



HAL
open science

Eléments pour une caractérisation abstraite du verbe anglais “ want ”

Philippe Muller

► **To cite this version:**

Philippe Muller. Eléments pour une caractérisation abstraite du verbe anglais “ want ”. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2011. Français. NNT : 2011PA030078 . tel-01334798

HAL Id: tel-01334798

<https://theses.hal.science/tel-01334798>

Submitted on 21 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris III – Sorbonne Nouvelle

Ecole EDEAGE - Etudes anglophones, germanophones et
Européennes

Thèse de doctorat en linguistique anglaise

Éléments pour une caractérisation abstraite du verbe anglais *want*

Philippe Muller

Thèse dirigée par M. le Professeur Claude Delmas
(Professeur émérite à Paris III)

Présentée et
soutenue
publiquement le

17 septembre
2011

Jury :

Mme Geneviève Girard-Gillet (Professeur, Université Paris III)
Mme Catherine Paulin (Professeur, Université de Franche-Comté) (pré-rapporteur)
M. Albert Hamm (Professeur, Université de Strasbourg) (pré-rapporteur)
M. Nigel Quayle (Professeur, Ecole Centrale de Lille)
M. Jean-Marie Merle (Professeur, Université d'Aix-en-Provence)
M. Claude Delmas (Professeur émérite, Université Paris III)

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je tiens à remercier tout ceux qui, de près ou de loin, m'ont aidé à l'élaboration de cette thèse et m'ont encouragé à tous les stades de sa rédaction. En particulier, je veux remercier ceux et celles dont j'ai suivi l'enseignement à l'Université de Franche-Comté, notamment dans le domaine linguistique. Les cours et les écrits de Mme Catherine Paulin et M. Daniel Lebaud ont été, et restent pour moi une référence, ainsi qu'un idéal de rigueur et de clarté. J'espère qu'un peu de ce qui les anime subsiste dans ces pages. Je souhaite aussi remercier M. Claude Delmas d'avoir accepté de diriger ce travail, mais aussi de sa patience, de son ouverture d'esprit et de ses encouragements fréquents. Ses relectures attentives m'ont été d'un grand secours et m'ont évité de nombreuses erreurs, tout en me fournissant le retour critique qui a fait évoluer ma recherche de façon positive. Toutes les inexactitudes et approximations qui subsisteraient seraient bien sûr de mon fait et de ma responsabilité.

Je remercie également mes collègues anglicistes des lycées Charles de Gaulle de Compiègne et Victor Hugo de Besançon qui m'ont donné leur avis sur certains points de cette thèse, et en particulier les différents assistants anglophones qui ont accepté de discuter de l'acceptabilité et du sens d'un certain nombre des énoncés présentés ici.

Sur un plan plus personnel, je dois énormément à mes parents et à mes amis pour leur soutien sans faille et leur grande confiance en moi. Enfin, un grand merci à Marie Pointurier pour sa patience infinie, son sens de l'orthographe, et son dévouement à faire que la rédaction de cette thèse ne pèse pas trop lourd sur notre quotidien et sur celui de nos deux perroquets, Zoé et Caprice.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
Nomenclature et abréviations	8
Introduction	9
PREMIERE PARTIE : WANT, SENS ET FORME (CONTRAINTES SYNTAXIQUES, CONTRAINTES SEMANTIQUES)	15
Chapitre Un – Du dictionnaire aux paradigmes sémantiques	17
1.0.0 A la recherche du sémantisme de <i>want</i> dans l’OED : le sens comme acception	17
1.1.0 Organisation de l’entrée de l’OED	17
1.2.0 L’implicite dans cette organisation : la polysémie.....	22
1.3.0 L’implicite derrière les gloses proposées: une entrée, trois verbes quasi-synonymes	23
1.4.0 L’apport de la lexicologie en lien avec la diachronie : vers une démarche explicative.	24
1.4.1 La notion de « lexie »	25
1.4.2 Le concept de « métasémie » et l’idée de la mutation du sens	26
1.5.0 Apports diachroniques	27
1.6.0 Intégration de <i>want</i> à la « famille » des verbes du manque	29
1.6.1 Organisation des entrées <i>lack</i> et <i>want</i> dans l’OED	29
1.6.2 <i>Lack</i> , <i>need</i> et <i>not have</i> comme quasi-synonymes	30
1.6.3 Des gloses à connotation négative.....	31
2.0.0 Critique de la conception du sens comme acception	32
2.1.0 Une démarche qui exclut l’ambiguïté.....	32
2.2.0 Problématique du sens et de la signification	33
3.0.0 Les quatre paradigmes de la sémantique	34
3.1.0 Le paradigme « référentiel »	34
3.2.0 Le paradigme « inférentiel ».....	37
3.3.0 Le paradigme « différentiel »	37
3.4.0 Le paradigme « instructionnel »	38
Chapitre Deux – Les gloses et les paradigmes « inférentiel » et « différentiel »	41
1.0.0. Gloses, considérations pragmatiques et situation énonciative	41
1.1.0 Le « domaine d’application » est-il un concept linguistique ?	41
2.0.0 Statut assertif et type de discours : deux énoncés, deux façons de présenter un rapport causal	43
2.1.0 Un énoncé explicatif en <i>want</i>	44
2.2.0 Un énoncé justificatif en <i>want</i>	46
2.3.0 Gloses et connotations : les rapports Sujet / Objet	48
2.3.1 Un Sujet <i>affecté</i> par le manque.....	48
2.3.2 Un objet valué positivement	49
2.4.0 Lien Sujet-Objet au niveau notionnel, empathie et paradigme inférentiel.....	51
3.0.0 Premiers éléments de critique du paradigme inférentiel	52
4.0.0 Autres éléments de critique : les verbes des gloses et les niveaux prédicatif et énonciatif	53
4.1.0 L’objet de <i>want</i> , un élément indispensable pour qualifier le sujet.....	53
4.2.0 Valuation positive de l’objet et inférences sur le sujet	56
5.0.0 Schéma du sens comme acception	59
6.0.0 Le sème et la sémantique différentielle	61
6.1.0 Quelques limites de l’analyse sémique	62
7.0.0 BILAN : Conséquences des remarques précédentes sur la présente étude (première série)	63

Chapitre Trois – La variation et les procédés métaphoriques et métonymiques - Constructions syntaxiques et contraintes interprétatives.....	65
1.0.0. Constructions syntaxiques et contraintes interprétatives	65
1.1.0 Distribution et morphologie de <i>want</i> dans le corpus TOSCA	66
1.2.0 La complémentation de <i>want</i>	67
1.2.1 Pas de <i>want</i> intransitif en anglais moderne	67
1.2.2 Autres cas d'ellipse.....	68
2.0.0. <i>Want</i> est syntaxiquement un transitif.....	68
2.1.0 Corrélations avec les sens des dictionnaires.....	71
2.2.0 Le trait [+/- volitionnel] : le « dynamisme » du verbe <i>want</i>	72
3.0.0 Dynamisme et transitivité.....	74
3.1.0 <i>Want-ing</i> , entre adjectif et verbe.....	74
3.2.0 Les énoncés en <i>want</i> et le marqueur <i>-ing</i>	77
3.2.1 Défaut et besoin / <i>lack</i> et <i>require</i>	78
3.3.0 Interprétations « mixtes » des énoncés en <i>-ing</i>	79
3.4.0 Des degrés de transitivité et des interprétations mixtes.....	81
3.5.0 Est-il possible / souhaitable de séparer transitivité syntaxique et transitivité sémantique ?	85
4.0.0 BILAN : Conséquences des remarques précédentes sur le reste de l'étude (deuxième série)	88
DEUXIEME PARTIE : LE VERBE WANT ET LA POLYSEMIE	89
Chapitre Un - Le verbe <i>want</i> et la « polysémie systématique »	91
1.0.0 Lexical versus Encyclopédique / Atomisme versus Holisme	91
2.0.0 La décomposition lexicale appliquée aux verbes.....	93
3.0.0 Le débat Fodor-Lepore / Pustejovski	94
3.1.0 La « co-composition ».....	94
3.2.0 La critique de Fodor et Lepore et l'hypothèse d'un <i>have</i> sous-jacent.....	96
3.3.0 Les prémisses de l'idée du <i>have</i> sous-jacent en grammaire générative.....	98
3.4.0 Les prémisses de l'idée du <i>have</i> sous-jacent en logique	100
3.5.0 L'autre argument de J. McCawley (1974 (1979)) : la coordination	106
4.0.0 L'apport de H. Harley	107
5.0.0 L'argument « idiomatique » pour la décomposition lexicale de H. Harley	111
6.0.0 Contre-arguments	112
6.1.0 Contre l'idiomaticité	112
6.2.0 Contre la complexité systématique de <i>want</i>	114
7.0.0 BILAN: Synthèse des points de vue précédents.....	120
Chapitre Deux – La notion de polysémie à la lumière de la sémantique du prototype et du paradigme instructionnel	125
1.0.0. De la grammaire générative à la notion de « frame » : C. Fillmore et la Grammaire des Cas	125
1.1.0. L'articulation syntaxique / sémantique	125
1.2.0 De la Grammaire des Cas aux règles lexico-sémantiques de la décomposition lexicale	127
1.3.0 Vers la Grammaire de Construction.....	128
1.4.0 La sémantique des cadres (<i>frame semantics</i>) et les grammaires cognitives.....	131
1.5.0 La notion de prototype : de la psychologie cognitive à la linguistique.....	133
2.0.0 Qu'apprenons-nous sur <i>want</i> grâce au projet FrameNet ?	135
2.1.0 <i>Want</i> pris dans un réseau sémantique	138
3.0.0. La Grammaire de Construction.....	140
3.1.0 Ce que la Grammaire de Construction nous dit de <i>want</i>	144
4.0.0 Polysémie(s) et sémantique du prototype	145
4.1.0 Comment expliquer les « inégalités » au sein du lexique ?	146

4.2.0 Les deux temps théoriques de la sémantique du prototype	147
4.2.1 La théorie standard, un certain monisme. Une monosémie ?.....	147
4.2.2 La théorie étendue.....	149
4.3.0 Au-delà de la métaphore et de la métonymie, vers une troisième voie instructionnelle	151
5.0.0 Le paradigme instructionnel.....	152
5.1.0 La notion d'invariant : l'élimination de la référence directe.....	152
5.2.0 Elimination de la référence et repérages.....	154
5.3.0 Invariant et processus métaphorique.....	156
5.4.0 La notion de « forme schématique » en TOPE.....	157
5.5.0 La référence est-elle vraiment inutile ?.....	161
CONCLUSION PARTIELLE	163
TROISIEME PARTIE : LOCALISATION – SUBJECTIVISATION – MODALISATION, VERS UN FONCTIONNEMENT UNITAIRE DE WANT	165
Chapitre Un – Want et l'opération de localisation.....	167
1.0.0 La localisation, une opération liée à <i>have</i>	167
1.1.0 L'analyse de base d'E. Benveniste (1966) à propos de <i>avoir</i>	167
1.1.1 Une forme, deux réalisations	167
1.1.2 <i>Avoir</i> et <i>have</i> : une structuration ternaire en apparence seulement. La déconstruction de la transitivité.....	168
1.1.3 Vers la notion de topicalisation	171
1.2.0 <i>Have</i> , opérateur de localisation	172
2.0.0 <i>Want</i> et l'opération de localisation	174
2.1.0 La différenciation C_0 / C_1	174
2.2.0 De la différenciation au manque dans la situation: la mise en relation avec un sujet.....	175
2.3.0 L'objet manquant est valué positivement.....	176
3.0.0 <i>X Want Y</i> , une structuration non-homogène de la situation.....	176
3.1.0 <i>Have</i> et <i>Want</i> opérateurs de thématization.....	176
3.1.1 L'orientation « à gauche » de <i>have</i> et l'empathisation	177
3.1.2 <i>Want</i> et les effets d'empathie.....	181
3.2.0 <i>Want</i> et la non-appartenance à la sphère du sujet.....	187
3.2.1 Localisation et représentation non-homogène de l'espace linguistique	187
3.2.2 Objet manquant et structuration de l'espace linguistique.....	189
3.2.3 Conséquences pragmatiques d'une telle représentation	192
3.3.0 L'opposition transparence / opacité et les « espaces mentaux ».....	197
4.0.0 Opération de localisation et coordonnées énonciatives <i>S</i> et <i>T</i>	202
5.0.0 Bilan de l'opération de localisation	204
Chapitre Deux – Want, la subjectivisation et la transitivité.....	207
1.1.0 Evolution de la construction du manque avec <i>want</i>	207
1.2.0 L'émergence du désir et de la volonté	208
1.3.0 La réanalyse : moteur de la grammaticalisation et de la subjectivisation	211
1.4.0 Les liens métonymiques de la diachronie. La réanalyse de <i>will</i> et de <i>want</i>	213
1.5.0 Grammaticalisation, subjectivisation et développements déontiques puis épistémiques. La subjectivisation comme concept polysémique.....	215
1.6.0 Désir et visée.....	220
2.0.0 Subjectivisation, opération de localisation et repérages énonciatifs.....	223
2.1.0 La subjectivisation diachronique de <i>want</i> : une reconstruction de sa transitivité pour exprimer le désir	223
2.2.0 Sémantique de la transitivité.....	224
2.3.0 Réanalyse de <i>want</i> en termes de désir / volonté et transitivité.....	227
2.4.0 L'opposition objectif / subjectif chez R. Langacker.....	228

2.5.0 Réinterprétation du schéma précédent : deux degrés dans la subjectivisation	233
2.6.0 Subjectivisation et empathisation. Le « premier principe d'empathie ».....	237
2.7.0 <i>Want</i> et la « feinte intersubjective »	241
3.0.0 L'hypothèse du modal émergent.....	245
3.1.0 Des modaux « centraux » et « marginaux » en anglais	245
3.2.0 Modalisation et univerbation.....	248
3.2.1 Arguments morphologiques et distributionnels.....	250
4.0.0 Modalisation croissante de <i>want to</i> et structuration du C₁.....	252
4.1.0 <i>Wanna</i> et le débat sur la contraction.....	253
4.2.0 <i>Wanna</i> comme symbole d'une tendance à l'univerbation de <i>want to</i>	257
4.3.0 Modalisation et théorie du « <i>blend</i> conceptuel »	260
4.4.0 Modalisation et homogénéisation du C ₁	265
4.5.0 L'homogénéisation et les théories de l'altérité	267
4.6.0 Représentation des configurations d'homogénéisation	271
4.6.1 <i>You want to V</i> déontique et énoncés en <i>want</i> à « effets épistémiques ».....	271
4.6.2 <i>S₁ want S₂ to V</i> , structure manipulative	273
4.6.3 <i>S₁ be wanting (in X)</i> , expression du manque	274
5.0.0 A propos de <i>have</i> , <i>be</i> et des schémas précédents.....	276
CONCLUSION PARTIELLE	284
QUATRIEME PARTIE : WANT, COMPLEMENTATION, SEMANTIQUE ET ENONCIATION.287	
Chapitre Un – <i>want</i>, sa complémentation et ses présuppositions	289
1.0.0 Want comme verbe présupposant ?.....	289
1.1.0 Un verbe qui accepte <i>V₂-ing</i>	290
1.2.0 Présupposition d'existence du premier argument.....	294
2.0.0 Première proposition	297
Chapitre Deux – <i>Want</i>, Visée ? Télicité ? Pour une délinéarisation de l'énoncé....299	
1.0.0 La notion de manque mise en rapport avec la transitivité. Détermination et présuppositions.....	299
1.1.0 <i>Want</i> ne pose pas, en lui-même, de télicité.....	299
1.2.0 Expression du manque et « décrochage ». Expression du désir, de la volonté et « décalage » syntactico-sémantique par rapport au verbe <i>want</i>	305
2.0.0 <i>Want to V</i> : l'évocation d'une relation prédicative introduisant un sujet dans la complémentation et l'expression du désir / de la « volonté».....	309
3.0.0 Transitivité et détermination	315
3.1.0 Double détermination de <i>p</i> et individuation sur des modes différents. Détermination notionnelle et processuelle.....	318
3.2.0 <i>Want</i> , sa « transitivité » et la détermination QLT d'un second argument présupposé. Déterminations processuelles.....	322
3.3.0 Stabilisation qualitative dans le second argument.....	333
3.4.0 QLT dans le deuxième argument et la problématique de la « prédication composite » : « trouvaille » ou « recherche », désir ou volonté?.....	336
3.5.0 Le repérage du second prédicat en adéquation ou non par rapport à <i>p</i>	340
3.6.0 De la détermination à la référentialité : la détermination processuelle ne fait pas toute l'individuation.....	342
4.0.0 Seconde Proposition : intégration métonymique des notions exprimées par <i>want</i> en « concentricité notionnelle ».....	346
4.1.0 Un argument pour une genèse « par la droite de l'énoncé »: <i>want</i> et l'opérateur <i>for</i>	357
4.2.0 <i>Want</i> et le jeu des prépositions <i>of</i> et <i>for</i>	363
Chapitre Trois – Le second argument de <i>want</i> comme domaine notionnel	367
1.0.0 Formulation de la « problématique de l'objet ».....	367

1.1.0 La « coercition de type » comme hypothèse syntaxique. Le GN comme objet d'une seconde transitivité ?.....	369
1.2.0 Contre-argument à l'hypothèse syntaxique : la sémantique de <i>S want GN</i> , un « en deçà » de la question processuelle.....	374
1.3.0 La seconde localisation à partir de <i>p</i> . Contre l'interpolation systématique	380
1.4.0 La « Coercition de type » comme hypothèse sémantique	383
2.0.0 La « prédication seconde » et « la problématique de l'objet du manque »	390
3.0.0 Explicites de l'objet de manque par des gloses en <i>that</i>	401
4.0.0 Troisième proposition : le second argument de <i>want</i> comme domaine notionnel	404
4.1.0 La notion de « sujet d'effectuation » relativisée	411
4.2.0 La notion d' « empathie » revisitée à travers l'agentivité.....	414
4.3.0 Conséquences pragmatico-sémantiques de l'analyse de <i>want</i> comme impliquant une double localisation.....	417
5.0.0 A propos des reconstructions processuelles à partir de <i>p</i>	421
Chapitre Quatre - Les complémentations en <i>to</i> et en <i>-ing</i> : modulations sur la seconde opération de localisation	429
1.0.0 A propos de la complémentation en <i>to</i>	429
1.1.0 Problématique de l'homogénéisation	429
1.2.0 Retour sur les énoncés en <i>want to</i> « déontiques » : le « cheminement empathique ».....	437
1.2.1 Quelques contraintes pour ce type d'énoncé.....	439
1.2.2 La modalité exprimée au moyen de <i>want to</i> comparée à celle relevant du paradigme des modaux.....	442
1.2.3 Quelques remarques sur <i>wish</i>	447
1.2.4 Quelle différence y a-t-il entre « <i>you should</i> » et « <i>you want</i> » ?	449
2.0.0 Les énoncés en <i>-ing</i>	451
2.1.0 <i>Wanting (in)</i>	452
2.2.0 <i>(Be) wanting GN / wanting to V</i>	454
2.2.1 Usage en discours	454
2.2.2 Enseignements au niveau prédicatif.....	457
2.3.0 <i>Want GN V-ing</i>	461
2.4.0 <i>Want V-ing</i>	465
2.4.1 Usage en discours	465
2.4.2 Analyse de ce type d'énoncé.....	472
3.0.0 En guise de bilan : <i>want</i> (brièvement) comparé à <i>need</i>	477
CONCLUSION GENERALE	484
Références bibliographiques.....	488
Sources littéraires des exemples	496
Appendices	498
INDEX DES NOTIONS ET DES AUTEURS CITES.....	504

Nomenclature et abréviations

* Signale un énoncé agrammatical

?? Signale un énoncé dont la grammaticalité est douteuse

? Signale un énoncé dont la grammaticalité est problématique

Signale un énoncé grammaticalement acceptable mais pragmatiquement inadapté à la situation ou dont le sens est différent de ce que l'on aurait pu attendre

acc. accusatif

AP Adjectival Phrase

BNC British National Corpus

C₀ Complément de rang zéro, premier argument verbal

C₁ Complément de rang un, second argument verbal

COCA Corpus Of American English

DP Determiner Phrase

FE Frame Elements

GC Grammaire de Construction

GN Groupe Nominal

GP Groupe Prépositionnel

I₁, I₂... Espace mentaux d'*input* chez Fauconnier et Turner

LDOCE *Longman Dictionary of Contemporary English*

N Nom

NOAD *New Oxford American Dictionary*

NP Nominal Phrase

OALD *Oxford Advanced Learner's Dictionary*

OED *Oxford English Dictionary*

P. Pers Pronom Personnel

PP Prepositional Phrase

QLT Détermination qualitative dans la TOPE

QNT Détermination quantitative dans la TOPE

(paramètre) S Paramètre subjectif des coordonnées énonciatives dans la TOPE

S₀ Sujet énonciateur

S'₀ Co-énonciateur

SA Syntagme Adjectival

Sit₀ Situation d'énonciation

SN Syntagme Nominal

SP Syntagme Prépositionnel

(paramètre) T Paramètre spatio-temporel des coordonnées énonciatives dans la TOPE

T₀ Moment d'énonciation

TLF *Trésor de la Langue Française*

TOPE Théorie des Opérations Prédicatives et Énonciatives

TOSCA Tools for Syntactic Corpus Analysis

V Verbe

V-en Participe passé

V_{accomp} Verbe de type accomplissement

V_{intrans} Verbe intransitif

V_{tel} Verbe téléique

V_{trans} Verbe transitif

Introduction

Le verbe *want* fait partie des mots les plus fréquents de l'anglais et apparaît en 83^{ème} position dans le classement des 5000 mots établi par M. Davis et D. Garner pour l'anglais américain¹ à partir du *Corpus of American English (COCA)*². Dans cette liste³, dont les cinq premiers membres sont *the, be, and, of* et *a*, et dont le deuxième verbe est *have* (en 8^{ème} position), *want* se classe au 17^{ème} rang, si l'on ne considère que les verbes, catégorie dont les trois premiers représentants sont *do, say* et *go*. Il arrive après quelques auxiliaires modaux très courants comme *can, would, will, ou could*, des verbes qui ont un sémantisme assez immédiatement accessible comme *know, think, take, see* ou *come* (et dont on peut penser qu'ils permettent de dire certains aspects importants de la situation d'énonciation) ainsi que des prédicats verbaux que l'on pourrait qualifier de « passe-partout » comme *get* ou *make*, tant ils sont polysémiques et usités dans la vie quotidienne et dans des contextes très variés. *Want* est même plus courant que *look, give, tell* ou *ask* et que certains modaux comme *may, should, need, might* et *must*, ce qui témoigne d'une impressionnante fréquence d'emploi.

En réalité, si nous avons décidé de nous intéresser à ce verbe, c'est précisément parce qu'il nous semble que son sémantisme est plus large que la notion à laquelle on le réduit souvent : la volonté. Au contraire, celui-ci recouvre une aire bien plus vaste et l'on peut dire que *want* tient également de ces verbes « passe-partout » auxquels nous faisons référence plus haut, dans la mesure où son sens paraît tendre vers l'abstraction. En témoigne un emploi assez courant, notamment dans la langue orale, où l'on a affaire à quelque chose qui semble tenir d'un « usage déontique » par lequel ce verbe se rapproche de *should* ou de *need*. C'est le cas dans le passage suivant, une interview, où il est question du spectacle du *Superbowl* pour lequel Bruce Springsteen souhaite créer la surprise et se montrer à la hauteur l'événement :

¹ Voir le site <http://www.wordfrequency.info/> et le dictionnaire *A Frequency Dictionary of Contemporary American English. Word sketches, collocates, and thematic list*, M. Davies et D. Garner éd. Routledge. 2010

² Il s'agit d'un corpus de plus de 400 millions de mots, établi entre 1990 et 2009, qui rassemble en proportions égales des œuvres de fiction, des articles de journaux et de magazines divers, des publications académiques et intègre une partie orale

³ Nous en reproduisons une petite partie en annexe.

(1) "The Super Bowl - they ask us every year, literally for twenty-five years. Since *Born in the U.S.A.* You can only do it once, I guess. You want to save some things."
(COCA)

Il s'agit d'un emploi à présent bien établi en anglais contemporain et que l'on retrouve très régulièrement dans le commentaire sportif, que celui-ci soit le fruit d'un journaliste ou d'un joueur lui-même. Nous illustrerons également par l'énoncé (2) :

(2) "Normally you want to get the ball inside and get fouled," Boeheim said. "But we don't like that. So we try to get to the basket and drive." (COCA)

Récemment, l'étude de M. Krug (2000), consacrée aux « modaux émergents », et la thèse de G. Desagulier (2005) ont rendu compte de ces énoncés de façon assez convaincante en proposant que *want to* était en cours de modalisation⁴, ce dont attesterait la forme contractée *wanna*. Ces derniers travaux, en particulier, ont été consacrés aux moteurs du changement linguistique et doivent beaucoup à la Grammaire de Construction et à la Linguistique Cognitive de R. Langacker. Ils ont contribué à attirer l'attention sur la **plasticité de la signification linguistique** et sur la question de **l'appariement forme / sens**.

D'autre part, et d'un point de vue énonciativiste, C. Delmas (1998) s'est attaché à relier *want* à l'aire sémantique du manque, en le comparant à *lack* et à *miss* notamment. Il est aussi question dans cet article du prédicat *be absent* et ce qui est en jeu ici c'est, selon nous, la **diachronie** du terme et son éventuelle **survivance en synchronie**, dans la mesure où *want* a pu renvoyer à l'origine à quelque chose qui faisait défaut dans la situation d'énonciation. C'est ce que l'on retrouve d'ailleurs en anglais contemporain dans les emplois nominaux du type *for want of* et dans le tour *to be wanting in*, où quelque chose « fait défaut » ou « manque » au sujet d'énoncé :

(3) For want of any other explanation, he assumes he has received a knock on the head and has temporarily lost his memory. (COCA)

⁴ Cette hypothèse est esquissée dès 1980 chez D. Bolinger.

(4) Lamborghini's smallest model has never been wanting in the horsepower department. (COCA)

Le verbe *want* est donc associable à au moins deux aires sémantiques, la volonté et le manque, dont il est permis de penser qu'elles ne sont pas sans rapport, ce que l'on peut comprendre comme suit : « je veux, ce que je n'ai pas, ce dont je ne dispose pas immédiatement ». C'est ce type de constat qui a ouvert la voie aux travaux d'O. Polge et notamment à sa thèse de 2007 qui s'inscrit dans le cadre de la TOPE d'A. Culioli. Son étude, qui met plutôt l'accent sur l'évolution diachronique du verbe qui nous intéresse, vise également à dégager une « forme schématique »⁵ pour *want*, c'est-à-dire qu'elle tente d'expliquer les **variations** d'interprétation sémantique à partir d'une **valeur centrale abstraite** qui informerait et expliquerait ces variations. Son auteur ne parvient pourtant pas à une formulation claire de ce que cet invariant pourrait être pour *want*, même s'il identifie très clairement des *facteurs* de variation aux niveaux notionnel, prédicatif et énonciatif et montre leur interdépendance en ce qui concerne l'interprétation de l'énoncé. Nous partageons nous-mêmes les ambitions et une partie des préoccupations de cette thèse, mais nous mettrons davantage l'accent sur la synchronie de *want* et n'utiliserons la diachronie que pour asseoir notre hypothèse. Précisons dès maintenant que nous ne pensons pas qu'il faille séparer les notions de manque, de volonté, ou de désir, ce qui nous pousse à chercher un **traitement unitaire** des emplois de *want*. Nous y voyons l'occasion de poser le problème de la **polysémie**, ce qui nous amènera à prendre position par rapport à l'association forme / sens que nous évoquions plus haut et aux différentes manières de la concevoir. Ce faisant, nous ne saurions ignorer une troisième tendance parmi les travaux qui ont récemment été consacrés à ce verbe : celle que l'on peut appeler « polysémie systématique ».

Dans ce type d'approche, il est fondamentalement question de systématiser une « réécriture » de *want* par **effacement d'un opérateur** plus ou moins abstrait, ce que propose la linguistique américaine, à travers les travaux de J. McCawley (1974 (1979)) et, plus récemment, ceux de H. Harley (2004), entre autres. Nous aurons l'occasion de critiquer ce type d'approche car, pour nous, « effacement systématique » signifie d'abord « interpolation systématique » d'un relateur, ce en quoi nous comprenons ces hypothèses comme étant

⁵ La notion de « forme schématique » sera présentée à la fin de notre deuxième partie.

foncièrement syntaxiques et relevant du postulat de la primauté de la syntaxe, bien que leurs auteurs s'en défendent parfois. Nous pensons au contraire, que l'énoncé en *want* permet justement des interprétations souvent ambiguës et que ces ambiguïtés sont à concevoir à partir de l'identification de **repérages à l'oeuvre aux niveaux notionnels et énonciatifs en interaction avec ceux permis par ce verbe au niveau prédicatif**. La « caractérisation abstraite » de ce verbe vers laquelle nous souhaitons tendre s'efforcera de rendre compte de ces interactions complexes. Nous nous situons donc dans une démarche proche de celle de O. Polge bien que nous ne prétendions pas nous situer exclusivement dans la TOPE. Nous ferons toutefois volontiers appel à certains de ses concepts, à commencer par celui de « domaine notionnel », mais nous préférons ne pas nous limiter à ce courant de la linguistique énonciative. En particulier, nous puiserons régulièrement inspiration du côté de la grammaire métaopérationnelle de H. Adamczewski, c'est-à-dire que nous appuierons dans ce travail sur ce que C. Boisson appelle le « bien commun » de la linguistique énonciative en faisant nôtre son idée que « pénétrer intelligemment dans une langue nécessite un cadre descriptif, mais pas nécessairement une théorie » (2005 : 14). Nous nous attacherons toutefois au fil de nos développements à préciser en quoi notre démarche relève bien d'une **linguistique de type énonciatif**.

De façon générale, nous tenterons de synthétiser les différents points de vue récents sur *want* qui, chacun à leur manière, ont fait avancer notre réflexion. Spécifiquement, nous jugeons la « tendance théorique » évoquée au paragraphe précédent extrêmement intéressante car, dire que nous refusons l'idée de l'interpolation systématique d'un prédicat qui permettrait de passer de *want GN* à *want to V / to have GN*, ne veut pas dire que la **reconstruction** d'un tel prédicat est impossible. Le lien sémantique qui relie ces deux constructions formellement différentes est comparable au lien qui relie une **glose** à la forme qu'elle vise à expliciter. Il ne s'agit pas d'assimiler l'une à l'autre mais de les rapprocher pour mieux les contraster. Ainsi, conscients que la langue est, en partie, un système d'oppositions, conscients qu'on ne peut la décrire qu'en opposant des formes de par leur sens et leurs effets, nous consacrerons justement les deux premières parties de ce travail à essayer de préciser ce que l'on peut appeler « sens », ce qui nous permettra d'introduire certaines remarques sur *want* que nous discuterons ensuite plus avant dans nos parties trois et quatre. Nous aurons donc à identifier des grandes tendances théoriques en sémantique et à prendre position par rapport à elles, avant de proposer un traitement qui, nous l'espérons, permettra de décrire ce verbe – que nous envisageons comme une **monade** – de façon unitaire. Le panorama que nous proposerons des

différentes tendances de la sémantique sera nécessairement incomplet, voire lacunaire, faute de place, mais nous pensons qu'il sera néanmoins assez substantiel pour faire comprendre notre propre démarche car, si l'on ne peut décrire les formes linguistiques qu'en les contrastant, il en va de même pour les cadres théoriques, qu'il importe de faire « dialoguer » afin de ne pas être trop « prisonniers » de leur formalisme. Nous aurons pourtant à cœur de justifier, au cours de ce travail, le fait que nous pensons nous inscrire dans un cheminement dont l'esprit puise à la linguistique énonciative au sens large.

Première Partie :

***Want, sens et forme (contraintes syntaxiques
et contraintes sémantiques)***

Chapitre Un – Du dictionnaire aux paradigmes sémantiques

1.0.0 A la recherche du sémantisme de want dans l'OED : le sens comme acception

1.1.0 Organisation de l'entrée de l'OED

L'intuition des locuteurs, ainsi que la tradition grammaticale et didactique, tendent à assimiler *want* à la volonté dans une équation qui rapprocherait ce verbe d'une série de notions connexes telles que le souhait, le désir, « l'attente de quelque chose ». Nous reproduisons ici l'ossature de l'entrée donnée pour ce verbe dans *l'Oxford English Dictionary* :

WANT, V

1. a. *intr.* To be lacking or missing; not to exist; not to be forthcoming; to be deficient in quantity or degree. In early use const. with dative or *to*. *rare* since the 17th c., and now *arch.* (*to be wanting* is current; see wanting *ppl. a.*)

†b. To fall short *of* a certain amount. *Obs.*

†c. To be lacking to complete a certain total or achieve a result. Const. *of* or negative clause. Also *impers.*, in absolute uses of 2d: *hem want iþ*, they are not fully qualified; *there wants*, something is lacking (const. *to* with *inf.*); *it wants of six* (o'clock), it is not quite six. *Obs.*

†d. To fail (const. with dative or *to*); to give out; to be insufficient *for* (a purpose, etc.). *Obs.*

†e. To fail *to do* something; to be wanting (*in* one's endeavours). *Obs.*
In quot. 1576 perh. 'to lack the wherewithal', to be too poor.

†f. To be a defaulter; to be absent, missing. *Obs.*

2. a. *trans.* Not to have; to be without, to lack; to have too little of; to be destitute of, or deficient in; to fail to have, or get. Now *rare*, *exc.* with object a desirable quality or attribute; in *Palæography* and *Bibliography*, to lack (a leaf or a page).

†b. To be free from (something undesirable).

†c. To spare (labour). *Obs.* (?*nonce-use.*)

d. To come short by (so much) of completing a certain total or attaining a certain result. Now chiefly *impers.* in telling the time of day: *it wants* (so many minutes) *of* (now more commonly *to*) such an hour. †Formerly often *to want little, nothing*, etc. used personally and *impers.*, *const. of* with *vbl. n.*, *to* with *inf.*, or negative clause, to indicate a close approach to the attainment of a certain result.

†e. To be deprived of, to lose. *Obs.*

†f. To feel the loss of, to miss. *Obs.*

†g. To fail to recollect. *Obs. rare.*

¶h. (Confused use.) *who cannot want the thought?* who can help thinking?

i. *wanting* (*pres. pple.*), not having, deprived of, without; (in definitions of a smaller quantity by its difference from a larger) lacking, less, minus. *Obs. exc. Sc.*

j. To go or do without. Usually in negative expressions, *esp.* with *cannot*, etc. *Obs. exc. dial.*

†k. *to want* (*gerundial inf.*): to seek, not forthcoming. *Obs. rare.*

3. *intr.* (partly *absol.* of sense 2). †a. *simply.* To be in want of something implied by the context, or of the necessaries of life. *Obs.*

†b. *to want of*: to lack, not to have, or to have in insufficient measure: = the *trans.* sense 2.

c. *to want for*: (chiefly in negative context) to suffer from the want of; to be ill-provided with; in later use also, to be lacking in (some quality). *to want for nothing*: to have no lack of any of the necessaries or comforts of life.

4. a. *trans.* To suffer the want of; to have occasion for, need, require; to stand in need of (something salutary, but often not desired. Hence *colloq.* senses 4 and 5 are often humorously contrasted.)

In advertisements the pa. pple. *wanted* is used elliptically (= F. *on demande*, G. *wird gesucht*), prefixed or appended to the designation of the kind of person or thing sought for; e.g. 'Wanted, a governess'; 'Experienced bookkeepers wanted'; 'Wanted, any early books on America.' Similarly, *wanted to purchase*.

b. With *vbl. n.* or *inf.* (esp. *pass.*) as object (now chiefly *colloq.*). *it wants doing* (*it wants to be done*): it needs doing, should be done. *one wants to do it (this way)*: one's best, or proper course is to do it; one should do it, etc.

The idiom (common *colloq.* in North and North-midlands) by which the verb apparently takes two objects, a n. or pron. and a *vbl. n.* that in sense governs it (as, *I want that doing* is perhaps a blend of *it wants doing*, and *I want it done*).

5. a. To desire, wish for. Often with *inf.* as object.

b. To desire (a person) *to* (do something). Also, *U.S.*, with clause as object.

c. To wish to see, or speak to (a person); to desire the presence or assistance of one (for a specified purpose). Frequently *pass.*

wanted! sometimes used ellipt. (for 'you are wanted'). Cf. *shop!*

d. *wanted* (pa. pple.): *colloq.* or humorous ellipsis for *wanted by the police*, said of persons whose apprehension is required for some offence.

e. *what does he want with* (such or such a person or thing)? = 'What is his object in dealing with (the person)?' or 'Why should he care to possess (the thing)'. Also (chiefly *U.S.*) const. *of*.

f. With ellipsis of a verb of motion, *to want out* (*in*, etc.): to wish to go out (*in*, etc.). *colloq.* (orig. *Sc.*, *north. Ir.*, and *U.S. colloq.*).

6. *Comb.*: †want -grace, one who lacks grace, a reprobate: cf. *lack-grace*, *scapegrace*. See also want-wit.

Il en ressort que les notions de souhait ou de désir n'apparaissent explicitement que dans la cinquième glose, pour laquelle le premier exemple attesté daterait de 1706, soit bien après la première acception qui, elle, remonterait à 1225 et relève de l'expression du manque. Les lexicographes de l'OED, proposent cinq sous-entrées pour *want*, si l'on excepte la « *combining form* » donnée en 6. Nous partons de l'idée que l'utilisateur courant d'un dictionnaire consulte celui-ci à la recherche du « sens » d'une unité lexicale. Nous étudierons donc la composition de l'article de l'OED afin de voir ce que l'on peut mettre derrière cette notion de « sens » telle qu'elle peut-être envisagée par le rédacteur et l'utilisateur d'un dictionnaire.

Commençons par constater que les sous-entrées données pour le verbe *want* correspondent, d'abord, à des divisions fondées sur la syntaxe. Ainsi, la sous-entrée 1 se distingue de 2 par un critère de transitivité. A l'intérieur de 1, on notera l'importance de la préposition qui se combine au verbe et qui constitue un critère de partage entre certaines des subdivisions. Ainsi, 1b et 1c correspondent à des énoncés où *want* participe à des constructions en *of*, ce qui n'est pas le cas des énoncés subsumés par 1a. De plus, si 1a s'oppose à 1b et 1c, d'une part, ces trois subdivisions sont elles-mêmes distinguées de 1d qui met en jeu un datif, *to* ou *for* et, d'autre part, de 1e qui se construit avec *in*. On notera donc l'importance des **critères distributionnels et syntaxiques**:

- (1) OED 1a. There wanted not reasons in the cabinet of Charles for placing the navy at this time on a respectable footing.
- (2) OED 1.b All such sommes of money, as shall want or lak of the forseid sommes.
- (3) OED 1.c The Prince was true to his Letter. It wanted of Six, when in my Man's Apparel I got to the Grotto, but found Endymion in possession of it.
- (4) OED 1.d One whose good will hath not wanted to gratifie your grace with a better thing if mine abilitie were greater.
- (5) OED 1.e So far as you want in your endeavours after this, so far there is an evil.

(6) OED 1.f For there wanted about six thousand soldiers of them which had been leuied.

(7) OED 2.a His matter wants vigour and depth, and his manner is deficient in energy.

Citons un autre exemple de critère distributionnel : la possibilité d'avoir une construction impersonnelle en *there*, qui permet également de discriminer entre les sens 1 et 2. La première série de gloses correspond donc à des énoncés où le complément de rang-un n'est pas assimilable à un objet direct⁶ et c'est ce dont témoigne la prolifération des formes en *be+V-ing* à l'intérieur de celles-ci (*to be lacking in / to, to be missing, not to be forthcoming*) alors que l'on passe à des formes nettement plus accusatives dans la deuxième série de gloses (*to lack, to come short by*)⁷.

Il apparaît donc clairement que les différents sens de *want*, ont été élaborés à partir d'un corpus d'énoncés jugés représentatifs et analysés sous un angle grammatical, ce qui constitue un premier critère, mais ce qui ne semble pas suffisant pour justifier le découpage proposé. On trouve en effet des énoncés qui ne contiennent pas les prépositions indiquées mais qui servent néanmoins à illustrer les différentes sous-entrées. C'est que les rédacteurs de dictionnaires envisagent les énoncés de leur corpus également, et simultanément, sous l'angle de leur **portée référentielle**. C'est pourquoi des énoncés qui diffèrent de par leur construction sont rapprochés les uns des autres et mis en rapport avec des verbes donnés comme **quasi-synonymes** de *want* et dont la fonction est de synthétiser la portée référentielle d'un énoncé du corpus considéré. Les sous-entrées 1 et 2, par exemple, utilisent le verbe *lack* dans les gloses qu'elles proposent, ce qui les différencie nettement de 4, où c'est *require* qui est utilisé. On peut ainsi regrouper les gloses 1 et 2 du point de vue de leur contenu référentiel, d'une part, et les opposer sur des critères syntaxiques, d'autre part. C'est ce qui a permis aux lexicographes de faire le départ entre les acceptions proposées et de les ordonner pour organiser l'entrée consacrée à *want*. Il semble donc normal que les sens 1 et 2 de ce verbe soient disposés avec une plus grande proximité physique sur la page du dictionnaire par rapport au sens 4, « géographiquement » et sémantiquement plus éloigné. Un article de

⁶ Dans la terminologie retenue par A. Culioli et ses collaborateurs, le complément de rang-zéro ou C₀, désigne le premier argument du verbe (le sujet). Le complément de rang-un renvoie au deuxième argument du verbe, le C₁.

⁷ La transitivité de *lack* ne fait pas problème. Quant à *come short*, il est, en tout cas, plus « dynamique » que *be*.

dictionnaire est donc fondamentalement une synthèse qui se fonde sur l'analyse de divers énoncés, eux-mêmes ramenés à des quasi-synonymes et que l'utilisateur perçoit **comme des traits sémantiques** propres à définir l'unité lexicale en question.

Par ailleurs, le domaine d'application et les intentions de communication sont jugés pertinents et permettent, par exemple, de faire le départ entre 1c et 1d, selon que le manque est simplement constaté quantitativement ou se rapporte à une entité d'un genre plus abstrait et dont la présence est souhaitable en vue d'atteindre un état de fait désiré. C'est que les gloses font apparaître non seulement des verbes mais également des noms, ce qui permet de caractériser l'objet du manque⁸ et le choix de tel ou tel substantif plutôt que tel autre est, à ce titre révélateur. On passe ainsi de la glose qui fait apparaître le mot *amount*, en 1c, à celle qui parle d'un *total*, en 1d, et le met en relation avec une certaine visée implicite : *to complete or achieve*, par exemple. La première glose s'applique alors plus facilement au domaine monétaire (on a ainsi *sums (sommets) of money* dans un des énoncés illustrant cet emploi), alors que la seconde est plus adaptée à un contexte sous-entendant un procès. Ce sont donc des **recoupements entre le syntaxique et le sémantique** qui fondent les différentes **gloses** en imposant tel ou tel verbe dans leur formulation. L'utilisateur en retire alors une conclusion du type : « pour exprimer un manque, que ce soit dans le but de le constater simplement, ou également dans celui de le mettre en rapport avec autre chose, on peut utiliser *want* ». Il s'agit donc fondamentalement d'appréhender le « sens » par l'**usage**.

1.2.0 L'implicite dans cette organisation : la polysémie

Nous venons de tenter de justifier les divisions et subdivisions de l'entrée *want* de l'OED en soulignant l'importance de critères syntaxiques utilisés pour rendre compte des énoncés du corpus, ainsi que de considérations qui dépassent le sémantisme du simple verbe : domaine d'application, valeur référentielle, apports contextuels. L'on voit alors nettement que le sémantisme attribué à *want* est en fait construit à partir de l'interprétation que les lexicographes font de tel ou tel énoncé. L'organisation de l'article de l'OED fait la part belle à la notion de **polysémie**, puisqu'il n'y a qu'une seule entrée pour le verbe mais cinq sous-entrées, et laisse entendre que celui-ci aurait, en quelque sorte, « cristallisé » le sens des

⁸ Nous ne prenons pas ici le mot « objet » dans son sens syntaxique, puisqu'il s'agit, en l'occurrence d'une glose rendant compte d'énoncés intransitifs, mais nous entendons par là le thème de l'énoncé, ce sur quoi porte le manque.

énoncés dans lesquels il apparaît. On peut donc comprendre le terme « sens », tel qu'il est utilisé par le lexicographe, comme le produit de cette cristallisation. Dans le cas de *want*, il y aurait eu cinq cristallisations différentes, cinq sens, ou plutôt « **acceptions** », mais nous verrons que l'on peut en fait réduire le nombre de gloses proposées à trois. Dans cette optique, il n'est pas étonnant que l'entrée de dictionnaire soit souvent considérée comme le dépositaire du « sens » plus ou moins abstrait d'un item lexical, et ce n'est pas un hasard si l'ensemble du vocabulaire d'une langue se trouve contenu dans un *thésaurus*, ce qui suggère l'idée d'un trésor, c'est-à-dire un ensemble d'unités de valeurs discrètes et clairement définies, sans que la question de la construction de ces valeurs soit explicitement posée. Il s'agit d'une conception du sens qui assimile celui-ci à l'ensemble de ses acceptions. Le travail du lexicographe débouche donc sur une glose qui est un **consensus interprétatif** et celui-ci peut intégrer des éléments très divers et être très fin dans ce qu'il révèle de l'usage d'un mot.

Nous voudrions souligner le caractère paradoxal de cette vision du sens qui pose question pour le linguiste car ce sont paradoxalement les usages d'un mot en contexte qui servent à le définir, en même temps que c'est cette même définition qui vise à en expliquer les usages. J.-J. Franckel (1989 : 14) soulève ce problème :

« Ainsi, traitée, chaque entrée lexicale se présente comme une sorte de bloc polysémique qui se voit attribué en propre les propriétés d'énoncés dont il se trouve arbitrairement isolé. De ce point de vue, on peut considérer que les différentes entrées lexicales d'un même marqueur dans un dictionnaire correspondent en fait à des formes de sortie. Elles ne sont distinguées et classées de la sorte qu'à un niveau d'analyse où l'on estime utile et suffisant de les considérer pour un type d'utilisation donnée, utilisation qui, on le sait, n'est possible que si le fonctionnement de ce marqueur est déjà connu et maîtrisé par ailleurs. »

1.3.0 L'implicite derrière les gloses proposées : une entrée, trois verbes quasi-synonymes

Après avoir justifié les divisions introduites par les lexicographes, essayons à présent de les résorber en résumant les cinq entrées du dictionnaire (on exclut la « *combining form* ») à partir des verbes-clés contenus dans les gloses. On obtient le tableau suivant :

Sous-entrée	Glose réductible à
1	LACK
2	LACK
3	REQUIRE
4	REQUIRE
5	DESIRE

Le choix du verbe *require* pour 3 se justifie par la notion de nécessité présente dans la glose « *To be in want of something implied by the context, or of the necessities of life* », et l'on pourrait également utiliser *need*. On voit donc que les gloses proposées se laissent réduire aux acceptions schématiques *lack-require-desire*. Pour l'instant, nous n'avons fait que mettre en évidence trois notions présentes dans le travail des lexicographes. Nous pouvons à présent poser la question du lien de ces notions entre elles, ce qui constitue un premier pas vers une démarche explicative. Deux disciplines qui constituent la linguistique traditionnelle peuvent alors nous apporter leur concours : la lexicologie et la linguistique diachronique.

1.4.0 L'apport de la lexicologie en lien avec la diachronie : vers une démarche explicative

C'est l'une des tâches du lexicologue que de théoriser et d'expliquer le travail du lexicographe⁹ en rendant compte de la « logique » qui le sous-tend. S'il vaudrait mieux parler de lexicologies, au pluriel, nous présentons ici les travaux de J. Tournier, qui sont représentatifs d'une tendance assez consensuelle dans ce domaine de recherche particulier et qui sont intéressants en ce qu'ils introduisent une conception du sens qui permet de relier les différentes sous-entrées du dictionnaire, rendant ainsi visible les décisions épistémologiques implicites du lexicographe.

⁹ On opposera le *lexicologue* et le *lexicographe* de la façon suivante : alors que la tâche du premier est d'étudier le lexique, sa formation et son évolution, celle du second est de répertorier et d'enregistrer des unités lexicales en en proposant des définitions.

1.4.1 La notion de « lexie »

Devant la difficulté qu'il y a à définir la notion de mot, et puisqu'il rejette les critères traditionnels (la « *minimum free form* » de L. Bloomfield ou l'idée qu'un mot est ce qu'il y a entre deux blancs typographiques), le lexicologue est amené à poser une notion plus souple, celle de « lexie », définie par J. Tournier (1993 : 11) comme « l'unité lexicale mémorisée » par l'utilisateur d'une langue, ce que B. Pottier appelait « l'unité fonctionnelle mémorisée en compétence ». Celle-ci permet de rendre compte de la variété des éléments assimilés « en bloc » par les locuteurs et étaye l'idée qu'une tentative pour cerner le sémantisme d'une lexie ne saurait se limiter à l'étude d'unités isolées et nécessairement discrètes. C'est en fait la question de la **complexité** de l'unité sémantique elle-même qui est ainsi formulée et c'est probablement ce qui justifie l'intégration de « blocs » comme *what does he want with ?* ou *to want out* à l'article *want* de l'OED. Ce qui revient à dire que, du point de vue du lexicographe, nous aurions ici affaire à des « tours figés » ou à des expressions idiomatiques. La critique que l'on pourrait opposer à une telle conception est la même que faisait J.-J. Franckel plus haut, à savoir que le « sens » de ces tours est donné comme plus ou moins indécomposable et arbitraire, le plus gros du travail échéant à la mémoire puisque le dictionnaire ne fait apparaître qu'une **relation univoque** entre le signifiant et le signifié qu'il resterait à mémoriser pour maîtriser.

Et pourtant, ce bloc sémantique est bien d'une façon ou d'une autre rattaché à *want*, ce qui montre que le lexicographe et le lexicologue s'accordent à dire qu'il existe un lien entre ce verbe ou plutôt entre le « sens » de ce verbe et celui de l'expression auquel il s'intègre, donc entre les parties (le verbe et son environnement) et le tout (le « sens » global de l'expression). La lexicographie va parler d'idiomatisme là où la lexicologie préférera le terme de « **lexie complexe** » (composée de plusieurs unités). Dans les deux démarches, le contexte joue un rôle essentiel, mais la notion de lexie est plus opératoire que celle de mot en ce que l'unité possède un statut théorique, la différence entre les deux démarches étant que la question de la **motivation du lexique**, et donc celle du sens, va rester implicite chez le lexicographe alors qu'elle est un enjeu explicite pour le lexicologue. Ce dernier reconnaît la notion de « figement » qui va, par exemple, associer le sens de *lack* à la forme *to be wanting in*, mais il ne postule pas que celle-ci soit indécomposable et inanalysable. De même, *to want out* est une lexie complexe mais qui est décomposable en *want* et en *out* et qui, par conséquent est *motivée*, c'est-à-dire, au final, que le travail du lexicologue est d'expliquer la **lexicogénèse**.

Nous passons de l'idée du sens pris comme une *donnée*, une acception, à une vision du sens compris comme un *construit*, comme l'aboutissement d'un processus dynamique, ce qui n'est probablement qu'un implicite dans la démarche lexicographique.

1.4.2 Le concept de « métasémie » et l'idée de la mutation du sens

La « **métasémie** », chez Tournier, peut-être définie comme le changement de sens que subit une lexie au fil du temps en fonction de constructions particulières. Elle justifie l'idée de **polysémie** en ce qu'elle permet de subsumer les différents « sens » de la lexie par une entrée unique dans un dictionnaire. Ce concept est intimement lié à l'idée de **mutation**, c'est-à-dire qu'à partir d'un sens premier, on peut reconstruire les différentes dérivations qui ont conduit à répertorier des acceptions qui gardent un lien avec le sens original du mot considéré. Il permet donc de distinguer entre polysémie (une seule forme, différentes valeurs équivoques) et homonymie (plusieurs formes identiques correspondant chacune à une valeur univoque) et l'on bascule alors nettement dans une démarche explicative.

Tournier distingue « deux modes de mutation sémantique » pour les lexies : la mutation par **rayonnement** et la mutation par **enchaînement**. Dans le premier cas de figure, « un sens 1 entraîne la formation d'un sens 2, d'un sens 3, d'un sens 4, etc., chacun dérivant directement du premier » (Tournier, 1993 : 110). On pourrait représenter ce type de mutation par un diagramme en étoile dont le « sens 1 » serait le coeur. Les différents « sens » dérivés ne sont pas reliés les uns aux autres mais le sont chacun au « sens premier » dont ils incorporent quelque chose, une sorte de « facette » sémantique, en se fondant sur un processus de type métonymique.

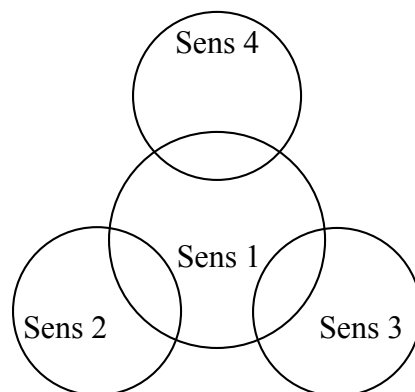


Fig. 1. Représentation de la « mutation par rayonnement » d'après Tournier (1993)

Ceci ne semble pas, *a priori*, s'appliquer à *want*¹⁰ puisque l'on sent intuitivement que les différentes gloses **s'enchaînent** presque logiquement.

Ceci nous amène au second cas de figure, « un sens 1 entraîne la formation d'un sens 2, lequel entraîne la formation d'un sens 3, lequel entraîne la formation d'un sens 4, etc., chacun dérivant du précédent » (*Ibid* : 111). Ce qui revient à proposer une figuration sous forme de chaîne et c'est ce type de mutation que l'on pourrait appliquer à *want* à partir des gloses proposées par l'OED :



Fig. 2. Représentation de la « mutation par enchaînement » d'après Tournier (1993), appliquée aux grandes acceptions de *want*

Ce schéma permet, d'une part, de saisir l'unité sémantique attachée à la lexie et de comprendre que le verbe *want* soit préférentiellement attaché à l'idée de souhait ou de désir. On serait passé **historiquement** de l'expression d'un manque à la nécessité puis au désir de le combler. C'est le phénomène d'« **opacification** », selon Tournier qui rendrait compte de la primauté actuelle de l'acception *desire* sur celle de *lack* qui n'est plus guère représentée en anglais moderne que lorsque l'on a une forme en *be + V-ing* comme dans *to be wanting in* ou dans la construction *want for*. Nous reviendrons sur ce point.

Cette vision explicative du « sens » de *want* puise naturellement sa justification dans la linguistique **diachronique**.

1.5.0 Apports diachroniques

Selon l'OED, le verbe anglais *want* provient probablement du vieux norrois impersonnel *vanta* que l'on retrouve en moyen suédois, où cette forme coexiste avec un réfléchi *vantas* signifiant « *to be wanting* ». On retrouve la première forme en norvégien, dans le sens « *to be lacking, to be absent* » où elle peut être utilisée transitivement et se traduit

¹⁰ Nous aurons l'occasion de nuancer cette affirmation.

alors par « *to lack* » tout comme en dialecte danois du Jutland. En frison du nord moderne, on trouve la forme *waant* (« *to need, fail, lack, do without* ») dans des constructions personnelles et impersonnelles. Dans le même ordre d'idée, C. Delmas (1998 : 162) note que l'étymologie de *want* :

« est à relier à la notion de « déficit » : la racine « *eu2 » renvoie à la notion de « vide », puis par extension à celle de « diminution », de « décroissance », « déclin » (cf. « *wane* »). Dans le même champ sémantique nous trouvons « *wa-no », qui a donné « *vanus* » en latin (cf. « *evanescence* »), de même, à partir de « *wa-k » nous retrouvons la notion de « vide » (cf. « *vacuité* », etc.) »

Le *Dictionnaire des racines des langues européennes* de R. Grandsaignes d'Hauterive, lui, donne pour origine la racine indo-européenne **u-*, « idée de vide », liée au sanskrit *ùna*, « qui manque de », passé en grec sous la forme *eunis*, « privé de ». Ce sont ces racines que l'on retrouve dans le latin *vacare*, « être vide », dans l'ancien français *guast*, « terre inculte », d'ailleurs lié à l'anglais *waste*, dans le sens de « désert », comme dans *wasteland*. Dans le même ordre d'idée, et toujours en anglais, on trouvera *vanish*, *vain*, *vanity*, *vacant*, (*a*)*void*. On pensera également à *wan*, « *lacking-light, pale* ». Plus inattendu, l'OED, donne cette même étymologie à *wanton*, dérivé du moyen-anglais *wantowen* qui signifiait « *lacking-discipline, rebellious* », ce qui faisait de *wan-* une sorte de préfixe négatif à ce stade de l'évolution de la langue puisque *towen* venait lui-même du vieil anglais *togen*, « *trained* ». *wanton* signifiait donc « *not-trained* » et l'on retrouve des emplois comparables aux lexies créées à partir de la « *combining form* » *want* : *a want-grace, a want-wit*.

La **notion de manque ou de déficit** paraît donc apte à tenir le rôle de « sens premier » ou initial pour *want*, d'autant plus que l'OED fait remonter les acceptions *lack* au 13^{ème}, *require* au 15^{ème} et *desire* au 18^{ème} siècles. L'étymologie confirme donc l'intuition quant à l'enchaînement des gloses et ne heurte pas le sens commun en confirmant l'impression que nous avons bien affaire à une seule et même forme dont les différentes acceptions sont intimement liées.

D'autre part, C. Rivière (1984 : 10), rapproche ce verbe du français *falloir*, lui-même étymologiquement proche de *faillir*, c'est-à-dire « *manquer (de)* », et donne pour traduction :

(8) Faut te faire soigner. / You want to have your head examined.

(9) Il lui faut une femme. / He wants a wife.

Par ailleurs, le dictionnaire confirme que *want* partage un sémantisme commun avec d'autres verbes anglais signalant le manque.

1.6.0 Intégration de *want* à la « famille » des verbes du manque

Il existe en anglais un ensemble de verbes que l'on peut rapprocher de par leur contenu sémantique. L'intuition permet ainsi d'effectuer des rapprochements entre des lexies dont on sent bien qu'elles ont un point commun : articuler une certaine idée de manque, de vide ou de hiatus à combler, pour que quelqu'un ou quelque chose soit complet, comblé, ait les propriétés attendues ou soit conforme à une attente ou à une visée¹¹. Nous resterons, pour l'instant, assez vague sur ce qui constitue les limites de ce « manque » et le définit. Il s'agira évidemment plus tard d'en préciser les termes, les tenants et les aboutissants. En première approche, nous voudrions regrouper un certain nombre de verbes anglais comme *lack*, *need*, *miss*, et certains emplois de *want*, puisque, à certaines conditions, ils sont substituables les uns aux autres et semblent appartenir à un **paradigme** qui permet, sémantiquement, de rendre un certain état d'absence vis-à-vis d'un objet, d'une qualité ou d'une propriété.

1.6.1 Organisation des entrées *lack* et *want* dans l'OED

Un rapide coup d'œil sur la façon dont l'OED organise les entrées *lack* et *want* confirmera que les concepteurs de l'ouvrage partagent l'intuition selon laquelle ces verbes occupent chacun une portion de la même aire sémantique, puisque ces verbes apparaissent de façon récurrente dans les gloses proposées et servent ainsi à se définir mutuellement et de façon pour ainsi dire **circulaire**. Mettons ces gloses en parallèle :

LACK, V	WANT, V
†1. a. intr. To be <u>wanting</u> or missing; to be deficient in quantity or degree. In early use const. with dative or to.	1. a. intr. To be <u>lacking</u> or missing; not to exist; not to be forthcoming; <u>to be deficient</u> in quantity or degree.
2. a. trans. To be without, <u>not to have</u> ; <u>to have too little of</u> ; to be destitute of or deficient in.	2. a. trans. <u>Not to have</u> ; to be without, to lack; <u>to have too little of</u> ; <u>to be destitute of, or deficient in</u> ; to fail to have, or get. Now rare, exc. with object a desirable quality or

¹¹ Notons d'ailleurs en passant à quel point des termes comme *comblé* ou *fulfilled* sont parlants si on les rapproche de cette notion de déficit.

	attribute.
3. <u>To need</u> , stand in need of.	3. intr. (partly absol. of sense 2). †a. simply. To be in want of something implied by the context, or of the necessaries of life. Obs.
4. intr. To be short of something (now rare). Also with for and †simply, to be in <u>want</u> .	4. a. trans. To suffer the want of; to have occasion for, <u>need</u> , require; to stand in need of (something salutary, but often not desired. Hence colloq. senses 4 and 5 are often humorously contrasted.)
†5. a. trans. To find ‘lacks’ or faults in; to find fault with, abuse, blame, reproach, vituperate. Also absol. Obs. (Sc. and north. dial.)	5. a. To desire, wish for. Often with inf. as object..
†6. In weaker sense: To depreciate, disparage, ‘run down’. Obs. (Chiefly Sc.).	6. Comb.: †want -grace, one who lacks grace, a reprobate: cf. lack-grace, scapegrace. See also want -wit.
7. Comb. in various adjs. and ns. indicating the absence or <u>want</u> of what is signified by the second member, as lack-beard, -brain, -grace, -mind, -sense, ns.; lack-laughter, -life, -linen, -pity, -spittle, -thought adjs.; lack-learning, -love adjs. and ns.; lack-all, <u>one who is in want of everything</u> ; hence lack-allism (nonce-wd.); †lack-looks, <u>a woman who is wanting in good looks</u> ; lack-stock (nonce-wd.), one who has no money in stocks. Also lackland, lack-latin, lack-lustre.	

1.6.2 *Lack, need et not have* comme quasi-synonymes

Nous avons souligné les éléments communs aux deux articles : on voit donc que le sémantisme de *lack* est appréhendé grâce à celui de *want*, si bien que l’on peut se demander dans quelles limites ces mots sont synonymes, ou plutôt, dans quelle mesure les lexicographes les tiennent pour synonymes. Nous reviendrons sur cette question plus tard. Pour l’heure, nous nous bornerons à signaler que ces verbes, en plus d’avoir une proximité sémantique évidente sont également définis :

- a. en ayant recours à d’autres verbes **quasi-synonymes** exprimant le manque (*miss* ou *need*)

b. **négativement** par rapport à *have*.

Ainsi, *to lack* c'est, plus ou moins, *to want*, du moins dans leurs « sens premier », c'est donc également « *not to have* » (voir sens 2), « *to be without* », « *to be deprived of something* ». Si bien qu'il saute littéralement aux yeux, que l'aire sémantique dont il est question est bien celle du manque, du déficit.

1.6.3 Des gloses à connotation négative

On remarquera également que les gloses proposées montrent que le manque n'est pas seulement dit, ses **effets** sont également commentés. La glose 4a, pour *want* (« *to suffer the want of* ») montre bien qu'il peut s'agir d'un manque qui déclenche une souffrance et le dictionnaire propose comme exemple, le passage suivant :

(10) She wants some one to read to her, and tend on her - she is old, and has no children. She wants a companion, and prefers a girl of your age to one older. Will this suit you? (OED)

On comprend alors qu'il s'agit ici de commenter la situation du sujet *she*, personne âgée dont la situation de manque, de dépendance par rapport à ce dont elle ne dispose pas (la compagnie) **l'affecte négativement** : elle en souffre. Dans le même ordre d'idée, les sous-entrées 5 et 6 pour *lack*, introduisent des lexies à connotation négatives *to find fault with*, *to abuse*, *to depreciate* et un terme comme *lack-grace* ou *want-grace* est clairement un terme négatif puisque le synonyme proposé est *a reprobate*. On voit petit à petit que de la simple mention d'un manque, on peut aller jusqu'à le commenter pour le stigmatiser, le déplorer, etc... On glisse vers le problème de la **valuation** de ses effets. Et, finalement, il peut même être question de chercher à combler ce manque qui pose problème. C'est ce que la sous-entrée 5, consacrée à *want to* met en valeur par la glose, à travers *to wish for* et *want* permet finalement l'expression de quelque chose qui est proche du désir ou du souhait. Ceci n'est pas surprenant au vu des éléments diachroniques considérés précédemment et il faut également souligner que le dictionnaire rend compte de l'usage jusque dans les **connotations** et les **effets pragmatiques** du mot.

2.0.0 Critique de la conception du sens comme acception

2.1.0 Une démarche qui exclut l'ambiguïté

Pour intéressante qu'elle soit, l'idée d'une série de mutations successives par rapport à un sens initial lié au déficit ou au manque, n'en demeure pas moins critiquable. Là encore, l'objection majeure que l'on peut apporter est que les changements de « sens » du verbe *want* ne sont détectables qu'à partir de formes stables et qui ne posent pas de problèmes, autrement dit, encore une fois, les acceptions ou les gloses représentent un consensus par rapport à la signification de tel ou tel énoncé. C'est-à-dire qu'il est impossible de faire la part des choses entre ce qui appartient au sémantisme de *want* en lui-même et ce qui est apporté par tel ou tel environnement co-textuel ou contextuel, car dire que l'on comprend les gloses et leur enchaînement ce n'est pas vraiment dire que l'on a saisi l'apport du verbe, c'est plutôt dire que l'on est capable de l'**interpréter**, plus ou moins bien, selon le contexte et de comprendre qu'il y a quelque chose de commun aux énoncés considérés.

Il existe, en effet, des cas d'ambiguïté, où seule la connaissance des conditions d'énonciation peut nous aider à trancher la bonne interprétation. Considérons l'énoncé suivant:

(11) Soren is sick and sick people want to get well. (entendu dans *Star Trek*)

A première vue, on pourrait le comprendre, comme l'expression, bien naturelle de la volonté ou du désir qu'a Soren, comme tout malade de se porter mieux (glose en *desire*). Le problème c'est que cet énoncé est prononcé par la directrice d'un centre de rééducation politique et que c'est l'énonciatrice qui assimile Soren aux *sick people*. Le contexte énonciatif contraint donc fortement une interprétation de type *require* mais l'ambiguïté introduite par *want* permet précisément de présenter cet impératif également comme souhaitable, ou désirable, pour le sujet grammatical du verbe. Ce problème est lié aux effets pragmatiques induits par l'usage du discours indirect libre et nous y reviendrons plus tard. En fait, le contexte appelle même une interprétation de type **déontique**, où une contrainte forte semble émaner de l'énonciateur et l'on aurait quelque chose proche de « *Sick people shall get well, believe me* ». On remarquera que les dictionnaires ne répertorient pas cet emploi de type déontique et qui s'apparente à l'expression du conseil ou de la menace. On rapprochera (11) d'un énoncé comme :

(12) You want to say sorry ! (entendu dans *Eastenders*)

Il faudrait en préciser le contexte. Une personne vient d'en bousculer une autre et celle-ci exprime son mécontentement par l'énoncé précédent. Pourtant, le fautif, n'a aucune intention de se soumettre aux convenances sociales. La notion dominante dans cette énoncé tient en effet de la requête, du passage obligé, c'est-à-dire plus généralement de la contrainte et non pas de la volonté. Ce type d'emploi est très courant dans la langue parlée et l'on citera l'exemple suivant à la troisième personne, tiré de la même source d'anglais oral :

(13) That man wants to learn some manners. (entendu dans *Eastenders*). (Après que l'énonciateur a été bousculé)

Ce qui est intéressant, pour le moment, c'est que ces interprétations déontiques et les autres **co-existent** en - ou grâce à - *want* et sont rendues possibles précisément par ce que ce verbe permet d'ambiguïté. Il apparaît donc que le problème lié à l'usage d'un verbe quasi-synonyme dans les gloses réside en ce qu'il **amalgame** ce que le verbe apporte en propre et des effets de sens apportés par la situation d'énonciation.

2.2.0 Problématique du sens et de la signification

A ce stade de l'exposé, on peut rapprocher les considérations précédentes de la dichotomie **sens** versus **signification**, telle qu'on la trouve par exemple chez F. Rastier, qui écrit :

« Deux problématiques nous paraissent dominer la tradition épistémologique des sciences du langage en Occident. Elles correspondent à deux préconceptions du langage : comme moyen de représentation ou comme moyen de communication. En bref, la première définit le sens comme une relation entre le sujet et l'objet, la seconde comme une relation entre sujets ». (Rastier (1999 : 1))

Dans cette optique, la « **signification** » est une propriété « assignée aux signes », ce qui correspondrait au sens tel qu'il est compris par le lexicographe, lui qui s'intéresse avant tout à l'unité formelle qu'est la lexie :

« Convenons que la signification est une propriété assignée aux signes, et le sens une "propriété" des textes. La notion transitoire de contexte peut servir à opposer ces deux problématiques. Si l'on approfondit la distinction entre sens et signification, un signe, du moins quand il est isolé, n'a pas de sens, et un texte n'a pas de signification. La

signification résulte en effet d'un processus de décontextualisation, comme on le voit en sémantique lexicale et en terminologie : d'où son enjeu ontologique, puisque traditionnellement on caractérise l'Être par son identité à soi. En revanche, le sens suppose une contextualisation maximale aussi bien par la langue (le contexte, c'est tout le texte) que par la situation (qui se définit par une histoire et une culture, au-delà du *hic et nunc* seul considéré par la pragmatique). Aussi, alors que la signification est traditionnellement présentée comme une relation, le sens peut être représenté comme un parcours. » (*Ibid* : 2)

Ce qui permet d'associer signification et lexicographie, c'est bien la décontextualisation que l'on peut associer à l'entrée de dictionnaire, il s'agit donc d'une forme de **réductionnisme**.

Le « **sens** », au contraire, n'est saisissable que par la prise en compte d'éléments contextuels de plus en plus fins, qu'il appartient aux théories linguistiques d'évaluer, de hiérarchiser, d'intégrer, voire d'exclure de leur appareil théorique, d'où une démarche **non-réductionniste**.

Cette dichotomie nous sera utile en ce qu'elle nous permettra de mettre en lumière différents aspects des descriptions sémantiques qui ont été formulées pour le verbe *want*.

Il nous semble, par ailleurs, que les différents courants linguistiques articulent différemment les tensions générées par ces **deux pôles** et c'est la raison pour laquelle la discipline dite **sémantique** peut-être ramenée à quatre paradigmes, quatre « attitudes théoriques » par rapport au sens et à la signification. Ces distinctions nous permettront de porter un regard épistémologique critique sur les théories que nous rencontrerons dans cette étude.

3.0.0 Les quatre paradigmes de la sémantique

Nous reprendrons d'abord les trois paradigmes identifiés par F. Rastier (1991) et nous les compléterons par un quatrième paradigme tiré de G. Kleiber (1999).

3.1.0 Le paradigme « référentiel »

Il s'agit d'une attitude théorique qui met plutôt l'accent sur la **signification** telle qu'elle a été envisagée *supra*. C'est une démarche centrée sur le **signe** et où celui-ci est pris comme **symbole** en référence à la **réalité mondaine**. Il s'agit de mettre en avant les liens qui unissent les langues et les choses, d'où sa pertinence pour décrire la lexicographie. La

référence au monde n'est cependant pas directe et le signe est vu comme le médiateur de ce renvoi au réel à partir de « la triade Aristotélicienne » qui articule : **signe**, **concept** et **réfèrent**. On en retrouve un avatar chez J. Fodor qui introduit la notion de « mentalais » (« *mentalese* ») en lieu et place du concept, c'est-à-dire une sorte de langue mentale universelle dont la fonction est de « traduire » les énoncés produits dans les langues naturelles (qui sont ainsi comparables au signe chez Aristote) et qui réfèrent en fin de compte à la réalité. Ces liens sont de nature complexe, sociologiquement et culturellement marqués, comme l'a montré H. Putnam (1975) dans sa célèbre « expérience de pensée » des « Terres Jumelles » où l'on voit qu'il s'agit en fait de poser le problème philosophique de la **représentation**. Putnam imagine une Terre Jumelle où le signe *water*, dans une langue jumelle de l'anglais, désignerait une réalité chimique notée XYZ et différente de H₂O mais qui par ailleurs aurait toutes les propriétés de l'eau que nous connaissons sur notre Terre. Le locuteur terrien et son jumeau veulent-ils dire la même chose quand ils emploient le mot *water* ? D'où le titre de l'article : « *The meaning of meaning* ». Ce qui revient à demander : dans quelle mesure le sens est-il tributaire du réfèrent ? Que se passe-t-il lorsque la *conception* de ce réfèrent change ? Putnam soutient que le sens ne varie pas : *water* désigne la même réalité avant et après l'invention de la chimie, c'est-à-dire, que l'on soit capable ou non d'analyser la structure atomique de l'eau. Il en va de même pour l'or qui n'est pas perçu de la même façon pour le joaillier, le chimiste ou le commun des mortels. Si ceux-ci *signifient* (« *mean* ») la même chose quand ils utilisent le mot *gold* et que ce mot peut renvoyer tout à la fois à leurs diverses expériences de cette réalité, c'est qu'il existe selon H. Putnam une « division du travail linguistique » (« *a division of linguistic labour* ») qui permet à toutes ces définitions de se compléter et qu'il n'est pas absolument nécessaire que le quidam connaisse la formule chimique ou les propriétés de ce métal pour y référer. Le savoir apporté par différents corps de spécialistes va néanmoins finir par influencer les représentations collectives. C'est tout cela que le mot *gold* représente.

Ce paradigme de la sémantique et parfois appelé « théorie classique », notamment par les chercheurs qui travaillent dans le cadre de la sémantique du prototype (voir en particulier G. Lakoff (1987) pour une approche critique). On parle parfois de « paradigme vériconditionnel » puisque l'idée principale est que les mots réfèrent à la réalité en y *renvoyant*. Une entité X est un *chien* si et seulement si il s'agit d'un animal, d'un mammifère, possédant une queue, vivant dans une niche, etc... Il s'agit donc de **remplir** le signifiant de **traits sémantiques**. Le terme « vériconditionnel » fait le lien avec la logique classique à

travers la notion de *conditions nécessaires et suffisantes* ou CNS. C'est ce qu'avait proposé R. Martin (1992 (1983)), par exemple, pour rendre compte du fait que deux sens contradictoires (le vainqueur d'Austerlitz / le vaincu de Waterloo) puissent renvoyer à un seul référent (Napoléon) en proposant une « logique du sens ». On peut en fait faire remonter cette problématique à la philosophie du langage, notamment à l'article « Sens et dénotation » de G. Frege, paru en 1892 et repris dans Frege (1971), où il s'agit d'aborder une triade signe / sens / dénotation sous l'angle privilégié de la dénotation, de la référence : « Le lien régulier entre le signe, son sens, et sa dénotation, est tel qu'au signe correspond un sens déterminé et au sens une dénotation déterminée tandis qu'une seule dénotation est susceptible de plus d'un signe. » (p. 104)¹².

Ces approches, qui mettent en avant la référence, ont été critiquées précisément parce qu'elles prétendent que les mots *pointent* vers le réel, ou l'**extralinguistique**. F. Rastier ou G. Kleiber ont montré qu'elles introduisaient en fait de l'**ontologie** dans le linguistique. Ce dernier l'exprime dans un passage non dénué d'humour. Il s'agit de dire que le mot possède un double statut, du côté de la réalité mondaine et du côté du système linguistique, le linguistique n'ayant pas un statut privilégié :

« L'élément décisif dans la référence, c'est qu'elle nous mène au dehors du langage. Et que cet au-dehors soit fortement organisé, *structuré* par le langage lui-même, n'autorise pas pour autant à dire qu'il ne s'agit que d'un objet linguistique. Même si c'est le langage qui contribue à un engagement ontologique, l'ontologie qui se trouve ainsi engagée est envisagée comme extralinguistique. L'erreur souvent commise en ce domaine est de conférer aux entités le statut de l'instrument qui les a isolées ou créées. Il ne viendrait pourtant à l'esprit de personne de penser qu'une entité désignée par ostension est de nature gestuelle, qu'une pomme, parce qu'elle a été montrée par mon index, n'est qu'un doigt tendu. Il en va de même d'une certaine manière pour le langage. Ce n'est pas parce que tel ou tel aspect ou élément du langage impose l'existence de telle ou telle entité que cette entité est une entité linguistique. » (Kleiber (1999 : 28))

Par ailleurs, comme nous l'avons signalé, les tenants de la Sémantique du Prototype, qui est au cœur de la grammaire cognitive, se sont opposés à cette théorie dite « classique » ou « **objectiviste** », selon les termes de G. Lakoff. Nous montrerons pourtant plus bas que les

¹² L'exemple célèbre que donne G. Frege (1971 : 103) est le suivant : « La dénotation d'« étoile du soir » et d'« étoile du matin » serait la même, mais leur sens serait différent », car il s'agit bien de nommer différemment une seule et même réalité : la planète Vénus.

solutions proposées par ces chercheurs reposent sur des prémisses qui sont parfois discutables, et même parfois proches de ce qu'ils cherchaient à remettre en question.

3.2.0 Le paradigme « inférentiel »

Dans ce paradigme, qui emprunte à la pragmatique, l'unité lexicale est vue comme une prémisses ou l'aboutissement d'une **inférence**. Le sens d'un mot intègre donc une dimension **intersubjective**. Si l'on pouvait dire que le paradigme référentiel était en quelque sorte horizontal (chaque unité lexicale possédant un sens discret à côté d'autres unités) et statique, le paradigme référentiel serait, quant à lui, plutôt horizontal et dynamique.

Au niveau de l'énoncé, « *I'm cold* », peut signifier « *Please close the door* » ou « *I want an apple* » peut signifier « *Give me one* », entre autres.

Au niveau lexical, nous verrons à partir de l'analyse de certaines des gloses données pour *want*, dans notre chapitre suivant, que c'est ce paradigme qui est, en réalité, parfois pertinent dans des cas où ces dernières semblent pourtant renvoyer au « domaine d'application » du mot.

3.3.0 Le paradigme « différentiel »

C'est l'approche défendue, entre autres, par Rastier. L'objectif avoué est d'éviter le renvoi à la référence, c'est-à-dire à l'extralinguistique. Dans cette optique qui se réclame de Saussure, c'est la notion de **valeur** qui est la notion centrale :

« i) la valeur est la véritable réalité des unités linguistiques ; ii) elle est déterminée par la position des unités dans le système (donc par les différences) ; iii) rien ne préexiste à la détermination de la valeur par le système : il n'y a pas d'idées préétablies, et rien n'est distinct avant l'apparition de la langue. » (Rastier (1991 :102)

On aura remarqué l'importance de la notion de **système** dans la citation qui précède : la langue n'est pas une juxtaposition de contenus sémantiques mais un ensemble **structuré** qui articule une série d'**oppositions**. Cette approche met donc l'accent sur l'intégration verticale du sens et « il faut alors admettre que le contenu du signe n'est pas un concept universel mais un signifié relatif à une langue » (*Ibid* :102). La référence à Saussure à travers le concept de **signifié** permet précisément d'éviter la référence directe au réel : tout mot s'oppose à d'autres par des traits sémantiques ou **sèmes** que le linguiste doit faire ressortir afin d'explicitier la **répartition** du sens entre les différents signifiés d'une langue. Celle-ci intègre différents **signifiants** que l'on peut à la fois rapprocher et opposer. A l'universalisme

présupposé par les défenseurs du paradigme référentiel, les promoteurs de la sémantique différentielle opposent, en quelque sorte, l'**arbitraire du signe** et l'intégration de celui-ci dans chaque langue vue comme un système d'oppositions particulier. C'est la structure du système plus que le contenu des unités qui est au centre de l'analyse et c'est la raison pour laquelle elle est fondamentalement de type **structuraliste**.

Nous reviendrons sur ce paradigme et la question de son éventuelle application à *want* au chapitre suivant.

3.4.0 Le paradigme « instructionnel »

C'est à G. Kleiber (1999) que nous empruntons l'étiquette utilisée ici. Elle renvoie en fait à une sémantique linguistique qui ne voit plus le sens comme un donné mais comme un **construit**. Ceci est exprimé de façon particulièrement claire dans le passage suivant où Kleiber dégage deux caractéristiques principales de ce type d'approche (nous soulignons):

« Premièrement, ce sens, quel que soit son contenu exact, est vu comme un certain type d'instruction dépendant de l'expression en question. Des marqueurs tels que les connecteurs par exemple, auront pour sens une **instruction qui dit comment construire la relation sémantique** entre les unités lexicales ou structures connectées sans avoir eux-mêmes le sens de cette relation. [...] Le deuxième dénominateur commun de ce sens instructionnel est que **ni la paraphrase** utilisée pour l'expliquer **ni le résultat sémantique** de l'instruction auquel il donne lieu **ne peuvent être tenus pour être ce sens** » (*Ibid* : 40)

L'unité lexicale est donc conçue comme un programme de sens : il s'agit plus ou moins en fait d'étendre le concept d'**opérateur** de la linguistique énonciative et de résorber ainsi la dichotomie « mots outils » versus « mots lexicaux » ou « mots pleins ». Le sens d'une unité est le résultat d'un **calcul** à partir du programme de sens de cet opérateur. Ce qui est essentiel c'est que ce paradigme vise explicitement à aller au-delà de la polysémie apparente pour dégager ce programme de sens appelé, « valeur fondamentale » à la suite de G. Guillaume, « forme schématique » chez A. Culioli, ou encore parfois, « invariant ».

Kleiber résume cette approche la manière suivante :

« [...] le sens subsiste en quelque sorte comme faisceau de propriétés que doit posséder une entité de la réalité pour pouvoir être désignée par l'expression en question, mais il ne semble plus avoir de correspondant univoque référentiel ou, si l'on préfère, il correspond à plusieurs catégories d'objets et ne constitue donc plus une description immédiate d'un objet. Il reste néanmoins « descriptif » en ce que les

différents types de référents doivent satisfaire à la définition la plus abstraite formulée. » (*Ibid* : 41)

Nous remarquons alors que la citation qui précède sous-entend l'existence d'une **tension permanente entre une définition abstraite et plusieurs catégories d'objets**. Ceci nous amènera, dans notre deuxième partie, à la fois à considérer cette notion de « **forme schématique** » mais aussi à revenir sur **la sémantique du prototype** dont l'objet a précisément été de réfléchir à la catégorisation des objets et des entités linguistiques.

Cette deuxième partie posera donc les notions qui, *in fine*, nous permettra de développer notre propre proposition pour *want* dans nos parties trois et quatre.

Chapitre Deux – Les gloses et les paradigmes « inférentiel » et « différentiel »

1.0.0. Gloses, considérations pragmatiques et situation énonciative

1.1.0 Le « domaine d'application » est-il un concept linguistique ?

Lorsque nous nous sommes intéressé aux gloses de l'OED nous avons émis l'idée que les lexicographes laissent entendre que chaque sous-entrée est nuancée et affinée par le « **domaine d'application** » caractéristique de l'énoncé qu'elle décrit. J. Tournier (1993: 114) introduit cette notion pour rendre compte du fait que « *eliminate* n'a pas le même contenu en physiologie et en algèbre ». Ainsi, dans les gloses « *to fall short of a certain amount* » et « *to be lacking to complete a certain total or achieve a result* », *amount* semblait entretenir des affinités avec le domaine monétaire alors que *total* semblait renvoyer à une réalité plus large. Nous voudrions revenir sur ce point et montrer que ces gloses, qui font apparaître un nom, ne sont qu'un **moyen** métalinguistique **commode** de synthétiser certains aspects de l'énoncé, à savoir d'autres éléments co- et con-textuels que le simple « domaine d'application ». En réalité, dans le cas qui nous intéresse, le **type de discours** mis en jeu apparaît en fait comme essentiel¹³. Nous allons donc essayer de montrer que certaines des gloses de l'OED appartiennent en fait au **paradigme inférentiel**.

Comment, en effet, justifier la différence de traitement entre les énoncés ?

(1) There only wanted such a spark to force a blaze. (OED)

(2) There wanted not reasons in the Cabinet of Charles for placing the navy on a respectable footing. (OED)

¹³ L'expression « type de discours » souligne donc les aspects argumentatifs et énonciatifs du contexte alors que « domaine » ou « champ d'application », insiste davantage sur sa dimension référentielle.

Les deux énoncés font appel à une construction impersonnelle en *there* et *want*, suivis de l'objet qui fait défaut dans la situation. Les précisions données par l'OED ne sont pas d'un grand secours « *To be lacking or missing [...] in quantity or degree* » pour (2) et « *To be lacking to complete a certain total or achieve a result* » pour (1).

La différence paraît en fait tenir aux intentions discursives liées aux énoncés proposés. L'énoncé (2) semble être une **justification a posteriori** des décisions du gouvernement de Charles (il possède une teinte plus justificative, portant sur **un** « **dire** » apporté par la tournure *for +V-ing*) alors que l'énoncé (1) est perçu comme impliquant une certaine visée débouchant sur un résultat (« *result* ») par les rédacteurs de l'OED et possède une **dimension prospective** due en grande partie à *to* dans le syntagme *to force a blaze* (il prend alors une coloration explicative et porte sur **un** « **faire** »). Si bien que le choix opéré de rendre compte de (1) et de (2) par des gloses différentes ne peut reposer uniquement sur une distinction *amount-degree / total* pris comme des manifestations du « domaine d'application », car cette notion renvoie en fait plus à de l'extralinguistique qu'à du linguistique. En réalité, la raison même du choix de ces substantifs peut être justifiée différemment : ils permettent de rendre compte des implications discursives des énoncés considérés. Elles ne sont peut-être qu'un moyen **de réduire le contexte énonciatif à des considérations quantitatives concrètes**. Or, la notion large de quantité se laisse facilement appréhender à travers une réalité monétaire. C'est pourquoi les gloses parlent de *sums of money*. D'autre part, la référence à l'extralinguistique ne saurait être plus concrète à travers le mot *amount*.

En réalité ce terme peut servir de point de départ à d'autres gloses plus ou moins abstraites et reposant elles aussi sur cette notion de quantité : « *There were a lot of reasons for Charles placing the navy on respectable footing* » ou, dans un français familier mais évocateur : « il y avait tout un tas de raisons pour que Charles... » Il en ressort que les lexicographes ont considéré cette dimension quantitative suffisamment saillante dans ces énoncés pour la faire ressortir dans leurs gloses et utiliser *amount* et *total*. Ils sont presque concevables comme des méta-termes, en tout cas comme des termes concrets qui peuvent *implicitement* rendre compte de contextes plus larges, puisqu'une glose de dictionnaire est une abstraction transférable. Parler de « domaine d'application » est pertinent et pointe du côté de la réalité mais peut-on faire ressortir, l'autre aspect du « double-statut » du mot et justifier le choix de ces termes à partir de considérations plus proprement linguistiques ?

2.0.0 Statut assertif et type de discours : deux énoncés, deux façons de présenter un rapport causal

Ainsi, dans les deux cas, *want* apparaît dans des constructions en *there* qui servent à construire des occurrences de *sparks* et de *reasons*, complétées respectivement par *to force a blaze* et *for placing the navy...* Il s'agit avec *want*, si l'on admet qu'il marque un manque, d'une sorte de **prédication de non-existence** du référent d'un GN dont le noyau est spécifié par un élément donné sur sa droite. Nous avons affaire, pour ce dernier à deux constructions différentes : l'une en *to + V* et l'autre en *for + nominalisation*. Le statut informationnel est différent pour ces deux propositions puisque l'ensemble *for + V-ing* est préconstruit ou **thématique** alors que *to* annonce un construit **rhématique**. Considérons les relations prédicatives sous-jacentes :

(1) There / want a spark	(someone) / force a blaze
(2) There / not want reasons (=there / be reasons)	the cabinet of Charles / place the navy on respectable footing

Nous avons en fait réécrit la relation prédicative en (2), car si l'analyse des lexicographes est correcte, la négation d'une absence équivaut à une présence. On peut donc passer de la proposition *there wanted not reasons* en *there were reasons*, ce qui fait de la première une sorte de **prédication d'existence par négation**.

Nous nous inspirons ici des travaux de G. Deléchelle (1983, 1989) en assimilant ces énoncés à des énoncés de nature causale. Selon ce linguiste, il existe trois types de rapport causal entre propositions : le rapport **explicatif**, le rapport **justificatif** et le rapport **rectificatif**. Un repérage causal étant foncièrement basé sur une opération de **différenciation** entre les propositions, (elles ont pour contenu deux événements distincts entrant dans un rapport de consécution tel que la cause précède l'effet) mais également sur une opération d'**identification** (les deux événements doivent entretenir une certaine relation de concomitance, avoir quelque chose en commun pour que l'un déclenche l'autre).

2.1.0 Un énoncé explicatif en *want*

Le schéma suivant adopte une démarche onomasiologique et vise à rendre compte du caractère explicatif de l'énoncé (1), et qui correspond au cas le plus simple, l'ordre de surface reflétant l'enchaînement chronologique attendu dans l'extralinguistique. Nous tenterons d'expliquer pourquoi le substantif *total* apparaît dans la glose donnée :

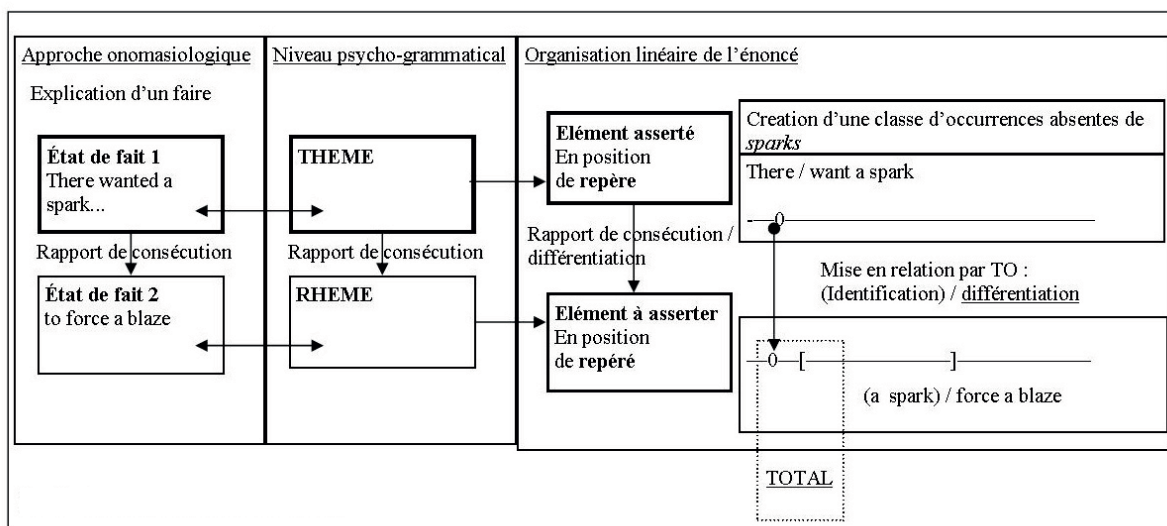


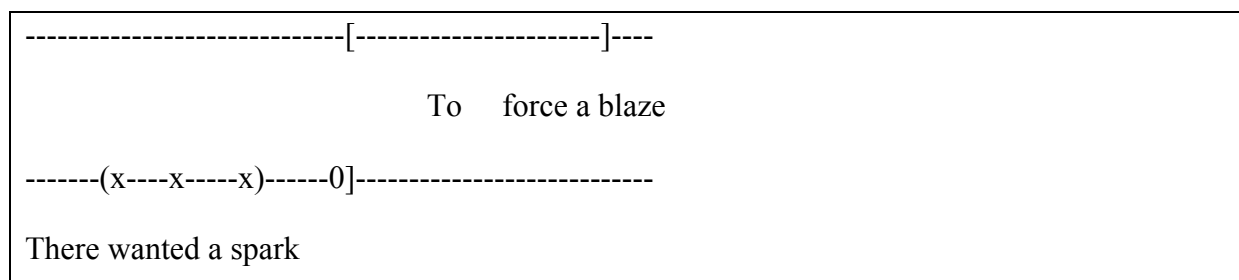
Fig. 1. La glose en *total*, un énoncé explicatif

Nous partons de l'idée que dans l'énoncé (1) l'énonciateur cherche à expliquer un état de fait 2, à partir d'un état de fait 1 et c'est pourquoi nous avons rendu celui-ci saillant sur notre schéma. Il existe, avant la verbalisation, un rapport de différenciation / consécution entre les deux événements qui sont donnés comme distincts mais on peut noter que l'énonciateur les rapproche dans son esprit afin de dire que l'un est la cause de l'autre, il s'agit d'un rapport d'identification / concomitance qui préexiste certainement à la mise en mot, bien qu'il ne soit pas spécialement mis en valeur. Au niveau psycho-grammatical¹⁴, le premier état de fait (*There wanted a spark*) est thématique, alors que le second (*to force a blaze*) est rhématique. L'existence de l'étincelle est pensée comme existant préalablement à celle de l'incendie qu'elle est censée déclencher. La structuration de la chaîne linéaire va

¹⁴ Ce terme est dû à J.-R. Lapaire et W. Rotgé et désigne le « travail psychique et linguistique » de l'énonciateur, un « travail mental qui varie en complexité » (1991 : 32). Cette formulation permet de comprendre que certaines opérations exploitent un travail mental « élémentaire et fondateur », ce qui correspond à saisie rhématique Adamczewskienne alors que d'autres en constituent le « dépassement », dans une saisie thématique.

permettre de faire se succéder deux propositions correspondant à ces états de faits, il y a donc une certaine iconicité discursive, qui correspond à un schéma causal de type explicatif. Le thème est alors placé en position de repère de l'énoncé alors que le rhème apparaît en position de repéré. Comme le thème et le repère coïncident, on peut donc dire qu'il s'agit d'un repère constitutif qui va permettre d'envisager le repéré que constitue la proposition introduite par *to*, et c'est ainsi que se succèdent une forme stable et une forme à stabiliser. L'ordre de surface, d'une part, introduit un premier type de repérage de type différenciation / consécution entre les contenus des propositions. D'autre part, le fait que nous ayons affaire à une forme non-finie dans le repéré **renforce cette relation de différenciation** mais il faut également noter qu'il s'agit d'une forme dépendante, qui sert de complément du nom à *spark* dont elle dépend pour sa détermination qualitative, ce qu'indique *to* : nous considérons en effet qu'il s'agit d'une proposition relative infinitive. La prédication d'existence particulière induite par la relation (*there / want a spark*), permet de poser une « occurrence absente » de *spark* dans la situation (symbolisée par 0 dans notre schéma). La mise en relation au moyen de *to*, indique que cette occurrence absente fournit potentiellement la détermination quantitative minimale mais nécessaire à la validation du prédicat *force a blaze*. Cette occurrence de *spark* est bel et bien absente, même si elle est ramenée par identification à la borne de gauche du procès *force à blaze*. Pourtant, la présence de *to* indique que l'occurrence et la borne ne sauraient coïncider, et que l'assertion du prédicat reste en suspens. Par définition, cette étincelle manquante ne peut être considérée, dans l'extralinguistique, comme le sujet qui permettrait potentiellement de valider la relation prédicative, même si elle l'est sur le plan linguistique.

Le repérage de cette occurrence absente permet d'envisager un second intervalle dont la borne de droite ne peut correspondre à la borne de gauche de celui défini par *force a blaze* dont il est absolument disjoint. Notons que ce second intervalle reste lui-même incomplet car sa borne gauche n'est pas prise en compte. C'est ainsi que l'énoncé (1) peut signifier : « *There wanted yet another spark to force a blaze* » ou « *There wanted at least one spark to force a blaze* » :



On comprend alors qu'il s'agisse d'un énoncé de type **causal-explicatif** : l'évènement n'a pas eu lieu **car** les conditions de sa réalisation n'étaient pas réunies. Et l'on comprend que la glose en *total* soit adéquate. Le total, c'est avant tout, la **prise en compte du produit de la somme**, la borne de droite de l'intervalle, sans que l'on s'intéresse particulièrement à l'opération en elle-même. C'est ce que symbolisent les pointillés de la figure 1 ci-dessus. Ainsi, dans l'énoncé (1), l'existence de l'étincelle manquante serait comparable à une masse critique correspondant à cette borne de droite et susceptible de déclencher la validation du deuxième procès, *to force a blaze*, dans un rapport causal de type explicatif, c'est-à-dire dans un rapport où c'est la différenciation entre les évènements qui est mise en valeur, donnée comme saillante, au détriment de l'identification.

2.2.0 Un énoncé justificatif en *want*

En ce qui concerne l'énoncé (2), nous partirons de l'idée que l'énonciateur cherche à justifier un état de fait 2 qui constitue un « dire » (voir la saillance sur le schéma), à partir d'un état de fait 1.

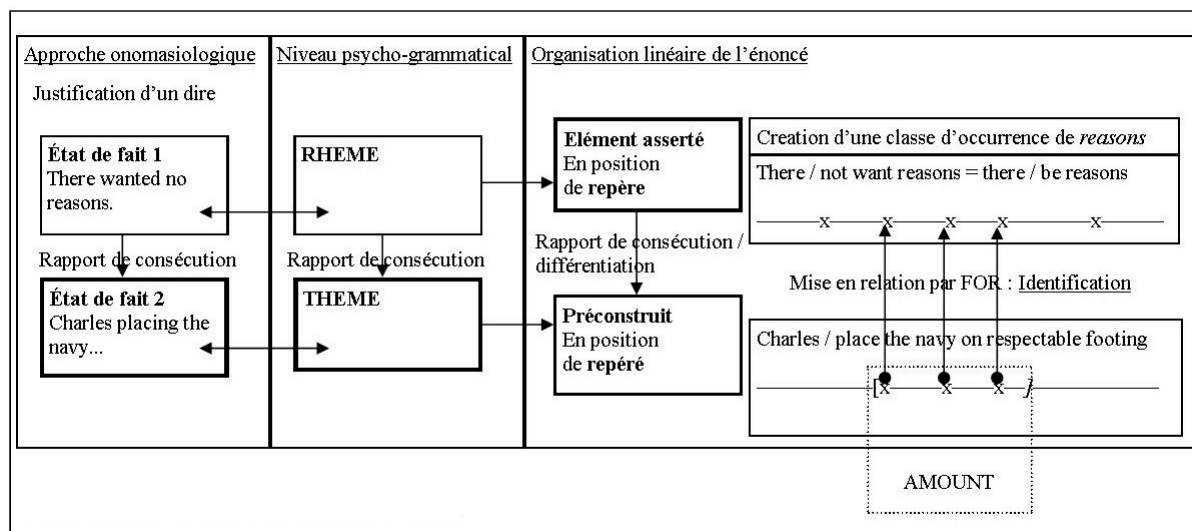


Fig. 2. La glose en *amount*, un énoncé justificatif

Au niveau psycho-grammatical, le fait 2, une donnée de nature historique à justifier, est envisagé comme un **préconstruit**, ce n'est que secondairement qu'il est lié à l'état de fait 1, l'élément rhématique. Pour présenter l'un comme la cause de l'autre, il faut pouvoir penser

un rapport de consécution partant de 1 pour aller vers 2, ce qui explique que lors de la verbalisation tout s'inverse et que l'élément rhématique asserté apparaisse en position de repère. Linéairement, il *semble construire* le contenu de *for placing*.... La chaîne du discours force en effet un rapport de consécution / différenciation en surface. Cependant, le deuxième terme a un statut thématique, même si dans la chaîne de l'énoncé il se donne comme le repéré. En d'autres termes, repère et thème ne coïncident pas et le repère *There wanted not reasons*, n'est pas repère constitutif de l'énoncé, il ne fait que construire des occurrences de *reasons* que la deuxième proposition, au contenu déjà acquis, va venir **spécifier**. Il existe, parallèlement à l'ordre linéaire, une certaine relation de concomitance entre elles, puisque l'état de fait 2 ne dépend pas de 1 pour sa construction et que leur réunion dans l'énoncé grâce à *for* superpose un deuxième repérage de type identification. A l'orientation gauche-droite (de 1 vers 2) imposée par la surface, s'ajoute donc une orientation psycho-grammaticale droite-gauche (de 2 vers 1) dont les marqueurs *for* et *-ing* constituent la trace dans l'énoncé.

La première proposition va prédiquer l'existence d'occurrences de *reasons* qui peuvent *potentiellement* soit amener, soit accompagner, la *donnée* historique *Charles placing the navy*... Ceci est dû au repérage de type consécution / différenciation forcé par la surface. Cependant cette donnée historique est préconstruite et contient potentiellement les causes qui l'ont déclenchée. Le repérage de type concomitance / identification va permettre d'identifier certaines des causes, des *reasons*, posées dans la proposition préconstruite aux *reasons* posées dans la première proposition. C'est pourquoi on peut parler de valeur **justificative** de l'énoncé. Cette fois-ci c'est l'opération d'**identification** qui est mise en avant, ce que symbolisent les flèches qui relient les intervalles de notre schéma.

Le choix du nom *amount* dans la glose s'explique alors : considérer le montant de quelque chose, c'est non seulement prendre en compte le produit de la somme, mais c'est aussi prendre en compte **l'opération elle-même**. C'est ce que marquent les pointillés de la figure 2. **Le nom *amount* construit donc un intervalle, borné à gauche et à droite**, et c'est cette propriété qui est exploitée dans la glose car elle rend bien compte du fait que le préconstruit va délimiter, par identification, une portion de « raisons valables » ou de « bonnes raisons » par rapport aux actions de Charles, ceci parmi les occurrences de *reasons* possibles.

--X---X---X---X---X--- There were reasons -----[-----]----- Charles placing the navy.
--

Les implications des deux démarches mentales codées par les noms *amount* et *total* sont différentes et sont un moyen pratique de subsumer des considérations qui dépassent le simple domaine d'application du verbe *want*. En d'autres termes, les deux substantifs figent la composante énonciative de la situation (notamment à travers sa dimension argumentative) de sorte que ces deux termes associés aux verbes contenus dans les gloses sont compatibles avec *want*, mais ne le définissent pas réellement. Autrement dit, **l'extralinguistique a pour fonction de coder dans la glose d'autres aspects, plus proprement linguistiques, de l'énoncé.** Le « sens » de *want*, est assimilé aux inférences, aux **repérages discursifs entre des propositions au sein d'un énoncé**, ce qui place ces gloses dans le **paradigme inférentiel**.

2.3.0 Gloses et connotations : les rapports Sujet / Objet

2.3.1 Un Sujet affecté par le manque

Nous avons noté au chapitre précédent que les verbes quasi-synonymes de *want*, apportent une sorte de « petit plus sémantique ». Ainsi *want* est beaucoup plus neutre que *lack*, *fail* ou *miss*, par exemple, pour prendre la famille des verbes signifiant le manque et qui introduisent des connotations négatives. On retrouve néanmoins ce type de connotation, à l'intérieur des gloses, dans les expressions « *to be deprived of*, *to be destitute of* », qui disent en fait un certain **état qualitatif** du sujet évalué négativement. Ceci est manifeste dans une glose comme « *to suffer the want of* ». Ce que nous dit cette dernière, de par sa forme même, est intéressant. *Want* nominalisé est ici objet du verbe *suffer* et c'est précisément ce dernier qui est porteur de la connotation négative de l'ensemble. C'est lui qui semble réellement introduire du détrimental pour le sujet, laissant à *want* le soin de coder le manque de façon plus neutre. C'est-à-dire que la glose en elle-même n'attribue pas l'entière responsabilité de la connotation à l'unité verbale. D'abord parce qu'il faut **un sujet siège** pour souffrir (*suffer* oriente plus nettement à gauche que *want* dont les emplois intransitifs sont obsolètes) et ensuite parce qu'il faut un **objet cause de souffrance** à droite (instancié ou non). Ici, ce dont souffre le sujet c'est d'une absence, et la raison pour laquelle le verbe *suffer* apparaît dans la

glose, c'est qu'il met en valeur un état du sujet, ce qu'il partage avec le sujet de nombreux énoncés en *want*. La construction *suffer the want of* dit en substance : « *want* / le manque constaté, cause souffrance pour le sujet », mais elle ne fait que braquer le projecteur sur un état particulier de celui-ci, sans traiter du rôle de l'objet manquant dans cette souffrance, sans dire comment le sujet lui-même appréhende ou conçoit *a priori* l'objet comme différent ou non de lui-même (et jusqu'à quel point), et sans rien dire de la mise en relation particulière que permet le verbe *want*. La glose met pourtant bien en valeur le fait que l'état du sujet est imputable à la non-présence de l'objet dans la situation d'énonciation. Vu de cette façon, cette « souffrance » est l'aboutissement d'une **inférence**.

Le terme *suffer* n'est pas forcément à prendre au pied de la lettre, il peut éventuellement simplement marquer que le sujet est affecté par le manque comme dans l'exemple suivant tiré de l'OED, le donnant comme **sujet siège** d'un état positif :

(3) But that was his misfortune, as he wanted not for perseverance, cunning, or cold blood, the three grand characteristics of a Scotchman. (OED)

La définition que le NOAD donne à ce terme place d'ailleurs les termes négatifs entre parenthèses (« *experience or be subjected to (something bad or unpleasant)* »). En fait la négation de *want* nie ici le fait que le sujet soit **affecté** négativement par l'absence de certaines qualités, ce qui lui confère donc, en retour, ces attributs valués très positivement : « *Three grand characteristics* ». Nous entrevoyons que *want* construit en synchronie la valuation positive de son objet.

2.3.2 Un objet valué positivement

Par ailleurs, les gloses nous parlent d'« *object* » lorsqu'elles rendent compte de l'emploi « *to fail to have, or get* ». Ce type d'emploi est maintenant rare ou obsolète sauf lorsque l'objet est valué positivement : « *Now rare, exc. with object a desirable quality or attribute* ». En d'autres termes, *want* ne marque plus le manque que lorsqu'il est *associé à un objet* jugé désirable par le sujet ou l'énonciateur. C'est par **effet d'empathie** que l'énonciateur détecte du détrimental, à partir de ce qu'il sait ou pense savoir et du sujet et de l'objet. Nous utilisons, pour le moment le mot « empathie » dans son sens banal et non linguistique. Nous essaierons de lui donner un contenu linguistique et de le rattacher à des phénomènes plus généraux dans notre troisième partie. Mais, gloser par *suffer*, c'est d'une

certaine manière gommer ce « **cheminement empathique** »¹⁵ de l'objet au sujet et présenter la souffrance comme un donné, comme quelque chose de plus ou moins interne au sujet, par une sorte d'opacification de la construction. Dans les énoncés suivants, qui illustrent la sous-entrée en question (2a), c'est bien l'objet valué positivement introduit par *want* qui permet les jugements négatifs appliqués au sujet (nous soulignons leurs matérialisations contextuelles) :

(4) Full wofull is the householde That wantys a woman. (OED)

(5) We haue all sinned and want the glory whiche before God is allowed. (OED)

Là encore, le verbe quasi-synonyme n'est pas un équivalent réel de *want*, il synthétise une connotation qui est en fait attribuable à l'ensemble de l'énoncé. C'est la totalité de celui-ci dans toutes ses dimensions (prédicatives, énonciatives et notionnelles) qui permet de faire le départ entre l'acception *desire* et *suffer the want* qui sont deux facettes sémantiques du même verbe qui apparaît alors comme une sorte d'**hyperonyme** permettant à l'énonciateur de mettre en valeur l'une ou l'autre de ces facettes, codable explicitement par d'autres lexies comme en (6) et (7) :

(6) **Desire** : Blücher wanted to hang or shoot Napoleon as an outlaw and monster. (OED)

(7) **Suffer the want** : The Library of Petrarch wanted the *Divine Comedy*, until Boccaccio sent it decorated with gold. (OED)

D'une certaine façon, ce dernier énoncé montre bien que la glose en *suffer*, appartient effectivement au **paradigme inférentiel** puisque si Boccace a envoyé une copie de la *Divine Comedie*, c'est précisément **pour pallier un défaut** de celle-ci. Et l'on perçoit clairement un lien de cause à effet où la différenciation entre les contenus propositionnels qui entrent dans un rapport de consécution est clairement marquée par *until*.

Nous en retiendrons l'idée que l'expression particulière du manque que permet *want* permet d'en envisager à la fois les effets et la *remédiation*.

¹⁵ Voir le sens que nous donnerons à ce terme à la fin de notre quatrième partie.

2.4.0 Lien Sujet-Objet au niveau notionnel, empathie et paradigme inférentiel

Nous jouerons ici le jeu du paradigme inférentiel. Si comme on l'a dit, les verbes des gloses de l'OED se laissent réduire à trois grands types : *lack*, *require*, *desire* et que l'on accepte de dire que le sémantisme de *require* et de *desire* intègre celui de *lack*, nous avons affaire à deux variations sémantiques d'un hyperonyme. *Suffer the want* peut se laisser rapprocher de *require* ou de *need* - en tout cas dans les trois énoncés cités dans la section précédente. On peut alors émettre une hypothèse de travail en conformité avec le paradigme inférentiel : *want* marque un manque et son sens de base est de type *lack* et il incombe en fait à l'**énonciateur** d'évaluer cette discrédence entre le sujet et l'objet de l'énoncé, et surtout d'évaluer ses **effets** supposés à partir de ce qu'il sait des propriétés de ces deux entités. C'est-à-dire que l'on peut rendre compte de ces effets de sens au **niveau notionnel**¹⁶.

On peut donc supposer que si il y a un lien privilégié entre le sujet et l'objet du verbe et que ce lien est **déconstruit** par *want*, l'interprétation va basculer par **inférence** du côté de *require* / *need*, c'est-à-dire de *suffer the want*, c'est-à-dire fondamentalement vers une interprétation de type **défaut**. Dans les trois énoncés cités plus haut (4) (5) et (7), il y a effectivement un lien privilégié entre *household* et *woman* (tout foyer digne de ce nom se devant de compter une femme parmi ses membres), entre le fait d'avoir péché (*have sinned*), et le fait pour un pécheur de ne pouvoir jouir de « *the glory which before God is allowed* ». De la même façon toute bonne bibliothèque doit, par définition, posséder une copie de la *Divine Comédie*.

Au contraire, s'il n'y a pas de lien privilégié culturellement préconstruit entre le sujet et l'objet, le lien que permet d'établir *want* va pouvoir être **interprété** par l'énonciateur comme un acte de **volonté pure** et la glose par *desire* va naturellement trouver sa justification dans ce processus d'inférence. Comme c'était le cas en (6) :

(6) Blücher wanted to hang or shoot Napoleon as an outlaw and monster.

¹⁶ La TOPE de A. Culioli postule en effet trois niveaux d'analyse : notionnel, prédicatif et énonciatif. Le premier renvoie aux notions, c'est-à-dire à « des systèmes de représentation complexes de propriétés physico-culturelles » (Culioli, 1990 : 50). Nous aurons l'occasion de revenir sur ces points plus en détail par la suite.

Ici il n'y a pas à considérer qu'il existe une relation **nécessaire** entre Blücher et *to hang or shoot Napoleon*, sauf dans une vision du monde déterministe où les guerres napoléoniennes mettraient en scène des entités nées pour se détruire et s'annihiler. Si l'on maintient une vision **contingente** des événements, on peut effectivement récupérer une glose qui a trait au désir ou à ce que l'on peut appeler « *free will* ».

Il en ressort que l'on peut comprendre le choix de tel ou tel verbe pour les gloses comme l'interprétation ou la réécriture du lien qui unit sujet et objet au travers des propriétés notionnelles associées à ces éléments de l'énoncé, ce qui est consistant avec l'idée qu'un verbe est fondamentalement un **relateur**.

3.0.0 Premiers éléments de critique du paradigme inférentiel

Si nous acceptons l'idée que les liens, préconstruits ou non, qui unissent sujet et objet vont jouer dans l'interprétation de l'énoncé et, même si nous les avons utilisés pour justifier les gloses du dictionnaire, nous ne souscrivons pas à l'idée centrale du paradigme inférentiel qui ferait des verbes quasi-synonymes proposés le *sens* de *want*.

Considérons à nouveau l'énoncé suivant qui est donné comme illustrant la glose en *desire* :

(8) She wants some one to read to her, and tend on her - she is old, and has no children. She wants a companion, and prefers a girl of your age to one older. Will this suit you? (OED)

Le contexte nous dit bien que le sujet *she* est une femme âgée et seule au monde, il existe bien un lien privilégié avec « *some one to read to her, and tend to her* », ce qui pourrait faire basculer l'interprétation du côté du défaut. Pourtant ce dernier contenu propositionnel est contingent par rapport à *she*, il ne s'agit pas d'une propriété définitoire du sujet, d'où l'impression qu'il est plutôt question ici d'exprimer la volonté du sujet de l'énoncé. Il s'agit d'une proposition indirecte adressée au co-énonciateur (« *Will this suit you ?* »). Le problème est celui du recours à l'extralinguistique afin de savoir si oui ou non ces propriétés sont définitoires.

Reste aussi la question de l'ambiguïté. Même si l'on peut gloser *want* en termes de désir, on peut inférer tout autant qu'il manque quelque chose à *she*, sans quoi elle ne voudrait pas se le procurer. Il en va de même pour le deuxième énoncé : « *She wants a companion* » où il s'agit à la fois d'un désir et d'un besoin (type *require*). En d'autres termes, ces inférences sont **permises** par *want* mais ne devraient pas être confondues avec le sens de ce verbe. Ceci ne veut pas dire que le lien qui unit ses arguments n'a pas son importance mais cela signifie plutôt qu'on peut les concevoir comme **facteurs de variation** à partir des **repérages** que le verbe suppose.

4.0.0 Autres éléments de critique : les verbes des gloses et les niveaux prédicatif et énonciatif

4.1.0 L'objet de *want*, un élément indispensable pour qualifier le sujet

On comprendra que nous ayons utilisé le terme de « **quasi-synonymes** » pour décrire les verbes utilisés dans les gloses puisqu'il n'y a pas identité en ce qui concerne leurs dénnotations et connotations et celles de *want*. Ce point est bien sûr évident si l'on reprend l'énoncé (9) en opérant des substitutions. Nous argumenterons à partir des acceptions de type *desire* :

(9) Soren is sick and sick people want to get well.

(9a) Soren is sick and sick people desire to get well.

(9b) Soren is sick and sick people wish to get well.

Le point commun évident est que chacun de ces verbes met en scène un sujet désirant et un objet de désir, mais l'on peut penser que chacun d'eux code simplement ce désir de façon différente, selon la *manière* de désirer. En fait, ce sont d'abord leurs **relations de valence** qui sont différentes : on voit que (9a) semble être un énoncé de nature plus statique que (9), le premier orientant moins vers la validation de la relation prédicative (*people / get well*) du second argument. Le verbe *desire* pouvant d'ailleurs être plus facilement employé de façon intransitive :

(9c) People desire¹⁷.

(9d) ??Sick people want¹⁸.

(9e) ?Sick people wish.

La question de savoir si les énoncés (9d) et (9e) sont possibles est délicate car comme *want*, *wish* appelle naturellement un objet à droite. Il semble pourtant que cet objet, une fois ramené au sujet n'a pas le même statut. La question est de savoir si *want* supporte bien l'ellipse de son objet et jusqu'à quel point.

Avec *want*, tout se passe comme si l'objet définissait rétroactivement le sujet et il semble exister un lien très fort, presque **intrinsèque**, entre les deux arguments, ce qui n'est pas le cas avec *wish* où sujet et objet semblent plus indépendants. Manipulons avec un complément qui n'entretient aucune relation privilégiée avec le sujet :

(9f) Sick people want to sing a simple song. It's good for them.

(9g) Sick people wish to sing a simple song. It's good for them

(9f) laisse entendre que *to sing a simple song* est ce qui manque **par définition** aux *sick people* pour aller mieux, si bien que l'énoncé peut-être pris comme un conseil de l'énonciateur (on retrouve donc un « emploi déontique »). Le verbe pose alors sujet et objet comme inséparables : ces gens sont malades *parce* qu'ils ne chantent pas. Alors qu'en (9g) il semble plutôt que nous ayons affaire à deux états de fait indépendants : les gens sont malades, ils chantent, et que ce soit bon pour eux est secondaire. Il se trouve en plus qu'ils le souhaitent. *Wish* met simplement en rapport un sujet et un objet (ici une complétive en *to*) qui

¹⁷ Les anglophones que nous avons consulté on majoritairement refusé « *sick people desire* » mais ont été bien moins réticents devant « *people desire* », énoncé qui semble avoir une valeur générique qui lui confère une dimension presque philosophique. Il s'agirait d'une réflexion sur ce qu'est le désir en soi, sans *objet* de désir. Nous avons trouvé l'exemple suivant sur Google : « *And when people desire, they do not attempt to obtain an object of desire, but rather aim at desire itself.* »

¹⁸ Si nous pensions cet énoncé inacceptable, nos informateurs ne l'ont pas complètement rejeté, peut-être parce que certains en font une forme *elliptique* du type « *That five thousand per annum figure is a guaranteed figure, we could in fact print seven thousand in the first year if they wanted.* » (BNC) où un objet est bien récupérable dans le contexte avant. Un locuteur américain a pourtant semblé mieux accepter l'emploi intransitif, historiquement associé à la notion de manque, en proposant spontanément comme paraphrase *need* et *want for something* (voir ce que nous dirons nous-même de cette forme à la fin de notre troisième partie).

définit l'objet du souhait. Comme *desire*, ce verbe dit quelque chose du sujet : il est naturellement capable d'émettre des souhaits, mais la remédiation du manque qui l'affecte n'est pas envisagée aussi clairement qu'avec *want*, ce qui explique que (9e) soit légèrement plus acceptable que (9d). *Wish* présuppose un objet souhaité, tout comme *want* mais supporte mieux l'ellipse de celui-ci. Avec ce dernier verbe, on a l'impression d'avoir affaire à un sujet qui fait l'objet de **qualifications au travers de son objet** : le sujet est tel qu'il est, d'un point de vue qualitatif, précisément car il manque quelque chose à sa complétude. *Want* est un verbe qui, comparé aux deux autres, paraît imposer un travail supplémentaire à partir du niveau prédicatif. Ainsi, « *It's good for them* », n'a pas le même statut en (9f) qu'en (9g). Dans le premier cas, ce deuxième énoncé serait une **implicature conversationnelle** à la manière de P. Grice (1975), alors que dans le deuxième, il s'agit d'une seconde énonciation qui ne semble pas logiquement reliée à la première (apportée par l'énoncé en *wish*)¹⁹.

Dit autrement, dans l'énoncé (9), la qualification que subit *people* est construite par l'intermédiaire de *want* qui pose une différence, un **hiatus** avec le prédicat objet *to get well*. Les *people* en question sont différents de / étrangers à cet état visé de santé recouvrée, d'où la légitimité de leur détermination qualitative par l'adjectif *sick*. Il y a donc une utilisation de l'objet second argument pour construire une qualification du premier, bien que le C₀ soit nécessairement différencié de son C₁ : **le sujet est défaillant car privé de l'objet de *want***.

On pourrait modifier légèrement (9e) en introduisant un *will* :

(9e) ??Sick people want / ?? Sick people will want.

C'est que *will* facilite l'utilisation intransitive de certains verbes normalement transitifs, en ce qu'il intervient sur le nœud prédicatif faisant ainsi passer le second argument du verbe en « arrière-plan » :

¹⁹ Grice distingue en effet les « implicatures conversationnelles » des « implicatures conventionnelles ». S'il n'y a pas de raison conventionnelle d'établir un tel rapport logique entre les deux énoncés qui mettent en jeu des notions relativement bien disjointes, et ceci que le premier incorpore *wish* ou *want*, nous pensons que l'exemple (9f) permet précisément d'ajouter une inférence *en discours*. Nous dirons que c'est le cotexte à travers le verbe *want*, qui permet d'envisager le second énoncé comme le résultat d'une inférence et invite à récupérer un lien entre les deux énoncés. C'est ce lien reconstruit de cause à effet qui constitue une implicature conversationnelle. Ces phénomènes sont liés à la question de l'empathie, sur laquelle nous reviendrons à partir de notre troisième partie.

(10) Calls are free from a landline. Mobile companies will charge. (entendu sur BBC One)

« ??Sick people will want » est beaucoup plus bizarre que « Mobile companies will charge », qui ne pose pas problème. En fait, lorsque *will* apparaît et s'ajoute à l'ellipse de l'objet, l'acceptabilité de l'énoncé s'en ressent. De façon intéressante, c'est la version sans *will* qui est généralement préférée pour (9e) et, si l'énoncé où le modal apparaît est jugé plus problématique encore que l'original, le sens qui lui est attribué relève plus du manque que de la volonté, sans doute car **l'objet qui pourrait remédier au manque est relégué davantage encore en arrière-plan**. Nous aurons donc à étudier le fait que celui-ci puisse être compris comme **symbole de la remédiation**. Parallèlement, nous disons que **le sujet de *want* reste très largement déterminé par l'objet du verbe, même lorsque celui-ci est éliminé**. On ne comprend pas bien le sens de « ??Sick people will want » car on ne sait pas ce que des malades pourraient bien vouloir qui serait pertinent par rapport à leur état de malades.

C'est cette plus grande détermination du C₀ par le C₁ dans le cas de *want*, comparé à *wish* qui permet d'expliquer les différences qui opposent (9f) et (9g). Il s'agit dans les deux cas de qualifier le sujet, mais *want* le fait à travers un objet manquant alors que la qualification que permet *wish* autorise une plus grande indépendance conceptuelle du sujet. Avec ce dernier, il est donné comme un sujet désirant quelque chose de manquant, mais ce quelque chose passe davantage encore en « arrière-plan » et le manque est moins facilement remédiable. Le rôle attribué à l'objet manquant est plus important avec *want* car le fait que le sujet d'énoncé en soit privé l'affecte directement et le donne comme incomplet, ce qui rend la remédiation nécessaire aux yeux de l'énonciateur et permet ainsi l'expression d'un type de volonté particulier²⁰.

4.2.0 Valuation positive de l'objet et inférences sur le sujet

Considéré sous l'angle du paradigme inférentiel, on remarque que le verbe *want* permet une **inférence** sur le sujet : ce qu'il désire doit être bon pour lui, ou bien il ne le désirerait pas, et ceci que le prédicat soit *a priori* favorable ou détrimental. On considérera l'énoncé suivant pour s'en convaincre :

²⁰ Nous poursuivrons notre opposition *want* / *wish* dans notre quatrième partie, Chap. 4, 1.2.3.

(11) I hate myself and I want to die. (Chanson de Nirvana)

On pourra fabriquer une série d'énoncés à partir de prédicats à connotations négatives:

(12) I want a slap in the face / my teeth knocked out / a spanking....

D'un point de vue pragmatique, le **co-énonciateur** va inférer que le sujet va tirer profit de tous ces prédicats, y compris les plus désagréables. Ainsi, pour un chanteur suicidaire, *to die* est une forme de « *mercy killing* », donc un événement souhaitable. On notera, comme nous l'avons fait dans la section précédente que c'est la **mise en relation** entre ce prédicat et le sujet, par l'intermédiaire de *want* qui contribue à définir l'énonciateur comme chanteur suicidaire. On peut également citer le passage authentique suivant trouvé sur l'internet à partir de Google, où l'énonciatrice a clairement conscience d'exprimer un paradoxe en désirant quelque chose de normalement détrimental. On remarquera que le désir exprimé par *wish* semble d'ailleurs moins impérieux que celui exprimé par *want*, qu'elle rapproche de *need* :

(13) It seems like my whole life revolves around wanting to be raped and hurt. But every time I look at a man, I can imagine him hurting me and I feel this kind of emotional pain, it hurts so bad I feel like crying. It's like feeling how I used to after I had been raped in the past. But now I really want to feel like that again. I know it's horrible, I wish I didn't, but it's like I "need" it.

On quittera le domaine des inférences pragmatiques pour faire l'hypothèse plus générale que l'objet manquant est nécessairement **valué positivement**. Cette valuation se fait dès la mise en relation Sujet-Objet par *want*, c'est-à-dire qu'elle opère **au niveau prédicatif**, par opposition à une valuation qui ne serait qu'inférée par le co-énonciateur, donc au niveau énonciatif. Comparons les deux énoncés négatifs suivants :

(14) Sick people don't want to sing a simple song.

(15) Sick people don't wish to sing a simple song.

Ces deux énoncés peuvent, certes, être compris comme de simples constats du type « *they don't want / wish to sing a simple song but a sophisticated one* ». Cependant, le premier peut être facilement interprété comme signifiant « *they don't want to do that or they*

shall get worse ». C'est-à-dire que *want* permet de suggérer une série d'inférences sur le devenir du sujet s'il ne dispose pas à terme d'une propriété désirable (forme affirmative) ou, au contraire, s'il finit par disposer d'une propriété indésirable (forme négative). En fait **c'est la négation de *want* qui donne la propriété comme détrimentale pour le sujet**. On comprend alors que, ce verbe au contraire des autres verbes exprimant le souhait, puisse apparaître dans un contexte de menace :

(16) You don't wanna make an enemy of this family. (entendu dans *Eastenders*)

Ainsi, à l'intérieur du domaine sémantique du désir, *want* n'est ni *desire*, ni *wish*, il n'est qu'un synonyme partiel de ces verbes. Il fonde des rapports différents entre ses compléments et le rôle de l'énonciateur apparaît primordial. Les inférences dont il est question, ne fondent donc pas une définition du verbe mais sont plutôt **permises** par son fonctionnement au niveau **prédicatif**, et c'est ce qui permet de fonder des rapports **intersubjectifs**. A tel point que son comportement rappelle également celui des modaux *will* et *shall / should* et l'on pourrait proposer deux autres substitutions pour paraphraser l'énoncé (9) (rappelons le côté programmatique du camp de rééducation politique):

(17) Soren is sick and sick people will get well.

(18) Soren is sick and sick people shall get well.

Dans la même veine, on soulignera la dimension modale de certains énoncés du type de (19) tiré d'un horoscope, donc d'un contexte propice à l'expression du conseil :

(19) Before you move on to the next topic, though, make sure you get the current one down on paper. You surely don't want your best ideas to disappear into the past.
(Google)

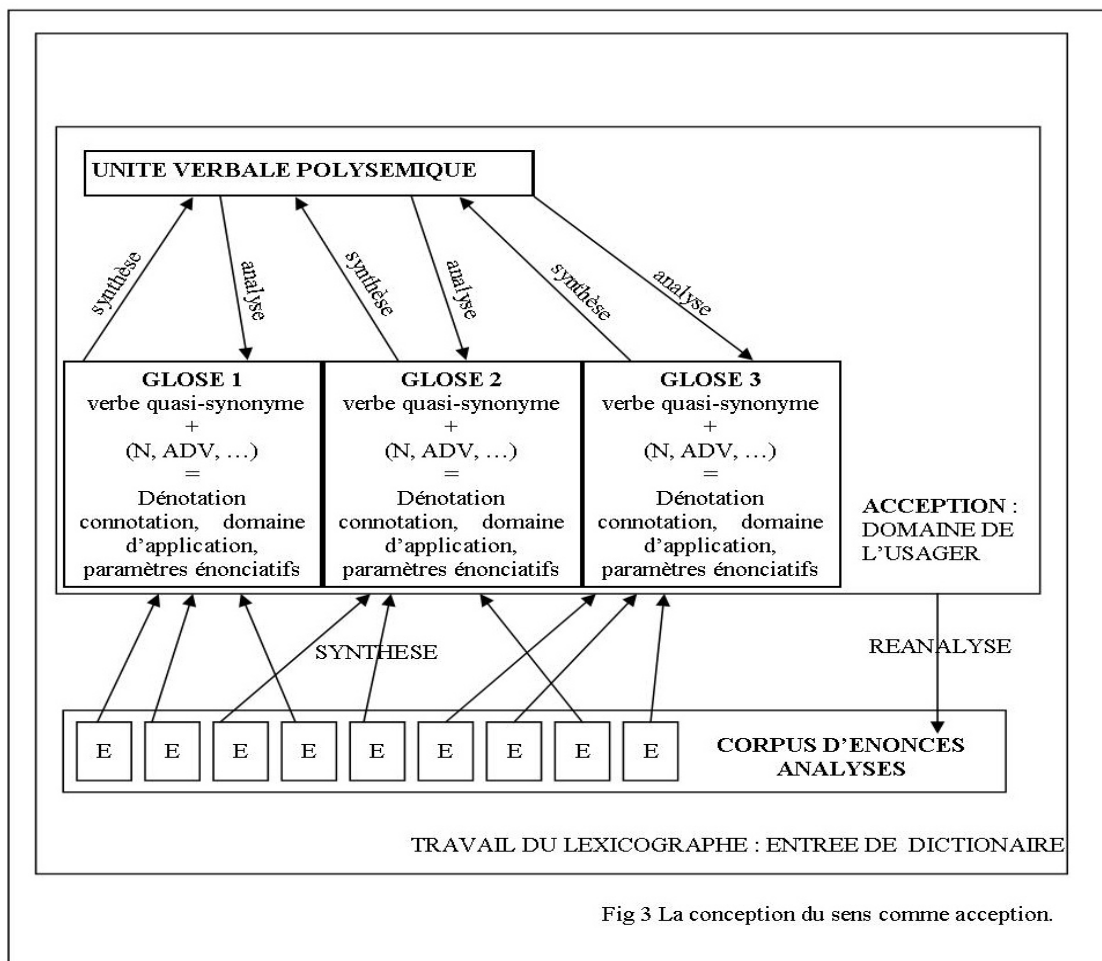
Nous reviendrons sur cet aspect plus tard, mais résumons-nous. Il est donc impossible de parler de réelle synonymie en ce qui concerne les autres verbes associés au **désir**. A l'intérieur de cette classe de verbes, **peut être compris comme une sorte d'hyperonyme**, si l'on considère uniquement cet aspect de son sémantisme. Il accorde un certain « poids » au sujet *et* à l'objet, davantage en tout cas que *wish* ou *desire*. Il est le terme auquel on songe

immédiatement pour renvoyer au désir. Nous avons vu, par ailleurs, que cette notion est une notion elle-même rattachable à celle du **manque** et dans ce paradigme, **l'hyperonyme serait plutôt lack**. *Want* est *a priori* plutôt rattaché au désir dans l'état de langue actuel puisque, comme nous le verrons, il autorise le **dépassement** du manque et permet *en plus* d'en envisager la remédiation. D'ailleurs, lorsque le manque est « à combler », pensé comme nécessaire, on utilise plutôt *require* ou *need* dans les gloses données pour *want*, ce qui met en valeur une autre prise de position par rapport au manque. *Want* n'a plus aujourd'hui de statut particulier dans ce paradigme. Cela suggère que la notion de manque puisse en fait tenir le rôle de primitive sémantique à différents verbes qui en autorisent un dépassement différent.

Cependant, il faut aussi considérer le fait que le verbe qui nous intéresse est doté de propriétés qui ne sont pas très éloignées de celles de certains auxiliaires modaux dont le programme sémantique est extrêmement abstrait, puisqu'il s'agit d'auxiliaires. La notion de mutation sémantique à partir d'un « sens premier », si elle semble adéquate afin de rattacher *want* à certains autres verbes lexicaux, ne semble plus vraiment satisfaisante si l'on cherche à le rapprocher d'un autre paradigme, comme celui des modaux. **L'hypothèse de la grammaticalisation** se posera alors. Dans quelle mesure peut-on parler de grammaticalisation ou de blanchiment sémantique pour *want* ? Nous reviendrons sur ces points au cours de notre réflexion, dans notre troisième partie.

5.0.0 Schéma du sens comme acception

A ce stade de notre exposé et pour clore ce chapitre nous voudrions proposer le schéma suivant afin de rendre compte de la conception du « sens » comme acception. Nous avons vu que les paradigmes **référentiel** et **inférentiel** servaient en effet à fonder cette notion d'**acception** dont ils constituent l'implicite théorique. Servant à asseoir les gloses du dictionnaire, ces deux pôles ne sont pas sans évoquer l'opposition **dénotation / connotation** :



Il en ressort qu'en ce qui concerne le sens d'une unité lexicale dans un dictionnaire, on peut en fait dégager deux domaines, celui de l'**usager** et celui du **lexicographe**. Le premier a accès à l'acception d'abord par les gloses qui se présentent sous forme de verbes quasi-synonymes et qui vont lui permettre d'analyser, de décomposer le sémantisme de l'unité en différents traits sémantiques. Ces derniers permettent, en retour, une synthèse qui autorise à cerner, intuitivement, le sens général du terme d'entrée lorsqu'il s'agit de polysémie. Il vérifiera que les énoncés qu'il rencontre rentrent ou non dans ce bloc polysémique. Le **lexicologue** pourra alors partir des gloses et rendre explicite ce que les usagers sentent implicitement en s'efforçant de mettre à jour ce que ces gloses ont de commun. En tentant de les relier entre elles, il pourra faire appel à la diachronie et à la notion de mutation.

Le domaine du **lexicographe** est d'abord celui des énoncés, dont l'analyse, fondée sur des critères qui ne sont pas accessibles à l'usager, va permettre une synthèse qui va déboucher sur des gloses. Dans le cas des verbes, on s'attend à trouver une ou plusieurs unités verbales associées à des noms (très souvent objets syntaxiques), des adjectifs ou des adverbes. Ce qu'il

convient de noter, c'est que ces verbes et ces éléments connexes ont la lourde tâche de subsumer non seulement la **dénotation** propre du verbe, mais aussi sa **connotation**, son domaine d'usage, ainsi que les types de discours auxquels il est associé et de très nombreux autres phénomènes argumentatifs et énonciatifs qui n'ont pas seulement trait au verbe en lui-même, mais qui sont apportés par l'énoncé tout entier et la situation d'énonciation. Le dictionnaire, malgré toute son utilité, n'a pas vocation à être un outil explicatif : il ne nous dit rien du « sens de *want* » en lui-même mais plutôt des **effets de sens** auquel il participe dans tel ou tel contexte. Il faut pourtant souligner que le travail du lexicographe repose sur des décisions épistémologiques qui demeurent implicites : avec *want*, nous sommes en présence d'un cas de polysémie et non d'homonymie, le cotexte et les constructions syntaxiques sont, d'une manière ou d'une autre, pris en compte, ainsi que les intentions de communication et certains aspects de la situation d'énonciation, bien que nous ayons affaire à une démarche fondamentalement réductionniste et donc réductrice, mais il s'agit d'un réductionnisme volontaire.

Nous abordons, à présent, le troisième paradigme que nous avons présenté au chapitre précédent.

6.0.0 Le sème et la sémantique différentielle

Nous avons vu que pour l'utilisateur du dictionnaire, les verbes quasi-synonymes apportés par les gloses sont considérés comme l'ensemble des traits sémantiques définissant le verbe. Une partie de la tradition sémantique s'appuie sur la notion de **sème**, c'est-à-dire sur ce qui est « un trait distinctif de la substance du signifié d'un signe (au niveau du morphème), et relativement à un ensemble donné de signes » (B. Pottier (1974))²¹, l'ensemble des sèmes dénotatifs constituant le **sémème**. Ainsi le sémème d'un substantif comme DOG semble facile à circonscrire : [+ animé] [-humain] [+mammifère] [+domestique] [+poil] [+queue]... La démarche analytique proposée est alors appelée « **analyse componentielle** ».

Appliquée à un prédicat verbal, les limites de l'analyse se font plus vite sentir car il est évident que nous avons affaire à une entité de type relationnel. Alors que l'on peut considérer le sémème d'un substantif comme sa définition, le sémème d'un verbe ne suffit pas à le

²¹ Il s'agit de la définition donnée dans le glossaire situé en fin d'ouvrage.

définir mais permet plutôt de faire émerger une série d'**oppositions** entre lexies verbales. C'est ce qui oppose fondamentalement le paradigme référentiel au paradigme différentiel que nous abordons ici, car ce dernier, selon B. Bachimont (2000 : 310) : « associe à chaque unité linguistique les unités voisines en langue (celles qui sont utilisées en même temps qu'elle dans les contextes d'usage) pour la définir par les identités et différences qu'elle entretient avec ses voisines. »

Il s'est agit au départ, pour un certain nombre de linguistes romanisants, au nombre desquels on peut citer A. Greimas, B. Pottier, R. Jakobson ou F. Rastier, d'analyser la langue comme une **structure** articulant une série d'oppositions systémiques entre les unités qui la composent. Le modèle, qui s'est d'abord appliqué au système phonologique, (en circonscrivant des phonèmes différenciés par des **traits distinctifs**) a ensuite été étendu à la sémantique.

6.1.0 Quelques limites de l'analyse sémique

On peut ainsi s'inspirer de B. Pottier (1974) pour faire le départ entre certains verbes d'une série comme {*bark, shout, cluck, mew*} en proposant comme **sèmes discriminatoires** : [manifestation sonore buccale], [par le chat], [par le chien], [par la poule], [par un humain]... L'on s'aperçoit alors que le sémème du verbe est en grande partie construit à **partir d'un de ses arguments**, le sujet, et que ce sémème ne dit rien des emplois dits métaphoriques de ce même verbe. De la même façon peut-on définir le verbe *want* par les traits [+lack], [+/- require / need], [+/- desire] ? Ces traits seraient-ils pertinents pour opposer *want* à d'autres verbes comme *miss* ou *lack* lui-même ?

En admettant que cela soit le cas, nous ne pourrions toujours pas dire que nous avons cerné le sens de *want* car ces mêmes traits ne sauraient servir à distinguer ce verbe de *wish*, *desire* ou de *will*. L'on peut également opposer un autre argument : il faudrait être capable de proposer un « dosage » de ces composantes sémantiques (de nature verbale) pour saisir le sens de *want* mais le problème, c'est précisément que ces mêmes composantes sémantiques ne sont pensables qu'à partir d'objets manquants, désirables ou nécessaires en rapports avec des sujets manquants, désirants ou nécessitants. Ces rapports particuliers ne peuvent être rendus visibles qu'une fois explicités et construits par des verbes qui, précisément, ne sont pas *want* et qui instituent des relations, qui, si elles sont comparables n'en demeurent pas moins différentes. Un des problèmes fondamentaux de cette approche est qu'elle nécessite de poser

des traits sémantiques universels, ce que E. Sweetser (1990 : 14) appelle « *a supposedly universal building-block set* ». Comment, dès-lors, définir et circonscrire les « pièces » qui constitueraient ce « jeu de construction » que seraient les langues ? Comment, surtout, limiter leur prolifération ?

Un autre reproche tient également au fait que nous avons affaire à une **définition négative** ou définition en creux. G. Kleiber (1999 : 38) résume bien ces deux critiques :

« Par ailleurs, et c'est le reproche de fond qu'on peut émettre contre toute théorie sémantique uniquement différentielle, elle n'est en elle-même pas apte à dire quel est le sens d'une unité. En apparence, les sèmes sont dégagés par l'opposition des lexèmes entre eux, mais, en réalité, la connaissance de la signification de chacun de ces lexèmes doit précéder leur confrontation. »

Nous l'avons vu, la notion de sémème est historiquement liée à la linguistique structuraliste, elle s'inspire de la méthodologie développée en phonologie par l'école de Prague, et, si l'analyse componentielle semble peu à même de rendre compte du sémantisme de verbes, elle est l'une des méthodes de la « **décomposition lexicale** » dont S. Pulman, (2005) dresse l'historique. Il en existe de plus sophistiquées et de mieux adaptées aux prédicats verbaux, sur lesquelles nous reviendrons.

7.0.0 BILAN : Conséquences des remarques précédentes sur la présente étude (première série)

Il nous semble que la démarche *lexicographique* qui traite le verbe *want* comme relevant de la polysémie et non de l'homonymie est à conserver. La proximité sémantique des différentes gloses proposées est un argument assez convaincant pour maintenir cette thèse. Nous pensons néanmoins que cette démarche est trop réductionniste et que la linguistique, au sens où nous l'entendons, doit précisément dépasser ce réductionnisme et ne pas considérer le sens comme *un donné* mais comme *un construit*. La *lexicologie* nous paraît donc plus éclairante puisqu'elle est une tentative d'expliquer la lexicogénèse, et, lorsqu'elle se combine avec la linguistique diachronique, elle offre un point de vue intéressant, notamment parce que le concept de « mutation sémantique » ou « métasémie » est un processus dynamique. Appliquée à *want*, elle permet là encore de confirmer l'idée que l'on a affaire à une forme unique qui prend des valeurs différentes en contexte. Elle permet en outre de circonscrire une aire sémantique initiale plausible à partir de laquelle les autres valeurs seraient dérivées. Nous

ferons cependant la même opposition méthodologique que précédemment : ce sens premier n'est pas forcément lui-même dû à *want* uniquement mais est plutôt construit à partir d'un énoncé entier englobant lui-même des constructions particulières.

Nous voudrions trouver une caractérisation de *want* qui soit suffisamment souple pour s'accommoder de différents contextes. Nous reviendrons plus en détails sur cette notion, souvent appelée « invariant » dans notre seconde partie, au chapitre 1, mais, dans un premier temps, nous examinerons une question simple : suffit-il de proposer un invariant *sémantique* pour *want*, de type « manque » ou « déficit », en le corrélant à des constructions *syntaxiques* particulières (puisque nous avons souligné l'importance des constructions) ? Cela est-il satisfaisant pour permettre de circonscrire tel ou tel effet de sens ? On aurait ainsi un noyau sémantique et l'on pourrait identifier des facteurs de variation, des constructions, qui expliqueraient et matérialiseraient les différentes acceptions possibles.

Pourrait-on dire alors que l'on a saisi le « sens de *want* » ? Mais comment traiter un éventuel écart par rapport à ce noyau sémantique et à sa réalisation syntaxique privilégiée ? Une des réponses possibles à la seconde question est de traiter la variation comme une extension métaphorique ou métonymique.

Chapitre Trois – La variation et les procédés métaphoriques et métonymiques - Constructions syntaxiques et contraintes interprétatives

Nous avons conclu le chapitre précédent sur la notion de variation qui entretient des relations privilégiées avec celle de polysémie. Ainsi, pour qu'il y ait polysémie, il faut qu'il y ait d'abord une certaine stabilité formelle, soumise à des variations sémantiques. Ce chapitre vise donc, dans un premier temps, à identifier les configurations syntaxiques dans lesquelles on rencontre le verbe *want*. L'on essaiera ensuite de les mettre en relation avec des interprétations sémantiques. Nous verrons que le procédé le plus commode pour rendre compte des variations identifiées consiste en fait à utiliser les concepts de métaphore ou de métonymie. Nous essaierons de montrer que, là encore, des questions plus fondamentales sont en jeu, et nous aurons donc à les traiter dans la suite de notre travail en essayant d'intégrer ces processus de variation dans notre caractérisation abstraite de *want*.

Nous préparerons également le terrain pour notre deuxième partie qui présentera le paradigme instructionnel, puisque la sémantique prototypique et la notion d'invariant sont des manières particulières d'appréhender la variation qui nous permettront finalement de questionner plus avant la notion de polysémie.

1.0.0. Constructions syntaxiques et contraintes interprétatives

Nous voudrions maintenant nous arrêter sur les travaux de J. et F. Aarts tels qu'ils sont présentés dans leur article « *Find and want, a corpus-based study in verb complementations* » (1995), afin d'examiner un autre point de vue sur ce qu'est le sens. En travaillant sur le corpus TOSCA qui regroupe 1,5 million de mots tirés de textes écrits depuis 1985 et qui a été élaboré par l'université de Nijmegen, ces deux linguistes ont cherché à croiser constructions dans la chaîne linéaire et valeurs sémantiques afin de caractériser les verbes *find* et *want*. Chacun de ces verbes est appréhendé, d'une part sous l'angle de sa morphologie propre - est-il utilisé de

façon finie, non-finie ? Quelles sont les flexions qu'il porte ? Quels sont les temps grammaticaux les plus fréquents ? - et, d'autre part, sous l'angle de sa complémentation, en utilisant la notion de transitivité, le degré de finitude et de complexité du complément. Enfin, est posée la question de la sémantique de l'ensemble de l'énoncé.

En résumé, la question soulevée se ramène à « chaque construction particulière correspond-t-elle à une interprétation sémantique typique ? ». L'objectif avoué étant de faire émerger des « *patterns* » et de les confronter aux sens répertoriés dans les dictionnaires. En ce qui concerne *find*, les conclusions suivantes donneront une idée de la démarche adoptée:

« *Find* can be used in five main senses, which correlate in interesting ways with the syntactic patterns in which this verb can occur. Ditransitive *find* always means 'discover by searching'. Monotransitive *find* + *NP* can also have that sense, but, in addition, can mean 'discover by chance' and 'succeed in obtaining or achieving'. However, when followed by a clause (finite or non-finite), monotransitive *find* means 'discover that something is the case'. » (J. et F. Aarts (1995 : 179)

Il s'agit donc d'une démarche analytique qui vise à dégager deux grandes constructions à partir de la **transitivité** (usage monotransitif versus usage ditransitif), tout en faisant ressortir des constituants plus petits au sein de ces constructions (GN, propositions, ...) qui sont vus comme autant de facteurs de variation qui vont contribuer à caractériser telle ou telle interprétation sémantique. Ces linguistes prêtent donc une attention particulière à ce qui **instancie** les places des deux grands schémas de transitivité. On voit qu'il s'agit d'une analyse bien plus fine que celle, similaire, proposée par les lexicographes, en ce qu'elle multiplie les paramètres et permet des recouvrements assez fins. On pourrait dire, de façon imagée, que le degré de résolution de l'outil analytique est plus élevé. Voyons à présent ce qui est dit du verbe *want*.

1.1.0 Distribution et morphologie de *want* dans le corpus TOSCA

J. et F. Aarts dénombrent 868 occurrences du verbe *want* dans leur corpus et font les remarques suivantes à propos de sa morphologie propre :

-il apparaît très majoritairement sous forme finie et beaucoup plus rarement sous forme non-finie (à hauteur de 73% et 27% respectivement)

-sous forme non-finie, il est le plus souvent présent sous forme de base verbale, notamment après un modal, plus rarement précédé de *do* (la forme négative de l'auxiliaire en étant la plus

courante), puis (beaucoup moins fréquemment) sous les forme *V-en* (participe passé) et *V-ing*, enfin, et encore plus rarement précédé de *to*.

-sous forme finie, le présent *V Ø /-s* est légèrement plus fréquent que le prétérit *V-ed*.

On peut déjà remarquer qu'il n'est pas clairement fait état des formes périphrastiques de type *be + V-ing* ou *have + V-en*.

1.2.0 La complémentation de *want*

1.2.1 Pas de *want* intransitif en anglais moderne

Il est signalé dans l'étude que le corpus ne fait pas apparaître de *want* intransitif et que les cas où le verbe n'est pas suivi d'un complément instancié sont en fait tous des cas d'ellipse, comme dans le titre de chanson suivante (nous illustrons avec nos propres exemples) :

(1) Cry if you want. (Chanson de The Who)

Ce qui correspondrait à « *Cry if you want to cry* ».

Dans l'énoncé suivant, on peut également considérer que le complément de *want* est un relatif \emptyset élide qui fait la jonction entre l'antécédent et la relative dans le syntagme « *the way Ø he wants* » :

(2) Barack Obama has declared that his religion does indeed have an important place in politics — but apparently only on his terms and in the way he wants. (Google)

On peut également citer l'énoncé suivant :

(3) Paul Pierce: the 9 years NBA player is probably one of the most underrated player in the league. He can shoot the ball and go to the hoop whenever he wants. (Google)

Là encore, on peut récupérer le complément de *want* dans le contexte-avant (*to shoot the ball and go to the hoop*). Il s'agirait d'un emploi du verbe statistiquement peu fréquent et limité contextuellement. On le trouverait préférentiellement dans des subordonnées de condition (donc introduites par *if*), ainsi que dans des subordonnées de temps et de manière.

Si bien que l'étude du corpus TOSCA confirme les indications fournies par l'OED : **want employé de manière intransitive est aujourd'hui archaïque et obsolète.**

1.2.2 Autres cas d'ellipse.

On parlera également d'ellipse à propos de la suite *want to [V]*, c'est-à-dire sans qu'un verbe apparaisse en surface à la suite de *to* :

(4) It's my party and I'll cry if I want to. (Chanson de Lesley Gore)

Il s'agit d'une construction plus fréquente que la précédente. D'après J. et F. Aarts, on la trouve encore majoritairement associée à *if* mais également dans des contextes distributionnels plus variés.

Le dernier cas d'ellipse prend la forme *want SN to [V]* comme dans :

(5) And I'll be there when you want me to. (Chanson de Bonnie Tyler)

Il s'agit du cas d'ellipse le moins fréquent et le SN semble toujours être instancié par un pronom.

2.0.0. *Want* est syntaxiquement un transitif

En ce qui concerne la transitivité, l'étude qui nous intéresse conclut donc :

«A description in terms of the syntactic functions of the complements of *want* yields only two types : *want* is either followed by a single direct object or by a direct object together with an object complement. In other words, *want* is used either as a monotransitive or as a complex transitive verb. » (*Op. Cit.* : 173).

-*Want* monotransitif :

Cette appellation recouvre les cas où ce verbe est suivi soit d'un SN soit d'une subordonnée complétive. On obtient alors six instanciations possibles pour le complément de *want*.

(i) *Want* + SN

(ii) *Want* + subordonnée en *Wh*-

(iii) *Want* + *to* + infinitif

(iv) *Want + S + to + infinitif*

(v) *Want + (S) + V-ing*²²

(vi) *Want + (S) + V-en*

En ce qui concerne les fréquences enregistrées dans le corpus, les constructions (i) et (iii), sont très majoritaires, les autres configurations étant statistiquement négligeables à l'exception de (iv), et il faut ajouter que le rapport varie du simple au double entre (i) et (iii), à la faveur de cette dernière, alors que (ii) est très peu fréquent. Les occurrences de *want* qui sont suivies de formes verbales sont donc très majoritaires. Les constructions (iii) et (iv) ne s'opposent que par l'effacement²³ d'un sujet S qui est co-référent avec celui de l'énoncé : il s'agit d'une structure équi-sujet. Le fait de séparer (iii) et (iv) dans le comptage, permet de constater que la structure équi-sujet est cinq fois plus fréquente que la structure où l'on a un sujet de la proposition infinitive différent de celui de *want*. On peut illustrer ces six configurations à partir d'exemples de notre propre corpus, toutes trouvées sans difficultés à partir du moteur de recherche *Google* :

(i) : 10 reasons you will want the Apple iphone.

(ii) : Everywhere you look, there are boyfriends with their girlfriends who think that physical affection is the only part of love. They say I love you... and mean I want what you can give me.

(iii) : I watched Gaines on the sidelines after that drop and NOBODY wanted to be around him!

(iv) : Do they want us to use public transport then ?

(v) : I don't want him sneaking into my house in the middle of the night and stabbing me with a pen.

(vi) : And she wants it done by 2020.

²² Nous reprenons l'étiquetage utilisé dans l'étude que nous citons. Pour notre part, nous utilisons plutôt la notation *want GN V-ing* afin de ne pas trop nous avancer sur la fonction exacte du GN qui apparaît en position de sujet de la forme non-finie en *-ing*. D'autre part, dans la mesure où le GN est en réalité généralement instancié par un pronom personnel à l'accusatif (notre recherche sur le BNC confirmera ce point, voir Part. 4, Chap. IV, 2.3.0), nous utiliserons alternativement *want P. Pers. Acc. V-ing*.

²³ Nous reviendrons sur ce point lorsque nous présenterons les travaux de J. McCawley

Il en ressort que l'on peut dire de *want* qu'il **se comporte de façon privilégiée comme un verbe monotransitif**, dont le complément est soit un syntagme nominal soit une subordonnée complétive, principalement à mode non-fini (si l'on exclut les complémentations en *what* qui sont statistiquement négligeables). Cette proposition non-finie peut ou non contenir un sujet. Cet emploi monotransitif est en effet le cas général si on le rapporte à la fréquence de son emploi comme transitif complexe (838 contre 30 occurrences, respectivement dans le corpus TOSCA).

-*Want* transitif complexe :

Il s'agit des cas où *want* est suivi d'un complément d'objet qui est toujours un syntagme nominal simple *et* d'un syntagme qui fonctionne comme **attribut de cet objet**²⁴. J. et F. Aarts dégagent alors quatre constructions possibles selon que l'attribut de l'objet est de nature:

(vii) Particule adverbiale : *The landlady wants us out, so she can live here.*

(viii) Syntagme prépositionnel : *I want you at work tomorrow. I have a lot of work for you to catch up on.*

(ix) Syntagme adjectival : *I want him open to learning.*

(x) Proposition en Wh- : *I want him where I can take care of him.*

J. et F. Aarts remarquent alors que sémantiquement, « *the complex transitive pattern expresses a situation resulting from an **implied action***²⁵ (which is very often 'come' or 'go', as the above examples show). *The pattern might therefore be said to carry the feature 'perfective'* » (*Op. Cit.* 175) On est donc très proche de la construction monotransitive (vi) (ex : « *She wants it done by 2020* »), à ceci près que celle-ci faisait apparaître un participe passé que l'on peut comprendre comme le marquage explicite en surface à la fois du procès et de l'état résultant qui constitue l'aboutissement de ce procès alors que celui-ci reste **implicite**

²⁴ Nous parlerons plus généralement de « *small clause* », « proposition réduite » ou « prédication seconde » dans la quatrième partie de ce travail.

²⁵ Nous soulignons ce terme en anticipant un peu sur les propositions des théories de ce que nous appellerons la « polysémie systématique » pour qui, quelle que soit la construction (mono- ou di- transitive) un énoncé en *want* fait toujours apparaître un *prédicat sous-jacent*.

dans la structure transitive complexe. On comprendra que l'on peut parler de trait « imperfectif » pour une autre construction où le procès était explicité, la construction monotransitive (v) qui correspondait à un énoncé comme : « *I don't want him sneaking into my house in the middle of the night and stabbing me with a pen.* »

A ce stade, nous noterons cette **idée de procès sous-jacent au complément de *want*** dans ces quelques cas de figures appelés « transitifs complexes » et nous verrons par la suite que d'autres chercheurs ont tenté de l'étendre aux constructions dites « monotransitives ».

2.1.0 Corrélation avec les sens des dictionnaires

Au terme de leur étude, J. et F. Aarts tentent de mettre en corrélation les constructions dégagées pour *want* et les sens répertoriés dans les dictionnaires OALD, LDOCE et Cobuild. A l'instar de ce que nous avons proposé pour l'OED, ils résument les gloses à trois acceptions : 1. *Desire*, 2. *Need / require*, 3. *Lack / fall short by*, tout en signalant que cette dernière n'apparaît pas dans les énoncés de leur corpus et n'est pas répertoriée par le Cobuild. Le point de vue exposé par le reste de l'article est clair : en synchronie, il n'y a plus que les acceptions 1 et 2 qui sont représentées. L'acception *lack / fall short by*, attestée en diachronie, ne serait pas présente dans le corpus TOSCA. C'est que les Aarts l'associent explicitement et exclusivement avec la construction *want V-ing* comme dans :

(6) The carpet wants cleaning

Nous en avons en fait trouvé de nombreux exemples sur Google. Citons simplement :

(7) When we're going somewhere in the car, I'm always telling Jim that his seat belt wants fastening²⁶.

²⁶ Ce type d'emploi est souvent associé à l'anglais britannique plus qu'à l'anglais américain. L'énoncé (7) appartient d'ailleurs à un locuteur qui explique comment « sonner anglais ». Nous en avons pourtant trouvé des exemples dans le corpus américain COCA : « *The spa allows the iron woman to coexist with the woman who wants pampering.* » (COCA), « *But the cold prairie wind would blow all day long, and all day long the fire would want feeding.* » (COCA) mais il est vrai que ce corpus américain n'en répertorie que 7 occurrences (contre plus de 60 pour le BNC) et que le Time corpus n'en contient qu'un exemple, attribuable à un locuteur britannique. Précisons que le comptage est difficile car il faut distinguer ce type d'énoncé de ceux où *want* est suivi d'une nominalisation en *-ing* comme « *Does the Socialist Party want dismantling to go on to the bitter end?* » (Time corpus). Nous n'avons retenu dans notre comptage que les énoncés où le sens est clairement de type « *avoir besoin de ...* », ce que nous associons avec un verbe en *-ing* dont le sémantisme représente un procès dont l'issue est plutôt « positive » pour le référent du sujet grammatical (voir notre développement sur ces questions : part. IV, Chap. 3, 2.4.0).

Ce qui distingue cet énoncé en *want V-ing* de *want GN V-ing* « *I don't want him sneaking into my house...* », c'est l'absence de GN en position de sujet pour le verbe de la proposition à mode non-fini. Ce qui reste implicite dans l'article que nous présentons c'est que la construction **want GN V-ing** est associée à l'expression de la **volonté** ou du désir alors que **want V-ing** est associée au **manque**. En revanche, il est clairement précisé que le trait [+/- volitionnel] c'est-à-dire [+/- dynamique] devrait permettre de rendre compte des différents emplois de *want* en synchronie. On peut alors se demander comment corrélérer ce trait avec les constructions dégagées.

2.2.0 Le trait [+/- volitionnel] : le « dynamisme » du verbe *want*

D'après J. et F. Aarts, le verbe *want* se laisse ramener en synchronie à *desire* ou *require*, verbes qui eux-mêmes se définissent par les traits [+/- volitionnel] : « *Of the two meanings, we shall call the 'desire' meaning, the volitional sense, and the 'need / require' meaning the non-volitional sense, for it is clearly the presence or absence of volition that distinguishes between the two senses.* » (Op. Cit. : 177)

On remarque donc qu'il y a corrélation entre les constructions et le sens, dans une optique qui appartient au **paradigme différentiel**. Le verbe supporterait plusieurs constructions chacune appariée à un sens particulier à *opposer* aux autres sens possibles.

D'après l'étude, le sens volitionnel serait prépondérant, présent presque à 100% et le non-volitionnel du type *require / need* serait donc très marginal. En fait, les cas où le sujet est non-humain sont assimilés à des cas où il y a **métaphore anthropomorphique**. L'exemple suivant est alors proposé et l'on remarque en effet la présence de guillemets autour du verbe *want* qui recevra le trait [+dynamique] qui serait associé au trait [+volitionnel] :

(8) Albino genes do not really 'want' to survive or to help other albino genes.

Le cas général est donc le suivant : *want* marque aujourd'hui la volonté, il est glosable par *desire* dans presque 100% des cas et son sujet se doit d'être animé humain. En cas de sujet non-humain, on cherchera si l'on peut l'assimiler à de l'humain car le sujet de *want* doit précisément être doué de volonté. Il nous semble qu'il s'agit en fait d'un raisonnement circulaire. On a alors recours au concept de métonymie ou de métaphore pour expliquer les

emplois où le sujet n'est pas animé humain. Nous ne nous expliquons pas vraiment alors pourquoi l'énoncé suivant est présenté comme « *the only one clear case of the non-volitional sense of want in the corpus* » (*Ibid* : 178) :

(9) ... reduction in expenditure becomes difficult because monopoly capital wants social investment to be maintained if profits are to be assured.

Pourquoi ne pas traiter *monopoly capital* comme une métaphore de type personnification ou une **métonymie** dans laquelle la partie (les moyens financiers dont disposent une personne) sert à renvoyer au tout (la personne elle-même)²⁷ ? On pourrait également traiter de la même façon *seatbelt* ou *carpet* dans les énoncés (6) et (7) précédents et parler de « personnification ».

La réponse se trouve dans la conclusion de l'étude : c'est que le manque est associé *a priori* à une construction particulière : *want V-ing* :

« Regarding the interaction between syntactic pattern and the selection of one of the senses of *want*, we can say that in contrast to what we found in the case of *find*, there does not seem to be an interaction between the sense of the verb and its complementation pattern. The one pattern that might condition the non-volitional sense of the verb, namely a monotransitive pattern in which the [object] is realised by the ing-form of a verb ('your hair wants cutting') does not occur in our material » (*Ibid* : 179-180)

La seule variable qui permettrait de distinguer entre le volitionnel et le non-volitionnel serait la possibilité pour le sujet d'être doué de volition, ce qui pose finalement la question de son **agentivité**.

La prépondérance de l'interprétation de type désir / volonté est en fait associée au cas central, on dirait, dans l'optique différentielle, qu'il s'agit du cas **non-marqué**. Dès lors, il nous paraîtrait cohérent de dire que tout ce qui ne rentre pas dans ce schéma est un emploi **marqué**, de type métaphorique / métonymique : même le fameux « *your hair wants cutting* » pour lequel on pourrait postuler une métaphore ou même une métonymie du type la partie (la chevelure) pour le tout (son propriétaire), ce qui évacuerait complètement l'emploi non-volitionnel.

²⁷ Surtout que *capital* vient du latin *capita* qui désigne les têtes de bétail et donc, métonymiquement, les moyens dont une personne dispose dans une société agraire.

Le problème fondamental, c'est que l'on s'éloigne des vertus du paradigme différentiel qui visait à évacuer la référence, dans un idéal structuraliste et proprement linguistique où c'était le *signe* qui était au centre des préoccupations et non pas le réel. Or la métaphore et la métonymie permettent précisément de réintroduire cette référence au réel, du moins lorsqu'elles sont conçues comme des procédés relevant de l'ontologie.

Nous pensons en fait qu'il est fort intéressant de se demander pourquoi cette construction *want V-ing* a été *a priori* associée à l'expression du manque, puisqu'on peut penser qu'une question beaucoup plus vaste est en réalité soulevée : celle de la transitivité du verbe. O. Polge (2007) remarque d'ailleurs que la construction *want V-ing* n'est possible qu'avec un prédicat télique.

3.0.0 Dynamisme et transitivité

3.1.0 *Want-ing*, entre adjectif et verbe

Si la morphologie du verbe *want* a été prise en compte dans l'étude, il n'est pas fait état explicitement des formes *wanting* et *be wanting*, qui ont pourtant été associées par l'OED avec cette idée de manque, cette notion n'étant rattachée par les Aarts qu'à *want + V-ing*. Nous avons rencontré le passage suivant sous la plume de F. R. Palmer (1988: 3) :

(10) « *He would have been being examined. Many people would accept this, but only just, yet it is marked as 'wanting' in one well-known description of English [...]* »

Que l'on pourrait pourtant bien gloser par « *it is marked as (being) faulty or defective* ». L'étude que nous résumons ici traiterait probablement une telle occurrence de *wanting* comme un adjectif, ce qui est défendable au vu de la glose que nous avons indiquée puisque *faulty* ou *defective* appartiennent bien à cette catégorie grammaticale. C'est en tout cas le traitement proposé par J. et F. Aarts (1995) pour l'énoncé suivant où *wanting* associé à *found* est traité comme tel :

(11) The saleswoman on the ground floor assessed and found wanting the cut of Hackett's coat.

Que penser de :

(12) He's wanting in the speed department, though he knows how to run the bases. (Google)

Il semble là-encore que l'on ait affaire à un adjectif et l'on peut également gloser en « *He's deficient in the speed department.* ». Mais précisément, la différence entre l'énoncé et sa glose tient en ce que *wanting*, même si on l'assimile à un adjectif, n'en reste pas moins déverbal, ce qui signifie que l'on a supprimé une partie des fonctions de relateur du verbe *want*. Il ne dit donc plus que ce qui se situe à sa droite est un complément d'objet et ce qui est à sa gauche un sujet, il ne vient plus que *spécifier* quelque chose, sans lui accorder de statut existentiel. D'où un emploi où il ne sert plus en quelque sorte que d'attribut du sujet *he*, lequel devient, par là-même, objet de discours.

Or les linguistes ont depuis longtemps émis l'idée que *-ing* était « nominalisant », qu'il servait fondamentalement à poser une qualité, par opposition à une quantité de procès, et pour le dire comme H. Adamczewski, qu'il déconstruisait la valence du verbe²⁸. A propos de *be + V-ing*, ce linguiste écrivait d'ailleurs (1978 : 29) : « tout énoncé en BE+ING est un énoncé binaire dont SUJET et PREDICAT NOMINALISE constituent les deux pôles. Ces derniers sont mis en relation au moyen de BE qui joue le rôle de nœud prédicationnel. » Ce qui se représente de la façon suivante : NP₁ BE NP₂ ou NP₁ NOPRED NP₂. Ceci en fait une configuration « **foncièrement statique** » et Adamczewski parle d'« homéostasie » pour qualifier « l'équilibre entre les deux NP à gauche et à droite de BE » (*Ibid* : 19). Il en découle, d'une part, que le sujet d'un énoncé en *be + V-ing* est réduit au statut d'objet de discours et, d'autre part, que c'est le prédicat entier qui est nominalisé et forme un bloc centré sur un verbe où les relations de valences ne jouent plus, ou beaucoup moins. Ainsi, c'est parce qu'il s'interrogeait sur la portée de l'opérateur *always*, le fameux « *always* d'irritation », dans un énoncé du type *He's always complaining*, qu'Adamczewski remarquait que :

« Quels que soient les opérateurs en cause, [...] ils portent tous sur NOPRED, c'est-à-dire sur l'élément qui affirme l'existence de la relation, et, pour cela, il faut que la relation soit BLOQUEE ou encore SATUREE. Un énoncé saturé est un énoncé où il n'y a plus de possibilité de rhème intrapropositionnel, c'est-à-dire en quelque sorte

²⁸ Il ne s'agit pas de dire que la « nominalisation » en question est aboutie mais que l'on se situe entre deux pôles : le pôle verbal d'un côté et un pôle nominal / adjectival de l'autre, lequel est à comprendre comme un écart par rapport au premier, ce dont le terme de « déconstruction valentielle » vise à rendre compte. (Voir les développements ci-dessous).

« dévitalisé », où les relations internes ne jouent plus. La saturation est la condition sémantique préalable à la mise en homéostasie (équilibre parfait des deux pôles de la prédication : SUJET et PREDICAT COMPLEXE NOMINALISE). » (*Ibid* : 27)

Le parallèle formel est ainsi frappant entre « *I am a doctor* », « *I am rich* » et « *I am wanting in the speed department* » : il s'agit d'énoncés où le sujet est traité comme un **objet de discours**, dont on dit quelque chose au travers d'un nom et d'un adjectif attribut et, dans le dernier cas d'un verbe en *-ing*. On peut considérer dans ces trois cas que l'énoncé est binarisé et que le verbe en *-ing*, parce qu'il « a quelque chose » de l'attribut, joue moins son rôle de relateur. Par ailleurs, la grammaire métaopérationnelle a soulevé, à juste titre, la question de la **portée** de *-ing* : on voit bien la **complexité de l'ensemble** « *wanting in the speed department* » qui rappelle celle, comparable, d'un GN dans un énoncé comme « *I'm a rich guy who loves expensive props and doesn't care about storylines one damn bit* » (Google). Si l'ensemble forme un bloc, c'est parce que le GN en question est organisé autour d'un *noyau* (ici *guy*) qui fédère les éléments de ce qui constitue l'attribut. De façon similaire, dans « *he's always trying to help the next man, no matter what* » (Google), l'adverbe accentué *always* porte sur l'ensemble du prédicat parce que *-ing* en assure la cohésion. La portée de cet opérateur dépasse donc le simple verbe. Il n'est pas question de dire que *-ing* transforme tout verbe, et ses compléments, en nom, mais le terme « nominalisation » suggère que les parties du discours, dont le nom, sont pensables en termes de **degrés**. On retrouve ce point de vue chez différents linguistes, dont R. Langacker, pour qui les différences qui existent entre les noms, les adjectifs et les verbes ne tiennent qu'à ce qui est plus ou moins mis en valeur (« profilé »). Chez lui, un nom dénote une chose (au sens le plus abstrait du terme, c'est-à-dire une entité délimitable dans l'espace-temps), un adjectif dénote une relation atemporelle alors qu'un verbe dénote un procès, une relation temporelle (voir, par exemple (1987 : 247)). Il n'y a pas de relation sans choses, et ce qui oppose la relation apportée par l'adjectif à celle apportée par le verbe, c'est la prise en compte du passage du temps. On conçoit alors bien l'interdépendance de ces catégorisations. Autrement dit, *-ing* déconstruit la verbalité prototypique, ce qui n'est pas sans conséquences sur l'agentivité de son premier argument.

Cette parenthèse faite, il nous semble que la proposition suivante formulée dans la conclusion de l'étude de J. et F. Aarts est discutable : « *[there] does not seem to be an interaction between the sense of the verb and its complementation pattern.* » Il nous semble au contraire que l'on peut émettre une hypothèse à partir de leur corpus en lien avec ce que les lexicographes de l'OED disaient de l'acception *to be lacking in*, à savoir que cette

interprétation correspond aux cas où le verbe est employé de façon plus ou moins intransitive. Il nous semble que c'est cela qui fait du sujet de *want*, un sujet non-porteur du trait [+volitionnel] dans ce type d'emploi : il n'est en effet pas agentif, puisque la transitivité est prototypiquement à associer à un sujet doté de puissance par rapport à un objet qui en est typiquement dénué²⁹ (voir, par exemple, B. Pottier (1974)). Par ailleurs, si l'hypothèse d'Adamczewski est correcte, il peut être intéressant de considérer les énoncés où le marqueur *-ing* apparaît. Seul, ou dans la forme périphrastique *be + V-ing* et de se demander dans quelle mesure il permet d'*approcher* l'intransitivité associable en diachronie avec l'expression du manque par *want*.

3.2.0 Les énoncés en *want* et le marqueur *-ing*

Reprenons donc les énoncés en *want* où *-ing* apparaît, soit sur ce verbe lui-même, soit dans sa complémentation. Nous obtenons les configurations suivantes :

(i) *-ing* est porté par *want* lui-même, il n'est pas suivi d'un complément :

He was found wanting

(ii) *want* est la cible de la forme périphrastique *be + V-ing* mais n'as pas de complément direct en surface, il est suivi d'un complément qui n'est pas de nature argumentale :

He's wanting in the speed department, though he knows how to run the bases.

(iii) *want* reçoit *be + V-ing* et est suivi d'un complément direct en surface.

He's wanting a paternity test when he knows she's not his.

(iv) *want* reçoit *V-ed* ou *V-Ø / -s* et il est suivi d'une proposition en *-ing* contenant un GN en position sujet.

I don't want him sneaking into my house in the middle of the night and stabbing me with a pen.

(v) *want* reçoit *V-ed* ou *V-Ø/s* et il est suivi d'une proposition en *-ing* ne contenant pas de sujet.

²⁹ Nous reviendrons plus en détails sur le traitement de la transitivité comme notion prototypique dans notre troisième partie.

But the cold prairie wind would blow all day long, and all day long the fire would want feeding.

L'interprétation que l'on peut donner à (i) et (ii), est de type manque, et l'on émettra l'hypothèse suivante, en première approximation : les énoncés où *want* reçoit la flexion *-ing* sont associés de façon privilégiée à cette interprétation. Il en va de même pour la construction (v) : *want V-ing*. Ce sont en effet des énoncés où le sujet n'est pas agentif mais plutôt objet de discours et où le syntagme qui suit immédiatement ne devrait pas, si l'hypothèse de H. Adamczewski est correcte, pouvoir être considéré pleinement comme l'objet du verbe *want*, qui d'ailleurs a perdu énormément de sa verbalité, d'où le fait que *wanting* soit assimilable à un adjectif en (i) et en (ii). (iii) et (iv) font figure d'exceptions et nous aurons à expliquer pourquoi. Nous reformulerons pour l'instant l'hypothèse de J. et F. Aarts en disant que cette interprétation de type « manque » est à associer à tous les cas où la transitivité de ce verbe est bloquée, c'est-à-dire les cas où le sujet n'est pas agent et le complément du verbe n'est pas un objet affecté par cet agent. Le dynamisme du verbe serait alors minimum et le sujet forcément [-volitionnel]. Ceci n'a rien de surprenant si l'on retourne à l'entrée *want* de l'OED.

3.2.1 Défaut et besoin / *lack* et *require*

Nous allons en fait affiner notre analyse. Dans « *He was wanting / He was found wanting* », *wanting* est assimilable à un adjectif ayant une fonction d'attribut du sujet. Déverbal, celui-ci ne saurait plus admettre un objet de plein droit instancié en surface. Puisqu'il ne peut plus y avoir de différence entre le sujet et l'objet « dévitalisé » de *want*, le manque ne peut porter que sur le sujet lui-même. Ce manque est intrinsèque et non spécifié, il s'agit donc d'un « **défaut du sujet** », défaut qui pourra être précisé par la suite, notamment par un syntagme prépositionnel (« *in the speed department* », par exemple). L'on retrouve alors une interprétation proche de celle proposée lorsque le manque porte sur ce que nous avons appelé « propriété définitoire ». On justifierait alors comme quasi-synonyme, le verbe *lack* dans la construction *be lacking*.

D'un autre côté, dans l'énoncé « *But the cold prairie wind would blow all day long, and all day long the fire would want feeding* », le verbe *want* est construit de façon finie avec un item remplissant en surface sa place d'« objet », *feeding*, qui reçoit la marque *-ing*. D'une part, la construction finie de *want* confère à *feeding* le statut syntaxique d'objet donc, en

principe, d'entité différenciée sémantiquement de son sujet. D'autre part, comme on l'a vu, le *V-ing* qui suit est de nature télique dans cette construction³⁰, c'est-à-dire qu'il y a nominalisation d'un processus qui « débouche » nécessairement sur quelque chose, selon la définition même de la télicité. Ceci confère une plus grande « **dynamique** » à l'énoncé et rend le manque **remédiable** (au travers de l'obtention d'un objet envisagé manquant) mais, d'autre part, *feeding* a néanmoins perdu de sa valence : il n'y a pas d'objet syntaxique instancié, ce qui pousse, en quelque sorte, à récupérer un objet sémantique qui n'est autre que le sujet lui-même, *the fire*. On obtient une interprétation de type *require / need*, puisque le défaut est remédiable. Nous espérons en tout cas avoir montré qu'il n'est pas nécessaire de recourir à la métaphore ontologique pour analyser ce dernier énoncé. D'autre part, le sémantisme de *require* et de *need* dépasse celui de *lack* et code explicitement la présence d'un objet capable de remédier au manque, alors que ce dernier est souvent employé de façon syntaxiquement intransitive grâce à *-ing* :

(13) McDonald has some well known musicians, such as Pino Palladino and Benmont Tench, helping him out on the disc, but even their presence fails to add the bit of gloss that is evidently lacking. (BNC)

Cet énoncé suggère pourtant que l'objet sémantique de *lack* est en fait le *sujet*, *the bit of gloss*, ce qui peut conduire à considérer une opposition entre **objet syntaxique** et **objet sémantique**.

3.3.0 Interprétations « mixtes » des énoncés en *-ing*

Si les énoncés, du type « *He was wanting* » ou « *He was found wanting* » sont en fait statistiquement rares, il se trouve qu'une simple recherche sur Google nous donne une quantité impressionnante d'énoncés en *be + V-ing* où l'idée de manque est absente, ou, en tout cas, nettement éclipsée par celle de volonté.

(14) I'm wanting to write a book about manned mission to Jupiter. (Google)

Ce qui était le cas pour la configuration (iii) proposée plus haut :

(15) He's wanting a paternity when he knows she's not his. (Google)

³⁰ Nous nuancerons quelque peu dans notre quatrième partie.

Et, de même en (16) :

(16) Everyone is here but we're wanting Daniel.

Dans ce dernier exemple proposé par le dictionnaire *Wordreference.com* pour illustrer l'acceptation de type manque, n'y a-t-il pas pour autant de volonté impliquée ? Ces trois derniers énoncés semblent, à première vue, mettre à mal l'hypothèse selon laquelle une certaine déconstruction valentielle imposée par *be + V-ing* entraînerait une interprétation de type manque / défaut / besoin, c'est-à-dire non-volitionnelle³¹. Cependant, on remarquera qu'il semble que nous ayons affaire à des interprétations de **type mixte**, plutôt qu'univoques.

Si l'on peut dire, dans un premier temps, que le premier de ces trois énoncés est volitionnel puisqu'il a été produit sur un forum de discussion où un auteur exprime son *désir* d'écrire un livre sur les missions habitées vers Jupiter, et que dans le troisième, les gens présents à la fête ne désirent pas Daniel mais ont *besoin* de lui, les choses sont en fait plus complexes, et on a en fait affaire à des mixtes de désir et de besoin. D'abord parce le premier énoncé a des **conséquences pragmatiques** et que l'auteur du livre laisse un message sur un forum de discussions précisément car il a besoin d'informations et puis, parce que, dans le second énoncé, la présence de Daniel est aussi bien utile que souhaitée (on a besoin de lui pour s'amuser), elle est même souhaitée *parce* qu'elle est utile et vice-versa. En y réfléchissant donc, on peut dire, d'une part que le **besoin est la conséquence pragmatique du désir**, mais d'autre part, on peut aussi considérer que le **désir est la conséquence pragmatique du besoin**. On entrevoit un point qui sera crucial pour nos propres travaux : les notions mises en jeu par *want* se recouvrent très largement, au sens du mot anglais *overlap*.

En effet, la notion de manque est-elle, pour autant, absente des énoncés ci-dessus ? Il semble que la réponse soit non. D'abord et surtout parce que le livre n'est pas écrit mais reste à écrire, ensuite parce que les informations nécessaires pour ce faire ne sont pas encore

³¹ Nous serons amené à nuancer car on peut considérer que la présence d'un GN remplissant la place d'objet, *suffit* en (15) et en (16) à relativiser à la fois cette déconstruction valentielle et à relancer une certaine dynamique dans l'énoncé, ce que nous pensons être une des propriétés caractéristiques du verbe *want* (voir notre réinterprétation en Part. IV de la polysémie systématique que nous présenterons en Part. II). C'est cette même relance qui est permise par *to* en (14). Donner un complément direct à *want* suffit à évoquer la remédiation du manque.

détenues par l'auteur. De la même façon, Daniel, n'est pas présent dans la situation d'énonciation. Ce qui revient à dire que les traits [+/- volitionnel] ne suffisent pas à définir le verbe *want* puisqu'il existe un plus petit dénominateur commun à ces emplois. Nous dirons donc que le sémantisme de *want* marque bien le manque et que la volition ou l'absence de volition vient se superposer à ce **manque**. D'après J. et F. Aarts (1995), les cas où *want* exprime le manque et rien que le manque sont négligeables statistiquement, mais nous pensons que cette notion n'en est pas moins présente dans tous les énoncés où le verbe apparaît car on ne peut vouloir ce que l'on a déjà. Nous nous approprions donc la définition que O. Polge (2007) donne à ce terme : le **manque est l'absence d'un objet ou d'une propriété dont la présence est attendue dans la situation d'énonciation**. Le cas d'emploi le plus marginal est, comme souvent, le plus révélateur du fonctionnement du verbe puisqu'il renvoie à une réalité sémantique que nous posons comme présente dans tous les autres cas de figure³². Nous avons parlé de « conséquences pragmatiques » pour décrire les liens qui unissent **manque** (*lack*) – **besoin** (*require / need*) – **désir**, c'est qu'il y a un lien **métonymique** entre ces diverses notions, d'un point de vue sémantique. Toute la question sera de déterminer, quel type de centralité³³ accorder au manque et c'est ce que nous verrons dans notre partie suivante, dans la section consacrée à la sémantique du prototype (Chap. 2, 4.0.0)

3.4.0 Des degrés de transitivité et des interprétations mixtes

Reprenons les 5 énoncés faisant apparaître (*be*) + *V-ing* :

- (i) He was found wanting
- (ii) He's wanting in the speed department, though he knows how to run the bases.
- (iii) He's wanting a paternity test when he knows she's not his.
- (iv) I don't want him sneaking into my house in the middle of the night and stabbing me with a pen.

³² Le terme « marginal » se justifie parce que la grammaire prescriptive insiste souvent sur le fait que *want* est peu compatible avec la forme *be* + *V-ing*. Or, notre recherche dans le BNC nous en a fourni un certain nombre d'exemples (voir Part. IV). De plus, même si l'on reconnaît parfois ce type d'emploi, on l'associe généralement au manque et non pas à la volition.

³³ Nous utilisons le mot « centralité » car le modèle que nous proposerons dans notre quatrième partie représentera ces notions par intégration successives, représentables par des cercles concentriques (voir Part IV, Chap. 2, 4.0.0), ce qui visera à représenter une métonymie conceptuelle opérant sur des notions (et non pas sur des réalités ontologiques).

(v) When we're going somewhere in the car, I'm always telling Jim that his seat-belt wants fastening.

Il apparaît qu'en (i) *want* n'a pas de complément direct instancié en surface, tout comme en (ii) où *in the speed department* est un syntagme prépositionnel. Or ce sont ces énoncés où la notion de manque ressort le plus clairement alors qu'en (iii) et (iv) l'interprétation se fait plutôt du côté de la volonté et le verbe *want* en *-ing* est suivi, pour (iii) directement d'un syntagme nominal (*a paternity*) et, pour (iv), d'une proposition à mode non-fini en *-ing* dont la place de sujet est tenue par un pronom personnel à l'accusatif (*him sneaking into the house...*). La nature nominale du syntagme en (iii) ainsi que la présence du cas associé à la transitivité en (iv) laissent penser que ces éléments de surface sont susceptibles de jouer le rôle d'un second argument du verbe, ce que (i) et (ii) ne possèdent pas. Ce second argument est traditionnellement associé à l'objet direct, et ce malgré la présence de *be + V-ing* en (iii). En (iv), *-ing* sur le verbe de l'imbriquée ne semble pas avoir d'effet sur la transitivité de *want* en tant que telle, verbe qui régit son sujet et lui impose un cas, l'accusatif. Dans les deux cas, on perçoit un mixte de besoin / désir / volition / manque. Il faut alors nuancer l'équation qui relie absence de second argument et interprétation de type manque, laquelle se réécrit en liant la présence du second argument et l'interprétation de type volition. Autrement dit, **l'introduction d'un second argument**, ou de quelque chose d'assimilable, **permet de dépasser le manque** et fait basculer la sémantique de l'énoncé du côté de la volition, du désir ou du défaut, c'est-à-dire que le manque est **susceptible d'être comblé**. On obtient bien des interprétations mixtes où l'une ou l'autre des notions sera plus mise en valeur. La raison en est que certains compléments de rang-un, sont *plus ou moins des arguments* (on peut alors opposer (ii) à (iii)) et *plus ou moins des objets* (on peut ainsi opposer (iii) à (iv)). En suivant G. Lazard (1994), on pourrait postuler l'idée que *want* a une construction syntaxiquement [+/- transitive], ce qui fait de la transitivité syntaxique une notion assimilable à un **continuum**, ou pensable en termes de degrés.

Si l'on s'intéresse à présent aux interprétations que l'on a appelées mixtes, il semble utile de compléter notre triade *manque – besoin – désir* par les notions associées de *défaut* (déjà introduite *supra*), et de *volition* (distinguée de celle de *désir* dans notre quatrième remarque ci-dessous).

On placera les constructions (i) à (v) sur ce continuum en les corrélant avec les interprétations possibles des énoncés :

[transitivité nulle]-----[- transitivité]-----	-----[+ transitivité]		
wanting Ø	want V-ing	be wanting SN	want P. Pers _{acc.} V-ing
(be) wanting SP			
<i>défaut / manque</i>	<i>besoin</i>	<i>désir</i>	<i>volition</i>

Ce schéma appelle plusieurs commentaires :

1. Nous voyons que nous passons d'une interprétation de type **statif** (le défaut) à une interprétation de type **dynamique** (la volonté) à mesure que la transitivité de la construction croît. Parallèlement, on passe de la non-instanciation d'un second argument à son instanciation *par une relation*.
2. Nous avons placé les primitives sémantiques *défaut* et *manque* sur le plan de la transitivité nulle. En fait, la différence entre *wanting Ø* et *(be) wanting SP*, tient précisément à la présence ou non d'une entité syntaxique instanciée à droite du verbe. C'est-à-dire d'un élément de surface qui remplit la « case » deuxième argument de *wanting*, sans toutefois pouvoir vraiment jouer ce rôle. Or la notion de manque est plus dynamique que celle de défaut comme le montrent les gloses « *être* défectueux vs. *manquer de* quelque chose », ce qui signifie que le manque nécessite déjà un *début* de relation en ce qu'il suppose une origine extérieure à l'état subjectif auquel cette notion renvoie. On peut donc légèrement décaler la seconde construction sur la droite du schéma.
3. Dans le même ordre d'idée, *be wanting SN* est moins transitif que *want P. Pers_{acc.} V-ing* car le marqueur *-ing* joue sur le verbe de l'imbriquante (*want*), en signalant par là même qu'il perd de son programme verbal pour **tendre vers la nominalité** (le sujet devenant objet de discours) et dans une certaine mesure vers l'adjectivité (il exprime une *relation* atemporelle). Lorsque *-ing* porte sur le verbe de l'imbriquée, *want* conserve sa transitivité de surface, l'interprétation est plus dynamique et marque la volition. On retrouve parallèlement une

différence entre le verbe *désirer* que l'on pourrait utiliser en traduction et *vouloir* qui est moins statif.³⁴

4. Quant à *want V-ing*, nous dirons que la transitivité est moindre car le sujet n'est pas agentif, comme dans « *the fire wants feeding* ». L'interprétation est bien moins dynamique, puisqu'elle est du type *need / require*, et se laisse gloser par le français *avoir besoin*. Nous considérons pourtant que la transitivité de l'*ensemble* n'est pas nulle, puisque comme nous l'avons signalé, le *V-ing* mis en jeu doit généralement être de nature téléique. Il s'agit en quelque sorte d'une voix moyenne, du point de vue de la diathèse, car la validation du second prédicat affecterait positivement le sujet.

En d'autres termes, plus grande est la transitivité, plus on a des interprétations qui deviennent des mixtes entre le défaut et la volonté, ce qui permet l'étalonnage de notions intermédiaires, du type *manque, besoin* et *désir*, qu'il est difficile de cloisonner, c'est pourquoi le terme de « continuum » semble plus approprié que celui d'« échelle ». Notons que même lorsque l'on se situe dans le pôle *désir / volonté*, le manque n'est pas totalement absent. Prenons le cas d'un énoncé où la transitivité de surface est maximale comme :

(18) I want an apple.

Il apparaît que la pomme en question est absente de la situation d'énonciation, pour le sujet en tout cas, d'où l'impression que la notion de manque reste malgré tout pertinente. Ceci signifie que *want* a syntaxiquement besoin d'un complément direct mais que celui-ci ne saurait être considéré **sémantiquement** comme un complément d'objet si l'on comprend la transitivité comme **l'effet** potentiel d'un sujet pleinement agentif sur un objet patient (cf. la « différence de potentiel » dans B. Pottier (1992), par exemple). On ne fait dans le cas de *want* que tendre vers le transitif.

Cette approche a en fait les défauts de ses qualités, au premier rang desquelles, on trouve sa capacité à expliquer les effets de sens de type mixte et c'est ce qui nous a permis de corréler cinq constructions différentes à cinq notions différentes³⁵. Du côté des défauts, il faut

³⁴ Nous aurons l'occasion de proposer une distinction entre les notions de désir et de volonté dans notre Part.IV, Chap. 2, 3.4.0.

³⁵ C'est dans cet esprit que nous reviendrons sur « la Grammaire de Construction » (« *Construction Grammar* ») dans notre partie suivante

signaler que la transitivité est une notion très large et que, pour en déterminer l'extension, il faut considérer, comme nous l'avons vu, non seulement l'objet mais aussi le sujet, la typologie des procès ainsi que la forme de la complémentation. Ceci nous oriente alors logiquement vers le point suivant.

3.5.0 Est-il possible / souhaitable de séparer transitivité syntaxique et transitivité sémantique ?

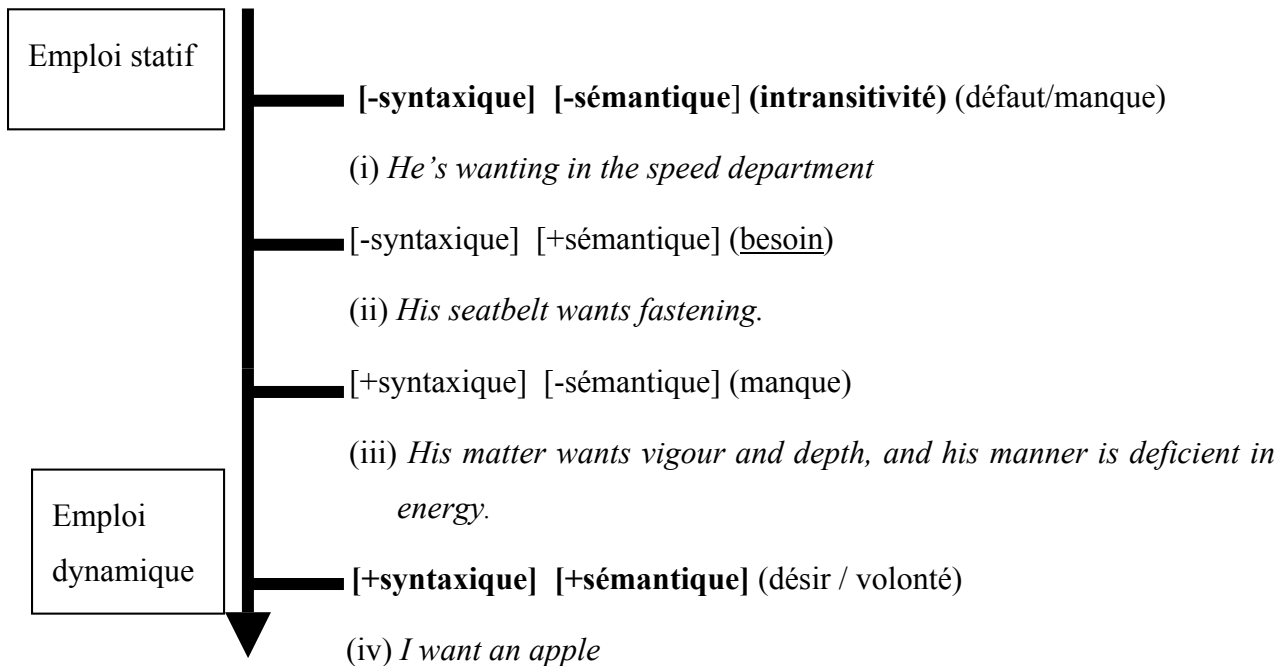
Ce que nous avons fait dans la section précédente revient à associer des interprétations sémantiques à des degrés de transitivité différents, ce qui consiste finalement à confronter le sémantisme de la transitivité et sa conformité à un prototype, lequel peut se définir de manière syntaxique ou sémantique.

Nous avons vu que *want* tendait en synchronie à imposer une construction à deux actants du type : C_0 *want* C_1 . Dans son étude sur l'actance, G. Lazard (1994) fait l'hypothèse que le **verbe d'action est le prototype de la construction bi-actancielle**. Il envisage un cas d'école où un **sujet fortement agentif** et porteur du trait [+ intentionnel] est mis en relation (à travers le verbe d'action) avec un objet qu'il **affecte** fortement. Dans ce cas, **l'objet typique a un statut de patient**, susceptible d'être altéré par le procès mis en jeu par le verbe. Or, la plupart des langues européennes construisent des procès qui ne sont pas typiquement des actions tout en conservant en surface cette construction ternaire. Dans ce cas, on s'écarte simultanément du procès de type action et du prototype de la transitivité.

Dans le cas de *have*, qui n'est pas un verbe d'action (pour emprunter un titre à P. Cotte (1998)), ainsi que pour *want*, on peut, selon les contextes, distinguer entre des **emplois statifs** ou de type **dynamique**. On parle ainsi traditionnellement de « *have* statif » et de « *have* dynamique ». On peut faire l'hypothèse que plus le C_1 se rapproche d'un objet typique (c'est-à-dire, d'après Lazard, quelque chose qui est « typiquement nom », et porteur du trait [-agentif]), plus le sens de *have* est statif (« *I have a book* »). *A contrario*, moins le référent du C_1 est typiquement objet (c'est-à-dire, « typiquement nom » et [+agentif]), plus le sens de *have* est dynamique : « *I have to do my homework / I had a cigar* », ce dernier énoncé impliquant un prédicat sous-jacent : *smoke*.

Ainsi, selon les cas, on va pouvoir récupérer des effets de sens qui peuvent être de nature dynamique, causative ou stative, qui sont connus pour *have* et qui peuvent se retrouver, on l'a vu, avec *want*. Peut-être est-ce dû au fait qu'il faut en fait **distinguer transitivité**

syntaxique et sémantique ? En faisant varier ces deux paramètres, on obtient alors le continuum suivant sur lequel il est possible de placer quelques énoncés en *want*, selon que la transitivité est :



Nous n'avons pas placé toutes les constructions possibles pour le verbe *want* sur ce schéma. Pourtant, celui-ci nous semble intéressant en l'état puisqu'il fait apparaître plusieurs problèmes. D'abord parce que les interprétations ne correspondent pas de façon univoque aux configurations possibles apportées par les traits transitivité [+/- syntaxique] / transitivité [+/- sémantique] : on retrouve ainsi une valeur de « manque » pour les énoncés (i) et (iii).

Tout au plus peut-on en conclure qu'un défaut de transitivité favorise une interprétation de type manque ou défaut (!).

Par ailleurs, nous avons placé l'énoncé (iv) du côté des emplois dynamiques puisqu'il satisfait à un critère essentiel de la transitivité (*an apple* est bien un GN, susceptible d'être patient). Pourtant, sa transitivité sémantique n'est pas évidente. Cet énoncé peut signifier en effet « *I want to have an apple* », ou « *I want to enjoy* » ou « *I want to eat an apple* » et l'on voit bien que les deux premières gloses sont plus statives que dynamiques, contrairement à la dernière. D'ailleurs, la forme même de ces gloses est intéressante pour notre propos puisqu'elles incorporent une infinitive en *to*. Or, sur notre gradient, la transitivité syntaxique de ces énoncés serait moins grande que celle de (iv) qui contient un *nom*, complément direct

de *want*. Et pourtant, « *I want to have / enjoy / eat an apple* » est plus dynamique que « *I want an apple* » qui prend potentiellement une interprétation plus stative car, à défaut de précisions supplémentaires l'interprétation qui en est faite semble être du type, « *have an apple* » dans la mesure où ce verbe signifie plutôt *own* que *eat*. En fait, c'est même le défaut de transitivité syntaxique marqué par *to*, que l'on en fasse un « opérateur de visée » ou simplement l'élément introducteur d'un second procès, qui confère sa dynamicité à l'énoncé.³⁶ Ainsi, parmi ces gloses en *to*, celles en *have* ou *enjoy* sont plus statives que celles en *eat*. C'est que les types de procès mis en jeu sont différents même s'ils sont tous compatibles avec *apple*. Cette fois-ci, c'est la pertinence du trait [+/- transitivité sémantique] qui est en cause, car *have an apple* invite à une interprétation qui peut être soit stative soit dynamique, selon que *apple* est vu comme un objet patient ou non. En d'autres termes, c'est notre **connaissance de l'extralinguistique** qui est ici déterminante. On peut stocker des pommes ou les consommer. La même ambiguïté existe dans « *I want an apple* » et il est difficile de savoir à quel point cet énoncé est dynamique précisément car il est difficile de déterminer si *apple* est vu comme l'aboutissement d'un procès ou non, et surtout duquel. L'hypothèse de la transitivité sémantique n'est donc pas très éclairante. En tout cas, **le second procès transitif en question n'est pas nécessairement construit explicitement par *want***³⁷. Le statut d'objet de *an apple* est en fait ambigu puisque s'il est patient, il l'est **d'un autre procès non-instancié**.

Que ce soit le cas ou non, *want* donne au complément de surface le statut d'objet voulu, voulu *parce que* non-présent, d'où la glose possible en « *not to have* ». La question est en fait de déterminer comment cette glose s'intègre au sémantisme de *want* ? Fait-elle partie intégrante de sa syntaxe (hypothèse syntaxique) ou ne s'agit-il encore que d'un « trait sémantique » (hypothèse lexicaliste), auquel cas elle relèverait de la simple inférence ?

Nous retiendrons donc que, si nous sommes partis de considérations sur la transitivité et la dynamicité, celles-ci nous ont en fait conduit à supposer l'existence de procès sous-jacents, aptes à conférer un rôle thématique à l'objet syntaxique de *want*. C'est-à-dire que

³⁶ Ainsi, le raisonnement initial rencontre une difficulté : on peut faire de *want* ce que A. Wierzbicka (1982) appelle une « prédication composite » ce qui pousse à s'interroger sur une relation transitive supplémentaire sous-jacente à *want GN*, apportée par un prédicat plus ou moins instancié (nous développons ce point à partir de notre troisième partie).

³⁷ C'est pourquoi nous ferons, de *want GN*, une structure sous-déterminée par rapport à *want to V GN*, dans notre quatrième partie.

nous nous trouvons entraînés du côté de ce que l'on peut appeler les hypothèses de **la polysémie systématique** que nous allons aborder dans notre seconde partie.

4.0.0 BILAN : Conséquences des remarques précédentes sur le reste de l'étude (deuxième série)

L'étude réalisée par J. et F. Aarts (1995) est intéressante car elle vise, en synchronie, à mettre en relation construction et sens. Les auteurs concluent que cela n'est pas possible pour *want* à partir de leur corpus. En fait, en considérant les constructions où apparaissent le marqueur *-ing*, il semble intéressant de mettre en relation transitivité et interprétation de l'énoncé. On obtient alors des effets de sens [+/- dynamique] selon le degré de transitivité. La difficulté réside en ce que les valeurs obtenues sont difficiles à départager et co-existent à des **degrés** divers en *want*.

Cela pose deux types de questions : en premier lieu en ce qui concerne le bien fondé de considérer les constructions pour saisir le « sens » d'une unité verbale, puisque, d'une certaine façon, la dimension dynamique de *want* nous renseigne plus sur la transitivité elle-même que sur le verbe et ce qui fait sa spécificité. En d'autres termes, limiter la construction à des questions syntaxiques comme la transitivité, pour la mettre en relation avec des considérations sémantiques, paraît insuffisant. Il faudrait donc spécifier ce que l'on entend par construction, en tenant compte de paramètres syntaxiques, prédicatifs et énonciatifs. C'est ce qui a été tenté par la « Grammaire de Construction », dont nous présenterons l'assise théorique au chapitre deux de notre deuxième partie.

L'autre type de questions a trait à un choix épistémologique plus fondamental encore. Peut-on saisir le sens d'une unité en la décomposant ? Si oui, dans quelle mesure et selon quelles modalités ? Ce qui est en jeu, c'est de savoir si l'approche utilisée doit être **holistique** ou, au contraire, **atomiste**. Nous présenterons donc certaines théories qui, de façon intéressante pour notre propos, s'opposent de par leurs fondements mais également de par le traitement qu'elles suggèrent pour le verbe qui nous intéresse. De façon générale, nous dirons qu'elles illustrent la « **polysémie systématique** ». Nous espérons en cela mettre en lumière certains points saillants qui nous serviront de point de départ pour l'analyse que nous proposerons ensuite nous-même pour *want*.

Deuxième Partie :

Le verbe want et la polysémie

Chapitre Un - Le verbe *want* et la « polysémie systématique »

1.0.0 Lexical versus Encyclopédique / Atomisme versus Holisme

L'analyse componentielle, telle que nous l'avons présentée ci-dessus, est une variante de décomposition lexicale qui correspond à ce que J. Fodor et E. Lepore (1998) appellent « *Informational Role Semantics* » (IRS), ce qu'ils définissent de la façon suivante : « *the meaning (or content, or 'sense' of a linguistic expression) is constituted, at least in part, by at least some of its inferential relation* » (Ibid : 279). Ainsi, pour connaître le sens du mot *dog*, pour pouvoir dire « *X is a dog* » il faut reconnaître comme valides un certain nombre de relations comme « *X is an animal* ». On reconnaîtra qu'il s'agit de poser des **conditions nécessaires et suffisantes** (CNS) pour la définition d'un mot, et qu'il s'agit d'une façon de voir qui est à relier aux **paradigme référentiels et inférentiels**. C'est principalement la référence qui est en jeu puisque les CNS renvoient au réel. Dans cette optique : « *The semantic lexicon of a language is supposed to make explicit whatever one has to know to understand the lexical expressions of the language, so IRS implies that **meaning constitutive inferences** are part of the semantic lexical entries for items that have them.* » (Ibid : 279). Nous avons souligné deux passages de cette citation qui sont assez révélateurs de ce que Fodor et Lepore essaient de critiquer :

1. l'idée que le lexique est le dépositaire d'un savoir sur le monde qui enregistre les catégorisations et les relations d'appartenance des *référents* (par exemple, l'appartenance des chiens, d'abord à la classe des mammifères, puis à celle des animaux). Il s'agit bien, d'une part, d'une ontologie car ces relations d'appartenance peuvent en fait correspondre, en biologie par exemple, à une taxonomie plus large, et à six niveaux, qui part du plus large, le règne, pour arriver à l'espèce, selon l'ordre : règne > embranchement > classe > ordre > famille > genre > espèce. Il s'agit également, et d'autre part, d'une nomenclature qui exploite le paradigme différentiel puisque au sein du règne on peut, par exemple, *opposer* animal à végétal ou à protiste.

2. l'idée que pour saisir le sens d'une unité, il faut dégager ces relations qui sont « stockées » dans l'entrée lexicale de l'unité concernée.

Ces hypothèses sont héritées de la tradition Aristotélicienne et fondent **la théorie dite « classique »** au sein de laquelle les définitions incluent des traits de signification **essentiels** et des traits de signification **contingents**. La théorie classique correspond à une « **conception encyclopédique** » du sens car, contrairement aux premiers traits, les CNS, les traits contingents, eux, ne sont pas absolument nécessaires. Par exemple, pour définir ce qu'est un *cygne*, on peut préciser que l'oiseau en question peut être soit blanc, soit noir. La théorie classique s'attache à donner des précisions sur la couleur de l'animal car deux variétés existent dans la réalité, d'où son appartenance au paradigme référentiel (voir G. Kleiber (1991)) mais cela reste contingent car la parenté entre ces animaux est bien établie par ailleurs au moyen des CNS. On voit que c'est en fait la question de **la catégorisation** qui est posée ici et G. Lakoff (1987) parlerait de **courant « objectiviste »**. Cette catégorisation se fait sur la base de propriétés communes : la définition proposée doit rendre compte de *tous* les objets d'une catégorie par l'intermédiaire d'un recensement exhaustif de ce qui fonde l'appartenance à une classe. Il s'agit d'une approche « en tout ou rien » : si l'objet ne satisfait pas à une des CNS, il faut soit l'exclure de la catégorie considérée, soit revoir les CNS proposées, les variations autorisées étant intégrées aux savoirs encyclopédiques. A l'opposé, la **sémantique structurale**, qui se base sur la notion de sème et appartient au **paradigme différentiel**, va éliminer les traits contingents et exclure toute approche encyclopédique : il n'est pas nécessaire d'attribuer le sème [+/- blanc] au mot *cygne* car il n'existe pas dans le système du français un autre mot pour désigner un cygne non blanc dont il faudrait le distinguer.

Fodor et Lepore s'opposent à cette conception encyclopédique du sens et, de façon plus générale encore, ils **rejettent la décomposition lexicale** dont la sémantique structurale partage les buts et les méthodes. Nous verrons qu'en rejetant cette méthode pour les verbes, ils s'interdisent de considérer une autre contribution que celle du verbe lui-même afin d'en circonscrire le sens, d'où leur défense de l'**atomisme**, que l'on peut opposer à une démarche **holistique**, qui, elle considérerait l'apport des autres arguments du verbe dans la construction de son sémantisme. Nous disons pour notre part que *want* est une monade, ce qui ne signifie pas que ses arguments ne participent pas à la construction du sens de l'énoncé, ce en quoi nous sommes plus proche de J. Pustejovsky.

Fodor et Lepore proposent en effet une **polysémie systématique** pour *want* qui se veut être à la fois une sorte de glose universelle capable de générer systématiquement d'autres gloses dans des contextes particuliers³⁸ et n'être en même temps associée qu'au verbe lui-même. Ils s'opposent en cela à Pustejovsky (1995) dont la polysémie systématique leur paraît être « holistique ».

2.0.0 La décomposition lexicale appliquée aux verbes

Comme le rappelle S. Pulman (2005), c'est C. Fillmore qui, au sein de la grammaire générative, fut l'un des premiers à souligner une proximité sémantique entre *come* et *bring* (voir Fillmore (1966)). Il existe en effet une relation d'inférence causale entre « *Bill brought John* » et « *John came* » ou entre « *Bill brought the problem up* » et « *the problem came up* », par exemple. Il s'agit d'un type d'inférence extensible à d'autres unités lexicales et l'on citera en guise d'illustration : *X killed Y*, qui se réécrit en *X caused [Y died]*, ou *X melted_{trans} Y*, en *X caused [Y melted_{intrans}]*. Cette forme de « décomposition lexicale » repose sur l'idée que les verbes sont des **unités complexes décomposables** en unités de signification plus petites et se veut plus sophistiquée qu'une simple analyse componentielle. Cette tendance fut réellement initiée par des linguistes comme J. McCawley ou G. Lakoff au début des années 70 et s'est poursuivie à travers les travaux de R. Jackendoff au début des années 90 jusqu'aux théories syntaxiques plus récentes de K. Hale et de S. Keyser.

Dans ces approches, les éléments « *cause* » ou « *melt_{intrans}* » ne sont pas des mots de l'anglais mais des **entités abstraites**, des primitives, le problème étant de savoir à quel niveau elles interviennent. Ainsi, parmi les questions que soulève Pulman dans son article qui pèse le pour et le contre de cette méthode, l'une est particulièrement intéressante pour notre propos (2005 : 158) : « *Is there independent evidence for (mono-morphemic) words having internal structure, given that prima facie they should be atomic? This internal structure might be covertly syntactic, or purely semantic.* » Ce sont donc en fait les relations d'inférence que permettent un terme, matérialisées de façon conventionnelle par « *cause* » ou « *melt_{intrans}* » qui sont problématisées : sont-elles à intégrer à la **syntaxe** ou sont-elles

³⁸ Dans la mesure où d'autres gloses sont générées / générables, la polysémie est préservée et non pas résorbée, d'où l'appellation « polysémie systématique ». Par ailleurs, il conviendra d'opposer cette notion à celle de forme schématique en TOPE (voir notre Chap. 2 dans cette deuxième partie).

extérieures à celle-ci et à considérer comme des sèmes liés à l'unité lexicale étudiée en isolement (**approche lexicaliste**) ? De la même façon, nous avons vu que *want* permettait d'inférer « *not (to) have* ». Que faut-il en penser ?

3.0.0 Le débat Fodor-Lepore / Pustejovsky

Fodor et Lepore rejettent l'approche lexicaliste au profit d'une **approche syntaxique**, « atomiste », qui postule que toute entrée lexicale ne spécifie qu'une dénotation, c'est-à-dire que le signifiant *dog* ne renvoie qu'à une valeur sémantique unique, ce que dénote *dog*. Cette discussion est présentée dans un article qui rejette un des aspects de la conception du sens introduite par J. Pustejovsky dans *The Generative Lexicon* (1995) et qui porte le nom de « co-composition ». Les deux approches se veulent à la fois en opposition avec l'« *Informational Role Semantics* », l'approche référentielle à teinte inférentielle, et de nature « atomiste ». Elles diffèrent cependant par ce qui les sous-tend.

Nous présenterons d'abord ici la théorie de la « co-composition », d'une part parce qu'elle révèle une conception du sens qui se veut différente de la notion d'agrégat sémique ou sémantème et, d'autre part, parce que Pustejovsky choisit, entre autres, le verbe *want* pour présenter ce point de vue. Nous verrons ensuite que Fodor et Lepore considèrent que celui-ci n'est qu'une variante de l'approche référentielle, rejetée parce qu'elle serait foncièrement **holistique** et non pas atomiste. Nous présenterons alors le traitement qu'ils proposent pour ce même verbe.

3.1.0 La « co-composition »

L'hypothèse de Pustejovsky est que la polysémie d'une unité lexicale n'est qu'apparente³⁹ et s'explique par le phénomène de « co-composition ». Une unité lexicale est

³⁹ C'est la raison pour laquelle il qualifie son hypothèse d'« atomiste », ce que contestent Fodor et Lepore. Nous dirons, pour notre part, que cette hypothèse illustre une conception de la polysémie qui est *systematique et générative*. Pustejovsky (1998 : 291) : « *Yet the ability of linguistic expressions to « adapt » their meanings to fit a specific context is nothing mysterious or inexplicable. The semantic potential of language is not to be explained in terms of ad hoc devices. Rather, it is the result of an appropriately expressive and adequately constrained generative system, devised essentially to this end. That is, the recursive devices underlying semantics remain unchanged, giving rise to new meanings.* » Ainsi, selon Fodor et Lepore (1999 : 452), dans la sémantique générative, l'unité lexicale de surface est *dérivée* à partir d'éléments (« *underlying phrases* ») qui interviennent au niveau des *représentation grammaticales* profondes et auxquelles sont associés des « sens »,

polysémique lorsqu'elle prend une interprétation particulière dans un contexte donné, en fonction du cotexte. Ainsi, le verbe *bake* prendrait le sens de verbe de « création » lorsque son objet correspond à un artefact comme dans *bake a cake*, alors qu'on l'interpréterait comme un verbe de « changement d'état » lorsque l'objet est de type « naturel » comme dans *bake a potato*. Le verbe préciserait par ailleurs la façon (par le four), dont l'on arrive soit à l'artefact, le gâteau, soit à l'objet résultant du changement d'état, la pomme de terre chaude. Ce sont donc les **propriétés sémantiques de l'objet** qui permettent d'activer telle ou telle **facette du sémantisme du verbe**.

A propos de *want*, Pustejovsky parle également de co-composition en association avec une opération de « **coercition de type** » (« *type coercion* ») qui appartiendrait en propre au sémantisme de certains verbes. Cette dernière rendrait compte de la capacité du verbe *want* à imposer une contrainte sur son complément : celle d'être de **nature fondamentalement évènementielle**⁴⁰. Dans tous les cas, le rôle de *want* serait :

i. d'imposer la construction d'un **évènement** (par coercition de type), ce qui permet d'éviter l'hypothèse de l'homonymie (un *want*₁ lorsque l'on a *want GN*, un *want*₂ lorsque l'on a *want to...*).

ii. d'autre part, le sémantisme du complément de *want* permettrait de **reconstruire par métonymie** l'évènement qui justifie son existence, ce qui a pour effet de spécifier qualitativement l'évènement en question. C'est-à-dire que l'on peut récupérer un **prédicat infinitif sous-jacent** et qui varie selon le contexte comme dans :

- (1) John wants a beer (to drink)
- (2) Mary wants a book (to read)
- (3) Harry wants another cigarette (to smoke)

C'est ainsi que le syntagme *want GN* peut prendre différentes interprétations spécialisées puisque le GN permet d'extraire un évènement qui spécifie qualitativement celui

conception que ces auteurs critiquent. Ces représentations sont organisées chez Pustejovsky en ce qu'il appelle « structure de *qualia* ».

⁴⁰ Cette approche ne mentionne pas clairement l'emploi de *want* dans les énoncés qui expriment le manque ou un défaut du sujet. *Elle n'envisage en fait que la remédiation du manque à travers l'expression d'un désir ou d'une volonté*. Notre propre démarche ambitionne de proposer un traitement incorporant ces trois notions.

que le verbe construit intrinsèquement : *want ... to drink, want... to read, etc.* Autrement dit, *want*, de par son sémantisme, force la création d'un événement (coercition de type), et le GN, sous l'effet d'un mécanisme de « *type shifting* », va **générer**⁴¹ un prédicat infinitif sous-jacent, qui va lui permettre d'entrer en relation avec *want*. La « co-composition » va permettre de sélectionner le bon prédicat infinitif à partir de l'objet en l'identifiant à celui *requis* par *want*.

3.2.0 La critique de Fodor et Lepore et l'hypothèse d'un *have* sous-jacent

La position de Pustejovsky est fortement critiquée dans Fodor et Lepore (1998). S'ils s'accordent avec lui pour postuler l'existence d'une seule valeur de *want*⁴², en s'appuyant sur l'intuition que « *John wants a beer* » et « *John wants to have a beer* », sont « strictement synonymes » (ce que nous contesterons dans notre quatrième partie), ils s'opposent vigoureusement à la « co-composition » telle que Pustejovsky la présente. Fodor et Lepore ne remettent pas en question la coercition de type comme faisant partie du fonctionnement de l'entrée lexicale, les deux auteurs critiquent en fait le principe de « co-composition »⁴³ en reprochant à Pustejovsky de multiplier les infinitives qui permettent de rendre compte de l'interprétation de *want* selon le contexte. Ce reproche n'est, à notre avis, pas tout à fait fondé car, comme le soulignent D. Godard et J. Jayez (1993 : 124) : « Le prédicat interpolé dans le contenu du prédicat de coercion est général : il se présente comme une contrainte sur les prédicats possibles qui explicitent une interprétation dans un contexte donné, il n'est **pas lui-même le prédicat** que font apparaître les paraphrases »⁴⁴. Ce point est important car le prédicat a un statut **d'argument sémantique**, ce qui ne rend pas la structure syntaxique plus complexe : la construction de *want* reste directe. Il y a donc séparation entre le syntaxique et le sémantique⁴⁵.

⁴¹ Le mot « générer », qui apparaît sous forme adjectivale dans le titre de l'ouvrage, « *The Generative Lexicon* », témoigne bien d'un souci d'atteindre à une polysémie systématique.

⁴² C'est-à-dire que les uns comme les autres se réclament de l'« atomisme ».

⁴³ C'est-à-dire qu'ils le considèrent comme relevant de l'« holisme ». Pour notre part, nous ne pensons pas que cette hypothèse interdise un traitement unitaire de *want*.

⁴⁴ Nous soulignons.

⁴⁵ Ce point est pour nous crucial. Nous développerons, dans notre quatrième partie, l'idée qu'il y a deux interprétations possibles de la coercion de type, l'une étant de nature *plutôt syntaxique*, l'autre *plutôt sémantique*. Nous défendons nous-mêmes un point de vue proche de celui de Pustejovsky mais sans prôner de séparation entre les deux plans. Ce qui pose problème, à notre avis, c'est le terme d'« interpolation » du prédicat qu'utilisent D. Godard et J. Jayez alors même qu'ils cherchent à défendre la thèse de la coercion de type. Or, on

Quoi qu'il en soit, Fodor et Lepore reprennent le traitement présenté plus haut pour *bake* en argumentant que la distinction artefact / objet préexistant n'est pas pertinente pour saisir l'apport du verbe puisqu'il est possible de cuire au four une pomme de terre aussi bien qu'un gâteau déjà tout fait (un artefact pour Pustejovsky). Cette distinction ne saurait *fonder* les interprétations verbe de création / verbe de changement d'état. Pour eux, « *there is no evidence that the meaning of governing expressions is ever modulated by the semantics of the expressions that they govern* » (Fodor et Lepore (*Op. Cit* : 278)) Leur objectif est donc de proposer un traitement unifié, réellement « atomiste »⁴⁶, de l'unité verbale et ils utilisent *want* pour illustrer leur propos et répondre à Pustejovsky. Dans cette optique, il n'y a pas de *bake*₁ (création) et de *bake*₂ (changement d'état), pas plus qu'il n'y a de *want*₁ ou de *want*₂, l'apport sémantique *propre* au verbe doit être unique. Cette conception fait du verbe l'élément central de l'énoncé, la « *governing expression* », et rejette l'idée que le contenu sémantique du complément va influencer sur le sens du verbe et c'est pourquoi ils considèrent la « co-composition » comme une variante du paradigme référentiel, car elle renvoie en partie à l'extralinguistique. Si le complément va contribuer au sens du verbe, ce n'est pas par son contenu mais par sa syntaxe⁴⁷.

Fodor et Lepore ne rejettent pas l'idée que *want* impose un événement, ce qu'ils appellent « *a state of affairs* ». Ils proposent un traitement plus abstrait en avançant l'idée que *want* est associé à un verbe léger, à savoir *have*. En réalité, l'article ne précise pas explicitement si ce *have* est à introduire en structure profonde dans la syntaxe ou au moment de l'interprétation mais cette solution a plusieurs mérites :

-Elle évite de multiplier les prédicats infinitifs proposés par Pustejovsky .

-*Have* permet de rendre compte aussi bien de « *I want a beer* », que de « *I want a cigarette* ». Il s'agit d'une solution plus élégante.

remarquera que dans les énoncés (1), (2), (3), ci-dessus le prédicat n'est *pas* interpolé mais placé après le GN ! Ce sont en fait Fodor et Lepore qui proposent une interpolation, suivant en cela, J. McCawley (1974 (1979)) qui proposait clairement un *have* *interpolé* en structure profonde (voir *infra*).

⁴⁶ Nous insistons sur le fait que l'approche de Pustejovsky, leur paraît, au contraire, holistique puisque, finalement, ce ne sont plus uniquement *bake* ou *want* qui contribuent les sèmes, mais ceux-ci dépendent aussi de leurs compléments.

⁴⁷ En ce sens, cette démarche relève bien de l'hypothèse syntaxique plutôt que de l'hypothèse lexicaliste.

-Elle permet de maintenir les ambiguïtés introduites par le contexte. On peut vouloir une cigarette pour autre chose que la fumer et « *I want to have a cigarette* » peut signifier qu'il nous en faut une pour une tout autre raison.

-Elle est applicable à de plus nombreux prédicats. « *I want a daughter = I want to have a daughter* ». (Comment une infinitive en *to* rendrait-elle compte de cet énoncé?)

-Elle n'exclut pas les énoncés métaphoriques, comme pour l'exemple cité par H. Harley (2004) « *John wants the apple pie* » (métaphore sexuelle) qui est tout aussi ambigu que « *John wants to have the apple pie* » alors que « *John wants the apple pie (to eat)* », lèverait, au moins en partie, l'ambiguïté.

On se rappellera que certaines gloses de l'*OED* incorporaient déjà la formulation « *not to have* » et on consultera Harley (*Ibid*) pour d'autres énoncés dont l'hypothèse de Fodor et Lepore rend compte avantageusement. Cette dernière souligne que cette hypothèse n'est pas nouvelle et qu'on la trouve dans de nombreux ouvrages de sémantique générative, notamment chez J. McCawley (1974 (1979)), lequel signale qu'on la retrouve esquissée dès 1960 chez W.V.O. Quine.

3.3.0 Les prémisses de l'idée du *have* sous-jacent en grammaire générative

L'idée défendue par J. McCawley (1974 (1979)) puis reprise par J. R. Ross (1976) et L. Karttunen (1976), c'est qu'il est possible d'étendre la structure profonde proposée par la grammaire générative pour des énoncés comme « *Max wants Shirley to kiss him* » et « *Max wants to eat a banana* » aux énoncés où le complément du verbe se trouve limité à un GN. En ce qui concerne les deux énoncés ci-dessus, *want* a dans les deux cas un « *sentence object* » sous-jacent, la seule différence entre eux réside en surface, car dans le deuxième il y a effacement du sujet de la seconde proposition, ce qui se justifie par une règle appelée « *equi-NP-deletion* », qui supprime le sujet de la proposition complément de *want* si celui-ci est co-référentiel avec le sujet du verbe. McCawley propose donc l'extension de ce principe aux énoncés du type « *Max wants a lollipop* » : « [...] *sentences of [this] form also have an underlying structure in which want has a sentential object and [...] the surface object of want [...] is in fact the residue of an embedded clause.* » (*Op. Cit.* : 84-85). En réalité, l'analyse proposée suggère de réintroduire un *have* sous-jacent **effacé en structure de surface** dans ce qui est, finalement, une imbriquée : « *There is in fact a fairly obvious analysis [...] in which*

want has a sentential object, namely that in which it has the same underlying structure as Max wants to have a lollipop and undergoes not only Equi-NP-deletion but also deletion of the verb of the embedded clause [...]. » (Ibid : 85)

Le premier argument en faveur d'un complément de nature fondamentalement propositionnelle, pour la construction *want GN*, est lié aux circonstants de type temporel. Ainsi dans :

(4) Bill wants your apartment until June.

Le complément circonstanciel de temps, ne spécifie pas les conditions de validation de la relation prédicative (*Bill / want your apartment*). En fait, pour trouver un **support** à ce complément, il faut supposer une proposition enchâssée contenant une relation comme (*Bill / have your apartment*). *Until June*, spécifie temporellement, non pas le souhait de Bill en tant que tel, mais plutôt la période dont Bill entend jouir de l'appartement. Sans cette relation prédicative sous-jacente, le complément ne pourrait s'appliquer à rien.

On peut noter que McCawley, ne parle pas de « *clause object* » mais de « *sentence object* », c'est nous qui avons introduit le terme de proposition pour traduire de l'anglais. Le terme « *sentence* » paraît en fait plus adéquat pour décrire le complément de *want* puisqu'avec ce verbe, nous avons souvent le sentiment d'avoir affaire à un verbe qui tient du verbe de discours, d'avoir en fait **deux énonciations**. Ceci nous conduit à examiner le deuxième argument de McCawley, à savoir que certains énoncés en *want* font apparaître deux circonstanciels de temps :

(5) A week ago Bill wanted your car yesterday.

Ce qui n'est pas possible si l'on a affaire à un énoncé simple comme :

(3) *A week ago Bill painted your car yesterday.

C'est que nous sommes devant un GN, qui est le « résidu » d'une phrase complexe (cf. le titre de l'article : « *the remain of a deceased clause* »). Supposer un enchâssement est en effet la seule façon d'expliquer la **distribution** du sémantisme apporté par les adverbes dans :

(4) Yesterday Bill wanted your bicycle tomorrow.

Le fait que « **Yesterday Bill will want your bicycle tomorrow* », soit impossible, montre que *tomorrow*, ne saurait influencer en (4) sur la validation de la relation (*Bill / want your bicycle*), c'est *yesterday* qui va en permettre la validation, le premier adverbe cité doit donc nécessairement porter sur autre chose. La solution réside donc dans l'effacement d'une relation enchâssée qui, selon McCawley, incorpore *have*. *Yesterday* a donc une **portée haute**, sur le prédicat imbriquant *want*, et *tomorrow* une **portée basse** sur le prédicat imbriqué implicite, *have*.

On voit alors clairement que contrairement à la solution de Pustejovsky, il s'agit d'une solution de nature **syntaxique**.

3.4.0 Les prémisses de l'idée du *have* sous-jacent en logique

Les autres arguments considérés par McCawley sont de nature logique, plus que purement grammaticale, et inspirés de W.V.O Quine (1960).

McCawley considère l'énoncé suivant en s'interrogeant sur sa portée référentielle :

(5) Max wanted a lollipop.

Cet énoncé peut recevoir deux interprétations. Soit l'objet du désir de Max est de nature spécifique, et renvoie à un référent unique, soit ce désir met en jeu du générique, et peut être satisfait par n'importe quel représentant de la classe des *lollipops*. Ainsi, la première interprétation implique un effet pragmatique : le désir de Max ne sera comblé que quand il aura obtenu *la* sucette qu'il a vue au comptoir du magasin, par exemple, alors que la deuxième interprétation dit plutôt que Max est un amateur de sucettes et que n'importe laquelle suffirait à son bonheur.

Le linguiste se souvient alors du travail des logiciens, en particulier de ceux de Quine, lui-même linguiste-logicien. Ce dernier aurait dit du syntagme *a lollipop* qu'il était respectivement « **référentiel** » et « **non-référentiel** », pour chacune des interprétations ci-dessus. Dans le chapitre de *Word and Object* intitulé « *Vagaries in Reference* », Quine distinguait en effet les positions ou les valeurs « purement référentielles » des positions ou des valeurs « non-purement référentielles » :

« When a singular term is used in a sentence purely to specify its object, and the sentence is true of the object, then certainly the sentence will stay true when any other singular term is substituted that designates the same object. Here we have a criterion for what may be called *purely referential position* : the position must be subject to the *substitutivity of identity*. » (1960: 142)

Il donne les exemples suivants pour illustrer sa distinction :

(6) « Tully was a roman » is trochaic.

(7) Tully was a roman

Dans le premier énoncé et malgré le fait que Tully ne soit autre que Cicero, substituer ce dernier nom propre dans l'ensemble entre guillemets, produit un énoncé faux et on dira de Tully, qu'il n'a pas une portée purement référentielle (on appréciera le rôle des guillemets).

En revanche, dans le deuxième, et en tenant compte de l'identité Tully = Cicero, l'énoncé reste vrai et Tully aura une valeur référentielle.

Il s'en suit un long développement où Quine insiste sur la nécessité de tenir compte de la **construction** dans laquelle l'élément considéré s'insère et l'on a vu que la présence ou non de guillemets va en changer la portée référentielle. Quine va poser une distinction entre les constructions « **opaques** » des constructions « **transparentes** » :

« Referential transparency has to do with constructions ; modes of containment, more specifically, of singular terms or sentences in singular terms or sentences. I call a mode of containment Φ referentially transparent if, whenever an occurrence of a singular term t is purely referential in a term or sentence $\psi (t)$, it is purely referential also in the containing term or sentence $\Phi (\psi (t))$ » (*Ibid* : 144)

Dans les exemples précédents, on voit que la citation est un « *mode of containment* », une construction Φ , qui n'est pas transparente, mais opaque, puisque le terme Tully (t), n'y est plus purement référentiel, contrairement à ce qu'on avait pour « *Tully was a roman* », $\psi (t)$. C'est un point qui nous paraît important. La pensée de Quine bien qu'extrêmement riche et pénétrante, tout en étant assez complexe, n'est pas une pensée purement linguistique, c'est plus celle d'un philosophe du langage. Il nous semble pourtant que ce ne serait pas trahir les intentions du texte que de la rapprocher de certaines considérations développées par la linguistique de l'énonciation. Une position ou une **portée référentielle** correspondrait à ce

qu'un linguiste comme H. Adamczewski, pour prendre une théorie très synthétique, appellerait un paradigme ouvert, à une « vraie » **assertion**, où la substitution d'un terme par un autre terme équivalent serait possible alors qu'une position ou portée **non-référentielle**, correspondrait à un fermé, **une forme préconstruite**, située au-delà du choix paradigmatique, au-delà de l'assertion. On note d'ailleurs que l'analyse de Quine dans le reste du chapitre se fonde en grande partie sur des prédicats du type *believe*, dont il montre l'opacité prototypique en même temps qu'il n'exclut pas totalement une interprétation transparente car les termes constitutifs de la subordonnée en *that* peuvent exister sur deux modes : soit comme intrinsèquement liés à la croyance (interprétation opaque de *believe*, souvent construit avec *that*) soit indépendamment de la croyance (interprétation transparente de *believe*, souvent construit avec *to*). Un prédicat comme *believe* est appelé par Quine « **un prédicat d'attitude propositionnelle** ».

Dans son article, McCawley reprendra l'argument de Quine selon lequel un énoncé comme « *Ernest is looking for a lion* », était ambigu du point de vue de la référence. Ernest a-t-il déjà identifié le lion qui fait l'objet de sa chasse (interprétation référentielle) ou n'importe quel lion suffira-t-il à satisfaire ses instincts de chasseur (interprétation non-référentielle) ? C'est-à-dire que *look for* peut être compris de façon opaque ou transparente à la manière de *believe*. Comme nous l'avons signalé au paragraphe précédent, la notion d'opacité implique un préconstruit, ce en quoi *look for* est comparable à *believe*. Or on trouve la remarque suivante sous la plume de Quine et c'est probablement elle qui a influencé McCawley : « *Whenever sentences capable of containing 'want' or 'hunt' or 'look for' in an opaque construction are up for consideration in an at all analytic vein, it behooves us to paraphrase them into the more explicit idiom of propositional attitude* » (*Ibid* : 156). Paraphraser avec un « **prédicat d'attitude propositionnelle** », c'est en fait se donner les moyens d'expliquer les deux interprétations. Ainsi Quine donnait pour « *Ernest is looking for a lion* » :

A. Ernest is endeavoring that some lion is such that Ernest shoots it.

= Ernest is endeavoring (-to-cause) himself to shoot a lion.

B. Ernest is endeavoring (-to-cause) a (certain) lion to be shot by Ernest

Ernest is endeavoring (-to-cause) himself and a (certain) lion to be related as shooter and shot.

Ce que McCawley simplifiait en « *Ernest is trying to find a lion* », l'idée étant que **l'énoncé simple et l'énoncé complexe présentent en fait les mêmes ambiguïtés**, de telle sorte que *look for* est vu comme une construction dont *try to find* est en fait la glose explicite. On gagne donc à effectuer la paraphrase car elle va révéler des préconstructions différentes. Dans « *Ernest is looking for a lion / Ernest is trying to find a lion* », l'existence du lion est potentiellement indépendante à la fois de la recherche (*try*) et de la trouvaille (*find*), et ceci que l'on ait affaire à un énoncé simple ou à un énoncé complexe, c'est-à-dire à *look for* ou à sa glose en *try to find*. Ceci va permettre de distinguer pour *want* entre un sens transparent et un sens opaque.

Voici donc la thèse de Quine (*Ibid* : 156) que McCawley reprendra: « *What we have been remarking of 'hunt' or 'look for' and 'endeavor' applies mutatis mutandis to 'want' and 'wish' ; for to want is to wish to have*⁴⁸. » Gloser *look for* en *try to find*, ou *hunt* en *try to kill*, c'est permettre à l'objet convoité d'exister par lui-même en tête d'énoncé et d'être relié au reste de la prédication par *such that*, donc de rendre visible son statut de repère constitutif de l'énoncé et par là même d'expliquer la **transparence** de la construction : il faut poser l'existence du lion avant qu'Ernest ne se mette à le chasser, pour en faire un terme référentiel : « *There is a lion such that Ernest is trying to shoot it* ». On aurait le même genre d'interprétation pour « *I want a sloop* », ce qui fait de *want* « *a relative term, relating people to sloops* » (*Ibid*: 155). On comprend alors l'intérêt qu'il y a à gloser *want* par *wish to have* : « *There is this sloop I wish to have* ».

D'un autre côté, « *'I want a sloop' in the opaque sense is parallel to 'I wish myself to have a sloop (to be a sloop owner)'* » (*Ibid* : 155), ce qui signifie que l'existence du yacht à posséder est inextricablement liée à la volonté, le yacht n'existe pas autrement que comme objet du désir de *I*. Dans ce cas, *want* est une sorte de « forme condensée » de la glose (nous soulignons) :

« [it] is not a relative term relating people to anything at all, concrete or abstract, real or ideal. It is **a shortcut verb** whose use is set forth by 'I wish myself to have a sloop', wherein 'have' and 'sloop' continue to rate as general terms as usual but merely happen to have an opaque construction 'wish to' overlying them. » (*Ibid* : 155-156).

⁴⁸ C'est nous qui soulignons.

L'argument tel que McCawley le reprendra par la suite, est le suivant : l'interprétation non-référentielle impose une **quantification existentielle** sur un terme comme *sloop* ou *lollipop*, à l'intérieur du complément de *want* (alors que l'interprétation référentielle impose une quantification existentielle dont la portée est toute la phrase) :

« Quine's mode of representing the content of the non-referential interpretation is possible only if there is an embedded clause to serve as the scope of the quantifier. Thus, positing an underlying sentential object [...] allows one in a natural way to represent its non-referential interpretation and correctly predicts that *Max wanted a lollipop* allows a nonreferential interpretation but *Max ate a lollipop*, in which it would be absurd to posit a sentential object, does not. » (McCawley (*Op. Cit.* : 88))

Est donc posé le problème de la portée (« *scope* ») de ces quantificateurs pour *want*, et il en ressort donc que ce verbe peut véhiculer deux interprétations lorsqu'il est suivi d'un GN : l'une est de nature référentielle, donc entre *a priori* dans une construction essentiellement spécifique et transparente, où le verbe sert fondamentalement à **poser une relation** entre un sujet et un objet (celui-ci fait l'objet d'une quantification existentielle qui a pour portée toute la phrase). La prédication d'existence a lieu en dehors de la relation construite à travers *want*, d'un point de vue logique.

D'un autre côté, il peut également véhiculer une interprétation non-référentielle, dans laquelle l'objet n'existe pas complètement en dehors du désir, c'est-à-dire en dehors de la relation construite par *want*, ce qui fait que ce verbe perd, en quelque sorte, son pouvoir relationnel et ressemble à un **verbe de discours** ou à un « prédicat d'attitude propositionnelle » dans la mesure où il est assimilable dans ce cas à une construction opaque. La question de la référentialité ne se pose plus de la même façon, puisque la référence est envisageable, d'une part, **du point de vue du sujet** présidant à la prédication et, d'autre part, **du point de vue du couple énonciateur / co-énonciateur**. L'énoncé en *want* peut prendre une lecture référentielle ou non-référentielle. Une lecture référentielle, supposerait un accord entre le sujet grammatical et les participants à la situation d'énonciation, un consensus quant à la référence de l'objet de désir, ce qui remplacerait, en quelque sorte, le quantifieur existentiel *en dehors* de la prédication. Cette dernière lecture a été évoquée au paragraphe précédent. L'objet est pensé exister du côté de *wish*, avant que le sujet ne mette la main dessus, c'est-à-dire en dehors de *have* dans la glose en *wish to have*. La lecture non-référentielle, elle, impose le passage à l'existence de l'objet au moment où le sujet se l'approprie, en lien avec *have* dans cette même glose.

L'hypothèse de Quine rend presque synonymes les termes « référentialité » et « spécificité »⁴⁹. Néanmoins, les termes « non-référentialité » et « généricité », tous deux associables à la seconde lecture, sont plus éloignés et moins assimilables l'un à l'autre. Nous reviendrons à ces questions, un peu plus loin dans ce chapitre, mais en prenant plutôt le problème par le biais de la notion connexe d'inviduation, et nous reviendrons sur cette dernière, à partir de notre troisième partie à travers la question de la détermination du second argument de *want*⁵⁰. Quoi qu'il en soit, on a affaire, dans le deuxième cas de figure envisagé par Quine, où la construction de *want* est comprise comme opaque, à un cas où la portée de la quantification existentielle que subit l'objet se trouve limitée au complément de *want*.

Le fait qu'un énoncé simple comme « *Max wants a lollipop* » **soit compatible avec ces deux interprétations, encourage à postuler systématiquement un complément de type propositionnel**. Cette hypothèse est alors apte à rendre compte de l'interprétation générique, ce qui *généralise la complexité supposée de want*. Nous ferons pour l'instant deux remarques : d'abord que cette idée de verbe complexe⁵¹ généralisée à *want* quelle que soit sa complémentation est séduisante. F. R. Palmer (1987) classe en effet *want* dans les « *catenatives* ». En réécrivant *want GN* en *want / wish to have GN*, il n'est pas besoin de remettre en question cette catégorisation et l'on garde bien l'idée qu'on a dans tous les cas quelque chose qui tient de la **concaténation**. L'autre remarque vise à soulever un problème sur lequel nous reviendrons plus tard : on a vu que Quine glosait *want* en *wish to have*, mais tous les énoncés supportent-ils un *have* en structure profonde ? Le problème qui se trouve posé c'est celui du statut même des deux thèses examinées dans cette section. Pour Quine, plutôt logicien et philosophe, il s'agit juste d'une glose, visant à examiner le statut de vérité de contenus de pensées alors que pour McCawley, linguiste générativiste, il s'agit d'expliquer des fonctionnements linguistiques à partir d'une structure profonde de **syntaxe**, non visible en surface mais conditionnant néanmoins la grammaticalité même de l'énoncé.

⁴⁹ C'est d'ailleurs, ce que notent P. et C. Kiparsky, à propos de l'usage que fait G. Frege de ces mêmes notions. Voir notre citation p. 342

⁵⁰ Les développements que nous apporterons dans notre troisième partie, à partir des travaux de G. Fauconnier sur les « espaces mentaux » (1984), préciseront l'analyse en apportant l'idée que ce type de prédicats suppose en fait deux espaces mentaux, ce qui permet d'expliquer l'ambiguïté générique / spécifique comme cas particuliers de référentialité, ce qu'il est possible de mettre en relation avec la question de la complexité de la prédication. Nous essaierons ensuite de ramener le problème à la notion d'inviduation qui informe le passage du générique au spécifique et qui a finalement trait aux phénomènes déterminatifs.

⁵¹ Nous parlerons, dans notre quatrième partie, de « prédication composite », à la suite de A. Wierzbicka (1982), en précisant que le second prédicat peut être implicite ou explicite.

Nous terminerons cette sous-section en soulignant que cette hypothèse semble, en outre, s'accommoder de l'**intuition** que les locuteurs ont du fonctionnement de la langue comme le montre l'échange suivant :

(8) A : Don't make me hate you Syed.

B : Why would you hate me ?

A : Cos I hate anything I want. That I can't have. (entendu dans *Eastenders*)

Pour peu que le script du « *soap opera* » anglais, que nous avons vérifié sur l'internet, soit fiable en ce qui concerne la ponctuation, il semble que le locuteur A tienne pour équivalent les propositions *anything I want* et *anything that I can't have*, ce que suggère le point qui les sépare et qui tendrait à montrer qu'il s'agit dans son esprit d'une reformulation de la même réalité. Même si l'on fait de la seconde subordonnée une relative restrictive à l'intérieur de la classe des choses que le locuteur veut obtenir, il n'en demeure pas moins qu'il existe, par implication logique, un recoupement (au moins partiel) entre les choses qu'il *veut* et celles qu'il n'*a* pas.

3.5.0 L'autre argument de J. McCawley (1974 (1979)) : la coordination

Un autre argument a trait à la coordination. McCawley examine l'énoncé « *Max wants a cup and a saucer* » qui peut prendre deux interprétations : soit il s'agit de deux désirs indépendants (d'abord une tasse, *puis* une soucoupe), soit il s'agit d'un seul désir, (une tasse *plus* une soucoupe). L'hypothèse d'un complément de nature propositionnelle avec un *have* sous-jacent n'est incompatible avec aucune de ces interprétations, on a en structure profonde soit : *Max want [[Max have a cup] and [Max have a saucer]]*, soit *[[[Max want [Max have a cup]] and [Max want [Max have a saucer]]]*.

Par ailleurs, cette solution permet de ne pas renoncer à la règle générativiste qui veut que les constituants coordonnés par *or*, le soient comme résultats d'un processus de réduction à partir de propositions coordonnées. Si l'objet de *want* n'était pas de nature propositionnelle comment expliquer qu'un énoncé comme « *Max wants a Cadillac or a Volkswagen* », puisse renvoyer à *un seul désir* puisqu'on aurait toujours théoriquement « *Max wants a Cadillac or Max wants a Volkswagen* », ce qui n'a pas le même sens. Ce dernier argument nous permet d'insister encore une fois sur le fait que **c'est la structure syntaxique du verbe** qui est

changée et que c'est ce **qui permet d'accommoder les faits sémantiques**. Il n'y a donc pas ici de séparation de ces deux plans d'analyse. Mais cette hypothèse n'est elle pas trop forte ?

4.0.0 L'apport de H. Harley

H. Harley (2004) reprend l'hypothèse précédente et la teste à partir des énoncés suivants :

(9) John wants a compliment. #John wants to have a compliment⁵²

(10) John wants a pat on the back. #John wants to have a pat on the back

(11) John wants a kiss. #John wants to have a kiss.

Le point de vue exposé précédemment perd de sa pertinence. Car « *John has a compliment / a pat on the back / a kiss* » signifient « *a compliment / a pat / a kiss to give* » ou « *for you* ». Il s'agit donc de les donner, non d'en jouir et c'est pourtant ce que signifient les énoncés en *want*. Harley note donc ce problème et remarque qu'il n'y a aucune différence en surface entre « *John wants a compliment* » et « *John wants a beer* ». La seule différence entre *a beer* et *a compliment* est sémantique. L'un dénote un objet concret, l'autre un événement abstrait. Le verbe léger adéquat dans le deuxième cas devrait plutôt être *get* que *have*. C'est d'ailleurs ce que suggère A. Wierzbicka (1996 : 119)⁵³ :

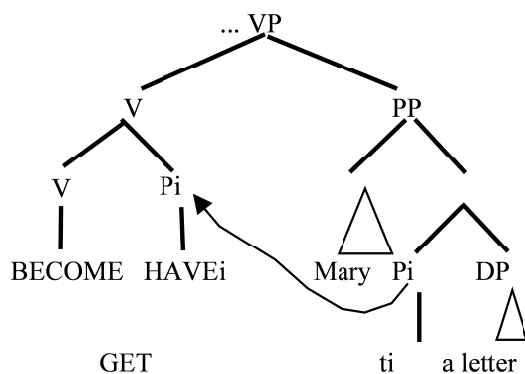
« in any case, even if the « complement » slot is filled by a « substantive », this substantive has to stand for a proposition (since sentences such as « I want an apple » have to be interpreted as an abbreviated form of sentences about having or getting an object, « I want to have / get an apple ») »

Or si cela est tributaire du contenu sémantique du GN objet, les hypothèses de McCawley et de Fodor et Lepore ne tiennent plus puisque le verbe léger se devait d'être **unique**.

⁵² Le signe # marque un énoncé grammaticalement bien formé mais qui prend un sens différent de ce que l'on pouvait attendre ou qui est pragmatiquement inapproprié dans la situation.

⁵³ C'est aussi ce que proposait J. R. Ross (1976).

Harley montre alors pourtant que les travaux récents sur *get* et *give* peuvent permettre d'éviter la « co-composition » puisque H. Harley (2002), N. Richards (2001) et S. Beck et K. Johnson (2004) ont émis l'idée que *get* et *give* se conçoivent en structure profonde comme la combinaison d'une « préposition stative » notée P_{have} et d'un verbe léger, inchoatif et causatif respectivement. C'est cette idée que l'on retrouve chez A. McIntyre (2006) pour qui *get* est un « *have* inchoatif ». Pour l'énoncé « *Mary got a letter* » on aurait la structuration suivante :



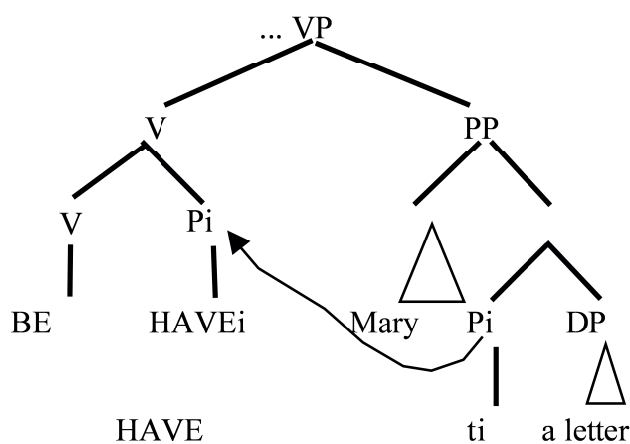
L'avantage de cette idée est que la **préposition abstraite** (P_{have}) serait, bien sûr, également contenue dans *have* lui-même. Ainsi E. Benveniste (1966) soulignait déjà que *have* / *avoir* se réécrit dans de nombreuses langues *be* / *être* + *préposition*. La grammaire générative retrouve cette hypothèse avec les travaux de R. Freeze (1992) qui constituent en fait la base de l'hypothèse de H. Harley. L'étude typologique approfondie que Freeze consacre aux tournures existentielles et locatives et à *have*, conclut d'abord à une identité de structure profonde entre les existentielles et les prédications en *have*, ce qui ferait de ce dernier verbe une copule au même titre que *be*. D'ailleurs, Freeze écrit (*Ibid* : 586) : « *the existential and 'have' predication structures are identical in many languages, and are partially differentiated in some languages by the presence or absence of the preposition.* » . Ces travaux permettent de traiter le sujet [+ animé] de *have* comme un « lieu » (« *a location* »)⁵⁴ ce qui autorise ensuite le rapprochement avec les tournures locatives qui mettent en jeu un syntagme prépositionnel. Dans les langues qui possèdent un *have*, l'item localisant

⁵⁴ R. Freeze écrit en conclusion de son article (1992 : 592) : « *'Have' predications of various kinds, including those with 'have' copulas, were then shown to be basically existentials with a [+ human] locative argument-thus explaining the distinction between 'have' copulas and 'be' copulas.* »

serait déplacé en position de sujet, ce qui laisserait la préposition *P* dans une position directement adjacente à *Infl*, dont *be* fait partie, et qui finit par l'incorporer, c'est cette incorporation dont *have* serait la trace⁵⁵.

L'analyse qui postule la fusion de P_{have} et d'un prédicat verbal qui tient lieu de primitive sémantique a ensuite été étendue à d'autres verbes. Le plus petit dénominateur commun entre *get* (P_{have} + BECOME) et *have* (P_{have} +BE), serait donc cette préposition abstraite.

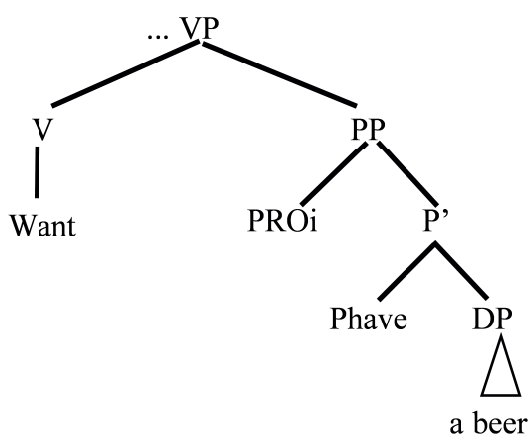
Pour l'énoncé « *Mary had a letter* », on aurait la représentation suivante⁵⁶ :



Le problème posé par *want a compliment* se trouve alors résolu si on fait de l'élément léger qui introduit le GN, non pas *have* mais la préposition abstraite P_{have} . On aurait alors pour l'énoncé « *I want a beer* » :

⁵⁵ R. Freeze (1992 : 586) : « *In some languages the derivation of the 'have' predication, moving the locative argument to subject position, leaves the preposition immediately adjacent to Infl. For 'have' copula languages, I propose that this state of affairs results in P moving to Infl and incorporating into it, yielding what corresponds morphologically to 'have'.* »

⁵⁶ Nous conservons l'abréviation anglaise DP (« *Determiner Phrase* ») utilisée par Harley pour le Syntagme de Détermination.



Rappelons au passage que l'élément PRO, en grammaire générative, est utilisé dans l'analyse des énoncés équi-sujets pour marquer l'élément effacé dans la proposition imbriquée selon la règle appelée « *equi-NP deletion* ». Cet élément PRO est un élément « élément nul occupant la position de sujet dans les propositions infinitives enchassées. » (J.-A. Rondal (2006: 48)), il constitue la marque de cet effacement de la structure de surface d'un élément présent en structure profonde.

Dans cet ordre d'idée, un autre argument intéressant est apporté par A. McIntyre (2003)⁵⁷ qui soutient que P_{have} est parfois réalisé en anglais sous forme de préposition, notamment *with*. Les effets de sens relatifs au sujet sont comparables à ceux induits par *have* : « *The woman had a book* » / « *The woman with a book* ». Avec *have*, comme avec *with*, un sujet animé autorise sa mise en relation avec une propriété aussi bien « aliénable » qu'« inaliénable », alors qu'un sujet inanimé exige une propriété « inaliénable »⁵⁸: « *Mary had books / blue eyes* », « *The person with books / blue eyes* » / « **The shelf had books* » « **A shelf with books* ». Nous complétons les exemples de McIntyre en ajoutant que « *the car had / with red paint on it* » implique justement que la voiture en question est maintenant tachée, c'est-à-dire *intrinsèquement* souillée par un élément qui lui était *a priori* extérieur, la peinture

⁵⁷ Il s'agit de l'article cité par H. Harley (2004) qui n'est plus disponible en ligne et dont l'auteur lui-même ne dispose pas de copie. La plupart des conceptions développées ici, le sont également dans McIntyre (2006).

⁵⁸ Nous pensons que c'est la raison pour laquelle on peut percevoir une asymétrie entre « *the table had a scratch on it* » (introduction d'une propriété inaliénable) et « *??the table had a plate on it* » (propriété aliénable). (Voir ces exemples empruntés à P. Larreya (1989) que nous évoquerons Part. III, Chap. 1, 3.1.0, où il sera question des contraintes liées au caractère animé ou non du sujet (*animacy*), et des effets d'empathie pour *want* et pour *have*.)

rouge, donnée comme propriété inaliénable du sujet inanimé à travers *have* ou *with*. Les contraintes seraient donc les mêmes.

Par ailleurs, une préposition, lorsqu'elle est prédiquée à partir d'un sujet, permet d'introduire le fameux « *state of affairs* » nécessaire à un verbe comme *want* et la solution de Harley permet de traiter de la même façon les énoncés précités et d'expliquer élégamment des énoncés comme : « *Bill wants PRO_i off the team* » ou « *Mary wants Bill off the team* » grâce au schéma : *Want DP = [vp WANT [pp PRO [p' P_{have} DP]]]*. Le modèle permet, à travers P_{have} , de rendre compte de ce type de construction qui relève de la « *small clause* » (autrement appelée « prédication seconde » ou « proposition réduite »)⁵⁹, ce que ne permettrait pas l'hypothèse du verbe léger.

Cette hypothèse permet à Harley de ne **pas recourir à la co-composition**, et nous montrerons, dans notre quatrième partie, que c'est précisément ce que recherchent ces approches qui postulent l'interpolation systématique d'un élément phonologiquement nul⁶⁰. L'objectif étant de maintenir une décomposition lexicale que l'on peut qualifier de plutôt syntaxique⁶¹.

5.0.0 L'argument « idiomatique » pour la décomposition lexicale de H. Harley

Un autre argument en faveur de l'hypothèse de Harley est apporté par N. Richards dans l'article « *An idiomatic Argument for lexical decomposition* » (2001). Richards examine les expressions idiomatiques contenant les lexies *boots*, *creeps* et *flak*. A partir d'une série de paires minimales, il se demande ce qui est idiomatique au juste dans les énoncés considérés :

(12) Mary gave Susan the boot.

⁵⁹ Voir Part. IV, Chap. 3, 2.0.0.

⁶⁰ F. Marušič et R. Žaucer (2006 : 131) résument les travaux de Harley en écrivant : « *we can still save the null-HAVE account and thus avoid co-composition if we posit that want+DP does not embed a null verb have (or its decomposed version $v_{BE}+P_{have}$) but only its prepositional part [...]* ». On se rappelle en effet l'équation $HAVE = v_{BE}+P_{have}$ et il est donc bien question ici de n'en conserver systématiquement qu'une partie.

⁶¹ En ce sens, le fait que nous contestions la nécessité d'une *interpolation systématique* réécrivant *want GN* en *want relateur GN*, nous rapprochera de l'hypothèse de la co-composition et relativisera la prédominance de la syntaxe dans l'interprétation de l'énoncé. Si les deux points de vue qui s'affrontent ici s'accordent sur une opération de « *type shifting* » celle-ci peut en effet être postulée plutôt sur un plan syntaxique ou sur un plan plutôt sémantique (voir Part. IV, Chap. 3, 1.0.0), plans que nous ne souhaitons pas pour autant séparer.

- (13) Susan got the boot (from Mary).
- (14) Bill gave John flak (about his behaviour).
- (15) John took flak from Bill (about his behaviour).
- (16) The count gives everyone the creeps.
- (17) You get the creeps just looking at him.

Le linguiste choisit de considérer chacun de ces énoncés (tous constitués d'un GN et un élément verbal) comme contenant un **idiome**, ce qui revient à poser deux hypothèses pour chacune des paires ci-dessus : soit nous sommes en présence de deux structures idiomatiques différentes, soit d'une seule. C'est la deuxième solution que Richards retient : peu importe que l'on ait *gave* ou *got* en surface, il s'agirait fondamentalement de la même expression, puisque *the boot* dans le sens *the sack* ne peut fonctionner seul (c'est-à-dire sans verbe) dans un énoncé comme « **The boot has ruined many an employee's Christmas* ». Ce qui est idiomatique ce n'est donc pas le GN seul. Pour maintenir l'idée que « *Mary gave Susan the boot* » et « *Susan got the boot (from Mary)* », font appel à un seul et même idiomatisme, il faut que l'idiome contienne un élément verbal abstrait commun à *give* et à *get* en plus du GN *the boot*. On retrouve alors l'hypothèse de Harley qui suppose en structure profonde un verbe léger associé à P_{have} . Ce qui serait idiomatique dans les deux cas, ce serait en fait $P_{have} + the\ boot$. *Give the boot* se réécrirait *Mary CAUSE Susan P_{have} the boot* et *get the boot* en *Susan BECOME P_{have} the boot*.

6.0.0 Contre-arguments

6.1.0 Contre l'idiomaticité

S. Wechsler (2005) attaque l'hypothèse syntaxique précédente sur deux fronts, d'abord en discutant les arguments de Richards puis en contestant l'utilité même de P_{have} .

Selon Wechsler, les tours *have / get flak*, *give / get the boot*, *have a fit* etc... n'ont rien à voir avec l'idiomaticité. Il s'agit plutôt de **séquences compositionnelles**, d'abord parce que le BNC permet d'attester l'existence des noms *flak*, *boot* ou *fit* avec ou sans *have*, *get*, *give* ou *want*. Ensuite, parce que selon Wechsler, les vraies expressions idiomatiques en *have*, quand

elles existent, **introduisent un sens particulier qui ne peut s'étendre à l'énoncé en *want* GN**. Un exemple de ce phénomène serait apporté par *have a baby*. Si l'on accepte de paraphraser par *give birth to a baby*, on remarque que « #Natalie doesn't want a baby, so she's going to adopt one », serait absurde alors que « Natalie doesn't want to have a baby, so she's going to adopt one » ne fait pas problème. Il en ressort que seul *have* permet l'interprétation *give birth to*. De façon générale, les idiomes en *have* auraient tendance à être non-statifs comme *have a baby*, ou *have a beer* dans son sens de *consume*. Il faudrait donc distinguer ces idiomes des séquences compositionnelles⁶² qui, elles, seraient statives : « *I'm having a beer at the moment* » vs. « *I have a beer* » ; « *Natalie is having her baby right now* » vs. « *Natalie has her baby right now* ».

A chaque fois que l'on aurait affaire à un authentique idiomme, **le sens spécialisé dynamique ne se communiquerait pas à *want***. Wechsler montre qu'un circonstanciel de temps imposant une durée rendrait l'échange suivant non pertinent :

(18) A : Watch this. I'll have this beer in 30 seconds. Now it's your turn.

B : No way ! #I don't want this beer in thirty seconds.

Ce dernier énoncé ne signifie pas que B ne veut pas *boire* sa bière en 30 secondes (ce qui correspond au sens idiomatique dynamique construit par *have* dans l'énoncé prononcé par A). *In thirty seconds* ne peut spécifier que la période de temps maximum à l'issue de laquelle laquelle B veut rentrer en possession de sa bière, mettre la main sur sa bière (*have* statif). Le sens *consume* ne se communique pas à *want*. Or, nous avons vu que McCawley introduisait un *have* en structure profonde précisément pour expliquer la différence de portée des circonstanciels. On se souvient que l'énoncé « *Bill wants your apartment until June* », s'interprétait naturellement en « *Bill's desire is to have your apartment until June* ». L'hypothèse d'un complément propositionnel en *have* permettait justement au circonstanciel *until June* de porter sur la relation ((*have*) / *your apartment*), dans une lecture de l'énoncé qui donnerait au circonstanciel une portée « basse », par opposition à une éventuelle portée « haute » où celui-ci viendrait spécifier *want*. Dans le cas des authentiques idiomes, cette

⁶² J. Tournier (1990) parlerait sans doute de « séquences fortuites ».

analyse ne serait pas valable et l'on aurait toujours une portée haute, sur le prédicat recteur *want* qui ne serait pas dynamique en lui-même⁶³.

6.2.0 Contre la complexité systématique de *want*

F. Schwarz (2006) s'attache à l'étude des « **verbes transitifs intensionnels** » auxquels appartiennent *want* et *need*. Il s'agit d'une étiquette que l'on retrouve, à propos de *want*, chez F. Marušič et R. Žaucer (2006)⁶⁴. Cette classe de verbes se laisse définir par deux grandes propriétés :

i. Une substitution extensionnelle de l'objet du verbe change la valeur de vérité de la phrase. Ainsi, « *I want a beer* », n'a pas la même valeur de vérité que « *I want a lager* », même si *lager* est une sous-classe de *beer*. C'est ce phénomène que nous désignerons sous le nom d'« **individuation** » et nous y reviendrons plus longuement dans notre quatrième partie. Nous dirons simplement pour l'instant que le désir ou la volonté que *want* permet d'évoquer ne peut être comblé que par un objet ou groupe d'objets que ce verbe construit comme *distingués* d'autres objets ou groupes d'objets à travers la mise en relation particulière qu'il permet⁶⁵.

ii. Ces verbes ne nécessitent pas l'existence de l'objet dans la situation pour former des phrases vraies (propriété appelée « *lack of existential import* »). La bière en question peut n'être pas présente dans le contexte situationnel sans que la vérité de l'énoncé soit remise en cause.

⁶³ C'est pourquoi ce qui est dynamique dans la prédication, c'est son *deuxième* membre plus ou moins explicite et qui correspond sémantiquement à la remédiation du manque, point de vue que nous développons à partir de la fin de notre troisième partie.

⁶⁴ « *The interesting property of intensional-transitive-verb (ITV) constructions, such as the want+DP construction [...] is that although they appear to contain a simple transitive verb, they exhibit several characteristics typical of biclausal structures. For example, the object of an ITV behaves as if it were inside an embedded clause in that it is intensional ; it can be read non-specifically, it can be a non-denoting term, etc.* » (F. Marušič et R. Žaucer (2006 : 129)). Ceci signifie que le GN instanciant la place d'objet direct de *want* n'est pas à considérer comme l'aboutissement du procès que ce verbe dénote, auquel cas on aurait un prédicat *extensionnel* (voir notre quatrième partie). La question posée ici est celle de la référentialité de ce que dénote le GN, question qui, on l'a vu, a été initialement soulevée par W. V. O. Quine (1960).

⁶⁵ Nous croyons de l'objet de *want* qu'il est individué, car cet objet est vu comme susceptible de satisfaire un désir particulier, qui fait, en retour, partie de la « définition » de ce désir particulier. Nous rejoignons les auteurs que nous citons ici en ce que nous pensons par ailleurs que l'individuation n'est pas entièrement imputable à *want*. (voir Part. III, Chap. 2, 3.5.0)

Schwarz propose pour *need* une analyse syntaxique analogue à celle proposée plus haut. Ainsi, l'énoncé « *Matt needed some change before the conference* » est susceptible de prendre deux interprétations :

-there was a time before the conference at which Matt needed some change. (**portée haute** du circonstant = sur *need* prédicat recteur)

-Matt's need is to have some change before the conference. (**portée basse** du circonstant = sur le prédicat régi *to have some change*).

Là encore, Schwarz envisage d'abord un *have* en structure profonde qui permet d'expliquer la différence de portée de *before the conference*. Il note cependant dans l'esprit de Wechsler (2005) que l'énoncé « *John needs a marathon* », tout comme sa version en *want*, ne saurait être paraphrasé par *#have a marathon*. *Have a marathon* signifierait par exemple, *organise* ou *participate in*⁶⁶, elle ne signifie pas *run a marathon* bien que cela soit le sens que l'on associe de façon privilégiée à *want a marathon*. Nous avons trouvé grâce à Google un titre de presse qui fait apparaître ce prédicat : « *November 4 : Shalane Flanagan wants a marathon*. ». Or, la première phrase de l'article fait précisément apparaître une réécriture en *run* : « *Shalane Flanagan wants to run a marathon 'as soon as possible'* ».

En tenant compte de la sémantique, il faudrait en fait postuler en syntaxe profonde un **relateur R** (ici *run*) pour mettre en rapport le sujet de l'imbriquante et le verbe de l'imbriquée qui pourrait marquer une mise en relation plus spécifique que *have* et surtout plus télélique. Le problème est que *have a GN* supporte en effet potentiellement deux lectures, l'une télélique (de type *consume*), l'autre plus stative (de type *possess*) : cette construction est ambiguë. Or, Schwarz ne maintient la nécessité d'avoir un *have* en structure profonde que dans le cas où *want GN* prend une interprétation stative. Le relateur R est en fait postulé pour lever l'ambiguïté et écarter cette dernière lecture de l'énoncé. L'hypothèse de l'effacement d'un prédicat est ici réenvisagée plus clairement, et Schwarz distingue deux cas pour *want GN*, construction qui prendrait **une lecture stative à relier à l'effacement de *have GN* et une lecture dynamique télélique à relier à R GN**. La séquence *want / need R a marathon* serait

⁶⁶ C'est ce que signifient respectivement cette expression dans les exemples suivants : « *As a runner, who wouldn't want to have a marathon like Boston or Chicago in our city?* » (Google) / « *I have a marathon on April 17 and I have been getting shin splints for a week now* » (Google).

comparable au *have GN* idiomatique de S. Wechsler (2005) car dans « *He wants a marathon before the Olympics* », il est inutile de postuler que *before the Olympics* porte sur autre chose que le verbe recteur lui-même. Il ne s'agit pas de *terminer* la course avant les Jeux Olympiques, i.e. d'*accomplir* la relation R, *run*. Le raisonnement ici proposé attaque l'hypothèse du **verbe léger effacé qui fournissait systématiquement un second site pour les circonstants temporels de l'énoncé**, ce second site étant inutile avec R car **les circonstants ne porteraient en fait sur l'imbriquée que lorsque le prédicat élidé est de nature stative, i.e. lorsque c'est *have* qui est effacé**. En effet, le problème serait en réalité le même avec « *want a beer in 30 seconds* ». Que l'on ait un relateur *have* ou un relateur R (qu'il s'agisse de *drink* ou d'un autre verbe dans l'exemple précédent), l'hypothèse syntaxique prédit que le circonstant ou le quantifieur peut venir spécifier *soit* l'imbriquante *soit* le complément imbriqué. Or cette prédiction même pose problème. D'après Wechsler et Schwarz, lorsque le relateur abstrait est R et non pas *have*, c'est-à-dire lorsque nous avons affaire à un sens non-statif, **il n'est pas utile** de postuler un complément de type propositionnel précisément car l'élément spécifiant ne peut porter que sur l'imbriquante (portée haute) : c'est ce qui se passe, comme nous l'avons vu à la section précédente, lorsque nous avons affaire à un élément « idiomatique ». C'est le cas de « *want a beer in thirty seconds* » et de « *want a marathon before the Olympics* » où R renverrait à *run* lequel, associé à *marathon* renvoyant à la finalité du procès serait un prédicat réellement télélique. Dit autrement, ce n'est pas l'**accomplissement** du marathon en lui-même qui doit se faire avant les Jeux Olympiques, mais il s'agit simplement de situer dans le temps le moment où celui-ci est envisagé. Nous comprenons ces travaux comme signifiant que postuler l'*effacement* d'un prédicat transitif, c'est finalement **réintroduire systématiquement une télélicité dans l'énoncé, ce qui est parfois non-pertinent**. Nous reviendrons plus en détail sur ce point dans notre quatrième partie lorsque nous défendrons l'idée que la reconstruction du prédicat à partir de *want GN* est optionnelle et que cette seconde relation, la relation de remédiation évoquée implicitement à travers le GN, se situe en fait **en deçà de la question processuelle**, et donc de celle de l'accomplissement du procès dénoté par le second prédicat.

En outre, Schwarz avait initialement proposé un test à partir de la distribution de *too* pour prouver que *need* admettait bien un complément de type propositionnel, lié à un relateur *have* présent dans la syntaxe. *Too* porterait toujours sur une proposition à polarité positive, et *have* fournit un site d'attachement adéquat. Ainsi dans :

(19) John didn't need / want the computer you gave him for Christmas and (now) he certainly doesn't need / want a laptop too.

Il n'avait (déjà) pas besoin d'avoir l'un / il ne voulait pas avoir l'un, et (maintenant) il n'a pas besoin d'avoir l'autre / il ne veut pas avoir l'autre. (Le rejet porte sur l'**avoir** supplémentaire non désiré, sur le fait d'envisager la possession d'un autre objet plus ou moins identique).

En (19), *too* ne pourrait porter que sur le complément propositionnel de *need / want*, c'est-à-dire *(have) a laptop* (portée basse). Si *too* portait sur la matrice négative de l'énoncé (portée haute) on aurait en fait *either* :

(19')... he certainly doesn't need / want a laptop either.

Il n'avait pas besoin de / ne voulait pas l'un. Il n'a pas besoin de / ne veut pas l'autre non plus. (Le rejet porte sur le **désir** d'avoir ou l'autre).

Or, avec un prédicat comme *need / want a marathon*, le relateur, comme on l'a vu, ne saurait être *have* mais R. Or, de façon intéressante, l'énoncé suivant est assez incongru :

(20) #He didn't need the marathon you made him run, and now he certainly doesn't need an ultramarathon too.

Une substitution de *too* par *either* rendrait l'énoncé plus cohérent.

Il en découle donc, que quand le relateur est R (un prédicat spécifique non-statif) ou à chaque fois qu'on serait en présence d'un idiome, le circonstant ou le quantifieur ne peut porter que sur l'imbriquante, d'où l'étrangeté de l'énoncé (20) en *too*. Nous comprenons encore une fois ces remarques comme signifiant en fin de compte que lorsque *want GN* a un sens plus ou moins dynamique, le circonstant ne porte que sur le verbe matrice qui situe simplement le référent du GN dans l'inactuel et qui n'envisage pas *en soi* un accomplissement, la projection dans l'avenir d'un procès effacé lié à la remédiation du manque. Schwarz en conclut (*Op. Cit.* : 17) : « *While we can maintain that there is a clausal complement with HAVE, there apparently isn't one with R.* ». Dans ce dernier cas, il propose une hypothèse qu'il dit être de « type sémantique » ce qui donne deux analyses pour *want* :

John [wants [PRO/ JOHN [HAVE [a laptop]]]]

John [wants [∃ [a marathon]]]

Pour notre part, nous dirons que l'inconvénient du *have* interpolé dans la complémentation, c'est qu'il introduit une ambiguïté entre une lecture statique et une lecture dynamique de l'énoncé, ce qui a pour conséquence de mettre en question la préconstruction ou non de l'existence du référent du GN qu'il régit – ceci à travers le problème de la nature de ce second procès. Le procès en question peut en effet entretenir un lien plus ou moins lâche avec ce référent, ce qui revient à questionner la télicité de cette seconde relation. En bref, il s'agira pour nous de questionner l'indépendance, voire l'autosuffisance notionnelle du référent du GN, ce qui nous amènera à dire que *want GN* et *want to V GN* sont deux constructions différentes.

Finalement, et dans un esprit proche des remarques précédentes, S. Wechsler (*Op. Cit.* : 14) va encore plus loin que Schwarz : « *sentences purported to contain silent meaningful formatives such as 'abstract light verbs' (CAUSE, HAVE, BE, BECOME, etc.) behave exactly as if those elements did not exist* ». *Have, get, give* seraient des verbes légers qui « hériteraient » de la relation contenue dans le GN qu'ils précèdent. Cela serait également le cas de *want* lui-même. En réalité, s'il est tentant de postuler une relation de type *have* dans la décomposition lexicale de ce verbe, c'est que ces verbes ont un fonctionnement similaire. En se basant sur B. Partee (1999) et S. Tham (2002, 2005), S. Wechsler envisage deux grands cas de figure pour *have GN*.

Lorsque le GN est « relationnel », *have* permet d'exprimer une « valeur POSS ». C'est ainsi que dans l'exemple suivant, il « hérite » de la relation instituée par *sister* : « *Eliza has a sister* ». **Lorsque le complément « n'est pas relationnel »**, il s'agit d'une valeur appelée « **control** », de « possession aliénable » : « *Eliza has a mirror* ». C'est en fait la valeur *par défaut* que prend *have*, si le GN n'est pas de nature relationnelle.

En réalité, dans son article consacré à *have*, H. Harley (1998), rendait elle-même compte de ces phénomènes en utilisant un concept proche, celui de « **binding** ». *Have* lui-même étant vide de sens, les deux lectures qui font de Pinocchio un sujet expérimenté d'un événement imbriqué détrimental dans « *Pinnochio_i had Geppetto building other puppets on him_i* » et un agent causateur dans « *Pinnochio had Geppetto building other puppets on the*

workbench », s'expliqueraient, dans le premier énoncé, par la **corréférence** entre le sujet et le pronom accusatif à l'intérieur du second argument du verbe (marquée par l'indice). Pinnocchio est trahi par son créateur, qui fait d'autres marionnettes derrière son dos. Au contraire, le phénomène de « *binding* » ne jouerait pas dans le second énoncé où c'est Pinnocchio qui manipule Geppetto.

Selon Wechsler, *want* fonctionnerait de la même manière en travaillant des relations plus ou moins présupposées par le référent du GN et l'on obtient le schéma suivant en termes de sémantique formelle :

-Want POSS (ex : *want a sister*) : λy [want (y, $\exists x$ [sister (y,x)])]

-Want control (ex : *want a book*) : λy [want (y, $\exists x$ [book(x) \wedge control (y,x)])]

Par ailleurs, si certains contextes semblent nécessiter le verbe léger *get*, c'est qu'ils ont pour point commun d'imposer l'identification du sujet avec le bénéficiaire / destinataire (« *recipient* »). C'est ce qui se passe avec un complément de nature relationnel qui implique une transitivité sous-jacente comme *criticism* ou *compliment*. On obtient alors le schéma suivant :

Want a compliment : λy [want (y, $\exists x \exists e$ [compliment (x,y,e)])]

En d'autres termes, il n'est pas besoin de postuler un P_{have} sous-jacent, ce qui, d'après Wechsler, milite pour une **analyse de type lexicaliste et non syntaxique**. Il peut alors maintenir que « *Silent, meaningful syntactic formatives such as 'abstract light verbs' ('little v', CAUSE, HAVE, BE, BECOME, etc.) do not exist* » (*Op. Cit.* :14)

Nous développerons nous-même un point de vue similaire en ce que nous dirons, dans notre quatrième partie, qu'il n'est pas besoin de postuler un localisateur abstrait à travers P_{have} , *have* ou tout autre relateur R mais nous prendrons le second argument de *want GN* lui-même comme localisateur, permettant *éventuellement* de reconstruire une seconde relation prédicative, ce qui fait de *want GN* et de *want to V GN*, deux constructions **indépendantes**. Autrement dit, si nous croyons pas non plus à l'existence des verbes légers effacés, nous croyons, en revanche, à celle des prédicats reconstruits dans des énoncés qui sont en fait des gloses d'énoncés précédents, ce qui nous conduira à distinguer entre un *want to V GN* reconstruit ou de première intention.

7.0.0 BILAN: Synthèse des points de vue précédents

Nous voudrions à présent résumer les points de vue précédents en réfléchissant à ce que chacun d'entre eux met derrière le mot « sens ». Nous partirons de l'idée que le verbe *want* a une construction transitive de la forme $C_0 \text{ want } C_1$ ou, pour le dire autrement que ce verbe sert à poser une première relation $C_0 R_1 C_1$.

Nous avons vu que la plupart des linguistes considéraient que C_1 dénotait en fait « *a state of affairs* », un *état* de choses, ce qui fait de *want* un transitif complexe et de C_1 une entité dépendante d'un second prédicat.

Ce que J. Pustejovsky a proposé, c'est finalement un prédicat *to V* en structure **sémantique** profonde, ce qu'il appelle la structure de « **qualia** » du verbe, et qui peut être associé à un sujet, identique ou non au sujet de l'imbriquante. Ce sont alors les propriétés du SN qui filtrent le prédicat sous-jacent. Ce phénomène est appelé « **co-composition** » et permet de prédire le sens de l'énoncé en *want*. Notons que cette hypothèse définit une deuxième relation S_2 / GN , relation transitive du type $S_2 R_2 GN$, où R_2 correspond au verbe *drink* qui sert de relateur sémantique entre le sujet S_2 (ici PRO) et le GN (*a beer*) dans *want a beer*. La signification de l'énoncé en *want*, dépendrait en fait de cette deuxième relation R_2 et, ici, on aurait un *want to V* qui prendrait le sens de *drink* ou de *consume*, l'objectif étant de conserver l'unité de la lexie *want* en proposant différentes colorations qui ne varient que selon le contexte, c'est pourquoi cette solution se veut « atomiste ». Une variante de la co-composition a été apportée par D. Godard et J. Jayez (1993) pour *begin / commencer* où le prédicat postulé est plutôt de nature **syntaxique** malgré leur affirmation du contraire⁶⁷ puisqu'il a la capacité d'imposer des contraintes sur le GN qui le suit. Si le « prédicat abstrait » est utilisé pour justifier de contraintes syntaxiques, c'est probablement qu'il n'est pas si abstrait que ça. C'est ce dernier type de démarche qui s'est en fait développé à partir des travaux de J. McCawley (1974 (1979)) et qui a amené J. Fodor et E. Lepore à comprendre l'approche de Pustejovsky d'une manière syntaxique plus que sémantique⁶⁸. On a

⁶⁷ Comme l'a montré G. Kleiber (1999).

⁶⁸ Nous posons qu'il existe donc deux lectures de l'hypothèse de la coercion de type que nous discuterons dans notre quatrième partie.

alors un prédicat « **abstrait** » qui devient un **prédicat interpolé** - inséré *entre* le verbe recteur et le GN régité - ce qui nous semble antinomique, et l'on obtient un schéma du type :

$S_1 \text{ want } (S_2 \text{ to } V) \text{ GN}$.

To sélectionne un verbe *V* en fonction du sémantisme apporté par le GN présent en surface et le met en rapport avec un second sujet dans l'imbriquée, second sujet qui peut être réalisé par l'élément PRO de la grammaire générative : *I want (PRO to drink) a beer*.

Fodor et Lepore ont critiqué cette conception puisque, d'après eux, dire que cette solution permet de cerner le sens de *want* est un abus de langage. Deux problèmes émergent en effet. D'abord, tout le sémantisme de *want to V* est apporté par le GN et ce que l'on sait de lui dans l'extralinguistique (une bière, cela se boit), si bien que cette solution ne dit rien de *want* en lui-même, à part qu'il exige un *to*. Comme le sémantisme est finalement tributaire du GN, cette solution sera jugée « holistique », plutôt qu'« atomiste », ce qui revient à proposer une « *laundry list* » des contextes possibles pour *want*. L'on retrouverait alors une conception du sens en tant qu'acception. Nous pensons néanmoins qu'il s'agit chez Pustejovsky d'une hypothèse qui reste encore foncièrement plus lexicaliste que syntaxique. Le deuxième problème posé tient donc en ce que rien n'est dit de la relation particulière imposée par le verbe *want*, la R_1 , c'est-à-dire la relation C_0 / C_1 à part que son dernier argument doit permettre d'évoquer un événement. A la suite des travaux de W.V.O. Quine et de J. McCawley, Fodor et Lepore, proposent, plus ou moins clairement, un verbe léger *have* en structure profonde. Mais contrairement à McCawley qui prenait explicitement position en faisant de *want* un verbe syntaxiquement complexe, les deux auteurs ne disent pas très clairement si leur hypothèse est syntaxique ou sémantique. Quoi qu'il en soit, on obtient donc : $S_1 \text{ want } (S_2 \text{ have}) \text{ GN}$; *I want (PRO have) a beer*. Le sens de l'énoncé en *want* n'est plus tributaire du sémantisme du GN mais en fait du sémantisme de l'ensemble $S_2 \text{ have GN}$, c'est-à-dire de la relation R_2 rendue plus abstraite.

Ce verbe léger *have*, est un relateur qui permettrait à R_2 d'être fondamentalement plus polysémique et de ne pas dépendre uniquement de notre perception de l'extralinguistique. C'est la relation propre à *want* qui la présuppose, ce qui fait de cette hypothèse une hypothèse « atomiste », clairement syntaxique chez McCawley, peut-être un peu plus sémantique chez Fodor et Lepore. Elle permet d'expliquer que « *I want (to have) a beer* » puisse signifier, d'un point de vue inférentiel, aussi bien « *a beer to drink* » que « *a beer to roast beer-can chicken* », par exemple. Notons, et c'est un point crucial, que le sens de *want*, c'est-à-dire le

mode de relation particulier qu'il permet et que nous avons appelé R_1 est en fait fortement assimilé à celui de la relation R_2 ($=S_2$ *have* *SN*). **Si, chez Pustejovsky, l'événement n'était qu'évoqué dans le second argument, il est ici donné à travers une relation qui sera ensuite effacée.**

Nous avons vu que H. Harley a remis en question ce *have* lexical en vertu du fait que *want a compliment*, appellerait plutôt un *get* en structure profonde : S_1 *want* (S_2 *get*) *GN*. Elle a donc cherché ce qu'il y avait de commun à *have* et *get* et a postulé une préposition abstraite P_{have} en structure profonde, suivie ou non d'un verbe léger (*become* dans le cas de *get*). Là encore, le sens de la relation R_1 est finalement assimilable à celui de R_2 (S_2 P_{have} + (*V*) *GN*), la relation établie étant plus abstraite que celle instituée par un verbe *have*. Il nous semble qu'il s'agit là d'une hypothèse légèrement plus lexicaliste que la précédente.

En s'intéressant à la portée des quantificateurs et des circonstants, S. Wechsler et F. Schwarz montrent que les hypothèses syntaxiques posent problème. Si un relateur abstrait R_2 , était effectivement présent en structure profonde, les modificateurs présents dans l'énoncé pourraient porter soit sur le verbe de l'imbriquante (*want*), soit sur le prédicat de l'imbriquée. Or ce n'est pas le cas dans les énoncés où le relateur R_2 n'est pas un *have* statif comme dans « *he wants a marathon before the Olympics* » mais nécessite une lecture plus dynamique. Schwarz conclut alors qu'il y a deux constructions possibles avec *want* : la première impose une analyse qui fait apparaître un relateur abstrait (P)*have*, d'un type plutôt statique, la seconde où le relateur serait différent et fortement contraint par le contexte, d'où son idiomaticité, (par exemple *run*, dans le cas de l'exemple ci-dessus), d'un type plutôt dynamique. Dans ce dernier cas, un modificateur comme *before the Olympics* ne peut alors porter que sur *want*, ce qui indiquerait que le second argument ne serait pas de nature syntaxiquement complexe dans ce cas précis, ce qui laisse entrevoir l'idée d'une complexité sémantique. Nous le rejoignons en ce que nous dirons que *want GN* et *want to V GN* sont deux constructions distinctes (voir notre troisième partie) et ne sont pas à relier par un lien paraphrastique nécessaire et systématique. Wechsler va encore plus loin dans sa critique, en postulant que le relateur abstrait n'est de toute façon pas nécessaire puisque *want*, tout comme *have* ou *get*, travaillerait une relation déjà contenue dans le syntagme nominal. En d'autres termes, il serait inutile de postuler l'existence d'une R_2 qui se laisserait assimiler à la R_1 dont elle dépend, puisque R_1 serait en fait à envisager *directement* par le SN, dans la mesure où son référent suffit souvent à évoquer une relation. C'est que Wechsler refuse les hypothèses

syntaxiques exposées plus haut et se fait l'avocat d'une hypothèse lexicaliste. Nous développerons un point de vue similaire dans notre quatrième partie en jouant à la fois sur le concept Culiolien de « domaine notionnel » et sur cette idée d'évocation.

De ce débat, nous retiendrons deux choses : la première étant l'omniprésence de *have* dans ces approches, ce qui nous met sur la piste d'une opération de localisation pour *want*. La deuxième chose étant que, puisque nous venons d'utiliser le mot d'« opération » qui renvoie à la linguistique de l'énonciation, il nous paraît important d'examiner à son aune, la notion même de polysémie. Nous pensons en outre, que **la linguistique de l'énonciation permet d'envisager l'opération de localisation mise en jeu dans le C₁ de *want* sans pour autant nécessiter l'interpolation d'un relateur abstrait.** Nous développerons cette thèse dans nos troisième et quatrième parties mais nous ferons d'abord un détour du côté de la sémantique du prototype afin de soulever certains problèmes importants ayant trait à la notion de polysémie.

Chapitre Deux – La notion de polysémie à la lumière de la sémantique du prototype et du paradigme instructionnel

Nous abordons à présent d'autres conceptions du sens qui dépassent la simple unité lexicale puisque nous allons présenter une approche dont l'unité est la **construction** et qui propose un point de vue **cognitivist**. Nous allons voir comment un certain nombre de chercheurs américains, ont pris position dans ce sens, en réaction à la grammaire générative et en constituant un courant de pensée original de la linguistique moderne⁶⁹. Nous aurons ainsi l'occasion de survoler, faute de place, les travaux de C. Fillmore, A. Goldberg, G. Lakoff et dire quelques mots de ceux de R. Langacker.

C. Fillmore, (1982 (2006)) nous servira de fil conducteur dans cette section car il s'agit d'un article où l'auteur présente l'historique d'une pensée, et d'un parcours, en dialogue constant avec des linguistes contemporains qui partagent des préoccupations analogues. Au centre de celle-ci, on trouve la **sémantique du prototype**, ce qui nous permettra de réévaluer la notion de polysémie et nous mènera finalement du côté du **paradigme instructionnel**, vers la notion de **forme schématique**.

1.0.0. De la grammaire générative à la notion de « frame » : C. Fillmore et la Grammaire des Cas

1.1.0. L'articulation syntaxique / sémantique

A la fin des années 1960, C. Fillmore s'affranchit d'un principe de base de la grammaire générative : le refus de faire intervenir des critères sémantiques dans la description

⁶⁹ Nous verrons qu'il s'agit en effet d'approches qui ont trait à ce qu'il est convenu d'appeler « linguistique cognitive ». Par convention, nous utiliserons cette formulation au singulier ou au pluriel pour désigner ce qui s'apparente à une école de pensée et nous réserverons les majuscules et le singulier (« Linguistique Cognitive ») pour renvoyer à la théorie de Ronald Langacker (« *Cognitive Linguistics* »). Nous dirons encore « Grammaire Cognitive ».

des unités linguistiques. Jusqu'alors l'objectif visé était de proposer pour chaque verbe, une série de traits de nature syntaxique, en structure profonde, qui permettrait de constituer des regroupements en terme de sous-catégories, ainsi que de rendre compte des énoncés de surface à partir d'un ensemble caractéristique de règles transformationnelles. Une entreprise similaire fut proposée pour les adjectifs et les verbes du français par M. Gross (1975).

Fillmore prend conscience qu'il serait plus adapté de décrire certaines catégories de verbes en tenant compte **des rôles sémantiques associés à leurs arguments** : « *it seemed clear to me that what was really important about a verb was its 'semantic valence'* » (Fillmore (1982 (2006 : 376)). C'est l'acte de naissance de la **Grammaire des Cas** exposée dans Fillmore (1968).

La distribution des verbes dans la phrase s'explique selon deux axes. Le premier, celui des « *case frames* » associe des **rôles**⁷⁰ de types « Agent », « Patient » ou « Instrument » aux syntagmes nominaux qui encadrent le verbe. Le deuxième axe postule un ensemble de règles qui permet de dériver les énoncés de surface où ces cas sont diversement **instanciés**. On peut ainsi comprendre la Grammaire des Cas comme une tentative pour introduire des considérations sémantiques dans la grammaire générative. L'unité verbale se caractérisant en effet par des cas « profonds » (de nature sémantique et liés à la valence) qui déterminent la structure de surface. Par exemple, si le « *case frame* » d'un verbe contient un agent, celui-ci sera réalisé en surface comme le sujet de la phrase active (« *Paul opened the door with a key* »). Dans le cas contraire, le cas qui suit celui d'agent dans la hiérarchie proposée par Fillmore (*Agent < Instrumental < Objective*) devient sujet de la phrase (« *A key opened the door* »). A défaut d'*Agent* ou d'*Instrumental*, ce rôle est tenu par l'*Objective* (« *The door opened* »).

L'objectif de Fillmore était de développer un « dictionnaire des valences » où la valence sémantique jouerait un rôle de base et où la valence syntaxique serait construite autant que possible par un ensemble de **règles générales** et extérieures à l'entrée du dictionnaire. Dans l'historique de sa théorie (1982, (2006)), Fillmore résume sa démarche en l'opposant à une analyse purement syntaxique de la façon suivante :

⁷⁰ La formulation de Fillmore en terme de cas constitue une des premières formulations de ce que la grammaire générative appelle « Théta Rôle ».

« We were developing a kind of mixed syntactic-semantic valence description of verbs, and we noticed that the separate valence patterns seemed to characterize semantic types of verbs, such as verbs of perception, causation, movement, etc. Within these syntactic valence types, however, it seemed that some semantic generalizations were lost. There seemed to be important differences between *give it to John* and *send it to Chicago* that could not be illuminated merely by showing what syntactic rules separate *give* from *send*, just as there seemed to be semantic commonalities between *rob* and *steal*, *buy* and *sell*, *enjoy* and *amuse*, etc. which were lost in the syntactic class separation of these verbs. » (*Ibid* : 376).

1.2.0 De la Grammaire des Cas aux règles lexico-sémantiques de la décomposition lexicale

Comme nous l'avons vu précédemment (cette partie, Chap. I, 2.0.0), la Grammaire des Cas va ouvrir la voie à la décomposition lexicale appliquée aux verbes. C'est que la tendance inaugurée par Fillmore sera reprise par d'autres et développée, selon A. Goldberg (1995 : 8), sur la base de « règles **lexico-sémantiques** ». Elle cite en exemple S. Pinker (1989) pour qui la **syntaxe ditransitive** s'élabore à partir d'un verbe (qui sert d'« *input* » sémantique) dont le sens est 'X CAUSES Y to GO TO Z' ce qui génère la structure sémantique 'X CAUSES Z TO HAVE Y'. Cette dernière est **projetée** syntaxiquement (par « *mapping* ») dans une construction verbale à double objet direct, ce qui *explique la structure argumentale* de verbes comme *X give, send* ou *offer Z Y*⁷¹. C'est pourquoi on peut alors décomposer *give somebody something* en *cause somebody to have something*. On « part » donc de verbes dont le sens premier est CAUSED MOTION, ce qui sert d'« *input* » et permet de dériver un sens de (INTENDED) POSSESSION, qui préside au choix de, ou qui motive, la structure ditransitive. **Le sens que l'on veut donner au verbe entraîne la sélection de la structure argumentale.** Goldberg résume les principes de cette approche selon les points suivants :

1.a. La configuration syntaxique d'une proposition est tributaire de la représentation sémantique imposée par le verbe matrice. La réalisation de cette représentation sémantique en

⁷¹ Ce qui nous semble différencier fondamentalement cette approche et celle de Goldberg c'est que Pinker propose un appariement forme / sens qui se centre sur la *structure argumentale* : « *Semantic structures are mapped onto syntactic argument structures, thanks to linking rules, so when the verb's meaning changes, its argument structure changes too, as an automatic consequence* » (1989 : 63), il est en ce sens encore proche des travaux de Fillmore, alors que la notion de *construction* s'en éloigne davantage en ce que le verbe n'est plus considéré comme le *centre* de la construction, ce que nous développons *infra*. D'une certaine façon, nous pensons que le concept de « repérage » de la linguistique énonciative permet ce « décentrage » ou, en tout cas, la délinéarisation que nous proposerons pour l'énoncé en *want* dans notre parties trois et quatre.

terme de valence dépend d'un ensemble de règles de correspondances universelles ou quasi-universelles.

1.b. Les différentes configurations syntaxiques sont la trace des différentes représentations sémantiques liées au verbe matrice.

2. Les différentes représentations sémantiques d'un même verbe (ses différents sens) sont liées et découlent de règles dérivationnelles (« *generative lexical rules* »).

3. Les différences de type sémantique ne s'établissent pas nécessairement selon une logique vériconditionnelle mais peuvent traduire différents points de vue (« *construals* ») sur une même situation.

1.3.0 Vers la Grammaire de Construction

Si les travaux de Fillmore les plus récents s'inscrivent dans le cadre plus général de la **grammaire cognitive**, c'est tout naturellement qu'ils exercent aujourd'hui une influence sur les linguistes qui se réclament de ce courant, notamment grâce à la notion de « **frame semantics** » que nous développerons plus bas. Cependant, cette sous-section vise à montrer que ses travaux les plus anciens ont également eu leur importance car c'est en les critiquant qu'A. Goldberg, entre autres, assoit les bases de la **Grammaire de Construction**, elle-même intimement liée à la linguistique cognitive américaine. Son article de 1992 s'intéresse à la syntaxe des verbes ditransitifs et servira d'ouverture à sa monographie de 1995 qui marque un moment important dans l'histoire de la Grammaire de Construction. Le point de départ de cet article réside dans le fait que la **syntaxe ditransitive** constitue un schéma extrêmement productif en synchronie. On a ainsi pu produire tout récemment des énoncés du type « *he emailed Joe the report* » sur le modèle de « *he sent / gave Joe the report* », par exemple. Or si ce schéma est très productif, il existe malgré tout des contraintes à son extension et « **Joe whispered Mary a story* » est mal-formé. **Ce blocage n'est pas explicable par la seule syntaxe.**

Pour expliquer ce paradoxe J. Gropen et al. (1989 : 207) postulent que le premier des deux compléments d'objet doit être conçu comme un « *prospective possessor* » et S. Pinker (1989 : 48) parle de **contrainte sémantique** résumable par le terme « *possessor effect* ». On retrouve une hypothèse très proche de ce que H. Harley (2004) propose pour *want*, ce qui justifie en partie ce détour par la construction ditransitive. Nous développerons cette comparaison dans notre quatrième partie en revenant sur une autre étude, celle de S. Beck et

K. Johnson (2004) pour qui ce type de construction met en fait en jeu une « *small clause* », organisée par une copule effacée de type *have*⁷². Ces hypothèses visent à rendre compte du fait que « quelque chose passe », sous l'impulsion du sujet, entre les deux objets du verbe, bien qu'aucun relateur ne soit présent en surface d'énoncé, comme dans :

(1) She faxed him the report.

Cependant cette généralisation est trop puissante d'après Goldberg puisque certains verbes mettent en jeu ce « *prospective possessor* » sans pour autant permettre un emploi ditransitif (*donate, credit, contribute...*). J. Gropen et al. (*Ibid* : 212-213) proposent alors de les délimiter en termes sémantiques en regroupant ces verbes en 9 classes qui dépassent et précisent cette notion de possession (on citera, entre autres et en guise d'illustration, les verbes qui signifient donner : *give, sell, lend, feed...*, ceux qui expriment un mouvement : *throw, kick, blast...*, un envoi : *sail, mail, ship...*, une possession à venir : *offer, promise, bequeath...*, une création : *bake, make...*, la communication d'un message : *tell, ask, teach...*). Cependant A. Goldberg (1992 : 404) fait justement remarquer que certains des verbes qui appartiennent à ces catégories comme *shout, whisper* ou *say* n'admettent pas non plus cette construction ditransitive⁷³, même si *Bill* fait bien office de « *prospective possessor* » en (2) :

(2)* I shouted / whispered / said / Bill the news.

Le critère sémantique n'est donc pas absolument fiable, en tout cas si le **sémantique est codé simplement au niveau du verbe**. La question du blocage de « **Joe whispered Mary a story* », par opposition à l'acceptabilité de « *Joe whispered a story to Mary* », qui pose la question de l'alternance ditransitif / syntagme prépositionnel, n'est pas

⁷² Nous reviendrons donc sur la notion de « *small clause* » ou « prédication seconde » (Part. IV, Chap. 3, 2.0.0) et définirons ce terme qui est parfois utilisé pour décrire certains énoncés en *want* du type « *I want you out* » ou « *I want him dead* ». Ce que H. Harley (2004) ou F. Marušič et R. Žaucer (2006) proposent, c'est finalement l'extension de la notion de *small clause* à travers un relateur à l'ensemble des énoncés en *want*. Nous reportons l'examen de ces hypothèses, d'abord pour terminer notre présentation de la Grammaire de Construction par rapport à laquelle nous aurons à nous positionner, et ensuite pour introduire la notion de « prototype » à laquelle nous ferons nous-mêmes souvent appel.

⁷³ Goldberg parle de « dativisation » du sujet, à la suite notamment de Gropen et al., pour expliquer les liens avec les paraphrases possibles qui font apparaître une préposition.

selon Pinker de nature syntaxique mais est plutôt sémantique. Nous venons de voir qu'il s'agit de s'entendre sur le *niveau* où l'on fait intervenir le sémantique.

Goldberg (1992) puis Goldberg (1995) remettent en cause l'idée que la syntaxe est le résultat d'une projection d'une structuration sémantique *centrée sur le verbe*⁷⁴. C'était, nous l'avons vu *supra*, l'hypothèse de Pinker (*Op. Cit.*) et de J. Gropen et al. (*Op. Cit.*) à laquelle Goldberg apporte un contre-argument par l'analyse d'un énoncé comme :

(3) She baked him a cake.

Un verbe comme *bake*, qui possède « normalement » une structuration à deux arguments, en fait ici apparaître trois. Faut-il dire pour autant qu'il existe un « sens » spécial attaché *a priori* à *bake* et dont la construction à trois arguments serait la **traduction syntaxique** ? Construction dont la raison d'être serait de rendre la structure sémantique 'X INTENDS to CAUSE Y to HAVE Z'⁷⁵, auquel cas c'est *parce que* l'on « veut » obtenir un sens de « transfert » que l'on rajoute un argument à *bake* dont on sait par ailleurs qu'il se construit « normalement » avec deux arguments. Goldberg d'inscrit en faux car, pour elle, cette structure sémantique est attachée à la construction ditransitive **indépendamment** du verbe particulier considéré. Que le verbe central soit un ditransitif « de plein droit » comme *give* ou un verbe habituellement monotransitif comme *bake* n'y change rien puisque l'apport sémantique principal est **contribué par la structure ternaire**⁷⁶. Le sens est donc principalement codé au niveau de la construction dont le verbe constitue une partie de l'instanciation. **La structure argumentale précède le choix du verbe**. On peut alors comprendre ce dernier comme un « habillage » et sa contribution se situe davantage au niveau de la **manière** dont la transmission impliquée par la ditransitivité va s'opérer (c'est l'apport

⁷⁴ Nous avons vu que c'étaient les premiers travaux de C. Fillmore qui avaient ouvert la voie à une telle hypothèse. Et nous proposerons nous même une sorte de décentrage pour l'énoncé en *want*.

⁷⁵ C'est le point de vue de Pinker (1989) résumé par Goldberg dans le passage suivant « [...] Pinker (1989) proposes that the prepositional / ditransitive alternation results from a semantic rule rather than being the product of a syntactic transformation. Specifically, they suggest that the productive use of the ditransitive syntax is the result of a lexicosemantic rule which takes as input a verb with the semantics, X causes Y to go to Z and produces the semantic structure X causes Z to have Y. » (1992, (2006 : 407))

⁷⁶ A propos de l'alternance construction prépositionnelle / ditransitive. Il y a lieu de parler de *synonymie partielle* car, si les deux constructions traduisent une idée de mouvement d'un thème vers un bénéficiaire initié par un sujet intentionnel, chacune des constructions est néanmoins une réalisation différente de cette idée générale : « *She helped him out of the room* » est possible, ce n'est pas le cas de « **She helped him the prize* ».

propre de *bake, give, fax* ou *send...*). Une telle analyse inverse donc la perspective et évite l'écueil du raisonnement circulaire : un verbe a n-sens car il a n-configurations valenciennes. *A contrario*, si il a n-configurations valenciennes, c'est parce qu'il a n-sens. Il y a quelque chose de plus abstrait, la **construction** qui se trouve appariée à un sens et qui *exploite* un verbe et ses arguments. L'on retiendra alors que le verbe n'est plus l'élément central de l'énoncé comme dans la Grammaire des Cas. C'est la construction qui devient l'**unité** à considérer⁷⁷. Ce type d'approche se veut une réaction contre l'hypothèse de l'autonomie de la syntaxe et propose ce que J. François (2008 : 4) appelle une « **syntaxe motivée** ». Nous devons alors, au cours de cette étude, tenir compte de ce type de considération dans la mesure où *want* permet différentes constructions qui traduisent des nuances sémantiques (nous tenterons, par exemple, de distinguer désir et volonté à travers la question de la détermination du C₁ et nous traiterons, entre autres, des constructions en *want* avec le marqueur *-ing* qui permettent des effets de sens inergatifs et inaccusatifs). Ceci permet, d'autre part, d'intégrer ce verbe à différents paradigmes qui le dépassent et qui autorisent une comparaison avec les prédicats qui partagent la même construction : les transitifs, les « manipulatifs » du type *S₁ V₁ S₂ to V₂*, etc... C'est là l'un des acquis de la Grammaire de Construction.

1.4.0 La sémantique des cadres (*frame semantics*) et les grammaires cognitives

Après avoir vu comment les travaux initiaux d'un linguiste comme Fillmore ont influencé la Grammaire de Construction, nous nous intéressons à présent à ses travaux plus récents car ceux-ci ont contribué à l'élaboration de la grammaire cognitive. On peut en fait considérer que Fillmore a une conception « encyclopédique » du lexique car la notion de « *frame* », va graduellement s'affranchir de la limitation imposée par l'expression « *case frame* » pour se faire plus sémantique encore au cours des années 1970 et 1980 et l'on parlera alors de « *frame semantics* ».

⁷⁷ Ainsi, les raisons du blocage mentionné plus haut sont à attribuer à des contraintes pesant sur la construction et non pas attribuables au verbe lui-même, même si J. Gropen et al (1989 : 210) identifient des tendances assez fortes, par exemple l'idée qu'un verbe d'origine latine ou polysyllabique se construit plus volontiers avec *to* que de façon ditransitive (on peut ainsi opposer *give* à *donate*). Pour Goldberg, la construction d'un verbe n'est pas *dérivée* d'une structure sémantique préalable et projetée (par « mapping ») sur un verbe plus ou moins contraignant mais elle *est* la structure sémantique primaire. L'appariement forme / sens existe entre sens et construction avant la réalisation dans la syntaxe alors que dans les approches antérieures, celui-ci se fait après qu'une structure argumentale ait été choisie pour modifier le sens d'un verbe. On se reportera à A. Goldberg (1992) pour plus de détails.

Les « *case frames* » ou rôles thématiques constituaient à l'origine un inventaire structurant des relations qui se veulent 'universelles' (agent, patient, bénéficiaire, instrument, etc...) mais cette option n'étant pas vraiment viable puisque l'on peut multiplier les rôles à l'infini et que les étiquettes semblent parfois arbitraires, Fillmore dut faire évoluer son point de vue. Soit on postule que les rôles en question sont illimités et associés à chaque verbe en propre (*give* implique un *giver* un *givee* et un *given*), soit on considère qu'ils doivent être les mêmes quel que soit le verbe (et donc en nombre fini) et le risque est de devoir se contenter de concepts trop généraux. Fillmore choisit la deuxième optique et ce qu'il va poser en nombre limité ce sont des cadres, ou « *frames* », qui vont incorporer des mots cibles.

Dans cette optique élargie, qui doit beaucoup à L. Tesnière (1959 (1988)), la notion de « *frame* » permet de définir une petite « scène » ou « schématisation » abstraite associée à un verbe, l'idée étant que l'on ne pourrait pas comprendre un verbe comme *sell*, sans avoir une idée de ce qu'est l'échange commercial, lequel implique un vendeur, un acheteur, de l'argent, un bien, une relation entre le bien et l'argent, entre l'acheteur et le bien, etc. Ainsi, une unité lexicale convoque un cadre (« *frame* ») sémantique propre au concept qu'elle évoque⁷⁸. Ce cadre sémantique est une **structure cognitive** qui se compose de concepts qui rentrent dans une relation si étroite que méconnaître le cadre d'ensemble entraîne une méconnaissance de l'un ou l'autre de ces concepts, ce qui en fait **une gestalt**. On voit alors tout ce que ce point de vue apporte de plus par rapport à une analyse strictement distributionnelle : la notion de cadre permet en effet de rapprocher *sell* de *buy*, par exemple, dans une scène schématique où interviennent un Vendeur, un Acheteur, des Biens et de l'Argent. Le verbe *sell* met l'accent sur l'action entreprise par le Vendeur par rapport aux Biens, tout en reléguant en arrière-plan l'Acheteur et l'Argent. Le verbe *buy*, lui, permet de souligner le rôle de l'Acheteur vis-à-vis des Biens en laissant de côté Vendeur et Argent. Une telle analyse va permettre de regrouper un certain nombre de lexèmes selon ce qui sera mis en valeur (« *focused* », « *highlighted* ») ou au contraire laissé dans l'ombre (« *backgrounded* »)⁷⁹ : *pay*, *cost*, *spend*, *charge*, etc... Là-encore, ce détour nous sera utile pour notre troisième partie, car l'on verra que *want* permet, selon la construction, de **mettre en valeur** tel ou tel argument plutôt que tel autre (le premier est par exemple souligné dans un énoncé qui exprime le manque comme « *the carpet wants*

⁷⁸ D'où le terme « encyclopédique ». On pourra également consulter R. Langacker (1987) à ce sujet.

⁷⁹ On retrouve une conception proche de celle de R. Langacker qui parle volontiers de « *profiling* ».

cleaning » et moins mis en valeur dans « *I want an apple* » car on peut, soit souligner une forme de « défaut de l'être », soit plutôt l'objet que l'on cherche à « avoir », ce qui implique en retour un « possesseur », un « demandeur », etc...).

1.5.0 La notion de prototype : de la psychologie cognitive à la linguistique

Au milieu des années 1970, sous l'influence des travaux de la psychologue Eleanor Rosch, des linguistes Paul Kay et George Lakoff, entre autres, Fillmore incorpore la notion de **prototype** à ses descriptions lexicales⁸⁰. Cette notion de prototype est, on le sait, centrale dans ce qui sera appelé **grammaire cognitive**, l'idée étant qu'une unité lexicale ne peut se comprendre que comme s'appuyant sur une portion (Fillmore parle de « *slice* ») de culture et il semble souhaitable de rendre compte de celle-ci en terme de prototype. On retrouve un point de vue similaire chez G. Lakoff dont le célèbre *Women, Fire, and Dangerous Things* (1987) vise à réfuter les théories objectivistes (ou « classiques ») en sciences cognitives afin de les remplacer par une **approche expérialiste**. L'opposition est effectivement établie par rapport à une **approche objectiviste**, c'est-à-dire finalement par rapport au **paradigme référentiel** que nous avons présenté *supra*.

La langue n'est plus conçue comme séparée de la cognition et la croyance en une réalité objective et extérieure au sujet est supplantée par une vision de la réalité comme un construit dépendant de l'expérience du sujet pensant⁸¹. Lakoff s'intéresse à la façon dont les différentes langues du monde envisagent des **catégories** à partir de l'expérience sensible. Si celles-ci varient selon les langues, c'est donc que le point de vue objectiviste n'est pas pertinent : certaines occurrences d'une catégorie sont **plus centrales** que d'autres, d'où l'importance de la notion de prototype. Par exemple, la catégorie *bird* est organisée selon un prototype central qui permet de dire que les animaux désignés par les mots *robin*, *chicken*, *ostrich* ou *penguin* sont **plus ou moins** des oiseaux. Si la « théorie classique » était valide, alors tous les membres d'une catégorie auraient le même statut et l'on voit mal alors comment une définition rigide pourrait concilier des réalités aussi diverses. Or, comme on l'a vu, l'approche purement référentielle propose des définitions en « tout ou rien ».

⁸⁰ Lakoff lui-même souligne constamment l'influence de Kay et de Rosch sur ses travaux. Voir G. Lakoff (1987)

⁸¹ G. Lakoff (1987) insiste particulièrement sur le rôle de l'expérience corporelle sur notre conceptualisation du monde. La langue n'est pas désincarnée, au contraire, elle est « *embodied* ».

Tenant ce qui précède pour acquis, l'approche de Fillmore est enfin complétée par l'intuition que le sens dépasse la simple unité lexicale (ce qui est la conséquence logique d'une conception en terme de « *frame* ») : « *a second and equally important kind of framing is the framing of the actual communication situation* » (1982, (2006 : 378)). Il est donc évident que l'on retrouve un point de vue dont les affinités avec la grammaire cognitive sont grandes. La démarche s'intéresse alors à la deixis et aux présuppositions de la **situation d'énonciation** :

« Knowledge of deitic categories requires an understanding of the ways in which tenses, person marking morphemes, demonstrative categories, etc., schematize the communication situation ; knowledge of illocutionary points, principles of conversational cooperation, and routinized speech events, contribute to the full understanding of most conversational exchanges » (*Ibid* : 379).

Ce type de considérations finira par rencontrer les préoccupations de la Grammaire de Construction, notamment dans C. Fillmore, P. Kay et M. O'Connor (1988), article consacré à *let alone* et qui traite cette suite comme une construction de l'anglais nécessitant une « mini-grammaire »⁸² reposant sur des « échelles argumentatives », constituant un « *scalar model* » (à même de rendre compte des phénomènes d'inférence à l'œuvre dans un énoncé comme « *He didn't make colonel, let alone general* »). Ce modèle est comparable à ce que proposait O. Ducrot (1980), linguiste lui-même proche des théories énonciatives de par son intérêt pour la « pragmatique intégrée » et sa théorie de la « polyphonie »⁸³. Nous essaierons nous-mêmes de proposer une description abstraite de *want* qui permette de rendre compte des effets pragmatiques et illocutoires associés aux constructions que ce verbe permet.

On voit donc que la notion de cas s'est progressivement élargie. D'une notion fortement liée au concept de valence sémantique et donc liée au verbe en structure profonde (« *case frame* »), on est passé à une notion qui, pour ainsi dire, traite du sémantisme et de la conceptualisation des arguments du verbe (« *frame semantics* »). Dans un deuxième temps, le

⁸² Il faut donc noter que la notion de « construction » constitue, en quelque sorte, une extension de celle de « signe », qu'elle intègre et dépasse. Elle partage avec lui la propriété d'être *arbitraire* car *let alone* : « *requir[es] a special mini-grammar embedded within the general grammar, whose properties are not deducible from those of the larger general grammar* ». (C. Fillmore, P. Kay et M. O'Connor (1988 : 509)).

⁸³ Cette proximité est soulignée dans A. Culioli (2002 : 92) qui développe cette notion de « pragmatique intégrée ». Cette notion d'intégration ne fait pas de la pragmatique un niveau d'analyse extérieur aux entités linguistiques mais une partie intégrante de celle-ci. C'est bien ce qu'il faut entendre ici par le terme « mini-grammaire » en ce qui concerne *let alone*.

mouvement s'est fait vers une conception qui incorpore des éléments culturels (« *prototype theory* ») et pragmatiques / énonciatifs dans une grammaire cognitive. Par ailleurs, l'on peut remarquer que la notion de « *frame* » ou de « cadre » est une notion assez souple puisqu'elle suppose une certaine centralité et un ensemble périphérique que l'on peut concevoir à partir de ce centre. On comprend alors l'évolution suivie par Fillmore, et d'autres, au sein d'un courant de pensée d'où émergent trois points importants :

1. La grammaire cognitive n'envisage pas le sens d'un item (au sens large) comme l'addition du sens des unités qui le constitue. Elle est en fait reliée à la Grammaire de Construction. L'unité qui fait sens, celle-là même qu'il faut étudier, n'est plus le mot mais la construction.

2. Le sens n'est pas un donné mais le résultat d'un calcul.

3. Il s'agit d'une conception encyclopédique du sens et la langue organise un savoir et des *a priori* culturels.

2.0.0 Qu'apprenons-nous sur *want* grâce au projet FrameNet ?

FrameNet est le nom du projet de lexicographie computationnelle de l'université de Berkeley, fondé sur la sémantique des cadres⁸⁴. L'objectif est de proposer pour chaque unité lexicale, une description syntaxique et sémantique. A chaque sens d'une unité lexicale polysémique correspond un cadre sémantique différent que FrameNet vise à définir à partir de l'étude systématique de corpus (principalement le BNC). Ces cadres évoquent donc des unités lexicales auxquelles sont associés des rôles sémantiques répertoriés sous le nom d' « éléments du cadre » (« *Frame elements* » ou FE). L'entrée lexicale de FrameNet, bâtie à partir du corpus, identifie le cadre qui sous-tend (« *underlies* ») chaque acception et spécifie les éléments du cadre qui sont réalisés dans la construction. Notons que toutes les unités n'ont pas le même statut (les prédicats verbaux demeurent essentiels) et que les concepteurs du projet distinguent entre les mots de nature relationnelle et les mots qui apportent des informations « purement qualitatives » :

⁸⁴ Le projet est accessible en ligne à <http://framenet.icsi.berkeley.edu/> et s'accompagne d'un document théorique, *FrameNet, The Book* : http://framenet.icsi.berkeley.edu/index.php?option=com_wrapper&Itemid=126

« Many common nouns, such as artifacts like *hat* or *tower*, typically serve as **dependents** rather than clearly evoking their own frames. When we annotate such lexical units, the main purpose is to identify the most common predicates that **govern** phrases headed by them, and thus to illustrate the ways in which these common nouns function as FEs within frames evoked by the governing predicates.

We **do** recognize that artifact and natural kind nouns also have a minimal frame structure of their own. For example, artifacts often occur together with expressions indicating their sub-type, the material of which they are made, their manner of production, and their purpose / use; these are defined as FEs in the frames for various types of artifacts. However, the frames evoked by artifact and natural kind nouns rarely dominate the clauses in which they occur, and so we seldom select them as targets of annotation. »

(http://framenet.icsi.berkeley.edu/index.php?option=com_content&task=view&id=40&Itemid=1, ce sont les auteurs qui soulignent)

Chaque entrée de FrameNet classe les FEs associés à l'unité lexicale en deux groupes : le premier est appelé « *core* » et correspond aux arguments (au sens large puisque le terme ne s'applique pas qu'à des verbes) et le second porte le nom de « *non-core* » et correspond plus ou moins aux circonstants et autres adjoints.

De façon assez intéressante, *want* réalisé en tant que verbe appartient à deux cadres : « *desiring* » et « *possession* ». Seul le traitement du premier est considéré comme achevé. On remarque d'emblée que les auteurs de FrameNet postulent donc **deux** « sens » pour ce verbe. Le cadre du *désir* inclut en outre *want-s*, N alors que celui de la possession inclut *want*, N et *wanting*, A. Voici quelques-uns des exemples proposés⁸⁵ :

DESIR :

V : *When men crave, they usually want foods which combine high protein with high fat, such as steak and chips*

POSSESSION (*exprime un manque de quelque chose*) :

N : *To Southey this suggested a disturbing want of seriousness in an engaged man.*

A : *At the end of summer, her body stops wanting gin and tonics and suddenly desires whisky.*

⁸⁵ Le site ne fournit pas d'exemple pour *want*, V (possession) et *wants*, N (désir).

On remarque que ce qui différencie *want*, N (*le manque de...*) et *wants*, N (*des envies de...*) est le morphème du pluriel qui permettrait de distinguer entre les deux cadres sémantiques⁸⁶. On remarque aussi que le dernier énoncé que nous avons cité est ambigu et que l'on pourrait le comprendre comme faisant intervenir une notion de désir. Par ailleurs, l'unité lexicale *wanted* est assimilée à un adjectif (ex : « *Bill is wanted on murder charges* ») et s'intègre à un cadre différent appelé *want_suspect* dont il est le seul membre et dont la définition est « *A Suspect has been investigated and has a warrant issued for his or her arrest on certain Charges* ». FrameNet précise alors que le FE « *suspect* » est de type *core* et « *charges* » est *non-core*, il est donc possible de dire « *Bill is wanted* » sans en préciser le pourquoi.

Examinons maintenant les entrées correspondant aux cadres DESIR et POSSESSION :

DESIR : « An Experiencer desires that an Event occur. (Note that commonly a resultant state of the Event will stand in for the Event.) In some cases, the Experiencer is an active participant in the Event, and in such cases the Event itself is often not mentioned, but rather some Focal_participant which is subordinately involved in the Event. »

Ex : *I only wanted one piece of candy*. (où *I* est l'« *experiencer* » et *one piece of candy* est l'« élément du cadre » appelé « *Focal_participant* » qui représente⁸⁷ l'événement).

Les unités lexicales évoquant ce cadre sont pour l'anglais :

ache.v, ambition.n, aspiration.n, aspire.v, covet.v, covetous.a, crave.v, craving.n, desire.n, desire.v, desired.a, desirous.a, dying.a, eager.a, fancy.v, feel_like.v, hanker.v, hankering.n, hope.n, hope.v, hunger.n, hunger.v, hungry.a, in_hopes_of.prep, in_the_hope_of.prep, interested.a, long.v, longing.n, lust.n, lust.v, pine.v, raring.a, spoiling.a, thirst.n, thirst.v, thirsty.a, urge.n, want.v, wants.n, will.n, will.v, wish (that).v, wish.n, wish.v, yearn.v, yearning.n, yen.n, yen.v

⁸⁶ O. Polge (2008 : 111) fait la même remarque : « l'expression du désir par le nom *want* n'est guère attestée qu'avec un fonctionnement pluriel ». Nous avons pourtant rencontré au cours de cette étude, de très nombreux énoncés où « *a want* » était distingué de « *a need* » et où ce nom était clairement relié à la volonté ou au désir: « *A need is something that is necessary for a person to survive. On the other hand, a want refers to something that a person desires, either right now or in the future.* » (Google) Nous aurons l'occasion d'en citer d'autres au cours de ce travail.

⁸⁷ Ainsi, si l'événement n'est pas instancié directement, il est parfois évoqué par d'autres FEs comme *location_of_events* (donné comme *core*) dans : « *The prince wishes you here before matins.* »

POSSESSION : « An Owner has (or lacks) a Possession. »

Owner et *Possession* sont les deux FE de type *core*.

Unités lexicales : *assets.n*, *belong.v*, *belongings.n*, *custody.n*, *definite_possession.n*, *effects.n*, *have got.v*, *have.v*, *lack.n*, *lack.v*, *lacking.a*, *own.v*, *owner.n*, *ownership.n*, *possess.v*, *possession.n*, *possession_of_goods.n*, *possessor.n*, *property.n*, *want.n*, *want.v*, *wanting.a*

Comme on le voit, cette approche a le mérite de mettre en valeur les liens entre différentes unités lexicales. Cependant, l'existence de deux cadres distincts pourrait laisser croire qu'il s'agit de domaines cloisonnés. Il n'en est rien. D'une part parce que l'entrée lexicale *want*, N (Possession) est associée à une définition tirée du *Concise Oxford Dictionary* : « *a desire for something* » et *want*, V (Désir) à la définition « *have a desire to possess or do (something); wish for* ». Possession et désir sont, encore une fois liés de façon inextricable, l'un précédant logiquement l'autre : **je n'ai pas donc je veux / je veux donc je n'ai pas**. Pourtant la démarche qui sous-tend FrameNet permet d'échapper à la circularité grâce à la notion de prototype et à celle de **réseau** (voir par exemple C. Brugman et G. Lakoff (1988) à propos de la polysémie de *over* pour laquelle ils proposent une représentation en termes de « *lexical network* »).

2.1.0 *Want* pris dans un réseau sémantique

Désir et *possession* appartiennent en fait à un même réseau et la notion de cadre signifie qu'il s'agit en fait de renvoyer à différentes portions de réseau (puisque un cadre est un ensemble délimité) qui sont mises en valeur cognitivement sans pour autant oblitérer d'autres ramifications sémantiques : à la manière de ce que D. Tuggy (1993) a proposé pour les différents sens de *paint*⁸⁸.

Ainsi, FrameNet spécifie des **relations entre cadres** : *possession* se retrouve dans (« *is used by* ») un autre cadre, *prevent from having* (qui inclut les lexèmes *deprive*, *starve*,

⁸⁸ *To paint* active un réseau initié par *apply color to surface* qui active à la fois *apply makeup to face*, *apply disinfectant to patient's body*, et *apply paint to surface* (activant les notions *artistic paint* et *utilitarian paint*, qui vont à leur tour convoquer d'autres notions). La force du réseau schématique proposé est qu'il permet des rapprochements entre les différentes notions qui s'évoquent les unes les autres sans supposer d'enchaînement linéaire vertical. Se placer à une extrémité du schéma suffit à en convoquer l'ensemble.

deny etc...) ou dans *wealthiness* (*rich, needy, poor, broke...*). *Desiring* dans *needing* (*need, require*) ou dans *purpose* (*goal, determined, plan...*) et *desiring* exploite lui-même (« *uses* ») les cadres *emotions, experiencer_subj*. *Purpose* fait lui-même appel à *have_as a requirement* (*require, demand, need, take*). L'outil FrameGrapher permet de visualiser ces liens entre cadres sous forme de schéma. Le modèle⁸⁹ que nous proposerons nous-même pour *want* cherchera à rendre compte des **emboîtements notionnels** permis par ce verbe en termes de « *concentricité métonymique* »⁹⁰.

On voit donc clairement ce qui unit *désir* et *possession*, et la notion de « **réseau sémantique diversement activé** » est une explication plausible pour le lien qui les relie. On voit également à quel point *have* est important dans ce réseau. D'ailleurs, et dans une optique différente, il suffit de reprendre la définition du COD pour *want* dans le sens de désir : « *have a desire to possess or do (something); wish for* » que l'on peut réécrire en « *have a desire to have* », ce qui ne surprendra pas au vu de certaines des hypothèses considérées *supra*. Ce qui serait nouveau, ce serait de proposer une pondération différente sur chacun des « deux *have* » de la définition réécrite (peu importe leur statut pour l'instant). On pourrait figurer la pondération par des majuscules et obtenir le schéma suivant :

(LACK OF) POSSESSION : HAVE the desire to Have
--

DESIR : Have the desire to HAVE

La première pondération mettrait l'accent sur un état du sujet (le manque) et la deuxième sur la « *remédiation* »⁹¹ envisagée consécutivement à ce manque (ce qui permet d'envisager le désir et la volonté).

Nous introduisons à présent la notion de prototype, à laquelle nous ferons souvent appel dans le reste de ce travail, et présentons plus en détail la Grammaire de Construction, par rapport à laquelle nous nous positionnerons et qui nous permettra de rapprocher *want* d'autres prédicats verbaux, notamment ceux qui utilisent une construction « *manipulative* ».

⁸⁹ Nous utilisons ce terme dans un esprit proche de C. Boisson (2005 : 18) : « Ici, « modèle » est pris dans le sens d'une organisation conceptuelle des données qui embrasse un champ relativement restreint, sans nécessairement viser l'explication. C'est en cela qu'il est à distinguer de la grande théorie unificatrice, exploit rare. »

⁹⁰ Voir Part. IV, Chap 2, 4.0.0.

⁹¹ Nous empruntons ce terme à O. Polge (2007).

3.0.0. La Grammaire de Construction

Il existe des affinités entre la sémantique des cadres et la Grammaire de Construction. Nous l'avons signalé, cette dernière place la **construction** au centre de la signification. La construction est une unité symbolique qui **associe de façon conventionnelle une forme et des propriétés sémantiques** et G. Lakoff (1987 : 467) pose cet appariement forme / sens dans les termes suivants: « *Each construction will be a form-meaning pair (F, M), where F is a set of conditions on syntactic and phonological form and M is a set of conditions on meaning and use.* »⁹² Cette association a quelque chose d'arbitraire et, dans leur article consacré à *let alone*, C. Fillmore, P. Kay et M. O'Connor (1988 : 505), qui cherchent à montrer que cette séquence est bien une **construction** de l'anglais, définissent informellement la construction comme suit : « *things which are larger than words, which are like words in that they have to be learned separately as individual whole facts about pieces of the language.* »⁹³ Le reste de cet article souligne d'ailleurs les affinités qui existent entre les constructions et la notion d'**idiomaticité**. La citation suivante pose en fait un rapport d'équivalence entre ces termes, vus comme des items de **nature gestaltiste** : « *an idiomatic expression or construction is something a language user could fail to know while knowing everything else in the language.* » (*Ibid* : 505) (nous soulignons). Dans son tour d'horizon des Grammaires de Construction, J. François (2008 : 7) résume donc la notion de construction en trois points : « 1. sa forme est corrélée directement avec un sens ou une fonction déterminée. 2. sa forme ne se laisse pas (complètement) dériver d'autres formes. 3. sa sémantique n'est pas (complètement) compositionnelle. »

La Grammaire de Construction ne fait pas de différence entre le lexique et la grammaire mais pose l'existence d'un continuum lexique-syntaxe, ce qui est la conséquence

⁹² La construction diffère du signe Saussurien de par son degré de complexité, et non pas de par sa nature, puisque les tenants de la Grammaire de Construction ne posent pas différence entre le signe lexical et le « signe grammatical ».

⁹³ Ce dépassement du simple mot, rappelle la notion de « lexie » de J. Tournier mais, comme le souligne J. François (2008 : 8) elle est encore plus large car elle inclut, en plus des morphèmes et des lexies : « – des structures syntaxiques sans spécification lexicale telles que les catégories syntagmatiques, les structures argumentales (comme la construction ditransitive de l'anglais) – les catégories de temps, aspect et modalité dans la mesure où elles sont associées à un sens déterminé – les catégories syntaxiques abstraites : classes de mots, relations grammaticales. »

logique de la centralité de la notion de construction⁹⁴. Par ailleurs, elle refuse l'existence d'opérations de type dérivation extérieure au sens. La **notion de prototype** se retrouve souvent appliquée aux constructions elle-mêmes, ce qui constitue en fait une raison fondamentale pour inscrire cette approche dans la **grammaire cognitive**. Chaque construction est ainsi associable à un sens central qui en constitue le prototype sémantique. C'est à partir de ce centre que l'on peut obtenir, par déformation mais aussi par proximité, des « sens » correspondant à des variations apportées, entre autres et principalement, par les prédicats verbaux. En d'autres termes, les **constructions sont polysémiques**. A. Goldberg, (1992 (2006) : 419) propose une représentation de cette polysémie pour la construction ditransitive en termes de schéma radial dont le centre est le prototype sémantique associé à la construction⁹⁵. Se placer sur une branche de l'étoile n'exclut pas cognitivement la prise en compte des autres ramifications du schéma que nous reproduisons ci-dessous en le simplifiant. Le sens central de la construction ditransitive correspond prototypiquement à un simple transfert. Il est associé de façon privilégiée au verbe *give* car ce verbe renvoie d'abord à du concret : ce verbe impose un travail moindre sur le sémantisme de la construction, par rapport à ceux qui correspondent aux autres sens (B, C, D, E, F), pour lesquels nous donnons en italique les principaux verbes auxquels on peut les associer.

⁹⁴ Ce que (J. Puckica, 2008 : 3) résume de la façon suivante : « les GC ne reconnaissent pas de règles ou principes (morpho)syntaxiques purement formels, autonomes et distincts du sens : les règles grammaticales sont des unités symboliques, tout comme les items lexicaux. En place d'un système où les items lexicaux sont combinés entre eux au moyen de règles ou principes formels, les GC proposent un système où la production concrète d'énoncés repose sur l'assemblage, « intégration » ou « unification » de constructions lexicales et grammaticales, l'unification de deux constructions étant possible par défaut tant qu'il n'y a pas de conflit entre les propriétés de ces constructions (ex. **we drinks, *an information, *sleep the bed*). Par ailleurs, toute dérivation ou transformation syntaxique est exclue : les GC sont des modèles dits « non-dérivationnels » ou « surfacistes » ».

⁹⁵ Ce schéma est donc très proche de celui que Tournier proposait pour la « mutation en rayonnement » à ceci près qu'il est de nature synchronique et non pas diachronique et qu'il se centre sur la construction et non pas sur la lexie.

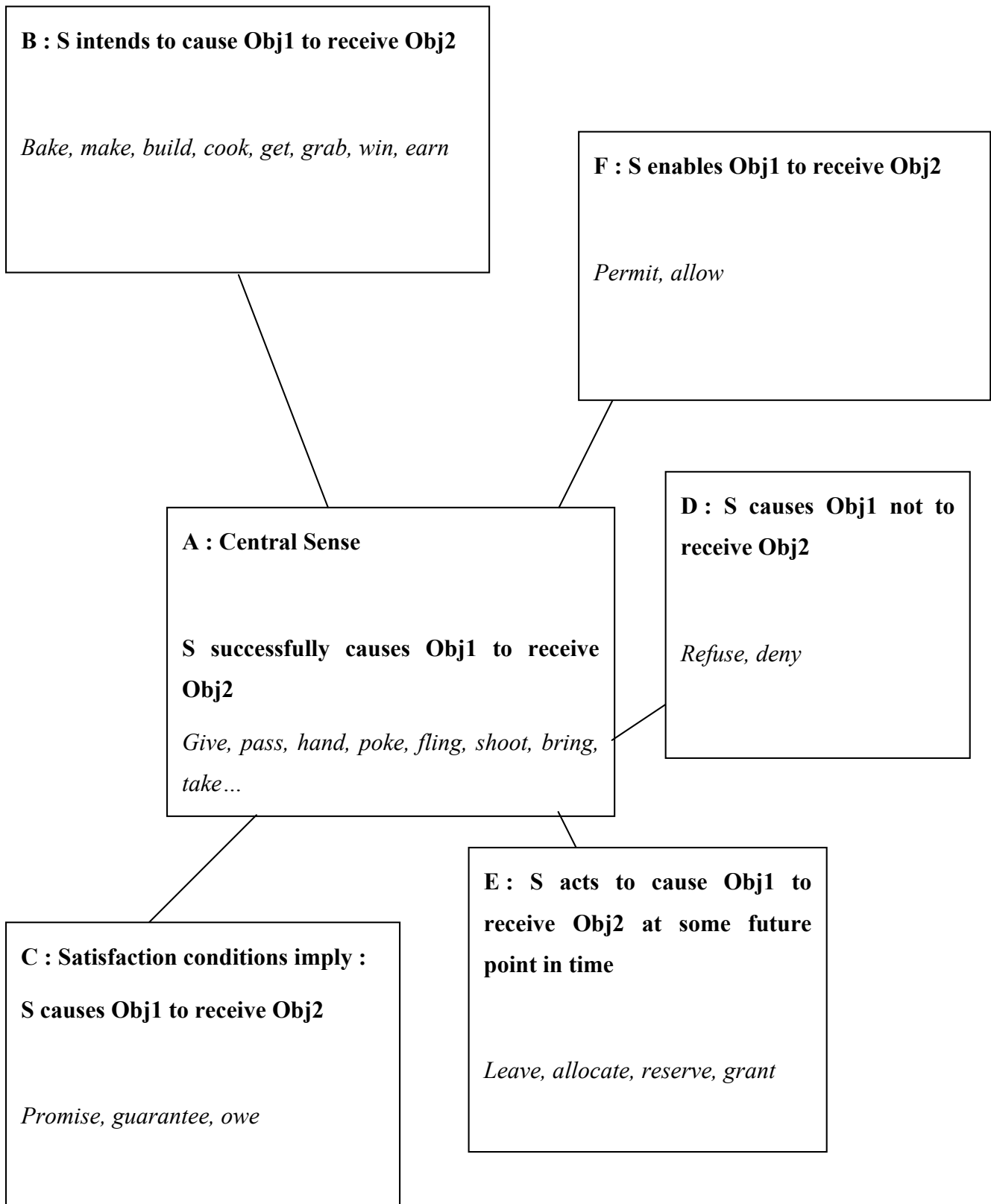


Fig. 1. Représentation prototypique de la polysémie de la construction ditransitive selon A. Goldberg (1992)

On voit donc qu'il existe une modulation entre le cas central (A) et le cas (B) : on glisse d'un transfert actualisé à un transfert visé. Par ailleurs, considérer la branche (E) du schéma n'empêche pas de saisir la proximité avec (F) (et donc avec (A)). L'unité lexicale instanciée fait ressortir une modulation différente de la construction en même temps que celle-ci conditionne son interprétation: *allocate* n'est pas sans rapport avec *allow* (on passe d'un verbe de « *future having* » (E) à un verbe de « *permission* » (F), qui ne sont que différents aspects du cas central (A) de « transfert » par S d'un Obj2 à un récipiendaire, Obj1. L'on pourrait en fait relier entre eux les différents rectangles organisés autour du centre et ainsi rendre compte du réseau à la manière de G. Lakoff et C. Brugman, (1986) ou de D. Tuggy (1993), selon un schéma pour ainsi dire « moins centralisé ».

Cette représentation du sens nous paraît avoir un atout majeur : elle saisit la polysémie de façon **unitaire** car un coup d'œil suffit pour saisir les liens qui unissent différents prédicats verbaux en anglais. Le sens est toujours encodé à partir d'une unité mais il s'agit cette fois de la construction. Celle-ci est capable de polysémie et comme l'écrit J. Puckica (2008 : 56) :

« Le « sens » d'une construction peut inclure ici tout à la fois des propriétés sémantiques et pragmatiques voire discursives ou informationnelles. Par ailleurs, les diverses règles et catégories grammaticales sont elles-mêmes des unités symboliques et non des entités purement formelles. De ce fait, il n'existe pas d'opposition tranchée entre le lexique et la grammaire, mais seulement un « continuum lexique-grammaire ». Bien que l'on reconnaisse des différences qualitatives entre les unités symboliques « lexicales » et « grammaticales », celles-ci sont fondamentalement du même type et il n'y a donc pas de raison a priori pour que la polysémie (ou la monosémie) soit une propriété exclusive des unes ou des autres. »

Il nous semble donc que les Grammaires des Constructions maintiennent l'idée de polysémie mais la déplacent pour la faire échoir à la construction et non plus à la seule unité lexicale. Nous allons voir que ce terme de polysémie est sujet à débat.

En fait si Goldberg utilise le terme de polysémie pour la construction ditransitive, ce mot est plus approprié, selon J. Puckica (*Ibid*) pour les constructions dont le prototype n'existe pas vraiment. Il cite à juste titre la construction intransitive dont on voit mal quel serait le sens prototypique. En fait, il existe plusieurs réalisations différentes de cette construction :

-La construction intransitive simple (SN V): *John works*

-La construction intransitive attributive (SN V SA) : *Sarah is tall*

-La construction intransitive locative (SN V SP) : *Sarah rushed into the room*

C'est, selon Puckica, le fait qu'il n'existe pas de prototype évident pour la construction intransitive qui justifie pleinement le fait que l'on puisse parler de polysémie. Il fait d'ailleurs remarquer, et nous l'avons mentionné, que A. Goldberg avait bien distingué la construction ditransitive classique de type (SN₁ V SN₂ SN₃ : « *She wrote John a letter* ») de la construction propositionnelle à trois arguments ou transitive locative (SN₁ V SN₂ SP : « *She wrote a letter to John* ») qui n'est pas non plus confondue avec la construction transitive simple. Il n'y aurait donc pas de raison d'opérer différemment pour le schéma intransitif et d'assimiler des constructions qui ont chacune leurs contraintes et spécificités sémantiques.

Il nous semble que la question est de savoir à quoi réserver l'usage du terme « polysémie » :

-Aux constructions que l'on a reliées au *central sense*. On aurait affaire à un modèle de type **métaphorique**.

-A des constructions que l'on ne peut relier à un *central sense* et dont le lien éventuel reste à spécifier. On aurait affaire à un lien de type **métonymique**.

Ceci nous amènera à questionner la notion même de polysémie au travers de ses liens avec la sémantique du prototype.

3.1.0 Ce que la Grammaire de Construction nous dit de *want*

Avant d'aller plus loin dans nos considérations épistémologiques sur la polysémie, nous retiendrons de la Grammaire de Construction qu'il nous sera utile dans notre troisième partie de rapprocher *want* d'autres prédicats verbaux avec lesquels il partage la construction $S_1 V_1 (S_2) to V_2$:

$S_1 want / wish / expect / require / ask for / need (S_2) to V_2$.

Il semble que cette construction soit à associer à un sens prototypique causatif ou de **contrainte exercée** par S₁ sur S₂. Nous signalons dès à présent que c'est précisément la Grammaire de Construction qui nous ouvre un nouveau rapprochement vers une autre classe de verbes. C'est l'un de ses acquis méthodologiques. Il faudra alors essayer d'en tirer des enseignements sur *want* et l'on en profitera pour évaluer le concept d'**iconicité** souvent invoqué quand il s'agit de coercition, concept qu'il n'est pas sans pertinence de mettre en rapport avec la Grammaire de Construction. Ceci ne signifie pas pour autant que ces verbes

soient interchangeable, comme en témoigne le passage suivant où une substitution de *want* par *need* ou *expect*, par exemple, modifierait considérablement les intentions de communication de l'énonciateur (les présupposés mis en jeu étant très différents) et il nous faudra apporter des éléments pour différencier ces prédicats verbaux :

(4) He is a low human being and deserves to be put away for ever. I'd like to have ten minutes with him. I want him to know he has my son's blood on his hands. (BNC)

Seule la version en *want* permettrait d'apporter l'idée que ce que désire l'énonciatrice c'est faire passer un message au tueur de son fils. Elle se présenterait comme à l'origine de ce message revendiqué comme tel, alors que *need* ou *expect* n'auraient pas le même effet, sans doute car leur sujet serait moins agentif.

4.0.0 Polysémie(s) et sémantique du prototype

Il ressort de ce qui précède que les deux auteurs que nous avons cités en 3.0.0 mettent deux réalités différentes derrière le concept de polysémie : pour A. Goldberg, il s'agit des variations apparentées au prototype sémantique de la construction alors que pour J. Puckica, ces variations sont à rattacher individuellement à des constructions qui diffèrent formellement les unes des autres. En réalité, ce dernier auteur développe son argumentation afin précisément de critiquer une conception dite « **monosémique** » du sens et de défendre une conception dite « polysémique ». Ainsi donc, parmi les linguistes qui se réclament de la sémantique du prototype, il semble exister des divergences sur ce qu'il faut entendre par polysémie. En fait, et pour le dire comme D. Gerraerts (1989 (2006)), la sémantique du prototype est elle-même de nature prototypique⁹⁶. Nous reprendrons donc d'abord quelques arguments critiques envers la notion de prototypicalité afin de montrer qu'il s'agit d'une notion plus ou moins floue, puis nous reviendrons sur l'histoire de la sémantique du prototype

⁹⁶ D'abord parce que la notion de prototype s'applique préférentiellement à certains domaines de la linguistique (la phonologie, les constructions, entre autres), ainsi qu'à certains aspects du lexique (les noms de couleur, les espèces animales et les artefacts...). Ensuite, parce que les travaux de tel ou tel linguiste travaillant dans ce cadre, peuvent mettre en valeur tel ou tel aspect de la théorie par rapport à tel autre : C. Fillmore, R. Langacker, G. Lakoff ou R. Jackendoff, n'insistent pas sur la même chose. On se reportera à D. Gerraerts (1989 (2006)) pour les détails. Finalement, comme le montre G. Kleiber (1991), on peut distinguer deux époques dans la sémantique du prototype, opposition dont nous traitons en 4.2.0.

afin de montrer que celle-ci s'est bâtie autour de la nécessité d'accommoder la notion de polysémie.

4.1.0 Comment expliquer les « inégalités » au sein du lexique ?

Parmi les quatre paradigmes sémantiques proposés à la fin de notre première partie, où situer la sémantique du prototype ? Pour ses défenseurs, l'objectif avoué est de s'opposer à la conception classique du sens, au paradigme référentiel et c'est la raison pour laquelle ils ont mis en avant la notion de **prototype** ou de **parangon**. Cette notion est-elle indispensable ? Que reste-t-il alors de la référence, sur laquelle se fonde la théorie classique ?

F. Rastier a été parmi les linguistes qui ont attaqué la notion de prototypicalité. D'abord parce que les phénomènes de parangons peuvent s'expliquer autrement, notamment en ayant recours soit à la « restriction synchronique » soit à l'« extension synchronique »⁹⁷. La place privilégiée occupée par une unité sémantique est en fait liée à « l'axiologie d'une culture » (1991b : 199) et c'est ce qui fait qu'elle revêt une importance toute particulière dans le lexique et il faudrait aussi ajouter les phénomènes de fréquence et de « densité sémique » (*Ibid* :198) : ainsi le mot « rue » peut également désigner un « boulevard », une « avenue » aussi bien qu'une « rue ». Ce terme constitue un « rue₁ » qui est l'« archisémème » de « rue₂ » (un « sémème ») :

« La densité sémique de « rue₂ » est la plus faible du taxème. D'une part les sèmes spécifiques inhérents qui définissent « rue₂ » par rapport aux autres membres du taxème sont les termes négatifs d'opposition privatives : « rue₂ » ne comporte pas le trait /large/ (relativement à « boulevard ») ni le trait /accès/ (relativement à « avenue ») ni le trait promenade (relativement à « cours ») etc. En outre les sèmes spécifiques afférents sont peu nombreux. On ne relève que /banalité/ (cf. homme de la rue, à tous les coins de rue, « les idées de Charles étaient plates comme un trottoir de rue » (Flaubert) » (*Ibid* : 198)

En réalité, le prototype ou le parangon s'accommode assez bien d'une analyse **componentielle classique**. Rastier pense que l'utilisation de ce terme est inadéquat en linguistique, même si il a le mérite de poser la question des « inégalités au sein des classes » lexicales. Il nous semble que les ambiguïtés liées à la notion de polysémie dans les

⁹⁷ F. Rastier (1991b) donne comme exemple pour la restriction le terme « enfant » qui dans le français parlé à Marseille désigne un « garçon » (l'enfant par excellence) et pour l'extension, « bifteck », qui désigne d'abord la « viande » avant de prendre le sens de « nourriture en général » (gagner son bifteck).

Grammaires de Construction traduisent le flou du statut de cette notion de prototype. Nous paraphraserons donc les questions de Rastier : s'agit-il d'une valeur fondamentale ou d'un signifié de puissance Guillaumeien (faut-il donc mettre l'action sur une représentation schématique unitaire) ? S'agit-il d'un terme générique, d'un meilleur exemplaire ou d'un air de famille (on mettrait alors l'accent sur l'individualité des constructions) ? On peut, bien sûr, considérer que ce flou est précisément ce qui rend la notion souple et nous avons souligné le fait que l'on peut regarder les schémas proposés de façon plus ou moins synthétique ou analytique. Certains auteurs semblent d'ailleurs nous y inviter plus que d'autres et l'appellation « Grammaire de Construction » renvoie à des réalités diverses. Cependant nous allons brièvement revenir sur la genèse de cette notion de prototypicalité afin de montrer que celle-ci s'est faite en deux temps. Ceci nous permettra de voir quels problèmes on cherchait à résoudre à l'origine, ce qui nous permettra en retour de critiquer la notion de polysémie et constituera une bonne transition vers la notion de « forme schématique ».

4.2.0 Les deux temps théoriques de la sémantique du prototype

Nous nous baserons ici sur l'historique particulièrement clair de G. Kleiber (1991), qui distingue une théorie standard et une théorie étendue du prototype.

4.2.1 La théorie standard, un certain monisme. Une monosémie ?

Au commencement de la sémantique du prototype, il y a la notion de catégorie, essentielle en psychologie et en ethnologie, et l'intuition qu'il est possible de l'étendre à la linguistique. G. Kleiber cite E. Cauzinille-Marmèche, D. Dubois et J. Mathieu (1988) qui remarquent que, sans la capacité à catégoriser, « l'environnement perçu serait [...] chaotique et perpétuellement nouveau ». Toute entité perçue serait perpétuellement unique et il serait impossible d'interpréter la diversité de la réalité mondaine, et l'effort consenti par la mémoire serait insoutenable.

Pour le **courant objectiviste** classique, la catégorisation se fait sur la base de propriétés communes, c'est ce que nous avons appelé le "tout ou rien". Au contraire, pour le **courant expérialiste**, qui met l'accent sur les conventions sociales et culturelles, il n'est pas nécessaire que tous les membres d'une catégorie partagent les mêmes propriétés. Il est donc nécessaire de dépasser l'opposition vrai / faux des CNS, d'où l'introduction de la notion de **prototype**. On peut également parler de « **parangon** ». Il s'agit d'une **meilleure occurrence** de la notion qui fonde la catégorie, et permet donc une **gradabilité**. On citera,

par exemple, la construction *S successfully causes Obj₁ to receive Obj₂* associée à *give* pour le schéma ditransitif de A. Goldberg (voir ci-dessus, 3.0.0).

Pourtant, Kleiber montre que la théorie du prototype s'éloigne graduellement de cette meilleure occurrence, de ce parangon pour tendre vers la notion d'« air de famille ». Si le sens de *bird* n'est pas *robin* mais « un air de famille » entre des occurrences, dont la meilleure est peut-être un rouge-gorge idéal, c'est la notion de **propriété typique** qui permet de comparer l'occurrence considérée avec cet oiseau. Et Kleiber (1991 : 67) de noter :

« [...] que la sémantique du prototype, contrairement à ce qui est souvent dit, ne remet nullement en cause le principe de la componentialité du sens d'un mot, c'est-à-dire le bien-fondé d'une analyse en termes de traits sémantiques. Bien plus même, elle implique, comme l'affirme avec force D. Dubois (1986) une telle « décomposabilité » : « l'analyse du prototype renvoie à une hypothèse de décomposabilité en unités de représentation (ou de signification)⁹⁸ » »

Cela signifie que si au départ chaque occurrence était rapportée à une occurrence centrale sur la base de ressemblances, il s'est vite trouvé nécessaire de définir cette occurrence, et c'est pourquoi on peut soutenir que la théorie standard de la sémantique du prototype est, en réalité, classable dans le **paradigme référentiel**. On peut dire, par exemple, que rapporter des constructions à une construction centrale comme *S successfully causes Obj₁ to receive Obj₂*, c'est en fait les comparer avec le sens conçu comme **la référence** de cette construction, finalement typiquement ramené à *give*. G. Kleiber résume à nouveau :

« Il est important de signaler le glissement définitoire entraîné par l'hypothèse des traits typiques. Le prototype se redéfinissant comme l'exemplaire qui « résume », « condense » les propriétés saillantes de la catégorie, [...] la notion de prototype-meilleur exemplaire (instance ou concept de cette instance) glisse vers la notion de prototype-entité construite d'attributs typiques. Le prototype, dans ce nouveau cadre définitoire, n'est plus considéré nécessairement comme une instance de la catégorie [...], mais se présente comme une construction mentale, issue d'opérations cognitives (telles que les activités de discrimination). Nous sommes loin de la version de départ où le prototype s'assimilait au meilleur exemplaire d'une catégorie. » (*Ibid* : 63)

De façon paradoxale, l'on serait donc parti de l'idée qu'il existe des objets marginaux, des exceptions si l'on peut dire, que l'on cherche à intégrer à des catégories, c'est-à-dire que l'on a cherché à synthétiser la polysémie, à la rapprocher d'une occurrence centrale, dans une

⁹⁸ D. Dubois (1986 : 132)

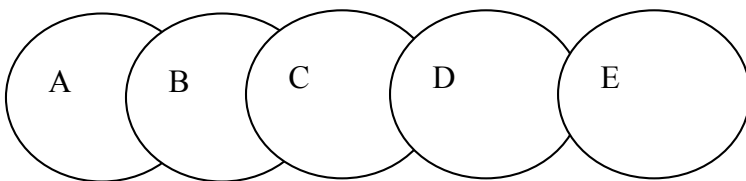
démarche du type « l'exception qui justifie la règle ». Le problème qu'il y a à postuler cette occurrence centrale réside en ce que son sens est naturellement abstrait par rapport aux autres occurrences même s'il doit, par ailleurs, faire référence à des propriétés typiques. Autrement dit, le problème c'est que rapprocher, c'est finalement quand même comparer. L'on retrouve alors la « mutation par rayonnement » de J. Tournier (1993), d'où le schéma radial, d'où son côté unitaire (on pourrait dire **moniste**), d'où le fait qu'il nous semble qu'il s'agit d'une démarche qui fait de la polysémie le produit d'une **métaphore**. C'est cette conception que critiquait J. Puckica sous le terme « monosémie » et c'est en quoi F. Rastier était justifié à souligner le flou de la notion de prototype : parangon ou invariant abstrait ?

La théorie standard du prototype n'est donc pas si éloignée de la théorie classique qu'elle visait à contester et c'est ce qui l'a fait évoluer.

4.2.2 La théorie étendue

Dans cette version de la théorie, la notion de parangon cède la place à la notion Wittgensteinienne « **d'air** » ou de « **ressemblance de famille** ». La prototypicalité n'est plus centrale mais elle est un **effet**, c'est-à-dire un construit. Ceci permet d'inclure des catégories qui ont besoin des CNS pour fonctionner, par exemple les nombres impairs⁹⁹, tout en expliquant pourquoi certaines occurrences sont plus représentatives que d'autres (ici ceux qui vont de 1 à 9, par exemple).

La notion d'air de famille prévoit que les membres d'une même catégorie puissent n'avoir aucun trait commun par rapport à une occurrence centrale mais être liés seulement deux à deux dans le modèle en chaîne suivant :



C'est ainsi que A n'est pas relié directement à E, mais l'est seulement par l'**intermédiaire** des autres membres de la catégorie. L'on retrouve donc la « mutation par enchaînement » de J. Tournier (1993). Il s'en suit que l'on obtient cette fois-ci une conception

⁹⁹ Nombres entiers qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux.

de la catégorie qui est **métonymique**, et non plus métaphorique. C'est en fait la version de la polysémie de J. Puckica (2008), que G. Kleiber résume ainsi :

« la notion de ressemblance de famille [...] dégagée de tout souci premier de représentation prototypique, a deux conséquences néfastes pour la théorie du prototype, qui prouvent que la version étendue ne s'inscrit plus dans le prolongement de la version standard :

-elle conduit à une version prototypique où la notion de prototype (ou d'effet prototypique) ne répond plus à la définition initiale du prototype comme meilleur exemplaire reconnu comme tel communément par les sujets ;

-elle aboutit à une conception catégorielle différente où ce n'est plus le concept ou son correspondant sur le plan sémantique, l'acception ou le sens, qui constituent l'indicateur d'une catégorie, mais l'unité lexicale. Il en résulte **une version polysémique ou multi-catégorielle qui, plutôt que d'expliquer pourquoi telle ou telle entité particulière appartient à telle ou telle catégorie, rend compte de ce qu'un même mot peut regrouper plusieurs sens différents, c'est-à-dire peut renvoyer à plusieurs types de référents ou de ... catégories.** » (1991 : 155) (nous soulignons)

En d'autres termes, l'unitarisme permis par la version standard a disparu. On reste en quelque sorte dans une conception référentielle mais celle-ci est « éclatée », il n'est plus nécessaire de poser une occurrence centrale :

« le résultat le plus spectaculaire de l'abandon de cette contrainte est le **passage d'une conception monoréférentielle des catégories à une conception multiréférentielle.** En fixant le prototype comme pivot d'appariement référentiel, la version standard en reste à une conception de la catégorie comme regroupant un type de référents : le fait que tous les membres de la catégorie doivent vérifier au moins un trait du prototype empêche l'éclatement de la catégorie en des sous-catégories pouvant ne plus rien avoir de commun entre elles. Quel que soit le membre de la catégorie, marginal ou non, il est uni aux autres en ce qu'il ressemble comme eux, bien ou mal, au prototype. Le dernier membre a ainsi toujours un rapport avec les membres prototypiques. Si le prototype, comme entité unificatrice de la catégorie disparaît, ainsi que l'autorise la théorie de la ressemblance de famille, **alors la voie est ouverte à une conception référentielle éclatée de la catégorie** : il est permis de concevoir qu'une catégorie est formée de types de référents ou de sous-catégories différentes, reliées entre elles de telle sorte que la première, par exemple, peut ne plus rien avoir à faire directement avec la dernière [...]. Autrement dit, la catégorie ne répond plus à un type de référents. » (*Ibid* : 161) (nous soulignons)

Il nous semble que l'on perd là ce qui faisait l'intérêt de la sémantique du prototype : rassembler des phénomènes en apparence hétérogènes. Nous sommes en présence d'une conception de la polysémie différente de la précédente et l'on retrouve finalement

l'opposition classique synchronie / diachronie, au sens où il y a *éloignement* entre les unités de sens considérées.

Le modèle de **concentricité notionnelle**, que nous proposerons **pour le complément de *want*** exploitera une organisation en termes de centralité tout en exploitant une sorte d'enchaînement métonymique comparables aux conceptions développées dans les deux sous-sections précédentes. Nous conserverons à la fois, en synchronie, une certaine centralité et une certaine dispersion à partir de cette centralité. Nous tenterons de faire le lien avec la linguistique énonciative en faisant appel aux concepts de « domaine notionnels » et de repérage.

Nous concluons cette deuxième partie en disant un mot des notions d' « invariant » et de « forme schématique » auxquelles ce dernier courant fait régulièrement appel.

4.3.0 Au-delà de la métaphore et de la métonymie, vers une troisième voie instructionnelle

C'est cette dernière approche, celle que nous avons qualifiée de **métonymique**, qui permet d'expliquer l'extension d'un terme en fonction du temps, donc de façon **univoque d'un point de vue diachronique**. Appliqué à *want*, on retrouve l'*enchaînement* déjà proposé *lack - require / need - desire*. La question se pose alors : quel est le prototype attaché à *want* ? Est-ce *lack*, car il est le plus ancien où est-ce *desire*, car il est le plus fréquent ?

L'autre approche, de type **métaphorique**, suppose, on l'a vu, un prototype central dont les autres occurrences s'écartent plus ou moins. Le problème c'est que ce rôle ne semble pas pouvoir échoir à *lack*, compris comme prototype-parangon et c'est la raison pour laquelle nous avons *a priori* écarté la mutation par rayonnement. On obtiendrait un schéma d'extension **équivoque** ou multidirectionnel, **en diachronie**.

Nous avons pourtant proposé de nuancer le propos en étudiant une troisième voie et c'est ce que nous allons faire à présent. Il s'agit en fait de conserver ce schéma radial, de type **métaphorique** mais sans comprendre le terme de métaphore comme le transfert d'une ontologie vers une autre ontologie, c'est-à-dire qu'il s'agirait d'éliminer la référence à un meilleur exemplaire et par conséquent le prototype / parangon. En d'autres termes et par conséquent d'éliminer la dimension diachronique du schéma. En supprimant la référence à un *sens premier*, l'extension pourrait être **multidirectionnelle en synchronie**. Il faut donc postuler un élément suffisamment abstrait à toutes les extensions sans pour autant l'assimiler

au sens de *want*. Cet élément peut porter le nom d'**invariant**, de **valeur fondamentale**, de **signifié de puissance**, selon le cadre théorique dans lequel on s'inscrit¹⁰⁰. Cette démarche est à relier au **paradigme instructionnel**. Il n'est pas le sens de l'unité lexicale mais il oriente des repérages qui permettent de construire le sens.

5.0.0 Le paradigme instructionnel

5.1.0 La notion d'invariant : l'élimination de la référence directe

Nous introduirons la notion d'invariant selon les termes de B. Victorri (1992 : 187) qui note à propos de l'article de dictionnaire :

« Plutôt que de le traiter comme la liste finie des définitions possibles d'un mot donné, il vaut mieux le comprendre comme une tentative d'explorer un espace sémantique dans lequel se déploient les différentes significations de ce terme. Les emplois répertoriés apparaissent alors comme des emplois **typiques**, et les définitions de la signification du mot dans chacun de ces emplois peuvent être appelées **les valeurs typiques de ce mot**. Ce sont des zones privilégiées de l'espace sémantique, qui permettent non seulement de caractériser une signification précise du terme mais aussi de donner une idée, par le réseau qu'elles forment, de l'ensemble de ses acceptions possibles. Les classifications des articles de dictionnaire en rubriques et sous-rubriques ne doivent pas faire perdre de vue que la plupart des termes linguistiques (à part les cas de franche homonymie) possèdent une **unité sémantique qu'il s'agit de cerner au travers de la diversité de leur emploi** ». (c'est nous qui soulignons)

L'**invariant**, c'est donc l'unité sémantique qui transcende la diversité des emplois, il est « ce qui est présent, quel que soit le cas de figure ; c'est littéralement ce qui ne bouge pas » (W. Rotgé (1996 :72)). Il est à dégager par une **procédure d'abstraction** : à partir des **emplois typiques**, on dégage des **valeurs typiques** puis l'on cherche ce qu'elles ont en commun, ce qui débouche nécessairement sur une évacuation de la référence directe, car l'invariant, qui maintient la cohérence de l'espace sémantique est en fait un **opérateur**. En **linguistique énonciative** un opérateur est un marqueur d'opération. Cette dernière est « une procédure s'appliquant à tel ou tel élément ou groupe d'éléments linguistiques et permettant d'en tirer un autre élément linguistique bien déterminé, de même nature ou de nature

¹⁰⁰ Notre objectif n'est pas ici de présenter ce qui sépare ces différents concepts mais plutôt de faire voir ce qui les rapproche, à l'instar de W. Rotgé (1996).

différente » selon M.-L. Groussier et C. Rivière (1996). Une telle définition fait en effet bien ressortir le caractère **instructionnel** de l'opérateur (« *procédure* ») dont la valeur ne saurait varier et qui établit donc une sorte de noyau stable (puisque nous avons affaire à un point de référence) opérant sur des éléments contingents (les « *éléments biens déterminés* » de la définition). Si Victorri (*Op. Cit.* : 196) parle « de noyau de sens » pour l'adverbe *encore*, celui-ci n'est pas une valeur ou une occurrence typique, il est une « opération abstraite » :

« Le noyau de sens est donc défini, dans le cas de *encore*, comme un opérateur abstrait, « cognitif », au sens où il correspond à une opération mentale unique qui s'applique, suivant les énoncés, à des contenus différents. Cette remarque ne se limite certainement pas à *encore*. En fait, il semble bien que toutes les unités grammaticales possèdent cette caractéristique d'avoir un noyau de sens représentable par un schéma cognitif de ce genre . » (*Ibid* : 198)

J.-J. Franckel et D. Lebaud qui s'inscrivent dans la TOPE d'A. Culioli, précisent (1992 : 90) que l'invariant recherché n'est pas de nature directement cognitive mais il est plutôt la « **trace d'opérations cognitives** », d'où la notion de « marqueur d'opération » que l'on abrège en « opérateur ». Le positionnement proposé est en outre assez radical car l'invariant ne s'appliquerait pas seulement à ce que la tradition grammaticale appelle « mots outils » ou « mots grammaticaux » par opposition « aux mots pleins » ou « mots lexicaux », et c'est pourquoi ils cherchent un invariant pour les verbes de perception, de sentiment et de connaissance du français dans Franckel et Lebaud (1990) ou même pour le substantif *lit* (1992).

Cet invariant n'est pas, nous semble-t-il incompatible, avec la notion de prototype¹⁰¹. Au contraire, parce que celui-ci occupe une position centrale dans la construction du sens, il reste essentiel dans le paradigme instructionnel mais à condition de ne pas en faire un élément référentiel. La question est en fait de savoir ce qui permet l'évacuation de cette référence. Il nous semble alors que cela est concevable par l'intermédiaire de la **notion de repérage**. Cette dernière est pertinente, non seulement dans la linguistique énonciative, mais également dans la linguistique cognitive américaine, notamment la Grammaire Cognitive de R. Langacker. Celle-ci ambitionne de proposer une caractérisation schématique des opérateurs grammaticaux qui sont des entités qui restent, tout comme les entités lexicales, descriptibles

¹⁰¹ Nous essaierons même de montrer que le terme de « métaphore », plus que celui de « métonymie », reste pertinent pour décrire cette approche, sous certaines conditions.

selon une structuration prototypique où le centre du schéma radial n'est pas tenu par une meilleure occurrence, comme dans la Grammaire de Construction, mais par une **abstraction** :

« Obviously, a schematic characterization of the class – one compatible with the specifications of all class members – cannot be identified with the category prototype representing typical instances. If a schematic characterization is possible at all, it must be quite abstract, accomodating both physical objects and many other sorts of entities as special cases. » (Langacker (1991 : 20))

5.2.0 Elimination de la référence et repérages

La notion de repérage est essentielle au sein du paradigme instructionnel car elle permet d'éliminer la référence, au moins si celle-ci est vue comme un donné. En réalité, la référence change de statut pour devenir **un construit** à mesure qu'elle se ne conçoit plus comme un renvoi mais comme une relation entre des termes. Ainsi, dans la linguistique énonciative, la TOPE d'A. Culioli insiste sur le fait que le terme qui fait sens est un terme **stabilisé**, c'est à dire que son sens est construit par rapport à d'autres termes (qui prennent donc soit le statut de repère, soit le statut de repéré) dans une relation de **repérage**. Culioli (1990 : 170) présente ce type de relation en faisant trois précisions:

« (1) il n'existe pas de terme isolé ; tout terme appartient à une relation ; (2) l'ensemble des relations possibles est fini et énumérable ; (3) quelle que soit la relation entre deux termes, elle se schématise comme suit : quand on construit une relation, tout terme entrant dans la relation doit nécessairement être situé, c'est-à-dire stabilisé grâce à un schéma de repérage. »

Dans un autre cadre linguistique, celui de la Grammaire Cognitive, R. Langacker utilise la notion de repérage de façon assez comparable. D'après Langacker (1987), la langue est un inventaire d'unités symboliques qui composent des structures symboliques à différents niveaux. La conceptualisation de ces structures est essentiellement basée sur notre rapport cognitif au réel, notamment à travers ce que ce chercheur appelle l' « **imagerie** ». Sans entrer dans les détails, on notera que Langacker, explique la structuration d'événements processuels en termes de relations évolutives entre un **trajecteur** (« *trajector* ») (Tr) et un **landmark** (Lm), qui sont deux entités qui participent de la schématisation d'une scène cognitive et qui rentrent dans une relation de repérage. La différence de statut entre les deux entités cognitives (repère ou repéré) s'explique par une différence de saillance ou « **profiling** ». Ceci permet de représenter la scène cognitive associée à un procès par un diagramme. Plutôt que de donner une définition de type chosiste pour le verbe *enter* comme « *to come or go into (a place)* », la

représentation suivante permet de saisir le repérage particulier entre trajecteur et landmark permis par ce verbe en fonction du temps. Les trois étapes représentées sont arbitrairement choisies pour représenter un processus en réalité continu. Les contours renforcés montrent qu'avec *enter*, trajecteur et landmark sont également profilés, tout comme l'intégralité du déroulement temporel :

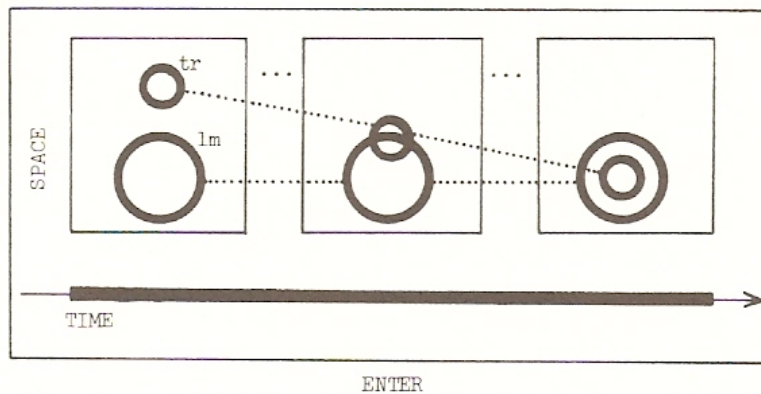


Fig. 1. Représentation du procès *enter* d'après Langacker (1987 : 245)

Par opposition, un verbe comme *arrive* aurait un profil temporel qui correspondrait aux états finaux du procès.

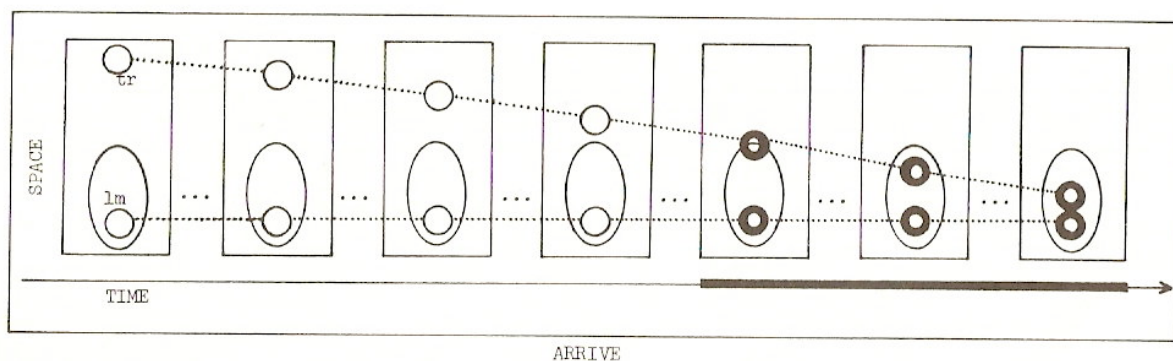


Fig. 2. Représentation du procès *arrive* d'après Langacker (1987 : 247)

Nous retiendrons l'idée qu'en linguistique de l'énonciation ou dans la Grammaire Cognitive, l'objectif n'est pas de proposer une définition ontologique du sens d'une unité mais plutôt d'en proposer **une représentation**. Ceci n'est possible qu'à partir d'une structuration abstraite invariante qui va permettre, par la suite, de « calculer » une valeur particulière en discours.

5.3.0 Invariant et processus métaphorique

Nous avons suggéré, dans cette partie (4.3.0), qu'il existait des affinités entre la notion d'invariant et la métaphore. Nous avons insisté sur le fait que ce terme ne doit pas désigner ici une relation d'ontologie à ontologie et on pourrait ajouter qu'il ne s'agit pas non plus d'une figure de style. En fait, pour distinguer ces dernières acceptions de ce que nous entendons ici, l'on pourrait parler de **métaphore conceptuelle ou cognitive** et se réclamer par exemple de G. Lakoff et M. Johnson (1980), qui la définissent comme le fait de **conceptualiser un domaine cible** en utilisant les termes d'un autre domaine, un **domaine source**. Il s'agit de projeter un cadre conceptuel sur un autre : il s'agit d'un « *mapping* », donc de quelque chose qui rappelle la structure radiale étudiée plus haut¹⁰². Les travaux de Lakoff et Johnson, s'inscrivent résolument dans la linguistique cognitive.

Le lien que nous faisons avec la notion d'**invariant** est le suivant : pour que l'invariant soit justifiable, il faut qu'il soit pertinent, quel que soit le contexte. Dit simplement, l'on doit pouvoir le **retrouver** dans les énoncés étudiés et ceci malgré leur complexité. Il est une sorte de primitive. Cependant, contrairement au domaine source Lakovien, il n'a pas de contenu propre puisqu'il est un programme de construction du sens (nous avons insisté sur l'idée qu'il n'est pas le sens). Il assure néanmoins une **unité des repérages** au sein des énoncés. Dit autrement le verbe, de part sa fonction de **relateur**, structure au niveau prédicatif une petite « scène » où interviennent des actants, il met en scène un « tout petit drame », pour parler comme L. Tesnière (1959 (1988 : 102), mais, si l'on peut parler d'invariance, c'est nécessairement que cette scène va se retrouver ailleurs, c'est nécessairement que l'on va pouvoir reconnaître un drame similaire dans un autre lieu où l'histoire se répète¹⁰³. D'une certaine façon, c'est donc un processus de type analogique, ou métaphorique qui permet cette reconnaissance du drame : la métaphore comme capacité à projeter et à généraliser cette projection. Le verbe, on l'a vu, n'est plus alors un simple relateur, mais devient **opérateur** en ce qu'il est le centre organisateur de la proposition.

¹⁰² A titre d'illustration, il existe des métaphores d'orientation qui permettent de conceptualiser la quantité en terme de verticalité : MORE IS UP, LESS IS DOWN ce qui se comprend facilement. G. Lakoff et M. Johnson, (1980 : 20)

¹⁰³ Ce que nous entendons souligner ici, en dehors du fait que L. Tesnière file une métaphore théâtrale en maniant les notions de drame-procès-acteurs / actants..., ce sont les rapports qui existent entre la métaphore comme *processus* et la notion d'invariant.

Selon J.-J. Franckel et D. Paillard (1998 : 60), cette notion d'opérateur n'est liée qu'à une première étape de l'intégration de l'invariant dans la théorie Culiolienne :

« Une première étape de la théorie posait que chaque unité se trouve rapportée à une opération dont elle est appréhendée comme le « marqueur ». On restituait une invariance de l'opération par delà les variations, en traitant l'unité comme une sorte d'opérateur ayant des éléments du co-texte comme opérande. »

Si nous ne nous inscrivons pas dans un cadre Lakovien qui pose des primitives métaphoriques liées à l'expérience du monde, il nous semble néanmoins que la conception de la métaphore comme projection¹⁰⁴ conceptuelle est à retenir et que, en linguistique cognitive, les « espaces mentaux » à la G. Fauconnier (1984) ne sont pas si éloignés des considérations du paragraphe précédent, ne serait-ce que parce qu'il y a une proximité entre l'image de la scène de L. Tesnière et la notion d'espace mental. On verra que ces espaces mentaux rendent bien compte de certains problèmes de référence liés aux énoncés en *want*. En outre, il ne s'agit pas de confondre des cadres théoriques différents, mais nous avons utilisé ici ce terme de métaphore car il suppose à la fois stabilité et déformation. Ceci assure une certaine transition vers la notion de « forme schématique », d'autant plus que celle-ci suppose une représentation topologique ce qui est, par définition, fortement lié à l'exploitation explicative de la notion d'espace.

5.4.0 La notion de « forme schématique » en TOPE

Nous l'avons vu, l'objectif du concept d'invariant est de proposer un traitement unitaire pour l'unité linguistique quel que soit le contexte. A. Culioli (1991) parle également de « **forme schématique** » car cette notion est plus souple que celle d'invariant. Nous verrons pourtant que cette notion, propre à la TOPE, varie selon les auteurs et à travers le développement de la théorie.

O. Polge (2007 : 17), établit ainsi la distinction suivante : « Le concept d'invariant implique que la représentation postulée n'a pas évolué au cours du temps. Toutefois, ce concept ne relève pas véritablement de la TOPE, étant donnée la souplesse à laquelle se prête la forme schématique d'un marqueur qui peut être activée en totalité ou partiellement. » Culioli (1991 : 130) écrivait en effet : « Pour qu'il y ait déformabilité, il faut donc que l'on ait

¹⁰⁴ C'est parce que nous attachons de l'importance à cette idée de « projection » que nous préférons le terme de « métaphore » à celui d'« analogie ».

affaire à une *forme schématique* (telle qu'il puisse y avoir à la fois modification et invariance), que l'on ait des facteurs de déformation et que l'on ait une marge de jeu, un espace d'ajustement muni de propriétés topologiques.»

D'une certaine façon, on peut dire que la notion de forme schématique incorpore et dépasse celle d'invariant, car l'invariant est ce qui permet de parler de forme : il est le premier point que l'on pose et qui va permettre de préciser, ou si l'on veut de tracer, la forme. L'expression « forme schématique » suppose donc que cette forme se définit non seulement par son point fondateur, mais aussi par son extension, c'est-à-dire qu'elle va permettre d'accommoder des éléments contextuels qui vont créer certaines variations à partir de l'invariant. Ce qui permettait à J.-J. Franckel et D. Lebaud (1992 : 91) de dire que les formes schématiques « ont pour objectif de rendre compte non seulement de la diversité des emplois possibles de chaque forme, mais aussi des contraintes qu'elles entraînent sur l'organisation syntaxique de ces emplois ».

Nous risquons une comparaison avec le dessin. L'invariant, c'est le moment où l'on pose le crayon sur la feuille pour reproduire quelque chose. Quoi que l'on trace par la suite, ce point fondateur existera. La forme schématique, c'est ce qui est commun à toutes les dessins possibles dans une certaine limite. Pour reconnaître un tracé particulier malgré toutes les variations possibles, il faut poser que ce dessin est soumis à des contraintes (trop de variations et l'on dessine alors autre chose que le modèle envisagé) tandis que ce tracé particulier impose lui-même des contraintes dans son organisation propre pour que le modèle soit reconnaissable (il faut respecter une certaine proportionnalité par exemple, ce qui suppose un repérage particulier, un rapport fait au modèle). La forme schématique impose donc d'une part que l'on ne s'éloigne pas trop de ce que l'on veut représenter et d'autre part que l'on s'en rapproche. C'est l'invariant qui permet finalement d'en juger.

L'on comprend alors la distinction invariant / forme schématique en diachronie de Polge. On comprend aussi, en synchronie, le fait que cette dernière notion soit jugée plus souple car elle est soumise à la déformabilité apportée par les **repérages**. Culioli (1991 : 130) précise donc que la forme schématique peut-être **plus ou moins activée**¹⁰⁵, selon que l'on pondère les localisations du système de repérage (paramètre Sit (Sit₀, Sit₁...), coordonnées spatio-temporelles S / T) ou le système de détermination (paramètre QT (QNT/ QLT)). Ceci

¹⁰⁵ On voit donc qu'il s'agit de dépasser et de tempérer la notion d'invariant.

permet de constituer des « déformations de la forme de base » (*Ibid* : 116) à partir « d'une représentation formelle ayant des caractéristiques stables et contrôlables », la forme schématique. « Stables et contrôlables » signifie donc que la forme schématique met en jeu un nombre limité de paramètres et que ceux-ci sont soumis à un nombre limité de variations, ce qui suppose une **théorie grammaticale**, capable de les identifier et de les contrôler. En TOPE, tout comme dans d'autres théories qui se réclament de l'énonciation, comme chez H. Adamczewski par exemple, la théorie grammaticale se fonde en effet sur la notion de repérage.

En fait, il nous semble que cette « entrée » de la grammaire dans la description du vocabulaire tend précisément à effacer la dichotomie entre le grammatical et le lexical. Franckel et Lebaud (1990) disaient d'ailleurs qu'en dégagant la forme schématique des verbes qu'ils étudiaient, ils dégageaient en fait leur grammaire. Il nous semble que l'on envisage, en tout cas à une certaine époque de la TOPE, l'hypothèse d'un continuum grammaire-lexique, ce qui constituait également l'une des thèses de la Grammaire de Construction et de la Grammaire Cognitive. On retrouve, en effet, une même conception chez Langacker (1990 : 12), pour qui le lexique et la grammaire appartiennent aux ressources symboliques d'une langue et relèvent toutes deux de l'« **imagerie** » qui fonde la cognition humaine : « *Lexicon and grammar form a continuum of symbolic elements. Like lexicon, grammar provides for the structuring and symbolization of conceptual content, and is thus imagic in character* ». Il s'agit là d'une des caractéristiques de ces approches qui évacuent la référence directe au sein du lexique et qui appartiennent au paradigme instructionnel : la **grammaire** y revêt une importance singulière et il faut comprendre ce terme **au sens le plus large**.

Par ailleurs, notons que l'invariant sans la forme schématique impose une représentation en tout ou rien (comme c'est le cas dans une approche référentielle) alors que la souplesse de la forme schématique ajoute une gradabilité comparable avec celle de la sémantique du prototype sans pour autant renvoyer directement à la réalité mondaine.

Pourtant, J.-J. Franckel et D. Paillard (1998) présentent, dans un article plus récent, une version de la forme schématique qui nous semble différente. Ils rejettent l'idée que la TOPE puisse se prêter au postulat d'une forme d'invariance qui se « réduise [...] à une sorte de dénominateur sémantique commun que l'on atteindrait par une abstraction plus ou moins grande fondée sur l'analogie et la métaphore » (*Ibid* : 61). Tout dépend, encore une fois, de ce

que l'on met derrière le terme de « métaphore » mais cet article distingue une première étape de la TOPE, où, tout en ayant évité ce premier écueil par le dépassement de la question de l'ontologie, les chercheurs d'inspiration Culiolienne ont rencontré un paradoxe : « si l'opération propre à chaque unité est invariante, et n'aboutit à des résultats variables qu'en fonction des termes pris comme opérands, la variation se trouve indéfiniment reportée sur le co-texte. » (*Ibid*: 61). Or, le co-texte, tout comme l'unité considérée, est lui-même soumis à des déformations et à des effets polysémiques. Ceci semble conduire finalement au rejet de la notion d'opérateur :

« Dans la mesure où la variation des rapports d'une unité à son entourage est considérée comme constitutive de cette unité, il n'est plus possible de fonder cette identité sur une valeur sémantique stable et autonome, ou sur une valeur prototypique définissable hors-contexte. Dans la mesure en outre où cette interaction elle-même est variable, et où il s'agit véritablement d'une interaction (l'item agit sur l'entourage, l'interprète, autant que le co-texte agit sur lui, lui confère une valeur), il n'est plus possible non plus de concevoir une unité comme un opérateur : un opérateur met certes en jeu l'entourage, sa valeur en est dépendante, mais cette interaction est stable et à sens unique (l'opérateur n'interprète pas le co-texte, ne lui donne pas une valeur) » (*Ibid* : 61)

La notion de forme schématique aurait en réalité été forgée précisément pour parer à cette objection et permettrait d'intégrer une triple variation : une variation interne à l'unité elle-même, une variation apportée par le co-texte et une variation apportée par les constructions syntaxiques compatibles avec l'unité. Nous ne contesterons pas la pertinence de ces facteurs de variation et nous espérons au contraire que la première partie de notre travail montre que l'on doit en tenir compte. Ce qui nous pose question, c'est plutôt le passage suivant :

« Dans la mesure où la construction d'un item lexical est un lieu de variation (il y a plusieurs constructions possibles pour un même item), dans la mesure où cette construction s'interprète comme une reconstruction de l'item en question, il faut en déduire que les constructions syntaxiques gardent une autonomie relative par rapport au lexique (le choix d'un item lexical ne détermine pas entièrement la construction syntaxique dans laquelle il va entrer.) On aboutit donc à la proposition que la syntaxe est partiellement autonome par rapport au lexique, y compris là où elle le paraît le moins, à savoir pour ce qui concerne les constructions syntaxiques des items lexicaux. » (*Ibid* : 62)

Si nous comprenons correctement ce passage, il s'agit d'intégrer une analyse qui n'est pas sans rappeler celle de la Grammaires de Construction. Il ne semble pourtant pas être

question ici de postuler une occurrence prototypique liée à une construction particulière. En tout cas, la démarche envisagée semble être de définir un item par le « croisement spécifique » (*Ibid* :62) des constructions qui lui sont liées : par exemple, *voir* a la construction infinitive en commun avec *laisser* et la construction complétive en *que* avec *croire*. Nous pensons qu'il s'agit au fond d'étendre l'analyse distributionnelle à d'autres domaines que celui du co-texte immédiat. L'idée étant que deux termes ne sauraient présenter exactement les mêmes propriétés combinatoires. Il s'agit pour nous encore une fois d'une analyse en creux qui doit finalement beaucoup à la sémantique différentielle. Quoi qu'il en soit, il s'agit en fait d'une version de la forme schématique où la notion d'invariant est beaucoup moins pertinente. La possibilité de l'existence d'un continuum lexique / syntaxe l'est également beaucoup moins¹⁰⁶.

Nous préférons, pour notre part, ne pas conserver le terme de « forme schématique », qui est de toute façon bien trop lié à la seule TOPE. Nous parlerons simplement de **caractérisation abstraite** pour notre démarche. Nous ne souhaitons pas non plus évacuer la notion d'opérateur que nous pensons indissociable d'une approche instructionnelle.

5.5.0 La référence est-elle vraiment inutile ?

Si nous inscrivons nos propres travaux dans ce « paradigme instructionnel », nous concluons ce chapitre en nuancant notre traitement de la question de la référence au réel. Nous comprenons en effet la critique de G. Kleiber (1999 : 45) : « Toute théorie d'un sens non référentiel, quelle qu'elle soit, est condamnée *in fine* à expliquer le renvoi référentiel opéré. » Le niveau d'abstraction élevé des formes schématiques de la TOPE fait qu'il est ensuite difficile de raccorder le sens abstrait et le référent. Nous pensons, de toute façon, que la démarche proposée ne prétendant pas être le sens de *want*, il nous faudra sans cesse retourner à la réalité des énoncés, afin de saisir à quoi ils réfèrent et d'expliquer les effets de sens produits par le contexte. La référence n'est donc pas inutile mais elle est plutôt l'aune à laquelle on doit juger une « forme schématique ».

Par ailleurs, nous comprenons B. Victorri (1997) lorsqu'il écrit que la polysémie est un « artefact de la linguistique » en s'empressant d'ajouter « mais pas seulement ». Elle l'est en partie si l'on adhère à l'existence des invariants, des formes schématiques, ou des

¹⁰⁶ Sans être toutefois totalement exclue et l'on remarquera les nuances apportées par D. Paillard et J. J. Franckel qui parlent d' « autonomie relative » ou encore disent que la syntaxe est « partiellement autonome. »

caractérisations abstraites en général. Mais, d'autre part, parler, c'est très souvent pour un locuteur paraphraser, expliciter et substituer un terme à un autre : un *grand* vin, c'est un vin *excellent*, une *grande* chambre, c'est une chambre *spacieuse*, pour reprendre les exemples de Victorri. Rien de plus naturel que ces reformulations. Ce qui est important c'est que cela ne signifie pas que *grand* soit polysémique mais il faudrait en fait redéfinir la **polysémie** comme l'ensemble des **stabilisations précoces** que l'on peut tirer de la forme schématique¹⁰⁷ :

« Ainsi, on peut définir la polysémie comme la trace, dans le système de la langue, d'un processus qui va de la forme schématique instable à l'infinité des effets de sens distincts dans les conditions toujours spécifiques de la parole. [...] Dans le jeu incessant entre langue et parole (la langue permettant les productions toujours renouvelées de la parole qui à leur tour modifient progressivement le système de la langue), la polysémie représente une forme de stabilisation, certes toute relative, autour de laquelle s'ordonnent les évolutions de la langue. Les formes schématiques associées aux unités, de par leur instabilité propre sont amenées à se transformer par leur utilisation dans la parole : telle déformation prend de plus en plus d'importance, telle combinaison tend à devenir syncrétique, telle autre disparaît progressivement au profit d'autres unités, etc. Ces changements sont sanctionnés progressivement dans le système de la langue par de nouvelles paraphrases, des figements morphologiques, etc., qui finissent par modifier dans l'esprit des locuteurs leur appréhension du sens des unités. » (*Ibid* : 61)

¹⁰⁷ Il n'est pas certain que B. Victorri, qui se dit proche de la théorie de A. Culioli entende « forme schématique » exactement comme J.-J. Franckel et D. Paillard (1998).

CONCLUSION PARTIELLE

Nos deux premières parties se sont efforcées de dresser un panorama de ce que l'on pouvait mettre derrière le mot « sens ». Nous avons choisi de clore ce tour d'horizon en traitant du paradigme dit « instructionnel » de la sémantique. C'est que nous souhaitons, dans le reste de ce travail proposer une caractérisation pour *want* qui soit compatible avec les apports de la linguistique de l'énonciation et qui offre un point de vue « constructiviste » sur *want*. Le terme de « caractérisation abstraite » ne renvoie pas directement à la TOPE dans laquelle nous ne prétendons pas nous inscrire réellement. Sans célébrer le syncrétisme à tout prix, nous disons pourtant partager certaines des préoccupations des linguistes qui se réclament de l'énonciation sous l'influence de E. Benveniste, H. Adamczewski ou de A. Culioli, pour citer les plus visibles.

Notre parcours personnel nous a montré la pertinence de ces différentes approches dans les diverses situations où nous nous sommes trouvé et où nous avons dû transmettre ou réfléchir sur du linguistique. Nos préférences personnelles dans une situation pédagogique nous ont souvent mené du côté de la théorie métaopérationnelle d'Adamczewski. Nous n'aurions cependant pas pu l'étayer, nous l'approprier et en faire une lecture critique nous permettant de l'adapter à nos besoins, sans avoir regardé du côté de la TOPE. Nous pensons en fait qu'il est indispensable de faire dialoguer des théories plutôt synthétiques avec des théories plutôt analytiques, d'autant plus qu'il existe des points de convergences assez nombreux entre les linguistes qui se réclament de l'énonciation. Nous dirons qu'il est souvent utile de « changer la focale » lorsque l'on fait de la recherche et que changer « la résolution » de l'outil d'observation permet souvent de mieux cerner les phénomènes. Nous ne souhaitons pas pour autant tout confondre et nous aurons à cœur également de souligner les différences entre les diverses approches que nous utiliserons.

Dans cet ordre idée, notre survol des autres paradigmes de la sémantique nous a été utile puisque nous avons, au passage, appris des choses sur le verbe qui nous intéresse. Nous

en rappellerons quelques-unes ici, mais nous voudrions surtout insister sur les conséquences méthodologiques pour le reste de notre travail :

- le paradigme référentiel nous a poussé à intégrer *want* à une famille de verbes, les verbes du manque, qu'il nous faudra comparer et opposer régulièrement au cours de cette étude. Nous avons également pu poser la question du lien qui les unit, ce qui nous a orienté par la suite vers la notion de « forme schématique » ou de caractérisation abstraite.

- le paradigme inférentiel nous a conduit à examiner les effets pragmatiques liés au verbe. Nous avons pu aborder brièvement les conséquences du manque sur le sujet à travers la notion d'empathie¹⁰⁸ et les connotations apportées par les verbes des gloses. Nous espérons également avoir montré que la mise en rapport entre des types de sujet et d'objet différents au niveau prédicatif devait jouer un rôle dans ces phénomènes. La linguistique de l'énonciation nous semble équipée pour rendre compte de ces deux types de phénomènes ainsi que des liens privilégiés qui unissent sujet et objet au niveau notionnel.

- le paradigme différentiel suggère qu'il est essentiel, d'un point de vue méthodologique, d'opposer *want* aux autres prédicats verbaux qui peuvent servir à exprimer la notion de manque ou celle de volonté, mais également aux auxiliaires modaux, dont il se rapproche et auxquels il s'oppose par certains aspects. Il s'agit d'un point de vue méthodologique à la fois proche et différent de celui de la sémantique du prototype qui nous invite, elle aussi, à marquer des différences mais aussi à opérer des rapprochements, son apport essentiel se situant du côté de la notion de continuum.

- la polysémie systématique proposée pour *want*, ainsi que les gloses du dictionnaire, nous invitent à rapprocher ce verbe de l'opérateur *have*. Il nous sera donc utile de rappeler ce que la linguistique énonciative a à dire à son sujet. Le lien avec les phénomènes d'empathie devrait alors se faire de lui-même.

Il ressort de toutes ces remarques que l'on gagne à faire dialoguer les différentes épistémologies linguistiques, à les mettre en résonance et c'est fort de ces considérations que nous aborderons la question d'une caractérisation abstraite unique pour *want*.

¹⁰⁸ Si nous l'avons jusqu'à présent utilisée dans un sens très banal, nous lui donnerons un contenu plus linguistique dans les pages qui suivent.

Troisième Partie :

Localisation – subjectivisation –

modalisation, vers un fonctionnement unitaire de

want.

Chapitre Un – *Want* et l’opération de localisation

Après avoir signalé l’omniprésence de l’opérateur *have* dans les gloses ainsi que dans la polysémie systématique proposée pour *want*, nous rappellerons que les grammaires de l’énonciation ramènent fondamentalement ce marqueur à une **opération de localisation**, opération qui fondera la caractérisation que nous proposerons pour le verbe *want* lui-même.

1.0.0 *La localisation, une opération liée à have*

1.1.0 L’analyse de base d’E. Benveniste (1966) à propos de *avoir*

Le traitement que les linguistes réservent à l’opérateur *have* est bien connu et s’est construit à partir de l’analyse devenue classique qu’E. Benveniste (1966) a proposé pour *avoir*. Nous commencerons par résumer les temps forts qui sous-tendent cet article et nous verrons, dans un deuxième temps, comment ceux-ci ont été complétés et nuancés par la suite, afin de proposer un panorama plus complet du fonctionnement et des effets de sens liés à l’opération de localisation.

1.1.1 Une forme, deux réalisations

L’article de Benveniste s’ouvre sur le constat que les opérateurs *être* et *avoir* ont chacun deux réalisations en français : auxiliaire et verbe lexical. Cette opposition est également pertinente en anglais pour *be* et *have* et on la retrouve dans un certain nombre de manuels de grammaire. On notera que l’analyse de Benveniste se fonde, dans un premier temps, sur les **propriétés communes** des deux opérateurs considérés. Chacun étant réalisé d’un côté comme verbe lexical et, de l’autre, comme auxiliaire. L’on peut ainsi rapprocher, d’une part, *avoir_{aux}* et *être_{aux}* qui ont en commun d’avoir un statut formel d’auxiliaire temporel et alternent pour former les formes périphrastiques temporelles du français (passé composé, futur antérieur...). D’autre part, *avoir_{lex}* et *être_{lex}* ne peuvent, l’un comme l’autre, s’employer à la voix passive. Par ailleurs, si les deux verbes sont en répartition complémentaire ils se construisent tous deux avec *avoir* dans ces mêmes formes périphrastiques. Cependant, poursuit Benveniste, il existe une différence fondamentale entre

ces deux opérateurs dans leur réalisation lexicale : « hors de la fonction d’auxiliaire, la construction de *être* est prédicative ; celle d’*avoir*, transitive. Cela semble rendre inconciliable le statut respectif des deux verbes » (1966 : 194). On retiendra donc l’idée qu’il existe deux réalisations syntaxiques de *avoir*, et que, dans un premier mouvement, on peut rapprocher *avoir* et *être* auxiliaires en les distinguant de *avoir* et *être* lexicaux. D’autre part, on peut, dans un deuxième mouvement, opposer entre eux ces mêmes *avoir* et *être* lexicaux, ce qui constitue le deuxième temps fort de l’analyse.

1.1.2 Avoir et have : une structuration ternaire en apparence seulement. La déconstruction de la transitivité

Nous arrivons donc au point qui constituera le cœur de l’article de Benveniste : l’idée que *avoir* est un *être-à inversé*. Nous avons rappelé plus haut que c’est la différence entre les constructions syntaxiques permises par les verbes qui les oppose fondamentalement. Benveniste étaye son argumentation en cherchant à en préciser la nature.

Ainsi, le C₁ dans une phrase du type « *Paul est docteur* » est, selon l’analyse logique traditionnelle, attribut du sujet *Paul*. Ceci ne pose pas de problème et permet de classer *être* dans la catégorie des copules, c’est la raison pour laquelle on peut parler de « construction prédicative ». Mais que penser de l’énoncé « *Paul a une pomme* » ? Quelle est la fonction du C₁ ? En surface, dit Benveniste, nous avons bien une **construction transitive**, ce qui suffirait à interdire toute comparaison entre *être* et *avoir*. Pourtant, cette construction n’est transitive qu’en apparence, ce qui fait de *avoir* un « pseudo-transitif ». Ceci est assez facile à montrer puisque la passivation est impossible, le C₁ ne peut passer en position de C₀ d’une phrase d’orientation passive : « **Une pomme est eue* ». Benveniste explicite la notion de pseudo-transitivité de la façon suivante : « Entre le sujet et le régime de *avoir*, il ne peut exister un rapport de transitivité, tel que la notion soit supposée passer sur l’objet et la modifier. Un verbe *avoir* n’énonce aucun procès » (*Ibid* : 194) L’article le dit donc clairement : *avoir* serait fondamentalement une sorte de « verbe d’état », tout comme *être*, mais dont la construction, transitive en apparence, permettrait de poser que le C₀ et le C₁ sont fondamentalement différents et donnés comme **nécessairement distincts**. Cette analyse a été reprise par H. Adamczewski et C. Delmas, notamment, au sujet de *have* dont ils précisent que le C₁ est une propriété « extrinsèque du sujet grammatical » (1982 (1998 : 111)). Fixons les idées : avec *être* et *be*, le C₀ et le C₁ sont une seule et même chose, ou, tout du moins, sont dans un rapport d’identification alors qu’avec *avoir* et *have*, le C₀ et le C₁ sont nécessairement différents et

c'est la raison d'être de *avoir* / *have* de marquer cette différence. On conviendra qu'il y a une différence très nette entre « *Paul a une pomme* » et « *Paul est une pomme* » !

Un peu plus avant dans son analyse, après avoir fait le départ entre *être* et *avoir*, le linguiste va donc pouvoir les rapprocher à nouveau.

Pour nous, l'analyse de Benveniste pour *avoir* repose sur une **déconstruction de la notion de transitivité** pour laquelle on retrouve, en somme, un continuum (voir part. I, Chap. III, 3.5.0 où apparaît une distinction entre transitivité sémantique et transitivité syntaxique). Autrement dit, *avoir* est suffisamment éloigné d'un verbe prototypiquement¹⁰⁹ transitif pour être rapproché de *être* en ce que ces deux opérateurs sont de nature plutôt prédicative, mais il est pourtant assez proche des transitifs pour imposer que C₀ et C₁ soient nécessairement différenciés¹¹⁰. C'est ce qui permet de poser l'analyse de base qui fait de *avoir* un **être-à** inversé.

La préposition *à* du français qui apparaît après l'opérateur *être* est essentielle puisqu'elle marque une différence de statut entre C₀ et C₁. Elle sépare les deux termes de la relation qui, sinon, serait assimilée à une identification, car elle marque une distance entre les deux termes mis en jeu. Il s'agit alors de signaler une **différenciation**. Sans *à*, nous aurions une relation de type symétrique ou parallèle comme dans « *Je suis docteur* », où *être* est assimilable à une copule. Dans ce cas, l'on pourrait d'ailleurs avoir en anglais deux nominatifs de part et d'autre du verbe comme dans le « *I am He* » de la Bible. Pour marquer une relation de possession, il faudrait en fait marquer une différence entre les deux arguments, ce que permettrait un génitif : « *I am his* ». Ce génitif va permettre de renforcer l'effet créé par l'ordre ternaire de la surface de l'énoncé qui suggère une différenciation entre les deux arguments mis en jeu qu'il sépare et relie. Or, dans le cas de *être*, il s'agit plutôt d'une relation entre deux unités à « égalité syntaxique », la séparation par le verbe de surface est relativisée. En effet, s'il faut introduire un génitif porté par le deuxième argument pour marquer une différence de statut entre le C₀ et le C₁, c'est bien que *être* / *be* tend à la gommer, contrairement à *avoir* / *have*. L'on voit bien qu'il faut un opérateur supplémentaire comme le génitif ou la préposition pour reconstruire la différenciation. En français, **la préposition à**, en association avec *être*, fonde l'opération de **localisation** comparable à celle permise par *avoir*.

¹⁰⁹ D'un point de vue méthodologique, donc, il nous semble que Benveniste opère par rapprochement et opposition et c'est pourquoi nous rapprochons cette démarche de la sémantique du prototype qu'elle paraît préfigurer.

¹¹⁰ Benveniste annonce donc également G. Lazard (1991).

Par opposition, en suivant G. Lazard (1991), on peut dire qu'un verbe d'action, qui marque un procès télique, imposerait le statut d'objet au C₁ au moyen d'un accusatif, ce qui renforcerait, au contraire, le sens que l'on peut associer à l'ordre ternaire de surface¹¹¹.

Nous résumerons les choses de la façon suivante : la structure ternaire associée à la transitivité, et qui serait prototypiquement à associer aux verbes d'action, impose naturellement une différenciation¹¹² entre le C₀ et le C₁, reflétée dans les étiquettes classiques de « Sujet » et d'« Objet », dans la différence entre « *trajector* » et « *landmark* » chez Langacker, ou dans les termes « repéré » et « repère » chez les énonciativistes.

De façon générale, la TOPE d'A. Culioli note la différence de statut entre deux entités A et B au moyen de l'opérateur epsilon : $A \subseteq B$ se lit « A est repéré par rapport B ». Notons qu'il s'agit d'un opérateur complexe, association de \subset et de $=$, dont la composante \subset renvoie à une inclusion, donc par implication à une localisation, c'est-à-dire à une relation asymétrique qui suppose une différenciation entre les deux termes en repérage. Notons que l'opérateur epsilon pose donc, de par sa constitution, la problématique du rapport entre deux termes au statut différent dans la mesure où l'un sert de référence à l'autre, et qu'il peut prendre également une valeur de rupture, ou même de non-repérage entre eux-ci. Le point de référence de la relation, le repère (ce que Langacker appelle « *landmark* »), est donné par B, le repéré correspondant à A. Dans la phrase transitive prototypique, où quelque chose « passe » entre les deux arguments, on perçoit une orientation gauche-droite et l'on peut assimiler le premier au repéré et le second au repère, l'aboutissement du procès (c'est également le sens des étiquettes « *trajector* » / « *landmark* » chez Langacker). Cette altérité est renforcée par l'assignation du cas accusatif par le verbe d'action transitif (« *I killed him* »). Pourtant, cette dépendance marquée vis-à-vis du relateur crée paradoxalement une certaine identification entre les deux termes, ce qui correspond à la composante $=$ de epsilon. Différenciation et identification vont permettre de recouvrer un rapport causal (« *I caused him to die* »). Nous nous inspirons en cela de G. Deléchelle (1987).

D'un autre côté, la relation de repérage en différenciation peut donc être gommée en partie, par l'opération d'identification construite par *be*, (epsilon *tend* vers la valeur $=$), ce qui efface simultanément la dimension causale qui pourrait l'accompagner tout en maintenant un ordre Repéré-Repère ($A \subseteq B$). Nous complétons en suivant G. Girard (2003) qui note que

¹¹¹ Point de vue qui fait écho à celui des Grammaires de Construction (voir *supra*).

¹¹² Précisons que dans le cas des constructions réfléchies « *He killed himself* », le référent des pronoms est le même mais le rôle que l'on peut leur associer est différent (agent / patient).

dans des énoncés comme « *The King of France was Louis XIV* », ce sont d'autres composants que *be* qui construisent la différence. Dans le premier cas, un SN renvoyant à un nom commun et un nom propre sont « catégoriellement et sémantiquement distincts » même s'ils renvoient à un même référent : la différenciation est donc en fait déconstruite ou « compensée » par *be*. Les choses sont différentes avec *have* où l'on a affaire à un renforcement de la différenciation par inversion de l'ordre Repéré – Repère (noté en TOPE, $A \underline{\supset} B$: « A est le repère de B »), ce qui nous éloigne encore davantage de la transitivité et inverse, en quelque sorte, l'orientation de l'énoncé. Nous reviendrons sur ce point dans la section suivante.

Si l'analyse posée par Benveniste permet de rapprocher *avoir / have* et *être à / be + génitif*, en vertu de la proximité qui existe entre « *I have a book* » et « *The book is mine* », nous insistons à nouveau sur le fait que cette dernière formulation déconstruit une certaine identification liée à *be* pour fonder un **repérage en différenciation** à travers le génitif. C'est ce type de repérage qui servira aux énonciativistes pour définir l'opération de localisation associée à *have*. Tout ceci incite donc à creuser la question de la différence de statut entre le C_0 et le C_1 articulés par *avoir / have*.

1.1.3 Vers la notion de topicalisation

E. Benveniste poursuit son analyse en remarquant que la construction *être à* exige *a priori* un sujet déterminé :

- (1) Ce / le livre est à moi.
- (2) *Un livre est à moi.

Tandis que *avoir* exige *a priori* un objet indéterminé :

- (3) Paul a une pomme
- (4) * Paul a cette / la pomme.

L'auteur distingue alors entre l'appartenance (construite ici avec *être à*) et la possession (construite avec *avoir*). La détermination différente dans les deux cas montre que les objets considérés n'ont pas le même **statut informationnel** : l'un des deux sert de **repère** à l'autre qui se trouve ainsi être **repéré** par lui. La construction *est à / be + génitif* permet de topicaliser l'élément repéré, par exemple le livre dans l'énoncé : « *Le livre est à Paul* » ou « *The book is Paul's* ». L'élément repère (signalé par *à + accusatif* en français ou le génitif en anglais) est placé en position rhématique. *Avoir / have* permet de changer cette orientation :

dans « *Paul a une pomme / Paul has an apple* », le repère, Paul, est **topicalisé**, apparaît en position de **thème** d'énoncé, alors que **l'élément repéré** apparaît en **position rhématique**. Ceci est un point crucial de l'analyse de *avoir* en *être-à* inversé. Il est évident que le sens des deux constructions n'est pas strictement équivalent : dans un cas, on parle surtout de l'objet possédé (le repéré) et dans l'autre, on parle plutôt du possesseur (le repère). La construction *être-à / be + génitif* permet de mettre en position thématique un objet repéré dont la détermination est achevée (usage de l'article dit « défini ») alors que le repère est placé en position rhématique et n'apparaît que dans un second temps dans la structuration linéaire de l'énoncé, c'est-à-dire dans un ordre de surface inverse par rapport à la logique qui sous-tend la relation. Le « raccordement » entre le repère et son repéré se fait de droite à gauche, c'est ce qui fonde la notion d'« appartenance » proposée par Benveniste. La construction de surface imite une caractérisation en discours, mais le repérage est en réalité déjà effectué (d'où la détermination aboutie du C₀). L'énonciateur feint de poser une relation qui est en fait déjà acquise et le co-énonciateur a l'impression d'avoir affaire à un objet qui appartient à une catégorie bien définie, celle des livres qui sont à l'énonciateur et dont l'existence ne pose pas problème.

Au contraire, *avoir / have* permet de mettre en position thématique une entité repère alors que l'objet repéré est placé en position rhématique. L'ordre de surface est parallèle à l'ordre logique de la relation. Le « raccordement » entre le repère et son repéré se fait de gauche à droite. Le faible degré de détermination du C₁ indique que l'existence de celui-ci n'est pas encore considérée comme préconstruite et la structure ne met pas en vedette l'objet possédé mais le possesseur. C'est ce que Benveniste entend par « relation de possession ».

On voit alors que cette analyse, parce qu'elle met en évidence la différence de traitement réservée aux C₀ et au C₁, en termes de « mise en vedette » des termes d'un repérage, ouvre la voie aux analyses modernes de *avoir / have*, ce qui nous amène à considérer les analyses plus récentes en nous attachant à montrer en quoi elles complètent celle proposée par Benveniste. On se demandera également dans quelle mesure ces apports successifs seront pertinents pour l'analyse de *want*.

1.2.0 Have, opérateur de localisation

Au début des années 1980, J. Bouscaren et son équipe proposent de définir *have* comme **opérateur de localisation** (1982 : 55). Il faut entendre ce terme comme une valeur particulière de l'**opération de repérage** telle qu'elle a été conçue par A. Culioli. Bouscaren et al. en donnent la définition suivante : « on parle de repérage quand un terme X est en rapport

avec un terme Y de telle façon que l'un détermine l'autre, lui donne une valeur de par la relation qu'il a avec lui » (*Ibid* : 55). Cette présentation met en valeur la notion de relation entre deux termes et l'on peut parler plus précisément de localisation puisque, avec *have*, le C₀ et le C₁ sont nécessairement différents, contrairement à ce qui se passe pour *be*. Selon M.-L. Groussier et C. Rivière (1996), « ce terme est employé pour renvoyer à toute opération / relation de **repérage dissymétrique avec différence irréductible** entre repéré et repère » (nous soulignons).

Ainsi, selon Bouscaren et al. (*Op. Cit.* : 56), dans l'énoncé « *This book is a dictionary* », nous avons affaire à une identification et le livre « appartient à la classe des dictionnaires, identifiable à un 'qui est dictionnaire' » alors que dans « *John has a dictionary* », il s'agit d'une localisation « avec *dictionary* différent de *John*, mais défini par rapport à *John* ». On voit tout ce que ces exemples doivent à l'analyse de E. Benveniste : *être / be* et *avoir / have* marquent donc une relation différente entre deux termes au niveau prédicatif. Avec ce dernier verbe, le C₁ n'est envisagé que par rapport au C₀, ce qui signifie qu'ils sont à la fois distincts par nature et rassemblés par l'opérateur *avoir / have*, dont c'est la raison d'être, en une relation de repérage, appelée localisation. En somme, il y a localisation parce qu'il y a **différenciation** au niveau prédicatif. L'opérateur, parce qu'il est relateur, permet simultanément un rapprochement qui autorise un **repérage** entre les deux entités sans pour autant permettre une identification. Cette opération constitue la **forme schématique** de *have* qui va être soumise à déformation en contexte. En pratique, les choses se compliquent en effet puisque le sens donné à l'énoncé par l'opérateur, va dépendre de différents facteurs comme le classème auquel appartiennent le C₀ et le C₁ (animé humain, non-animé, etc...) et de divers facteurs énonciatifs. Un énoncé avec *have* peut ainsi prendre une « valeur de possession » ou de « propriété » selon le cas et, par ailleurs, la nature du C₁ va également donner des « colorations particulières » à cette opération de localisation. *Have* peut, en effet, être suivi d'un prédicat nominal (« *He's having a fight* ») ou d'une relation prédicative (« *I had my friend paint my kitchen* »). Le repérage peut donc se faire entre un procès et son agent (si on considère que *fight* renvoie *in fine* à un procès, auquel cas il s'agirait d'un prédicat nominalisé) et entre une relation prédicative et son instigateur bénéficiaire, ce qui force une interprétation causative de la construction avec *have* dans le second exemple et en (5) :

(5) For Hoover didn't just make phone calls, or misuse a limo. He had his house painted by the FBI Exhibits Section, listed his black servants as FBI agents, profited from books he had FBI employees write under his name. (BNC)

Le sujet grammatical n'est bien sûr pas forcément bénéficiaire de la relation, comme le montre l'énoncé suivant où il s'agit pour le sujet de faire un sacrifice¹¹³ :

(6) The Ulster Unionist security spokesman maintained a stiff upper lip as he had his moustache shaved off - for charity. (BNC)

Avant de montrer que cette opération de localisation est également pertinente pour *want* nous insisterons sur un point crucial : cette description en termes de forme schématique est assez souple pour accommoder différentes constructions. Tout comme *have*, *want* peut être suivi d'un GN ou d'un prédicat nominalisé dans une construction directe ou d'une relation prédicative (une proposition à mode nécessairement non-fini) mais l'important est qu'il n'est pas besoin, selon nous, de postuler des opérateurs abstraits en structure profonde ou élidés comme il a été parfois proposé dans une polysémie systématique pour *want*. La notion de repérage permet néanmoins de concevoir des relations stabilisées malgré l'hétérogénéité des éléments co-textuels.

2.0.0 *Want* et l'opération de localisation

2.1.0 La différenciation C₀ / C₁

Nous montrerons que *want* impose un repérage en différenciation à partir des énoncés fabriqués suivants :

- (7) *I want myself.
- (8) I like / hate myself.
- (9) I like / hate my face.
- (10) *I want my face.
- (11) I want you / her.

Il apparaît donc que, contrairement à d'autres prédicats de type statif, comme *like* ou *hate*, *want* nécessite que ses compléments soient donnés comme **distincts au niveau notionnel** : la co-référence entre les pronoms *I* et *myself* rend (7) impossible alors que (8) et (9), où l'on perçoit un lien notionnel inaliénable entre les deux arguments, sont acceptables. Parallèlement, (10) n'est pas grammatical et la seule façon de rendre cet énoncé correct serait

¹¹³ Le sujet n'est pas non plus nécessairement instigateur de la seconde relation prédicative : « *Many were the times when he had his knuckles rapped sharply for meddling in politics or foreign policy.* » (BNC)

d'introduire une détermination à droite, sous la forme d'un prédicat infinitif, qui introduirait une nette différence entre les deux arguments du verbe, comme dans « *I want my face to look as pretty as possible* », ce qui implique que pour l'énonciateur, son visage n'appartient pas encore à la classe des *pretty faces*. En (11), le repérage en différenciation par rapport à *I* imposé par *you* ou le non-repérage lié à *She / her* rend l'énoncé acceptable. Le lien notionnel qui relie les deux arguments est clairement alienable.

2.2.0 De la différenciation au manque dans la situation: la mise en relation avec un sujet

Si la localisation rapproche *want* de *have*, on opposera les deux prédicats par le fait, qu'avec ce dernier, l'objet repéré est donné comme présent dans la situation d'énonciation Sit_0 :

(12) He has a unicorn's head, almost no body, and the arms and legs of a man.

(Google)

L'on pourrait gloser (12), en disant que pour l'énonciateur « *there is such a thing as a unicorn's head* ». La version modifiée en *want* ne dit pas la même chose :

(13) He wants a unicorn's head, almost no body, and the arms and legs of a man.

En (13) la tête de licorne en question n'existe pas pour l'énonciateur dans la situation d'énonciation Sit_0 . Si celle-ci existe, c'est plutôt dans les fantasmes ou dans les dires du sujet d'énoncé *he*. L'objet correspondant au C_1 peut toutefois être physiquement présent dans la situation :

(14) I want that apple over there on the shelf.

Ceci nous amène à poser qu'avec *want*, l'objet ou la propriété considérés ne sont pas nécessairement absents de la situation mais plutôt qu'il sont **envisagés comme manquants**. Or, nous avons déjà émis l'idée que le manque n'est envisageable que s'il est ressenti par un être animé et il est donc nécessaire de rapporter l'objet ou la propriété envisagée à **un sujet**. L'opération de différenciation de l'objet ou de la propriété **ramenée à un repère** est justement ce qui définit la localisation. Le manque est donc assimilable à un **cas particulier de localisation**, ce que nous résumerons schématiquement de la façon suivante : l'objet (ou la propriété) *Y* est non seulement distinct de, mais également **non-disponible pour le sujet d'énoncé X dans la situation Sit_0** . Nous tenterons de formaliser ce point dans notre section

3.0.0 *infra* mais remarquons qu'une telle formulation, qui épouse l'ordre Repère-Repéré, revient à poser que le repéré Y est non-disponible pour le repère X dans la situation d'énonciation. La question sera donc : comment passe-t-on d'une opération de localisation à ce manque ressenti par le sujet, à cette non-disponibilité de l'élément envisagé? Avant de traiter ce point, nous procéderons à quelques brefs rappels complémentaires.

2.3.0 L'objet manquant est valué positivement

Nous retiendrons l'idée que *want* impose une différenciation au niveau prédicatif. Ceci n'exclut pas pour autant qu'il puisse exister des liens notionnellement privilégiés entre les deux arguments considérés (cf. Part. 2, Chap. 2, 2.4.0) et l'opération de localisation, de par la différenciation qu'elle suppose et le fait que le C₀ soit donné comme non disponible, déconstruira ces liens s'ils existent, ce qui explique les effets de sens de type défaut, besoin, manque.

En revanche, comme nous l'avons vu (Part. 2, Chap. II, 2.3.2), le C₁ est nécessairement valué positivement par la mise en relation elle-même, donc au niveau prédicatif. La possibilité de gloser *want* par *would like* témoigne de cette valuation positive.

3.0.0 X Want Y, une structuration non-homogène de la situation

Si la différenciation C₀ / C₁ liée à *have* et partagée par *want*, fonde dans les deux cas une opération de localisation, celle-ci est réalisée différemment pour chacun de ces deux prédicats. Nous les opposerons en complétant, dans un premier temps, l'analyse de *have*.

3.1.0 Have et Want opérateurs de thématisation¹¹⁴

Parallèlement à l'opération de localisation, l'on a parfois complété l'analyse en mettant l'accent sur la **thématisation** que permet le verbe *have*. En effet, puisque l'élément repère est placé en position thématique, on peut parler pour *have* d'« opérateur de

¹¹⁴ Les auteurs utilisent parfois les termes de « thématisation » et de « topicalisation » de façon interchangeable. Nous nous inspirons de K. Lambrecht (1994) pour les distinctions suivantes : il n'y a thématisation qu'à partir du moment où l'énoncé contient un élément rhématique, lorsqu'on prédique quelque chose d'un élément déjà acquis (le *thème*) comme dans « *John bought flowers* », sur un axe syntagmatique. Le *topique* permet, lui, d'introduire un référent de discours, c'est-à-dire de créer une présupposition, ce qui est pertinent dans les structures existentielles : « *There came a car* », par fermeture paradigmatique. La *topicalisation* est la mise en valeur de la mise en place de ce référent de discours. Quant au *focus* il est l'élément nouveau qui est réellement asserté, ce qui permet souvent de remettre en question une présupposition d'existence par accentuation « *John bought flowers* », par réouverture paradigmatique. Ces distinctions faites, le terme de « thématisation » semble plus approprié pour *want* que celui de « topicalisation », même si *want* apporte, indirectement, une présupposition d'existence pour ses deux arguments (voir Part. IV, Chap. 1).

thématisation », le C_0 étant donné comme sujet bénéficiaire ou détrimentaire de la relation prédicative. Dans l'énoncé « *I had my car break down* », la relation prédicative validée *my car / break down* est localisée par rapport au sujet *I* qui n'en est pas le bénéficiaire, au contraire, puisqu'on pourrait dire qu'il en souffre. La raison d'être de cet énoncé en *have* est d'attirer l'attention sur ce que Benveniste appelait « **un état de l'ayant** », ce qui renvoie en fait à la situation extralinguistique où se trouve le sujet *I*. Celui-ci peut prononcer cet énoncé à des fins explicatives, pour expliquer pourquoi il se trouve sur le bord de la route, les mains pleines de cambouis ou, pourquoi pas, chercher à se faire plaindre par le co-énonciateur.

On peut faire le même genre de remarque à partir d'énoncés authentiques trouvés sur Google comme (15), dans la mesure il est dit quelque chose du référent du pronom *he* :

(15) He had his wife disallowed from re-entering the country.

Il s'agit d'une phrase tirée d'un article à sensation, trouvé dans un « *tabloid* » en ligne, et dont le titre est « *Man avoids wife for 3 years by labeling her a terrorist* ». L'énoncé en *have* permet à lui seul de présenter l'homme en question comme une crapule et, cette fois, de le condamner (et ceci indépendamment même du titre). De la même façon (16), extrait de la lettre d'un ami des animaux à l'instance de protection « *Animal Control* », implique que *she* est une mauvaise maîtresse pour son chien. *Have* participe bien de la mise en valeur de son comportement cruel évoqué à travers des prédicats présupposés détrimentaux pour un chien (*be tied to her garage door for hours at time, be left out there when she leaves, etc...*) et localisés par rapport à elle :

(16) I was wondering if there is anything that Animal Control can do about my neighbor and her little dog? She leaves the dog tied to her garage door sometimes during the day for hours at a time. She sometimes even leaves the dog out there when she leaves. It is cold outside now and just earlier today she had her dog tied up to the garage and she was nowhere to be found.

Comment expliquer ces effets de sens avec *have* ?

3.1.1 L'orientation « à gauche » de *have* et l'empathisation

Parmi les linguistes qui se sont intéressés à *have*, nombreux sont ceux qui ont signalé que ces énoncés permettaient de **dire quelque chose du sujet**, de le mettre en valeur et l'on peut citer H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998 : 121)), notamment, à propos des énoncés en *have* + *V-en*, pour qui l'énonciateur « porte [au] compte » du référent du sujet un prédicat passé dans « une notion de relation asymétrique axée sur le sujet grammatical ». Cette asymétrie est extensible à l'ensemble des énoncés en *have*.

C. Boisson a cherché à rendre compte de *avoir* / *have* en utilisant le concept connexe d'« **empathisation** » qu'il reprend de S. Kuno (1987). Il s'agit d'une « résurgence [...] de la notion de point de vue » (Boisson (1987 :161)). C'est-à-dire que le co-énonciateur est invité par l'énonciateur à considérer la situation par les yeux du sujet de l'énoncé comme dans « *I had my car break down* » ou « *J'ai mon vélo qui a un pneu de crevé* », ce qui permet une série d'inférences ou de sous-entendus (« *woe is me* » / « *pauvre de moi, j'ai besoin d'aide* », etc...). De façon plus authentique, nous proposons l'énoncé anglais suivant où la candidate à un jeu télévisé raconte son espoir déçu, interprétable car on peut *imaginer* ce que c'est que de subir ce qu'elle a subi, voir un de ses rêves se réaliser puis s'éloigner. *Have* permet de mettre en relation le sujet auquel on doit s'identifier (*I*) et les relations (*my dream / come true*), (*my dream / dangled in my face*), (*my dream / taken away from me*) :

(17) After my experience with X Factor in Greece, I had my dream come true, dangled in my face, and taken away from me. (Google).

Dans le même ordre d'idée, quand énonciateur et sujet d'énoncé ne coïncident pas, *avoir* peut servir à signaler que le premier se met à la place du second, le co-énonciateur: « *Vous aurez moins loin en passant par la route* » est un énoncé plus chargé en affect que « *C'est moins loin en passant par cette route* ». Notons que Boisson dissocie empathisation et thématisation ce qui, nous allons le voir, est discutable.

Ce concept a en fait été repris ensuite par P. Larreya (1989), qui en fait un usage quelque peu différent, puisqu'il va servir à rendre compte de certains blocages. L'idée, c'est finalement que *have* est plus qu'un simple *be* car il y a des cas où l'on ne peut gloser l'un par l'autre. Si l'on peut dire indifféremment (13) ou (14) pour renvoyer à la même situation:

(18) There's a scratch on the table.

(19) The table has a scratch on it.

L'énoncé (20) est bizarre, tout comme (21) :

(20) ??The table has a plate on it.

(21) ??The canal has a barge on it.

Ces deux derniers énoncés seraient parfaitement acceptables avec une prédication d'existence en *there + be*. Quelles sont les contraintes mises en jeu ? Si nous avons vu que *have* supposait une propriété extrinsèque et imposait une certaine différenciation, l'écart C_0 / C_1 n'est en fait pas infini, il est soumis à la « contrainte d'empathie ». En somme, l'empathie,

telle que la reprend Larreya, est la **mesure de l'écart entre le C₀ et le C₁ par l'énonciateur**¹¹⁵ qui s'identifie au C₀ pour l'évaluer. Elle constitue le *lien* que l'on peut reconstruire entre ces deux arguments. Ainsi les blocages (20) et (21) sont attribuables, selon Larreya, à l'absence de ce que Boisson nomme « empathie » et celle-ci « n'est pas sans relations avec [la notion] d'*animé* » (Larreya (1989 : 68)).

Dans cet ordre d'idée, A. McIntyre (2006 : 189) note que la valeur de « possession aliénable » avec *have* n'est possible que si le sujet est [+animé] : « *Mary / *the shelf has books* ». Par contre, l'expression d'une « possession inaliénable » est compatible avec un sujet [+/- animé] : « *the table has legs / the group has new members* ». En (20) et (21), les propriétés mises en jeu sont aliénables et les sujets inanimés, d'où les blocages. Pourtant (19), qui présente la même configuration en surface, est acceptable. On remarque que la nécessité d'une co-indexation entre le sujet et le pronom *it* dans le complément, que postule la grammaire générative à travers la notion de « *binding* »¹¹⁶, est satisfaite dans les trois cas et ne suffit pourtant pas à rendre (20) et (21) acceptables. Qu'est-ce qui les différencie ?

C'est là qu'intervient la notion d'empathie telle que nous la comprenons il faut que le C₁ fasse partie en quelque sorte de « **la nature** » du C₀ si celui-ci est inanimé : ce n'est pas le cas du bateau par rapport au canal en (21) ou de l'assiette par rapport à la table en (20), d'où les blocages, mais est-ce celui de l'île en (22), énoncé qui, lui, est acceptable, selon Larreya ?

(22) *The lake has an island in the middle of it.*

Peut-être, si l'énoncé signifie que le lac est particulièrement joli ou pittoresque. Bref, il faut que la propriété introduite serve à dire quelque chose de l'objet inanimé qui soit *pertinent* pour l'énonciateur et le co-énonciateur, ce qui n'est possible que si la propriété entretient notionnellement des affinités particulières avec le sujet, quelle soit attendue ou au contraire proscrite. **Il faut qu'elle mérite d'être signalée** et c'est au couple énonciatif d'en juger.

Est-ce le cas de la rayure par rapport à la table en (19) ? Peut-on dire qu'une « bonne table », c'est une table qui n'est pas rayée ? Oui, dans la mesure où une rayure n'est **normalement** pas voulue, ce que montre l'échange authentique suivant trouvé sur Google :

¹¹⁵ Nous sommes responsables de ce raccourci.

¹¹⁶ Nous avons vu, dans notre deuxième partie (cf. p. 118), que H. Harley (1998) faisait usage de cette notion qui est de nature plutôt syntaxique. Rajouter « *on it* » créerait un fort lien référentiel entre les deux arguments de *have* qui est censé rendre la possession inaliénable et permettre ainsi au C₀ de renvoyer à un inanimé. Les différences d'acceptabilité entre (18) (19) et (20) (21) montrent que cela n'est pas suffisant (voir les développements ci-dessous).

(23) A : What do I do when my laptop screen has a scratch on it? I dropped the laptop by accident and today the scratch has gotten bigger. What do I do?

B : Change the screen, otherwise change the scratch... I'm sorry, you have to replace the screen !

D'ailleurs, même si toute voiture est normalement peinte, le passage suivant implique que le véhicule en question est dans un état tel que la peinture qui lui *reste* sur le côté gauche est donnée comme une propriété extérieure, en vertu du fait que le côté droit n'a plus de peinture. *Have* en fait pourtant quelque chose d'« inaliénable » qui ruine l'effet d'ensemble. La voiture est intrinsèquement détériorée. L'énoncé « *the left side of the car has paint on it* » suffirait d'ailleurs à donner l'impression que la présence de la peinture n'est pas normale, et nuit à ce qui en fait une voiture digne de ce nom. La peinture qui reste est maintenant vue comme *quasi*-extérieure au véhicule, insuffisante pour en faire une belle voiture (« *we're hardly driving in style* ») . On attendait plus de peinture, un recouvrement uniforme :

(24) Of course, I should point out that only the left side of the car has paint on it; the other side is all scratched up and has gaps where the paint should be, or used to be. So far 'Little Red' has worked OK – it gets us around, and the air conditioning usually works. But we're hardly driving in style. (Google)

Cette notion de « norme partagée » en ce qui concerne le degré d'inhérence de la propriété est plus crédible que de parler de « nature des choses » car elle introduit une valuation qui vise la **conformité par rapport à un type**. Pourtant, peut-on dire pour (22) que tout lac prototypique ne contient pas d'île en son milieu et que la présence d'une île *mérite* d'être signalée avec *have* ? Il apparaît donc qu'il s'agit d'une question fondée sur des *a priori* culturels, donc difficilement formalisables. Quoi qu'il en soit, pour nous, l'empathie dépasse en fait l'opposition aliénable / inaliénable parce que, en plus de chercher à déterminer si telle ou telle relation est dans la « nature des choses », elle renvoie surtout à la façon dont **l'énonciateur évalue** cette relation. Cette évaluation se fait, selon nous, par une *certaine* identification entre l'énonciateur et le sujet grammatical. C'est-à-dire qu'en (19), dans le cas d'un sujet non-animé, il serait nécessaire de s'identifier à la table, de lui prêter un peu de notre humanité pour produire un tel énoncé, afin de vraiment **comprendre les effets** qu'a une rayure sur une table et pour finalement pouvoir en tirer quelque chose du type, « *it's ruined* » ou « *we need to do something about it...* ». C'est ce que nous entendons par « mesure par l'énonciateur de l'écart C_0 / C_1 » et c'est pourquoi, nous semble-t-il, on peut noter les rapports

qui existent entre l'empathie et les degrés d'*animation* du sujet. Ce processus d'**identification** ne joue pas réellement en (20) et en (21) car rien n'y est vraiment dit de la table ou du canal auquel l'énonciateur pourrait s'identifier. Notons que R. Langacker utilise la notion voisine de « pertinence » de l'élément localisé pour le sujet grammatical puisque le premier doit être « *relevant to the subject in some fashion* » (1991 : 214). Il semble qu'il appartienne à l'énonciateur d'évaluer cette pertinence.

Le problème c'est que « la frontière est extrêmement ténue entre ce qui peut faire partie de l' « essence » ou de la « nature » d'un *x*, sujet potentiel de *have*, et ce qui ne peut pas en faire partie » (Larreya, (*Op. Cit.* : 68). L'empathie nous semble donc un concept opératoire en linguistique, non pas parce qu'il s'intéresse à la nature des choses, mais qu'il vise à résumer le point de vue d'un **énonciateur** sur la nature des choses. Il s'agit pour l'énonciateur de se demander : « comment réagis-je si j'étais confronté à la même situation que le sujet grammatical ? »

En fait, ce que critique Larreya dans son article, c'est précisément la séparation entre thématization et empathisation puisque cette dernière notion est difficile à contrôler et semble renvoyer *in fine* à l'extralinguistique¹¹⁷. Elles n'ont de pertinence que l'une par rapport à l'autre. L'intérêt que nous trouvons à la notion d'empathie réside, au contraire, dans sa capacité à intégrer la **thématisation** d'une relation, et les effets supposés de cette thématization **dans un rapport à l'énonciateur**, et nous le verrons, également au co-énonciateur. Nous voudrions montrer que les mêmes enjeux sont pertinents en discours pour le verbe *want*.

3.1.2 *Want* et les effets d'empathie

Si nous faisons de *want* un opérateur de localisation, on remarquera que cela s'accompagne d'une orientation « à gauche » de la relation et d'effets d'empathie comparables avec ce qui se passe pour *have*. Ainsi, il existe en anglais un type de récit appelé « circle story » : il s'agit d'histoires qui se terminent comme elles ont commencé et qui s'ouvrent presque invariablement par les mots *If you give + a + SN₁ + a + SN₂*, une des plus célèbres étant *If you give a mouse a cookie* de Laura Joffe Numeroff. Ce qui est intéressant c'est que le récit doit alors se poursuivre à partir de cette subordonnée hypothétique inaugurale dont l'élément le plus important est finalement ce SN₁, qui va devenir sujet des énoncés suivants et faire l'objet de prédictions. On ne sera donc pas surpris par

¹¹⁷ Nous essaierons de lui donner une certaine substance linguistique à la fin de ce chapitre, et tout au long de ce travail, en développant davantage les *procédés d'identification* qu'elle recouvre.

l'omniprésence dans ces énoncés des marques de modalité en général et notamment *will, be going to, probably, etc...* On notera que *want* apparaît très fréquemment dans ces histoires:

If you give a mouse a cookie, he's going to ask for a glass of milk. When you give him the milk, he'll probably ask you for a straw. When he's finished, he'll ask for a napkin. Then he will want to look in a mirror to make sure he doesn't have a milk mustache. When he looks into the mirror, he might notice his hair needs a trim. So he will probably ask for a pair of nail scissors. When he's finished giving himself a trim, he'll want a broom to sweep up. He'll start sweeping. He might get carried away and sweep every room in the house. He may even end up washing the floors as well! When he's done, he'll probably want to take a nap. You will have to fix a little box for him with a blanket and a pillow. He'll crawl in, make himself comfortable and fluff the pillow a few times. He'll probably ask you to read him a story. So you'll read him one from one of your books, and he'll ask to see the pictures. When he looks at the pictures, he'll get so excited he'll want to draw one of his own. He'll ask for paper and crayons. He'll draw a picture. When the picture is finished, he'll want to sign his name with a pen. Then he'll want to hang his picture on your refrigerator. Which means he will need...scotch tape. He'll hang up his drawing and stand back to look at it. Looking at the refrigerator will remind him that he's thirsty so...he'll ask for a glass of milk. And chances are if he asks for a glass of milk, he's going to want a cookie to go with it.

L'objectif du narrateur étant de produire une « *circle story* » canonique, il doit faire avancer le récit à partir de ce que nous pourrions appeler des « *plot-advancing techniques* », au premier rang desquelles on remarquera l'usage de l'adverbe *then* et de subordonnées temporelles en *when* qui apparaissent en position thématique et qui sont des **repères constitutifs** de l'énoncé. On en compte quatre dans cette histoire :

- (25) When he's finished giving himself a trim, he'll want a broom to sweep up.
- (26) When he's done, he'll probably want to take a nap.
- (27) When he looks at the pictures, he'll get so excited he'll want to draw one of his own.
- (28) When he's finished giving himself a trim, he'll want a broom to sweep up.

A chaque fois, la subordonnée temporelle permet de poser la validation d'une relation prédicative qui sert de repère pour la validation de la principale. L'auxiliaire de modalité *will* permet, à l'intérieur de la principale, de poser que la relation prédicative mise en jeu ne fait pas problème, qu'elle est « congruente » (pour emprunter un terme à J.-R. Lapaire et W. Rotgé (1991) sur lequel nous reviendrons). Autrement dit, le prédicat « découle » naturellement du sujet. Pour l'énonciateur l'enchaînement des événements ne fait donc pas problème, il est naturel, et le modal utilisé permet de transmettre cette impression à l'enfant

qui écoute et qui est en position de **co-énonciateur**. Les énoncés en *then* fonctionnent de la même façon à ceci près que le repère temporel est limité à un simple adverbe:

(29) Then he will want to look in a mirror to make sure he doesn't have a milk mustache.

(30) Then he'll want to hang his picture on your refrigerator.

Mais qu'apporte *want* à ces énoncés ? On pourrait en effet avoir :

(31) When he's done, he'll probably take a nap.

(32) Then he'll hang his picture on your refrigerator.

Nous pensons que ce qu'apporte *want*, c'est précisément de l'**empathie au récit**. Nous remarquerons que l'énonciateur-narrateur fait d'ailleurs de son mieux pour impliquer l'enfant : « *your refrigerator* », « *he'll probably ask you for a straw* »... Comparons (31) et (32) aux énoncés en *want*. Dans ces deux énoncés, l'ordre repère constitutif / principale repérée, crée une relation de consécution qui induit une interprétation de type cause à effet. On envisage par exemple la validation de la relation (*He / take a nap*) à partir de la relation validée (*He / be done*). Ce même type de relation existe dans les énoncés où *want* apparaît mais ce verbe permet de « **comprendre**¹¹⁸ » **le référent du sujet grammatical qui réagit à l'événement construit par le repère**. En (25) par exemple, la relation (*he / want a broom to sweep up*) paraît bien normale après une coupe de cheveux (*a trim*). Si la relation paraît normale, attendue, c'est précisément que la circonstancielle en *to* en donne la raison à **l'intérieur du complément de *want*** : après une bonne coupe de cheveux, on passe le balais, ce qui normal et désirable. En (26), après un travail épuisant, on fait la sieste. *Want* permet donc à l'énonciateur d'expliquer les événements en centrant sur le sujet grammatical. Il semble que l'enfant soit invité à se mettre à la place du sujet. Il doit reconstruire une certaine logique au récit et l'empathie créée permet de faire avancer le récit en impliquant le co-énonciateur, ou, plus précisément, en jouant sur une certaine **connivence** énonciateur - sujet d'énoncé - co-énonciateur. Qui d'autre mieux que l'enfant, si ce n'est ses parents, lecteurs de l'histoire et voix de l'énonciateur, sait ce qu'est une « *milk mustache* » et comment se débarbouiller ? La logique ainsi reconstruite ne repose pas totalement sur l'enchaînement des événements mais aussi sur les causes et les états psychologiques qui les accompagnent.

¹¹⁸ On peut d'ailleurs jouer sur les mots car « comprendre » c'est aussi « intégrer » donc « identifier à » ou « s'identifier à ». Ce que nous développons ici, c'est l'idée d'une inclusion de points de vue.

Autrement dit, *want* permet souvent de dire ce qui **motive la validation d'autres relations prédicatives du récit**. L'enfant est donc finalement invité à inférer quelque chose comme « c'est une sacrée petite souris¹¹⁹ » et n'est pas surpris quand la dernière phrase le ramène au commencement de l'histoire : « *And chances are if he asks for a glass of milk, he's going to want a cookie to go with it.* ». Celle-ci ne fait que confirmer ce qu'il sait du protagoniste et ce savoir pourrait très bien amener l'histoire à se reproduire¹²⁰.

Dans cet ordre d'idée, lorsqu'un animal auquel il ne manque que la parole, disons Lassie ou Rintintin, fait preuve d'un comportement surprenant mais qui a toutes les chances de faire avancer l'intrigue, ses maîtres diront tout naturellement « *it's obvious she wants to show us something* ». On voit en tout cas que l'inférence joue à plein, si l'on considère que cet énoncé *explique* le comportement de l'animal en reconstruisant, par empathie, *un état d'esprit particulier* du sujet d'énoncé. Dans un domaine tout autre, l'énoncé suivant a pu être produit en réaction à des photos personnelles partagées sur internet. On remarquera l'appréciation négative forte marquée par l'adjectif *slutty* et le rôle des points de suspension lourds en sous-entendus. *Want* permet à l'énonciateur d'interpréter l'image et de ramener le sujet à un type qui ne pose pas question dans sa vision du monde (une jeune femme exhibitionniste). L'existence de l'image se trouve alors être **motivée** par cette vision.

(33) That girl is quite slutty yeah... I mean she obviously wants to show us something ... (Google).

C. Delmas (1998 : 162) va dans ce sens : « Avec « *want* », nous avons fréquemment l'impression que l'énonciateur « explique » à son destinataire l'état (la situation) dans lequel se trouve le référent du sujet ». Il s'agit pour nous d'une problématique qui tient de la *reconnaissance* d'un comportement.

Dans le passage suivant, l'énonciatrice, Mrs Honeychurch, lit à haute voix la lettre qu'elle écrit à Mrs Vyse en réponse à la demande que le jeune Cecil lui a adressée pour la main de sa fille Lucy et l'on notera les doubles guillemets correspondant à une double énonciation :

¹¹⁹ On a alors renvoi à un type, à quelque chose qui relève du paramètre S dans la TOPE. (voir *infra*)

¹²⁰ La « circle story » est un grand classique des ateliers d'écriture et de nombreux enseignants anglophones en font produire à leurs élèves. On se reportera par exemple au site suivant pour des exemples de production authentiques : <http://kids-learn.org/mousetales/ireland/ireland.htm>. Pour se rendre compte de la centralité de *want* dans ces histoires, on citera simplement les trois premières phrases du paragraphe écrit par le petit Romario et ses camarades : « *If you give a hippo a hamburger he'll want some ketchup to go with it. The ketchup might remind him of his grandma's chili. So he'll want to go see her and have some. On the way there, he might notice the pictures on your refrigerator so instead of going he'll want to send her a postcard.[...]* »

(34) " 'Dear Mrs Vyse, Cecil has just asked my permission about it, and I should be delighted if Lucy wishes it [...] and I have told Lucy so. But Lucy seems very uncertain, and in these days young people must decide for themselves.' I said that because I didn't want Mrs Vyse to think us old-fashioned. She goes in for lectures and improving her mind, [...]" (E. M Forster, *ARWAV*)

Ici l'énonciatrice et le référent du sujet sont confondus. Mais le cas est fondamentalement le même : il s'agit en T₀ de **motiver la validation** d'une autre relation prédicative, l'énonciation de « *young people must decide for themselves* », validée en T₁ et reprise dans *I said that*. Sachant ce qu'elle sait de Mrs Vyse (« *She goes in for lectures and improving her mind* ») l'énonciatrice explique, grâce à *want*, pourquoi elle a formulé sa réponse de cette façon. Ce qui est intéressant c'est que *want* suffit à lui seul à cette explication, dans une sorte de **méta-discours** puisque le segment *I said that because* est dispensable :

(35) " '[...] young people must decide for themselves.' I didn't want Mrs Vyse to think us old-fashioned ".

Les deux types de guillemets sont donc essentiels puisqu'ils confèrent aux deux énoncés le statut de commenté et de commentaire, respectivement. On trouve plus loin le même type de phénomène avec un *we* inclusif :

(36) She took hold of her guest by the arm. 'Suppose we don't talk about there. We want you to have a nice restful visit at Windy Corner, with no worrying'.

Encore plus loin dans le même roman, le frère de Lucy rapporte la scène de la demande en mariage de la façon suivante :

(37) 'The bother is this : I have put my foot in with Cecil most awfully.' He gave a nervous gulp. 'Not content with 'permission', which I did give – that is to say, I said, 'I don't mind' - well not content with that, he wanted to know whether I wasn't off my head with joy. He practically put it like this : Wasn't it a splendid thing for Windy Corner generally if he married her ? And he would have an answer – he said it could strengthen his hand.'

La séquence comporte des marques explicites de discours rapporté *He [...] put it like this, he said*, qui donnent une impression plus ou moins grande de neutralité, si ce n'est la nuance apportée par l'adverbe *practically*. Ici, *He wanted to know* sert également à rapporter des paroles mais ouvre la voix à la déformation, à l'interprétation de l'énonciateur-rapporteur. Il est certain que c'est bien là le propre du discours indirect (libre ou non), mais il semble

qu'avec *want*, l'on puisse s'éloigner explicitement de la neutralité car la formulation « *whether I wasn't off my head with joy* » semble appartenir au frère de Lucy et non pas à Cecil qui a certainement fait preuve de davantage de tact. Il s'agit d'ironie de la part de l'énonciateur et la construction permet de caractériser Cecil comme personnage fat et vaniteux. *Want* permet donc une **qualification du sujet de l'énoncé à partir de ce qui apparaît à sa droite**. Le co-énonciateur est invité à évaluer l'impact de la distance qui sépare C₁ et C₀, à mesurer les effets de l'écart qui existe entre le sujet d'énoncé et le complément introduit par *want*. On dirait peut-être dans un anglais plus moderne : « *What does it say about him ?* »

Comme nous l'avons signalé, il s'agit d'une **triple connivence énonciateur - sujet d'énoncé - co-énonciateur**. C'est en effet l'énonciateur qui invite le destinataire à voir la situation par les yeux du référent du C₀. Ceci s'accompagne de son lot d'ambiguïté sur l'origine des repérages en jeu. Considérons le passage narratif suivant, toujours dans le même roman :

(38) Leaving him to be annoyed, she gazed at the black head again. She did not want to stroke it, but she saw herself wanting to stroke it ; the sensation was curious.

L'énonciateur-narrateur indique qu'en T₋₁, la relation (*she / want to stroke it*) n'est pas validée : Lucy ne souhaite pas caresser la chevelure de son prétendant. Ce qui permet au co-énonciateur de la caractériser comme réticente. Mais cette réticence est-elle objective ? La suite brouille les cartes avec « *she saw herself wanting to stroke it* ».

Le premier *want* peut en fait appartenir à une stratégie de discours indirect libre et transposer dans la narration le « *I don't want to stroke it* » que Lucy prononce mentalement pour s'auto-persuader de sa non-attirance. Il y aurait donc repérage par rapport au sujet d'énoncé. Pourtant, si le repérage se fait par rapport à l'énonciateur S₀, la réticence en question est peut-être finalement l'**interprétation** que le narrateur donne de la situation. Quant au co-énonciateur S'₀, il doit « choisir son camp » : il empathise avec Lucy mais ne peut décider si sa réticence est réelle ou non. C'est là qu'intervient le deuxième *want*, et la perception de la situation semble clairement attribuable à Lucy « *she saw herself* », elle envisage alors le complémentaire de la situation précédente. Le dédoublement permis par *herself* lui permet en quelque sorte une empathie avec elle-même, ou la partie d'elle-même attirée par le jeune homme. Elle se donne à présent comme non-réticente et S'₀ est confronté à cette empathie avec un personnage que S₀ présente comme *contradictoire*, car ce dernier est lui-même concerné par les phénomènes d'empathisation avec deux parties de lui-même. La

différence de points de vue possibles crée une ambiguïté de l'énoncé que l'on peut ramener à une forme d'ironie. C'est d'ailleurs ce qui transparaît dans « *the sensation was curious* ». L'on peut définir alors l'ironie comme un jeu, un écart ou une pondération sur la connivence triple que nous avons signalée plus haut. Ceci rejoint les problèmes d'opacité ou de transparence de certaines constructions et nous allons maintenant tenter d'éclaircir ces points.

Nous adapterons tout d'abord à *want* le point de vue exposé dans P. Larreya (1989) pour qui *have* opérerait une localisation indissociable d'une opération de thématization. Ce qu'il propose met en jeu ce que nous appelons une structuration non-homogène de la situation. Nous jetterons ensuite des passerelles vers la notion d'espace mental de G. Fauconnier (1984) qui explique relativement bien l'opposition opacité / transparence évoquée plus haut.

3.2.0 *Want* et la non-appartenance à la sphère du sujet

3.2.1 Localisation et représentation non-homogène de l'espace linguistique

Voici comment Larreya (1989: 60) rend compte de l'opérateur *have* : « il exprime l'appartenance de ce qui est désigné à sa droite à une catégorie déterminée par rapport au sujet. » Cette catégorie est assimilable à l'ensemble des objets qui constituent l'« univers » du sujet grammatical. Dans ce modèle, qui vise à expliciter l'opération de localisation, *have* articule trois termes : **un contenant**, c'est-à-dire « l'univers du sujet » et **deux contenus**, c'est-à-dire le sujet et l'objet qui sont dans une relation de repérage telle que l'objet est nécessairement distinct du sujet et repéré par rapport à lui. Dans l'énoncé « *Mary has a car* », les deux contenus *Mary* et *car* appartiennent à un contenant plus large, l'univers de *Mary*, autrement appelé « la sphère » ou le « domaine » de *Mary*. Nous noterons d'ailleurs avec intérêt que R. Langacker (1991 : 213) fait appel à une notion proche conceptuellement et étymologiquement, celle de « *dominion* » pour rendre compte d'un énoncé manipulatif en *have* tel que « *The duchess had the gardener trim the hedges* » : « [...] it designates an act of causation that is effected through the exertion of social (as opposed to physical) force and results in the occurrence of the desired process within the trajector's dominion. »

Nous étendons cette analyse à *want* et illustrons en modifiant l'exemple de Larreya :

(39) *Mary wants a car.*

Nous pensons qu'en (39), le verbe *want*, de par l'opération de localisation particulière qu'il implique, met en jeu un contenant, un contenu et un objet non-contenu, c'est-à-dire

placé hors du contenant. Autrement dit, *want* marque la **non-appartenance** de l'élément désigné par *a car* à la **sphère** (le contenant) **du sujet** Mary, elle-même, bien sûr, déterminée par rapport à ce sujet-contenu Mary, ce qui est représentable par le schéma suivant :

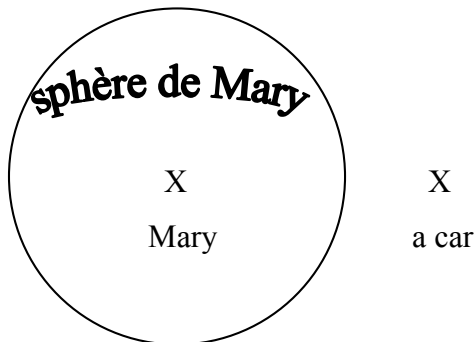


Fig. 1. Représentation spatiale de la localisation liée à *want*.

Une telle représentation permet de mettre en valeur les liens qui existent entre localisation et thématization. Avec *have a car*, l'objet serait contenu dans la sphère du sujet. Si l'on accorde à *a car* le statut de thème de l'énoncé, on pourrait dire avec Larreya (*Op. Cit.* : 69) que l'énonciateur placerait ce qui est le sujet principal de l'énoncé dans la sphère du sujet, ce qui permet de « (re)centrer le « sujet de conversation » sur [Mary] et son univers ». Avec *want*, le sujet principal de l'énoncé, l'objet dont il est question est explicitement placé hors cette sphère, il s'agit d'un univers où quelque chose manque, d'un univers marqué par l'absence, la négation d'une présence dans la sphère. Cet univers défini « en creux » porte donc paradoxalement l'empreinte de ce thème absent et il y a également centrage sur le sujet. Localisation et thématization sont donc des opérations intimement liées mais sont ici également inséparables des phénomènes d'empathisation. Le couple énonciateur co-énonciateur est en effet apte, dans un tel schéma, à évaluer les effets de l'appartenance de l'objet, ou de la propriété, à la sphère du sujet, avec *have*, et la non-appartenance à cette même sphère, avec *want*. Plus précisément ce qui crée cette empathisation, c'est une certaine **identification de S_0 et, dans une moindre mesure de S'_0 , avec le sujet grammatical¹²¹**, ce qui leur permet d'évaluer les effets d'une **proximité** (*have*) ou d'un **écart** (*want*) par rapport à cet objet ou à cette propriété.

L'écart n'étant pensable qu'à partir d'une proximité, l'objet introduit par *want* n'étant valué positivement que parce qu'il est donné comme manquant, on peut aller jusqu'à dire que

¹²¹ Si nous disons dans une « moindre mesure », c'est parce que nous associerons préférentiellement le co-énonciateur au second argument de *want*.

want marque **une opération seconde par rapport à *have*** et l'on aurait affaire à un **dépassement de l'opération** marquée par celui-ci, ce qui permet d'expliquer les gloses de *want* en « *not to have* »¹²². Nous explicitons ce point en creusant les liens entre localisation et structuration de l'espace linguistique. Il s'agira d'expliquer que l'énoncé en *want* renvoie souvent à la volonté d'obtenir quelque chose :

(40) Hey Santa... forget Barbie, I want an ipad for Xmas ! (Google).

3.2.2 Objet manquant et structuration de l'espace linguistique

Si l'analyse de P. Larreya est une façon de représenter l'opération de localisation de manière spatiale à laquelle nous souscrivons, nous en proposerons nous-même une version légèrement différente. Plutôt que de dire qu'avec *have* ou *want* l'énonciateur place un objet ou une propriété à l'intérieur ou à l'extérieur de la sphère du sujet, nous dirons que c'est **la mise en relation** d'un sujet et d'une propriété ou d'un objet *p* qui permet de **construire cette sphère**. Même si la notion de sphère est finalement une notion métaphorique, au sens où elle permet de rendre compte d'un domaine par un autre (les repérages linguistiques par le biais d'une topologie), l'on peut facilement développer cette métaphore de façon éclairante en disant que la dichotomie repère / repéré qui fonde l'opération de localisation permet d'envisager le repère (le sujet d'énoncé) comme le centre de la sphère alors que le repéré *p* permet d'en définir le rayon. Nous dirons que la mise en relation de S et *p* à travers *have* permet donc finalement de construire un domaine notionnel au sein de la situation d'énonciation tel que *p* soit situé sur sa frontière, ou du moins de poser une frontière à proximité de *p*. Il s'agit d'un domaine qualitativement homogène au sens où tout point de ce domaine, que nous appelons ici sphère du sujet, peut également être discrétisé pour identifier une survenue d'événement, c'est-à-dire pour repérer une autre relation prédicative. Nous pensons que c'est cette possibilité d'identification d'une relation prédicative à un point du domaine notionnel sphère du sujet qui permet ce que nous avons appelé « motivation de relations prédicatives du récit »¹²³ (voir 3.1.2). De façon assez intéressante, J.-J. Franckel et

¹²² Nous avons d'ailleurs proposé qu'on pouvait en fait proposer deux *have*, soit deux opérations de localisation pour rendre compte du sémantisme de *want*. Nous développerons en ajoutant l'idée que l'une est liée à l'expression du manque, alors que l'autre permet de remédier à cette absence de l'objet attendu.

¹²³ Dans un autre cadre théorique et de manière comparable, R. Langacker (1991 : 98) fait appel à la notion d'« espace discursif »: « [...] we can assume that the current discourse space is updated on a clause-by-clause basis. The information provided by one clause is thus incorporated in the discourse space relative to which the following clause is interpreted. »

D. Paillard (1998 : 55) notaient que la différence entre *être-à* et *avoir*, donc la différence entre les opérateurs $\underline{\exists}$ et $\underline{\exists}$, tient au fait que le premier pose une relation « déterministe » alors que le second pose une relation « non-déterministe », car, dans « *Jean a une voiture* », « le fait que *Jean* « localise » *une voiture* **ne signifie pas qu’il ne localise pas autre chose**. Autrement dit *voiture* appartient à une classe de termes localisables par *Jean*. » (nous soulignons). Cette possibilité n’est pas envisageable avec l’opérateur epsilon de la TOPE.

Voici donc le schéma qui illustre le fonctionnement de *have* dans notre modèle pour « *Mary has a car* » :

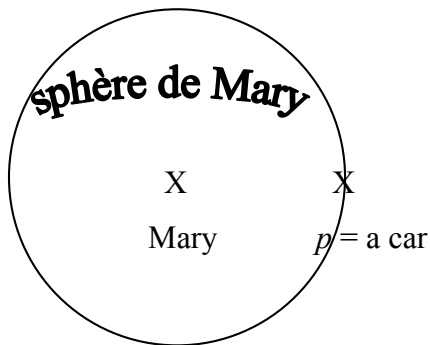


Fig. 2. *Have*, construction d’un domaine à partir de *p*

Un exemple contextualisé confirmera que la propriété *p* introduite par *have* est bien utilisée par l’énonciateur pour caractériser le sujet (*my daughter*) et son univers, à travers « *she has a car* » :

(41) My daughter is 25, still in college and makes \$14,000 but she has a car, pays her own rent, etc. My daughter works two part time jobs and has a high-deductible health insurance. Yet a single teacher can't live on \$36K, have no car, and make some loan paydown? (Google)

Il s’agissait de contraster deux univers sociaux et de réagir sur internet à des propos tenus à la télévision. La fille de l’énonciateur appartient à un univers qui n’est pas spécialement favorisé, mais elle arrive à joindre les deux bouts. La preuve ? Elle a une voiture. Ce n’est pas le cas de l’enseignante célibataire qu’il a vue à la télévision et qui gagne bien plus, il y a donc quelque chose qui ne vas pas dans son univers. La négation de *have* en (42), qui est le discours télévisé que commentait (41), suffisait d’ailleurs à poser le sujet critiqué dans l’énoncé précédent (*she*, Erin Parker) comme défaillant, privé de quelque chose

d'important (une voiture), c'est-à-dire de la donner comme pauvre dans le monde moderne, ce que l'auteur de (41) se refusait à faire :

(42) GORDON PETERSON, HOST: There is a page one story in the New York Times about a 30-year-old high school teacher, science teacher in Madison, Wisconsin. Name is Erin Parker. She makes \$36,000 a year. She owes \$26,000 in student loans. She doesn't have a car, she can't afford one. (Google)

Dans le cas de *want*, nous dirons que l'objet localisé est cette fois **hors sphère** ce qui suppose le maintien de la frontière. Comme p est relégué de l'autre côté de cet espace, et comme nous souhaitons maintenir sa représentation pour rendre compte du maintien de la frontière, nous noterons son image sur la frontière (p) et p le point qui le représente hors domaine.

Pour « *Mary wants a car* » :

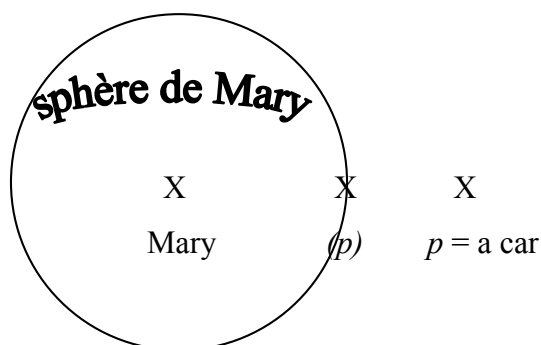


Fig. 3. *Want*, construction d'une altérité.

De façon intéressante il apparaît alors que l'objet (p) manquant dans la situation est finalement le repère qui permet de situer p hors de la sphère de Mary, et qui va permettre d'en conceptualiser l'obtention. Cette notion de frontière, qui n'était pas spécialement développée dans l'article de P. Larreya, nous permet de préciser ce que nous entendions plus haut lorsque nous disions que p n'était pas immédiatement disponible pour S dans la situation d'énonciation. Cette représentation permet de comprendre que la non-présence de l'objet « laisse une trace », au sens banal, dans l'univers du sujet, ce qui en rend l'absence problématique et la constitue en manque. L'énoncé en *want GN*, évoque donc plus ou moins directement une **remédiation**, il y a donc une **tension vers l'objet manquant**. Cette tension peut être codée explicitement dans le co-texte par un lexème comme *buy* :

(43) Another two months and the rainy season will get underway in Japan, and my wife has decided that she wants a car. She says she's tired of riding motorcycles in the rain unless she 'wants' to ride in the rain. She wants the convenience of a car. (Pssst... I think she's getting old...). Well, SHE wants a car, but she says I have to go with her to buy one. Why? (Google)

3.2.3 Conséquences pragmatiques d'une telle représentation

Il nous semble que la représentation ci-dessus présente un avantage, elle permet de saisir les conséquences pragmatiques de nombreux énoncés en *want*. Ce qui permet finalement d'intégrer la « sémantique inférentielle » à la « sémantique instructionnelle ». Le fait que l'objet ou la propriété considéré soit à construire comme étant hors la sphère du sujet grammatical, donc l'altérité construite, autorise l'intégration de *p* à un autre espace, potentiellement une autre sphère, celle du co-énonciateur, ou d'un autre participant différent du sujet d'énoncé. Ceci rend facilement compte du fait que des énoncés comme « *I want an apple* » ou « *she wants a car* » soient compris comme « *give me an apple* » ou « *give her money to buy a car* ». Ce que nous illustrons par le schéma suivant où le cercle pointillé représente la sphère du co-énonciateur ici identifiée à l'altérité que *want* permet de reconstruire :

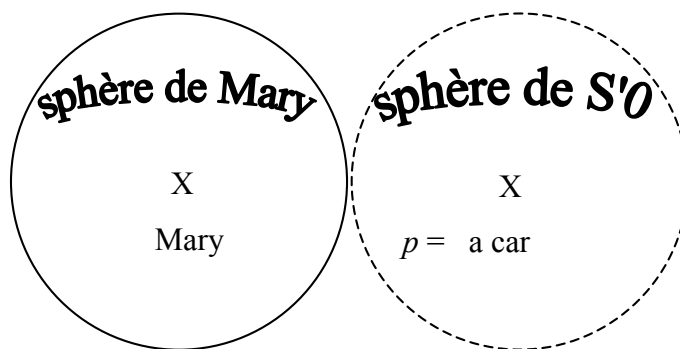


Fig 4. Place du co-énonciateur dans la représentation spatiale de *want*.

Ce schéma permet d'expliquer que l'obtention d'une voiture par Mary va dépendre souvent *in fine* de l'attitude du co-énonciateur. Un point nous apparaît alors crucial : l'objet ou la propriété évalué positivement se trouve ici appartenir à la sphère de *S'0*. Plus généralement, nous posons qu'il s'intègre potentiellement à une **sphère construite en différenciation** avec celle du sujet d'énoncé. Nous dirons donc avec C. Delmas (1998 : 161) que l'énonciateur « construit un complémentaire de la situation. Une donnée localisée dans le complémentaire est vue comme extérieure et donc manquante « dans » la situation ». Le

complémentaire semble se trouver correspondre ici à la sphère du co-énonciateur à laquelle s'intègre la propriété p (*a car*) non-présente dans la sphère du sujet d'énoncé¹²⁴. Nous avons assimilé la sphère différenciée où s'intègre p à celle du co-énonciateur car il nous semble que l'interprétation pragmatique la plus spontanée va être du type : « *please do something so that she gets a car* ».

Dans le passage suivant, Flávia prononce un énoncé en *want* qui tient du discours rapporté. Ce que désire le sujet d'énoncé *this man, a ménage à trois*, est soumis à la bonne volonté de l'énonciatrice et de la destinataire des propos qui est aussi la narratrice (« *What do you think ?* »). Les paroles rapportées par Flávia font bien office de proposition, d'invitation à l'action :

(44) It was Flávia, a transvestite who is new to Marió Melo, who was looking for me. She said, 'Ó, *Aparecida*, this man wants *a suruba a tres* ... a ménage à trois. What do you think ?' I didn't have any money and I was hungry so I said all right. (T. Hecht, *After life*)

L'objet convoité peut également être sous la responsabilité d'un tiers, c'est d'ailleurs ce qu'explique clairement la chanteuse Miley Cyrus qui compte sur ses parents pour obtenir sa voiture. Elle compte donc sur une **intervention extérieure** :

(45) Cyrus is completely normal when it comes to her sixteenth birthday wish : 'A car, I want a car. Just a car... just anything my parents will buy. I will let you know when I'm on the road so you get off the road!' (Google)

En fait, les choses sont complexes dans « *Mary wants a car* » car *Mary* renvoie à une troisième personne, c'est-à-dire quelque chose qui est différent de *you* et de *I*, ou, plus précisément, qui n'est pas spécialement repéré par rapport à S'_0 ou S_0 . Nous dirons qu'ici, l'altérité imposée par *want* est repérable de façon indifférenciée par rapport à S'_0 ou S_0 . Or, on peut interpréter pragmatiquement *Mary wants a car* de trois façons :

¹²⁴ On trouvera peut-être surprenant que nous ayons placé le X qui représente p au centre de la sphère repérée en altérité, et que nous avons appelé sphère de S'_0 , alors que nous avons placé (p) sur la circonférence de la première sphère. Nous insisterons sur le fait que nos schémas ne sont, à ce stade, que des représentations commodes d'une hypothèse de travail qui questionne l'altérité associée à l'opération de localisation. Le fait que p apparaisse au centre de la deuxième sphère ne préjuge en rien de son statut dans ce second domaine. Nous laissons pour l'instant en suspens la question de savoir si cette propriété est effectivement le repère qui permet de structurer ce deuxième espace, donc le « centre de la sphère » qui permet ensuite d'envisager une frontière, ou, si p est le repéré, l'élément qui se trouve sur « le rayon » de celle-ci, c'est-à-dire *sur* la frontière. Si la première hypothèse s'avérait pertinente, il vaudrait mieux alors parler de « sphère de l'objet » et dire que le domaine de l'énonciateur et / ou du co-énonciateur est à situer par rapport à cette sphère de l'objet, en identification.

- soit comme (*you*) *do something about it*
- soit comme *let us do*
- ou encore comme *let me do something about it.*

Nous nuancerons notre Fig. 4 en faisant apparaître une zone d'intersection entre les sphères de S'_0 et de S_0 qui correspond à la deuxième interprétation, et que nous appellerons A, alors que les zones B et C visent à rendre compte des premières et troisièmes interprétations, respectivement :

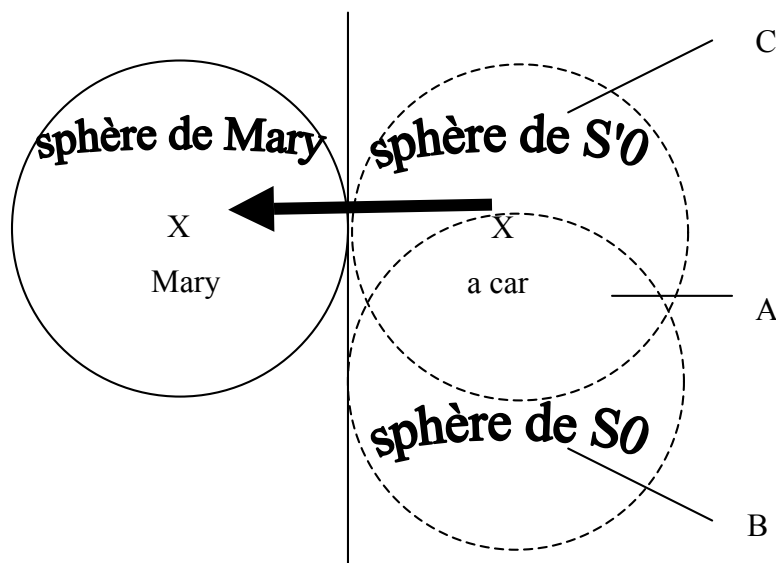


Fig. 5. Domaines sources de l'empathisation dans l'énoncé *Mary wants a car*.

Ce qu'il est important de bien souligner, c'est que, si l'empathisation est la mesure de l'écart sujet d'énoncé / p par l'énonciateur et / ou le co-énonciateur, l'écart en question est en première approximation, définissable à partir d'une zone différenciée de la sphère du sujet et centrée sur p (*a car*), altérité renforcée sur notre schéma par un trait vertical¹²⁵. Par ailleurs, il faut se rappeler que cette zone peut potentiellement correspondre à un domaine commun à S_0 et S'_0 (A), propre à S_0 (B) ou à S'_0 (C), domaines tous trois centrés sur p . Dans la sphère

¹²⁵ Notre conception de ce phénomène d'empathisation se modifiera légèrement au cours de ce travail en même temps que nous complexifierons la structuration de l'espace de prédication associable à *want*. Le principe de base restera néanmoins le même : identification des participants à la situation d'énonciation à l'un des arguments de la prédication à partir d'un domaine source différencié de celui que l'on peut construire à partir de cet argument. A ce stade, nous assimilons l'altérité conceptualisée à partir du C_0 au C_1 de *want*, ce qui est cohérent avec la première opération de localisation que nous postulons ici. L'étude des phénomènes liés à la modalisation va en fait nous pousser, au chapitre suivant, à poser un autre domaine d'altérité associable *a priori* à l'énonciateur et au co-énonciateur, traduisant une prise de distance sur le contenu de l'énoncé. Enfin, nous postulerons, une deuxième opération de localisation à l'intérieur même du C_1 par rapport à laquelle le co-énonciateur aura à prendre position. Notre traitement de la question du domaine source de l'empathie est donc amené à évoluer dès le chapitre suivant.

complémentaire choisie, p est évaluée positivement et l'espace ainsi défini est assimilable au domaine source de l'empathie. On dira qu'à partir du domaine source A, B ou C, S_0 et / ou S'_0 envisagent qualitativement le sujet d'énoncé, ils en disent quelque chose, la flèche qui unit les deux domaines sur le schéma symbolise une certaine **opération d'identification** de S_0 et / ou de S'_0 au sujet. Parallèlement, celle-ci symbolise également, d'un point de vue pragmatique, la possibilité qu'ont énonciateur et co-énonciateur de remédier à ce manque. Nous allons donc dans le sens de O. Polge (2007) pour qui **want construit un manque remédiable**¹²⁶ comme *need* ou *require* et à la différence de *lack*¹²⁷. Selon l'origine subjective de l'empathisation, l'on obtient alors trois chemins de remédiation du manque, correspondant à trois gloses pragmatiques: A - *let's do something about it*, B - *let me do something about it* et C - *(you) do something about it*.

Notons que la personne ou l'entité susceptible de remédier au manque, peut n'être ni l'énonciateur ni le co-énonciateur, mais il faut alors en **explicitier** le référent (la compagnie d'assurance en (46)), c'est-à-dire **introduire une autre subjectivité** dans le co-texte responsable de l'obtention ou non de l'objet manquant (le véhicule de courtoisie) :

(46) If she wants a car while it is being repaired maybe she should talk to her insurance about it. (Google)

La suite de notre travail consistera bien sûr à affiner et préciser cette analyse mais, pour l'heure, nous remarquerons que cette première modélisation semble également pertinente pour des énoncés à valeur modale comme « *You want to say sorry* ». Cette fois-ci l'altérité est construite par rapport à *You*, pronom qui fonde lui-même une différenciation binaire par rapport à l'énonciateur. Le domaine source de l'empathie construit en altérité est donc potentiellement assimilable à la sphère de S_0 auquel s'intègre la propriété p *say sorry*. Le

¹²⁶ Remédiable car le manque est *construit* par rapport à un objet dont la présence le comblerait. *To V* serait la matérialisation explicite de cette possibilité de remédiation dans le C_1 .

¹²⁷ Dans l'exemple suivant il est d'abord question, à travers *lack*, d'un défaut intrinsèque d'Al Gore en tant que candidat à la présidence américaine, son manque d'énergie, sans que soit envisagé sa capacité à y remédier : « *Gore is not spontaneous, he lacks the energy. He is also stubborn, he usually wants it his way, and when he makes a decision he rarely reverses himself.* » (Google). Dans la deuxième phrase *want* envisage la possibilité de satisfaire le désir personnel du candidat que les choses soient faites à sa façon. La remédiation envisagée à travers le second argument est possible. On glosera en disant « *he's satisfied whenever he has it his way* » en remarquant le rôle de *have* dans la satisfaction du désir. Le co-texte montre d'ailleurs souvent qu'avec *lack* le sujet rencontre des limites si *insurmontables* qu'il a besoin d'un traitement spécial et la remédiation est impossible en l'état, il faut *adapter* les choses aux capacités du sujet. Dans le passage qui suit, le premier énoncé sous-entend en effet « *he doesn't lack the energy, he lacks the intellectual abilities* » : « *It's not that he lacks the energy, but simply understands less than the other students. With him I have to keep lesson points simple, slow, and repetitive, usually after the other students have started on the exercise.* » (Google)

sujet d'énoncé coïncide donc avec le co-énonciateur auquel l'énonciateur, *parce qu'il* appartient à un domaine extérieur, peut s'identifier.

La force de cette analyse, c'est qu'elle explique que la source de l'empathisation est à chercher dans l'univers de l'énonciateur, ce qui rend bien compte de l'interprétation « déontique » de l'énoncé. On peut paraphraser en disant que le sujet grammatical a donc tout intérêt à viser *p* (on appréciera le rôle de *to*), c'est-à-dire finalement à s'arranger pour qu'il intègre son univers. De plus, comme la propriété *p* est à la fois valorisée positivement dans la sphère de S_0 et donnée en altérité (ce qui permet une **comparaison**), il apparaît naturel de gloser en « *You'd better say sorry* » ou en « *If I were you, I would...* », ce qui fait bien ressortir la relation intersubjective avec sélection d'une bonne valeur. Dans ce nouveau schéma, la flèche renforcée matérialise toujours l'empathisation / l'identification de S_0 vers S'_0 , alors que la flèche pointillée matérialise la visée de *p* depuis la sphère de S'_0 où ce *p* est absent, mais pris en compte virtuellement sous sa forme (*p*):

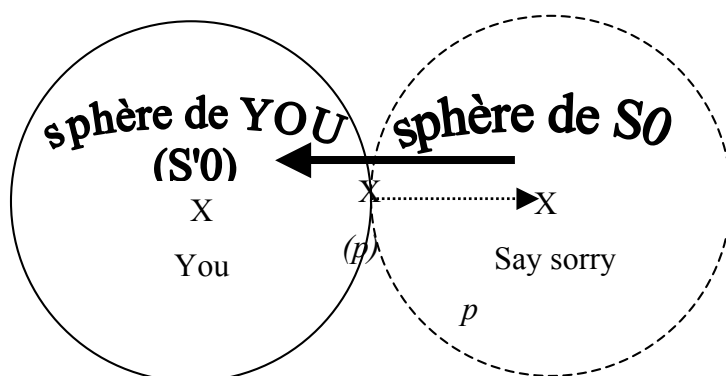


Fig. 6. Schéma de l'empathisation dans l'énoncé *You want to say sorry* avec représentation de la visée.

L'exemple (47) où le policier corrompu menace sa victime, rapproche très clairement *you wanna V* et *you'd better V*. La proposition introduite par *or* témoigne bien du fait qu'il attend un bon comportement de *you* (*be quiet*), *p*, qui n'est pas encore réalisé mais qu'il peut l'amener à réaliser par la force, en validant le contenu de la proposition coordonnée (*I / put you in jail tonight*). *You want to / wanna V* permet, comme nous le verrons de présenter les choses comme émanant de la volonté du sujet qui subit la coercition :

(47) "You'd better be quiet. You wanna be quiet, or I can put you in jail tonight,"
Jason Hayes allegedly intimidated witnesses and falsified police reports. (Google)

Nous citerons à nouveau C. Delmas (1998 : 161-2) :

« Une donnée localisée dans le complémentaire linguistique est vue comme extérieure et donc manquante « dans » la situation. N'ayant pu localiser cette donnée dans la situation, l'énonciateur déplace sa visée localisante et réanalyse, cette fois, le manque par rapport au sujet grammatical. Ce manque apparaît alors comme dépendant du sujet. D'où une certaine ambiguïté due à une confluence de domaines d'opérations. Par certains côtés nous avons des effets de modalisation externe, la structure semble alors manipulée par l'énonciateur, cet effet est dû au fait que les opérations sont effectuées par l'énonciateur. Par d'autres côtés, nous avons l'impression que le rôle joué par le statut du sujet grammatical n'est pas non plus à négliger. Les contextes viennent rompre l'équilibre établi entre sujet énonciateur et sujet grammatical. »

L'opération de visée se comprend comme trace du rôle envisagé dans la remédiation du manque à partir du sujet grammatical, et ceci plus ou moins directement. Nous résumerons en disant que, dans l'énoncé précédent, celui-ci est invité à faire en sorte qu'un élément du complémentaire linguistique s'actualise dans sa sphère à lui qui est un **aspect particulier de la situation d'énonciation**, un domaine caractérisé par le manque.

Cette dernière formulation nous permet de créer des liens vers la théorie des espaces mentaux de G. Fauconnier qui ne fonctionne pas sur un principe totalement étranger au point de vue que nous venons d'exposer.

3.3.0 L'opposition transparence / opacité et les « espaces mentaux »

Il nous semble que Fauconnier (1984) a proposé une structuration spatiale du linguistique assez comparable, parce qu'elle est non-homogène, dans sa théorie des « espaces mentaux ». L'objectif étant de rendre compte de l'opposition transparence / opacité, que nous avons évoquée *supra* en présentant les travaux de Quine. Il s'agit chez Fauconnier d'explorer le pendant linguistique de la théorie des mondes possibles en philosophie. La différence entre un monde possible et un espace mental tient au fait que ce dernier ne renvoie pas directement à la réalité. La démarche envisagée est donc plus proprement linguistique que référentielle, il s'agit en réalité d'une façon de voir qui a trait à la linguistique cognitive puisqu'un espace mental ne reproduit pas mais **schématise la réalité**, c'est ce que G. Lakoff appelle un « *idealized cognitive model* » (ICM). L'ouvrage de Fauconnier s'ouvre sur un constat simple : dans une langue comme le français, l'on peut établir un « lien pragmatique » de type métonymique entre deux termes. Dans un restaurant, par exemple, il est possible de renvoyer à un client par l'entremise du plat qu'il a commandé :

(48) L'omelette aux champignons est partie sans payer.

Ceci s'explique par un **principe d'identification** mettant en jeu un « déclencheur » (ici le plat commandé) et une « cible » (le client) reliés par un connecteur F (*Ibid* : 19). L'hypothèse de G. Fauconnier c'est que le connecteur en question ne lie pas des objets du monde réel mais opère « sur des objets mentaux » qui « peuvent appartenir à des domaines différents » (*Ibid* : 32). Ces domaines sont des **espaces mentaux**, c'est-à-dire des ensembles structurés et modifiables qui schématisent la réalité et qui sont construits à partir des indications fournies par les expressions linguistiques. Ce sont des « ensembles avec des éléments a,b,c,..., des relations satisfaites par ces éléments (R₁ab, R₂a, R₃cbf,...) et tels qu'on puisse leur ajouter de nouveaux éléments, ou établir de nouvelles relations entre leurs éléments » (*Ibid* : 32). Nous reproduisons d'abord l'exemple de Fauconnier et nous étendrons l'analyse à *want* en montrant qu'il est possible de traiter ce verbe comme un **prédictat d'attitude propositionnelle**, ce que O. Polge (2007) appelle « prédictat subjectif » :

(49) Œdipe croit qu'il épousera sa mère.

Les exemples contextualisés (50) et (51) posent en effet la même problématique pour les verbes anglais *believe* et *want* :

(50) A man accused of robbing a Belfast lingerie shop at knifepoint has fallen back on a time honoured defence – namely, his claim that he believed he was a female elf at the time. (Google)

Il est en effet clair en (50) que le sujet *he* est le seul à pouvoir croire qu'il est un elfe de sexe féminin. Ni le journaliste, ni le lecteur, ni même le juge ne partagent son point de vue (cf. l'expression ironique « *a time honoured defence* »).

L'énoncé (51) explicite clairement que le comique Chris Evans ressent le besoin de réinterpréter les dires de son interlocutrice qui dit vouloir un simple baiser (*a snog*), ce qui évoque pour lui bien d'autres choses.

(51) Chris Evans : She said she wanted a snog but I knew she wanted a house and a car and a whole host of other things. (Google)

Il s'agit d'une sorte de **conflit interprétatif** dans la mesure où, et le comique et la jeune femme ont, ou prétendent avoir, une vision différente de ce qui constitue l'objet de désir de cette dernière. On pourrait d'ailleurs paraphraser en exploitant le verbe *know* present dans la proposition coordonnée : « *She said she wanted a snog, but I knew better* », ce qui fait bien

ressortir qu'ils ne partagent pas le même espace mental et que l'énonciateur privilégie le sien propre. Une autre possibilité serait « *I knew different* ».

Dans l'analyse de Fauconnier pour (49), le verbe *croire* permet de définir un espace mental M, celui des représentations mentales d'Œdipe, dans R (l'espace qui correspond à la réalité du locuteur). Le principe d'identification va permettre de faire correspondre, de connecter un rôle r dans R avec un correspondant r' dans M (ce rôle correspondant à « mère d'Œdipe »). L'énonciateur est à même d'établir un lien entre le rôle « mère d'Œdipe » et la valeur Jocaste dans R (notée x_1) ce qu'Œdipe ne saurait faire dans M (où Jocaste sera notée x_2). G. Fauconnier (*Op. Cit.* : 71) propose le schéma suivant où les espaces mentaux sont représentés par des cercles et où les éléments r, r' et x_1 , x_2 sont reliés par des connecteurs :

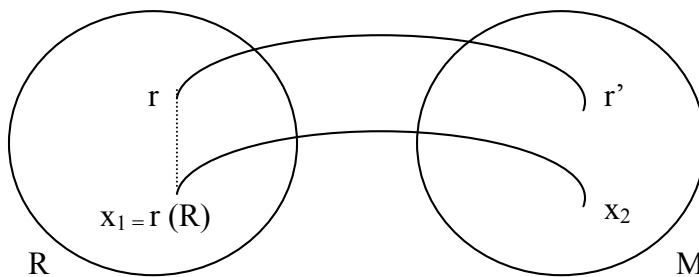


Fig. 7. Représentation des espaces mentaux liés à l'énoncé (49) selon G. Fauconnier (1984)

La structuration non-homogène de ces espaces mentaux permet d'expliquer l'« aveuglement » d'Œdipe qui n'établit pas forcément de lien entre la personne qu'il veut épouser et sa mère, *contrairement à l'énonciateur* (le lien étant matérialisé par les pointillés sur le schéma dans l'espace R du locuteur).

Nous obtenons en fait deux grands types d'interprétations :

- une interprétation référentielle et **transparente** : « Œdipe croit qu'il épousera Jocaste ; le locuteur fournit la description « sa mère », valable dans R mais pas dans M » (*Ibid* : 72)
- une interprétation **opaque** et attributive : « Œdipe croit qu'il épousera la personne quelle qu'elle soit, qui se trouve être sa mère » (*Ibid* : 72)

L'opposition opacité / transparence joue en fait sur l'espace où l'on peut situer la croyance. Celle-ci sera transparente si l'énonciateur sait ce que croit vraiment Œdipe et opaque s'il ne fait que rapporter cette croyance¹²⁸. L'autre distinction « référentielle /

¹²⁸ Il s'agit donc d'une distinction sémantique également envisageable en termes de focalisation respectivement interne ou externe.

attributive » joue sur le caractère plus ou moins dépendant de l'attribution des valeurs. Qu'est-ce qui confère donc le rôle de mère d'Œdipe à Jocaste ? Est-ce le savoir référentiel de l'énonciateur ou est-ce le mariage d'Œdipe lui-même qui attribuera le rôle de mère à x_2 ?¹²⁹

En fait ces questions ont trait à l'origine des repérages, notamment en ce qui concerne les possessifs et les déictiques. Cette structuration non-homogène de l'espace mental n'est donc pas incompatible avec une structuration non-homogène de l'espace énonciatif, caractérisable par des repérages en différenciation et en identification, ce que nous avons proposé dans la section précédente. On notera aussi qu'il s'agit d'un problème qui touche à l'opposition discours direct / discours rapporté. Tout ceci constitue en fait un argument pour rapprocher *want* de ces prédicats d'attitude propositionnelle que sont *croire / believe, think, imagine...* Nous avons déjà d'ailleurs souligné que nous avons fréquemment l'impression d'avoir affaire avec *want* à une sorte de « discours rapporté », voire de métadiscours. Nous pensons que cela est possible notamment grâce aux effets d'altérité que nous avons décrits ci-dessus.

On remarquera d'ailleurs que *want* est souvent présent dans des **énoncés concessifs**, notamment avec *when*, énoncés où la concession porte en réalité **sur les conditions d'énonciation** de propos attribués au sujet de la principale:

(52) He's wanting a paternity test when he knows she's not his. (Google)

Nous appuyant sur les travaux de G. Ranger (1998) et nos propres travaux de DEA sur les subordonnées en *when* (P. Muller (2002)), nous dirons que la **discrédance** induite par un énoncé concessif comme (52) est différente de celle mise en jeu en (53) ou (54) :

(53) He threw away the electric fire when he could have repaired it. (exemple tiré de P. Larreya et C. Rivière (1989))

(54) He was solemnly debating a treaty, when he never intended to keep any treaty at all. (OED)

En (53) et (54), la déconstruction du lien inférentiel $p \rightarrow non-q$, caractéristique de l'énoncé concessif, selon G. Ranger, se fait directement entre contenus propositionnels. A

¹²⁹ En combinant les 4 paramètres ci-dessus, on obtient donc deux interprétations supplémentaires : - *transparente et attributive* : La personne qu'Œdipe prend pour sa mère en vertu du fait même qu'il l'épouse peut correspondre à un autre rôle dans R : l'énonciateur peut savoir qu'elle est en même temps sa marraine - *opaque et référentielle* : Œdipe croit qu'il épousera une autre personne que Jocaste qu'il prend, à tort, pour sa mère.

partir de *p* : « *he could have repaired it easily* », et « *he never intended to keep any treaty at all* », respectivement, on devrait normalement inférer *non-q* : « *he didn't throw away the electric fire* », et « *he wasn't solemnly debating a treaty* », pourtant ces liens sont déconstruits puisque l'on a en fait *q*. C'est précisément ce qui induit l'interprétation concessive. Or, en (52) il nous semble que le lien inférentiel à déconstruire porte plutôt sur les **conditions d'énonciation** d'un énoncé rapporté et l'on aurait ainsi quelque chose comme : *p* : « *he knows she's not his* » à partir de quoi l'on devrait inférer normalement « *he shouldn't say he's wanting a paternity test* ». Ceci tendrait à montrer que la présence de *want* dans la principale tend à lui conférer le statut de « **dire** », par opposition à celui de « **faire** ». Nous pensons que cela milite en faveur d'une altérité construite par *want* et qui peut correspondre à une altérité dans les repérages intersubjectifs, ce qui amène à percevoir, en quelque sorte, dans l'énoncé en *want*, la **trace de deux énonciations**.

(55) And yet just about everyone I've ever interviewed has told me that by doing something or other [...] they have learned something about themselves. I always nod and smile thoughtfully, when really I want to pin them down. (N. Hornby, *ALWD*)

En (55) où *want* est présent dans la subordonnée concessive en *when*, par contre, la déconstruction de l'inférence porte plutôt sur les contenus propositionnels car le « dire » apporté par la proposition en *want* (« *I really want to pin them down* ») vient cette fois-ci commenter le « faire » de la principale (« *I always nod and smile thoughtfully* »). Nous n'avons plus un « dire » (exprimé avec *want*), commenté par un « faire » (comme en (52)) mais un « faire » commenté par un « dire », du moins en première approximation. Il ne s'agit plus d'essayer de *justifier* une énonciation paradoxale, mais plutôt de commenter une action surprenante **au vu de ce que le narrateur dit de son état d'esprit**, de commenter l'écart entre le fait de sourire et d'opiner du chef alors que la réalité avouée au lecteur est beaucoup plus violente. Il s'agit d'une confession et le « dire » suit l'action, ou plus exactement, c'est le *fait* de dire qui suit l'action, il s'agit d'un *passage* aux aveux. Nous sommes dans une configuration différente de (52) qui marque un certain retour du côté du « faire », dû à l'ordre des propositions. L'état d'esprit violent dans lequel se trouve le narrateur est exprimé par *want*. Il comprend que l'on puisse s'étonner de ses actions (ses sourires de façade), il exprime, en quelque sorte un **double point de vue, révélateur d'une intériorité et d'une extériorité par rapport aux choses**.

4.0.0 Opération de localisation et coordonnées énonciatives S et T

Comme le souligne Fauconnier lui-même, on doit l'opposition transparence / opacité aux philosophes logiciens et Quine semble effectivement en être à l'origine, mais l'analyse proposée en termes d'espaces mentaux permet d'en rendre compte de façon linguistique. On soulignera en effet l'idée que *want* suffit à imposer une structuration non-homogène de l'espace linguistique à même de **rendre compte des différences de portée des quantificateurs et même des déterminations qualitatives**. En ce qui concerne l'opposition transparence / opacité, on peut reformuler le problème en **interprétation spécifique / non-spécifique**. C'est ce que propose M. Haspelmath (1997).

Pour ce chercheur, le déterminant *a* est un « *existential quantifier* » et sert fondamentalement à introduire un élément nouveau dans un discours, c'est, grosso-modo, ce que proposent les théories énonciatives (ce déterminant sert à *poser* l'existence d'un élément, par opposition à *présupposer*, cf. la théorie métaopérationnelle de H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998)). G. Fauconnier, pour qui « un élément nouveau est introduit dans un espace mental » grâce à ce déterminant, fait un constat similaire. On retrouve avec *want* des ambiguïtés liées à la **portée du déterminant**. M. Haspelmath (*Op. Cit* : 95) donne pour exemple :

(56) Bob wants to marry a linguist.

(56) peut prendre deux interprétations. Une lecture spécifique où l'**existence** de la linguiste est posée grâce à *a* avant la mise en relation par *want* (donc au niveau notionnel). Nous paraphraserons en disant : « *let there be a linguist. Bob wants to marry her* ». Ce que M. Haspelmath note (\exists : linguist *x*) (*Bob wants to marry x*). Dans ce cas, « *the existential quantifier has scope over want* » (*Ibid* : 95)

La lecture non-spécifique implique que l'existence de la linguiste est posée après la mise en relation par *want* (donc au niveau prédicatif). La paraphrase que nous proposons serait « *Bob wants to marry whoever turns out to be a linguist.* » M. Haspelmath le note *Bob wants* (\exists : linguist *x*) (*Bob to marry x*). Cette fois-ci, *a* « *has narrow scope and is in the scope of want.* » (*Ibid* : 95)

Nous résumerons alors les choses de la façon suivante et emprunterons cette fois à la TOPE, pour revenir dans un cadre énonciativiste : il y a **transparence** pour les logiciens lorsque l'existence quantitative de l'objet considéré est envisagée *à la fois* par l'énonciateur et

le sujet d'énoncé. Il y a au contraire **opacité** lorsque celle-ci n'est pertinente que par rapport au sujet d'énoncé.

Il serait donc question, en TOPE, de modulations sur des repérages liés à la **composante T des coordonnées énonciatives**. En effet, il s'agit bien ici pour l'énonciateur d'inscrire l'existence de la linguiste dans l'espace-temps. Ce repérage énonciatif lié à T permet de « **situer** » la notion. J.-J. Franckel et D. Lebaud définissent ce paramètre comme la possibilité de lui « assigner des coordonnées dans le temps et l'espace, l'ancrer à un repère que nous appellerons T (pour temps). Il s'agit de déterminations d'ordre QNT. » (1990 : 213) A. Culioli (1999a : 10) précise que QNT marque une opération qui permet de passer d'une « représentation mentale, incorporelle, à une activité qui permet de référer », c'est-à-dire que QNT est l'opération qui permet de passer de la notion à une occurrence de notion. Une situation d'énonciation offre donc la possibilité à l'énonciateur de repérer par rapport aux paramètres S et T qui permettent de la définir : c'est-à-dire sa composante subjective et sa composante spatio-temporelle. C'est cette dernière composante qui permet de poser l'existence d'une occurrence de notion, il s'agit d'une opération liée à la détermination quantitative car une notion n'est appréhendable qu'à partir de ses occurrences. Il s'agit donc de poser l'existence d'une occurrence par rapport à une classe d'occurrences, par une opération du type *soit un x représentant de la classe des x* ou encore *il y a un x*. A. Culioli complète :

« Disons simplement que toute opération de détermination porte sur la construction d'un « quelque chose », situé dans l'espace temps pour un énonciateur (ceci peut-être fictif et n'implique aucun réalisme), c'est-à-dire un « quantum » (d'où la désignation métalinguistique QNT) qui est une « occurrence-de », où *de* indique qu'il n'existe pas d'occurrence qui ne soit occurrence d'une notion » (*Ibid* : 62)

Nous pensons, par ailleurs, que la distinction **attributive / référentielle** « travaille » le **paramètre S** de la situation d'énonciation que nous allons à présent introduire. Cette distinction demeure en effet pertinente même si l'existence de l'objet est partagée par l'énonciateur et le co-énonciateur comme dans l'énoncé suivant donné par M. Haspelmath (*Op. Cit.* : 95) où nous avons affaire à « une problématique à la Œdipe » :

(57) Bob wants to marry the linguist he met at the last conference.

Si *the* marque un savoir partagé entre l'énonciateur et Bob, sujet d'énoncé, en rendant la construction transparente, l'on pourrait néanmoins jouer sur les mots et dire que Bob est potentiellement aussi aveugle qu'Œdipe car, comme on l'a vu, les logiciens ont depuis

longtemps remarqué qu'il n'est pas possible de remplacer le SN *the linguist he met at the last conference*, par un SN différent mais partageant la même extension, par exemple, *the mother of Irene, Jonathan and Charlotte*. La valeur de vérité de l'énoncé serait modifiée d'un point de vue logique. Cela signifie linguistiquement que l'existence qualitative du SN peut être soumise à différents repérages. Elle peut être envisagée par S_0 ou par le sujet d'énoncé. En d'autres termes, la qualité « être linguiste » ou « être mère de... » peut être « apportée » par l'un des deux.

Si la **composante T** de Sit_0 permettait de « situer », la **composante S** permet, elle, de « spécifier » une notion, c'est-à-dire « la rapporter à un type, établir son appartenance à une espèce en référence au type de cette espèce (le centre fondateur de l'intérieur du domaine notionnel). Il s'agit de déterminations d'ordre QLT. » (Franckel et Lebaud, (*Op. Cit.* : 213)). Il s'agit donc effectivement d'une détermination qualitative, d'un mode d'existence reposant sur une définition en intension : « De plus, toute occurrence peut être mise en relation (d'identification / équivalence ; contraste / différenciation) avec une (ou d'autres) occurrence(s), ce qui est une sorte de qualification [...]. Le symbole métalinguistique de l'opération de Qualification est QLT. » (Culioli, 1999a : 62) On comprend le lien avec la composante S de Sit puisqu'il s'agit d'évaluer la bonne conformité avec une valeur représentative.

Nous pensons que toutes ces remarques expliquent que l'on retrouve finalement une problématique du discours rapporté, liée à l'idée qu'il y a une altérité fondée par l'opération de localisation construite par *want*, ce qui semble évoquer la présence de deux énonciations dans l'énoncé.

5.0.0 Bilan de l'opération de localisation

Nous espérons avoir montré que l'opération de localisation, par l'altérité qu'elle met en place, c'est-à-dire la structuration non-homogène de l'espace linguistique, permet d'éviter de poser l'existence d'éléments présents en structure profonde mais effacés en structure de surface. Cette première altérité construite par *want* lui-même permet en fait d'expliquer la différence de portée des déterminations S ou T, **sans ajouter à la syntaxe de l'énoncé**. Dit simplement, **l'objet manquant échappe à l'univers direct du sujet grammatical, et c'est pourquoi il est potentiellement référentiellement instable**. Autrement dit, la différence de portée des déterminations dans les divers énoncés où apparaît ce verbe est à associer non pas à une dualité syntaxique mais plutôt à une dualité dans les repérages énonciatifs rendus

possibles par la première opération de localisation elle-même, opération que *want* partage avec le P_{have} de H. Harley. Nous pensons que postuler une première opération de localisation *directement* dans le programme de sens de ce verbe permet de garder une structuration syntaxique **en un seul temps** qui amalgamerait en quelque sorte la préposition abstraite à *want*. S. Wechsler et F. Schwarz ont en effet critiqué les travaux qui postulaient l'interpolation systématique d'une seconde relation pour *want GN* en vertu de la portée des modifieurs. On aurait, dans ces hypothèses, une structuration syntaxique en deux temps et l'opération de localisation que nous pensons être essentielle pour comprendre *want* serait introduite par une complexification de la syntaxe dans le second argument, ce qui ne semble pas souhaitable. En outre, nous souhaitons une solution lexicale et surfaciste - par opposition à une solution syntaxique avec seconde relation élidée - où rien n'est postulé de plus que ce que l'énoncé présente en surface. Ceci ne nous empêchera pas de montrer qu'il existe des raisons de penser qu'une seconde opération de localisation est *potentiellement* à l'œuvre dans l'énoncé en *want* et a trait à la remédiation du manque. Elle sera elle-même plus ou moins développée et permettra d'envisager le désir ou la volonté.

Nous travaillerons à présent sur la notion de subjectivisation, ce qui nous donnera ensuite l'occasion de questionner à nouveau la notion de transitivité et avant de revenir sur l'hypothèse à laquelle nous venons de faire brièvement allusion.

Chapitre Deux – *Want*, la subjectivisation et la transitivité

O. Polge (2006b, 2007) défend la thèse d'une **subjectivisation** pour *want* en diachronie. Nous voudrions montrer que ce processus nous renseigne sur les repérages particuliers que permet ce verbe en synchronie. M.-L. Groussier (2000 : 73) définit la subjectivisation comme « une évolution conduisant les valeurs des [marqueurs] à être de plus en plus centrées sur l'animé-humain, et, en particulier, sur une intervention de plus en plus claire du Sujet énonciateur. » Il s'agit d'une définition inspirée de celle de E. Traugott (1989 : 35) pour qui la subjectivisation est un processus pragmatico-sémantique par lequel l'évolution du sens d'une unité linguistique est de plus en plus associée à un énonciateur (« *meanings become increasingly based in the speaker's subjective belief state / attitude toward the proposition* »), il s'agirait, en d'autres termes, d'un processus d'évolution qui mène d'un contenu sémantique « plein » ou « objectif » à une déonticité puis à une épistémicité. E. Sweetser (1990 : 31) la rejoint sur ce point en proposant une évolution qui partirait du monde « sociophysique » pour finir par se réaliser dans un monde « épistémique ».

1.0.0 Un concept utile en diachronie

Nous retracerons ici les deux grandes étapes de l'évolution de *want* : d'abord comme verbe associé à l'expression du manque puis à celle du désir / de la volonté. Nous les relierons ensuite par des liens métonymiques qui sont au cœur du processus de **réanalyse**, compris comme le principal moteur du changement sémantique envisagé sous l'aspect de la grammaticalisation et de la subjectivisation.

1.1.0 Evolution de la construction du manque avec *want*

Polge (2006b) montre que la notion de subjectivisation est pertinente en ce qui concerne l'histoire du verbe *want*. Nous reprenons les grandes étapes de l'évolution qu'il a dégagée en les illustrant d'énoncés de l'OED.

-Le verbe qui nous intéresse apparaît d'abord dans des **prédications impersonnelles** où son C₀ reçoit le cas **datif** (13^{ème} siècle).

(1) þam wanted brede, þeir water es gan, Hope of lijf ne had þai nan. (OED)

(que Polge traduit par « *Il ne leur restait ni pain, ni eau et avaient perdu tout espoir de rester en vie.* »)

-Il participe ensuite à des énoncés où le C₀, **argument unique**, renvoie **soit à l'élément manquant** (2) (15^{ème} siècle) soit au **siège du manque** (3) (16^{ème} siècle).

(2) Diners can not be long, where deinties want. (OED)

(3) Though their bellies want : their backs must brauely clothed be. (OED)

L'élément manquant pouvant également être introduit par la tournure impersonnelle *there wants* :

(4) There wants a collection of dying speches of nefarious government. (OED)

-Puis, l'évolution se fait vers la construction à **deux arguments** que nous connaissons aujourd'hui où le C₀ renvoie au **siège du manque** et le C₁ à l'**élément manquant** (17^{ème} siècle).

(5) We wanted the plague in Scotland, when they had it in England. (OED)

Nous sommes donc passés d'une construction à un seul argument qui exprimait l'absence d'un élément attendu dans une situation, donc le manque, à une construction qui exprime aujourd'hui un **état du siège du manque**. Il s'agit d'un premier processus de subjectivisation. Ce terme est alors compris au **sens étroit** d'ajout d'un **argument de type subjectal**. Nous verrons que c'est ce qui va permettre l'expression du désir et de la volonté.

1.2.0 L'émergence du désir et de la volonté

L'OED atteste le sens désir / volonté au tout début du 18^{ème} siècle (1706) donc assez récemment et *après* l'apparition du siège du manque en position de premier argument. Le fait qu'il existe encore aujourd'hui, nous l'avons vu, des énoncés où *want* est à la fois interprétable en termes de manque et de désir / volonté, suggère que cette dernière interprétation est **motivée**. Nous l'avons motivée logiquement dans notre première partie et nous voudrions la motiver diachroniquement ici. Nous résumons ainsi les étapes, dégagées par Polge (2006b), de l'**émergence** du sens désir / volonté à partir du manque, avant de les expliciter :

1. D'un objet manquant, on passe à la nécessité d'une remédiation par valuation favorable de l'élément manquant **par l'énonciateur**. Pour Polge cette valuation dépendrait d'une « norme interpersonnelle ». Ce qui rendrait un énoncé comme « ??*He wanted cowardice* » difficilement acceptable. L'énoncé (5) ci-dessus ne semble pourtant pas aller dans ce sens (puisque la peste n'est quelque chose de positif pour personne). Nous avons défendu un point de vue différent en disant que la valuation positive était « forcée » par *want* et se faisait donc au niveau prédicatif. Nous maintenons en tout cas cette hypothèse en synchronie. En fait, nous pensons que Polge montre avec succès que si cette valuation forcée est aujourd'hui possible c'est parce que la construction $C_0 \text{ want } C_1$ a été **réanalysée** en fonction du rôle du C_0 . Cette réanalyse s'est en effet développée à partir des trois étapes suivantes.
2. L'appréciation favorable s'est trouvée associée à la prise en charge d'un **locuteur**.
3. Puisque l'élément manquant est valué positivement par l'énonciateur et que c'est le locuteur qui « dit le manque », les énoncés **à la première personne** auraient été les premiers à prendre une interprétation de type désir. **La personne qui valorise l'objet manquant et qui constate le manque coïncident**. Cette hypothèse est développée davantage dans Polge (2007 : 98 et sq.) et s'appuie sur une comparaison diachronique entre *miss*, *need* et *want*. Elle généralise l'analyse diachronique proposée pour *miss* qui fut utilisé au départ comme une sorte de verbe de perception puisqu'il aurait exprimé au départ un « état interne du sujet » avant d'exprimer un « état subjectif »¹³⁰.
4. Cette interprétation a été systématisée et **étendue à l'ensemble des cas** qui mettent en jeu la construction à deux arguments, y compris lorsqu'il est fait usage d'un sujet délocuté.

O. Polge (2006b : 355) propose donc une hypothèse sur l'origine de l'expression du désir par *want* :

« on peut avancer l'hypothèse selon laquelle l'expression du désir par *want* s'est développée dans la langue orale par opposition à la langue écrite. Les occurrences de *want* exprimant le manque ou le besoin apparaissaient plutôt dans des récits et des comptes rendus, qui établissaient une relation prépondérante entre le locuteur-auteur et son énoncé, étant donné que le destinataire y est indéterminé et non-pertinent. A la différence de la langue écrite, la langue orale entraîne nécessairement la mise en place

¹³⁰ Polge (2007 : 98) propose l'exemple suivant où *miss*, dans un emploi obsolète semble en effet utilisé comme verbe de perception. La présence attendue n'étant pas vérifiée pour le sujet : « *One morn I missed him on the custom'd hill* » (OED) (fin du 18^{ème} siècle). L'expression « état subjectif » dépasse la non-perception interne. Elle renvoie à l'emploi de ces verbes à la troisième personne. Nous pensons que cela explique la mise en place de l'opposition logique opacité / transparence.

d'une relation entre un locuteur et un co-locuteur et donne à l'animé humain un rôle de premier plan. »

Nous reformulerons de la façon suivante : comme la langue orale permet de mettre en valeur les deux participants à partir desquels on définit une situation d'énonciation, l'énonciateur et le co-énonciateur (le *I* et le *you*), l'**altérité** entre les deux sujets participant à la situation Sit₀ est plus clairement ressentie qu'à l'écrit. Qu'un énonciateur dise son manque autorise le co-énonciateur à penser qu'il *veut* y remédier et qu'il peut éventuellement l'y aider.

En outre, le même auteur remarque que l'expression du désir avec *want* est possible aux premières et troisièmes personnes dans une *assertion principale* alors que la forme *you want ...* est, dans le même contexte, plutôt à associer à une interprétation de type déontique¹³¹, l'**altérité intersubjective entre S₀ et S'₀ y est plus marquée encore** (voir Polge (2008 : 107)). *I* et *he* ramènent au contraire du côté du désir. Nous illustrons l'emploi déontique avec (6) et manipulons pour obtenir (7) qui se situe du côté du désir :

(6) You want to be quiet out of respect for the actors auditioning on the other side of the door. (Google)

(7) I / he want(s) to be quiet out of respect for the actors auditioning on the other side of the door.

You want V peut néanmoins exprimer le désir dans une *subordonnée*, introduite par exemple par *if*, comme c'est le cas en (8) :

(8) Or don't travel with someone who's an obsessively chronic talker if you want to be quiet and unwind. (Google)

En tout cas, on comprendra aisément que dire son manque de quelque chose, c'est mettre en place un **rapport intersubjectif** fort car le co-énonciateur est souvent amené pragmatiquement à remédier au manque, ce qui nous semble perceptible encore aujourd'hui dans l'usage moderne de *want* qui relève du désir : « *I want an apple* » est souvent une requête adressée à S'₀. Ceci s'accompagne d'une valuation positive de l'objet manquant¹³².

¹³¹ Nous aurons nous-même l'occasion de vérifier cette affirmation au cours de cette étude à partir du BNC (voir Part. IV, Chap. 4, 1.2.1).

¹³² Nous défendrons la thèse que *want*, quel que soit son usage, garde la mémoire de son sémantisme de « verbe de manque ».

Dans ce cas, l'énonciateur, identifié au C_0 du verbe dans un énoncé à la première personne, est en fait l'origine de la valuation positive et cette configuration ternaire C_0 *want* C_1 finit par être prototypiquement associée avec l'expression du désir du C_0 , car l'ensemble va être **réanalysé** comme si ce dernier était *toujours* la source de la valuation positive de l'objet manquant désirant la remédiation du manque. Ce processus de réanalyse s'inscrit diachroniquement dans un processus plus large de **grammaticalisation** dont la **subjectivisation** est l'un des aspects. L'émergence de l'expression du désir a donc lieu en lien avec une prise de position intersubjective par rapport au manque et la pragmatique jouera un rôle essentiel dans la grammaticalisation.

1.3.0 La réanalyse : moteur de la grammaticalisation et de la subjectivisation

Il semble que l'on doive le terme de « **grammaticalisation** » à A. Meillet (1912 (1982)) qui le définit comme « la constitution de formes grammaticales par dégradation progressive de mots jadis autonomes » (p. 139). Il s'agit d'un processus d'émergence de formes grammaticales à partir d'éléments lexicaux par attrition du sens, autrement appelé « *semantic bleaching* » par T. Givón (1979). On trouve des échos de ce point de vue chez de nombreux chercheurs, parmi lesquels on peut citer M. Okazaki (2002 : 25) pour qui la grammaticalisation est: « *a semantic process in which either a certain word or a certain string of words gains a particular grammatical function and a particular meaning with a syntactic reanalysis and the concomitant loss of its original meaning.* » Cette « perte » de sens est généralement vue comme un signe d'abstraction et de « **généralisation sémantique par extension** » à d'autres contextes (voir, par exemple, G. Leech et al. (2009 : 107)).

Le terme de grammaticalisation renvoie nécessairement à un processus diachronique. A la fin de ce processus, on trouve, selon E. Traugott (1989), le phénomène de **subjectivisation**. Si, chez cet auteur, ce dernier est lui aussi associé de façon privilégiée à la diachronie, chez R. Langacker, nous le verrons, il s'agit d'un concept qui a également sa pertinence en synchronie. Ce qui permet ce type de changement linguistique, c'est le processus de **réanalyse**.

La méthode de Traugott consiste à rechercher les énoncés les plus anciens attestés pour une forme et à les comparer avec des énoncés plus récents sous l'angle du changement sémantique. Prenons l'exemple de la tournure *be going to*, qui désigne à l'origine un mouvement avant de permettre l'expression de la futurité. E. Traugott (1995 : 34) cite un énoncé de 1482 :

(9) Thys onhappy sowle ... was goyng to be broughte into helle for the synne and onleful lustys of her body. (OED)

Si l'on peut comprendre cet énoncé comme racontant un simple voyage ou transit d'âmes en peine vers l'enfer, cet exemple permet déjà de **déconstruire** le trait [+doué de volonté] ou [+agentif] en raison du passif présent dans l'énoncé. Par ailleurs, comme la destination du voyage en question est apportée par *into hell*, qui est adjoind de *be broughte* et non pas de *was going to*, la « directionnalité » de *go* est également déconstruite, ce qui a pour effet concomittant de promouvoir l'**inférence** que le châtime est à la fois imminent et soumis, non pas à la volonté du sujet d'énoncé, mais à celle des juges de l'enfer. En réalité, ces déconstructions contextuelles vont permettre la **reconstruction** d'une nouvelle valeur pour *be going to* dans un état de langue ultérieur, à partir du moment où la structure se rencontrera en distribution avec des prédicats statifs, donc non-compatibles avec le mouvement. Il y aura alors **conventionnalisation** et donc **sémantisation** à partir de ces inférences qui sont des implicatures conversationnelles, dans l'optique sémantico-pragmatique de Traugott.

Il existe au moins trois manières d'expliquer le changement diachronique : 1. poser l'extension d'une construction à d'autres contextes par assouplissement des contraintes distributionnelles, 2. par affaiblissement sémantique ou *semantic bleaching* (ce que proposait A. Meillet) 3. par extension métaphorique. S'il y a effectivement extension à d'autres contextes et souvent « blanchissement sémantique » dans le processus de grammaticalisation, aucune des trois options ci-dessus ne satisfait Traugott car aucune n'est à même d'expliquer la subjectivisation qui accompagne cette grammaticalisation. Elle propose donc une démarche d'un type plutôt **métonymique** où les **effets pragmatiques** de type inférence seraient de plus en plus conventionnalisés et attribués aux unités elle-mêmes par réanalyse. Voici comment elle exprime cette différence entre l'explication métaphorique et l'explication métonymique (ou « *pragmatic strengthening* ») :

« The main difference is the perspective: the metaphoric process of mapping from one semantic domain onto another is used in the speaker's attempt to increase the information content of an abstract notion; the process of coding pragmatic implicatures is used in the speaker's attempt to regulate communication with others. In other words, metaphoric process largely concerns representation of cognitive categories. Pragmatic strengthening and relevance as I use the terms, largely concern strategic negotiation of speaker-hearer interaction and, in that connection, articulation of speaker attitude. » (1989 : 51)

Cette façon de voir les choses permet de placer les rapports énonciateur / co-énonciateur au centre de l'analyse. Elle est non seulement viable d'un point de vue diachronique pour *want*, mais elle n'exclut pas non plus la version plutôt synchronique de la subjectivisation que donne Langacker et que nous développerons plus loin.

1.4.0 Les liens métonymiques de la diachronie. La réanalyse de *will* et de *want*

L'analyse diachronique proposée pour *will*, forme linguistique associée d'abord à l'expression de la volonté, puis à celle de la futurité, permet également d'éclairer *want* car c'est finalement cette analyse centrée sur la **pragmatique** qui permet au lexicologue de reconstruire un lien métonymique entre les différentes acceptions du verbe et qui permet d'expliquer l'émergence du désir.

Will aurait suivi la même évolution que les autres verbes anglais qui formaient la classe des pré-modaux et qui constituent un cas d'école de grammaticalisation. Il s'agit à l'origine d'une classe de verbes lexicalement pleins qui suivent, d'après Traugott (1989 : 37), un processus d'abstraction selon trois tendances successives. La subjectivisation est prise dans un sens plus large que la simple introduction d'un argument subjectal, elle est conçue comme tendant vers la **modalisation** :

« [these] were originally main verbs, some of which were quite concrete and acquired evaluative, internal meanings by Tendency I; they acquired deontic - that is, metalinguistic and speech-act-like meanings by Tendency II; and then, by Tendency III, they acquired epistemic meanings that are primarily focused on the internal world of the speaker's belief and knowledge states. »¹³³

Le problème que l'on a cherché à résoudre pour *will* a donc été comment « passer » de l'expression de la volonté à l'expression d'une futurité par l'énonciateur. L'explication avancée se fonde, là encore, sur l'inférence pragmatique mais notons que l'analyse postule que celle-ci est rendue possible par l'usage de la **première personne**, Traugott (1989) cite alors K. Aijmer (1985 : 13) qui résume les choses de la façon suivante : « *if the speaker [says he] is willing to do something, it follows conversationally that he intends to do it and that the*

¹³³ E. Sweetser (1990 : 31) développe un point de vue comparable pour *because* qui finit par pouvoir relier, non pas deux contenus propositionnels, deux « faires », mais aussi deux « dire », comme dans : « *What are you doing tonight? – because there's a good movie on.* » L'évolution se ferait du « sociophysique » vers « l'épistémique ». Ce que nous voulons souligner ici c'est que cette analyse était prévisible à partir des fondements même de la pragmatique. Que l'on songe à l'expression « acte de langage », ou « *speech act* », qui garde quelque chose de l'oxymore en ce qu'elle intègre déjà les deux pôles opposés de l'évolution du « sociophysique » vers l'épistémique.

future action will take place ». Nous avons donc un énonciateur qui dit « je veux », ce qui a conduit un co-énonciateur à inférer « il va ». Puis, par réanalyse, ce dernier a pu généraliser le sens de « je veux » en « je vais ». Nous pensons qu'il s'agit d'un phénomène lié à l'empathie.

Polge propose donc une analyse assez similaire pour *want*. C'est en effet à partir du moment où l'on a pu dire « *I want* » dans le sens « *I lack something that is valuable to me* », que le co-énonciateur a pu inférer « *He requires / He needs something that is valuable to him* », puis penser que le fait d'envisager ce « *something* » comme un objet positif et nécessaire était imposé au niveau prédicatif, et enfin inférer, par implicature « *He desires something* ». L'extension à toutes les personnes permet de comprendre « *I want* » comme « *I desire* ».

M. Krug (2000 : 144) souligne cette réanalyse pragmatique et insiste sur le fait que celle-ci s'accompagne diachroniquement de **l'extension du *want* transitif à une complémentation verbale**, selon une généralisation qui repose sur un postulat simple: « *if a noun phrase can denote a desired entity, so too can an infinitive* ». Autrement dit, l'expression du désir se développe réellement lorsque le co-énonciateur peut **inférer que l'énonciateur va mettre quelque chose en œuvre pour combler un manque**, c'est-à-dire que l'expression du désir se généralise avec la complémentation en *to V*. Le sujet dit son manque, celui-ci porte sur un objet vu comme **nécessaire**. Il est également potentiellement agent doué de volonté et donc le co-énonciateur peut inférer qu'il a les moyens de procéder à la remédiation du manque. Pour notre part, nous pensons que ce type d'inférence est en fait possible dès le 16^{ème} siècle et illustrons par l'énoncé suivant :

(10) Like beggers wee liue and want to pay rent. (OED)

En tant que pauvre, l'énonciateur ne peut pas payer de loyer mais on peut supposer que s'il le pouvait, il le ferait (ce qui est dit par la relation virtuelle introduite par *to*) et donc on peut supposer qu'il le désire.

La réanalyse permet d'initier le processus de grammaticalisation qui culmine dans la subjectivisation. Celle-ci entretient des rapports privilégiés avec la modalité. Nous voudrions, dans l'immédiat, montrer que certains énoncés en *want* prennent des interprétations déontiques et épistémiques et que cela est attendu dans le cadre de la théorie de la subjectivisation. Nous reviendrons *infra* sur l'émergence de ces interprétations modales en liaison avec la structure *want to V* dans la troisième section de ce chapitre.

1.5.0 Grammaticalisation, subjectivisation et développements déontiques puis épistémiques. La subjectivisation comme concept polysémique

Chez Traugott, la grammaticalisation en trois grandes phases est finalement, pour les auxiliaires de modalité, l'histoire de l'émergence d'emplois d'abord déontiques puis épistémiques à partir des pré-modaux¹³⁴ (1989 : 43). L'épistémique est vu comme l'aboutissement de la subjectivisation et on peut le définir comme la prise de position d'un énonciateur sur le contenu de son énoncé. Cette tendance ne se limiterait pas au pré-modaux mais s'étendrait à toutes les unités qui entrent dans le processus de grammaticalisation.

Or, nous avons déjà rencontré des énoncés en *want* à interprétation déontique. Il est donc possible d'émettre l'hypothèse que, en diachronie, *want* est un verbe en cours de grammaticalisation, comme le propose G. Desagulier (2005), et que sa subjectivisation n'est pas totalement achevée.

Récapitulons : avant même l'émergence du sens désir, nous avons vu que dans un état de langue ancien, la construction *there wants* qui exprimait le **manque** a fait place à la construction dont le sujet est un GN ce qui autoriserait à parler de **subjectivisation au sens** le plus **vague** du terme, le sujet référant soit à l'objet manquant, soit à la personne expérimentant les effets du manque. Pour limiter les ambiguïtés liées à ce terme, on pourrait parler simplement ici d'**ajout subjectal**. Puis, à un stade relativement récent de son évolution, *want* permet l'expression du **désir**, que l'on ait une première, une deuxième ou une troisième personne. Tout est finalement ramené à ce sujet C₀ réanalysé comme désirant l'objet manquant, ce qui permet d'user du terme de « **subjectivisation** » de façon différente en le reliant à une certaine **intentionnalité**. On pourrait préciser le terme de subjectivisation et parler de réelle **prise en charge subjective**. Ceci permet également l'analyse de *want* en tant que prédicat d'attitude propositionnelle, c'est-à-dire l'impression, un peu paradoxale, que ce verbe permet à la fois de présenter les pensées les plus intimes du sujet d'énoncé tout en les rendant, en quelque sorte, publiques. On retrouve alors la problématique de l'empathisation (le fait de se mettre à la place de ...). Le dialogue suivant joue sur ce paradoxe :

(11) A : Tell me about it kid...

B : You don't really wanna know

¹³⁴ Ce postulat sur la succession temporelle déontique / épistémique se retrouve d'ailleurs reflété dans les étiquettes traditionnelles de « modalité radicale » ou « *root modality* » qui s'opposent à « modalité épistémique », la première étiquette renvoyant ainsi à un « sens premier ».

A : I don't ? What makes you such an authority on what I want and don't want. ?
(entendu dans le film *Brooklyn Boogie*)

Nous espérons avoir montré, dans notre chapitre précédent, que l'empathisation allait de pair avec l'opération de localisation et la thématisation qu'elle permet. Nous reformulerons donc les choses comme suit : dans un état de langue précédent, *want* marquait un manque et son C₀ correspondait soit à l'élément manquant soit au siège du manque. La langue orale a favorisé la thématisation de l'animé humain. Dans ces énoncés, la source de la valuation était *en fait* l'énonciateur, mais la valuation s'est systématisée, par réanalyse de la construction ternaire, en même temps que la thématisation, et a donc fini par s'appliquer même aux énoncés de troisième personne et à s'étendre à la langue écrite. Dans cette optique, l'usage d'un **sujet délocuté** (3^{ème} personne) représente un degré de **subjectivisation avancé, au sens d'une forte prise en charge subjective par le sujet d'énoncé**. Le désir et ses effets sont alors complètement *présentés* du point de vue du sujet d'énoncé (de façon interne) même si la phrase reste prononcée par le sujet énonciateur (qui a un point de vue externe), il s'agit d'un commentaire mais d'un commentaire *implicite* et il n'apparaît pas dans l'énoncé en *want*, comme dans « *I love Ben's look on his face; he wants a sip so badly!* » (Google). Il s'agit de réagir à une photo qui montre deux petits garçons dont l'un boit un Coca-Cola. L'autre, Ben, le regarde avec envie. L'énonciatrice se met *implicitement* à sa place avec *want* et qualifie l'écart qui le sépare de la gorgée de boisson avec *badly*. Elle présente les choses de son point de vue à lui, qu'elle comprend parfaitement.

L'échange donné en (11) atteste d'un conflit intersubjectif. Il nous semble en fait que les énoncés à **valeur déontique** apparaissent alors comme des **cas intermédiaires** dans cette réanalyse, car ils mettent en jeu une deuxième personne¹³⁵ et posent ainsi un rapport intersubjectif fort, et potentiellement conflictuel, avec l'**énonciateur** qui est la source réelle de la valuation du C₁, dans la mesure où l'absence d'un élément attendu, le manque, est constaté par lui dans la situation d'énonciation. Avec « *You don't really wanna know* », l'énonciateur apparaît alors indirectement, comme complémentaire de la deuxième personne. Le statut de commentaire de l'énoncé est plus *explicite* que dans le cas précédent. Ces énoncés en *you want to V* sont prononcés par l'énonciateur et la détermination qualitative du prédicat *to V* passe par lui, même si il les réattribue à *you* à travers *want*. Avec un sujet délocuté, nous retrouvons les cas d'ambiguïté traités au chapitre précédent. Dans « *he doesn't*

¹³⁵ Y compris parfois, mais de façon plus rare, une deuxième personne du pluriel.

want to know », s'agit-il de rapporter verbatim les propos de *he* ou s'agit-il d'une *interprétation* de ses paroles, voire de ses mimiques ? Un tel énoncé est donc foncièrement plus ambigu quant à l'origine des repérages énonciatifs, qu'un énoncé à la deuxième personne. Si nous parlons de cas intermédiaires pour les énoncés déontiques, c'est que la subjectivisation ne nous y semble pas achevée, ce qui débouche sur un conflit potentiel ou « une rivalité » intersubjective entre le sujet d'énoncé et l'énonciateur. Nous posons qu'il existe donc des **degrés de subjectivisation**, y compris en synchronie et que les énoncés à interprétation déontique représentent un degré de subjectivisation moindre que ceux qui font intervenir un sujet délocuté où la prise en charge par le C₀ est plus forte. Nous pensons que *want* autorise un « travail » sur ces degrés de subjectivisation en permettant de réanalyser le C₀ comme l'origine de cette valuation : il y a eu en diachronie identification entre les sources de valuation et donc, dans une certaine mesure, identification des points de vue de S₀ et de S'₀, qui peuvent être contradictoires au demeurant, d'où l'empathisation ressentie qui permet aujourd'hui l'expression des valeurs déontiques du type conseil ou menace, etc.... L'association *you want / you should*, est très claire en (12), il s'agit d'un conseil amical. Ces énoncés à valeur déontique apparaissent d'ailleurs plus volontiers à l'oral qu'à l'écrit :

(12) You don't want to take sex too seriously, it should be a giggle. (entendu dans *The Office*)

Si le passage suivant est tiré d'un forum technique de l'internet, on remarquera qu'il est fait usage d'un anglais très oralisé, comme si l'énonciateur « accompagnait » la personne qu'il cherche à aider en lui communiquant ses instructions pas à pas. On peut d'ailleurs imaginer que le destinataire de l'explication lise ce passage à voix haute pendant qu'il bricole.

Want fait partie de cette stratégie :

(13) You've done your due-diligence checks and have verified that R11 on machine control board is not smoked. Now you need to do the motor phase voltage test described in your tech sheet inside the control console.

Sublime Master of Appliantology Trying to help gives the Cliff Notes version :

You will want to take the front off of the unit but leave the door on. Remove the two screws from the hinges, and the plates opposite of the hinge location on the other side of the opening (for door reversal). The front will then remove. (Google)

On notera en particulier le contexte déontique où *want* est proche de *need*. De façon assez significative, après avoir présenté la marche à suivre de façon assez neutre avec *need*, l'énonciateur se fait alors plus **connivent** puisqu'il se nomme lui-même avec auto-dérision le

« *sublime master of appliantology* » et cherche à **se mettre à la portée de son lecteur**, c'est en ce sens qu'il donne la version « *Cliff notes* » de l'explication précédente et c'est précisément à ce moment qu'il passe de *need* à *want*. Il passe d'une explication technique peu explicite (« *do the motor phase voltage test* ») à une explication « pas à pas », qui dispense le lecteur de consulter un manuel (« *tech sheet* ») sans doute très abstrait. Il quitte sa position de guide extérieur pour accompagner le lecteur dans sa démarche. Il empathise avec lui, se met à sa place.

Avec *want* on dépasse le simple besoin (notion somme toute assez neutre) pour ajouter une nuance d'intentionnalité, voire de caprice (un besoin évalué par l'énonciateur comme superflu pour le sujet grammatical). Cette opposition *want* / *need* apparaît le plus clairement dans les **emplois substantivés** de ces deux verbes :

(14) Being in the playoff hunt doesn't equate to a lack of needs on both sides of the ball for this team. It's been painfully obvious at times this season that Buffalo has *needs*, not *wants*, at CB, LB, DT, WR, TE, and C. (Google) (nous soulignons les deux noms)

L'équipe de football américain dont il est question en (14) a des besoins (*needs*) dans au moins six positions clés. Recruter pour en améliorer d'autres serait un luxe superflu qu'elle ne peut pas se permettre pour l'instant. C'est le *rapprochement* de *needs* et *wants* qui montre que *want* dit quelque chose que *need* ne dit pas. Une opposition semblable est également perceptible dans les **emplois verbaux**, comme dans l'énoncé suivant tiré du *Guardian*. Là encore, la coordination par *nor* prouve qu'il y a une nuance entre les choses qui sont simplement bonnes pour l'Ecosse (exprimées par *need*) et ses « aspirations profondes » (exprimées par *want*). Nous utilisons ce terme à dessein, pour montrer que l'énonciateur prétend non seulement les connaître, mais surtout les connaître mieux que le SNP (on notera les termes négatifs qui lui sont associés « *minority party* », « *majority ego* ») :

(15) The SNP are a minority party with a majority ego trying to impose independence on Scotland when it is neither what Scotland wants nor needs.

Nous pensons par ailleurs qu'il est possible d'assimiler certains énoncés en *want* à la troisième personne à des énoncés **épistémiques**, notamment ceux qui renvoient à une interprétation de l'énonciateur quant aux actions du sujet d'énoncé et leurs motivations en termes de désir profond. Le fait que l'explication de l'énonciateur s'adresse en priorité au co-énonciateur, est en fait la raison d'être de l'apparition de la **troisième personne**. Ce type d'emploi devient logiquement possible à partir de l'émergence du sens désir, donc à une étape

relativement récente du processus de subjectivisation, mais sans toutefois que le désir impliqué dans l'énoncé soit totalement imputable au sujet d'énoncé. Nous avons en fait affaire à une troisième acception du terme subjectivisation, **la subjectivisation comme modalisation, c'est-à-dire le marquage d'une certaine subjectivité énonciative qui peut relever de l'épistémicité ou de la déonticité**. L'énonciateur joue donc un rôle certain qui confère une dimension épistémique à l'énoncé, mais de façon moins claire que lorsque celui-ci est pris de façon déontique, son rôle étant plus effacé.

Nous citerons l'exemple (16), extrait d'une page web faisant apparaître une photo du chanteur Chris Brown assistant à un match de basketball. Il est tout sourire et on aperçoit au premier plan deux pom-pom girls qu'il dévore des yeux. Il est demandé au visiteur de légendiser l'image (*caption this*). Quoi que le lecteur mette dans le blanc (*a good time, a candle light dinner, one of those pompoms,...*), l'énoncé sera interprété comme « **décodant** » son attitude, c'est d'ailleurs ce qu'explique le co-texte (« *What do you think was going through his mind at that very moment ?* »):

(16) Caption this : Chris Brown wants _____ for Christmas.
Chris Brown is done with his community service and looks like he's ready for some action. The other night at the Knicks game, Chris appeared to be enjoying himself as the dancers got it on on the court...
What do you think was going through his mind at that very moment??? (Google)

Notons que que l'énoncé en *want* repose sur le fait que cette attitude est **évidente pour tout le monde** et renvoie à du « déjà-pensé » pour l'énonciateur : il s'agit d'un regard qui exprime le désir et la convoitise. En effet, **dans ce contexte particulier**, remplacer le blanc par un terme *a priori* innocent, rend l'énoncé ironique, voire salace, car le lecteur est invité à penser que Chris Brown veut *en réalité* bien autre chose :

(17) Chris Brown wants a good night's sleep / some fun / a dance / an X-box.

De façon plus inattendue, M. Krug (2000 : 150) cite un échange authentique qui fait apparaître un *wanna* à interprétation clairement épistémique où le C₁ fait référence à de l'inanimé, ce qui marquerait un degré de grammaticalisation plus avancé encore. Il est question d'évaluer les chances que des objets (*coolers*) se trouvent bien à l'endroit envisagé (*on the top shelves*) :

(18) Customer : Do you have coolers ?
Assistant : Coolers ? They wanna be on one of the top shelves somewhere. They only arrived this morning. (*Californian shop assistant, native speaker.*)

D. Bolinger (1980 : 295) donnait « *There wants to be a little more circumspection in all this* » comme exemple d'épistémicité, et sans plus de contexte, mais nous pensons que l'interprétation dominante est plutôt de nature déontique (*il faut...*). Pour G. Leech et al. (2009 : 97) *want to* serait toutefois moins grammaticalisé que *need to* car il ne pourrait pas entrer en combinaison avec *be* dans des **tournures existentielles**. Si *there needs to be...* est attesté dans leur corpus, ce n'est pas le cas d'un exemple inventé comme « *there wants to be more weedkiller on that patch* ». Nous émettons l'hypothèse que c'est peut-être cette contrainte quant à l'impossibilité d'exprimer *uniquement* la survenue d'un événement dans l'énoncé en *want*, sans en envisager en même temps la prise en charge subjective, qui explique la rareté de l'usage purement épistémique. *Be* utilisé de façon impersonnelle avec *there*, permettrait simplement d'envisager de façon neutre les conditions d'existence d'une entité. Or, la subjectivisation que marque *want*, au sens de *prise en charge* subjective, invite à envisager l'introduction d'un **agent** potentiel dans l'énoncé, ce qui donnerait aux exemples de Bolinger et de Leech et al. une dimension plutôt déontique.

Quoi qu'il en soit, il en ressort que le terme de « subjectivisation » est affaire de degré et renvoie à au moins trois notions différentes. Du simple **ajout d'un index subjectal du manque**, on passe à une réelle **prise en charge subjective de l'énoncé en *want* qui exprime une attitude de désir et de volonté de la part du sujet d'énoncé**, ce qui a trait à la remédiation du manque ressenti. Ce processus permet *in fine* l'expression d'une **subjectivité énonciative** par laquelle l'énonciateur prend position par rapport à son énoncé.

1.6.0 Désir et visée

O. Polge (2006b : 356) note qu'au 16^{ème} siècle, on voit l'apparition d'énoncés en *want* qui présentaient une interprétation de type besoin / défaut car, comme on l'a vu, il peut exister un rapport notionnel entre le C₀ et son C₁. A cette époque, la complémentation de *want* est instanciée soit par un nom, soit par une forme en *-ing*, le premier argument ne renvoyant pas encore à un animé humain. Une construction proche perdure aujourd'hui lorsque *want* est suivi d'un V-ing renvoyant à un procès généralement télique :

(19) The fire wants feeding.

Il s'agit d'un énoncé où le degré de subjectivisation (au second sens de « prise en charge subjective ») est plutôt faible puisque le premier argument est inanimé. C'est au 17^{ème} siècle, lorsque le manque a été mis en relation avec un sujet animé humain en premier

argument, qu'un pas a été fait vers une subjectivisation plus forte, avec l'ajout du **siège** animé humain du manque. Polge remarque en effet que celle-ci s'accompagne, presque simultanément, de l'apparition du sens de désir / volonté avec *want* car à cette époque, la remédiation du manque est pensée comme **nécessaire**, c'est-à-dire que sa prise en charge est envisagée. Cette « remédiation du manque » suppose une augmentation de la détermination du deuxième argument et explique l'apparition de la complémentation en (*someone*) *to V* à la fin du 17^{ème} siècle, donc très peu de temps après que la subjectivisation ait été « initiée » :

« Alors qu'une forme en ING ne permet de préciser que la nature du procès qu'elle désigne, *to* + BV est la trace d'une opération de visée que Chuquet (1986 : 251) et Mélis (1994 : 380) définissent par le fait d'envisager la validation d'une occurrence de procès. Or, la visée suppose une détermination élevée dans la mesure où l'objet visé doit nécessairement être déterminé. » (Ibid : 356-57)

La subjectivisation est en tout cas liée à **l'opération de visée** que la linguistique énonciative associe généralement¹³⁶ à *to*, ce qui a pour effet d'envisager la validation de l'occurrence de procès dans l'avenir et d'associer celle-ci à un sujet, co-référent ou non avec le C₀, puisque, comme l'écrivent H. Adamczewski et C. Delmas (1998 (1982)), *to* donne un statut de prédicat de plein droit au verbe qu'il introduit et permet sa prise en charge par un sujet à sa gauche. C'est donc l'adjonction de *to* qui va « achever » de donner à *want* son sens volitionnel, car il est à présent possible de passer explicitement du manque constaté et du besoin de le combler inféré, à sa **remédiation visée**. M. Krug (2000 : 147) pose que cette évolution vers le volitionnel est rendue possible par quatre facteurs qui interagissent.

- « ● syntactic operations : generalization from NP complements to infinitival complements,
- pragmatic inferencing : enrichment from 'lack' (probably via 'necessity') to volition,
- semantic considerations : the reciprocal character of 'lack' giving the core meaning 'be absent from', which in turn facilitates
- syntactic reanalysis of topicalized erstwhile experiencers as agentive subjects. »

L' « **inférence pragmatique** » dont il est question ici a été évoquée dans notre section 1.4.0 : c'est à partir du moment où l'on a pu dire « *I want X* » dans le sens « *I lack X* » que le co-énonciateur a pu inférer que l'instance-origine de la perception du manque et la personne qui en ressentait les effets étaient une seule et même individualité et donc que la remédiation

¹³⁶ Nous verrons pourtant que J.-P. Gabilan (1998) critique cette notion et nous aurons nous-même l'occasion de la réexaminer dans notre chapitre suivant.

de ce manque constituait une nécessité pour elle. De plus, le manque dénoté à l'origine par *want X* ayant comme complémentaire linguistique la jouissance de *X* (ou *have X*), ce qui relie sémantiquement les deux notions, manque et désir, c'est la nécessité, qui permet de passer de l'une à l'autre et d'envisager la remédiation. L'énonciateur *veut* donc remédier au manque car cela est nécessaire. Le chemin vers cette remédiation est construit par *to V*. De fait, si le sens de désir / volonté apparaît dès le début du 18^{ème} siècle, l'étude sur corpus de Krug montre que cette branche du sens de *want* se développe significativement à partir de l'apparition de la complémentation infinitive à la fin du 17^{ème} siècle. Celle-ci s'étend progressivement, et finit par littéralement « exploser » à partir de 1850. Or cette explosion peut être corrélée avec la spécialisation croissante de *want* qui exprime de plus en plus nettement le désir et de moins en moins le manque, spécialisation qui, elle-même, suit un développement exponentiel.

Du point de vue des opérations linguistiques, nous expliquerons cela par l'apparition de *to* à l'intérieur de la complémentation du verbe, ce qui va permettre la prise en charge d'un prédicat par un sujet qui peut, ou non, coïncider avec celui de *want*. En effet, avec *want* il y a effacement de ce sujet à l'intérieur du complément en cas de co-référence avec le C_0 ou assignation du cas accusatif en cas de référence distincte :

(20) I want to sing.

(21) I want him to sing.

Autrement dit, la dimension « remédiation du manque », qui n'était qu'**implicite** dans le cas de la complémentation nominale, va s'en trouver renforcé par **explicitation**, ce qui va également renforcer le sens désir et permettre le développement de l'expression de la **volonté**¹³⁷. Ceci constitue une autre raison de parler de subjectivisation, comme ajout subjectal, mais cette fois-ci à droite du verbe, à l'intérieur même de son second argument.

On notera donc les liens qui existent entre l'élargissement de la subjectivisation, et l'apparition du sens désir / volonté, au sens où **l'ajout d'un argument subjectal** - index du manque à gauche - est la **première étape vers la prise en charge subjective de ce manque**, ce qui permet de tendre vers sa remédiation à droite.

Comme le sens désir / volonté est plus ou moins contemporain de l'apparition de la complémentation en *to*, nous voudrions en retenir une idée importante : si *want*, de par l'opération de localisation particulière qu'il marque, représente un dépassement de l'opération

¹³⁷ Notre partie suivante tentera de faire le départ désir / volonté précisément en jouant sur le fait d'envisager une relation de façon *implicite* ou *explicite*.

associée à *have*, et marque donc une opération seconde, liée à l'expression du manque, le sens de désir / volonté qu'il a pris au cours de son évolution s'accompagne d'une **relance de sa rhématicité** à droite. En d'autres termes, il y a eu « **volonté / désir** » à partir du moment où l'on a pu **réintroduire une opération dans sa complémentation, liée à la remédiation du manque** car s'agit bien d'une « re-médiation », d'une nouvelle mise en relation, c'est-à-dire d'un travail supplémentaire sur le manque déjà constaté en vue de le dépasser à travers une seconde relation qui permet d'atteindre l'objet non-immédiatement disponible pour le sujet d'énoncé.

Nous verrons que R. Langacker reconnaît également le rôle joué par la subjectivisation dans l'évolution diachronique de nombreuses formes dont l'histoire a été marquée par le phénomène de **grammaticalisation** : « *My central claim is that « subjectification » represents a common type of semantic change, and that is often figures in the process of « grammaticization », whereby grammatical elements evolve from lexical sources* ». (1990 : 324). Sa façon de concevoir la subjectivité en linguistique nous aidera, d'une part, à **comprendre la mise en place de l'opération de localisation liée à *want***, et d'autre part à montrer que la subjectivisation est également un concept pertinent en synchronie au sens où il va permettre de **révéler certains phénomènes liés aux repérages énonciatifs**. Sa version particulière de la subjectivisation permettra en outre de la lier à une certaine **désobjectivisation**.

2.0.0 Subjectivisation, opération de localisation et repérages énonciatifs

Afin de bien faire ressortir ce qui est en jeu avec le processus de subjectivisation, il est nécessaire de s'arrêter d'abord sur la notion de transitivité.

2.1.0 La subjectivisation diachronique de *want* : une reconstruction de sa transitivité pour exprimer le désir

Nous avons vu que l'analyse de *have* proposée par E. Benveniste s'est fondée sur la déconstruction en *synchronie* de sa transitivité, et nous avons étendu cette déconstruction à *want*. Cet aspect de la synchronie se serait développé, selon les termes de l'analyse ci-dessus, à travers une certaine **désobjectivisation** de l'énoncé en *want* (car l'objet de manque passe en arrière-plan) et à travers une thématisation du **premier argument animé humain introduit par la suite comme siège du manque** par un processus de subjectivisation. Ce qui est alors

objet de discours, c'est moins l'objet non-disponible dans la situation que le sujet pour lequel cet objet est non-disponible. Comme dans cette chanson traditionnelle (*Wings of a Gull*) où le sujet *he* est **qualifié** de fou, ou alors de *nécessiteux* (manquant vraiment d'argent pour se risquer à chasser les baleines) : « *Oh, a man must be mad or he's wanting money bad / To venture catching whales / For he may be drowned when the fish turns around / Or his head smashed in with its tail.* »

A l'inverse donc, nous pensons que l'on peut comprendre la thèse de Polge de l'émergence du **désir** avec *want* comme la **reconstruction diachronique d'une transitivité** associée à la construction ternaire de ce verbe, car c'est, selon nous, ce qui **motive la réanalyse** de cette structuration. En effet, nous avons vu que l'objet manquant a pu apparaître en position de premier argument avant d'être associé aujourd'hui à la place canonique d'objet dans l'ordre linéaire SVO. L'expression du désir nécessite une **plus grande prise en compte de l'objet**. On se rendra compte à quel point le GN objet de *want, money*, est l'élément essentiel dans le passage suivant : « *Do you want money? Stop being poor. Visit I Want Money so I can show you how to get paid like the million dollar man and make money on the Internet right now.* » (Google). C'est avant tout de son entrée dans la sphère du sujet qu'il est question ici. On passe d'ailleurs de *want money* à *make money*. Dans les emplois modernes, la subjectivisation de *want* s'est donc retrouvée associée à une **réobjectivisation** de l'objet manquant et, de fait, nous devons revenir sur les liens qui lient ces deux processus.

2.2.0 Sémantique de la transitivité

Comme l'ont montré, entre autres, C. Augustin (1987) et G. Deléchelle (1987), la transitivité est une notion floue, définie à partir de critères tantôt syntaxiques, tantôt sémantiques. Il est difficile de la circonscrire syntaxiquement en anglais, puisqu'elle est finalement extensible à des groupes nominaux (comme *the destruction of the city*), et qu'elle peut être marquée linguistiquement par un préfixe (comme *be-* dans *befriend*) ou non-marquée en surface dans une construction verbale directe (comme « *Paul killed Mary* »). Augustin (*Op. Cit.* : 50) la ramène finalement à deux « idées » :

- il s'agit d'abord d'une structure à trois places (SVO).
- il s'agit d'une structure orientée d'abord de S à V, puis de V à O.

D'un point de vue sémantique, elle reste également difficile à définir car les relations qui doublent cette orientation sont « de statut variable » et « plus ou moins soudées ». Ce qui signifie que toute structure ternaire n'est pas forcément transitive, comme nous l'avons d'ailleurs vu. En fait, comme l'écrit Deléchelle (*Op. Cit.* : 12), le mot « transitivité » signifie

étymologiquement le « passage » de l'action du sujet sur l'objet, ce que l'on peut réécrire sémantiquement comme le passage de l'action de l'agent sur le patient. Ceci est, selon G. Lazard (1991), à associer au fait que la transitivité soit attachée de façon privilégiée aux **verbes d'action**. Selon Augustin (*Op. Cit.* : 57) l'effet de **dynamisme** ainsi créé est un « **effet de sens** » dû, d'une part, au sémantisme des trois composants de la relation ternaire, et, d'autre part, au statut des relations entre constituants. Quant à Deléchelle (*Op. Cit.*) qui s'intéresse aux rapports de **causalité** que l'on peut associer à la transitivité, il conclut lui aussi que cette notion ne saurait être pertinente au niveau du seul verbe, tout en montrant que son extension au niveau de la phrase apporterait aussi son lot de problèmes puisque l'on regrouperait alors sous le nom de « cause » des phénomènes en réalité très divers¹³⁸. En bref, « transitivité », « cause » et « dynamisme » sont des notions liées mais mal définies et floues. Nous comprenons et partageons ces préoccupations. Néanmoins, ce flou nous sera utile précisément car il suggère que l'on peut en rendre compte au moyen de la sémantique du prototype. Il nous semble que c'est ce que fait Lazard (*Op. Cit.* : 37-8) lorsqu'il écrit, à propos des diverses relations exprimées par la structure ternaire, codées par différents lexèmes construits transitivement (mais qui ne mettent pas toujours en jeu le couple agent / patient) que:

« [...] la personne qui aime ou qui déteste, qui voit ou qui entend, qui souffre ou reçoit, qui trouve ou qui perd par hasard, la personne ou la chose qui subit (un traitement, un dommage) ou simplement qui a (une famille, une maison, une maladie, un défaut de fabrication, une propriété chimique, etc.) ne sont aucunement des agents. Cependant tous ces verbes, qui ne désignent pas des actions, se construisent en français, et dans diverses langues (mais non toutes), de la même manière que les verbes d'action comme « tuer » ou « faire » »

La transitivité est, selon Lazard, **prototypiquement** associée à l'effet d'une action exercée par un sujet agent sur un objet sémantiquement patient. Le sujet étant sémantiquement agent, il est porteur des traits [+animé] [+humain], eux-mêmes associés de façon privilégiée au trait [+doué de volonté]. La thèse de la subjectivisation de *want* peut se comprendre, en partie, comme l'émergence et l'attribution de certains de ces traits au premier argument du verbe.

Ceci nous conduit à examiner la notion de **thème** qui a évolué en diachronie et permis la réanalyse de la structure ternaire. Selon M.-L. Groussier (2000 : 76), la thémativité a d'abord été **associée aux prédicats** dans les structures impersonnelles :

¹³⁸ L'on retrouverait en fait la problématique du « faire » et du « dire ».

« Le schéma prédicatif actif de forme (a r b) (1^{er} argument, prédicat, 2^{ème} argument) avec thématization du premier argument, a fini par remplacer partout les vestiges du schéma impersonnel où l'on peut dire que c'est **l'occurrence de procès qui est thématisée** et où ce qui est prédiqué, c'est, avant tout, le repérage de cette occurrence de procès par rapport à la Situation d'énonciation (indiquée par la marque de temps) » (nous soulignons)

A mesure que la langue s'est subjectivée, la thématization se serait **déplacée sur le sujet** du schéma prédicatif (a r b), donc sur le premier argument de la construction ternaire, prototypiquement associée aux verbes d'action :

« Or le rôle d'Agent est obligatoirement instancié par une notion à laquelle est associée la propriété primitive /animé-humain/. Ces débuts de la prédication (a r b) sont donc interprétables comme témoignant d'un phénomène de subjectivation au sens d' « attribution au Sujet » (« animé-humain ») d'un rôle de premier plan. En effet, dans ce cas, c'est l'Agent qui est pris pour le thème et non plus l'événement. On passe de « il y a action, avec X Agent et Y Patient » à « il y a X Agent qui agit sur Y Patient » » (*Ibid* : 77)

Le terme de « subjectivation » n'a pas ici le même sens que chez E. Traugott mais désigne l'accession du sujet au rang d'entité prenant en charge le prédicat, ce qui le rend plus saillant cognitivement que le procès lui-même. C'est ce qui nous a fait dire que la position de premier argument était en synchronie, généralement, une position « thématique ». Mais nous pensons, pour notre part, que le fait que la thématization se soit déplacée sur le premier argument de la structure ternaire à partir des verbes d'action, est révélateur. Ce type de verbe est en effet associé de façon privilégiée à la *télicité* : il s'agit en effet de prédicats qui débouchent sur un « quelque chose » qui est en fait apporté par le deuxième argument et qui permet la quantisation du procès. En (22), on peut ainsi dire que le procès dénoté par *clean* et initié par Shelley débouche sur le passage à l'existence de « *a clean wound* », qui met fin à son déroulement. Une fois la blessure propre, l'activité de nettoyage s'arrête :

(22) Teeth marks showed clearly where the dog had bitten, but it had hardly broken the skin. Shelley cleaned the wound very thoroughly and bound it up with a clean dressing. (BNC)

La thématization initiale du procès est donc difficilement séparable de celle de ce deuxième argument, qui est d'ailleurs si prototypiquement affecté par le procès qu'il finira par porter le cas accusatif, une fois la subjectivation engagée. Nous pensons que l'histoire de la **subjectivation** est en fait l'histoire de la « remontée » **du thème de l'objet vers le sujet**. En effet, E. Traugott (1989 : 35) décrit une situation linguistique où la tendance première était de nommer des artefacts et des relations entre objets et qui aurait évolué vers la description

d'un monde plus abstrait, celui de l'illocutoire et des rapports intersubjectifs : « *the later meanings presuppose a world not only of objects and states of affairs, but of values and of linguistic relations that cannot exist without language. In other words, the later meanings are licensed by the function of language.* » Que l'on accepte ou non cet argument diachronique, nous pensons qu'il en existe un autre en synchronie. Dit simplement, l'introduction d'un sujet de plus en plus présent fait qu'il est nécessaire de parler de ce sujet, d'en dire quelque chose, ce qui en fait un **objet de discours** et donc, paradoxalement, il est nécessaire, dans une certaine mesure, de le traiter comme un objet. Ceci ouvre vers l'opposition sujet d'énoncé / sujet d'énonciation que nous allons développer à partir des travaux de R. Langacker sur le couple objectif / subjectif (section 2.4.0). Il s'agit en fait d'une extension de la notion de transitivité, comme l'a d'ailleurs remarqué C. Augustin (*Op. Cit.* : 50) qui remarque que certains font de l'énonciation « un dispositif transitif à grande échelle », la marque de l'énonciateur devenant un « terme recteur » qui prend un sujet ou un énoncé pour objet de discours.

2.3.0 Réanalyse de *want* en termes de désir / volonté et transitivité

L'analyse diachronique de *want* en termes de subjectivisation se fonde sur le constat qu'un sujet est introduit pour être rapporté à un manque constaté dans la situation d'énonciation. D'après O. Polge, l'objet du manque est valué positivement par l'énonciateur selon une norme intersubjective, c'est-à-dire acceptée de façon consensuelle par les participants à la situation d'énonciation et donc finalement associée aux notions mises en jeu. Comme l'élément manquant a fini par être mis en relation avec le siège du manque dans la construction ternaire à deux arguments, il y a réanalyse de celle-ci, ce qui, pour nous, signifie **comparaison avec la structuration ternaire type** : celle de la transitivité. Il y a donc une **tension** vers le second argument. En (23), c'est cette tension vers le second argument (*an empire of his own*), qui va pousser Donald à agir en utilisant la force. Le second énoncé en *would* code en effet que la relation (*Donald / use force*) était prévisible au vu de cette tension sujet-objet :

(23) Donald wanted an empire of his own, like some kind of Napoleon or something.
Donald would use force. (BNC)

Comme la transitivité de surface de *want* évoque un lien de pouvoir du premier argument (le C₀) sur le second (le C₁), et comme le C₁ est valué positivement, en tant qu'objet manquant, la source de cette valuation est attribuée au C₀ et la **remédiation** du manque se

donne comme nécessaire. La transitivité prototypique implique en outre que le sujet est susceptible d'exercer une action sur cet objet : le C₁ est susceptible d'apparaître comme l'aboutissement d'un procès. Une comparaison entre les deux structures, permet au C₁ de *want* qui induit aussi une certaine tension par rapport au C₀ d'être, d'une certaine façon, **réobjectivé**. C'est ce qui établit un lien vers un certaine **intentionnalité** du sujet qui peut **prendre éventuellement en charge un second prédicat en *to*** pour arriver à ses fins, lequel prédicat fait figure de « **chemin vers la remédiation du manque** ».

Pour satisfaire son insatiable appétit pour les cordes, le rat Albert sait instinctivement qu'il doit en consommer (*to eat*), il y a donc introduction d'une seconde relation de forme transitive :

(24) She latched on to the rodent's peanut-sized brain and filled it with enough extraneous material to qualify him as a genius in rat terms. She named him Albert, and gave him an insatiable appetite for ropes. This rat wanted to eat ropes the way Gene Kelly wanted to sing and dance. (BNC)

C'est l'intentionnalité reconstruite par comparaison de la structure ternaire apportée par *want* avec la sémantique associée à la syntaxe transitive qui explique le passage diachronique du manque au désir, à la volonté. Reste à expliquer les mécanismes du déplacement diachronique du thème d'énoncé - de l'objet dans la construction localisante avec *want* - au sujet de la prédication à deux arguments. Ceci nous permettra de **comprendre comment la prédication en *want* est structurée en synchronie.**

2.4.0 L'opposition objectif / subjectif chez R. Langacker

R. Langacker fait partie des linguistes qui ont réfléchi à la subjectivisation dans le sens de Traugott d'une **prise en compte de la position de l'énonciateur par rapport à son énoncé**. Il prend d'abord un exemple banal qui illustre l'opposition objectif / subjectif de façon non-linguistique (1990 : 316) :

« If I take my glasses off, hold them in front of me, and examine them, their construal is maximally objective, as I will understand the term : they function solely and prominently as the OBJECT OF PERCEPTION, and not at all as part of the perceptual apparatus itself. By contrast, my construal of the glasses is maximally subjective when I am wearing them and examining another object, so that they fade from my conscious awareness despite their role in determining the nature of my perceptual experience. The glasses then function exclusively as part of the SUBJECT OF PERCEPTION – they are one component of the perceptive apparatus, but are not themselves perceived. »

Justement, la théorie Langackerienne accorde une certaine primauté à la perception, notamment visuelle, à travers, entre autres, la notion de « saillance » (*salience*) qui postule qu'une même scène peut être perçue de diverses façons et en permettant qu'un élément de celle-ci soit proéminent par rapport à d'autres, laissés de côté car moins pertinents. Cette grammaire se veut cognitive car elle postule en fait l'extension de ce processus de hiérarchisation à la langue. Une scène de la réalité se retrouve non plus perçue mais plutôt *conceptualisée* par la langue et la notion de saillance s'applique également dans ce cas, car il n'y a pas, dans ce cadre théorique, d'opposition fondamentale entre la langue et les autres systèmes symboliques et cognitifs dont dispose un être humain. De façon générale, la saillance est un phénomène lié à l'opposition *figure / ground* établie en psychologie gestaltiste pour décrire la capacité de l'homme à séparer des éléments de la réalité en exploitant une notion de contraste entre un ou des objets et l'arrière plan. Le dictionnaire Collins réfère à ce phénomène dans les termes suivants « *the division of the perceptual field into background and objects that appear to stand out against it.* » Les célèbres dessins du psychologue danois E. Rubin qui représentent à la fois un vase ou deux visages qui se font face jouent sur cette ambiguïté, selon que l'on prenne le « blanc » ou le « noir » pour « *figure* ». L'arrière-plan, quelle que soit la couleur choisie, est appelé « *ground* » :

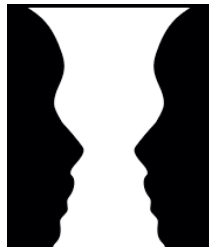


Fig. 1. Illustration visuelle de l'ambiguïté « *figure / ground* »

La théorie linguistique de Langacker généralise cette distinction gestaltiste au langage en mettant au centre des phénomènes langagiers une **asymétrie** entre les éléments qui permettent de rendre compte d'une scène du monde à travers la langue. Les structures sémantiques exploitées par la langue jouent sur une opposition de base entre un « **profil** » (« *profile* ») et une **base** (« *base* »). Pour prendre un exemple souvent cité par Langacker (voir par exemple (1987 : 183)), on ne peut comprendre ce qu'est un cercle sans faire appel à une notion d'espace à deux dimensions. Celui-ci constitue le **domaine** (« *domain* »), convoqué par le « profil » qu'est le cercle et qui constitue un ensemble de points dans ce domaine. De la même façon, la notion d'arc, la « prédication » notée [ARC] chez Langacker, est profilée à partir de la base [CERCLE] qui constitue son domaine. Nous retiendrons que cette différence

de hiérarchie, qui n'est pas sans rappeler l'opposition fondamentale repéré-repère en linguistique énonciative, s'étend également aux prédicats relationnels, notamment les procès et les syntagmes prépositionnels, sous la forme **trajecteur** (*trajector*) / **landmark**.

Si nous reprenons l'exemple trivial des lunettes, l'on s'aperçoit que Langacker introduit une notion de point de vue qu'il appelle parfois « *vantage point* » :

« The contrast between subjective and objective construal therefore reflects the inherent asymmetry between a perceiving individual and the entity perceived. The asymmetry is maximized when the perceiver is so absorbed in the perceptual experience that he loses all awareness of self, and when the object he perceives is well-delimited, wholly distinct from the perceiver, and located in a region of high perceptual acuity. » (1990 : 316)

Il va être question de trouver à cette notion un pendant linguistique et c'est pourquoi il fait appel au concept de **ground**, qui renvoie cette fois à la situation d'énonciation, comme le montre la définition suivante, extraite du lexique intégré à Langacker (1987) : « *ground : the speech event, its participants, and its setting. (Distinct from the sense of ground that contrasts with figure).* » Remarquons au passage la proximité terminologique avec la TOPE puisque Langacker parle également de *grounding* pour renvoyer au fait qu'une entité peut être repérée par rapport à un énonciateur et un co-énonciateur, ce qui semble assez proche de ce que les linguistes d'inspiration Culiolienne appellent « *ancrage situationnel*¹³⁹ ».

L'objectivité et la subjectivité sont des façons de conceptualiser une scène de deux manières linguistiquement différentes. Pour en rendre compte, il faut considérer la position de l'énonciateur dans la scène, c'est-à-dire définir la position du *ground* afin de déterminer les repérages qu'il permet. La position de celui-ci est envisagée par rapport au **domaine de la prédication** : le « *scope of predication* » qui délimite une sorte d'espace topologique au sein duquel la prédication s'applique et qui se définit par la sélection des aspects particuliers d'une scène, ou des portions des domaines de base, mis en jeu dans cette scène. De cette manière, **l'énonciateur et le co-énonciateur, qui appartiennent au *ground*, peuvent être en position extérieure et détachée par rapport au domaine de la prédication** et l'on dira alors qu'ils occupent une position purement **subjective** (1990 : 318) par rapport à l'objet de la prédication profilé, car **il s'agit du cas où l'asymétrie entre le sujet de perception et l'objet perçu est la plus grande**. On retrouve cette même idée d'une « perte de la conscience de soi » de

¹³⁹ On en jugera à partir du passage suivant : « *an entity is epistemically grounded when its location is specified relative to the speaker and hearer and their spheres of knowledge. For verbs, tense and mood ground an entity epistemically ; for nouns, definite/indefinite specifications establish epistemic grounding. Epistemic grounding distinguishes finite verbs and clauses from nonfinite ones, and nominals (noun phrases) from simple nouns* ». (R. Langacker, 1987 : 489)

l'énonciateur ailleurs chez Langacker (1991 : 93): « *he loses awareness of himself and even the fact that he is engaging in conceptualisation* ». **Il occupe une position totalement extérieure à son énoncé, il ne se dit pas à travers lui.** Une **position objective** pour le *ground* correspond au contraire à la **présence de S₀ et / ou de S'₀ dans le domaine de prédication.**

En (25) l'énonciateur reste en position subjective car il est extérieur au domaine de prédication dans la première partie de l'énoncé. Le co-énonciateur, lui, est sorti de sa position subjective pour être réintroduit et faire irruption dans le domaine de prédication dans la seconde partie (*you can see...*), il occupe alors une position objective en tant qu'il est un objet de discours :

(25) On bad days it rains and the mist covers everything in silence - you can see only a few yards in front of you and, if you wander from the road, can easily get lost. (BNC)

Nous reformulerons cela en disant que la position subjective constitue une sorte d'« oubli » des sujets énonciateurs et co-énonciateurs qui ne se conçoivent pas comme présents dans le domaine de prédication. Ni l'un ni l'autre n'est objet de discours et toute l'attention est finalement portée sur la prédication elle-même qui est profilée au détriment des deux participants à la situation d'énonciation. C'est ce que représente (a) dans le schéma suivant où le domaine de la prédication est représenté par un rectangle, (le profil apparaît en gras, et le *ground* est marqué par la lettre G). Le fait que le *ground* n'entre pas dans le domaine de la prédication est clairement représenté par sa non-inclusion dans le rectangle délimitant le domaine :

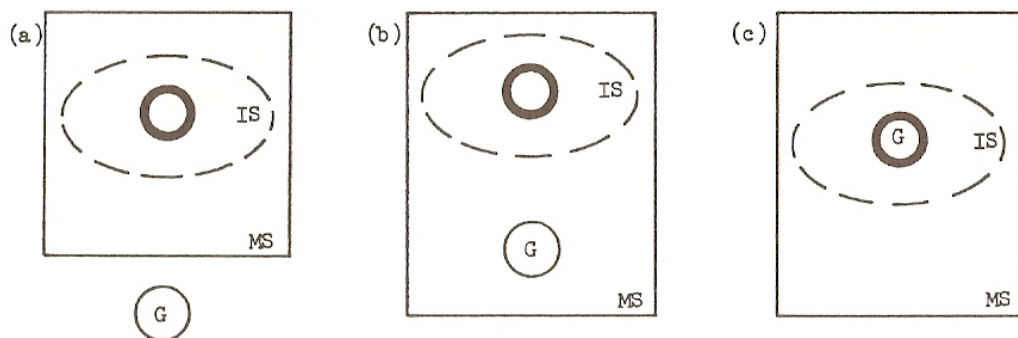


Fig. 2. Schéma de la subjectivisation chez R. Langacker (1990 : 319)

A l'opposé, le *ground*, qui représente la situation d'énonciation, peut entrer dans le domaine de la prédication (cas (b) et (c)). Ce domaine est lui-même divisible en deux zones :

1. la zone où la portée de la prédication est immédiate (« *immediate scope* » ou *IS*) 2. une zone où la portée de la prédication est étendue et se rapproche de la frontière du domaine de la prédication (« *maximum scope* », ou *MS*).

Il existe donc deux configurations lorsque le *ground* fait partie du domaine de la prédication et l'on obtient finalement des expressions qui sont de type **déictique** dans les deux cas, puisqu'il s'agit de prédications qui intègrent directement la situation d'énonciation, mais qui le font de manières différentes. Donc :

- soit le *ground* est distinct de la zone de prédication immédiate profilée c'est-à-dire qu'il demeure **implicite** (comme dans des expressions du type *yesterday, tomorrow, last year*) (le cas (b) sur le schéma ci-dessus),
- soit il fait partie de la zone de prédication immédiate profilée et la référence à la situation est **explicite** (comme c'est le cas pour les formes linguistiques *I, you, here et now*) (cas (c)).

Si le schéma précédent permet de représenter à la fois la subjectivité d'une prédication (a) et son objectivité (c), il est possible de définir l'**objectivisation** comme le processus de passage de (a) à (c) *via* le cas intermédiaire (b). La **subjectivisation** est le processus inverse par lequel on passe de (c) à (a) *via* (b).

De façon intéressante, Langacker appelle la zone *IS* « *onstage zone* » et « *off-stage zone* » la zone *MS*. Or, C. Delmas (1998) soulignait justement l'étymologie du terme *absent* qui signifie précisément être « hors scène ». Reformulons donc ce que dit R. Langacker : **il y a objectivisation lorsqu'une composante de la situation d'énonciation est présente sur la « scène » que constitue le domaine de prédication. Elle devient alors objet ou thème du discours.**

L'entrée du moi-ici-maintenant de l'énonciateur sur la scène de discours correspond donc à cette objectivisation. Nous dirons que la focalisation sur la situation d'énonciation est la plus nette et la plus directe dans le cas (c), et illustrons avec (26) :

(26) I won't say anything more here and now. I've written fairly detailed notes about some of them. (BNC)

La présence de Sit_0 est moins nette en (27), qui illustre (b), car *yesterday* et le prétérit ne renvoient qu'indirectement à T_0 (par rupture) et la troisième personne indique un non-repérage par rapport à l'énonciateur :

(27) Yesterday he told the heads of such toffs' schools as Eton and Marlborough that nothing had changed. (BNC)

Le cas (a) correspond au début de (25) où il n'est pas fait référence à la situation d'énonciation et où le *ground* reste en position subjective.

Il y a donc subjectivisation, pour Langacker, lorsqu'une composante de la situation d'énonciation quitte la scène du discours, est absente de cette scène, ce qui **autorise à porter un regard extérieur sur une prédication**. E. Traugott (1995 : 48) le résume ainsi : « *His particular theory of cognitive grammar and mental paths leads him to identify maximal subjectivity with maximal absence* ». C'est cette absence maximale que Langacker (1991 : 94) associe clairement avec l'**épistémicité**, comprise comme le regard extérieur que porte un énonciateur sur un énoncé, et l'on retrouve là l'un des postulats de la théorie de la grammaticalisation.

2.5.0 Réinterprétation du schéma précédent : deux degrés dans la subjectivisation

S'il y a une chose que le schéma précédent montre clairement, c'est qu'il peut y avoir coïncidence ou séparation du thème d'une prédication avec son repère. En effet, le renforcement du cercle représentant le *ground* vise à mettre en valeur son « profilage », c'est-à-dire, en linguistique énonciative, son statut de **thème d'énoncé**. Le fait que, dans le cas d'une subjectivisation, le profilage puisse être maintenu alors que le *ground* s'éloigne du domaine de la prédication, marque la possibilité de séparer **repère** et thème. Le schéma envisage, au travers de l'étape (a), cette séparation sans que le *ground* soit thématifié, comme en (28), dans la mesure où les relations prédicatives sont simplement validées au présent simple, ce qui donne une impression de « factualité » maximale. L'énonciateur ne rentre pas dans la prédication mais reste en dehors, en position subjective détachée :

(28) Sometimes a car slows down and the inhabitants wave and shout what they believe to be a significant phrase. (BNC)

Or, nous avons associé *want* à la fois à la thématisation du sujet d'énoncé et à la subjectivisation. Il semble donc, à première vue, que nous soyons en présence d'une contradiction. Mais la contradiction ne nous semble qu'apparente et probablement due à la *polysémie* du terme « subjectivisation » qui peut renvoyer à la **dimension subjectale de la prédication** autant qu'à la **prise de distance subjective du sujet énonciateur**. En réalité, les deux phénomènes sont *liés* car le schéma Langackerien demande à être complété.

Rappelons l'hypothèse de l'ajout d'un repère subjectal. L'analyse de O. Polge revient à envisager une déconstruction de la transitivité de *want* en synchronie car ce verbe dit un état du sujet siège. L'histoire de son évolution diachronique peut, elle, être ramenée à la reconstruction de sa transitivité pour parvenir à l'expression du désir. Le manque a d'abord été posé puis rapporté à un sujet dans une configuration à deux arguments, ce qui fait de la subjectivisation un processus diachronique qui mène finalement à une opération de **localisation** où le **sujet d'énoncé** accède au statut de **thème** de l'énoncé. Petit à petit, la tension vers l'objet que cela implique, pousse à réanalyser le sujet comme pouvant prendre en charge la remédiation du manque, ce qui le donne comme sujet désirant.

Or, chez Langacker, la subjectivisation est, d'abord dans un sens plus spécialisé, la **différenciation de la situation d'énonciation (*ground*) du domaine de la prédication**, ce qui permet de situer cette prédication par rapport au couple énonciateur / co-énonciateur en lui conférant un statut de thème de l'énoncé, donc de **la considérer objectivement**. Ce qui sépare, pour l'instant, ces deux versions de la subjectivisation, c'est la thématisation du sujet. Nous espérons avoir montré que le sujet de *want* a bien le statut d'objet de discours, qu'il est thématique. Nous avons cependant laissé en suspens la question de savoir comment on passait de la transmission du statut de thème d'énoncé de l'objet de la construction transitive à son sujet. Peut-être faut-il d'ailleurs faire l'hypothèse que l'énoncé en *want* fournit deux thèmes hiérarchisés à la manière de P. Larreya (1989).

En réalité, l'analyse Langackérienne va nous fournir un élément de réponse puisqu'elle autorise une version étendue de la subjectivisation. Cette analyse montre comment un élément de la situation d'énonciation peut être objectivé pour devenir objet de discours, c'est-à-dire le thème principal de l'énoncé.

Il devrait à présent être clair que le sujet de *want* est fréquemment objet discursif, ce que montre bien le passage suivant où il est question d'interpréter le comportement d'un chiot qui malmène son jouet (*his goose*) :

(29) I try to be as easy as possible when I play so as not to hurt or damage his puppy teeth, but when he wants a good fight he grabs his goose and beats it around the floor.
(Google)

L'énoncé « *he wants a good fight* » suffirait, dans ce contexte spécifique, à « dire » l'interprétation du locuteur quant à l'attitude de l'animal (il s'agit d'interpréter son comportement) et l'analyse serait la même qu'en (16) plus haut (« *Chris Brown wants a _____* . ») car le reste de l'énoncé est plus ou moins dispensable. On note donc que la

prise en compte par le couple énonciateur / co-énonciateur de plusieurs aspects particuliers de Sit₀ est capitale à l'interprétation, mais l'essentiel de ce qui constitue la situation disparaît de l'énoncé. Une partie très importante de ce qui fait la situation d'énonciation est donc rejetée dans l'*implicite*, si on admet que la version réduite de l'énoncé peut suffire dans le contexte évoqué à la commenter. La connaissance des signes avant-coureurs du comportement du chien doit non seulement être *présupposée* de S₀ et de S'₀ (pour qu'il puisse interpréter l'énoncé), mais la présence de ces signes doit aussi être *constatée* par eux dans la situation, ce qui implique que chacun d'eux adopte **une position extérieure à la scène, ce qui constitue une première asymétrie**. Ils sont implicitement présupposés être dans une position détachée. Interpréter le comportement de l'animal nécessite de constater une seconde asymétrie, de prendre en compte de la tension qui existe entre le sujet d'énoncé et le référent du second argument (entre le chien et ce qu'il conçoit comme un jeu - *a good fight* - ou entre Chris Brown et l'objet de son désir). Le référent du second argument constitue un autre point de saillance de l'énoncé, un second thème. C'est lui qui *explique* l'état d'excitation du sujet. Le référent du sujet, que ce soit *he* (=the puppy) ou *Chris Brown*, devient alors **l'objet discursif considéré à partir de cette position extérieure de S₀ et S'₀ et subit une qualification** : le chien en tant que chien excité ou prêt à se « battre » pour jouer, Chris Brown en tant que personnage lubrique (on se rappelle que l'énonciateur demande à son co-énonciateur de *vérifier* qu'il s'agit d'un regard de convoitise pour les pom-pom girls). C'est là que joue notre principe d'**empathie** en ce que le référent du sujet est réinvesti du savoir partagé de S₀ et S'₀, de l'implicite de la situation, ce qui signifie qu'à partir de leur position subjective extérieure, les deux interlocuteurs peuvent et doivent (pour que l'énoncé ait du sens) **s'identifier au sujet d'énoncé**. C'est ce principe qui, à notre sens, explique que l'on perçoive une certaine dimension épistémique à l'énoncé en *want*¹⁴⁰. On l'a vu, la dissociation du couple énonciatif de Sit₀ par rapport au thème d'énoncé aboutit à une subjectivisation maximale, i.e. une prise de distance énonciative par rapport à l'énoncé pour pouvoir le commenter et notamment qualifier le référent de son sujet.

Si avec *want* le sujet d'énoncé fait l'objet d'une qualification, c'est qu'il est objet de discours. Cela permet donc de comprendre la façon dont la prédication en *want* est

¹⁴⁰ En guise d'illustration supplémentaire, le corpus oral du BNC contient l'énoncé « *You want a drink, do you ?* » au milieu d'une conversation qui n'a rien à voir avec le fait de boire. Il s'agit pour l'énonciateur de décrire la position du sujet *you* dans la situation d'énonciation, peut-être simplement d'interpréter ou de réagir à sa présence dans un lieu où l'on peut boire, un pub, une cuisine, etc... : « *A : I mean, I ain't doing it for a whole week. I'm only gonna do it for two days. Too much, innit? B : You want a drink, do you ? A : Mm. Yeah it's only two days.* ».

structurée en synchronie et de définir un domaine d'où le couple énonciateur / co-énonciateur est exclu. Ce dernier considère donc objectivement le sujet d'énoncé, d'où le statut thématique de celui-ci. Nous obtenons le schéma suivant (Fig. 3) où un « espace » de prédication de *want* ② est défini *par opposition* à un domaine associé à l'énonciateur et au co-énonciateur ①.

Or, nous avons vu, à travers les travaux de G. Fauconnier, que *want* a la particularité de permettre des constructions référentielles ou attributives, c'est-à-dire que le **sujet d'énoncé** est également apte à traiter le complément de *want* comme objet de discours au sens où il est apte à le qualifier, d'où son exclusion du domaine de la prédication associé au C₁ du verbe ③. Ceci permet également d'associer une certaine thémativité au complément de *want* dans son ensemble. On obtient alors une deuxième structuration non-homogène à l'intérieur de l'espace de prédication de *want*, lui-même exclu du domaine associé au couple énonciateur / co-énonciateur.

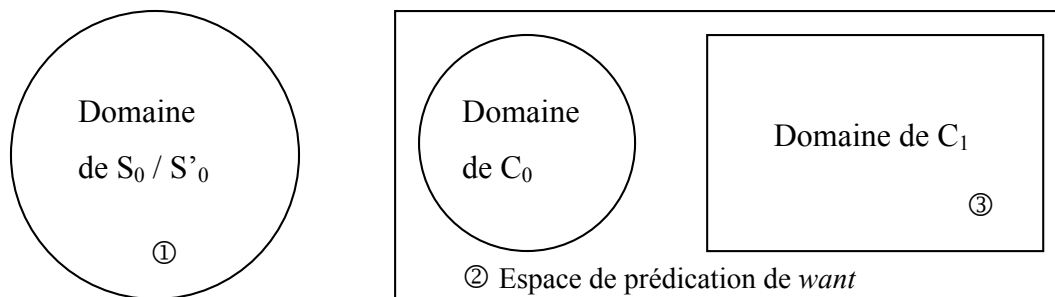


Fig. 3 Structuration de l'espace linguistique lié à *want*.

Les conceptions de la subjectivisation évoquées ci-dessus se complètent en fait : O. Polge met en avant, d'une façon diachronique, la thémativité du sujet d'énoncé par réanalyse d'une construction sur le modèle de la transitivité, alors que R. Langacker complète l'analyse en montrant que la thémativité du sujet d'énoncé s'explique par l'objectivisation discursive de celui-ci **en regard du couple énonciateur / co-énonciateur**. De cette manière, il y a en quelque sorte, **deux thèmes**¹⁴¹ dans un énoncé en *want* :

-le thème principal, qui correspond au C₀ et qui doit son statut à son appartenance à un espace de prédication où S₀ et S'₀ sont exclus.

¹⁴¹ C'est la solution retenue par P. Larreya (1989) à propos de *have* qui permettrait de hiérarchiser les différents thèmes de l'énoncé en accordant la primauté au premier argument de *have*.

- un deuxième thème qui correspond au C_1 de *want* dont il est assimilé à l'objet et qui est donc distinct du C_0 .

Sur le schéma, c'est la différenciation entre les domaines ① et ② qui confère le statut de thème au C_0 et la différenciation entre ② et ③ qui confère le statut de thème au C_1 . Cette représentation synchronique montre que *want* peut être analysé comme un **prédicat complexe**. D'autre part, nous verrons que la présence de différents thèmes possibles va permettre d'en hiérarchiser la constitution en **focalisant différents aspects du domaine de prédication** (voir ce chapitre, 4.6.0).

2.6.0 Subjectivisation et empathisation. Le « premier principe d'empathie »

Nous avons parlé de conception « étroite » ou « large » de la subjectivisation, c'est que le modèle Langackérien permet en fait de comprendre cette notion de façon graduable. Il existe donc, au moins, **trois degrés de subjectivisation** (par ajout d'une référence subjectale, par prise en charge subjective, par prise en charge énonciative) comme il existe d'ailleurs des degrés de grammaticalisation selon E. Traugott (1995 :32) :

« 'Subjectification in grammaticalisation' is, broadly speaking, the development of a grammatically identifiable expression of speaker belief or speaker attitude to what is said. It is a **gradient phenomenon**, whereby forms and constructions that at first express primarily concrete, lexical, and objective meanings come through repeated use in local syntactic contexts to serve increasingly abstract, pragmatic, interpersonal, and speaker-based functions. 'Grammaticalisation' is the process whereby lexical items or phrases come through frequent use in certain highly constrained local contexts to be reanalysed as having syntactic and morphological functions, and, once grammaticalised, continue to develop new grammatical functions. » (Nous soulignons)

Nous pensons que l'on peut assimiler le degré maximum de subjectivisation au cas où le *ground* Langackérien est absolument dissocié de la prédication. Pour reprendre la comparaison triviale des lunettes, on dira qu'il s'agit du cas où le sujet d'énonciation s'oublie lui-même, oublie qu'il porte des lunettes et dirige toute son attention sur la scène qu'il observe **pour la commenter**. Langacker propose en effet d'étendre la notion de subjectivisation aux prédicats relationnels et compare donc :

(30) Vanessa jumped across the table.

Et

(31) Vanessa is sitting across the table from Veronica.

En (30) *across* désigne une relation complexe qui sert de base à une série de repérages spatiaux qui impliquent tous le même *trajecteur* (Vanessa) et le même *landmark* (la table), sur lequel ce *tr* se déplace en fonction du temps *t*. L'énonciateur est en position totalement subjective et ne fait que repérer *tr* et *lm* de façon détachée, le trajecteur est **conceptualisé objectivement**. Ce qui correspond au schéma (a) ci-dessous :

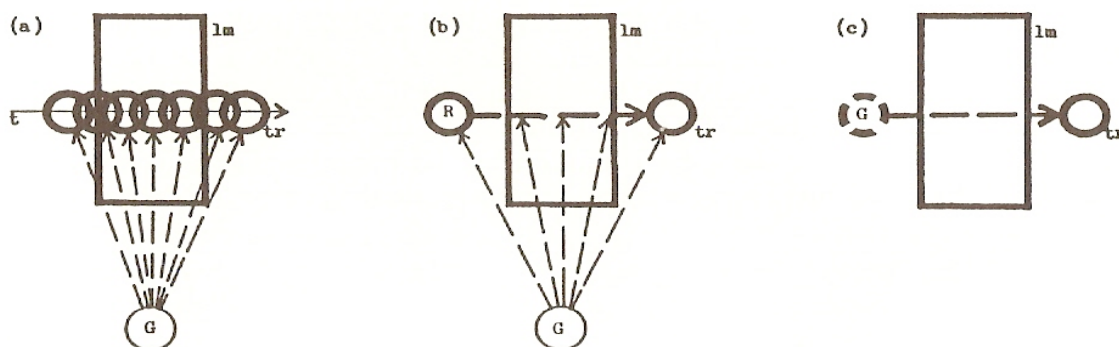


Fig. 4. Degrés de subjectivisation à partir du *ground* chez R. Langacker (1990 : 327)

Dans le schéma (b), correspondant à (31), *across* indique que le *tr* est localisé du côté opposé du *lm* par rapport à un point de référence R qui est assimilé à Veronica. *From* indique que Veronica est assimilée à l'origine d'un trajet (« *path* ») dont le point d'arrivée est le *tr*. Langacker note que personne ne bouge réellement dans cet énoncé mais qu'il s'agit d'un mouvement subjectif où l'énonciateur et le co-énonciateur doivent quitter leur position détachée et épouser mentalement ce chemin, ce qui est représenté en (c) où le *ground* fait partie des entités profilées. Nous irons jusqu'à dire qu'il y a **identification** entre le *ground* et R. L'énonciateur quitte mentalement sa position totalement détachée pour se mettre à la place du trajecteur et reconstruire un mouvement à partir de R. Le **ground**, qui entre dans le domaine de la prédication **est donc objectif**.

C'est cette identification qui permet au couple énonciateur / co-énonciateur d'envisager la scène par les yeux du sujet d'énoncé. Il en ressort que, selon nous, l'**empathisation** est le résultat du processus de subjectivisation (l'accession à une position extérieure à ce que l'on commente) couplé à une opération d'identification liée à l'objectivisation, c'est-à-dire le « retour » dans le domaine de la prédication commentée, ce qui ne peut être séparé de la question de la thématization. Nous pensons que c'est ce phénomène d'identification qui permet à l'énonciateur de « mesurer l'écart entre le C₀ et le C₁ avec *want* » (notre définition de l'empathie, voir chapitre précédent).

Nous envisagerons donc des degrés de subjectivisation, l'empathisation étant **une étape intermédiaire** vers la position détachée subjective maximale, ou, à l'inverse, vers la position objective maximale. Nous avons en effet, à travers l'empathie, une sorte de « retour » du *ground*, représenté par l'énonciateur dans une position plus objective. D'ailleurs il existait deux phases dans la thèse de O. Polge : la première où il y a simplement introduction d'un sujet animé humain dans une construction à deux arguments, puis une deuxième phase qui consistait en une réanalyse de cette construction par **réattribution** des propriétés sémantiques liées à la transitivité. La première phase serait comparable au schéma (a) avec la prise en compte d'un C₀ animé humain, alors que la seconde serait assimilable à un mouvement d'identification progressif de l'énonciateur au C₀ à partir d'une position extérieure, ce qui est schématisable par la représentation (b). Le mouvement est finalement achevé en (c).

Langacker remarque ailleurs (1991 : 217) que la subjectivisation s'accompagne d'un plus grand degré d'abstraction car si l'énonciateur épouse le cheminement du *lm*, ce ne peut être que mentalement, par procuration, à cause de sa position détachée : « *Note [...] that objective physical motion by the trajector is converted under subjectification to abstract subjective motion by the conceptualizer* ». Or, justement, Traugott (1995 : 39) résume le processus de subjectivisation de la façon suivante : « *the authority for the belief or evaluative attitude is anchored in the speaker, not the syntactic subject* », en se réclamant explicitement de E. Benveniste (1966) et de sa distinction **sujet d'énoncé / sujet d'énonciation**.

Il s'en suit une conséquence importante : ce qui départage *want* d'un modal comme *will*, lui aussi lié à l'expression de la volonté, proche de l'allemand *wollen*, c'est précisément que *want* permet une empathisation que *will* ne permet pas. On peut comprendre l'accord marqué entre le C₀ et le verbe *want* à la troisième personne du présent simple comme l'ascendant du sujet d'énoncé sur le prédicat, ce qui n'exclut pas une tendance à l'identification entre l'énonciateur et le sujet d'énoncé, alors que l'accord ne saurait se faire avec *will* dans son emploi modal (« *he will* »). Il y a alors séparation plus nette entre le domaine du référent du sujet d'énoncé, privé d'ascendant sur le prédicat, et celui de l'énonciateur qui préside en fait réellement à la relation prédicative. Tout se passe comme si on avait « court-circuitage » du sujet d'énoncé. On retrouve donc l'idée qu'un auxiliaire de modalité est « plus subjectif » qu'un verbe lexical. **La grammaticalisation associée à la subjectivisation de *want* ne serait donc pas achevée comparée à *will*.**

D'autre part, l'idée d'une **entrée de l'énonciateur dans le domaine de la prédication par empathie** à partir d'une position extérieure semble pouvoir expliciter quelque peu la différence entre *will* et *want* : « *This, like his last fight with Barkley, is a rare opportunity and*

as on that occasion he will fight until he drops. » (BNC) versus « *he wants to fight to fight until he drops* ». Dans l'énoncé en *will* l'énonciateur signale explicitement sa position subjective extérieure et détachée alors que l'énoncé en *want* donne plus l'impression qu'il est dans « la tête du boxeur » ou qu'il rapporte ses propos, ayant peut-être eu un accès privilégié à son entourage avant le match. Il semble y avoir des effets de proximité ou d'empathie que ne permet pas *will*.

Il y a, en outre, une autre conséquence de la subjectivisation due au fait que les participants à la situation d'énonciation ne rentrent pas directement dans le domaine de prédication de *want* mais sont *a priori* situés à l'extérieur de l'énoncé : il peuvent dans un second temps *y faire une entrée implicite* dans l'esprit de l'énonciateur. Ainsi, on l'a vu, l'énonciateur peut s'identifier implicitement au sujet de la prédication, ce que nous nommons « **empathie** », et c'est également le cas, dans une certaine mesure, du **co-énonciateur** car l'empathisation avec le sujet d'énoncé est généralement partagée pour que l'énoncé soit également interprétable de l'interlocuteur. Le co-énonciateur lui-même peut potentiellement, et de façon comparable, être **identifié au complément** de *want* ou, du moins, **le référent du second argument est associé de façon privilégiée à la sphère du co-énonciateur**. Cette rentrée par identification, à la fois de S_0 et de S'_0 , à deux endroits stratégiques de la prédication participe du même phénomène, et nous l'appelons « **premier principe d'empathie** ». Il d'agit d'une **double identification implicite de S_0 et S'_0 aux deux arguments de la prédication**. C'est à en effet à S'_0 qu'appartient *implicitement* la cruche en (32) (**l'énonciateur tient ce principe pour acquis sans le coder en surface**) et c'est lui qui se refuse à donner l'objet dont il est question en (33) :

(32) A : I want that please.

B : What the jug? (BNC)

(33) A : I want that as well.

B : You're not having that! (BNC)

On retrouve les phénomènes de coïncidence entre la sphère du co-énonciateur et l'objet désigné par le C_1 et leurs conséquences pragmatiques évoquées au chapitre 1 de cette partie. Nous les retrouverons dans notre partie suivante, lorsque nous proposerons une description plus fouillée de l'espace de prédication de *want* en focalisant sur la structuration de sa complémentation.

2.7.0 *Want* et la « feinte intersubjective »

D'après E. Traugott (1995), qui adopte une démarche centrée sur la pragmatique, l'on passe fondamentalement avec la subjectivisation, de « sens » liés *au locutoire* à des « sens » liés à *l'illocutoire* et aux actes illocutoires. La grammaticalisation poursuit une évolution supplémentaire qui va du déontique à l'épistémique.

En fait, selon M.-L. Groussier (2000 : 91), les emplois déontiques sont en fait parfois mal vécus en synchronie car la contrainte intersubjective peut être perçue comme trop directe pour le co-énonciateur, d'où le recours à des formes exprimant la nécessité pour exprimer une contrainte de **manière détournée** :

« Donc, dans le conflit de pouvoir qui sous-tend la relation interénonciative, l'énonciateur qui dit « Tu dois faire cela parce que cela me semble bon » court le risque de voir la contrainte rester inefficace du fait du refus du partenaire. En revanche, une contrainte du type nécessité (ordre des choses, lois physiques etc...), à source non-subjective, ne se conteste pas et, donc sera à coup sûr efficace. Mon hypothèse est que le recours à un indicateur de nécessité pour formuler une contrainte en fait subjective est à l'origine une « feinte » de l'énonciateur pour assurer l'efficacité de la contrainte. »¹⁴²

La subjectivisation diachronique de *want*, qui passe du manque au désir à travers la nécessité, a donc permis cette « feinte », et ce processus a culminé dans les emplois déontiques de ce verbe. Or, d'un point de vue synchronique, Groussier explique la raréfaction actuelle de *must* et de *may*, dans leurs emplois déontiques, au profit de *have to* et de *can*, par un processus de « **désobjectivisation** », c'est-à-dire la tendance à employer « pour la permission et l'obligation des auxiliaires qui n'indiquent pas *a priori* que la contrainte en cause émane d'un sujet et surtout pas de l'énonciateur » (*Ibid* : 89). Nous avons justement vu que la structuration de la prédication en *want* permettait éventuellement au *ground*, donc à l'énonciateur source de la contrainte, de disparaître de la prédication mais permettait également à l'énonciateur de se mettre à la place du sujet d'énoncé. Ce « retour » de l'énonciateur n'est pas possible avec *must* ou *should* par rapport auxquels *want* marque bien une désobjectivisation.

Nous pensons que cette hypothèse nous renseigne sur les emplois déontiques de *want* en synchronie et explique notamment le fait, qu'avec une deuxième personne du singulier, les effets de sens puissent aller du conseil à la menace, alors qu'avec un *we* la « menace » soit

¹⁴² De façon très comparable, A. Wierzbicka (2006 : 52), postule qu'il existe une sorte de règle tacite de l'anglais qui rend compte de cette contrainte, ce qu'elle appelle un « script » culturel : « [...] *from the point of view of Anglo "autonomy scripts", it is good if, when I do something, I do it "freely", not because someone else wants me to do it.* »

exclue. L'énoncé (34) se traduit en effet par « comment fait-on ça ? » alors que (35) renvoie à quelque chose du type « tu as intérêt à », ce qui indique que la non-validation du procès par *you* renvoie à du détrimental :

(34) How do you want to do this ? (WordReference)

(35) You want to say sorry. (entendu dans *Eastenders*)

Au contraire, avec la première personne du pluriel, un *we* inclusif, l'interprétation semble nécessairement renvoyer à quelque chose de positif pour le sujet, l'interprétation « menace » est en tout cas exclue de (36) :

(36) Surely it should be called "Anglicise Facebook" - we want to do this properly, don't we? (Google)

Ceci tend à confirmer que c'est bien l'énonciateur qui est la source de la valuation positive car son inclusion dans le C₀ bloque l'interprétation détrimental. Il est difficile de se menacer soi-même et nous y voyons aussi l'indice de la désobjectivisation identifiée par M.-L. Groussier, car le pronom *we* marque le retour de l'énonciateur dans le domaine de prédication de *want* (dont il constitue à nouveau un argument) et il y a donc objectivisation de S₀, ce qui s'accompagne d'une **atténuation de la valeur déontique** de l'énoncé. Ceci constitue, selon nous, un argument en faveur de l'hypothèse de degrés de subjectivisation en synchronie et un modal comme *must* marquerait une contrainte intersubjective plus directe. De la même façon, les locuteurs francophones auraient tendance à utiliser la tournure *il faut* plutôt que *devoir* pour marquer ce type de contrainte. C'est-à-dire qu'il y aurait retour à une formulation impersonnelle, d'ailleurs centrée sur le manque, comme *want* à l'origine, pour éviter d'utiliser un modal qui mettrait explicitement en valeur l'énonciateur comme source de la contrainte déontique.

Dans le même ordre d'idée, G. Leech et al. notent (2009 : 102), dans leur étude sur la partie orale du BNC, une tendance, pour les locuteurs britanniques, à utiliser *might* au détriment de *may* (le ratio est de 6 pour 1), c'est-à-dire à utiliser une forme modale perçue comme jouant sur une contrainte atténuée¹⁴³. Cette étude récente, qui vise à enregistrer les changements en anglais contemporains, montre une tendance à moins utiliser les modaux traditionnels de l'anglais à la faveur de structures dites « semi-modales » dont *want to V* fait

¹⁴³ De la même façon, E. Sweetser (1990 : 53) note que *can* est perçu comme moins contraignant que *may* et donc plus poli : « *it is also politer to (cooperatively) enable than to invoke your restrictive powers by overtly exercising them.* »

partie. En fait, le net développement de ces emplois est attesté dans cette étude et dans M. Krug (2000) depuis la deuxième moitié du 20^{ème} siècle. La **fréquence** croissante de ces emplois constitue un argument en faveur de la grammaticalisation de ces constructions dites « émergentes »¹⁴⁴.

Par ailleurs, les remarques que nous avons apportées dans ce chapitre permettent de faire le départ entre *want* et *will*, mais la thèse de la subjectivisation a une autre conséquence syntactico-sémantique, en synchronie, qui permet de distinguer *need* et *want* d'un côté et *require* de l'autre. Les deux premiers verbes ont à voir avec l'empathie découlant de la localisation et semblent exiger un premier argument, sinon [+animé humain], du moins appartenant à la catégorie des **entités de premier ordre**, selon la distinction de J. Lyons (1977) et (1995), à l'exclusion des entités de second et troisième ordre¹⁴⁵. Cette formulation évite d'avoir à parler de métaphore anthropomorphique pour un énoncé comme (37) que nous reprenons de J. et F. Aarts (1995) :

(37) (...) monopoly capital wants social investment to be maintained if profits are to be assured.

Par conséquent, un C₀ phrastique rendrait des énoncés comme (38) et (39) inacceptables alors que *require* accepte très bien ce type d'emploi en (40) et (41) :

(38) *Reading the Bible wants / needs consideration of the society in which and for which it was written.

(39) *Learning to DJ wants / needs specific knowledge of different types of music.

(40) Reading the Bible requires consideration of the society in which and for which it was written. (Google)

(41) Learning to DJ requires specific knowledge of different types of music. (Google)

¹⁴⁴ Voir notre section suivante (3.0.0)

¹⁴⁵ J. Lyons (1995 : 325) : « *the world contains a number of first-order entities (with first order properties) which fall into certain ontological categories (or natural kinds) ; it also contains aggregates of stuff or matter (with first order properties), portions of which can be individuated, quantified, enumerated - and thus treated linguistically as entities - by using the lexical and grammatical resources of particular natural languages.* » Quant aux entités de second et troisième ordre, elles s'éloignent des « *natural kinds* » en ce qu'elles renvoient à des événements. Les entités de second ordre sont à mi-chemin entre les choses et des événements de plein droit (entités de troisième ordre) et représentent l'aboutissement d'un processus de conversion sémantique et cognitif qui va de l'événement à la pseudo-entité, ce qui recoupe, du moins en partie, l'appellation « *prédicat nominalisé* ».

Il faudrait pourtant mieux circonscrire ces contraintes car *need* paraît un peu plus souple à cet égard, mais cela semble néanmoins se vérifier pour *want* :

(42) Reading the Bible needs / *wants discipline.

Ceci paraît donc, non seulement, confirmer l'hypothèse diachronique de la réanalyse de *want* par comparaison avec la construction transitive prototypique (dont le C₀ est prototypiquement *agent* donc plus ou moins animé humain ou assimilé), mais il faut souligner également que ces **entités de premier ordre** sont précisément celles qui **rendent possibles les rapports intersubjectifs, parmi lesquels les effets d'empathie**.

Si cette contrainte permet, dans une certaine mesure, de rapprocher *want* et *need*, la passivation va permettre de les opposer. Alors que ce deuxième verbe accepte comme sujet d'un **énoncé passif** n'importe quelle entité de premier ordre [+/- animée humain], *want* n'accepte comme sujet d'un tel énoncé qu'un sujet [+animé humain] :

(43) John / a tool is needed.

(44) John / * a tool is wanted.¹⁴⁶

Si un énoncé comme « *help is wanted* » est possible c'est probablement que *help* renvoie là encore à une entité de premier ordre (puisqu'il s'agit d'un recrutement). De la même manière, « *money is wanted* » renvoie aux moyens dont une personne dispose pour accomplir quelque chose, on peut considérer qu'il s'agit d'une métonymie qui renvoie là encore à de l'animé humain. Dans l'exemple suivant, qui explique les ressorts du *Marchand de Venise*, il est justement clairement expliqué au lecteur que Shakespeare attendait de lui qu'il s'identifie aux protagonistes, puisqu'il joue sur la corde sensible (*pulls on the heartstring*) :

(45) The reason of the money borrowing pulls on the heartstrings somewhat. The money is wanted so that a guy can go see a girl to try and sway her heart. (Google)

Nous voyons dans ces différentes remarques l'indice d'une subjectivisation plus grande de *need* par rapport à *want* au sens où le sujet d'énoncé est moins contraint¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Le nombre d'occurrences sur Google semble confirmer ces jugements d'acceptabilité : « *a tool is wanted* » donne 99 occurrences, contre 164 000 pour « *a tool is needed* ».

¹⁴⁷ La représentation notionnelle que nous proposerons dans notre partie suivante (Chap. 2, 4.0.0) posera que, selon nous, *need* inclut et dépasse *want*, ce qui s'accompagne d'une identification moindre entre le sujet d'énonciation et le sujet d'énoncé.

3.0.0 L'hypothèse du modal émergent

S'il n'est pas possible de faire du verbe *want* en tant que tel un auxiliaire de modalité, certains linguistes font de la construction *want to / wanna* une construction modale émergente. Ce point a notamment été développé de façon assez convaincante par G. Desagulier (2005).

3.1.0 Des modaux « centraux » et « marginaux » en anglais

Dire qu'il existe des auxiliaires modaux « centraux » c'est, encore une fois, faire appel à la notion de **prototype**. C'est en substance ce que proposent R. Quirk et al. (1985) et D. Bolinger (1980) en se fondant sur les propriétés formelles que R. Huddleston a popularisées sous le nom de « *NICE properties* » et qui ont souvent été reprises, notamment dans F. R. Palmer (1987). Celles-ci permettent de circonscrire, à l'intérieur de la classe des verbes anglais, la classe des **auxiliaires**. Le terme NICE est un acronyme qui va faciliter la mémorisation des quatre critères proposés. Aucun des quatre ne saurait être appliqué tel quel à *want* :

N egation	Ce sont les auxiliaires qui sont porteurs de la négation : <i>isn't, couldn't, may not, etc...</i>
I nversion	Les auxiliaires permettent l'inversion avec le sujet pour former l'interrogation : <i>I am watching the game -> am I watching the game ?</i>
C ode	Les auxiliaires peuvent être utilisés de façon elliptique, ce qui forme une sorte de « code » apparent, notamment dans les <i>tags</i> : <i>You haven't seen Mary, have you ?</i>
E mphasis	Les auxiliaires peuvent recevoir un accent primaire fort pour l'emphase alors que les verbes lexicaux ont besoin d'un « <i>do support</i> » : <i>You don't think I saw him but I DID.</i>

A l'intérieur de cette classe des auxiliaires, d'autres éléments vont ensuite permettre de délimiter la **sous-classe des auxiliaires de modalité**. L'on fait généralement appel aux critères suivants :

- (i) Les modaux ne s'accordent pas : **She cans do it.*
- (ii) Ils n'ont pas d'impératif : **Can do this!*
- (iii) Ils ne se combinent ni avec *to* ni avec *-ing* : **canning *to can *she can to do*

- (iv) La combinaison de deux modaux consécutifs est impossible : **She will can do it.*¹⁴⁸

Un autre critère est parfois proposé : les modaux centraux morphologiquement au prétérit ne renvoient pas nécessairement à un moment révolu de la chronologie, ce qui est appelé parfois « *abnormal time reference* » et concerne *might, would, could, etc....* F. R. Palmer (2001 : 91) insiste également sur le problème de la négation des modaux qui peut nécessiter l'usage de formes dites « de substitution » : la négation d'un *may* employé dans un sens épistémique doit, par exemple, « se réécrire » en *cannot*. Ces deux derniers critères sont d'ailleurs liés, et l'impossibilité d'employer un modal comme *must* au prétérit oblige à utiliser une structure non-modale comme *have to* pour garder un sens d'obligation déontique au passé.

Le problème réside dans le fait qu'il existe des verbes qui présentent un comportement marginal face à ces propriétés citées pour les modaux, au premier rang desquels on peut citer *need* ou *dare* qui sont utilisables tantôt comme modaux tantôt comme verbe lexicaux et donc échappent aux contraintes (i), (iii) et (iv). On trouve par ailleurs des formes que la tradition a appelées « **quasi-modaux** » comme *have to* ou *be able to*, qui s'opposent aux modaux centraux de par leur syntaxe, mais que l'on peut également partiellement relier aux premiers de par leur sémantique. En fait R. Quirk et al. ou D. Bolinger, entre autres, proposent de rendre compte de ces différences et de ces points communs en termes de **gradient**. Celui proposé par R. Quirk et al. (1985 : 136-148) intègre, dans sa périphérie les constructions à deux verbes comme *be able to V, have to V, ought to V, be going to V....* Ces constructions qui recourent les quasi-modaux évoqués plus haut, renvoient à des réalités que R. Quirk et al. décrivent comme des « *semi-auxiliaries* », moins proches des modaux centraux que les « *modal idioms* » (*had better, would rather, etc...*) ou les « *marginal modals* » (*dare, need, ought to, used to*). Ces distinctions plus précises ne nous intéressent pas directement ici et G. Leech et al. (2009 : 91) montrent d'ailleurs que cette prolifération terminologique repose sur des catégories qui ne sont pas étanches et varient selon les auteurs. Ce qui nous importe c'est plutôt ce qui permet de définir le caractère « marginal » et « périphérique » de ces items : le degré de complexité relatif à la construction de ces verbes.

¹⁴⁸ Les contraintes (iii) et (iv) ne sont pas effectives dans certains dialectes de l'anglais (notamment en Ecosse et dans le Sud des Etats-Unis). Ainsi, J. Miller (2004 : 53) donne « *She might can get away early* » ou « *I'd like to could do that* » en dialecte d'Ecosse.

De façon intéressante en effet, le pôle le plus représentatif du gradient est constitué par les éléments centraux de la classe des modaux (les « *central modals* » chez R. Quirk et al.) qui intègrent les **constructions univerbales** que sont les modaux prototypiques de l'anglais. A l'autre extrême on trouve les verbes lexicaux suivis de propositions à mode non-fini en *to* ou *-ing*. Il s'agit de **constructions à deux verbes**.

La grammaire de Quirk et al. ne dit pas où placer *want to*. Il serait, en tout cas, à positionner à droite du schéma suivant, peut-être parmi les « *catenatives* », à la suite de F.R. Palmer (1987) ou du côté de constructions « *main verb + nonfinite clause* » comme le suggèrent G. Leech et al. (*Op. Cit.* : 96)¹⁴⁹ :

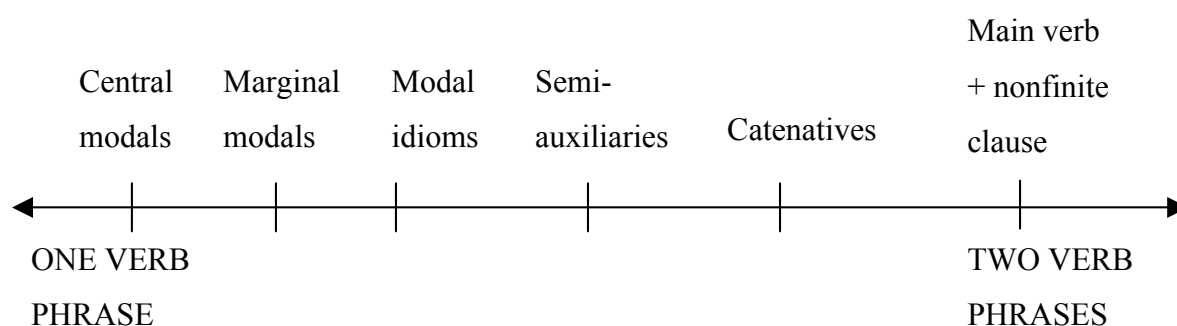


Fig. 5. Schéma du gradient d'auxiliarité adapté de R. Quirk et al. (1987 : 137)

Dans cet esprit, G. Desagulier (2005), à la suite de M. Krug (2000) rapproche la construction *want to V* des cas marginaux d'auxiliaires modaux dont certains d'entre eux sont appelés **modaux émergents** en précisant que ces formes suivraient une tendance à l'**univerbation**. Pour G. Leech et al. (*Op. Cit.* : 96), qui reconnaissent cette tendance comme signe de grammaticalisation / modalisation, *want to V* existe à la fois comme construction verbale ordinaire et comme **semi-modal** puisque la grammaticalisation, processus dynamique, permet la coexistence de différentes « couches » sémantiques en synchronie (« *co-existing layers* »), selon le terme de P. Hopper et E. Traugott (2003 (1993) : 124-125). Quoi qu'il en soit, l'adjectif « émergent » ou le préfixe « semi- » renvoient à un placement disjoint du cas central, sur ce gradient parfois appelé également « cline »¹⁵⁰.

¹⁴⁹ La construction *want to V* reste proche de ce que ces chercheurs appellent l'« usage transitif ordinaire » de ce verbe : il continue à recevoir des flexions et accepte aussi bien une complémentation directe sous forme de GN ou de proposition en *to*.

¹⁵⁰ Le mot « cline » fait référence à la morphologie au sens large et Wikipedia le donne comme « terme de systématique désignant une lente divergence évolutive dans une population zoologique ou botanique. » Il s'agit d'un terme qu'affectionnent les théoriciens de la grammaticalisation et qui souligne leur inscription dans la sémantique du prototype : « *From the point of view of change, forms do not shift abruptly from one category to another but go through a series of small transitions [...].* » (P. Hopper et E. Traugott (2003 (1993) : 6) R. Quirk

3.2.0 Modalisation et universion

La notion d'émergence implique une dynamique et s'applique selon M. Krug (2000 : 4) particulièrement bien à *be going to*, *have to*, *have got to*, et *want to* qui constitueraient le noyau de la classe des modaux émergents. Ce dernier adjectif permettant de souligner le caractère récent de ces constructions dont aucune n'est héritée du germanique (contrairement aux modaux dits « centraux ») et dont aucune, à part *have to*, n'est attestée en vieil anglais ; leur usage ne devenant fréquent qu'au cours des 150 dernières années. Le raisonnement derrière l'hypothèse de la création d'une nouvelle classe de verbes subissant une modalisation est assez simple et part d'un rapprochement, celui des formes *gonna*, *hafta*, *gotta* et *wanna V*. Ces considérations d'abord **morphologiques** indiquent en effet une tendance à l'universion. Ce qui est particulièrement frappant c'est que nous sommes « partis » d'éléments structurellement assez divers pour atteindre un ensemble de verbes homogènes de par leur forme¹⁵¹, ce qui suggère la constitution d'un nouveau **paradigme** lui-même situable sur un gradient d'auxiliarité. C'est ce que propose D. Bolinger (1980 : 295) : « *If wanna as the least auxiliary-like member of the set can be seen as moving toward auxiliary status, then the entire set becomes peripherally auxiliary, and auxiliariness is graded.* » Il propose lui-même neuf critères afin de distinguer entre ces « modaux émergents », eux-mêmes situables par rapport à un modal « central » comme *should* :

- (i) Complément à la base verbale.
- (ii) Inversion sujet / verbe
- (iii) Contraction de la négation
- (iv) Utilisation dans les « question tags »
- (v) Non subordination par rapport à un verbe recteur
- (vi) Conjugaison défective
- (vii) Effacement du GV
- (viii) Sens épistémique aspectuel ou modal
- (ix) Contraction possible avec *to* ou *have*

Alors que *should* satisfait aux neuf critères, *regret to* n'en remplit aucun. Bolinger soumet ainsi huit autres structures de la forme *V to V* à ces tests. En guise d'illustration, nous noterons

et al. parlent plutôt d'échelle (« *scale* ») et G. Desagulier de « gradient ». Voir ce chercheur (2005) pour une discussion de l'opposition « échelle / gradient ».

¹⁵¹ *Want to* donne *wanna*, *is/am/are going to* donnent *gonna* et *have got to* donne *gotta*.

par exemple que *ought to* et *used to* ont un haut degré d'auxiliarité car la première structure remplit tous les critères en dehors de (i) et que ce qui les départage, c'est que la seconde satisfait beaucoup plus difficilement à (ii) (iii) et (iv). Quant à *want to* il ne remplit pleinement que le neuvième critère (à travers la forme *wanna*) et marginalement (vi) (vii) et (viii). Ainsi, on aurait une « conjugaison défective » car « *he wanna* » est beaucoup moins fréquent que « *you wanna* » ou « *I wanna* ». Nous avons obtenu 173 000 occurrences sur Google pour la première séquence contre 37, 2 et 54, 9 millions, respectivement. Par ailleurs, *want* peut être élidé comme dans « *John wants to leave, but Bill won't (leave / want to leave)* », ce que ne permettent pas *try to* ou *regret to* : « **John tries to leave, but Bill won't* ». C'est d'ailleurs la seule des « *NICE properties* », celle qui est appelée « *code* » que, *want* satisfait réellement. Quant à (viii), nous l'avons déjà évoqué *supra*. Bref, pour Bolinger *want to* emprunte la voie de l'auxiliarisation mais n'est qu'à un stade intermédiaire de ce processus.

Desagulier va dans le même sens en insistant sur le fait qu'il existe des formes intermédiaires, du point de vue de la graphie, entre les constructions à deux verbes et les constructions univerbales, puisque la raison d'être de celle-ci est d'enregistrer les changements **phonologiques** concomitants de cette univertation : il recense en effet jusqu'à six réalisations graphiques de la séquence *want to* (2005 : 378) selon le degré d'érosion qu'elle présente. Ainsi, *wanna*, *wan'*, ou *wanta* sont des moyens graphiques pour rendre compte de ces changements dans la prononciation, mais cela révèle-t-il quelque chose de plus ? L'originalité de ces travaux réside en fait dans la tentative d'établir une corrélation entre des changements morphologiques, phonologiques et sémantiques - la contraction permettant et reflétant une univertation de la séquence *want to* qui n'est pas sans effet du point de vue sémantique. La réduction formelle s'accompagnerait en effet d'une **réduction conceptuelle**. Ce processus de réduction inscrirait donc la construction à deux verbes *want to V* dans un gradient de la modalité dont le centre serait typiquement une construction à un seul verbe. D'ailleurs, selon Bolinger (*Op. Cit.* : 297), la présence de *to* dans la construction $V_1 to V_2$ suffirait à lancer un processus d'**auxiliarisation**, ce qui ouvrirait ensuite la voie à une **modalisation** : « *The moment a verb is given an infinitive complement, that verb starts down the road of auxiliariness. It may make no more than a start or travel all the way. The difference between I plan to go and I will go is one of degree.* »

G. Desagulier (*Op. Cit.* : 388) est très clair à cet égard lorsqu'il lie contraction phonologique, univertation morphologique, auxiliarisation et modalisation :

« Dans le cas où *want to* a un sens volitionnel, la construction doit certainement sa forme contractée à sa très grande fréquence, étant donné que *want* est alors utilisé dans

son sens prototypique. Les emplois modaux sont nettement moins fréquents, aussi la contraction (qui se traduit morphologiquement par une universion croissante) relève-t-elle plus de l'auxiliarisation qui, dans ce cas, va de pair avec la modalisation (sémantique et pragmatique). »

Autrement dit, la forme contractée peut s'expliquer de *plusieurs* façons. Si l'on peut poser que les phénomènes de contraction sont liés à la fréquence d'une forme et à un principe d'économie, la contraction peut également être vue comme **motivée** par ce qui est finalement la **réinterprétation**¹⁵² d'une forme qui tient au départ de la concaténation (les « *catenatives* » de F.R. Palmer (1987), par exemple), en une forme qui est plus ou moins assimilable aux auxiliaires de modalité de l'anglais.

3.2.1 Arguments morphologiques et distributionnels

O. Polge (2007) rejette l'analyse du verbe en tant que modal émergent sur la base du fait que *want* peut être co-occurent d'un autre modal comme *will* comme dans des énoncés du type :

(46) 10 reasons you will want the Apple iphone (Google)

(47) You will want to take her home : it is impossible to watch this clip of 6-year-old piano prodigy Emily Bear and not have your heart melt. (Google)

Si l'argument est pertinent en (47) et non pas en (46), c'est que dans le premier énoncé, il est de toute façon inconcevable de faire de *want* un modal puisqu'il n'est pas suivi d'un verbe. L'objection s'applique donc seulement à l'énoncé (47) mais la séquence *you will wanna*, sans être impossible, est néanmoins beaucoup moins fréquente que *you will want to*, à tel point que la première nous paraît statistiquement négligeable au vu de la fréquence de la seconde. *Google* répertorie en effet 159 000 occurrences pour *you will wanna* contre 65,6 millions pour *you will want to*. Le moteur de recherche nous suggère d'ailleurs d'essayer avec *you will want*¹⁵³ ! L'acceptabilité de (48) nous paraît ainsi discutable :

(48) ?You will wanna take her home.

¹⁵² Nous n'utilisons pas ici le terme de « réanalyse » car certains de ces auteurs le récusent. Par exemple, G. Desagulier lui-même (*Op. Cit.*) qui propose une émergence motivée en terme de « *blending conceptuel* ».

¹⁵³ « *Did you mean « you will want » ?* »

Nous pensons que la critique de Polge n'est pas tout à fait pertinente puisque ce qui est concevable comme modal émergent, ce n'est pas *want* mais plutôt *wanna* compris comme la réduction morpho-phonologique de *want to*. D'ailleurs M. Krug (2000) et G. Desagulier (2005) s'inscrivent dans la Grammaire de Construction. Ce qui est en voie de modalisation ce n'est pas le verbe *want* isolément, c'est la *construction want to / wanna*. Nous pensons que ceci relativise la critique fondée sur l'impossibilité d'avoir en surface une suite de deux modaux et semble montrer que l'univerbation plus grande marquée morpho-phonologiquement par *wanna* s'accompagne d'un degré plus grand de modalisation puisque *you will want to* pose moins de problèmes que *?you will wanna*. De façon comparable, pour la séquence *you might want to*, Google donne 158 millions d'occurrences contre 4,43 millions pour *you might wanna*.

Nous aurions donc affaire à des **degrés de modalisation différents** entre *want to* et *wanna*. Desagulier apporte un argument morphologique supplémentaire, celui de la « conjugaison défective » évoquée plus haut, lorsqu'il note (*Ibid* : 404) que les emplois modaux déontiques, qui sont associés de façon privilégiée aux deuxièmes personnes (*#He wanna go to the cinema*) ne font de toute façon pas apparaître de *-s* au présent simple ! Ceci constitue un point commun avec les modaux dits centraux. Nous ajouterons que *wanna* ne prend jamais de flexion et qu'il se trouve que les emplois déontiques que nous avons relevés appartiennent plutôt à la langue orale, terrain favorable à la fois à la réduction et aux assimilations phonologiques ainsi qu'aux rapports intersubjectifs. Nous avons déjà cité les énoncés suivants qui faisaient apparaître cette contraction et un mode de relation conflictuel entre énonciateur et co-énonciateur:

(49) You don't wanna make an enemy of this family (entendu dans *Eastenders*)

(50) A : Tell me about it kid.

B : You don't really wanna know

A : I don't ? What makes you such an authority on what I want and don't want ? (tiré du film *Brooklyn Boogie*)

Par ailleurs, R. Quirk et al. (1985) remarquent que la réécriture au prétérit d'énoncés déontiques en *want to*, neutralisait cette interprétation :

(51) You want to say sorry ! (entendu dans *Eastenders*)

(52) You wanted to say sorry !

La conjugaison de la construction modalisée *you want to / wanna* serait donc « déficiente » à plus d'un titre, ce qui la rapprocherait, là encore, des modaux.

Un contre-argument peut cependant être apporté : cette construction ne peut supporter la négation et doit faire appel à *do* comme en (49) ci-dessus. Elle ne possède donc pas toutes les propriétés des modaux centraux, ce qui inscrit ces observations dans le paradigme de la sémantique du prototype. Au passage, nous noterons avec intérêt que si l'on veut maintenir une interprétation déontique au prétérit pour (52), il faudrait en fait recourir à *have to* : « *You had to say sorry* », ce qui n'est pas tout à fait surprenant au vu des rapprochements que nous avons effectués entre *want* et *have*.

Pour convaincre que soient ces arguments par ailleurs, il nous semble, dans la logique qui est ici la nôtre, que l'intérêt de ces travaux réside surtout dans l'hypothèse de l'**univerbation**, donc dans la **réduction potentielle de l'espace linguistique associé à la prédication en *want***. Si nous avons émis l'idée que celui-ci se définissait par rapport à trois domaines : celui du couple énonciateur / co-énonciateur, celui du C₀ du verbe, celui du C₁, nous n'avons pas encore parlé de la structuration de ce dernier. La forme *wanna* va nous fournir l'occasion d'aborder ce point que nous traiterons plus en détail dans notre partie suivante.

4.0.0 Modalisation croissante de *want to* et structuration du C₁

Si les modaux de l'anglais interviennent sur une relation binaire, sur le « couple sujet / prédicat » (H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998 : 16))), on peut émettre l'hypothèse que la modalisation de *want to / wanna* doit s'accompagner d'une « **homogénéisation** » du C₁. Nous utilisons ce terme pour marquer que ce second argument peut justement être l'objet d'une discrétisation ou subir un processus inverse, qui tient du **lissage** ou de la **massification**. Nous abordons dans un premier temps ce problème à travers la syntaxe de *want to*, ce qui sera finalement à relier à la question des opérations permises par le marqueur *to*.

La forme *wanna* fait couler beaucoup d'encre selon qu'elle est vue comme une simple contraction ou une forme signifiante à part entière de l'anglais, c'est-à-dire une construction. Nous présenterons d'abord brièvement le débat sur la contraction et nous essaierons d'en tirer des conséquences sur la structuration du second argument de *want*.

4.1.0 *Wanna* et le débat sur la contraction

Selon M. Krug (2000), le « débat » sur la contraction de *want to* a été initié à partir d'une paire minimale souvent reprise d'un article de G. Lakoff (1970 : 632) :

(53) Teddy is the man I want to succeed.

(54) Teddy is the man I wanna succeed.

Si (53) a deux interprétations : « *I want to succeed Teddy* » et « *I want Teddy to succeed* », (54) ne peut recevoir que la première, ce qui signifie en première analyse que la contraction *wanna* n'est possible que s'il y a co-référence entre le sujet de *want* et celui de l'infinitive : la distribution de *want to* et de *wanna* n'est donc pas tout à fait la même. Ce contraste a lancé un « débat sur la contraction », ce qui est d'ailleurs le titre d'un article de P. Postal et G. Pullum (1982) qui s'oppose à la « *trace theory* » Chomskyenne. La forme *wanna* tient une place de choix dans la construction de cette théorie et a suscité de nombreux articles, à tel point que D. Bolinger pouvait écrire, non sans humour : « *Wanna has taken its place alongside colorless green ideas among those expressions sacred to linguistic confabulations. It achieves this distinction by appearing to confirm the theory of traces.* » (1980 : 292).

La notion de « trace » se fonde sur l'opposition structure profonde / structure de surface et a été introduite pour rendre compte des **mouvements et transformations** postulés par la grammaire générative. Elle est liée à l'opposition entre la surface de l'énoncé et sa structure profonde et signale « que l'argument n'occupe plus en structure-S sa position originelle (en structure-D) » (J.-A. Rondal (2006 : 50))

On retrouve une problématique similaire à celle des énoncés (53) et (54) dans la paire suivante :

(55) Who do you wanna succeed ?

(56) *Who do you wanna succeed the president ?

La grammaire générative analyse en effet l'énoncé (55) où la construction *want to*, est contractée :

-soit comme (55') dans le cas où il y a coréférence entre S_1 et S_2 dans S_1 want (S_2) To V :

(55') Who do you_i want PRO_i to succeed ? / Who do you wanna succeed ?

L'on obtient alors un effacement de S_2 ce qui est noté par PRO et c'est dans ce cas que la contraction *wanna* serait possible.

-soit comme (55'') où il n'y a pas cette coréférence :

(55'') Who_j do you_i want ____j to succeed ? / *Who do you wanna succeed ?

Dans ce cas, S₂, qui n'est pas instancié en surface, n'est pas pour autant coréférent avec S₁, d'où l'attribution d'un indice différent. Indice que l'on retrouve en fait associé à *Who* dont le référent est identique. La notation au moyen de l' « *underscore* » vise à marquer ce que I. Sag et J. D. Fodor (1994), entre autres, appellent « *Wh-trace* ». Il s'agit en fait d'une notion développée au sein de la grammaire générative au milieu des années 1970, à l'époque de la Théorie Standard Étendue et liée aux notions de mouvement et de transformation et Roodal (*Op. Cit.* : 28) définit la « trace » comme un « élément phonologique non réalisé qui identifie la position d'un item lexical déplacé par une transformation. » C'est cette trace qui bloquerait la contraction *wanna* car elle constituerait un **obstacle** à sa réalisation contrairement à l'exemple suivant où elle **ne s'interpose pas**, pour ainsi dire, entre *want* et *to* :

(57) Who_j does Kim_i want PRO_i to go to the movies with ____j ? (Sag et Fodor, *Op. Cit.* : 2)

Si l'article de Sag et Fodor vise à critiquer cette notion de « *WH-trace* », nous noterons qu'ils la présentent précisément à travers *want to / wanna*.

A un certain stade de son développement, la grammaire générative, est donc amenée à distinguer deux types de traces à partir de la notion de « *case* » : il y aurait les « *case-marked traces* » et les autres, dont PRO fait partie. Dit simplement, PRO aurait la propriété d'être « invisible » contrairement à la « *Wh-trace* » marquée par le cas, qui, elle, serait « visible », ce qui la constitue en obstacle à la contraction:

« It has been widely accepted that the explanation for [55''] is that WH-trace is visible to the contraction rule which creates *wanna*. The invisibility of PRO (and NP-trace) for purposes of this rule has been attributed to lack of Case : only Case marked NPs appear in PF¹⁵⁴ - alternatively, NPs not requiring Case are free to appear in other PF-positions where they would not interfere with contraction. » (Sag et Fodor, *Op. Cit.* : 3)

¹⁵⁴ « *Phonetic Form* » chez N. Chomsky : terme remplaçant la notion de « *Surface Structure* » dans la théorie minimaliste. Par opposition à la « *Logical Form* » ou « *LF* » qui succède à « *Deep Structure* ».

Nous ne chercherons pas à discuter de la légitimité de l'existence théorique de ces « traces » dans le cadre Chomskyen lui-même. Nous tenterons pourtant de montrer que l'on peut s'en passer plus loin dans notre travail. Notons, pour l'instant, que ces marques sont plus ou moins effacées et leur extension à d'autres prédicats est remise en cause dans l'article que nous venons de citer, ainsi que dans Postal et Pullum (*Op. Cit.*) qui conteste la pertinence de l'explication au moyen de la notion de « *case* ». L'article en question répertorie six cas de **contiguïté** entre *want* et *to* où c'est PRO qui est en jeu et où la contraction est pourtant impossible, car c'est précisément sur cette notion de contiguïté comme *condition nécessaire et suffisante* que portent la plupart de leurs attaques (voir les exemples (58) à (66) donnés plus bas dans cette sous-section). Ceci montre, selon eux, que la notion de trace n'est pas suffisante pour rendre compte de ces blocages. Par ailleurs, pour ces chercheurs, l'inacceptabilité de la contraction en (56) est toute relative dans ce qu'ils appellent les « *liberal dialects* » (*Op. Cit.* : 123). Quand à Sag et Fodor, ils semblent accorder un certain pouvoir explicatif à cette notion de trace en ce qui concerne la contraction *wanna*, mais ceci dans un premier temps seulement car ils la considèrent comme un artefact théorique et refusent de l'étendre à d'autres cas¹⁵⁵.

Ainsi donc, ce qui est en jeu c'est la notion de contiguïté et pour P. Postal et G. Pullum (1982), comme on l'a dit, cette notion n'est une condition ni nécessaire ni suffisante de l'apparition de la contraction. Or, J. Aoun et D. Lightfoot (1984) répondent à ces arguments en utilisant la notion de « *government* » : pour qu'il y ait cliticisation sur *want*, il faut que ce verbe « **gouverne** » *to*, ce qui est une façon de **redéfinir cette contiguïté**. C'est ainsi qu'ils reprennent les contre-exemples de Postal et Pullum. Nous n'en reproduirons que quelques-uns parmi les trois premiers types d'exemples envisagés, qui donneront une idée du raisonnement :

(58) I want, to be precise, a yellow, four door convertible.

(59) I want to sing and to dance.

(60) *I wanna sing and to dance.

¹⁵⁵ Notamment pour les auxiliaires *be / will / have* dans les énoncés suivants où la « *Wh-trace* » marquée au nominatif ne bloquerait pas la contraction (*Ibid* : 3) :

-Who_i does Kim think ____i is / 's beneath contempt ?

-Who_i does Kim think ____i will / 'll be late ?

-What_i does Kim imagine ____i has / 's been happening?

En (58), l'ensemble [*PRO to be precise*] n'est pas gouverné par *want* comme le montre la possibilité de l'antéposition de l'infinitive (« *to be precise, I want...* ») et la virgule, il ne s'agit donc pas d'un cas de contiguïté d'où l'impossibilité de la contraction. Tout comme en (59) où *want* ne gouverne ni le premier, ni le second *to* mais l'ensemble coordonné (c'est pourquoi (60) est impossible mais pas « *I wanna sing and dance* »). Par ailleurs, S. Hong (1996) remarque que le débat porte également sur la **notion Chomskyenne de mouvement**, notamment parce que les trois autres types de contre-exemples de Postal et Pullum reposent sur les phénomènes de **clivages** (61), de **topicalisation** (62) et concernent les **subordonnées relatives** (63) :

(61) It's you that I want to / *wanna look at the chickens.

(62) Him, I want to / *wanna look at the chickens.

(63) Name the person you want to / *wanna look at the chicken.

Il s'agit bien d'autant de phénomènes dont la littérature générativiste rend compte en termes de mouvement. En ce sens, et à l'intérieur ce cadre théorique, la notion de trace comme obstacle à la contiguïté est, au moins, concevable même si le programme minimaliste Chomskyen a récemment tenté de l'éliminer.

Hong (*Ibid*), tout en reconnaissant la pertinence des travaux de Aoun et Lightfoot (*Op. Cit.*), a cherché à faire l'économie de la notion de gouvernance en proposant que ce qui autorise la contraction, c'est en fait à la fois la contiguïté et la présence de PRO. Ce qui la bloque, c'est lorsque PRO prend la valeur PRO_{arb}, c'est-à-dire lorsqu'il a une référence arbitraire, non-conditionnée par le SV. D'où les impossibilités notées en (61), (62) et (63). On comprend alors que le lien avec la notion de gouvernance / contrôle car PRO_{arb} n'apparaît que dans les cas où il n'y a pas de SV susceptible de contrôler sa référence, en d'autres termes, lorsqu'il n'est pas gouverné par *want* : il ne s'agit donc que d'une reformulation synthétique du point de vue plus ancien.

Nous noterons au passage, que cette problématique de la référence de PRO indépendamment ou non du prédicat renvoie d'une certaine façon aux phénomènes de **détermination** par rapport aux paramètres S et T dans un cadre énonciatif Culiolien (voir chapitre précédent, 4.0.0). La valeur PRO permettrait la contraction car elle serait contribué par le prédicat verbal recteur alors que PRO_{arb} la bloquerait car elle serait apportée de l'extérieur du prédicat. L'on retrouve en fait l'hypothèse de *want* comme prédicat d'attitude

propositionnelle que nous avons abordée au chapitre précédent. Nous développerons ces points liés à la détermination processuelle dans notre quatrième partie.

Dans le cadre de leur grammaire HPSG (*Head-driven Phrase Structure Grammar*), Sag et Fodor (*Op. Cit.*) proposent un traitement proche en ce que les phénomènes d'extraction ne laissent pas de traces syntaxiques mais jouent sur des déterminations codées par les verbes qui **présupposent sémantiquement** un certain nombre de relations argumentales qui, si elles ne sont pas instanciées, sont à rechercher ailleurs dans la phrase. *Wanna* marquerait alors la présupposition de la relation prédicative qu'il régit.

Nous n'irons pas plus avant dans ce débat sur l'existence des traces mais nous avons voulu montrer que la forme *wanna* représente un enjeu théorique pour les théories linguistiques qui accordent une primauté à la syntaxe et qui posent l'existence de différentes *catégories vides en structure profonde* comme les traces. Nous en garderons l'idée que la problématique de la contiguïté a son importance dans le traitement de *wanna / want to*, et que, s'il peut être, ou s'il a pu être, concevable de recourir à des obstacles syntaxiques vides dans un cadre Chomskyen, il devrait être possible de postuler d'autres types d'obstacles à cette continuité en utilisant le concept de repérage. En d'autres termes, l'on peut se demander si la contiguïté est une notion syntaxique ou sémantique. Le lien entre ces deux pôles se matérialisant dans la question de l'**iconicité de la construction *wanna***.

4.2.0 *Wanna* comme symbole d'une tendance à l'univerbation de *want to*

Selon M. Krug (2000), la forme *wanna* témoignerait d'une tendance à l'univerbation de *want to*. Au-delà du débat sur les raisons de l'apparition de la contraction, il a donc proposé une étude sur le corpus oral du BNC (10 millions de mots) et étudié la possibilité d'interpoler un adverbe à différentes places dans les énoncés en *want to / wanna*. L'adverbe peut apparaître à trois places dans ces premiers énoncés contre deux pour ceux en *wanna* :

S ① WANT ② TO ③ V

S ① WANNA ② V

L'étude porte sur *really* et *actually* qui sont les plus fréquents avec ces deux structures. L'on obtient alors un total de 5 configurations possibles. Nous reproduisons ici les tableaux de résultats de Krug :

	<i>Want</i>	<i>Wants</i>	<i>Wanted</i>	<i>Wanting</i>	<u>Total de ligne</u>
1 <i>actually WANT to</i>	42	4	7	1	54
2 <i>actually wanna</i>	2	-	-	-	2
3 <i>WANT to actually</i>	7	1	6	0	14
4 <i>wanna actually</i>	1	0	0	0	1
5 <i>WANT actually to</i>	1	0	0	0	1
<u>Total de colonne</u>	53	5	13	1	72

Fig. 6. Interpolation de l'adverbe *actually* avec *want to* dans le corpus oral du BNC d'après Krug (2000 : 139)

	<i>Want</i>	<i>Wants</i>	<i>Wanted</i>	<i>Wanting</i>	<u>Total de ligne</u>
1 <i>really WANT to</i>	162	10	39	2	213
2 <i>really wanna</i>	28	-	-	-	28
3 <i>WANT to really</i>	8	0	2	0	10
4 <i>wanna really</i>	1	-	-	-	1
5 <i>WANT really to</i>	1	0	1	0	2
<u>Total de colonne</u>	200	10	42	2	254

Fig. 7. Interpolation de l'adverbe *really* avec *want to* dans le corpus oral du BNC d'après Krug (2000 : 139)

Il ressort alors très clairement (en comparant les deux premières lignes des deux tableaux) que *wanna* résiste beaucoup plus à l'interpolation de l'adverbe de façon générale et ceci d'abord dans le premier espace que nous avons noté ①, c'est-à-dire entre le sujet et le verbe (au total 30 cas sur 326 énoncés pour *wanna* soit environ 10% du total) alors que ce premier type d'interpolation avec *want* représente lui-même plus de 80% du total des énoncés étudiés. Donc, on peut en conclure que les liens entre S et le premier verbe (*want* ou *wanna*) sont plus étroits dans le cas où nous avons affaire à la contraction. L'étroitesse des liens serait donc inversement proportionnelle à la fréquence d'interpolation.

D'autre part, nous avons vu qu'il apparaît que l'interpolation S – ADVERBE - WANT TO est de très loin le cas le plus fréquent. Les autres résultats le confirment. En effet, si l'on se réfère à la cinquième ligne des deux tableaux, l'interpolation dans le deuxième espace, que

nous avons noté ②, représente seulement 3 cas sur 326 énoncés pour *want to*, ce qui représente à peine 1% des énoncés totaux. Il s'agit d'un cas marginal. G. Desagulier (2005 : 394) résume ainsi les travaux de Krug :

« En règle générale, des éléments pouvant être séparés facilement se caractérisent par un faible degré d'affinité morphosyntaxique, tandis que ceux qui ont tendance à être adjacents affichent un fort degré d'affinité. Concrètement, si des adverbes s'intercalent régulièrement entre *want* et *to* (créneau 2), alors *to* a plus d'affinité syntaxique avec le verbe de l'imbriquée qu'avec le verbe de l'imbricante. Si les adverbes se placent le plus souvent sur les créneaux 1 ou 3, alors *want* et *to* forment une collocation privilégiée. Nous pouvons aller jusqu'à penser que *wanna* est la trace morphologique et phonographématique de cette contiguïté. Autrement dit, les créneaux 1 et 2 pour la construction en *wanna* sont les équivalents des créneaux 1 et 3 pour *want to*. »

L'étude que nous avons présentée montre donc effectivement que *want to* forme une « collocation privilégiée ». Le débat sur la contraction visait à se demander si *wanna* en était la trace morpho-syntaxique.

Le lien entre modalité et universion tendrait à montrer que la contraction constitue une trace morpho-sémantique de la modalisation croissante qui accompagne *want to*. C'est précisément ce qui constitue le cœur de la thèse de Desagulier : l'idée que *want to* (et *wanna*) forment un **bloc sémantique**, c'est-à-dire une *construction* de l'anglais, puisque ces travaux se situent dans le cadre de la Grammaire de Construction. Autrement dit *to* « appartient » à ce qui est de plus en plus assimilable à un auxiliaire, le verbe recteur *want*, et non plus à l'« infinitif » complément. Il s'agit à présent de proposer une explication à la contraction qui relève du processus de **grammaticalisation**. M. Okazaki parlait de « *modal-like element* » pour *wanna*, vu comme l'aboutissement de ce processus, et synthétisait le débat sur la contraction dans les termes suivants (2002 : 19) : « [...] it centers on the following three issues : (i) whether or not syntactic structure is the most dominant factor to determine the occurrence of the contracted forms, (ii) whether or not their surface forms are derived through a phonological process, and (iii) whether or not they can be identified as modal-like elements. »

Ces points de vue ne sont pas mutuellement exclusifs et n'entrent pas en contradiction avec la théorie de la grammaticalisation car, si *wanna* est la trace phonologique concrète d'une *contiguïté conceptuelle*, l'**attrition phonologique** est en fait souvent vue comme un indice de grammaticalisation, comme chez P. Hopper et E. Traugott qui parlent de « fusion » entre morphèmes ou d'« effacement des frontières » entre unités lexicales (« *word boundaries* ») (1993 (2003 : 158)). D. Bolinger (1980 : 292) donnait ainsi d'autres exemples :

« *Wanna is a dot in a panorama of syntagmatic connections that make their bid for a paradigmatic niche. Sorta, kinda, coupla, nice'n, and the British pinta (for pint of milk) are examples from outside the sphere of verbs.* » Les « modaux centraux » fusionnent d'ailleurs avec *have* pour donner des formes comme *woulda, coulda, mighta* et l'étymologie populaire produit *might of* ou *couldn't of*, ce que l'on peut interpréter comme des exemples à la fois de **réanalyse conceptuelle et de lexicalisation**. De la même façon le BNC oral répertorie un énoncé où *wanna* est clairement assimilé à un modal qui préside à la contraction de *have* : « *You wanna've seen your face, your face, you didn't know what had hit you, you just went 'oh dear'* ».

Tout ceci constitue, en outre, un argument militant en faveur d'une analyse qui fait de l'énoncé en *want* une **proposition unique mais à deux procès**. C'est ainsi que l'on peut interpréter les blocages notés par Postal et Pullum (1982 : 131) en disant que c'est l'**analyse bipropositionnelle qui bloque la contraction**.

(64) One must want (in order) to become an effective overconsumer.

(65) I want, to be precise, an orange four-door de Ville convertible.

(66) I don't want anyone (who continues to want) to stop wanting.

Si la contraction est possible dans l'écrasante majorité des cas de contiguïté entre *want* et *to V*, c'est que c'est la lecture unipropositionnelle qui est de loin la plus fréquente comme le note Desagulier (*Op. Cit.*).

4.3.0 Modalisation et théorie du « *blend* conceptuel »

Nous avons proposé que la tendance à l'univerbation relie de façon iconique modalité et structuration binaire de l'énoncé. Nous allons préciser ce que nous entendons par là, ce qui nous permettra de revenir sur la problématique de la « feinte intersubjective » évoquée plus haut.

Le verbe *want* permet d'articuler un complément en *to V* et de jouer sur **divers degrés d'homogénéisation**. Nous retrouvons alors, d'un côté, une construction où la non-coréférence entre le C_0 et le sujet du C_1 impose une **discrétisation**. Cela s'accompagne d'une interprétation de type déontique apportée par une construction $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V$ qui est parallèle à celle exploitée par les « **verbes manipulatifs** » que sont *ask* ou *force* dans $S_1 \text{ ask / force } S_2 \text{ to } V$. La sémantique attachée à ce type de construction $S_1 \text{ } V_1 \text{ } S_2 \text{ to } V_2$ a trait à un type de causation où S_1 impose sa volonté sur S_2 et s'arrange pour qu'il valide le procès évoqué par V_2 . J.-C. Khalifa (1999 : 66) propose comme exemples prototypiques pour ces verbes :

« *make, force, cause, let, help, ask, want, stop, forbid, dissuade, etc.* Sémantiquement, ils ont en commun de mettre en œuvre des relations inter-sujets : en effet, ils recouvrent toujours, à des degrés divers, une **manipulation** du sujet de l'imbriquée par le sujet de l'imbricante, qui peut aller de la prière à la coercition en passant par toutes les nuances intermédiaires ».

D'ailleurs L. Talmy (1988 : 80) intègre *make / let / have* et *help* à ce qu'il appelle le « *Greater Modal System* » et dont il ambitionne de rendre compte par sa « dynamique des forces ». Le verbe *want* exploiterait des phénomènes comparables : « '*wanting*', as in *He wants to open the window, seems to be conceived in terms of a kind of psychological 'pressure', 'pushing' toward the realization of some act or state.* » (*Ibid* : 69). Talmy ne compare pas explicitement le verbe *want* aux autres prédicats « manipulatifs » puisqu'il ne l'envisage ici que comme un énoncé impliquant un seul participant¹⁵⁶. Il est, bien entendu, possible de le comparer à ces derniers lorsqu'un deuxième participant intervient :

(67) Tom Sawyer asked / forced me to paint the fence.

(68) Tom Sawyer wanted me to paint the fence.

(69) Tom Sawyer helped / let me paint the fence.

Si la proximité sémantique est grande entre (67) et (68), « la manipulation » n'est pas la même qu'en (69) et cela est codé syntaxiquement. La présence de *to* confère à *me* le rôle de sujet de plein droit, alors que l'absence de *to* lui retire quelque peu de sa subjectivité (au sens de *subjecthood*) dans la mesure où l'ascendant du sujet sur le second prédicat n'est marquée ni par un accord, ni par un relateur en (69). L'énonciateur ne le traite pas comme une instance subjective prototypique dans cet énoncé. On peut penser que l'intentionnalité fait partie de la subjectivité typique. Le second sujet serait moins intentionnel qu'en (67) et (68). Dans tous les cas, le sujet de V_2 est présent et apparaît à l'accusatif, ce qui marque sa forte dépendance par rapport à V_1 et par conséquent par rapport à S_1 . Avec un S_2 *donné* comme [+intentionnel], la construction est interprétée comme la confrontation de deux subjectivités fortes alors qu'avec un S_2 [-intentionnel], la confrontation est vue comme moins directe. Ce contraste est fréquemment illustré par la manipulation avec *have* que l'on traduit souvent par « s'arranger

¹⁵⁶ Nous avons déjà noté la *tension* que la construction *S want GN* implique entre son sujet et le référent de son second argument, comme dans l'exemple suivant où l'énoncé « *I want a laptop* » suffirait à évoquer le fait pour *I* d'entrer en possession de l'ordinateur : « *I want a laptop with at least 8 hours battery life, 12" screen, and under 3.5 lbs. What should I consider?* » (Google). Notons que le co-texte explicite cette tension à travers *consider* (il faut comprendre « *consider buying* »).

pour » et qui relativise la confrontation intersubjective au niveau du prédicat verbal en faisant disparaître le *to* de la seconde proposition :

(70) Tom Sawyer had me paint the fence.

Que l'on se remémore l'épisode célèbre du roman de Mark Twain, et l'on reconnaîtra bien là la ruse légendaire de Tom Sawyer qui s'arrange pour que d'autres que lui peignent la palissade, sans avoir à le leur demander explicitement, comme ce serait le cas en (67) et sans qu'ils aient à accepter ou à refuser réellement. La construction en *want*, parce qu'elle intègre *to*, met donc en jeu ici deux subjectivités fortes, plus fortes que dans S_1 *have* S_2 , et S_2 doit se prononcer sur ce qu'il accepte de faire ou non.

En fait, l'énoncé (68) est assimilable à un cas de discours rapporté et *want* se rapproche du fonctionnement de *ask* pour s'éloigner de celui de *force* qui a plus trait à l'effectuation des travaux et l'on retrouve la problématique de *want* comme verbe de discours / prédicat d'attitude propositionnelle¹⁵⁷ :

(71) Tom Sawyer said : « I want you to paint the fence ».

Le clivage représenté par les formes *I / You* est présent explicitement en surface de l'énoncé, autrement dit, la marque de l'opération de différenciation qui porte sur les participants à la situation d'énonciation est donnée à voir. Ce qui est donc intéressant en (71) c'est que l'énoncé fait clairement apparaître l'origine de la contrainte ($I = Tom Sawyer$) et sa « cible » (*You*).

Par opposition, en (72), **l'origine de la contrainte disparaît et sa cible apparaît en position sujet** :

(72) You want to / wanna paint the fence.

Nous avons trouvé l'énoncé (73) sur Google qui exprime un conseil similaire, une contrainte très atténuée envisagée dans l'intérêt du co-énonciateur :

(73) You wanna paint the calico first with an undercoat of emulsion mixed with a lot of PVA else the paint'll be cracking off after a few outings.

¹⁵⁷ Sans aller jusqu'au discours rapporté, nous l'avons vu, il peut s'agir pour l'énonciateur d'interpréter le comportement du sujet dans la situation d'énonciation, ce qui nous a permis de parler d' « effets épistémiques » pour certains énoncés en *want*. Dans le passage suivant, aucune parole claire n'est échangée mais « *He wanted me to paint..* », est l'interprétation de ce qui a causé la pulsion ressentie par l'énonciatrice (« *the urging to paint* ») : « *In April of 2008, God began to lay on my heart that I must paint again. I had not painted since my college years, but felt the Lord's strong urging to p-a-i-n-t ! After a few weeks of praying, it became crystal clear to me that He wanted me to paint 'Jesus' !* » (Google)

Ceci a pour effet pragmatique d'atténuer la confrontation intersubjective et nous retrouvons la « feinte » dont parle M.-L. Groussier. Si l'hypothèse de l'univerbation de *want to* tient, alors *want to* est partiellement assimilable à un modal prototypique, car ceux-ci ne font pas non plus apparaître la source de la contrainte qui demeure **implicite** en la personne de l'énonciateur en (74) contrairement à (71) où celle-ci était explicite :

(74) You must / should paint the fence.

On pourrait évidemment la réintroduire pour (73), « *I want you to paint the calico first...* ».

Dans le cadre de la Grammaire de Construction, Desagulier (2005) proposait d'expliquer le développement déontique du sens d'un énoncé comme (72) à partir du « sens manipulatif » et en faisant appel à la notion de « **blend conceptuel** » développée à partir des travaux de G. Fauconnier et explicitée dans G. Fauconnier et M. Turner (2001). Dans cette perspective, le sens attaché à la construction **manipulative** S_1 *want* S_2 *to* V et celui attaché à *You want X* d'interprétation **volitionnelle**, serviraient d'*input* sémantique pour former un « *blend* », matérialisé par la construction à interprétation **déontique** *You want to V*.

Fauconnier et Turner (*Ibid*) illustrent le fonctionnement du *blend* conceptuel par la figure suivante où les cercles I_1 et I_2 représentent les espaces mentaux d'*input* associés aux deux constructions:

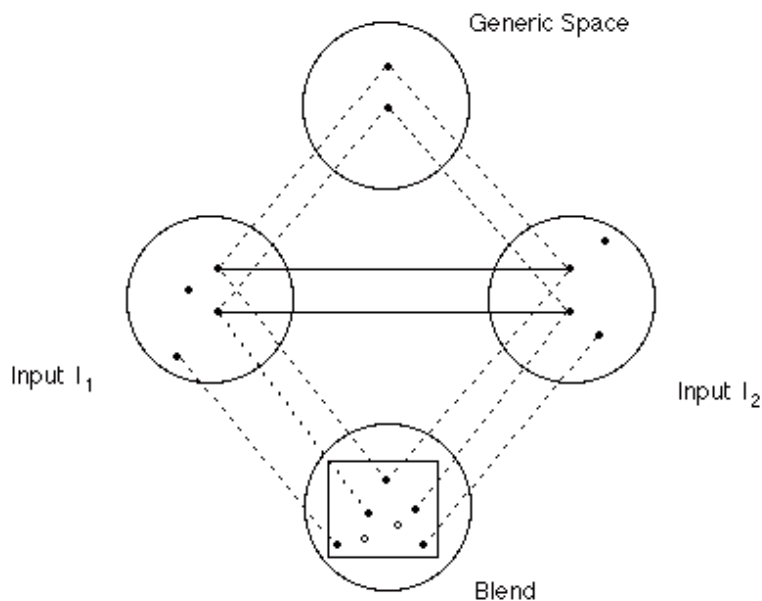


Fig. 8. Le phénomène de « *Blending* » d'après G. Fauconnier et M. Turner (2001)

Le phénomène de *blending* consiste en la **projection** (« *mapping* ») d'éléments ou d'entités constituant chacun des espaces mentaux d'*input* dans un nouvel espace cognitif appelé *blend* et qui emprunte aux deux espaces parents. Ce processus nécessite un espace générique (« *generic space* ») constitué par ce que les espaces parents ont en commun « *As conceptual projection unfolds, whatever structure is recognized as belonging to both of the input spaces constitutes a generic space. At any moment in the construction, the generic space maps onto each of the inputs. It defines the current cross-space mapping between them.* » (Fauconnier et Turner (*Ibid*)).

Il faut noter que ces espaces sont reliés par des projections qui sont partielles : « *The projection from the inputs to the blend is typically partial. [...] not all elements from the inputs are projected to the blend.* » (*Ibid*). Autrement dit, si I_1 et I_2 sont des espaces mentaux associés à des constructions qui convoquent certaines scènes cognitives, conformément aux postulats de la Grammaire de Construction, certains éléments de celles-ci peuvent être plus saillants que d'autres et le *blend* lui-même peut n'intégrer que certains de ces éléments. Le *you wanna / want to* déontique est une construction de plein droit. Ce point de vue est également développé dans H. Boas (2003 : 489) qui se situe dans la Grammaire de Construction et qui compare la construction *wanna* aux constructions *want* et *to* :

« *wanna* is a **modal auxiliary**, used only in the active voice, and [...] it is a **lexeme in its own right** (although limited when it comes to its inflectional morphology as the non-third person singular restrictions in its semantics and head restrictions show). In contrast, the head value of *want* is specified as verb, whereas that of *to* is specified as infinitival marker. » (nous soulignons)

Ce qui autorise à parler de *wanna* comme construction à part entière c'est que ses propriétés ne sont pas prévisibles simplement à partir de l'ajout de celles de constructions que sont *want* et *to*. Donc *want to* est une forme émergente s'apparentant à une **gestalt**.

Pour en revenir à l'émergence du *want* dit « déontique », l'un des espaces d'*input*, correspondant à la structure manipulative schématise cognitivement la contrainte que le sujet d'énoncé S_1 exerce sur S_2 (« *I want you to paint the fence* ») alors que le second espace d'*input* schématise un espace cognitif associé à la structure volitionnelle (« *I / You want to paint the fence* ») où le sujet est préférentiellement conceptualisé comme sujet désirant un objet X, qu'il juge « bon pour lui ». On obtient alors une **construction** *you want to V*, où une contrainte continue à être exercée sur *you* bien que son origine ait disparu de la construction, alors même que ce que vise *you* continue à être présenté comme valué par *you* lui-même.

Cette façon de régler le débat sur la contraction est en fait une façon de le clore car les présupposés même de la Grammaire de Construction interdisent la comparaison entre *want to* et *wanna* parce qu'il est alors normal (et même attendu) que des formes différentes aient des propriétés et un sens différents puisque *wanna* est traité comme un signe à part entière : « *the constructional analysis of [wanna contraction] regards the notion of the linguistic sign as central to linguistic explanation. That is, a difference in form equals a difference in meaning.* » (H. Boas (*Ibid*: 490)) Dans cette optique, les blocages constatés au sujet de la contraction, sont expliqués en termes lexicalistes plutôt que syntaxiques.

M. Okazaki (2002 : 53) ne dit pas foncièrement autre chose lorsqu'il fait de *wanna* un phénomène lié non pas à l'interface syntaxe-phonologie mais plutôt à l'interface sémantique-phonologie. La force de son article tient toutefois au fait qu'il montre que les facteurs phonologiques et syntaxiques qui expliquent la contraction sont pertinents mais ne sauraient s'appliquer sans **grammaticalisation** concomitante de *want to*¹⁵⁸. Cependant, ne s'inscrivant pas dans la Grammaire de Construction, ces travaux ne définissent pas *wanna* comme **signe** plus ou moins inanalysable, contrairement aux autres points de vue cités ici. Nous nous sentons plus proche de cette façon de voir les choses.

L'hypothèse du *blend* que nous avons considérée dans cette section, qui est liée à celle de la grammaticalisation et qui constitue une alternative à celle de la réanalyse diachronique de la séquence *you want to*, vue comme une construction, va nous permettre de mieux comprendre le fonctionnement opérationnel du verbe *want*, en synchronie cette fois, et dans un cadre énonciativiste.

4.4.0 Modalisation et homogénéisation du C₁

Nous avons vu que pour qu'il y ait interprétation déontique, il ne faut pas qu'il y ait une différenciation trop grande avec les repères énonciatifs associés à Sit₀. En d'autres termes il faut une deuxième personne, plutôt qu'une troisième, et un verbe au présent plutôt qu'au prétérit (« *You wanted to paint the fence* » aurait une interprétation de nature foncièrement différente de celle de (72)). Par ailleurs, la séquence *want to V* tend à former un seul verbe dans les emplois de type déontique. H. Adamczewski et C. Delmas ((1982 (1998 : 16)) notaient déjà la proximité qui relie un opérateur comme *to* et les auxiliaires modaux : « les

¹⁵⁸ La pertinence des facteurs syntaxiques n'est plus à démontrer à ce stade de l'exposé et le lien avec la grammaticalisation se fait, nous l'avons vu, à travers la problématique de la contiguïté et sa réanalyse. Quant aux facteurs phonologiques, s'ils sont bien sûr pertinents, M. Okazaki montre qu'une séquence proche contenant l'adjectif *wont* : *I am wont to V* ne supporte pas la contraction, *précisément car elle n'est pas grammaticalisée*.

modaux sont en fait des liens de même nature que *to* puisque, eux aussi, portent sur le couple sujet / prédicat dont ils assurent la soudure syntaxique. » Dit un peu différemment, les modaux intègrent, si ce n'est cet opérateur lui-même, du moins l'opération qu'il permet, ce qui explique qu'ils ne peuvent être suivis de *to V* et *wanna* témoignerait de la tendance à la modalisation de *want to V*.

Tout ce qui précède suggère en fait la possibilité de structurer le second argument de *want* de différentes façons, comme **un espace linguistique**, Langacker dirait « un domaine » ou un « espace de prédication », **plus ou moins homogène**.

L'on se rappellera d'ailleurs que nous avons proposé quelque chose de similaire en ce qui concerne la structuration de l'espace de prédication de *want* dans son ensemble lorsque, dans nos deux premières parties, nous avons paraphrasé *want* au moyen de *have*. La raison d'être de ce dernier verbe est en effet précisément de marquer une différenciation. Nous avons finalement obtenu une double représentation des acceptions manque et désir à partir d'une glose de dictionnaire:

<p>GLOSE 1 : have the desire to have WANT (MANQUE) : HAVE the desire to have WANT (DESIR) : have the desire to HAVE</p>
--

Nous n'avons pas fait de *have* en tant que tel un élément de notre ébauche de caractérisation de *want* mais *un élément nous mettant sur la voie d'une opération de localisation*. Le schéma ci-dessus aurait en fait tendance à suggérer une double localisation avec une répartition différente du thème de l'énoncé. C'est pourquoi le schéma que nous avons proposé en fig. 3 (*supra*) se devait de figurer un espace de prédication et être susceptible d'accueillir une double rupture, ce qui permet de définir **trois zones dans, et relativement à, cet espace de prédication**. Nous avons émis l'idée que la première de ces zones pouvait être représentée en dehors de l'espace de prédication de *want* lui-même, ce qui permettait de traiter la relation prédicative en *want* elle-même comme un objet de discours. Quant aux deux autres elles correspondent à ce que nous avons appelé le domaine du premier argument (C_0) et le domaine du second argument (C_1). Il peut y avoir ainsi une rupture, une différenciation marquée, à l'intérieur de la seconde de ces zones ou, au contraire, une homogénéité.

En effet, à l'intérieur même du C_1 , il peut y avoir, selon nous, survenue de discontinuité, c'est-à-dire une troisième rupture. Les développements de la section

précédente, nous ont suggéré deux cas de figures possibles, parmi d'autres, associés aux emplois de *want* possédant une interprétation de type déontique : soit que **want se rapproche des auxiliaires modaux prototypiques** auquel cas le **C₁ forme alors un bloc homogène** et l'on obtient un énoncé plutôt **binaire** dans *you want to V* (« *You want to fix things that are bothering you in your family* » (Google)) soit qu'il **se rapproche des verbes manipulatifs** et ce qui est thématisé, c'est plutôt **S₂** dans *S₁ want S₂ to V* et on obtient un énoncé plutôt **ternaire** (« *I want you to fix things...* ») avec un **second argument discret**.

Si, comme nous l'avons vu précédemment, l'interprétation déontique est dérivable, à partir de celle de désir ou de volonté (plus précisément à partir d'un usage de *want* comme verbe manipulatif), et que *want* suit par là même une tendance à l'univerbation, alors notre second argument, le C₁, doit pouvoir être **discrétisé** pour rendre compte de la structure manipulative et **homogénéisé** pour rendre compte de l'emploi déontique.

Nous reprenons notre schéma en figurant la possibilité pour le C₁ de constituer un espace homogène ou d'être discrétisé, ce qui nécessite de subdiviser l'espace ③ :

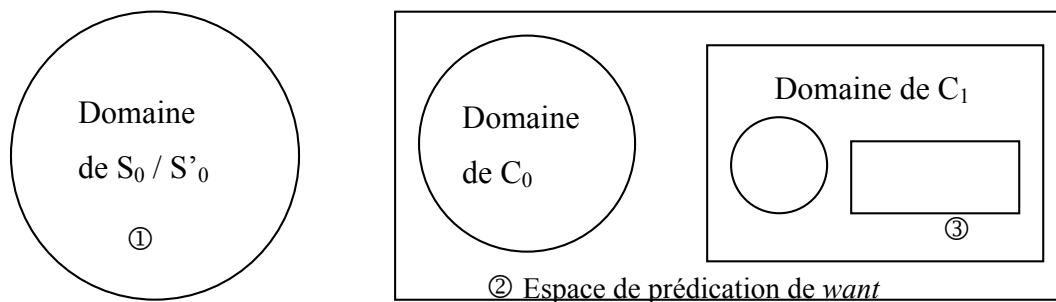


Fig. 9. Structuration de l'espace linguistique de *want* (version révisée).

Avant de commencer à tester les vertus explicatives d'une telle représentation, nous voudrions revenir à nouveau sur les travaux de R. Langacker qui nous semblent comparables en ce que cet auteur propose de décrire le prédicat verbal sous un angle qui privilégie la notion de repérage et de combinatoire et ne postule pas de structure profonde différente de la structure de surface.

4.5.0 L'homogénéisation et les théories de l'altérité

Nous pensons que ce que montre R. Langacker (1990), c'est qu'une théorie construite autour de la notion de repérage, qu'il s'agisse du couple *trajecteur-landmark* ou *repéré-repère* est à même d'éviter de postuler que des structures profondes ne viennent se projeter sur la structure de surface et d'éviter également de recourir à des règles comme celle de

l'effacement d'un constituant (« *equi-NP deletion* »). Il travaille en effet sur le Luiseño, langue de la famille uto-aztèque et s'intéresse à l'énoncé « *noo ηee-viču-q* » (« *I want to leave – TNS* ») où *ηee-viču* est un verbe complexe formé à partir d'affixes dérivationnels (qui se rapprochent de nos verbes) et du suffixe temporel *-q* qui marque un présent ou un passé récent.

Il propose alors le schéma suivant pour rendre compte de *-viču* (*want*) dont le trajecteur est, dans son cadre théorique de la Grammaire Cognitive, « un objet caractérisé schématiquement » et le landmark un « procès schématique », donc lui-même ramenable à la relation entre un trajecteur et un landmark. Nous ne le reproduisons pas dans son ensemble mais nous souhaitons simplement montrer comment *-viču* se combine avec *ηee-* pour former un verbe complexe indépendamment des marques temporelles représentées dans le reste du schéma que nous laissons ici de côté. On retrouve l'idée que le second argument de *want*, lorsqu'il exprime le désir ou la volonté, est de nature fondamentalement **évènementielle ou, au moins, relationnelle**¹⁵⁹ :

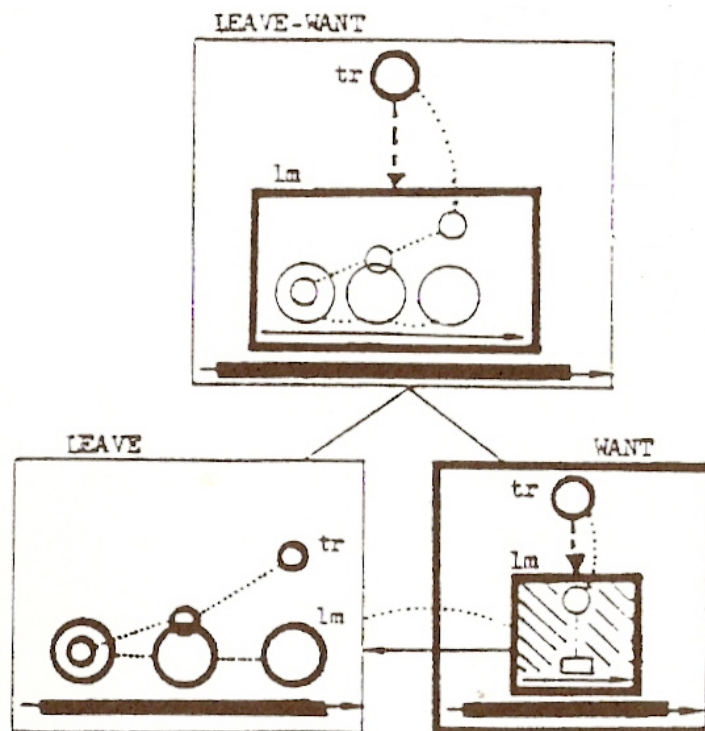


Fig 10. Représentation de la prédication complexe LEAVE-WANT. Schéma simplifié de Langacker (1990 : 186)

¹⁵⁹ Toute la question est de savoir comment on arrive à la construction d'un événement ou d'une relation lorsqu'aucun prédicat verbal n'est présent, notamment avec *want GN*, problématique que nous développerons dans notre quatrième partie.

Dans l'espace réservé à *want*, qui est lui-même profilé donc saillant dans le procès complexe LEAVE-WANT, Langacker utilise une flèche pointillée pour marquer le désir que le trajecteur entretient vis-à-vis du landmark et une ligne de correspondance marque l'identification des deux trajecteurs car : « *Luišeño –viču differs from English want in that its trajector is obligatorily equated with the trajector of the landmark process* » (Langacker (*Ibid* : 185))

En dehors du fait que cette représentation est graphiquement proche de ce que nous avons nous-mêmes proposé, elle permet de concevoir le prédicat verbal comme une prédication relationnelle articulant des repérages entre des entités qui demandent à être « élaborées » (« *elaborated* »). Dans un texte plus récent, le même auteur (1991 : 198) précise en effet que dire qu'une entité sert de complément à une autre, c'est finalement dire que le complément est l'entité **conceptuellement autonome** alors que l'autre entité est **dépendante** puisqu'une partie de celle-ci demande à être élaborée par la première. L'unité linguistique précise donc elle-même la façon dont elle rentre en relation avec d'autres, et incorpore ainsi dans son sémantisme un (ou plusieurs) « *e-site* » susceptible de lui permettre d'élaborer certains aspects de ce sémantisme (qu'elle ne fait elle-même que schématiser). Elle fait donc appel à d'autres unités **spécifiantes**. Il en va ainsi de [WANT]¹⁶⁰ dont le procès schématique code **intrinsèquement** qu'il doit être élaboré par un procès spécifique, comme, par exemple celui profilé par [LEAVE], pour donner la structure composite [LEAVE-WANT]. C'est ainsi que la structure composite hérite sa structuration de [WANT] et le trajecteur que celui-ci schématise est contribué spécifiquement par [LEAVE] car dans le cas du *Luišeño*, le trajecteur ne saurait différer de celui du procès du landmark:

« Recall that [WANT], as part of its internal structure, establishes a correspondence between its overall trajector and the trajector of the schematic process functioning as its landmark. As a result, when the specifications of [LEAVE] are superimposed on those of the processual landmark of [WANT] to derive the composite structure [LEAVE-WANT], the overall trajector of this composite predication is equated with that of the leaving, i.e. what the trajector wants is for himself to leave rather than some other individual). The correspondence line internal to [WANT] therefore accomplishes what generative grammarians formerly achieved by their transformation of Equi-NP Deletion. No derivation from a hypothetical deep structure is required in this framework. » (R. Langacker, (1990 : 187)).

¹⁶⁰ Nous conservons ici la graphie utilisée par Langacker qui marque que l'unité est conceptualisée ici comme un domaine de prédication.

Autrement dit, et c'est ce que la Grammaire Cognitive partage avec les théories énonciatives, il ne peut y avoir identification ou « ligne de correspondance » ou encore « superposition », que si la prédication elle-même articule d'abord des différences. C'est la raison pour laquelle nous les avons représentées sous forme de zones ou de domaines qui ne sont que des formes commodes pour figurer graphiquement ces différences. Nous pensons qu'elles sont d'abord marquées au niveau lexical et doivent être intégrées à notre ébauche de caractérisation pour *want*. C'est en particulier ce qui nous a fait dire, en ce qui concerne le deuxième argument de *want* qu'il ne pouvait y avoir homogénéisation, qu'à partir du moment où l'on postule des éléments discrets. Ce point nous semble crucial, et c'est pourquoi, nous semble-t-il, on peut comprendre les théories énonciativistes, et la TOPE en particulier, comme des « théories de l'altérité ». C'est d'ailleurs ce qu'écrivent J.-J. Franckel et D. Paillard (1998 : 55) notamment au sujet de la première phase des travaux de A. Culioli qui se sont centrés sur l'opérateur $\underline{\in}$.

Nous pensons que c'est l'atténuation, par identification, de la différenciation repère-repéré qui rend possible un certain travail sur l'homogénéité et permet, *in fine*, la **contraction**. En d'autres termes, nous pensons que la problématique de la contiguïté ne nécessite pas un traitement purement syntaxique comme cela est proposé dans la « *trace theory* ». Les théories de l'altérité et du repérage n'ont, selon nous, pas besoin de la notion de trace.

L'hypothèse de Langacker revient à postuler que le deuxième procès sert de landmark, c'est-à-dire de repère à *want* et l'on peut supposer qu'en anglais, contrairement au Luiseño, le trajecteur du deuxième procès puisse être identifié, autant que différencié, du trajecteur schématique que suppose *want*. Il n'y aurait pas de trace car il n'y aurait pas de mouvement. Juste une relation d'« **élaboration** », c'est-à-dire une opération qui subsume les opérations d'**identification** ou de **différenciation** de la linguistique énonciative. En cas d'identification entre S_1 et S_2 dans $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V$, la contraction serait possible car elle représenterait de façon iconique cette identification. Si *wanna* n'a pas la même distribution que *want to*, c'est que cette dernière configuration est susceptible d'accueillir une différenciation, contrairement à la forme contractée, ce qui favorise son emploi dans l'expression de la modalité déontique à travers une construction manipulative, assez analytique, alors que *wanna* permet une expression plutôt synthétique proche des modaux prototypiques. Nous pensons, encore une fois, que cela n'est possible que si l'on postule trois zones où ces différenciations peuvent jouer.

Nous reprenons alors notre figuration de l'espace de prédication de *want* afin d'illustrer ce dernier point.

4.6.0 Représentation des configurations d'homogénéisation

4.6.1 *You want to V* déontique et énoncés en *want* à « effets épistémiques »

Nous avons vu que si *You want to V* prend une interprétation déontique, c'est parce qu'il y a une opération d'identification entre le sujet de *want* et celui du verbe contenu dans le deuxième argument, mais qui demeure implicite, ce qui permet une certaine universion, un C_1 homogénéisé. Notons que dans *You want to V*, il y a rupture, par le jeu des pronoms, entre la position de l'énonciateur (dans la zone ① de notre schéma) et le domaine de prédication de *want* auquel est intégré le co-énonciateur (notre zone ②). Si l'ensemble de l'énoncé peut devenir objet de discours pour l'énonciateur, c'est parce que ce dernier est en **position extérieure** et donc n'est pas partie prenante de la prédication. Nous obtenons alors un énoncé **binarisé** par la co-référence S_1 / S_2 qui, s'il est rapporté aux coordonnées de la situation Sit_0 , et s'il n'y a pas de rupture par rapport au moment de l'énonciation, peut être assimilé à un **dire** émanant de l'énonciateur : il y a alors interprétation modale comme, par exemple, dans « *You want to be careful* ». La source de la contrainte déontique n'entre donc pas, dans ce cas, à chercher dans le domaine de prédication de *want*. Notons que l'on peut, *a priori* distinguer entre les emplois déontiques (dans ce type d'emploi, l'énoncé est binarisé et comparable aux modaux prototypiques) et les emplois épistémiques (moins contraignants à cet égard) en considérant que, dans le premier cas, c'est le sujet grammatical qui est concerné par la modalité, alors que dans le deuxième type d'emploi, parfois également appelé « assertif », c'est finalement la relation prédicative qui est en cause comme le souligne J.-P. Gabilan (1998 : 114, note 28). Nous marquons l'homogénéisation de l'ensemble de la prédication par une ligne renforcée sur notre schéma et nous renforçons également l'espace associé au premier argument de *want* dans le schéma que nous proposerons pour les énoncés de type déontique car le sujet grammatical en est le thème principal :

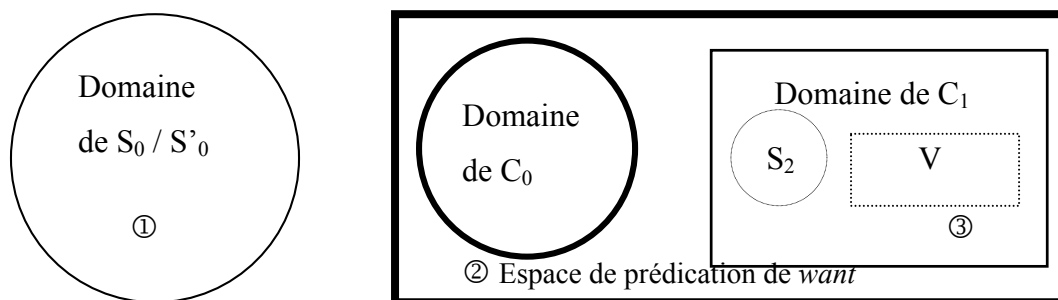


Fig.11. Configuration thématique de l'espace linguistique de *want* dans les énoncés à effet modal.

Nous pensons que le postulat précédent se vérifie en pratique puisque les énoncés en *want* de type déontique nécessitent une deuxième personne, c'est-à-dire un sujet repéré en rupture par rapport à l'énonciateur et compris comme objet de discours.

(75) Ladies, you want to listen to this guy... (Google) (*à propos d'un lien vers une vidéo de l'internet*)

A l'inverse, si l'on peut parler d'épistémicité pour *want*, cela concerne plutôt des énoncés à la troisième personne, caractérisés par un sujet délocuté et dont le rôle dans l'espace de prédication construit par *want* n'est pas spécialement souligné dans la mesure où il entre dans une prédication qui met en valeur, et cherche à interpréter, la tension ou l'écart qui existe entre ce premier argument *et* le second (*to kiss* en (76)) qui peut se comprendre comme l'explication de l'état dans lequel se trouve le référent du C_0 (*he or she*). Ce sont pour ces énoncés que nous avons parlé d'« effets épistémiques » car l'énonciateur commente la mise en relation entre les deux arguments - en fait l'ensemble du domaine de la prédication donné en fig.11 - à partir d'une position extérieure depuis laquelle il peut s'identifier au sujet d'énoncé et expliquer la mise en relation, en vertu de sa connaissance implicite de la situation d'énonciation ou de la vie en général (ce que révèle la subordonnée en *when* à valeur générique « *when you notice...* ») en (76) :

(76) When you notice your partner leaning towards you and looking you dead in the eye, he or she wants to kiss. If the environment is not conducive to a kiss, use the next opportunity. (Google)

Dans notre représentation, l'homogénéisation éventuelle du second argument qui semble être une nécessité pour les emplois déontiques est marquée par les pointillés : les

discontinuités cognitives qu'il pourrait articuler sont effacées, ou du moins, moins pertinentes - au premier rang desquelles la différence qui pourrait exister entre S_1 , le C_0 et S_2 , puisque ce type d'emploi modal nécessite leur co-référence. Alors qu'une forme en *-ing* ne prendrait pas explicitement en compte la détermination quantitative du second argument de *want*, la complémentation en *to* permet une certaine discrétisation, qui peut être elle-même déconstruite dans le cas que nous venons d'évoquer, ce que nous avons appelé homogénéisation et ce qui est notable en termes Culioliens QLT (QNT). Nous espérons en tout cas avoir montré la possibilité d'une homogénéisation ou discrétisation à l'intérieur du second argument.

4.6.2 S_1 want S_2 to V , structure manipulative

Dans la structure manipulative S_1 want S_2 to V , la non-coréférence entre S_1 et S_2 , impose une discrétisation claire à l'intérieur du second argument et la pondération serait inverse : QNT (QLT). L'on obtient alors un énoncé de type plutôt **ternaire** et manipulatif, il y a rupture dans la zone ③ du schéma. La manipulation est une forme de désir ou de volonté exercée sur autrui, ce qui explique que le thème principal de l'énoncé est à rechercher à **droite du domaine de prédication**, plus précisément du côté de S_2 à l'intérieur du C_1 . Il s'agit de S_2 dans la structure S_1 want S_2 to V . Il devient objet de discours et reçoit le **cas accusatif**. Nous obtenons la représentation suivante :

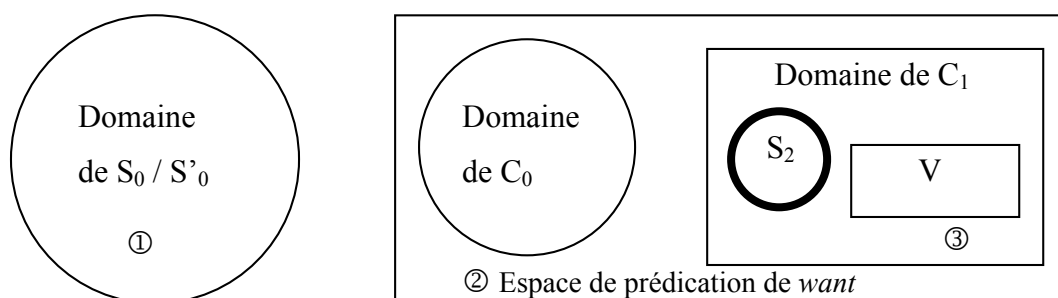


Fig. 12. Configuration thématique de l'espace linguistique de *want* dans les énoncés « manipulatifs ».

Cette interprétation ne nécessite pas de rupture explicite entre l'espace ① et l'espace ② car les protagonistes de la situation d'énonciation S_0 et S'_0 peuvent entrer dans le domaine de prédication, ce qui se vérifie syntaxiquement par la possibilité d'avoir : *I want you to V* ou *You want me to V*. On vérifie d'ailleurs sémantiquement que ces énoncés dans leur ensemble

ne font, en général, pas l'objet d'un « commentaire distancié » de l'énonciateur comme c'était le cas précédemment, ce qui indique une certaine homogénéité entre ① et ②. Par contre, si les énoncés en eux-mêmes ne sont pas objectivisés, l'énonciateur et / ou le co-énonciateur le sont potentiellement et rentrent alors dans l'espace de prédication. C'est cette possibilité qui permet aux participants à la situation d'énonciation de s'identifier aux protagonistes, notamment au sujet d'énoncé, car même un énoncé « manipulatif » n'empêche pas une certaine empathisation sur le sujet, comme le montre assez bien « *you can tell* » dans l'exemple suivant que nous avons trouvé dans le corpus oral du BNC (nous rétablissons la ponctuation) :

(77) I should apologize for canned soup, but I spent so long talking to Stanley this morning. Mmm... You know, sometimes you can just tell he wants you to talk to him, and, erm, so I, er, couldn't make a proper soup [...] (BNC)

Ici encore, S₁ (*he*) semble imposer une volonté sur S₂ (*you*) à travers *want*, grâce à un second prédicat verbal (*talk to him*), mais « *you can tell* » montre qu'il s'agit en réalité d'une déduction de l'énonciateur qui s'est identifié à S₁ et qui cherche à verbaliser lui-même l'implicite de la situation car Stanley n'a pas dit « *I want to talk to you* », cela se voyait simplement. On retrouve là un certain effet épistémique.

4.6.3 S₁ *be wanting* (in X), expression du manque

Nous faisons à présent ressortir le thème principal lorsque l'on a affaire à une interprétation de type manque. Ce qui est objet de discours ici, c'est clairement le sujet de *want*. Par la thématisation qu'il marque, un « premier » *have* dans la glose *HAVE the desire to have* permet de constituer le C₀ comme objet de discours, ce que nous avons vu au chapitre précédent¹⁶¹. Ce statut peut être représenté par un renforcement sur le schéma ci-dessus. La ligne forte marque qu'il est question du premier argument du verbe et de « ses défauts » alors que le second argument apparaît moins important. L'écart graphique entre le C₀ et le C₁ marque une différenciation sémantique entre les deux arguments de *want* et qui est symbolisable dans les gloses par *have*.

¹⁶¹ Nous insistons sur le fait qu'il s'agit bien ici d'une glose, nous utilisons *have* comme révélateur de la thématisation et de la discrétisation de l'espace linguistique associé à *want* et à ses arguments. Il ne constitue pas en soi un élément constitutif de notre caractérisation abstraite pour ce verbe. Celle-ci sera appréhendée en termes d'opérations au chapitre suivant.

De façon intéressante, cette interprétation est souvent associée à la présence du marqueur *-ing* qui « massifie le prédicat » comme dans « *He's wanting in wit* », prédicat qui n'est donc pas discrétisé puisqu'il est plutôt envisagé qualitativement en première intention. C'est la raison pour laquelle nous ne faisons plus apparaître de discontinuité dans la zone ③ du schéma :

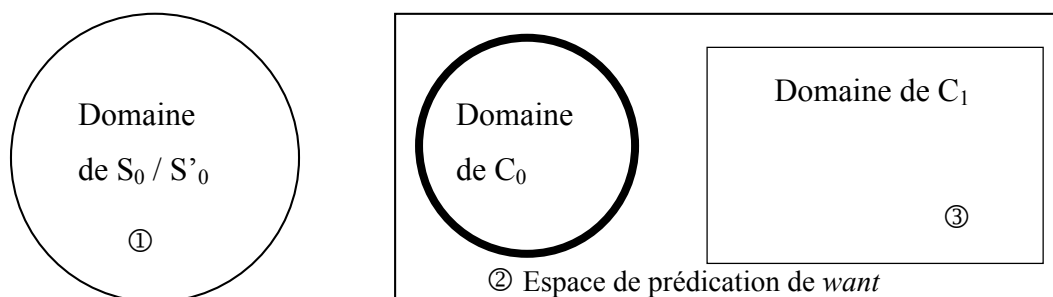


Fig. 13. Configuration thématique de l'espace linguistique de *want* lorsque ce verbe exprime le manque.

Autrement dit, la pondération sur notre glose 1 correspond à *HAVE the desire to Have* et intervient sur la zone ②, la rupture entre le domaine de C₀ et le domaine de C₁ est donc prise en compte et le premier argument est thématisé, ce qui favorise une interprétation de type manque. La constitution interne du C₁, second argument n'est pas explicitement envisagée par l'énonciateur. En fait, la plupart du temps, celui-ci n'est pas instancié avec la forme *wanting* (comme dans « *wanting in wit* ») ou est instancié à travers un second prédicat en *V-ing* comme en (78) :

(78) There's a barrel that wants changing. (entendu dans *Eastenders*)

On obtient un énoncé orienté à **gauche** et l'on peut expliciter (78) en le modifiant : « *this barrel wants changing* ». Il est bien question de signaler que le fut de bière du pub est vide, ce qui n'est pas normal, et qu'il a besoin d'être changé. Notons que l'énoncé évite de dire par qui. Ceci constitue, selon nous, une différence majeure par rapport au cas précédent. Plus généralement, nous associons l'interprétation de type désir / volonté à une orientation à droite, donc vers ce qui constitue l'objet du désir, et l'interprétation de type manque à une orientation à gauche, donc vers le siège du manque. Notons que le manque est constaté par l'énonciateur précisément car celui-ci est extérieur à la prédication. Ceci explique qu'il s'agisse de l'interprétation privilégiée quand le C₀ renvoie à de l'inanimé, notamment avec

want V-ing (« *the fire wants feeding* »), car il ne saurait y avoir d'identification très forte entre ce premier argument et l'énonciateur ou le co-énonciateur. Une altérité importante est donc maintenue entre les deux domaines de la prédication qui permet de faire du C_0 un objet de discours. Quand il y a identification, elle n'est que secondaire et relève d'une empathie différente de celle qui s'exerce entre deux êtres vivants. C'est précisément ce qui a fait dire à certains linguistes qu'il s'agissait d'une métaphore.

Nous avons d'abord associé cette interprétation à la structure S_1 *be wanting (in X)* car elle correspond à l'expression privilégiée du manque avec *want* en anglais moderne. On peut la comprendre comme l'équivalent actuel du *want* intransitif aujourd'hui disparu. En outre, J.-M. Merle (2003 : 159) signale que la « construction intermédiaire » *want for* opère dans le même domaine du manque, comme dans « *They want for nothing* » (énoncé qui, lui non plus ne saurait être considéré comme transitif). Notons que S_1 *be wanting (in X)* correspond fondamentalement à un énoncé binaire, comme c'était le cas, mais différemment, pour la structure « déontique » *You want to V*, ce qui n'a rien de surprenant puisque la forme *be + V-ing* a souvent été associée à des emplois de type modal. Nous dirons toutefois que, si la première structure est binaire, la seconde est **binarisée** par les repérages énonciatifs.

Nous développerons la façon dont nous avons élaboré notre schéma ce qui nous permettra de faire émerger cinq points importants de la problématique que nous aurons à traiter dans notre quatrième partie.

5.0.0 A propos de *have*, *be* et des schémas précédents

Nous avons proposé une glose pour *want* qui faisait apparaître deux *have* : *have a desire to have*. Nous avons ensuite suggéré qu'en appliquant une pondération sur l'un ou l'autre de ces *have*, il était possible d'obtenir deux autres gloses, plus fines, qui rendent finalement assez bien compte des interprétations en termes de désir ou de manque. Nous reprenons notre figure 3 afin de représenter le fait que les « frontières » qui apparaissent dans les figurations que nous avons proposées pour l'espace de prédication de *want* correspondent dans ces gloses à nos deux *have* :

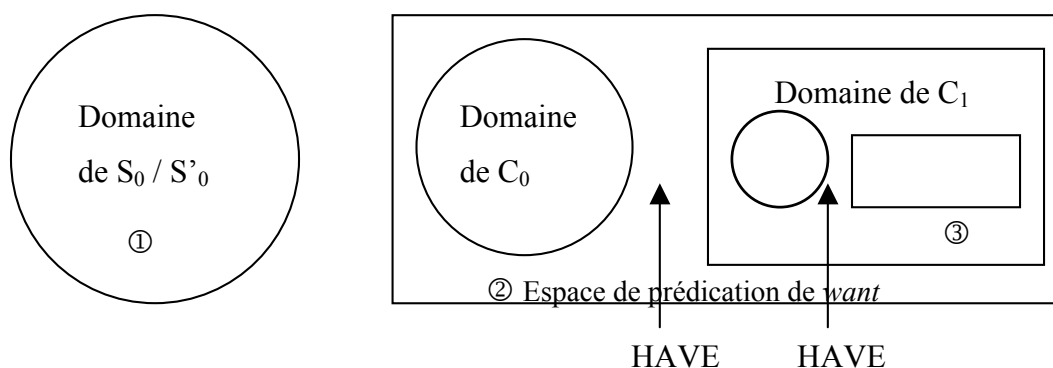


Fig. 14. Mise en correspondance entre la glose 1 et l'espace linguistique de *want*.

Ainsi, l'écart qui existe entre les zones ② et ③, correspond au premier *have* et celui qui est envisageable à l'intérieur du second argument de *want*, à l'intérieur de la zone ③, correspond au second *have* de la glose. C'est que, comme l'écrit A. Trévisse (2003 : 64), cet opérateur permet avant tout un travail sur QNT, c'est-à-dire de **poser l'existence d'une entité**, ce qui n'empêche pas ensuite de la déterminer qualitativement : « l'opérateur de localisation HAVE [...] marque cette différenciation, et permet de **construire les délimitations qualitatives** en insistant sur la construction d'une occurrence dite aboutie, ayant existé »¹⁶² (nous soulignons). En ce sens, *have* fonde une altérité puisqu'il présuppose un travail sur QNT) et pose une différence qualitative entre ce qu'il relie (travail sur QLT).

Notons alors, qu'en toute logique, il faudrait faire intervenir un troisième *have* entre les deux premières zones du schéma afin de marquer l'écart qui existe entre ce premier domaine et la prédication. Ce point ne constitue pas l'essentiel de notre propos mais ne paraît pas pour autant sans intérêt puisque cet opérateur sert parfois à exprimer un jugement modal de l'énonciateur comme dans le tour « *I won't have it* » ou « *I'm not having it* ». Ce que nous souhaitons faire pour l'instant, c'est en quelque sorte « pousser la logique » de la glose proposée. Nous réécrivons « *have the desire* » en « *not to have* » ce qui nous donne au final « *not to have to have* ». Nous obtenons ainsi une deuxième glose également soumise à pondération :

¹⁶² Cette citation fait référence à la forme *have + V-en*. Nous retiendrons qu'il y a construction d'une occurrence à travers ce prédicat verbal et l'opération qu'il permet. La question de l'« aboutissement » est envisagée ici en rapport avec le participe passé mais nous la reprendrons dans notre partie suivante car on peut se demander dans quelle mesure le prédicat verbal construit son complément comme un aboutissement. Nous soulèverons ainsi la question de la détermination processuelle du second argument de *want* dans *want to V GN*. (voir Part. IV, Chap. 2).

GLOSE 2 : not to have to have

WANT (MANQUE) : NOT TO HAVE to have

WANT (DESIR) : Not to have to HAVE

Il ressort de cette présentation que le second *have* dépend clairement du premier puisque celui-ci constitue en quelque sorte, son image inverse, son complémentaire linguistique. Maintenant, si l'on associe ce second *have* à la place de second argument du verbe *want*, l'on s'aperçoit qu'il est en fait souvent « réalisé » dans les énoncés réels par l'opérateur *to*, en ce que cet opérateur permet lui aussi de séparer et de relier, comme on le verra. Cette place syntaxique même indique une **dépendance** de ce second argument. C'est d'ailleurs l'apparition de ce *to* qui, historiquement, ouvre la voie à l'émergence du sens désir.

On est passé historiquement d'une tension vers le second argument nominal (79) à la visée explicite d'un procès (80), ce qui a fini par permettre d'évoquer une visée même dans le premier cas :

(79) Lane Myer : Sorry Johnny, I don't have a dime.

Johnny : Didn't ask for a dime. Two dollars. I want my two dollars! (tiré du film *Better Off Dead*)

(80) I want to be paid two dollars more than what I'm making. (Google)

Le prédicat en *to* est à la fois la *matérialisation* de la relation de remédiation au manque et celle du second *have* que nous avons introduit en glose. Nous disons donc que **l'énoncé en *want* requiert deux localisations : l'une est liée à l'expression manque (le *not to have* de la glose 2) et l'autre est liée à sa remédiation (le second *have*).**

A ce stade, nous citerons les travaux de J.-M. Merle qui présente les choses de façon tout à fait intéressante et qui fera écho, non seulement à notre propos, mais aussi à d'autres travaux que nous avons présentés en deuxième partie. Il écrit ainsi (2003 : 158), à propos du *want intransitif*, associé à l'expression du défaut ou du manque, qu'il peut s'envisager « comme une variante de la négation de *be* (cf. '*not to exist*', que l'on entendra comme « ne pas être représenté dans telle situation construite en énoncé »), autrement dit comme **l'un des complémentaires linguistiques de *be*.** »¹⁶³ Par opposition, le **want transitif** « peut

¹⁶³ L'on se rappellera les gloses de l'OED en « *to be lacking or missing, not to exist, to be deficient in quantity or degree.* »

s'envisager comme une variante de la négation de *have* (cf. *not to have*), autrement dit comme l'un des complémentaires linguistiques de *have*. »¹⁶⁴ (Ibid : 159) L'usage intransitif ayant, à proprement parler, disparu aujourd'hui et l'expression de la volonté et du désir s'étant développée à partir de l'usage transitif de *want*, nous trouvons ici confirmation de notre hypothèse que ce type d'emploi s'est élaboré *sémantiquement* à partir d'un « *not to have* », le « *not to have* » de notre glose dont dépend un « *have* », tout comme un second prédicat verbal peut dépendre d'un verbe transitif. Cette dépendance sémantique se trouve souvent rendue par *to*, qui introduit un second prédicat dans la syntaxe qui permet d'introduire une remédiation au manque.

Il s'en suit plusieurs conséquences importantes :

1. Nous y voyons la confirmation que le second *have* présent dans les gloses est en fait souvent « réalisé » par *to (V)*. Ce même *to* que P. Cotte (1982) a appelé « opérateur de dévirtualisation » : le deuxième *have* de notre glose est en quelque sorte virtualisé par le premier *have* nié (*not to have*). C'est la dévirtualisation que permet l'opérateur *to* qui va permettre de faire émerger le sens de désir / volonté. Il s'agit au fond de **considérer *want* comme une prédication composite dont la seconde relation est une relation de remédiation au manque.**
2. Le fait que notre glose, notre paraphrase sémantique, fasse apparaître un *to have* qui n'est pas réalisé en tant que tel mais souvent sous la forme *to V*, nous permet de retrouver indirectement les thèses de J. Pustejovsky et de H. Harley d'un verbe à reconstruire ou d'une préposition abstraite P_{have} . Dans ce dernier cas, il s'agit d'un relateur plus ou moins interpolé qui pourrait se réaliser de diverses manières, ce qui constituerait une abstraction supplémentaire par rapport au verbe envisagé. Nous ne souscrivons pas à ces hypothèses et la suite de notre travail développera une proposition alternative, mais **nous essaierons de relier la présence de ce *to (V)* en surface et la seconde opération de localisation liée à la remédiation du manque.**
3. Ce *to* serait finalement lui-même une marque de dépendance entre un état qualitatif du sujet S_1 envisagé par *want* (lié au *not to have*) et l'origine de cet état en ce qu'il introduit une seconde relation prédicative (S_2 *to V GN*). **Le référent du GN est en effet souvent conçu comme l'origine du manque et le moyen de sa remédiation.** Dans « *I want you to paint the Family Room a deep rich brown* »

¹⁶⁴ cf. les gloses en « *not to have, to be deficient in, to fail to have or to get* ».

(Google) ce qui est manquant c'est « *a deep rich brown Family Room* » et c'est également ce qui est visé comme aboutissement du procès exprimé par *paint*. Comme *to* marque une relation entre un sujet et un prédicat, on peut comprendre qu'un prédicat verbal soit réintroduit pour expliciter comment atteindre l'objet manquant et l'énoncé précédent en *to* peut se concevoir comme glose de *want GN* « *I want a deep rich brown Family Room* ». C'est finalement retrouver l'hypothèse de J. Pustejovsky pour qui *want* va permettre de reconstruire un prédicat abstrait même lorsque son complément est de nature nominale. Peut-on alors prendre en compte les deux points de vue ? Opération de localisation et prédicat reconstruit ? **Cela passe-t-il nécessairement par un relateur à introduire systématiquement ?**

4. Ce qui relie donc ces deux hypothèses, c'est la **nature relationnelle du complément** de *want* (plus que réellement événementielle) **lorsque ce verbe exprime le désir ou la volonté**. Cette formulation a l'avantage de suggérer une synthèse possible entre l'hypothèse événementielle de Pustejovsky et l'hypothèse prépositionnelle de Harley. Celle-ci a, pour nous, le défaut de postuler une différence entre une structure profonde et une structure de surface en assimilant la relation complexe construite par *want* à une relation de localisation apportée par un élément *interpolé* en structure profonde. La première critique que l'on peut apporter c'est qu'il semble qu'il y ait non pas une, mais **deux localisations**. La première est apportée par *want* lui-même dans *S want X*, étant donné l'absence de X par rapport à S. La seconde a lieu à l'intérieur de l'élément X. **Nous critiquerons alors l'hypothèse d'une localisation par interpolation d'un élément extérieur à l'énoncé et proposerons de la concevoir en posant que X est conceptualisé comme un domaine notionnel structuré autour d'un objet ou état stable *p* manquant en situation et correspondant souvent au référent d'un GN, notamment dans *want GN***. Pour nous, le domaine notionnel évoqué par *Coke* en (81) permet de reconstruire un prédicat télique comme *to drink*, pensé en altérité faible par rapport au domaine, dans la mesure où il permet de poser une relation entre le S₂ effacé (*he*) et l'objet manquant visé. Cette relation est susceptible de satisfaire le manque ressenti dans la situation. Nous ne disons pas qu'un tel prédicat est systématiquement effacé dans la syntaxe mais plutôt que (81') est *une* glose possible de (81) :

(81) When someone in Georgia says he wants a coke, it may mean that he wants a specific kind of coke—perhaps a Dr. Pepper. (Google)

(81') When someone in Georgia says he wants to drink a coke, it may mean that he wants a specific kind of coke—perhaps a Dr. Pepper.

Nous aurons donc à distinguer pour *want to V GN* entre les cas pour lesquels la construction correspond à une glose de *want GN* ou une construction de première intention.

Nous verrons que l'objet manquant *p* correspond plutôt à un état du sujet de la deuxième relation explicite lorsque celle-ci constitue l'instanciation effective du second argument dans une construction *want to V* faisant ainsi apparaître une deuxième subjectivité dans l'énoncé. En (82), nous dirons que ce qui est envisagé en premier lieu c'est un état qualitatif particulier de S_2 (*her*) (« *a her that deletes her Facebook friends* ») qui est réellement l'objet du désir de S_1 (*he*), dans la mesure où on peut penser que le sujet, en tant qu'animé humain est cognitivement plus saillant que l'objet de la seconde relation et que ce qui est attendu c'est *d'abord* une action particulière envisagée à partir de S_2 (*delete her facebook friends*) :

(82) He wants her to delete her Facebook friends. (Google)

Le sens de cette cinquième remarque est d'apporter l'idée qu'**un énoncé en *want* nécessite toujours en synchronie un objet manquant qui va ensuite servir de support à l'expression du désir et de la volonté par une visée *plus ou moins* explicitée.**

5. Si le premier point de cette série de remarques est correct, alors le second argument de *want* contient virtuellement une relation envisageable **selon différents degrés de spécificité**. Il est souvent possible de reconstruire un procès à partir d'un simple GN qui pourra être assez spécifique et qualitativement déterminé comme dans « *I want (to run) a marathon* ». Nous ne dirons pas que ce procès est systématiquement présent en structure profonde mais nous défendrons l'idée que le GN en question constitue autant « un point d'aboutissement » qu'un « point de départ » par rapport au procès reconstruit. Il nous semble que dans certains cas le procès reconstituable serait moins spécifique et **plus schématisé** car relégué en arrière plan comme « *She wants a cigarette* » (la glose en *have* est

envisageable et ce verbe est plus ou moins dynamique et plus léger sémantiquement qu'un verbe comme *smoke*). De façon générale, on peut en fait considérer que la seconde relation peut être **conceptualisée de façon plus ou moins détaillée**, jusqu'à n'être évoquée que de façon minimale comme dans l'énoncé « *Lynch wants out* » (Google) où le fait que le joueur de football américain en question désire ardemment son transfert n'est **évoqué** que par la préposition *out*, par exemple. On peut parfois considérer que la relation est **implicite** auquel cas, on pourrait chercher à la gloser à partir du référent du GN : « *I want an apple* ». Parfois, aucun prédicat reconstruit ne semble nécessaire et ce qui est attendu c'est une simple présence : « *If you want that man, let him know with more than just words.* » (Google) (le sujet *you* ne saurait exercer de contrôle direct ou indirect sur un quelconque second procès amenant la présence de *that man*).

Ces points seront développés dans notre quatrième partie mais une autre série de conclusions s'impose également ici. Nous retrouvons l'hypothèse que, si le sens de manque est associé de façon typique à la construction intransitive et que ce sens est glosable à partir du « complémentaire de *be* », alors ce qui est en jeu c'est une détermination de type QLT c'est-à-dire la conformité du sujet d'énoncé à un type attendu. Ce sujet est en effet appréhendé comme incomplet ou non-conforme à ce qu'il devrait être. Ce travail sur la qualité est donc associé à la gauche de l'énoncé, espace des gloses en *be*, où il est question de faire subir une qualification au sujet. Nous obtenons un sujet affecté de ce que l'on pourrait appeler « **un défaut de l'être** ».

La qualité en question existe en dehors de cet espace de gauche, en dehors de cette intransitivité originelle (puisqu'elle est donnée à droite). Donc, si les sens de désir et de volonté sont à associer de façon privilégiée à une orientation « à droite » de l'énoncé, et que les premières gloses du dictionnaire suggèrent des gloses à partir du « complémentaire de *have* », cette qualité est en fait apportée par cette partie droite qui fournit une détermination de type QNT, où il est question de la survenue d'un événement ou d'une relation posée par le second argument de *want*. On envisage alors sémantiquement « **une remédiation par l'avoir** ». Si à présent nous mettons les deux en rapport, nous obtenons un élément de caractérisation pour *want*, verbe qui : **met en relation un sujet déterminé comme un « existant », qualitativement instable, et le fondant comme dépendant pour sa**

détermination qualitative d'un deuxième argument valué positivement et dont l'existence est envisagée par l'énonciateur comme *validable*.

Dans « *Lynch wants out* », le footballeur américain Lynch est donné comme n'ayant pas ce qu'il désire mais l'envisageant sérieusement comme une possibilité. En fait il *réclame* un autre club. L'énoncé le donne comme faisant toujours partie de l'équipe mais tout entier tourné vers son transfert possible et souhaitable, il est sur le départ. L'énonciateur le donne qualitativement comme placé dans **un *entre-deux* qualitatif** : il n'est pas « en dehors du club » (*out*) et, étant radicalement différent de l'objet de manque, on peut inférer qu'il en fait encore partie (il est « *in* ») mais on pourrait extrapoler légèrement et dire que pour lui « le cœur n'y est pas ». D'ailleurs, il ne s'entraîne plus avec l'équipe comme le précise le contexte ironique : « *Running back Marshawn Lynch, who followed a promising rookie season with multiple run-ins with the law and gradually reduced effectiveness, has been staying away from the team during the offseason.* » (Google)

Qui plus est, on peut illustrer facilement cet apport qualitatif en notant que *want* est souvent utilisé dans des questions visant à « trouver le mot juste » pour *qualifier* le référent de son premier argument, questions qui commencent par « *what do you call...* ». On en trouve de nombreux exemples sur Google :

(83) What do you call a guy who wants to be a girl ?

(84) What do you call a straight guy who wants breast implants (so he can enjoy them) ?

(85) What do you call a woman who wants to be as manly as possible but who isn't bi or gay or transsexual ?

C'est cette **interdépendance entre les deux arguments** qui explique que l'on peut retrouver une notion de manque dans un énoncé exprimant le désir ou la volonté. Si un énoncé en *have* exprimait « un état de l'ayant », un énoncé en *want* exprime « un état du sujet désirant » ou du sujet siège du manque. Le mot « état » lui-même suggère un verbe *être* ou *be* que, pour fixer les idées, l'on pourrait également introduire dans notre schéma qui faisait correspondre les gloses et la structuration de la prédication permise par *want*. Nous introduisons des parenthèses sur le second *have* afin de marquer sa dépendance par rapport au premier (encore une fois, il ne s'agit que d'une glose et nous envisagerons l'opération de localisation indépendamment de *have* dans notre partie IV) :

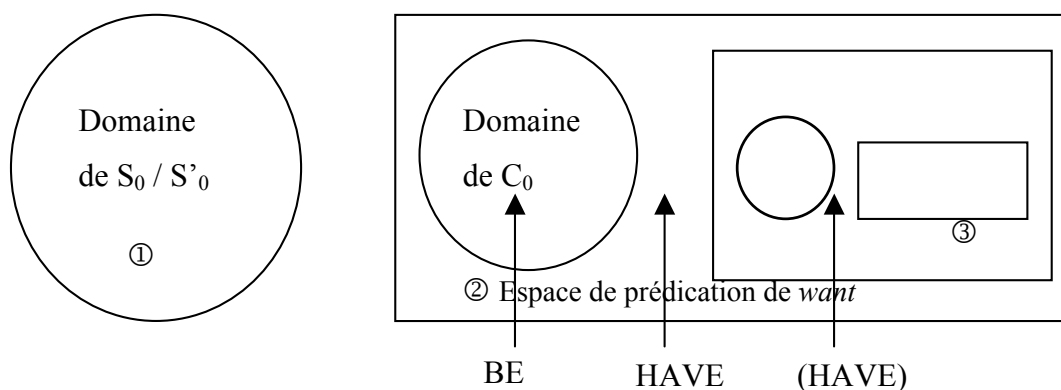


Fig. 15. Seconde mise en correspondance entre les gloses et l'espace linguistique de *want*.

Ce schéma montre finalement une certaine **iconicité** de la prédication construite par *want* : le manque, associé à la gauche de notre représentation précède le désir, matérialisé par l'existence d'un objet désiré à droite, au sein du second argument. Par ailleurs, un énoncé en *want* « dit » un état par rapport à une relation virtuelle envisagée à droite. Une autre façon de résumer les choses serait de dire que la gauche de la prédication, de nature stative, a à voir avec le présent de la situation d'énonciation tandis que sa droite a à voir avec la futurité liée à la remédiation. La prédication en *want* aurait donc une partie stative et une partie dynamique et M. Joos (1964) posait d'ailleurs que les *stative verbs* ne pouvaient pas en eux-même srenvoyer à l'avenir chronologique sans l'aide d'un auxiliaire ou d'une marque dont ce serait la fonction. Nous pensons que c'est précisément ce que permet **le second argument de *want***. Nous défendrons l'idée qu'il **suffit à évoquer la remédiation, et ceci même lorsqu'il est instancié de façon schématique**. Même *want GN*, évoque implicitement une relation.

CONCLUSION PARTIELLE

Résumons à présent les étapes du développement du sens désir / volonté à partir du sens **manque**. Un objet ou une qualité *p* dont la présence est attendue est localisée hors de la sphère du sujet d'énoncé. Cette absence, puisqu'elle est rapportée aux qualités associées à ce sujet **par l'énonciateur** est vécue comme détrimentale. Ce sens de manque est rendu possible par l'empathie ressentie par l'énonciateur qui mesure l'écart entre les deux arguments de la prédication et l'entrée de l'objet manquant dans la sphère du sujet est alors envisagée comme

souhaitable. La remédiation est jugée nécessaire (et possible) par S_0 : il s'agira de l'entrée de p dans la sphère du sujet d'énoncé, de sa localisation effective par rapport à lui.

Le sens **désir** n'apparaît vraiment qu'une fois que la nécessité de remédiation est présentée comme appréciée, non plus par l'énonciateur, mais **par le sujet d'énoncé** lui-même. Il a été proposé que cela a été rendu possible en diachronie par l'usage de la première personne, ce qui a permis de confondre énonciateur et sujet d'énoncé donc de confondre les origines de la valuation positive attachée à p .

L'hypothèse de la subjectivisation de *want* permet de comprendre le passage du manque au désir car, ce qui devient central dans l'évolution de la prédication associée à ce verbe, ce n'est plus l'objet manquant mais son *rappor*t avec le sujet d'énoncé qui devient sujet désirant. Parallèlement *want* devient une structure à deux arguments, et permet donc une construction ternaire. Le sens de désir n'explose réellement qu'au 18^{ème} siècle avec l'apparition de *to* dans la complémentation. Ceci va permettre soit de discrétiser, soit d'homogénéiser le second argument, donc d'avoir globalement une structure equi-sujet ou non. La troisième zone de notre schéma, celle associée au second argument, devient elle-même modulable.

Ce point explique l'émergence d'un emploi plus récent de *want* dans des énoncés à effets « déontiques » et « épistémiques » car, à partir du désir. Deux cas de figure peuvent désormais se présenter :

-soit la nécessité de remédiation est rapportée au sujet d'énoncé et l'on a une modalité de type **désir / volonté**, *want* faisant alors concurrence à *will*. Ce que J.-M. Merle (2003 : 164) résume comme suit : « Il y a alors dépendance externe (par rapport à des éléments extérieurs à l'énoncé) de l'effectuation, mais **origine interne** du jugement de modalité : S_1 ¹⁶⁵ (à l'intérieur de l'énoncé) est responsable de l'appréciation du manque et de la modalité du nécessaire. » (nous soulignons). Quant à la « dépendance externe de l'effectuation », nous l'avons nous-même évoquée au chapitre précédent lorsque nous avons émis l'idée que l'objet désiré pouvait appartenir à la sphère d'un autre sujet, par exemple le co-énonciateur. Nous ajouterons cependant que si notre hypothèse de l'empathie de l'énonciateur tient, alors il faut ajouter qu'un énoncé comme « *he wants an ice-cream* » n'a pas seulement trait à une modalité de type volonté / désir mais a une dimension **épistémique** dans la mesure où l'énonciateur a tendance à s'identifier au sujet d'énoncé, ce qui permet de souligner sa position par rapport à l'objet manquant dans une situation d'énonciation particulière et de

¹⁶⁵ J.-M. Merle note S_1 le sujet d'énoncé ou « support d'indexation » de la prédication.

l' « expliquer au co-énonciateur ». L'origine interne du jugement de la modalité semble possible car l'énonciateur s'identifie au sujet **à partir d'une position *a priori* extérieure**.

- soit la nécessité de remédiation est rapportée *in fine* au sujet énonciateur et l'on a une modalité de type **déontique**, *want* faisant alors concurrence à *should / had better...* « Il y a alors **origine externe** de la modalité et dépendance externe ou interne de l'effectuation : l'énonciateur est responsable de l'appréciation du manque et de la modalité du nécessaire, tandis que l'effectuation dépend soit entièrement de S_i , soit d'éléments extérieurs. » (*Ibid* : 164) (nous soulignons). L'énonciateur reste alors détaché de la prédication.

Ces évolutions, nous l'avons vu, s'expliquent assez bien par la notion de subjectivisation qui n'est pas séparable des effets pragmatiques attachés aux énoncés en *want*. Ce sont eux qui nous ont permis de proposer une structuration particulière pour la prédication en *want*. Nous souhaitons à présent explorer plus avant la structuration du second argument de ce verbe et proposer une analyse de la complémentation de *want* qui permette d'accommoder une seconde opération de localisation sans pour autant introduire d'opérateur extérieur à l'énoncé. Ce faisant, nous espérons progresser dans notre caractérisation abstraite et tenir compte du fait que la prédication en *want* est parfois appelée, à juste titre nous semble-t-il, « prédication composite ».

Quatrième Partie :

Want, complémentation,

sémantique et énonciation

Chapitre Un – *want*, sa complémentation et ses présuppositions

Nous espérons avoir montré dans notre chapitre précédent que le verbe *want* impliquait, à l'intérieur de son domaine de prédication, deux « zones sémantiques » en synchronie. L'une, située à gauche de la construction, est associée aux effets du manque et se centre sur le premier argument du verbe tandis que l'autre, située à droite, est associée à la remédiation de ce manque et se centre sur le deuxième argument. Historiquement, c'est l'apparition de celui-ci qui permet le développement de l'acceptation de type désir / volonté. Nous nous penchons à présent sur la complémentation de *want*, d'abord en examinant les liens qui lient le noyau verbal et les compléments de rang-zéro et de rang-un, liens envisagés à travers la notion de préconstruction qui fait de *want* un verbe présupposant. Nous verrons ensuite comment ces compléments entrent en relation et permettent une qualification du sujet, ce que nous mettrons en relations avec la problématique de la détermination en rapport avec la transitivité au chapitre suivant. Ce faisant, nous aurons l'occasion de préciser dans ce deuxième chapitre ce que nous entendons par les notions de désir et de volonté que nous avons jusqu'ici associées quasi-systématiquement. Nous espérons ainsi creuser la question de la structuration du second argument du verbe qui nous intéresse et examiner par là même, à nouveau, l'hypothèse de la « coercition de type ».

Nous apporterons, au cours des développements qui vont suivre une série de propositions qui permettront de cerner la façon dont le second argument de *want* est conceptualisé.

1.0.0 *Want* comme verbe présupposant ?

Etant à l'origine un verbe à un seul argument permettant de prédiquer l'absence d'un objet ou d'une propriété dans la situation d'énonciation, le verbe *want* peut être vu comme un verbe présupposant. Ce point se comprend facilement puisque la **négation d'une présence** que suppose la notion de manque est, par définition, **présupposante**, ce que H. Adamczewski

résume de la façon suivante (1996 : 46) : « les jugements d'existence ou de non-existence ne peuvent intervenir qu'une fois menée à son terme l'opération de mise en relation », c'est-à-dire que la négation passe par « une saturation de l'énoncé » (*Ibid* : 47). C'est pourquoi nous avons émis l'idée que *want* marque une opération seconde par rapport à *have* et c'est la raison pour laquelle nous avons introduit une image virtuelle de l'objet dans la sphère du sujet de *want*, tout en le plaçant hors celle-ci, car c'est cette image virtuelle qui permettait de délimiter une frontière à cette sphère. En dehors de la « théorie métaopérationnelle » Adamczewskienne, on trouve la même idée dans la TOPE. M.-L. Groussier et C. Rivière écrivent ainsi (1996 : 127) à propos de la négation qu' « en termes de domaine notionnel, [...] seul l'Extérieur de la notion complexe constituée par la lexis prédiquée correspond à la valeur référentielle de cette lexis. Ainsi : *Pigs haven't got wings signifie* « il n'existe pas selon moi de fait auquel on puisse se référer en disant *Pigs have wings* ». Ceci signifie que l'extérieur du domaine notionnel envisagé ne peut se concevoir sans avoir envisagé l'intérieur de celui-ci. Ce que I. Gaudy-Campbell (2004) synthétise comme suit : « l'usage de *not* suppose un ancrage par rapport à un avant positif ». Nous ferons dialoguer davantage ces deux courants de la linguistique énonciative au chapitre suivant et jouerons sur une opposition présupposition / préconstruction.

Nous noterons pour l'instant qu'il existe d'autres raisons qui permettent d'employer l'adjectif « présupposant » en ce qui concerne *want*, et ceci en relation, non seulement avec le second, mais également avec le premier argument de ce verbe.

1.1.0 Un verbe qui accepte *V₂-ing*

On sait que les notions de **présupposition / verbe présupposant** jouent un rôle important dans la linguistique énonciative, notamment dans l'**approche métaopérationnelle** exposée par exemple dans H. Adamczewski et C. Delmas (1982, (1998)) et C. Delmas et al. (1993). Plus récemment, J.-P. Gabilan (1998) est revenu sur les suites *V₁ V₂*. A l'intérieur de cette configuration, la suite *V₁ V₂ -ing* marquerait une « antériorité opérationnelle » du *V₂* (*Ibid* : 38). En d'autres termes, la valeur véhiculée par *V₂-ing* a déjà fait l'objet d'un choix par l'énonciateur. Au vu des remarques précédentes, il est donc clair que *want*, de par sa valeur sémantique originelle de manque, appartient au paradigme des verbes présupposants. En termes banals : penser le manque n'est envisageable qu'à partir du moment où l'on a constaté l'absence de quelque chose dont la présence était attendue. De fait, la structure *want V-ing* semble à même de renforcer cette dimension « déjà-pensée » mais cette étiquette renvoie à des phénomènes quelque peu différents. Cette construction est, nous l'avons vu, bien

attestée et on peut la trouver sous la *dépendance d'un lexème* dont le sémantisme renvoie à une présupposition (1), articulant une *présupposition notionnelle* entre ces arguments (2) ou encore, marquant une *présupposition inter-énoncés en discours* (3) :

(1) I am looking for personal assistants (or PAs for short) to help me live independently, go out with friends, and generally live happily ever after! I am not the sort of person who needs or wants looking after - I just need help physically. (Google)

(2) Marriage is like a flower that wants watering every day or else it will be destroyed. (Google)

(3) Fan noise : A few things to note – the room this computer is in is REALLY warm, as I write this it's 90F in here due to computer, speaker amps, and other electrical doodads. We don't want warming up the rest of the house. A normal room kept around 70-75 degrees would likely lend a much quieter card in most circumstances. (Google)

L'énoncé (1) est une petite annonce. L'énonciateur, *I*, est handicapé mais souhaite insister sur le fait qu'il recherche un auxiliaire de vie pour des raisons « pratiques » sans pour autant renoncer à son autonomie. Il ne souhaite pas être vu comme dépendant sur le plan affectif et, de ce fait, il va contre les idées reçues qu'une personne dans sa situation a besoin qu'on veille sur elle. C'est dans cette stratégie que s'inscrit *want V-ing*. La séquence apparaît en effet dans une subordonnée relative restrictive (*the sort of person [who needs or wants looking after]*) et l'énonciateur ne veut clairement pas se laisser définir comme un représentant de la classe de personnes posée par la relative à partir de l'antécédent *the sort of person* - classe de personnes dont il présuppose la connaissance par le co-énonciateur en vertu d'une expérience partagée de la vie. Le **lexème** *sort* est ainsi lui-même **présupposant** et construit des relations privilégiées unissant le noyau du GN (*person*) et le contenu de la relative. Il s'agit d'une construction en discours et *want V-ing* est tout à fait compatible avec cette stratégie.

L'énoncé (2) repose sur un fonctionnement comparable et intègre également une relative restrictive mais les liens entre *flower* et le verbe *water* sont de toute façon très étroits d'un point de vue culturel. K. Lambrecht (1994 : 91) diraient qu'ils appartiennent au même cadre sémantique, qu'ils sont « *frame-determined* », en reprenant une conception chère à Fillmore. A la différence de (1), la présupposition qui unit « *flower* » et le verbe « *water* » existe en tant qu'*a priori* culturel, avant la mise en discours, puisque l'eau fait partie d'un « cadre » (ou « schéma ») sémantique préexistant, c'est-à-dire la fleur et son intégration dans le monde physico-culturel tel qu'il est codé par la langue. L'emphase mise sur ces **liens**

privilégiés que la linguistique énonciative qualifierait de « **notionnels** », pourrait donner l'impression d'une analyse « chosiste », en tout cas en ce qui concerne (2), mais l'énoncé (3) fonctionne un peu différemment. Il nous semble en effet que son analyse nécessite un éloignement plus net par rapport à ces considérations extralinguistiques. Le passage s'adresse aux informaticiens qui cherchent à réduire le bruit causé par un ventilateur intégré à une carte graphique fonctionnant trop puissamment : il faut donc réduire la température de la pièce pour que le ventilateur n'entre pas en surrégime afin de compenser la chaleur ambiante et se mette lui-même à chauffer et à faire encore plus de bruit, ce que l'on veut éviter. L'énoncé « *We don't want warming up the rest of the house* » est donc à la fois une justification de ce qui va suivre (la nécessité de baisser la température) et une réécriture de ce qui précède : « *the room is REALLY warm* » (notons également que *rest of the house* se définit par rapport à *the room* et à *here* qui apparaissent en amont.) On pourrait paraphraser en disant « il fait déjà suffisamment / assez chaud comme cela », « n'en rajoutons pas » (d'où la graphie particulière associée à *really* qui apparaît en capitales)

« *We don't want to warm up the rest of the house* » n'aurait pas les mêmes effets. Ici, il n'y aurait, de toute façon, ni exploitation de liens privilégiés dans l'extralinguistique, comparables à ce que nous avons en (2), ni exploitation de liens présupposés en discours par l'énonciateur comme c'était le cas dans l'énoncé (3) original, puisque les liens entre « *fan noise* », « *be warm in here* » et « *a normal room kept around 70-75 degrees* » et « *a quieter card* » sont loin d'être évidents, à part pour l'énonciateur. Il nous semble, en effet, que les **relations logiques inter-énoncés** sont apportées *en discours* par l'énonciateur-spécialiste, précisément car il fait un usage clair de la construction en *V-ing*. Il ne laisse pas la place à une remise en cause du co-énonciateur car il ne fait pour lui aucun doute que le problème de bruit est avant tout dû à la chaleur et il s'agit de dire ce qui serait **non-désirable**, en rajouter. La version modifiée en *to*, ne donne pas la même cohérence à ce passage et fait en sorte que les deux valeurs (*to warm up...* / *not to warm up...*) soient envisagées. La négation en *not* vise à rejeter la première : il s'agit d'un **refus**¹⁶⁶, d'une vraie volonté niée. L'on voit clairement ici que le syntagme verbal *want V-ing* permet à l'énonciateur de signaler qu'il ne souhaite pas discuter de la nécessité ou non de rajouter de la chaleur supplémentaire mais qu'il veut plutôt traiter le problème en considérant que sa cause est évidente pour lui et qui est un spécialiste de la question. Elle ne peut être remise en question. Cette dimension « déjà-pensée » doit être attribuée en propre à l'usage de cette construction en discours alors qu'en (2) elle pouvait

¹⁶⁶ Cette opposition entre le *non-désirable* et le *refus* sera explicitée plus loin, notamment au chapitre 4.

plutôt sembler « héritée » de la réalité mondaine. La notion large de « présupposition » est ainsi pertinente dans le domaine linguistique et dépasse le monde physique de l'extralinguistique.

La forme *V-ing* renforce donc la **dimension présupposante** de *want* et, parallèlement l'interprétation de type manque. Notons les traductions possibles des trois énoncés précédents par la tournure *avoir besoin de* : « le type de personne / une fleur qui a besoin de... » / « pas besoin de chauffer encore plus le reste de la maison ». Si nous parlons de quelque chose d'« indésirable » avec forme négative portant sur *want warming up...* c'est d'ailleurs que la chaleur ne *manque* pas.

L'énoncé (4) que nous avons déjà cité présente une configuration syntaxique légèrement différente : *want P. Pers_{acc} V-ing* :

(4) I don't want him sneaking into my house in the middle of the night and stabbing me with a pen.

Du fait qu'il porte la marque de l'accusatif, le pronom *he* ne saurait être complètement assimilé au sujet du verbe *sneak*, mais cela serait davantage le cas si l'on avait un *to* : « *I don't want him to sneak into my house...* ». En fait, si l'on suit H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998)), l'ensemble « *him sneaking into my house in the middle of the night and stabbing me with a pen* » est nominalisé par *-ing* et forme un « bloc ». Le pronom *him* apparaît dans la chaîne linéaire comme précédent l'opérateur de nominalisation et le verbe qu'il nominalise. Son rôle est ainsi plutôt comparable à celui d'un déterminant.

Nous n'avons fait, jusque-là, que suivre le raisonnement de l'approche métaopérationnelle, notamment celui proposé par J.-P. Gabilan qui mentionne très brièvement *want* parmi « les verbes présupposants » (*Ibid* : 92). Nous avons signalé ce que cette étiquette a de large, valable à la fois dans l'extralinguistique et à divers niveaux dans le linguistique, mais l'essentiel est qu'il n'existe pas, selon nous, deux *want* : un verbe présupposant car suivi de *V-ing* et un verbe non-présupposant dans les cas où il est suivi d'un simple GN ou d'un complément en *to V*. Comme nous l'avons vu dans l'introduction de cette sous-section, qui résumait en fait ce que nous avons posé dans notre partie précédente, *want* permet en effet la localisation d'une entité non-présente. Il est donc de toute façon présupposant, ce qui n'empêche pas de dire qu'il l'est d'autant plus lorsqu'il exploite la construction *V-ing* à travers sa complémentation. Nous revenons dans notre point suivant sur l'idée que l'existence du premier argument de ce verbe est également présupposée par le verbe et nous nous demanderons ensuite comment le second argument permet de construire une qualification de

son sujet par un objet ou une propriété *p* qui est également présupposée exister en dehors de sa « sphère », et ceci *quelle que soit la forme en surface de l'énoncé*. Nous retrouverons la question de la transitivité, et sa mise en relation avec celle de la détermination nous permettra de postuler que le **C₁ contient une présupposition d'existence d'un objet manquant, quel que soit son niveau de complexité**. Autrement dit, nous pensons **que les notions de volonté et de désir ne peuvent se concevoir qu'à partir d'un objet de manque**.

1.2.0 Présupposition d'existence du premier argument

Nous nous intéressons à présent aux liens qui unissent le premier argument de *want*, le C₀, et ce verbe lui-même. Nous commencerons par noter avec K. Lambrecht (1994 : 167) qu'un prédicat statif n'est en général pas réellement compatible avec un référent posé par l'énonciateur, que l'on parle d'une première étape dans la détermination ou d'une « opération d'extraction » :

(5) *A boy is tall

Si cet énoncé n'est pas acceptable, c'est qu'il est difficile de prédiquer le fait d'être grand d'un GN dont le référent est en cours de définition, de stabilisation par l'énonciateur. Pour rendre cet énoncé acceptable, il faudrait soit qu'il apporte une restriction supplémentaire sur le référent du noyau *boy* : « *A boy in my class is tall* », soit que l'on puisse trouver à l'énoncé une valeur générique comme dans « *A boy is a boy* », ce qui n'est pas le cas en (5). Si cela n'est pas possible c'est selon Lambrecht que le GN « *a boy* » peut difficilement tenir le rôle de thème de l'énoncé (« *topic*¹⁶⁷ ») car il est bas sur « l'échelle d'acceptabilité du thème » (« *topic acceptability scale* ») qu'il propose. Il s'agit en fait de proposer une représentation de ce qui peut servir de thème d'énoncé prototypique. L'étude que nous citons ici s'attarde sur la notion de « référent en discours » et explique les blocages évoqués en terme d'« accessibilité pragmatique » (« *pragmatic accessibility* »). Un thème digne de ce nom serait « actif » ou du moins « accessible ». Le premier terme signifie que, dans l'idéal, il a déjà été mentionné en discours et c'est pourquoi il fait souvent l'objet d'une reprise pronominale et n'est pas spécialement accentué, l'effort cognitif nécessaire à l'interprétation étant minimal. « Accessible » signifie que le référent est récupérable par un effort cognitif supplémentaire : il est nécessaire de se remémorer, d'inférer ou de déterminer le référent du thème avant de pouvoir en prédiquer quelque chose. Un thème aurait pour propriété le fait

¹⁶⁷ Il s'agit ici réellement d'un thème, car la seconde partie de la prédication (*be tall*) est un rhème (voir note 114 p. 176).

d'être naturellement « actif » ou « accessible », c'est pourquoi ajouter *in my class* à (5) rend cet énoncé acceptable en en rendant le référent accessible. On remonte sur l'échelle d'acceptabilité et le co-énonciateur est amené à sélectionner un référent parmi une classe d'occurrences possibles situées par rapport à l'énonciateur. Un cas limite est le cas des référents « inactifs » (« *unused* »), identifiables mais non-actifs, qui demanderaient le plus gros effort cognitif pour être évoqués. De part et d'autre de la frontière d'acceptabilité, on trouve les référents qui font l'objet d'une première mention (« *brand new referents* ») et qui parallèlement peuvent être repérés par rapport à autre chose (« *anchored* ») ou non (« *unanchored* ») (l'énoncé (5) n'est pas acceptable tel quel, car il correspond à ce dernier cas, mais, le fait de le modifier en en repérant le référent par rapport à l'énonciateur (« *in my class* »), le constitue non seulement comme « *anchored* » mais aussi comme « accessible » au co-énonciateur). Lambrecht (*Ibid* : 165) propose l'échelle suivante que nous complétons des traductions que nous avons introduites dans ce paragraphe :

The topic acceptability scale / Echelle d'acceptabilité du thème

Plus acceptable : active / actif

accessible / accessible

unused / inactif

brand-new anchored / terme en première mention et repéré par un autre terme

Moins acceptable : brand-new unanchored / terme en première mention non-repéré par un autre terme

Fig 1. Degrés d'accessibilité pragmatique du thème d'énoncé prototypique d'après Lambrecht (1994 : 165)

Dire qu'un énoncé est « générique » serait ainsi une autre façon de dire qu'il est pragmatiquement accessible quelle que soit la situation, et la notion d'« accessibilité » constitue par là même ce qui est commun à la généricité et à la caractérisation du thème en discours. Nous ajouterons que c'est d'ailleurs ce que veut dire le terme « gnomique » que l'on utilise parfois à la place de « générique ». Ce qui est intéressant pour notre propos, c'est que, bien que *want* soit un prédicat de type statif, la séquence *a + GN* en position de premier argument ne produit pas d'énoncés irrecevables comme c'était le cas en (5). Nous obtenons, en fait, soit un énoncé à valeur générique, comme en (6), soit un énoncé qui implique le passage à l'existence d'une occurrence de la notion à laquelle renvoie le référent du sujet (énoncé (7)), mais qui permet que cette occurrence apparaisse néanmoins en position

thématique¹⁶⁸. Ceci, on l'a vu, n'est possible que si le reste de l'énoncé constitue une détermination qualitative susceptible de rendre le référent accessible au co-énonciateur :

(6) It doesn't have to be followed slavishly, which can happen when a man wants to impose a schedule and organise it as formally as he has organised his work. (BNC)

(7) 'A man wants to see you, madam', I muttered. (BNC)

En d'autres termes, **want** pose nécessairement le référent du sujet comme **pragmatiquement accessible** tout en apportant une qualification le concernant. Nous retrouvons là une idée que nous avons exprimée la fin de notre partie précédente : le sujet de *want* est déterminé comme un existant, ce qui signifie que son existence est acquise du point de vue quantitatif, même si elle ne l'est pas tout à fait du point de vue qualitatif puisque la mise en relation que permet *want* permet justement d'apporter ce type de détermination au C₀, autrement dit de le construire en sujet *affecté* par le manque, le désir, etc.... C'est bien la relation construite par le prédicat verbal lui-même qui **présuppose cette existence quantitative**. Sémantiquement, la partie gauche de l'énoncé en *want* présuppose donc un sujet manquant d'un objet ou d'une propriété *p* associée à la droite du prédicat verbal. L'on pourrait alors résumer les choses en disant que ce qui est à la gauche de l'énoncé correspond sémantiquement à « ce qui est », et sa droite à « ce qui n'est pas » en même temps que l'on a une opposition parallèle entre un « défaut de l'être » et un « avoir » à atteindre. La mise en rapport entre les deux places argumentales fonde le complément de rang zéro *avant tout* en « sujet manquant », *puis* en sujet « voulant ou désirant ».

Le fait que l'« accessibilité » du premier argument soit donc « forcée » par la mise en relation que permet *want* (le fait que celui-ci soit présupposé exister par l'énonciateur, pour le co-énonciateur), permet de placer en position thématique n'importe quel GN animé et de le donner comme repère du second argument dont il est nécessairement distinct. Ceci est une autre façon de dire que *want* lui-même est bien prédicativement un **opérateur de thématisation / topicalisation**, c'est-à-dire un opérateur qui exploite en synchronie une opération de localisation dont le premier argument est un repère donné en position thématique.

¹⁶⁸ L'on peut considérer qu'une prédication d'existence ne pose pas à proprement parler un « thème » puisqu'elle ne pose pas de « rhème » : elle ne vise pas à dire quelque chose de l'élément qu'elle introduit. Mais l'énoncé (7) n'est pas une vraie prédication d'existence puisque celle-ci se fait indirectement : elle n'est pas posée mais présupposée par l'énoncé.

Nous concluons cette sous-section en signalant que le narrateur du Petit Prince ne croyait pas si bien dire lorsqu'il posait le « dessine-moi un mouton » de l'enfant comme preuve de son existence :

(8) La preuve que le Petit Prince a existé c'est qu'il était ravissant, qu'il riait, et qu'il voulait un mouton. Quand on veut un mouton, c'est la preuve qu'on existe.

Traduit par :

(9) The proof that the Little Prince existed is that he was charming, that he laughed, and that he was looking for a sheep. If anybody wants a sheep, that is a proof that he exists.¹⁶⁹

2.0.0 Première proposition

Nous avançons à ce stade que le second argument de *want*, son C₁, est présupposé exister comme le complémentaire linguistique de son C₀ en étant localisé comme *non-immédiatement disponible* par rapport à lui et en le déterminant en retour comme sujet *manquant* de l'objet ou la propriété *p* stable à laquelle il renvoie.

Une telle formulation nous invite à développer la structuration du C₁, c'est-à-dire à poser la question de son homogénéité conceptuelle afin, notamment de voir, comment *p* s'intègre cognitivement dans ce second argument.

¹⁶⁹ Traduction du site <http://seekmeorg.blogspot.com/2009/08/little-prince-quotes.html> On trouve couramment sur Google une variante avec *mean*: « *If a man wants a sheep that means he exists.* »

Chapitre Deux – *Want*, Visée ? Télectricité ? Pour une délinéarisation de l'énoncé

1.0.0 La notion de manque mise en rapport avec la transitivité. Détermination et présuppositions

Pour nous, *want* est un verbe qui possède des propriétés présupposantes quelle que soit sa complémentation et son interprétation, fondamentalement parce qu'une présence attendue (donc une absence) est rapportée à un sujet (ce qui fonde le manque et la nécessité de remédiation). C'est, on l'a vu, la thèse de la subjectivisation. L'existence quantitative du sujet est acquise avec *want* et nous avons posé que celle du second argument l'est fondamentalement aussi, en dehors même de la tournure *want V-ing*. La question est donc à présent de savoir comment ce second argument est mis en rapport avec le sujet dont il apporte une détermination qualitative en le posant comme sujet « défaillant », « désirant » ou « voulant » un objet ou une propriété non-disponible pour lui.

Nous commencerons par revisiter la thèse de la subjectivisation sous un angle légèrement différent, intéressant pour notre propos car il va nous permettre de réexaminer la notion de transitivité. Si les deux arguments sont des existants envisageables indépendamment l'un de l'autre, quelle mise en relation particulière permet *want* alors même qu'il n'exprime pas réellement une transitivité ? Nous réfléchirons à ce point et donnerons un contenu linguistique plus précis aux notions de désir et de volonté.

1.1.0 *Want* ne pose pas, en lui-même, de télécité

Nous partirons d'une double comparaison, établie entre *want* et le verbe transitif et, encore une fois entre *want* et *have*.

Nous avons vu que la transitivité se laissait comprendre comme le « passage de quelque chose » du sujet vers l'objet dans une relation de pouvoir. C'est pourquoi nous suivrons le raisonnement de A. Wierzbicka (1982 : 790) : « *A prototypical transitive sentence has two predications, which can be separated from each other.* » C'est cette propriété qui permet la décomposition lexicale. Ainsi, « *John killed Mary* », signifie : 1. « *Mary died* » et 2.

« *because John did something* ». Au contraire, *have* ne permet pas de séparation des prédications :

« But in a *have* sentence, a predication made about the object cannot be conceptually separated from a predication about the subject : what is said about the object is way of saying something about the subject. [...] One could say, then, that the verb *have* can make a predication about one entity into a predication about another entity (a person). » (*Ibid* : 790)

Ainsi, dans « *John has blue eyes* », énoncé qui contient deux arguments, nous avons une prédication explicite (*blue*) qui s'applique aux yeux et pas à John. Cependant, le thème principal de l'énoncé est bien John et non pas ses yeux, sinon nous aurions plutôt : « *his eyes are blue* » : on pourrait donc dire, comme le fait Wierzbicka, que la prédication « s'étend » à John. Par ailleurs, dans un énoncé avec un seul argument comme « *John has been ill* », nous aurions une prédication explicite « *John was ill* » qui permettrait de construire une prédication implicite : « *it affects him now* ». Nous ne cherchons pas ici à discuter de la pertinence de ces gloses qui ont trait à la notion de « *current relevance* ». Ce qui nous semble en revanche important, c'est cette qualification du sujet par création de ce que Wierzbicka appelle « **prédication composite** » à partir d'un élément explicite de la surface de l'énoncé, le C₁ du verbe. En fait nous généraliserons même le raisonnement au premier énoncé en disant que « *John has blue eyes* » apporte lui aussi une prédication implicite du type « *John is a handsome man* ». En résumé : « [*have*] implies something about the subject, over and above what is said explicitly. » (*Ibid* : 590). Il y a donc un certain **recouvrement entre les deux prédications** (d'où le terme « prédication implicite ») alors qu'avec un transitif, il est possible de maintenir les deux prédications reconstruites dans une **relation de différenciation plus nette** (d'où le terme « prédication explicite »).¹⁷⁰

Nous avons vu qu'avec *want*, nous avons les mêmes phénomènes de qualification du sujet et les mêmes effets de thématization. Le fait que la relation exprimée par *want* soit souvent intensifiée par l'adverbe *badly* ou l'adjectif *bad* utilisé comme adverbe de discours¹⁷¹ paraît révélateur de l'**orientation à gauche** de ces énoncés car ce type d'appréciation est à rattacher au sujet d'énoncé. L'appréciation peut être interceptée directement « à la source »,

¹⁷⁰ Par ailleurs, et sur un autre plan, nous verrons qu'au contraire du *have* « statif » qui implique au départ une altérité forte entre les deux arguments qu'il rapproche, le verbe transitif implique une altérité plus ou moins forte selon que le second argument est *vu comme existant ou non en dehors du procès* contribué par le verbe. Ce qui pose le problème de la détermination du C₁ par le prédicat verbal et celui de la télicité.

¹⁷¹ La question sur l'intensité du désir se construit avec *how bad(ly)* : « *How bad do I want Letterman?* » (Time corpus) / « *Then he tries to weigh a few imponderables: e.g., how badly do the owner and the jockey want to win this race?* » (Time corpus). On retrouve le même usage avec *need* : « *How badly do you need the car?* » (BNC)

dans les cas de discours directs (énoncés (1) et (2)) ou même rapportés, ou parfois indirectement par « reconstruction empathique » lorsque l'on a une troisième personne comme en (3) et (4). Dans ce cas, l'énonciateur se met à la place du sujet d'énoncé, il « le comprend » :

(1) I want it badly, and I can't trust you to get it for me. (BNC)

(2) " I believe that you can get almost any thing you want, " says Minnesota Tackle Bobby Bell, 22, " if you want it bad enough. " (Time corpus)

(3) England's most endearing footballer badly wants to belong again, and I still believe a half-fit Gascoigne would offer Taylor more in mid-field than has been dished up lately. (BNC)

(4) Faced with the open Chinese challenge to Soviet leadership of world Communism, Nikita Khrushchev may want to ease tensions with the West, both to bulwark his position at home and to demonstrate the genuineness of his much-heralded coexistence policy abroad. But whether Khrushchev wants it badly enough to make some really meaningful concessions is still another question. (Time corpus)

Nous pensons que les mêmes effets sont produits par les mêmes causes dans le cas de *have* et de *want*. Au **niveau syntaxique**, ni *want* ni *have* ne sont d'authentiques transitifs comme le montre l'impossibilité de passiver la plupart des énoncés où ils apparaissent :

(5) I ate an ice-cream.

(6) An ice cream was eaten.

(7) I want / have an ice-cream.

(8) * An ice-cream is wanted / had.

Les cas où le C₁ renvoie à une entité de premier ordre à sujet [+animé] constituent une exception notable :

(9) I've been had by love before (Google)

(10) Usama Bin Laden is wanted in connection with the August 7, 1998 bombing. (Google).

Nous dirons en fait, pour *want*, ce que Wierzbicka dit de *have*, à savoir qu'il **déconstruit une transitivité**, qu'il s'agit d'un « *detransitivizer* » (même si, historiquement, il a revêtu la **forme** de la transitivité en finissant par relier deux arguments) : « *It says, roughly : look for a hidden predication about the subject ; view the explicit predication as implying*

something else about the subject ; pay no attention to the object if there is one. Whatever the sentence says is meant to characterize the subject alone. » (Ibid : 591).

Il s'en suit que **le C₁ n'est pas l'objet syntaxique de *want*** sauf dans les cas où il correspond à une entité animée et dans le contexte particulier des « avis de recherche » (voir (9) et (10) et *supra*). On peut pourtant dire, dans le même temps, que le C₁ est « un objet sémantique » de l'énoncé en *want* car cela répond à l'intuition qu'il correspond sémantiquement d'abord, à un « **objet manquant** » **car non-disponible**, puis à un objet de désir ou à l'objet sur lequel s'exerce la volonté du C₀. En réalité nous pensons, et ce point est crucial, que ce que nous appelons « objet sémantiquement manquant » correspond à une réalité indissociable des notions d'« objet de désir » ou « objet de volonté », le premier fournissant **le point de départ stable à partir duquel** peuvent se construire les notions de désir et de volonté car le désir et la volonté opèrent à partir du manque. Ce chapitre s'efforcera de le montrer.

Nous partons de l'idée que des énoncés aussi différents que (11) et (12) du point de vue de leur forme, ont un point commun important : ce qui nous semble central dans le C₁, c'est le GN « *a cigarette* ». On peut, en effet, penser que son référent permet de comprendre ce qui manque à l'énonciateur dans les deux énoncés, bien que cela soit conceptualisé très différemment:

(11) I want a cigarette.

(12) I want to smoke a cigarette.

Revenons sur la notion d'objet sémantique. Un problème se pose pour (11) : le référent du C₁ qui correspond à celui d'un GN ne saurait être assimilé à l'aboutissement d'un procès dénoté par *want* lui-même, qui n'est **pas un prédicat télique**, malgré la transitivité de surface.

Ce point suggère que l'appellation « **objet sémantique** » appliquée au second argument du verbe *dans son ensemble* est à questionner. On pourrait considérer, au vu de (12) que le GN n'est l'objet sémantique de *want* que de **façon indirecte**, si « objet sémantique » veut dire « aboutissement notionnel d'un procès ». Ainsi le GN, dans un énoncé comme « *I want a cigarette* » est-il réellement un « objet sémantique » du prédicat alors même qu'il ne semble pas affecté par le procès dénoté par *want* ? Il semble en fait que cette appellation conviendrait mieux dans le cas d'une complémentation en *to V_{trans}* comme dans « *I want to smoke a cigarette* ». Ici, le GN est à considérer comme l'aboutissement du procès dénoté par

smoke mais *to smoke a cigarette* étant sous la coupe de *want* il n'est pas non plus possible de dire que ce second prédicat est totalement extérieur au sémantisme du **prédicat recteur**.

Nous ne faisons, à ce stade, que poser le problème qui est en fait lié à la question de la « **prédication composite** » que permet *want*. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point et reformulerons ces questions en termes de détermination, mais récapitulons : en (11) le GN n'est pas l'objet syntaxique de *want*, contrairement aux apparences, il n'est pas non plus son objet sémantique, au sens intuitif du terme, dans la mesure où son référent ne constitue pas l'aboutissement du procès dénoté par *want*. (12) suggère qu'il serait plutôt l'objet sémantique et syntaxique d'un second prédicat transitif puisque *want* introduit alors une prédication secondaire. Ce prédicat pourrait alors n'être qu'*implicite* en (11), ce qui est le raisonnement qui sous-tend l'hypothèse de la « coercion de type ».

Pourtant, que l'on choisisse d'interpréter ces énoncés comme l'expression d'un désir, ou d'une volonté personnelle, un GN est présent dans ces deux énoncés, et dominé *plus ou moins directement* par un prédicat recteur *want* qui présuppose l'absence d'un objet attendu par rapport à un sujet existant. Dans les deux énoncés qui nous intéressent, le GN en question correspond à quelque chose que l'on pourrait appeler « **objet sémantiquement manquant** » construit par *want*. Il s'agit d'un état stable que nous avons appelé *p* en fin de chapitre précédent. L'on pourrait alors décomposer cette dernière étiquette en associant la responsabilité de l'attribution du terme d'« objet » pour le GN au second prédicat plus ou moins implicite de la prédication composite, alors que le terme « manquant » serait hérité du sémantisme de *want* lui-même. Quoi qu'il en soit, cela n'empêche pas de penser l'objet manquant *en même temps* comme objet de désir ou de volonté. En fait, cela suggère que le **C₁** est **conceptualisable en différentes zones sémantiques dont la base serait un objet manquant** et c'est ce vers quoi nous tendrons au fur et à mesure que nous progresserons dans cette partie. Le terme d'« objet » sera à prendre au sens large, car nous dirons que dans le cas où une seconde subjectivité est explicite dans le second argument de $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V$, ce qui constitue l'objet du manque est un état de S_2 différent de celui qui est constatable en Sit_0 . Ainsi, ce qui fait défaut en (13) c'est une d'abord une version de S_2 fumant une cigarette, ce qui n'est envisagé que *virtuellement* par l'énonciateur. Il s'agit d'un *you* qui fumerait alors qu'en réalité on a un *you* qui ne fume pas :

(13) I want you to smoke a cigarette.

Dans un premier temps, nous serons amenés à épouser le cheminement qui consiste à séparer la composante « manque » et la composante « objet » de l'étiquette « objet

sémantiquement manquant » avant de nous en distancier progressivement. Pour l’heure, nous pensons effectivement qu’il est souhaitable de dire que ce qui fait l’objet du manque que *want* permet d’introduire, c’est avant tout un objet ou une propriété *p* plutôt qu’une relation car cela permet, on le verra, de distinguer entre désir et volonté¹⁷². Pour nous, en effet, ces deux notions résument un « travail » différent sur cet objet manquant *p*. Parallèlement, le GN en question peut constituer l’objet syntaxique et sémantique d’un prédicat plus ou moins explicite à l’intérieur du second argument de *want*, ce qui permet, en retour, d’apporter une détermination supplémentaire sur l’objet manquant, de dire dans les exemples (11) et (12) que nous venons d’aborder, que ce que l’on veut c’est une cigarette « fumée » ou « à fumer », c’est-à-dire « fumable » (voir 3.4.0, *infra*). Nous serons donc amené à revenir sur la question de la référence et notamment sur celle de l’individuation de *p*. De façon significative, on peut dire qu’au-delà de la question de la complexité des énoncés (11) et (12) le GN apparaît ici en fin d’énoncé, ce qui permet d’invoquer le principe de « *end-focus* » cher à R. Quirk et al., c’est-à-dire la tendance à placer les constituants les plus importants du point de vue « de la communication » en fin d’énoncé (voir (1985 : 1282)).

En ce qui concerne (13), il existe des raisons de penser qu’un argument animé humain en position de sujet est plus saillant cognitivement que le référent d’un GN objet, ce qui explique que dans cet exemple, ce qui manque avant tout dans la complémentation c’est un état particulier de S_2 à envisager en relation avec le prédicat *to smoke a cigarette*. Notons déjà que là encore le procès montre comment *qualifier* cette version idéale de S_2 et comment y « accéder ». Il s’agit d’un S_2 « fumeur » et si l’on veut un fumeur, il faut qu’il fume !

Nous l’avons vu, ces remarques nous invitent donc à préciser ce qu’il faut entendre par « objet sémantiquement manquant ». Celui-ci ne correspond à un GN qu’en (11) alors qu’en (12) nous dirons qu’il correspond avant tout à un GN mais que *sa sémantique s’étend ensuite à une relation*¹⁷³, ce qui a deux conséquences :

¹⁷² La suite du chapitre permettra d’apporter des arguments montrant que ce qui est en jeu c’est l’*extension* éventuelle de la sémantique de cet objet manquant à d’autres entités, à des *relations* qui viendront se greffer sur la notion de manque et c’est pourquoi nous parlerons plus tard de « sphère de l’objet ». Les termes « désir » et « volonté » étant des façons de nommer des relations conceptualisées différemment autour de *p* qui en fondera le *repérage*. Ceci n’entre donc pas en contradiction avec l’idée développée à la fin du chapitre précédent, à savoir que le complément de *want* est de nature *relationnelle* lorsque ce verbe sert à exprimer le désir ou la volonté, la relation en question pouvant être complexe ou minimale et *envisageable à partir de p*.

¹⁷³ Nous voulons dire par là qu’une *deuxième* relation prend en compte cet objet manquant et précise *explicitement* (à travers un prédicat verbal), non seulement ce qu’il est, mais également comment le manque qu’il représente est « remédiable ». « Extension » signifiant positionnement par rapport à *p* des autres entités cognitivement impliquées dans la conceptualisation du C_1 . (voir *infra*).

1. on peut comprendre le C₁ **globalement** comme un objet de manque, du point de vue sémantique, mais celui-ci est **massifiable** ou **discrétisable** et contient une altérité, *en plus* de celle qui oppose le C₀ et le C₁ de *want*. Cet objet de manque sert alors de **repère** capable de *structurer* cette altérité et permet d'envisager une ou plusieurs relations, qui ne sont plus exactement à associer au manque en tant que tel, mais à ce qui l'accompagne : sa **remédiation** par autrui. De plus, l'altérité nécessaire à la remédiation peut n'être évoquée que de façon minimale, ou embryonnaire, (à travers un GN ou une préposition comme dans « *I want in* ») ou beaucoup plus explicitement, c'est-à-dire à travers une « vraie » relation prédicative (« *I want you to give me a lollipop* »).

2. on peut donc envisager, à l'intérieur du C₁, des « zones » plus ou moins saillantes d'un point de vue cognitif et qui reflètent une *structuration* du C₁ que nous pensons *organisée à partir de p*, ce qui nous conduira à formuler notre deuxième proposition à la fin de ce chapitre (voir 4.0.0).

1.2.0 Expression du manque et « décrochage ». Expression du désir, de la volonté et « décalage » syntactico-sémantique par rapport au verbe *want*

Nous noterons pour l'instant que l'on peut faire le départ entre expression du manque d'un côté et désir / volonté de l'autre en termes de transitivité : *plus ce C₁ a d'actualité par rapport au prédicat verbal want*, plus il est objet de désir ou de volonté et moins il est objet de manque. Cela veut dire que plus la construction de ce verbe imite une transitivité de surface, plus on a un emploi dynamique qui permet d'envisager la remédiation du manque, car on notera que certaines constructions qui tranchent nettement avec la transitivité syntaxique rendent impossibles les deux premières interprétations. L'idée est donc que si un objet ou une propriété sémantiquement manquants sont indispensables et présupposés, ces entités peuvent être plus ou moins mises en valeur sémantiquement et que cela est marquant en partie par la syntaxe.

Quelle différence y a-t-il, en effet, entre *have* et *want* ? Avec ce dernier verbe, le C₁ est présupposé absent en Sit₀. Le manque n'est donc pas concevable sans objet du manque, mais celui-ci ne saurait totalement passer en arrière-plan, d'un point de vue sémantique, dans l'expression du désir ou de la volonté. Ceci n'empêche pas que le sujet soit, comme nous l'avons vu, mis en valeur et thématiqué, que l'on ait *have* ou *want*. Il demeure vrai que, comme avec *have*, le second argument est de toute façon sémantiquement quelque peu « *backgrounded* » ou « *de-emphasized* », selon les termes de Wierzbicka, et ceci quel que soit

l'emploi, mais ce **décalage entre les deux arguments nécessairement distincts peut être renforcé par certaines prépositions qui relativisent l'actualité syntaxique du GN par rapport au prédicat verbal**. En fait on peut dire, que plus l'objet est « *de-emphasized* », plus il est relégué en arrière-plan, **hors du domaine de transitivité directe**, plus c'est le sens manque qui prédomine avec *want*. Il s'agit d'un décalage si renforcé qu'il ne devient plus pertinent, et s'apparente alors à un **décrochage syntactico-sémantique** entre arguments, et l'énoncé exprime alors le manque. Nous croyons que cela est matérialisé de façon iconique dans la construction avec *for* où l'objet est littéralement « délogé » de sa position de complément direct :

(14) I have worked long and hard to ensure that my children want for nothing. (BNC)

(15) He'll make sure neither the wife nor the two boys ever want for anything. (BNC)

La traduction passerait en effet par le français « ne manquer de rien ». Cela a été également possible, dans un état de langue archaïque, avec la préposition *of* (« *Though you may discover the same fury, yet it wants of the same vigour.* » (OED)).

A l'inverse, une transitivité de surface est plutôt à associer à l'interprétation de type désir / volonté.

La même analyse vaudrait pour la paire d'énoncés suivante :

(16) I'm wanting him to go to nursery school. (Google)¹⁷⁴

(17) But the performers' dagger-technique was sadly wanting in fire and dash. (Time Corpus)

Bien que (16) et (17) fassent apparaître *be + V-ing*, seul le second énoncé exprime un manque. De façon significative, la valence de *want* est réduite, non seulement par l'application de la forme périphrastique que nous venons d'évoquer, mais encore davantage

¹⁷⁴ De façon tout à fait instructive, l'utilisateur (non-linguiste) du forum d'où est extrait l'énoncé (16) demandait aux internautes de confirmer ou d'infirmer l'intuition qu'il formulait dans les termes suivants : « *In England, in my social / educational group, 'I am wanting' is quite common. 'I want him to go to nursery school' has a subtle difference in meaning from 'I'm wanting him to go to nursery school.'* The first is a simple statement of fact - and expresses a feeling you have that you have no doubt about. The second is more reflective: you have had internal doubts - or possibly you think someone may challenge or be surprised at your view. There are other uses of the present continuous of want - all convey a certain degree of reflection. The same kind of thing applies to [present continuous] of feel, think, and probably more. » Ce que cet usager de la langue retrouve là, ce sont les « valeurs de commentaires » associées à *be + V-ing*. Les participants au fil de discussion semblent se reconnaître dans cette intuition même si certains en font une forme qui n'est acceptable que dans certains dialectes de l'anglais. (voir <http://www.wordwizard.com/phpbb3/viewtopic.php?f=6&t=20483>)

par la préposition *in* qui achève de rapprocher *wanting* d'une forme adjectivale. Ceci constitue un départ, une « forme marquée », par rapport à l'usage canonique de *want* qui, on l'a vu, est nécessairement transitif en anglais moderne. On peut expliquer cette différence en disant que la transitivité est moins grande en (17) qu'en (16) d'où l'interprétation de type manque pour le premier énoncé.

L'exemple (18) suggère en effet un emploi de type adjectival (*in* n'y est évidemment pas ici régi par la forme verbale mais sert à introduire le syntagme prépositionnel qui suit - c'est-à-dire qu'il contribue à introduire un circonstant et non pas un argument) :

(18) However, the sophisticated technology required for rapid response policing can sometimes be found wanting in Easton. (BNC)

En cas d'emploi en *-ing* où la « détransitivation » est *plus importante encore* (car *want* en (19) n'a plus d'objet de surface contrairement à (16)), l'énoncé ne peut signifier que le manque (on peut substituer *be wanting* par *be absent*) et l'on tend clairement à un emploi de type adjectival :

(19) These interlocutors, one assumes, were selected at random, for logical coherence in the set as a whole is wanting. (BNC)

D'autre part, et lorsqu'elle sert réellement à introduire un argument du verbe, la préposition *in* est parfois utilisée pour introduire, non pas l'objet du manque, qui apparaît alors en position sujet, mais le siège du manque. On la traduira alors en français par « chez » :

(20) Mandibles are wanting in many adult Trichoptera and most Diptera, and are absent or vestigial in almost all Lepidoptera. (BNC)

En (17), comme en (21) ci-dessous, la non-transitivité canonique, ou, si l'on préfère, la transitivité indirecte empêche l'interprétation de type volonté et la préposition introduit ce qui fonde le manque. On traduira *in GN* par « dénué de X » ou « manquant de / déficient en ce qui concerne X » :

(21) New Deal patronage... Why should the party advertise that it is utterly wanting in conviction by accepting a candidate who represents the basic tenets of the opposition? (Time Corpus)

Une autre formulation possible des remarques précédentes achèvera de faire le lien avec le chapitre précédent : si l'expression du désir / de la volonté nécessite une altérité

marquée dans le C₁, la réalisation de celui-ci en tant que syntagme prépositionnel introduit par *for* ou *in*, plutôt qu'en tant que GN assimilable partiellement à un objet de surface, introduit une altérité trop grande parce qu'elle n'est plus gérée directement par le verbe. Ceci suppose des **degrés d'altérité** et nous ouvre une perspective intéressante : celle du **verbe transitif comme contribuant plus ou moins à la construction de l'altérité de son second argument**. Le « **décalage** » syntactico-sémantique qui existe entre *want*, prédicat non-télique, et son C₁, qui **permet d'envisager secondairement une relation de remédiation au manque** dans celui-ci (ce qui permet d'exprimer le désir ou la volonté) se trouve renforcé et finit par s'interpréter comme étant si important qu'il en devient un « **décrochage** » : le manque n'est plus remédiable. A l'inverse, nous dirons que *want to V* permet de maintenir une altérité moins grande dans le second argument qui permet de penser la remédiation du manque.

De façon intéressante, ce décrochage croissant, que l'on peut marquer à l'aide d'une préposition comme *in*, est à associer, comme dans le cas où l'on a *for x to y*, à **une prise de position de l'énonciateur** (on effectuera un rapprochement avec les prédicats « émotifs » de P. et C. Kiparsky (1970), évoqués à la section suivante). C'est d'ailleurs ce que fait apparaître l'adverbe « *sadly* » en (22) :

(22) With the death of Frank Lloyd Wright, U.S. architecture has been sadly wanting in men who are both poet-visionaries and builders as well. (Time Corpus)

Les degrés d'altérité différents entre le C₀ et le C₁ de *want*, qui peuvent aller du « décalage » au « décrochage », posent la question générale des phénomènes de détermination dans les énoncés en *want*, ce qui suggère que ce point sera en fait crucial pour comprendre la structuration du second argument de ce verbe. On évoquera également la question de la seconde relation comme relation de remédiation au manque articulant un « relais » du sujet d'énoncé et servant d'instance agentive de remédiation.

Nous touchons donc un problème essentiel : si altérité il y a, en lien avec la transitivité, à quelle relation de la prédication composite faut-il l'associer ? C'est-à-dire que l'on peut penser qu'à l'altérité préconstruite entre *want* et l'objet sémantique du manque, le C₁, on peut rajouter une autre relation capable de « travailler » cet objet sémantique sous un angle différent et qui, par là même, ouvre la voie vers la remédiation de ce manque. Autrement dit, l'expression du désir et de la volonté suppose d'abord un **décalage** entre C₀ et C₁, ce qui signifie un lien plus important que le lien qui unit ces deux entités dans le cas où l'énoncé exprime le manque. Dans ce dernier cas, la faiblesse du lien autorise à parler de **décrochage**, ce qui, en retour, suppose que le manque n'est pas conceptualisé comme

remédiable. En revanche, le lien maintenu malgré tout par le simple décalage, permet la remédiation du manque nécessaire à l'expression du désir ou de la volonté, ce qui implique *une deuxième relation* dans le second argument orientée sémantiquement vers l'« objet sémantiquement manquant », et, partant un *deuxième décalage*, à l'intérieur du C₁ cette fois. Il y a alors une différenciation entre un second sujet qui peut potentiellement déclencher la relation de remédiation qui permet d'atteindre l'objet manquant et l'objet susceptible de combler le manque. **L'expression du désir ou de la volonté suppose, selon nous, ce double décalage que nous voudrions assimiler à une double opération de localisation, alors que l'expression du manque ne suppose que celle que nous avons associée à *want* lui-même.** Toute la question étant de savoir ce qui fonde ce deuxième décalage : un opérateur abstrait élidé ou une opération de localisation envisagée à partir de l'objet manquant *p* lui-même (cf. Chap. 3), ce qui posera ensuite le **problème du statut de la relation de remédiation** (primaire ou secondaire par rapport à *p* (cf. Chap. 4)).

Nous verrons d'abord comment le C₁, cet « objet qui n'en est pas un » (parce que de toute façon non complètement actuel), peut néanmoins servir à construire une qualification du sujet comme sujet non plus seulement « manquant / défaillant » mais « désirant » ou « voulant ». Le rôle de *to* sera alors tout à fait central. Par ailleurs si, comme nous le pensons, les notions de volonté ou de désir incluent logiquement celle de manque, la complémentation de *want* doit pouvoir inclure un objet sémantique situé hors de la sphère de son sujet, un objet de manque, et permettre à celui-ci d'être éventuellement rapporté à une autre relation qu'il pourra *repérer* en altérité ou non¹⁷⁵.

2.0.0 *Want to V* : l'évocation d'une relation prédicative introduisant un sujet dans la complémentation et l'expression du désir / de la « volonté »

Les éléments de diachronie que nous avons rappelés au chapitre précédent montrent que le sens de **désir** se développe véritablement à partir du moment où la complémentation du verbe *want* s'étend du simple GN à la complémentation dite « infinitive ». Nous prenons le *to* qui apparaît dans le second argument de *want* comme la marque d'une dépendance d'une seconde relation prédicative par rapport à la première relation constituée par le verbe qui nous

¹⁷⁵ Cette formulation peut surprendre mais sera au cœur de ce que nous appellerons « sphère de l'objet ». Il s'agira alors de permettre le *repérage de la relation* et d'envisager son statut *par rapport à l'objet de manque* en tant que plus ou moins conceptuellement dissociable de celui-ci (cf. Chap. 3).

intéresse. Nous posons que si le second argument de *want* sert à déterminer qualitativement le sujet, c'est parce que celui-ci est posé comme instable de ce point de vue, et donc que la qualité manquante est à chercher à droite du prédicat verbal en relation avec un objet non-immédiatement disponible évoqué dans la complémentation. Le rôle de *to* étant d'introduire un prédicat et de le mettre en relation avec un sujet, relation virtuelle qu'il est possible de « dévirtualiser » (pour emprunter à P. Cotte (1982)). Le sens de **volonté** se développe à partir du moment où l'accession à l'objet ou la propriété que *want* donne comme manquant devient virtuellement possible, lorsque le manque devient **remédiable**. Nous posons ici que la construction *want to V* est *plutôt* à associer à la volonté alors que *want GN* est compatible, soit avec l'expression d'un simple désir, soit avec celle d'une volonté.

Nous disons en effet « *I want to smoke a cigarette* » plutôt dans les cas où nous exprimons nos intentions, alors que « *I want a cigarette* » exprime d'abord un désir, une envie de cigarette avant de suggérer l'activité de fumer. Nous montrerons dans la section suivante que cette distinction peut se justifier en termes de détermination et nous donnerons une définition plus précise de ce que nous entendons par « volonté » ou « désir ». Pour l'instant nous explorons l'idée que ce qui relie désir et volonté, c'est une altérité exprimée dans la situation d'énonciation, altérité qui vient se surajouter à une première altérité liée à l'expression du manque, que permettait originellement le verbe *want*, et qui impliquait la préconstruction d'une différenciation forte entre le sujet d'énoncé et son second argument.

Si la remédiation du manque est possible c'est que, dans l'extralinguistique, le référent du sujet grammatical ou un autre participant animé à la situation doit pouvoir « accéder » à l'objet manquant. Conformément à la représentation que nous avons proposée pour la structuration du second argument de *want*, celle-ci doit pouvoir articuler **une altérité linguistique** qui reflète en quelque sorte cet état de fait. C'est effectivement le cas lorsque *to* apparaît, car comme l'écrit Cotte (*Ibid* : 138) : « un décalage est suggéré entre le sujet et le prédicat ».

La seule présence de ce marqueur suffit donc : 1. à imposer une interprétation de type « volonté » plutôt que « manque » et 2. à évoquer une relation prédicative et il paraît crucial de mettre ces deux points en corrélation :

(23) The best thing is for everybody to get on as usual and Mr Kennedy here can ask anything he wants to. (BNC)

Dans cet énoncé, *to* représente bien la relation prédicative (*Mr. Kennedy / ask anything*). L'on peut alors postuler que le sujet, *Mr. Kennedy* n'apparaît pas dans l'énoncé car

il est co-référent avec le sujet de *want* et que le prédicat verbal non-instancié est récupérable en amont : *ask*. La relation prédicative en question est évoquée de façon minimale mais induit bien une **discontinuité entre sujet et prédicat au sein du C₁** qui permet la remédiation du manque et donne un sens de volonté à l'énoncé. **L'altérité linguistique construite par *to* permet en effet de rapporter cette remédiation validable (et évoquée dans la deuxième relation prédicative) au sujet de l'énoncé en *want* (en vertu du fait que ce verbe joue un rôle de relateur et de verbe recteur)**. Le sujet d'énoncé S₁ peut alors exercer un « pouvoir » sur le deuxième sujet S₂ d'une construction S₁ *want* S₂ *to* V, qu'il s'agisse d'une « autre version » de lui-même ou d'« un autrui » au sens large. En cas de co-référence entre ces deux sujets, l'on peut donc, en quelque sorte, postuler qu'une **image du sujet** de *want* est à intégrer virtuellement à son second argument, ce qui comme on l'a vu est noté PRO en grammaire générative. De toute façon, *to* marque cette possibilité d'un **relais agentif dans le C₁** (du moins lorsqu'il est utilisé avec *want*).

Notons que cette intégration est en fait **plus ou moins virtuelle** : le pronom apparaît bien sûr obligatoirement en cas de non-corréférence et doit donc être instancié en surface, voire introduit par *for*, possibilité offerte en anglais américain notamment :

(24) Inevitably, a reporter asked Kennedy if he wanted his boy to grow up to be President. Replied the new papa, commonsensibly: " I haven't thought about it. I just want for him to be all right. " (Time Corpus)

For apparaît en fait volontiers, même en anglais britannique, lorsqu'il y a topicalisation dans les intégratives ou les pseudo-clivées, par exemple :

(25) All I wanted was for my real mum to come live with me. (entendu dans *Eastenders*)

(26) All I ever wanted was for them to keep away from him. (entendu dans *Eastenders*)

(27) 'What I want is for us to talk long and hard, and now', she declared, and, swivelling on her heel, she marched back into the house. (BNC)

Un énoncé comme (28), peut paraître surprenant mais on le trouve attesté dans le corpus oral du BNC :

(28) What I want is she should shout at me. (BNC)

Or, on peut justement supposer que *for*, dans cette construction, **renforce l'altérité qui existe entre le sujet et le prédicat en *to***, altérité qui participe d'une stratégie où l'énonciateur marque que les relations (*my real mum / come live with me*) et (*us / talk long and hard and now*) sont loin d'être validées. C'est d'ailleurs pourquoi *should* apparaît en (28) et marque la « non-congruence » de la relation prédicative (J.-R. Lapaire et W. Rotgé (1991)) ou, pour le dire autrement, son caractère [-inhérent] (H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998))¹⁷⁶. Notons d'ailleurs qu'en (24), Kennedy semblait, pour ainsi dire, pris de court (« *I haven't thought about it* »). (25) comme (26) sont d'ailleurs des énoncés qui expriment du **contrefactuel**. Là encore, *for* témoigne d'une altérité et notons que celle-ci s'accompagne de marques de détermination qui apparaissent topicalisées : *all* et *what*. Les opérations qu'elles marquent portent sur toute la relation prédicative **dont l'existence est acquise** pour l'énonciateur **mais qui fait l'objet d'une appréciation qualitative spéciale par le biais d'un travail sur la quantification**, puisqu'il sous-entend quelque chose comme « *that wasn't / that isn't too much to ask for* ».

Résumons-nous : l'expression du désir ou de la volonté suppose une altérité associée au C₁. Si celle-ci est trop grande, l'interprétation bascule du côté du manque car celui-ci n'est plus remédiable. Si, au contraire, la remédiation est possible, l'interprétation est à chercher du côté du désir ou de la volonté. On dira alors que l'apparition de *for* dans les énoncés ci-dessus s'explique fort bien : il marque un cas limite entre le décalage argumental nécessaire à la remédiation du manque et un décrochage qui rendrait la remédiation impossible. Nous verrons en effet que *cet opérateur a précisément pour fonction de marquer une discrédance* et renforce ainsi l'altérité introduite par *want* (voir 4.2.0 *infra*). Par ailleurs, cette gestion de l'altérité s'accompagne d'un travail qualitatif particulier sur la relation à travers la détermination quantitative, ce qui permet la mise en place des relations d'inférences déconstruites nécessaires à l'expression du **contrefactuel** : « *I wanted my real mum to come live with me, which wasn't too much to ask for, but it didn't happen that way* ». Nous sommes autant du côté du regret, donc du manque, que du côté du désir. Au final, exprimer un simple désir ou une simple volonté n'est pas suffisant en soi pour actualiser la relation prédicative ou

¹⁷⁶ Dans l'article qu'il consacre à la notion de « congruence », W. Rotgé (1993 : 99-100) en associe la genèse à la lecture du chapitre où H. Adamczewski traitait des modaux en termes de degrés d'« inhérence » de la relation sujet / prédicat. La notion de « congruence » est en fait l'extension de ce point de vue à d'autres pans de la grammaire anglaise dont la coordination, et les propositions relatives. Cette étiquette est en fait une façon de désigner ces relations sous un angle que nous qualifierons de plus sémantique, par rapport aux travaux qui l'ont inspirée : « le terme *incongru*, à l'inverse de son contraire positif *congru*, est tout à fait courant et signifie 'qui n'est pas convenable'. L'*incongru* est donc quelque chose qui heurte, qui ne va pas, qui ne passe pas bien, qui achoppe ».

la propriété dépendante de *want*. La **non-factivité** de *want* étant donc un premier pas vers le contrefactuel.

C'est à P. et C. Kiparsky que l'on doit la distinction **factif / non-factif**. Un prédicat factif présuppose que la proposition qu'il régit est vraie : « *The speaker presupposes that the embedded clause expresses a true proposition, and makes some assertion about this proposition* » (1970 : 147). Par exemple, il n'est pas possible de dire « *it is true / odd that...* » ou « *I regret that...* » sans accorder valeur de vérité à la complétive, à moins d'être « malhonnête », comme l'écrit L. Karttunen (1973 : 58)¹⁷⁷. Le prédicat non-factif, lui, ne présuppose pas la valeur de vérité de son complément, ce qui s'applique à « *it is likely that...* » ou « *I suppose that...* ». Il existe donc des raisons de faire rentrer *want* dans cette catégorie. Or, les Kiparsky (*Op. Cit.* : 169) introduisent une troisième catégorie : l'émotivité (« *emotivity* »), qui croise la dichotomie factif / non-factif :

« Across the distinction of factivity there cuts orthogonally another semantic distinction, which we term EMOTIVITY. Emotive complements are those to which the speaker expresses a subjective, emotional or evaluative reaction. [That] includes in general all predicates which express the subjective value of a proposition rather than knowledge about it or its truth value. It is this class of predicates to which *for-to* complements are limited. »

Cette dernière phrase montre clairement le point de vue adopté : la notion sémantique d' « émotivité » est rattachée à la construction syntaxique *for X to Y* et parallèlement à une « prise de position » de l'énonciateur¹⁷⁸, c'est-à-dire, en fin de compte à la modalité.

Pour sa part, J. Chuquet (1986 : 44) estime que la notion de factivité est à attribuer à l'énonciateur plutôt qu'au prédicat verbal : « Plutôt que de parler de prédicats factifs ou non-factifs, il nous semble plus intéressant de mettre la factivité au compte de celui qui produit l'énoncé, lui laissant l'initiative à travers divers marqueurs de porter un jugement sur la validation de la relation contenue dans la nominalisée. » Il rapproche, comme nous l'avons fait, certains énoncés en *should* et en *for X to Y* (où cette structure est régie par un prédicat dit « émotif », dans les fameux exemples « *It is unusual that a priest should kill* » et « *It is unusal*

¹⁷⁷ Dans un autre article, consacré aux « référents de discours » (« *discourse referents* ») (1976), L. Karttunen regroupe *want* avec les prédicats transitifs *propose*, *promise* et *expect*. Il les qualifie de « verbes modaux », qui auraient pour complément une proposition sous-jacente (« *sentential object* »), et qui impliquent que le contenu de cette proposition n'est pas encore vrai. C'est la raison pour laquelle ces verbes n'introduiraient pas de référents de discours. Pour *want*, cela signifie qu'il n'autorise pas l'apparition d'un pronom co-référentiel plus loin dans le texte : « *Seymour wants a knife. *It is sharp* ».

¹⁷⁸ On citera par exemple « *It is odd / crazy / sad / vital for X to Y* ». (voir la liste donnée par P. et C. Kiparsky (1970 : 169-170)).

for a priest to kill ». De façon intéressante, plutôt que d'attribuer l' « émotivité » au prédicat lui-même, il fait appel au concept de « décalage » de façon analogue à ce que nous avons proposé pour les énoncés (25) à (28) lorsque nous avons fait appel au trait [-inhérent]. Il écrit, en effet, (*Ibid* : 45) (en se réclamant lui-même de L. Tesnière) :

« il n'est pas alors déplacé de rapprocher effectivement les énoncés en FOR – TO de ceux en THAT-SHOULD ; ils semblent relever du même phénomène de « décalage », ou encore de « discordance » (par rapport à « concordance », accord) entre le prédicat et le pseudo-sujet¹⁷⁹ qu'on lui attribue. »¹⁸⁰

L'hypothèse que l'expression de la volonté ou du désir suppose une altérité forte, mais non pas *trop* forte, est maintenant à tester à la lumière de la construction *want GN*. Comme on l'a vu, l'étiquette d'« objet sémantique » pour *want* pose elle-même problème si on l'applique directement à ce verbe. Nous avons parlé d'objet « sémantiquement manquant ». Cette étiquette est moins problématique en rapport avec la transitivité si on répartit le poids de ces deux termes entre les « deux parties » de la prédication composite. Une deuxième relation n'est pourtant pas explicite dans *want GN*. Comment envisager linguistiquement la possibilité extralinguistique d'un « accès » à l'objet permettant sa remédiation s'il n'y a pas de réelle transitivité sémantique ou syntaxique explicitée dans cette construction? Nous allons voir que ce problème est lié aux questions posées par les phénomènes de détermination dès notre point suivant.

A ce stade, notons que si l'on accepte l'idée que ces deux notions de désir et volonté, contrairement à celle de manque, supposent une altérité au sein du C₁, ce qui oppose *want to V (GN)* et *want GN* c'est que l'altérité en question est **marquée**, c'est-à-dire explicitée en surface par *to*, dans la première construction alors qu'elle n'est qu'implicite dans la seconde. Ce non-marquage expliquerait que cette dernière soit équivoque entre l'expression du désir et celle de la volonté. Ainsi, l'énoncé « *I want a Quarter Pounder with a Large Coke.* » (Google), peut soit servir à verbaliser une envie de nourriture (donc un désir), soit

¹⁷⁹ L'expression « pseudo-sujet » renvoie à *for a priest to kill* dans l'exemple « *It is unusual for a priest to kill* », c'est-à-dire à ce que la tradition grammaticale appelle aussi « sujet réel » ou « logique » (par opposition au « sujet grammatical » que constitue *it* dans cet énoncé).

¹⁸⁰ Nous citerons également le passage suivant extrêmement clair et complet quant au rôle de *for* : « il lève les ambiguïtés quant à l'orientation de la prédication puisqu'il indique, pour reprendre les termes de O. Jespersen « celui ou celle à qui [la prédication] est destinée » [...]. D'autre part, il souligne en même temps la position « excentrée » de l'élément ainsi marqué par rapport à la lexis non saturée ; par ailleurs son apparition n'est pas indépendante du fait que la lexis est elle-même imbriquée dans une autre : le prédicat de cette dernière, à forme finie, n'est alors pas totalement étranger à l'emploi du marqueur FOR, par le fait qu'il représente une modalité appréciative (« *it is unbelievable* », « *it is surprising* », etc...) [...] » (J. Chuquet (1986 : 182)) Cette dernière remarque renvoie bien à la même réalité que les « *emotives* » de P. et C. Kiparsky mais sous un angle différent.

correspondre à un acte illocutoire indirect du type « commande », ce qui relève de la volonté. A l'inverse, « *I want to eat a Quarter Pounder / I want you to eat a Quarter Pounder* » sont à interpréter du côté de la volonté et de son imposition éventuelle à autrui, plus que du côté du désir. La remédiation impliquée est alors **explicité**.

Ce point nous amène à considérer plus avant la question de la détermination du second argument de *want*.

3.0.0 Transitivité et détermination

A l'instar de nombreux linguistes, P. Hopper et S. Thompson définissent la transitivité comme un processus de transfert, donc caractérisable par une « **effectivité** » (1980 : 251) et qui doit s'envisager, non pas du point de vue du seul verbe mais au niveau de la proposition. Ils posent que la transitivité est une notion **gradable** et proposent 10 critères qui permettent de placer une proposition sur un gradient. Celui-ci permet de déterminer si la proposition possède un degré de transitivité « haut » ou « bas » :

Degré de Transitivité	Haut	Bas
Participants	2 ou plus, agent et objet	1 seul participant
Kinesis¹⁸¹	Action	Non-action
Aspect	Télique	Atélique
Caractère ponctuel de l'action	Ponctualité	Non-ponctualité
Volition	Volition	Non-volition
Affirmation	Affirmation	Non-affirmation
Mode	Realis	Irrealis
Agentivité	1 ^{er} argument hautement agentif	1 ^{er} argument faiblement agentif
Conséquences du procès sur le second argument (« <i>affectedness</i> »)	2 nd argument totalement affecté	2 nd argument non-affecté

¹⁸¹ Le terme « kinesis » désigne la possibilité ou non d'un « transfert » de l'agent au patient. Il est implicitement fait appel à la notion d'énergie dans un usage qui rappelle la « dynamique des forces » de L. Talmy (1988), ou ce que B. Pottier (1992 : 75) appelle « puissance » (PUI) ou parfois « différence de potentiel ». Dans cette optique, et en terme de « kinesis », une action implique un transfert, ce que ne permet pas un état.

Individuation du second argument	2 nd argument hautement individué	2 nd argument non-individué
---	--	--

Fig. 1. Critères de définition d'une transitivité prototypique (adapté de Hopper et Thompson (1980 : 252))

Ces critères posent donc la transitivité comme une notion prototypique et ne sauraient être assimilés à des conditions nécessaires et suffisantes, chaque énoncé pouvant satisfaire à certains d'entre eux et pas à d'autres. Il ressort, en tout cas, qu'une telle présentation est globalement en accord avec ce que nous avons dit à plusieurs reprises de la transitivité : qu'il s'agit typiquement d'une relation entre deux participants par laquelle le premier « affecte » le second. La première idée est en effet bien posée par le premier critère mais celui-ci n'est pas suffisant en soi. En effet, un énoncé à un seul participant comme « *Susan left* », qui exprime une action (puisque qu'au niveau de la « kinesis » Susan se met en mouvement) et qui est, par ailleurs, télélique, et renvoie à un procès à la fois ponctuel (plutôt que duratif) et volitionnel, peut être vu comme « plus transitif » que « *Jerry likes beer* » qui, lui, implique bien deux participants. Mais, puisque c'est en fait le seul critère qu'il remplit, ce dernier énoncé est pourtant « moins transitif » que le précédent.

En dehors du premier critère retenu sur le nombre de participants, il nous semble que les neuf autres sont en fait introduits pour circonscrire de façon plus précise cette notion d'« effectivité » qui serait typique de la transitivité, ce qui explique d'ailleurs qu'un énoncé affirmatif soit vu par les deux auteurs comme plus transitif qu'un énoncé non-affirmatif.

Parmi les critères proposés ici, lesquels s'appliquent à l'énoncé en *want* ?

Nous ne nous attarderons pas sur le premier : le nombre de participants est variable de un pour les énoncés exprimant le manque à deux, ou plus, pour ceux exprimant la volonté (« *I want you to tell them to send him a letter* »). Nous retiendrons **en positif** : la volition, l'affirmation et l'individuation du second argument. Ce sont ces critères qui expliquent qu'un énoncé en *want* est partiellement assimilable à un énoncé porteur d'une transitivité. **En négatif** : la non-action, le caractère atélique du procès exprimé par *want*, sa dimension non-ponctuelle, couplée à l'expression sur le mode de l'irrealis¹⁸², marqué par la complémentation

¹⁸² Il s'agit d'un terme ayant trait à l'assertion, utilisé pour en signaler la dimension contingente. T. Givón (1993 : 170) le définit comme suit : « *The proposition is weakly asserted as either possible or likely (or necessary or desired, in the converging evaluative case) ; but the speaker is not ready to back it up with evidence or other strong grounds ; and challenge from the hearer is readily entertained or even explicitly solicited* ».

typique en *to V* qui place le *second argument* dans un monde *non-réel et contingent*, ainsi que le caractère faiblement agentif du premier argument, font pencher la balance du côté de la non-transitivité.

Un critère, celui des « conséquences » du procès sur le second argument, est difficile, à la fois à attribuer et à refuser à l'énoncé en *want*. Il semble, en effet, problématique de dire que la pomme est affectée (d'une manière ou d'une autre) dans « *I want an apple* » alors que cela est évidemment plus concevable dans les emplois « manipulatifs » comme « *I want you to tell them* » où *you* ne pourra pas dire qu'il n'a pas été prévenu. De façon plus générale encore, dans le cas d'une complémentation en *to*, du type « *I want to smoke a cigarette* », il devient possible d'envisager que la cigarette soit affectée mais de façon *prospective*, ce qui serait malgré tout aussi le cas dans « *I want a cigarette* ». Cette remarque nous paraît importante car on peut supposer que ce dernier critère, celui appelé « *affectedness* » en anglais, n'est en fait pas nécessairement imputable à *want* directement, mais plutôt à un autre prédicat **recupérable par association sémantique avec le GN**. Nous pensons que cela est dû au fait qu'avec *want*, nous avons affaire à une « prédication composite » associant une « prédication implicite », même si nous ne préjugeons pour l'instant ni de son statut ni de sa systémicité. Si, en revanche, le trait « *affectedness* » est apporté en réalité par la seconde composante de la prédication composite, il est permis de supposer que d'autres, parmi les « traits positifs » que nous avons retenus pour *want* lui-même, le sont aussi. A y regarder de plus près, si la volition et l'assertivité semblent pertinentes pour décrire ce verbe, l'individuation du second argument, qui donne « une certaine dimension transitive » aux énoncés où ce verbe apparaît, semble attribuable, au moins en partie, à cette prédication implicite, ce qui ne veut pas dire que *want* lui-même ne participe pas de ce processus. En fait, ce qui est sûr c'est que *want* **requiert, ou présuppose, une individuation** de son second argument car un énoncé en *want* n'est pas pensable sans un objet voulu ou désiré, avant tout donné comme objet manquant **susceptible de satisfaire une volonté ou de combler un désir particulier**. C'est cette notion qui permet de comprendre que « *I want a car* » et « *I want an Aston Martin* » ne sont pas synonymes : on retrouve une des propriétés des prédicats intensionnels. Comment cette individuation est-elle obtenue ? Est-elle toute entière apportée par *want* ?

Hopper et Thompson (*Ibid* : 253) la conçoivent comme le fait de distinguer l'agent du patient et le fait d'appréhender celui-ci (il coïncide avec le second argument) comme distinct d'autres occurrences possibles de la même notion à laquelle il renvoie : « *The component of individuation [...] refers both to the distinctness from the A[gent] and to its distinctness from*

its own background ». Nous pensons qu'il s'agit là d'un problème formalisable en termes de détermination, même si l'individuation regroupe des notions connexes qui fonctionnent par couples d'oppositions comme référentiel vs. non référentiel, animé vs. non-animé, défini vs. indéfini. L'étude que nous venons de citer montre d'ailleurs leur covariance d'un point de vue typologique.

Du côté de la linguistique énonciative et selon A. Culioli (1999b : 5), l'individuation peut être définie comme la fragmentation d'une notion au départ insécable en vue d'obtenir des occurrences de cette notion. Ceci n'est qu'un cas particulier qui correspond en fait au sens non-technique du terme, que l'on peut trouver dans un dictionnaire (« *ce qui différencie un individu d'un autre de la même espèce* »), comme l'indique C. Charreyre (2004) en citant le Petit Robert. Il note par ailleurs que :

« comme l'appareil énonciatif déplace toute la représentation vers le sujet énonciateur, celui-ci peut opérer sur un objet à l'intérieur d'une classe d'objets de même type, pour en dire qu'il est différent des autres, mais il peut aussi prendre le problème par l'autre bout et dire que le reste de la classe, point par point, est semblable à l'objet type pris comme repère. »

Nous comprenons ce passage comme suggérant que l'individuation en question peut être **construite** en discours ou au contraire **préconstruite** par l'énonciateur. Ceci nous amène à discuter les notions de présupposition et de préconstruction avant de soulever la question de la détermination nominale au travers de prédicats verbaux, question particulièrement intéressante si l'on fait de *want* une prédication composite.

3.1.0 Double détermination de *p* et individuation sur des modes différents. Détermination notionnelle et processuelle

S'il est légitime de parler de « verbe présupposant » pour *want* dans la mesure où ce verbe implique un objet *p* dont la stabilité référentielle est *acquise* à l'intérieur de son second argument (c'est-à-dire le fait d'être un objet individué par rapport à un manque ressenti), nous pensons que cette individuation est liée à deux facteurs dans la mesure où elle est, non pas seulement présupposée par *want*, mais où elle peut être préconstruite ou non, par rapport à ce verbe et par rapport à un second prédicat.

On pourrait dire que l'objet manquant *p* est potentiellement doublement déterminé, c'est d'ailleurs ce qu'avait noté W.V.O. Quine à propos de « *Max wants a lollipop* » : s'agissait-il de n'importe quelle sucette correspondant à un prototype ou d'une sucette bien particulière, représentante d'une classe d'occurrences ? Dans ce dernier cas, nous

remarquerons d'ailleurs que le co-énonciateur a toujours la possibilité de remettre en cause le bien-fondé du choix de ce représentant : « Pourquoi celui-là ? Qu'a-t-il de *plus* que les autres ? »¹⁸³. Jouer sur l'opposition présupposition / préconstruction, va nous amener ici à faire dialoguer la grammaire métaopérationnelle et la TOPE. Nous revenons donc d'abord sur la notion de **présupposition**, qui est centrale dans le premier courant, avant de traiter celle de **préconstruction**, qui est un des concepts clés de la seconde.

Lorsqu'il résume la genèse de l'**approche métaopérationnelle**, H. Adamczewski (1996 : 87) est amené à discuter de l'opposition « saisie rhématique » / « saisie thématique » dans les termes suivants :

« 1- SAISIE RHEMATIQUE : [...] **saisie non-présupposante** d'où choix paradigmatisé ouvert. En corollaire, on a ici une assertivité forte (l'énonciateur TRANCHE en faveur d'un élément).

2 - SAISIE THEMATIQUE : [...] **saisie présupposante** d'où choix paradigmatisé inexistant, fermé. Et en corollaire, une assertivité faible ou nulle vu l'absence de choix. » (nous soulignons)

C'est le deuxième type de saisie que l'on peut appliquer à l'« objet sémantiquement manquant » présent dans le C₁ de *want* correspondant au GN qui apparaît en position de focus dans les usages les plus courants de *want*, et ceci que l'on ait « *I want a cigarette* » ou « *I want to smoke a cigarette* » : son existence est **présupposée** et ne fait plus l'objet d'un choix de l'énonciateur. On peut dire que l'on renvoie à un objet référentiellement stable et individué. De façon assez évocatrice, H. Adamczewski (*Ibid* : 87) parle de « saisie plurielle » pour la saisie non-présupposante et de saisie « singulière » ou « unaire » pour la saisie supposante, qui se situe au-delà du choix paradigmatisé. Le choix de l'objet convoité à travers *want* est très clairement *arrêté* et la saisie est unaire, ce qu'illustre assez bien (29) où les termes *Big Mac* et *Whopper* appartiennent tous deux à la classe des hamburgers mais où il est clairement signifié que « *I wanted a Big Mac* », ce n'est pas « *I wanted a Whopper* » :

(29) I knew I wanted a Big Mac and not a WHOPPER! (Google)

« *I want a hamburger* » ne saurait d'ailleurs pas être considéré comme synonyme de l'énoncé (29). Ainsi donc, même si, référentiellement, le GN objet peut éventuellement renvoyer à une entité proche de celle désignée par un autre terme appartenant à la même

¹⁸³ Cette glose peut être comprise comme le pendant linguistique de la surdétermination psychanalytique, que J. Laplanche et J.-B. Pontalis (1968) définissent comme le « fait qu'une formation de l'inconscient – symptôme, rêve, etc. – renvoie à une pluralité de facteurs déterminants ».

classe, il s'agit avec *want* d'exprimer deux désirs *différents* correspondants aux référents des deux GN différents qu'il introduit. *Want* permet de dire que le référent du GN est unique en ce qu'il est capable de satisfaire un désir particulier. C'est ainsi que la détermination de l'objet de manque *p* est partiellement acquise, c'est-à-dire que son **existence quantitative** (au sens où l'on envisage de renvoyer à une portion d'espace-temps) est donnée comme acquise par la relation particulière construite par *want*.

Parallèlement, on peut dire que *p* est déterminable sur un **mode processuel** par *want* et / ou par un deuxième prédicat comme *smoke* dans « *I want a cigarette* ». En outre, nous dirons que s'il y a individuation, c'est que sa détermination **qualitative** doit être également acquise, au moins en partie. Nous avons ainsi posé au chapitre précédent que cet objet *p* permettait de situer d'autres prédicats, du type : « *a cigarette to give Mary* » « *a cigarette in return for that favour* », « *a cigarette so I can relax* », etc... ce qui renvoie à une occurrence dont la portée référentielle est déjà bien arrêtée par elle-même. Nous dirons que *p* est également déterminable sur un **mode notionnel**.

L'on peut donc dire que *want* impose une **présupposition d'individuation** et que les paramètres QNT et QLT¹⁸⁴ déterminants *p* sont tous deux envisagés par le prédicat verbal *want*.

Les deux paramètres QNT / QLT renvoient en fait à la conception de la détermination développée dans la **TOPE** de A. Culioli et vont nous permettre de distinguer présupposition et préconstruction. Pour M.-L. Groussier et C. Rivière (1996), le terme de **construction**, appliqué à la référence, repose sur des « opérations de repérages aboutissant à des degrés de détermination des prédicats, arguments et circonstants. » Il y a **préconstruction** lorsque ces repérages et ces déterminations sont acquis ou présentés comme acquis.

Nous utiliserons le terme de « **présupposition** » pour renvoyer à la saisie particulière que permet *want* en tant que **prédicat verbal**, en ce qu'il impose une sorte de prédication d'existence négative d'un élément cognitivement saillant de sa complémentation, « l'objet sémantiquement manquant » *p*, correspondant à un choix paradigmatique arrêté. Le terme de « **préconstruction** » nous sera utile pour rendre compte de la détermination de *p* **du point de vue de l'objet lui-même**. Notre idée étant que celui-ci est soumis à une « **double détermination** » **processuelle et notionnelle**, la première étant elle-même potentiellement **duale** en raison du caractère composite de la prédication en *want*. Nous considérons que la présupposition marquée par *want* implique une préconstruction de QNT et, dans une certaine

¹⁸⁴ Voir leur présentation p. 202 et sq.

mesure, de QLT. Nous pensons néanmoins qu'une deuxième détermination peut être introduite par un second prédicat verbal introduit par *to V* dans la mesure où V est un verbe transitif dans S_1 *want* (S_2) *to V*, auquel cas la valeur présupposée de QNT serait préconstruite à la fois par le verbe *want* et par le second verbe qu'il régit.

Par contre, la détermination QLT serait **plus instable** car nécessairement présupposée par *want* (mais pas nécessairement préconstruite) et [+/- préconstruite] par le second prédicat transitif introduit par *to*. Celui-ci introduit en effet une certaine « relance rhématique » ou « rhématisation », pour parler comme C. Delmas et al. (1993 : 135), ce qui signifie « [que l'énonciateur] se place du point de vue de celui qui ne détient pas encore les informations et annule ainsi la [saisie présupposante] qu'il aurait pu imposer ». Dans ce cas de *want*, il peut alors **revenir sur la relation** de manque « déjà nouée » en la rendant contingente et en apportant une relation secondaire qui en permet la remédiation. Ceci nous paraît avoir pour effet d'apporter, une détermination supplémentaire quand à l'individuation de l'objet manquant *p*. Considérons le passage suivant :

(30) I thought I wanted a Big Mac the other day, so I made the husband go get me one.
I ate like 1/4 of it and it wasn't what I wanted at all. [...] I like BK better for fast food.
I think what I really wanted all along was an Italian sandwich. 3 more weeks of this
craving BS... can't wait for it to be over! (Google)

En (30) qui détaille les fringales d'une femme enceinte (*cravings*) on passe de l'expression d'un désir, d'une envie bien arrêtée, apparentée à une idée fixe « *I wanted a Big Mac* » (ce qui relève de la thématique), à l'*obtention* de cet objet de désir (à travers les verbes *get* et *eat*). Cela est rendu possible par le truchement de relations prédicatives validées et placées plus loin dans ce passage et qui indiquent l'usage qui est effectivement fait de l'objet du désir envisagé virtuellement par *want*. Ces relations ne sont certes pas des relations imbriquées par rapport à *want* mais le co-texte montre alors qu'une fois le Big Mac obtenu et consommé (*I ate...*), c'est-à-dire dévirtualisé, il y a remise en question de la relation déjà nouée au départ. En effet, l'énonciatrice dit en substance « *I wanted an Italian sandwich* » ou même « *I wanted B(urger) K(ing), not McDonald's* », ce qui montre que **la prise en compte des relations liées à la remédiation peut influencer sur la nature de la première relation** marquée par *want GN*, sur la nature même de la relation virtuelle qui se trouve réécrite en aval. L'énonciatrice peut donc se *dédire* (« *what I really wanted all along...* ») et il y a changement du second argument de ce verbe pour un référent (*an Italian sandwich*) qui correspond mieux à son état d'esprit du moment (preuve que chaque mise en relation sujet-

objet particulière avec *want* permet de qualifier le C_0). Nous y voyons, en outre, un argument pour dire que **le prédicat verbal constitue une extension du sémantisme de l'objet manquant p** , idée que nous développerons en détails à la fin de ce chapitre.

« *I wanted to eat a Big Mac* » contiendrait *en sa surface même* la remédiation au manque, la relance rhématique qui permettrait d'accéder à l'objet désiré en précisant de quelle manière l'atteindre (par la consommation). Le désir se ferait alors plus précis, plus déterminé. Il semblerait plus difficile de dire que le Big Mac n'était pas ce que l'on voulait vraiment au départ puisque l'on aurait fait « *un pas supplémentaire* » d'un point de vue cognitif en envisageant le fait de le manger (sur le plan linguistique, on aurait rajouté une relation rhématique en *to*). La sous-section suivante développera cette idée en montrant comment un verbe transitif peut aboutir à une individuation, ce qui débouchera sur l'idée que la préconstruction de la détermination QLT de p , si elle est **présupposée**, n'en est pas moins *relative* et la valeur retenue peut être **préconstruite** ou non - reste à savoir par rapport à quelle relation : la relation imbriquante apportée par *want* ou la relation imbriquée donnée par un second prédicat. Ces considérations nous permettront de distinguer entre désir et volonté, notions elles-mêmes dépendantes de la présupposition d'existence d'un objet dont la présence était attendue, c'est-à-dire d'un objet « manquant », plus ou moins explicitement déterminé.

3.2.0 *Want*, sa « transitivité » et la détermination QLT d'un second argument présupposé. Déterminations processuelles

Résumons ce que nous savons de *want* : en tant que verbe présupposant, il implique nécessairement l'existence de son second argument, même si celle-ci n'est pas actualisée dans la situation d'énonciation. Nous avons, par ailleurs, émis l'idée que le C_0 du verbe subit une qualification en discours à travers la mise en relation particulière que permet *want*. L'objet est valué positivement et vu comme désirable. Il sera amené à exister à droite du sujet dans les cas où *want* exprime le désir ou la volonté, et envisagé sous son aspect qualitatif comme susceptible de satisfaire ce désir ou cette volonté, ce qui témoigne de son individuation. L'objet non-disponible pour le sujet, pour l'argument externe de *want*, devient par là même accessible à droite de l'énoncé, ce qui nécessite qu'il soit **doublement individué** dans le cadre de la remédiation, étant pour ainsi dire, à la fois « cause » et « remède » du manque. D'autre part, avec *want*, l'on a souvent ce qui est assimilable à de l'« irrealis » codé par *to*, qui est l'évocation de la détermination quantitative d'un procès régi, l'évocation de son passage à l'existence potentielle.

Nous poserons, dans un premier temps, le problème de l'individuation d'un objet manquant dans le C_1 de *want* à partir d'énoncés contenant un GN en surface, énoncés qui peuvent avoir une forme que l'on dira aller de complexe à minimale. Par individuation nous entendons en fait stabilisation des déterminations QLT et QNT au sein du C_1 . C'est en effet ce que souligne A. Culioli (1999b : 3) : « Quantification, comme Qualification ne tirent leur intérêt théorique que de leur statut dans le schème d'individuation ; et ce dernier, qui sous-tend la notion grammaticale de Détermination, doit, lui-même, être fondé dans le cadre général de l'activité énonciative. »

Commençons par noter que la complémentation en *to V* en général est analysable en termes de détermination, précisément car on peut comprendre *to* comme une sorte de « déterminant verbal ». Or si l'on considère la valeur particulière du domaine notionnel évoqué par le prédicat verbal que *to* permet d'introduire, on dira avec J. Chuquet (1986 : 77) que ce qui est envisagé c'est *une valeur particulière p qui est privilégiée mais qui n'exclut pas son complémentaire*, et que ce qui est évoqué c'est en fait une altérité (*p, p'*) « en isolement » alors que la simple « base verbale » renvoie à une altérité (*p, p'*) où ces valeurs sont « indistinguées »¹⁸⁵. Ceci est à mettre en rapport avec la non-factivité que l'on attribue généralement à *want*, car *to* « sert à *poser* une prédication » comme le note P. Cotte (1982 :137) (nous soulignons), il s'agit donc d'un opérateur de saisie non-présupposante, au sens Adamczewskien du terme, et il y a donc ici **construction** plutôt que préconstruction de la notion verbale apportée dans la seconde proposition, sans pour autant que la valeur complémentaire soit exclue comme cela serait le cas d'une « vraie assertion » par une subordonnée à mode fini. Autrement dit, la seconde relation n'est pas préconstruite, elle est « *en construction* ». Nous illustrerons par l'énoncé (31) où, ne pouvant que rêver au chant en Amérique, ne pouvant y envisager le chant que comme un *possible*, l'énonciatrice se voit contrainte de partir tenter sa chance en Europe :

(31) "You have plenty of time." She retorted: " I want to sing while I am young, " and took off for Europe. (Time corpus)

¹⁸⁵ Nous avons appelé *p* l'objet manquant, ce qui peut être confondu avec le *p* du couple (*p, p'*) dont parle Chuquet à propos du prédicat verbal. Nous montrerons pourtant que l'objet manquant représente métonymiquement la relation en *to* auquel on peut l'associer, si bien que la distinction n'est pas si cruciale (c'est ce que nous entendons lorsque nous disions que « le prédicat verbal constitue une extension du sémantisme de l'objet manquant » avec *want*). Nous aurons soin d'apporter plus de précisions quant à la référence exacte de *p* lorsque cela sera nécessaire.

La complémentation en *to V* permet de dépasser le simple renvoi à la notion évoquée par le prédicat verbal *sing*, tout en en *construisant une occurrence validable, sans que celle-ci soit validée et donc, sans que le complémentaire linguistique soit éliminé*. Nous anticiperons légèrement sur la suite en envisageant deux cas. Soit l'objet non-disponible, le remède du manque est directement instancié en surface d'énoncé à travers *want GN* ou, indirectement, à travers *want to PRO V_{trans} GN*. Soit il ne l'est pas.

Dans le cas où aucun GN assimilable à un *remède objectif* du manque n'est présent en surface dans la complétive en *to*, comme en (31) qui fait un usage intransitif de *sing*, nous posons que ce qui est envisagé c'est avant tout un objet sémantiquement manquant correspondant à un *état subjectif p* définissable référentiellement ici par « *a young I* » ou « *a young me that sings* ». Il s'agit de l'objet non-disponible présupposé par *want*. Autrement dit, à défaut de GN, qui pourrait être assimilé à la matérialisation de *p* en surface, **la seconde relation** présente dans le second argument de *want* nous **fournit les éléments pour recouvrir notre objet sémantique stabilisé à partir d'une instance subjective du second argument**. Nous disons ainsi que (32) permet d'envisager un objet manquant *p* à partir du sujet *he*, effacé car co-référent au sujet de *want*, et glosable par « *a he that's in* » ou « *a he that's in the business of heroin* » :

(32) "The fucking heroin, that's what." Richardson would be into it. If it pays and it's illegal, he wants in. (BNC)

Cette hypothèse nous permet ainsi de généraliser l'idée que tout énoncé en *want* nécessite en premier lieu un travail sur un objet manquant. L'objet manquant correspond également à un état subjectif de S_2 **quand le C_1 intègre explicitement une seconde instance subjective différenciée du sujet de la prédication**. L'objet manquant est à définir à partir de ce second sujet S_2 et renvoie notionnellement au complémentaire de celui-ci (voir chapitre suivant, 3.0.0). En (33) il s'agit dans l'idéal de *p*, « *a him that works less hard* », ce qui donne le référent de *him* effectivement présent dans la situation comme « *a hard worker* ».

(33) At any rate she wants him to work less hard. (BNC)

Dans la suite de notre exposé nous proposerons en effet qu'une glose par une relative restrictive en *that* est un bon moyen de circonscrire le *p* présupposé dans ce cas. Cette glose que nous proposons pour l'objet manquant qui fonde la construction de l'énoncé en *want*, prend pour base, en (31), le premier argument de la seconde relation, intransitive, du C_1 (le *I* effacé). Celui-ci **contribue à la définition même de *p*** (« *a young I that sings* ») et la glose

dit comment obtenir *p* et par quel procès (*to sing*). Le modèle que nous proposerons pour la conceptualisation du C_1 permettra d'ailleurs d'envisager que **ce procès représente l'objet manquant *p* par métonymie et vice versa**.

Nous nous intéresserons ici à la construction $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V \text{ GN}$, que S_2 soit instancié par PRO ou non, parce qu'elle met en jeu deux relations de *forme* transitive. La première, est apportée par *want* et nous l'appellerons R_1 . La seconde est posée par le prédicat verbal et nous l'appellerons R_2 . On peut donc supposer que ce type de construction apporte un degré de détermination supplémentaire par rapport à la construction directe de *want*. D'autre part, s'intéresser à R_2 en tant que relation de forme transitive, c'est s'intéresser aux **liens** qui unissent le second prédicat verbal et son GN complément. Nous assimilerons ce type de lien à une forme de détermination en précisant qu'il peut être **plus ou moins fort**, notre questionnement portant sur la possibilité de la détermination d'un GN par un verbe transitif, ce que nous avons appelé plus haut « **détermination processuelle** ».

Le lien en question sera, en effet, particulièrement **resserré** dans le cas d'un prédicat de **construction transitive et télique** alors qu'il sera beaucoup plus **lâche** avec un prédicat de **construction transitive mais atélique**. En effet, ces derniers sont, d'après J. Guillemin-Flescher (1999 : 251), « associables de façon privilégiée [...] [avec] des propriétés qui n'impliquent pas de dernier point. » Le procès télique présuppose, à l'inverse, un dernier point identifiable avec ce qu'évoque le référent du GN. Pour le dire comme M.-L. Groussier et C. Rivière (1996) la télicité « caractérise les procès bornés notionnellement comme par exemple « *fabriquer / make* » pour lequel la deuxième borne est définie comme le moment où le Patient (ce qui est fabriqué) passe entièrement à l'état d'existence ». Cette façon de présenter les choses montre en fait que ce qu'il faut considérer, ce n'est pas le seul verbe mais l'ensemble du procès. Ainsi, le verbe *sing* n'est pas en lui-même un prédicat télique, comme le montre le test suivant :

(34) * I sang in two minutes.

(35) I sang for two minutes.

En l'état, on peut dire que *sing* renvoie à une occurrence de procès où QLT est prépondérant par rapport à QNT car ce procès ne préconstruit pas naturellement sa borne de droite, pour le dire comme Guillemin-Flescher (*Op. Cit.*). On peut dire, par contre, que *sing a song* serait un prédicat « plus télique » car « *I sang the song in two minutes* » est plus acceptable, même si cet énoncé l'est probablement moins que « *I sang it / 'the Star Spangled Banner' in two minutes* ». En fait, réintroduire un objet qui soit non seulement

l'aboutissement du procès auquel le prédicat renvoie, mais qui correspond à une occurrence fortement individuée et référentielle rend l'énoncé plus acceptable et fait de l'ensemble *sing GN* un prédicat pleinement télélique. Nous retrouvons l'idée d'un **lien fort entre individuation et télélicité**, et, partant, entre **télélicité et détermination**. Ceci ne veut pas dire, on le verra, que le GN est entièrement déterminé par son prédicat recteur. La télélicité suppose donc un lien privilégié entre la notion à laquelle renvoie le GN en position d'objet et celle évoquée par le prédicat verbal transitif, lien qui est tout sauf accidentel, et **l'ensemble forme alors un domaine notionnel plus vaste** :

« [...] chaque fois qu'un énonciateur effectue un choix entre notions, puis construit des relations non-accidentelles entre ces notions (autrement dit construit des relations prédicatives entre notions), il délimite des domaines différents et par là même les complémentaires des choix effectués. La relation < () smoke, meat > est en quelque sorte un sous-domaine de / () () smoke / et fonctionne à son tour comme une notion : son choix est le choix de tout ce qui illustre cette relation (on peut parler de classe d'occurrences) à l'exclusion de tout ce qui ne l'illustre pas. » (J. Chuquet , 1986 : 95)

Pour le dire comme Guillemin-Flescher (*Op. Cit.* : 252), la construction transitive, lorsqu'elle est couplée avec une télélicité avérée suppose que le point d'aboutissement du procès soit défini et que celui-ci affecte un terme extérieur qui finit par être identifiable à ce point d'aboutissement. Dans cette optique, qui permet de penser le **verbe comme déterminant son objet**, on peut dire que le GN objet d'un prédicat télélique est fortement déterminé par celui-ci. L'objet en question entretient alors des liens extrêmement forts avec un prédicat particulier et il est donc possible de parler d'« **aboutissement notionnel du procès** » pour le GN. C'est la raison pour laquelle « *I want a song* » évoque normalement, « *I want to sing a song* », de façon, pour ainsi dire **métonymique**. C'est, on le verra, ce que posent les théories qui mettent en avant la reconstruction *syntaxique* systématique d'un prédicat transitif effacé. Ce que celles-ci ne précisent pas, en revanche, c'est que **le prédicat reconstruit est préférentiellement, pour elles, un prédicat télélique**, ce qui correspond à un type de prédicat capable de reconstruire des rapports notionnels *étroits* entre les entités considérées, car « reconstruire » signifie ici prendre **le GN pour repère** afin de repérer le **procès transitif**. L'identification partielle entre les deux entités considérées, par ailleurs différenciées, impose alors la télélicité du prédicat au sens où la fin du procès (sa borne de

droite) correspond au passage à l'état d'existence¹⁸⁶ du complément qui constitue, non pas seulement la *fin*, mais plutôt la *finalité* du procès¹⁸⁷. Nous illustrons par (36) :

(36) [...] they want a whisky menu that is in the same spirit as their food menu : classy, adventurous, and unique. (Google)

(36) permettrait de reconstruire métonymiquement le procès *to eat* en partant du référent du GN *a whisky menu* car il est notionnellement acquis qu'un menu, cela se mange. Pour nous, la reconstruction, bien que naturelle dans la mesure où une prise de parole nécessite ajustements et explicitations, n'est pas toujours possible. Elle produit en tout cas un deuxième énoncé. Autrement dit, *want GN* et *want to V GN* sont des constructions différentes, et nous défendons une reconstruction sémantique non systématique.

Continuons à examiner les liens qui peuvent unir le verbe et le GN, et rappelons que l'autre point de vue syntaxique que nous avons rencontré part du principe que la réintroduction d'un second procès très spécifique n'est pas toujours possible et qu'il y a en fait effacement systématique d'un verbe plus léger sémantiquement, de type *have*, ce qui marche bien avec le GN *a lift* en (37). Le lien entre les deux termes et alors moins spécifié :

(37) We could take your sister home afterwards - if she wants a lift, that is. (BNC)

D'autre part, la relation R₂ peut en fait être bien plus *lâche* encore que dans le cas que nous venons d'évoquer, lorsque l'ensemble *to V GN* évoque une construction transitive mais **atélique** (ou, si l'on préfère une simple construction ternaire). C'est le cas de (38) où le GN *art* n'est pas conceptualisé de façon privilégiée en relation avec le procès dénoté par *like* qui, de toute façon, ne construit pas de borne de droite :

(38) Most people want to like art - ; they know it's good for you, or at any rate looks good on you - ; but face to face with a great painting they feel like gate-crashers at a Mayfair reception. (BNC)

Dans ce cas, le GN **n'est pas vraiment « déterminé »** par *like*. La relation R₂ est donc effectivement plus lâche. C'est également le cas lorsque l'on a un verbe copulatif (39) ou un transitif indirect (40):

¹⁸⁶ Cette formulation ne renvoie pas à l'extralinguistique : « *I ate an apple* » ne signifie pas que la pomme en vient à exister *physiquement* sous l'effet d'une *action* mais que son existence est *envisagée linguistiquement et consécutivement à un procès*.

¹⁸⁷ Voir *infra* pour la distinction fin / finalité et une définition plus resserrée de la notion de « télélicité ».

(39) I don't want to sound a snob but I thought it vulgar. (BNC)

(40) I want to look like a racehorse and have long hair and Jim, that's what I want.
(BNC)

Notons également que R_2 peut également renvoyer (comme en (41)) à un procès employé intransitivement (*breathe*) :

(41) I want to rest! I want to breathe quietly again! (BNC)

Résumons : avec S_1 *want GN* ou S_1 *want PRO V_{tel} GN*, **la continuité R_1 / R_2 est mise en valeur** et le **GN de surface est assimilable à l'objet manquant p , comme dans « *I want to read a new book, any ideas ?* »** (Google). L'objet non-disponible envisagé par le sujet d'énoncé est le référent de *a new book*.

Dans les énoncés à procès atéliques où le GN n'est pas instancié ou, lorsqu'un GN est présent mais qu'il ne peut pas être assimilé à un aboutissement notionnel de la prédication composite en *want to V* comprise comme une « concaténation processuelle », **l'état stable correspondant à l'objet manquant p n'est pas matérialisé en surface**. Cela est donc vrai **lorsque la discontinuité R_1 / R_2 est mise en valeur**, notamment lorsque la deuxième relation instancie un S_2 différent de S_1 comme dans « *I want you to watch me cook and be a goofy mess.* » (Google). Nous pensons qu'il s'agit d'un état définissable à partir de S_2 .

Il ressort de toutes ces remarques que *want* présuppose un objet de manque fortement individué, qui peut par ailleurs ne pas être instancié en surface d'énoncé. Lorsqu'il l'est, et apparaît dans une construction de type S_1 *want S₂ to V GN*, on peut dire que son individuation doit beaucoup à V , lorsque celui-ci permet une télicité, au sens où la construction de la borne de droite du procès ne correspond pas à une simple fin mais à une **finalité, i.e. le passage à l'existence de l'objet conçu comme l'aboutissement du procès**. Cette distinction nous permet de préciser qu'il s'agit en fait dans ce cas précis d'un procès télique et *duratif* de type **accomplissement** comme *smoke, drink*, (pour emprunter à la classification de Z. Vendler (1967)), ce qui exclut les procès téliques comme *die*, par ailleurs intransitif et à bornes confondues, ou *kick*, transitif à bornes confondues. Nous comprenons en effet la télicité comme une notion prototypique renvoyant par excellence à un procès transitif de type accomplissement dont l'objet correspond à un aboutissement notionnel du procès, les autres cas évoqués ci-dessus étant des cas marginaux par rapport à ce cas central.

Précisons alors les remarques du paragraphe précédent : le GN présent en position d'objet direct de V_2 dans S_1 *want to S₂ V₂ GN* constitue l'aboutissement de l'ensemble *want to*

V_2 lorsque celui-ci forme **une « vraie concaténation »**, une sorte de **« super-procès »**, ce qui nécessite en premier lieu que V_2 renvoie à un procès télique de type accomplissement. Nous illustrerons en comparant deux versions de la chanson *I'm your man* de Leonard Cohen.

(42) If you want a father for your child / or only want to walk with me another mile
across the sand / I'm your man.

(42') If you want a father for your child / or only want to walk with me for a while
across the sand / I'm your man.

En (42), dans la version « *live* », *to walk with me another mile* renvoie à un procès de type accomplissement et le référent du GN, *a mile* est assimilable à l'objet manquant *p* visé par l'ensemble de la prédication en *want*. L'objet *p* est individué à travers l'ensemble *want to V* donc à travers l'ensemble $R_1 + R_2$. Ce qui est attendu est glosable par « *another mile with me* ».

En (42'), qui est la version studio de la même chanson, *to walk with me for a while* renvoie à un procès atélique de type activité et *want to walk* ne constitue pas un « super-procès » aboutissant à un objet manquant en surface. De la même façon, ni « *I want to kick the ball* » ni « *he wants to die* » n'explicitent d'objet manquant *p* en surface. On peut supposer que l'individuation de *p* doit beaucoup moins à R_2 .

Dans le cas où aucun GN n'apparaît en position de focus, aboutissement du « super-procès », notamment **lorsque le second verbe n'est pas utilisé transitivement, l'objet manquant *p* est récupérable par reconstruction à partir de R_2 en tenant compte du verbe et de son premier argument**. Ainsi, en (41), ce qui constitue le point de départ de l'énoncé, l'objet manquant *p*, ce n'est pas le référent d'un GN, mais ce qui correspond sémantiquement au complémentaire linguistique non instancié du sujet S_2 , glosable par « *an I that rests and breathes quietly again* ». En (42') ce qui est attendu, c'est « *a you that walks with me for a while...* ».

Notons que ce que les tenants de la *reconstruction* systématique d'un procès transitif ne précisent jamais, c'est que le second procès reconstruit à partir du GN semble imposer logiquement que l'ensemble *want to V* constitue un « super-procès », ce qui requiert, non-seulement que V_2 soit vraiment télique, plutôt de type accomplissement (car « *I want a dog* » permet la reconstruction de « *I want to get a dog* » mais pas celle de « *I want to walk a dog* »¹⁸⁸) mais également que S_1 soit coréférent à S_2 (à partir de « *I want a dog* » on ne peut

¹⁸⁸ Nous avons nuancé en précisant qu'il s'agissait de la reconstruction d'un procès *transitif* car cela dépend de ce que l'on entend par « reconstruction ». Nous parlons ici de l'interprétation syntaxique que J. Fodor et E.

normalement pas reconstruire « *I want you to get a dog* »). Nous verrons également que ce qui différencie la *reconstruction* de la relation par rapport à son usage en première intention, c'est que le premier cas de figure requiert cette coréférence S_1 / S_2 notée PRO en grammaire générative, ce qui n'est pas indispensable au second. Quoi qu'il en soit, nous avons précisé ici les conditions de la réanalyse de l'ensemble *want to V* comme « super-procès » et lorsque nous utiliserons ce terme, nous renverrons en fait à ces deux conditions qui sont liées à la question de l'univerbation.

La question que nous avons fait émerger à ce stade est la suivante : disposant de deux relations transitives dans un de ces emplois les plus courants, le verbe *want* invite à envisager la question de l'individuation de *p* au travers de ces deux relations R_1 et R_2 . En d'autres termes, *p* l'objet sémantique du manque n'est pas complètement envisageable indépendamment de R_1 qui en présuppose l'individuation mais, on peut se demander si cette individuation se fait à l'intérieur et / ou à l'extérieur de la relation. La même question se pose par rapport à l'intérieur et à l'extérieur de R_2 , auquel cas le lien peut être assez lâche ou très resserré et le procès dénoté par le verbe relever alors de l'accomplissement.

Nous appuyant à nouveau sur l'opposition Culiolienne QNT / QLT, nous dirons que *want* **présuppose** en tout cas les déterminations QNT / QLT de son second argument vu comme objet manquant. Le terme d'« occurrence aboutie », que nous avons déjà repris de A. Trévisse (2003 : 64) nous paraît assez parlant dans la mesure où précisément, le second argument de *want GN* ne saurait être vu directement et totalement comme l'aboutissement du procès auquel ce verbe renvoie ou, du moins, cet aboutissement n'est que partiel et indirect, *want* n'étant pas lui-même un prédicat télique. La construction de la détermination qualitative du second argument de *want* dans son ensemble est donc relativement instable, c'est-à-dire que QLT de *p* existe partiellement hors de la première relation de construction transitive. Pour le dire autrement, l'objet *p* est-il voulu ou désiré *pour ce qu'il est*, ou *pour ce que l'on en fait* ? Sa détermination qualitative n'est donc pas toute entière apportée par R_1 mais peut dépendre en partie d'une seconde relation R_2 . Nous envisagerons ici quatre cas de figure :

1. La détermination QLT de *p* présupposée par *want* peut être **construite par le deuxième membre de la prédication composite** dont *p* constitue l'aboutissement lorsque cette deuxième relation est explicite. Ceci nécessite

Lepore (1998) font du point de vue exprimé dans J. Pustejovsky (1993) et qui postule un prédicat *transitif amenant le référent du GN à l'existence* (voir notre deuxième partie). On peut objecter que « *I want to own a dog* » est une glose pertinente de « *I want a dog* ». On retrouverait plutôt là une relation stative de type *have*, qui ne contribue pas (ou beaucoup moins) à la détermination de *p*, il s'agit d'un autre type d'hypothèse, pertinente dans certains cas. Nous y revenons au chapitre suivant.

que le prédicat verbal en question soit **télique et de type accomplissement**, ce que nous notons V_{accomp} . C'est ce qui correspond à « *I want to smoke a cigarette* ». La cigarette en question est alors donnée comme « *smokable* ». Nous avons un GN dans la séquence *to V GN* qui subit une seconde détermination processuelle de par son association avec le second prédicat verbal dans la mesure où la survenue de son existence coïncide avec la borne de droite du procès marqué par le verbe : **l'élément p du C_1 n'existe pas pleinement d'un point de vue qualitatif et quantitatif en dehors du second procès explicite. La cigarette est voulue pour ce qu'elle est et pour ce que l'on en fait. L'ensemble *want to V* forme en fait un « super-procès ».**

2. La détermination QLT de p présupposée par *want* est parfois **préconstruite par rapport à R_2** et QLT de p n'est pas toujours stabilisée par le verbe de la deuxième relation qui d'ailleurs n'est pas nécessairement télique lorsqu'il est explicite. La détermination qualitative de p **existe potentiellement en dehors du second procès**, même dans le cas où l'on a affaire à une construction transitive, car celui-ci, s'il est explicite, ne construit pas nécessairement de borne de droite (« *I want to look the part* »). On remarque d'ailleurs que, dans ces exemples, p ne correspond pas à un GN en surface, à plus forte raison lorsque le second verbe est employé de manière intransitive : « *I'll tell you what we're going to do, I want to walk.* » (BNC). **L'objet manquant est voulu ou désiré pour ce qu'il est, et n'est pas conceptualisé comme l'aboutissement d'un second procès. Il n'est d'ailleurs pas explicitement matérialisé en surface par un GN.**
3. La détermination QLT de p présupposée par *want*, peut être **préconstruite** par ce même verbe, c'est-à-dire dépendre de la relation R_1 comme « *Oedipus wants to marry his mother* » dans son interprétation référentielle. L'objet manquant est voulu ou désiré pour ce qu'il est et **n'existe pas** en tant que tel **en dehors de la volonté ou du désir de l'argument externe de *want*.**
4. La détermination QLT de p présupposée par *want*, peut ne **pas** être **préconstruite par *want*** comme dans la lecture non-référentielle de la même phrase où la personne qu'Œdipe épouse existe en sa qualité de « mère-épouse » en dehors de sa volonté, en dehors de R_1 . L'objet manquant est voulu ou désiré pour ce qu'il est et **existe en dehors de la volonté ou du**

désir de l'agument externe de *want*. Il s'agit des cas où l'énonciateur peut compléter l'énoncé en disant « *I know better* » - c'est lui qui sait qu'il n'existe pas de femme parfaite sachant tout du chanteur Prince dans « *This particular asshole sounds like he wants a perfect woman. Ain't gonna happen. There's no such thing as a PhD in Prince lyrics.* » (Google)

Ces deux derniers points seront abordés en 3.3.0 et 3.4.0, et nous donnerons l'occasion de faire le départ entre désir et volonté.

En résumé, l'impossibilité que le critère « *affectedness* » soit porté par *want* lui-même suggère en fait que **seule la détermination QNT du second argument dans son ensemble est nécessairement préconstruite, même si et QNT et QLT sont présupposées par ce prédicat qui individue son second argument.** Le problème réside dans le fait que cette individuation est une affaire de degrés car la détermination qualitative du C_1 dans son ensemble n'est pas nécessairement apportée tout entière par le verbe principal. *Want* n'est pas « suffisamment transitif » pour affecter son C_1 , pour déboucher directement sur l'existence d'une occurrence actualisée de ce qu'il désigne avant tout : un objet p manquant mais envisagé de façon stable en lien avec son C_0 qui le localise hors de sa sphère. Ceci a des conséquences sur la détermination et l'individuation de p et touche à la question de la référentialité.

Nous pensons qu'avec *want*, la **détermination QLT de p au sein de son second argument, si elle est présupposée, n'est pas préconstruite par *want*, ou en tout cas pas nécessairement.** Nous voyons au moins deux raisons à cela :

1. Le fait que *want* a un statut de verbe imbriquant dans les cas de complémentation verbale, auquel cas QLT de p peut être potentiellement amenée par un autre prédicat qui en assure la construction.
2. Le fait qu'il s'agisse d'un verbe proche de ce que nous avons appelé verbe de « dire » ou verbe de « discours ». QLT fait alors potentiellement l'objet d'une reprise ou, plus généralement, est donnée comme préconstruite par l'énonciateur, *ce qui peut rentrer en conflit avec la façon dont le sujet d'énoncé conçoit les choses.*

Nous raisonnerons d'abord à partir de la complémentation en *to V* lorsqu'elle est explicitée puis à partir de la complémentation directe par un GN.

3.3.0 Stabilisation qualitative dans le second argument

Considérons l'énoncé (43) :

(43) " I want to sing every note as it is written. " (Time corpus)

Il est ici possible de penser que le verbe « *sing* » débouche sur, ou aboutit à, la production d'une note (QNT) qui est une « note *chantée* » (QLT). On obtient alors une occurrence de GN dont l'individuation qualitative dépend, au moins en partie, de la détermination processuelle. C'est qu'un verbe transitif comme « *sing* » suivi d'un GN fortement déterminé aboutit à l'existence d'une occurrence rapportée à un type. On peut comprendre l'ensemble comme un énoncé mettant en jeu une « vraie télélicité », de type finalité.

Il faut pourtant noter que dans le C₁, **QLT peut être construite en dehors du second prédicat**. L'objet peut exister en tant qu'objet voulu ou désiré pour ce qu'il est, en dehors même de la notion apportée par le second prédicat verbal imbriqué. Ce qui le fait exister en tant qu'objet d'un type particulier peut venir de l'extérieur, il y a alors **reprise** ou **préconstruction** de QLT. Nous développons ce deuxième point à partir de l'énoncé (44) :

(44) '[...] cemeteries are full of tenors who tried to sing Othello.' I want to sing that one best of all.... That would make Dad proud! (Time corpus)

L'opérateur *that*, qui marque une saisie présupposante, ainsi que le fait que le noyau du GN lui-même soit une proforme (« *one* ») indique que celui-ci est une reprise de *Othello* dont la détermination QLT est déjà acquise, présupposée et préconstruite par ailleurs. Le fait qu'*Othello* soit, dans le contexte avant, l'objet du verbe *sing* invitait effectivement à construire le référent du GN comme un opéra, par opposition à une pièce de théâtre. Ce qui nous place dans la problématique du **discernement**, c'est-à-dire que *sing* a permis de construire non seulement QNT mais aussi la détermination QLT qui est **reprise** dans l'énoncé en *want*. Il s'agit d'un cas de préconstruction par rapport à la deuxième occurrence de *sing* régie par *want*. « *I want that one* » ne permet pas à lui seul que le GN soit qualitativement compris comme un opéra, il ne devient tel que parce qu'il est l'aboutissement qualitatif de *sing* énoncé auparavant. Là encore, la détermination qualitative - le fait d'exister en tant que chant - est contribué par un verbe. Notons que dans « *I want that song* », QLT existe en dehors d'un second procès, puisqu'aucun second verbe n'est instancié. Cette valeur est pensée en dehors d'une seconde relation. De même dans le passage suivant où le livre que désire lire

l'énonciatrice (*one of those*) existe en tant que tel en dehors du processus de lecture lui-même, il s'agit, non pas de n'importe quel livre, mais d'un des livres sur le paganisme et la magie qui appartenaient à sa mère et qui se trouvent dans des cartons : « *My mum used to own a book shop specialising in paganism and the craft and when she closed the shop she brought all the books that hadn't been sold home with her so there's boxes full of books in our games room. If I ever want to read one of those then I just borrow it from her* ». QLT existe en dehors du second procès, que l'énonciatrice lise le livre ou pas, ne change pas sa nature.

Il faut quand même noter que bien que *want* ne soit pas un prédicat télique, la structure ternaire de surface invite néanmoins parfois à lui attribuer la prise en compte d'une certaine finalité. Dans $S_1 \text{ want } PRO \text{ to } S_2 \text{ } V_{accomp} \text{ GN}$, illustrée par (43), le GN matérialise, par récurrence, l'aboutissement de ce qui est vraiment une concaténation de procès. Nous pensons que c'est la présupposition de QNT pour l'ensemble du C_1 qui permet cette **réanalyse** bien que *want* ne soit pas un vrai transitif. La présupposition d'une valeur stable QNT est en effet double dans $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V \text{ GN}$. P (« *every note as it is written* » en (43)) est pensé comme un état stable nécessairement existant, présupposé par *want*, alors même que la seconde relation que marque *sing* présuppose également QNT de p . Dans cette analyse, il s'agit de faire de $V_1 \text{ to } V_2$ une sorte de « super-procès » et cette double détermination quant à l'existence de p , qui ressemble à une addition de vecteurs, explique que *want GN* puisse évoquer, par reconstruction, un procès dynamique V_2 dans l'esprit du co-énonciateur. Ainsi, « *I want a note* », peut hors de tout contexte précis, être une invitation à chanter, jouer, siffler ou écrire une note, par exemple. C'est le second prédicat qui permet, éventuellement de préciser les choses d'un point de vue qualitatif. La nature exacte de la relation implicite est floue dans *want GN* car cette construction est **sous-déterminée**, comme nous le verrons. **Le second prédicat contribue à la stabilisation QLT de p** . La question est jusqu'à quel point.

Par ailleurs, la détermination QLT de ce que nous avons appelé p n'est pas forcément préconstruite par *want* lui-même, mais elle peut l'être. Revenons en effet à la construction *want GN* qui ne fait apparaître en surface qu'une seule relation. D'où vient la détermination QLT du GN? Qu'est ce qui fait que le référent du GN, correspondant à un objet manquant existe en plus en tant qu'objet « voulu » ou « désiré ». Nous posons que la préconstruction de QLT peut être ou non acquise par rapport à *want*, ce qui permet son lot d'ambiguïtés. Nous donnerons plus de contexte à (43) :

(43') " Berg wanted a beautiful voice, " says Prey. " I want to sing every note as it is written. " (Time corpus)

L'énoncé original tel qu'il a été prononcé par Berg, que Prey rapporte en (43') était : « *I want a beautiful voice* » et l'on peut supposer (ce qui est le plus vraisemblable) qu'il s'agit d'un acte illocutoire indirect, de type proposition, ce qui sous-entend quelque chose comme « *you are the beautiful voice I'm looking for, so come and join me* ». Nous pensons que *want GN* est sous-déterminé par rapport à *want to V GN* et que la première construction est donc potentiellement plus équivoque.

Dans ce cas où « *I want a beautiful voice* » constitue une offre d'emploi, la détermination QLT est acquise par **rapport à *want* et à son argument externe, I**. Elle oriente potentiellement le processus de **recherche** dont la voix de Prey constitue l'aboutissement. L'on est alors dans une problématique de « casting » au sens fort : il s'agit de couler la chanteuse dans un moule, de lui faire tenir un rôle préétabli. *I* est *conceptualisable comme* plutôt agentif et nous avons affaire à l'expression d'une **volonté de trouver**. Ceci sous-entend « *I want to find a beautiful voice* ». Il y a une double détermination de cette voix, pensable, « par rapport » à *want* et « par rapport » à *find* mais la seconde relation n'est pas nécessairement à expliciter. Le second procès n'est pas indispensable à cette interprétation mais vient **spécifier** QLT de *p*. Nous dirons que la valeur QLT est préconstruite pour le sujet de *want* et spécifiable davantage par le second verbe, *find* : il s'agit de mettre la main sur une voix, *la* voix que l'on veut trouver.

Il est pourtant possible que cette détermination QLT ne soit pas spécifiable par un second prédicat, et que ce qu'a fait Berg c'est simplement « réfléchir à voix haute » : il a rencontré Prey et sa belle voix a été jugée relativement satisfaisante, suite à quoi il a pu mettre des mots sur un **désir** plus ou moins vague dans le domaine du chant. Nous serions dans la problématique de la **trouvaille** sans prise en compte de sa recherche¹⁸⁹. Ceci correspond à une sorte de lecture étroite de « *I want a beautiful voice* » alors que celle évoquée au paragraphe précédent est plus large en ce qu'elle est explicitable par une relation de remédiation qui apporte un plus à la définition qualitative de *p*. QLT semble exister pour le sujet de *want* en dehors de tout prédicat verbal secondaire.

Pourtant, les mots effectivement prononcés par Berg, l'énonciateur en (43) ont pu être autres que « *a beautiful voice* » qui « appartiennent » peut-être en fait à Prey. Ce qui nous

¹⁸⁹ Dans le même ordre d'idée, nous avons trouvé une photo sur internet à laquelle une internaute réagit. Elle voit un appartement pour la première fois et dit : « *Pilates studio : now that's what I want!* ». La valeur QLT semble préconstruite et l'énonciatrice vérifie la conformité entre ce qu'elle voit et ce qu'elle sait désirer. Le processus de recherche est passé sous silence, il s'agit bien d'une trouvaille. On remarquera le rôle de *now* qui renforce cette dimension.

place alors dans une problématique de discours rapporté. La valeur QLT n'est donc pas toujours forcément préconstruite pour le sujet de *want*.

En cas de préconstruction de QLT par *want*, les critères à remplir pour faire aboutir la recherche paraissent alors naturellement plus « absolus », c'est-à-dire préconstruits et stables, d'où l'explicitation possible par un second prédicat qui spécifie comment accéder *p*. Le second verbe contribue ainsi à la stabilisation, sans être absolument essentiel. Les critères ne sont que « relatifs » dans la trouvaille, ils sont a priori *en deçà* de la question de la stabilité. Nous développerons ces mécanismes dans la sous-section suivante.

Nous noterons également que *want to V* est plutôt à associer à la **volonté** car l'introduction de *to* apporte une détermination supplémentaire : le prédicat qu'il introduit à droite et dont le GN est l'aboutissement *potentiel* est à mettre en relation avec un **sujet** à gauche dans l'argument interne de *want*. Le désir s'exerce alors sur quelqu'un, il s'agit plus clairement de l'expression d'une volonté. Parallèlement, le type de relation signifié dans « *I want (you) to smoke a cigarette* » est ainsi plus déterminé que dans « *I want a cigarette* » et c'est cette association de *to* et de *want* qui explique que la TOPE appelle le premier opérateur, « opérateur de visée », le prédicat en *to V* matérialisant, et contribuant à déterminer, à spécifier l'**écart** qui sépare l'énonciateur de *p*. Il s'agit d'une volonté claire dans le cas du premier énoncé alors que la sous-détermination du second exemple laisse place à une ambiguïté entre désir et volonté. Nous allons à présent préciser encore ces deux notions.

3.4.0 QLT dans le deuxième argument et la problématique de la « prédication composite » : « trouvaille » ou « recherche », désir ou volonté?

Nous faisons l'hypothèse que la détermination QLT, contrairement à QNT n'est pas nécessairement préconstruite par *want* en ce qui concerne *p*. Nous allons revenir sur ce point mais les choses sont, on l'a vu, complexes puisque ce verbe régit schématiquement une deuxième relation qui peut éventuellement « aboutir » à un GN. Celui-ci constitue, très souvent, vu la fréquence des constructions où un simple GN apparaît, ce qui « est vraiment *p* » dans le C₁, ce qui constitue l'objet non-disponible pour le sujet qui sert de *base* à l'expression du désir ou de la volonté. Quoi qu'il en soit, nous posons que la détermination QLT nécessaire à l'individuation peut être, aussi bien, apportée en dehors de *want* lui-même, c'est-à-dire lui appartenir en propre ou relever du domaine d'une deuxième prédication implicite ou non.

Ce que nous retrouvons là, c'est la problématique que nous avons appelée celle de l'« aveuglement Œdipien ». On se rappellera l'énoncé « *Bob wants to marry a linguist* », ambigu du point de vue référentiel et de l'origine des déterminations. On est alors amené à penser que le **désir diffère de la volonté en ce qu'il est souvent inconscient**. C'est cette dimension inconsciente du désir sur laquelle joue le narrateur du passage suivant :

(45) Arcadia Darell, dressed in borrowed clothes, standing on a borrowed planet in a borrowed situation of what seemed even to be a borrowed life, wanted earnestly the safety of the womb. She didn't know that was what she wanted. She only knew that the very openness of the open world was a great danger. She wanted a closed spot somewhere – somewhere far – somewhere in an unexplored nook of the universe – where no one would ever look. (I. Asimov, *Second Foundation*)

En d'autres termes, **le sujet de *want* peut ne pas être à même de discerner la nature de ce qui pourrait le combler** (« *She didn't know that was what she wanted* »). C'est en fait ce qui sépare le désir de la volonté, puisque l'on peut être conscient du fait que l'on désire quelque chose tout en ne sachant pas précisément quoi, alors que la volonté implique un objet davantage identifié et individué sur lequel on peut éventuellement agir. On remarquera ici le caractère faiblement déterminé des expressions *a closed spot, somewhere*, et les nombreux termes à connotations négatives qui traduisent la difficulté à affirmer un désir. On peut également se demander quel prédicat reconstruire à partir du C_1 dans « *She wanted the safety of the womb* » et si l'on aurait même intérêt à en expliciter un. **Le désir semble être en deçà de cette problématique de l'explicitation de la remédiation et de stabilisation par V_2** .

La détermination QLT de p ne serait donc pas pleinement stabilisée dans le cas du désir alors qu'elle le serait davantage dans le cas de la volonté. Corrélativement, l'expression du désir ne suppose pas que *want* préconstruise QLT alors que **l'expression de la volonté requiert un travail sur cet aspect de la détermination de l'objet manquant, soit que cette valeur est stable, soit qu'elle est en cours de stabilisation**. Encore faut-il préciser que cette détermination est en partie indirecte et attribuable à un second prédicat verbal explicite ou récupérable par reconstruction qui ajoute à la stabilisation.

Nous tenons *want GN* (« *I want a cigarette* ») pour ambigu entre l'expression d'un désir et celle d'une volonté et nous pensons que si cette dernière notion est récupérable dans cette configuration, c'est que la détermination qualitative de l'objet de manque est soit préconstruite (éventuellement reprise), soit stabilisée davantage par rapport au désir par un prédicat sous-jacent¹⁹⁰ et que l'on peut *souvent* réintroduire au moyen de *to*. Nous verrons

¹⁹⁰ « Sous-jacent » ne veut pas dire, pour nous, « systématiquement présent et effacé » mais « qui permet de fonder une glose » la glose étant vue comme le travail normal d'explicitation d'un énonciateur sur ses énoncés.

pourtant que la stabilité qualitative du second argument ne *nécessite* pas de second procès, notamment dans les énoncés passifs de type « avis de recherche » (voir *infra*).

Avec *to*, le prédicat dont l'existence est envisagée, l'est par rapport à un sujet éventuellement co-référent avec le sujet de *want* :

(46) " I want to drink a toast with American Correspondent Gilmore, " Molotov began amiably. (Time corpus)

En (46), le désir de Molotov est **spécifié**, il se fait plus précis : il veut *boire* un toast, ce qui constitue un dépassement de la simple prise en considération du toast, à travers la prise en compte d'un *procès* et du *rôle agentif* de Molotov par rapport à ce procès. Le référent du GN *toast* permet en même temps de restreindre l'ensemble des prédicats possible.

Cette détermination agentive couplée à la transitivité forte d'un second verbe comme *drink* permet d'envisager le GN dont le noyau est *toast* comme l'**aboutissement** de ce qui est posé comme une *seconde relation prédicative dépendante*. Le GN renvoie à une occurrence fortement individuée par le prédicat verbal télique de type accomplissement, lorsque c'est ce type de procès qui est en jeu. Ceci va permettre de *réanalyser l'aboutissement comme le produit de la prédication* en *want*, l'ensemble devenant un « super-procès ». C'est le fort degré d'individuation qui fait, selon nous, de cet énoncé une façon très nette d'exprimer la volonté, même s'il ne s'agit que d'un cas particulier, le plus évident. Notons que *to V_{accomp}* est ce qui permet *ici* cette forte individuation. Par contraste, un énoncé en *want GN* exprime plus volontiers un simple désir parce que l'individuation du GN est moins forte :

(47) If you really want a pint, the closest you'll get to it in Germany would be to ask "eine Halbe, bitte" oder "ein grosses Bier" (0.5 l, the small one would be 0.3 l) (Google)

Il est ici question de se donner les moyens de satisfaire à « un désir de bière » plutôt que d'exprimer une volonté. La sémantique de cet énoncé semble ainsi plutôt impliquer une *situation générique*.

« *If you really want to drink a pint...* » pourrait, au contraire, être prononcé à l'oreille de quelqu'un, dans une *situation spécifique*, pour lui expliquer comment *passer commande* en allemand, c'est-à-dire comment exprimer sa volonté dans cette langue. La version sans *to*, n'exclut pas totalement une telle interprétation (même si celle-ci est improbable au vu de la suite de l'énoncé). A notre sens, cela est précisément dû au fait que ce type de

complémentation est **sous-déterminée** à la fois **syntactiquement et sémantiquement** (du point de vue de l'expression du désir ou de la volonté).

Nous ferons à présent quelques remarques qui vont nous permettre de mieux circonscrire les notions de désir et de volonté :

1. Le désir ne nécessite qu'une faible détermination articulée par le second argument de *want*.
2. Corrélativement, la volonté implique une détermination plus importante de ce dernier.
3. Cette détermination est à mettre en relation avec l'individuation que permet *to V* ou, mieux, *to V_{accomp}*, appliqué au GN qui le suit, mais peut aussi être acquise par ailleurs.
4. Au plan sémantique, le désir est moins déterminé que la volonté qui s'exerce sur un objet dont l'individuation est plus grande et précisée par *une deuxième relation explicite*.
5. La volonté semble donc s'exercer plus volontiers sur une relation explicite, au contraire du désir. De fait, dire le désir n'implique pas la prise en compte d'un « passage à l'action » alors que dire la volonté suppose que ce passage est au moins envisagé. Il en découle que le désir est une notion *a priori* moins dynamique que la volonté et repose sur une relation plutôt *implicite*.

Ces cinq remarques confirment assez bien notre intuition de départ qu'un désir est plus « vague » qu'une volonté. La citation suivante, extraite du dictionnaire de philosophie de A. Lalande (1926 (2006)), va dans le même sens :

Volonté : « Forme de l'activité personnelle qui comporte, sous sa forme complète, la **représentation de l'acte à produire**, un arrêt provisoire de la tendance à cet acte, la conception des raisons pour l'accomplir ou ne pas l'accomplir, le sentiment de la valeur de ces raisons, la décision d'agir comme elles l'indiquent et l'aboutissement à l'exécution ou à l'abandon définitif. » (nous soulignons)

« La représentation de l'acte à produire » mentionnée ici est à associer à notre remarque 5 et se retrouve en anglais clairement conceptualisée dans la proposition en *to*. L'on comprend facilement que la volonté débouche souvent sur une confrontation intersubjective directe et se heurte à une « résistance » dans l'extralinguistique. Le désir, lui, est plutôt cantonné à la sphère de l'intime :

Désir : « Tendance spontanée et consciente vers une fin connue ou imaginée. Le désir repose donc sur la tendance dont il est un cas particulier et plus complexe. Il s'oppose

d'autre part à la volonté (ou à la volition) en ce que celle-ci suppose de plus : 1° la coordination au moins momentanée des tendances ; 2° l'opposition du sujet et de l'objet ; 3° la conscience de sa propre efficacité ; 4° la pensée des moyens par lesquels se réalisera la fin voulue. »

Le deuxième point évoqué ci-dessus laisse en effet entendre que **la séparation sujet / objet dans la relation de remédiation est moins aboutie dans le cas du désir que dans celui de la volonté**, ce qui suggère bien que nous avons affaire dans ce cas à une orientation qui se fait plutôt « vers la gauche » dans le premier cas, si l'on considère l'ensemble de la prédication en *want*, alors que la volonté oriente plutôt « à droite ». Ce qui est particulièrement intéressant, c'est qu'il semble possible, selon nous, de relier l'ensemble de ces quatre points sous la problématique plus générale de la détermination. En particulier, il semble utile de revenir sur l'idée qu'un prédicat verbal transitif imbriqué apporté par *to* contribue à apporter le degré d'individuation supplémentaire d'un objet qui est nécessaire à l'expression de la volonté par l'ensemble de l'énoncé en *want*. Mais qu'en est-il de la réciproque, la relation qui va de l'objet au second prédicat ?

D'autre part, ce que le désir et la volonté ont en commun c'est de reposer sur une relation qui fonde le manque comme *remédiable*. Ce qui différencie ces notions, c'est que la relation en question reste implicite dans le premier cas alors qu'elle est explicite dans le second.

3.5.0 Le repérage du second prédicat en adéquation ou non par rapport à *p*

Nous dirons ici que le référent du GN permet aussi d'**évaluer l'adéquation du second prédicat vis à vis de ce qui fait sa spécificité propre**.

Résumons d'abord le mouvement de détermination qui va de V_2 à l'objet. Dans, « *I want to smoke a cigarette* », l'existence qualitative de la cigarette est en effet envisagée par le prédicat *smoke*, puisque certaines cigarettes sont ou bien « *smokable* » ou bien « *unsmokable* ». En d'autres termes, l'objet se définit **en partie** par rapport à ce que l'on veut en *faire*, ici il s'agit de ce que le *I* effacé veut en faire. L'on retrouve la problématique de la détermination à travers le verbe relateur. Il ne s'agit pas d'une idée nouvelle ou propre à la linguistique énonciative. On trouve, par exemple, une formulation de ce que nous avons appelé « aboutissement » dans M. Halliday (1967 (2005 : 9) qui compare la structure transitive typique et la structure attributive et postule que le troisième élément de ces deux structures ternaires est, dans les deux cas, un complément. Ce qui les différencie, c'est que

l'objet direct est un complément de nature « extensive » alors que l'attribut, lui, est de nature « intensive ». Autrement dit, **le troisième élément d'une transitivité est défini en extension**¹⁹¹ : on part prototypiquement d'une détermination QLT apportée par le verbe dont on va envisager l'extension à une ou plusieurs occurrences-aboutissements du procès dénoté par ce verbe (extension sur le mode de QNT). La structure attributive mettrait en jeu un mouvement inverse (de QNT vers QLT), une **intension**¹⁹². Les deux mouvements ont leur pertinence dans l'énoncé en *want* faisant apparaître un second prédicat.

Reprenons l'exemple précédent en le modifiant légèrement. En cas de non co-référentialité, *to* permet de « dire » que le deuxième sujet est chargé de produire un objet conforme du point de vue qualitatif à ce qu'en attend le sujet d'énoncé dans « *I want you to give me a cigarette* » il s'agit, en effet, d'offrir une cigarette fumable (le prédicat verbal « *smoke* » n'est pas présent mais on peut l'associer **notionnellement** à « *cigarette* »). L'énonciateur a en effet toujours la possibilité de refuser l'objet qu'on lui propose comme non conforme à ses attentes : « *That's a rollie, I said I wanted a CIGARETTE. That is unsmokable to me !* ». Le lexème *cigarette* évoque notionnellement le prédicat verbal *smoke*. Que l'on ait parfois « *I want a cigarette* », tout court, ne change finalement rien au problème, l'ambiguïté est la même que dans « *Bob wants to marry a linguist* » : **la détermination qualitative présupposée n'est pas nécessairement complètement apportée par *want*** mais *peut* l'être par une seconde prédication. Que celle-ci existe systématiquement ou pas est un autre problème.

L'énoncé contextualisé (48) montre que *want GN* (*want chicken*) suffit à activer une relation implicite, codée en amont dans le cotexte par *inedible* (i.e. « *unfit to eat* » d'après le dictionnaire NOAD) :

(48) The food was inedible. I wanted chicken and the waiter insisted their crispy beef was the best. It was deep fried beef, jerky and overly sweet. (Google)

Ce passage montre clairement l'interdépendance entre la relation de remédiation et le référent du GN correspondant à ce qui était attendu. Si l'énonciateur avait eu ce qu'il attendait vraiment (« *chicken* »), alors le plat aurait peut-être été *mangeable*. Avec *want*, il doit y avoir **adéquation entre le second prédicat reconstruit et *p***. La nature qualitative de l'objet

¹⁹¹ Un mouvement par lequel on considère l'application d' « un élément de connaissance » à l' « ensemble des objets (réels ou idéaux, concrets ou abstraits) » auquel il peut renvoyer. (A. Lalande (1926 (2006)))

¹⁹² Un mouvement par lequel des termes sont rapportés à « l'ensemble des caractères considérés comme essentiels à une classe et comme constituant la définition du terme qui la désigne ». (A. Lalande (1926 (2006))).

manquant est ce qui permet d'en juger. (49) joue sur les mêmes sous-entendus que (48) : la viande n'est pas saignante (l'énonciateur désirait « *a warm pink center* ») mais quasi-crue, contrairement à ce qu'il avait pris la peine de préciser. Elle est immangeable et ne correspond pas à ses attentes, ce qui veut dire que l'objet absent de sa sphère, celui-là même qu'il envisageait comme manquant, non-immédiatement disponible, lui est demeuré *inaccessible*. Il est rentré en possession d'autre chose, et **son désir particulier est alors resté insatisfait** :

(49) I ordered the filet mignon, advertised as an eight oz. size. I said I wanted a warm pink center. It arrived bloody red, barely cooked, and had apparently been seared on an ancient grill last cleaned during the Hundred Years War. (Google)

Ceci signifie pour nous que **la sémantique de l'objet manquant s'étend par assimilation à celle de la relation de remédiation**, et c'est ce qui en fait un objet désiré et / ou voulu (voir chap. suivant). Il en ressort que *p* est au moins autant le point de départ que le point d'arrivée de la relation de remédiation. On se rappellera que dans l'exemple (30), c'était le désir de *manger* correctement qui faisait reformuler « *I want a Big Mac* » en « *I want an Italian sandwich* ». Ici, c'est la réalité de l'objet effectivement disponible qui ne permet pas d'envisager le fait de manger correctement ou *eat properly*. Le fait que l'on puisse **partir d'un GN pour envisager une relation et dire si celle-ci est adéquate ou non** (à travers *(un)smokable*, *(in)edible*, etc...) **suggère que la détermination QLT de son référent préexiste au moins partiellement à la seconde mise en relation.**

3.6.0 De la détermination à la référentialité : la détermination processuelle ne fait pas toute l'individuation

Nous avons déjà noté que P. et C. Kiparsky liaient « factivité » et « vérité ». Or, de façon intéressante, ce même article suggère un lien entre « vérité » et « référentialité » et il existerait donc une proximité entre la notion de « prédicat factif » et la construction d'une occurrence spécifique de notion dans la complémentation, c'est-à-dire une individuation, ce qui est formulé dans le passage suivant (1970 : 167) :

« There is a syntactic and semantic correspondence between TRUTH and SPECIFIC REFERENCE. The verbs which presuppose that their sentential object expresses a true presupposition also presuppose that their non-sentential object refers to a specific thing. For example, in the sentences :

I ignored an ant on my plate.

I imagined an ant on my plate.

The factive verb *ignore* presupposes that there was an ant on my plate, but the non-factive verb *imagine* does not. Perhaps this indicates that at some sufficiently abstract

level of semantics, truth and specific reference are reducible to the same concept. Frege's speculations that the reference of a sentence is its truth value would thereby receive some confirmation¹⁹³ »

La question de l'« individuation » serait donc crucialement liée à celle de la « référentialité ». Si nous avons émis les mêmes réserves que J. Chuquet (1986) à attribuer la « factivité » au seul prédicat, nous pensons que *want* permet d'envisager un « travail » sur un objet manquant plus ou moins individué et de penser ce travail comme un simple désir ou une volonté. Le passage que nous venons de citer a pour avantage de suggérer l'idée que *want* puisse renvoyer à deux grands types d'emplois : référentiel et non-référentiel et qu'il s'agit d'un problème complexe lié à la détermination, et qui peut être analysé grâce au couple QLT / QNT. Tout ceci, on le verra, permet une analyse plus fine de la notion de présupposition.

Notons d'abord que la référentialité peut être marquée linguistiquement, par exemple en espagnol avec *a* comme c'est le cas dans la paire minimale suivante de P. Hopper et S. Thompson (1980 : 256) qui fait intervenir le verbe *querer* qui signifie à la fois « vouloir » et « aimer » :

(50a) Celia quiere mirar un bailarín.

(50b) Celia quiere mirar a un bailarín.

La traduction proposée est dans les deux cas « *Celia wants to watch a ballet dancer* », pourtant l'énoncé espagnol (50b) a une lecture référentielle que n'a pas (50a). Nous rajouterons que l'équivalent anglais est ambigu sur la question de savoir si la ballerine existe en tant que ballerine en dehors du désir ou non, c'est-à-dire que l'énoncé anglais est ambigu quant à savoir s'il renvoie à une occurrence fortement individuée préconstruite *par* le verbe *want* et son argument externe. Ainsi, si notre analyse est correcte, l'opérateur espagnol *a* donne une interprétation référentielle à l'énoncé (50b) parce qu'il marque que l'existence du GN « *un bailarín* » est préconstruite du point de vue QLT, ce qui n'était pas le cas en (50a). Nous serions alors dans une configuration plus prototypiquement transitive en (50b) qu'en (50a). Par ailleurs, le fait que *a* apparaisse souvent devant un complément direct [+animé] est significatif de ce point de vue si l'on accepte que plus le référent est animé, plus il est défini,

¹⁹³ Les auteurs ne précisent pas à quel texte de G. Frege ils font allusion mais on peut supposer qu'il s'agit de « Sens et dénotation » de 1892 reproduit dans G. Frege (1971) où il s'agit d'asseoir la « présomption que la valeur de vérité d'une proposition est sa dénotation » puisque la « valeur de vérité d'une proposition est inaltérée quand on substitue à une expression donnée une expression de même dénotation » (p. 111-112). Nous avons nous-même déjà cité cet argument qui constitue une base de discussion pour W.V.O. Quine (1960) et de nombreux travaux en philosophie du langage.

plus il est référentiel. Un énoncé en *want* dont le C₁ serait de ce type, serait donc « plus transitif » qu'un énoncé où le second argument serait inanimé. Ceci expliquerait pourquoi on trouve :

(51) He was unwanted as a child and now he's wanted in five states. (Time corpus)

A la différence de:

(52) *A cigarette is wanted.

Le fait qu'une traduction française ferait apparaître le verbe « rechercher » plutôt que « vouloir » nous semble symptomatique du lien privilégié qui unit **transitivité et référentialité**. Si une recherche se conçoit avant tout comme conditionnée par un référent stable, plutôt qu'instable, et si ce type de démarche est par ailleurs exprimable par un énoncé passif en *want*, alors un tel énoncé possède un sujet qu'il serait légitime de concevoir comme l'**objet référentiel** du verbe employé à l'actif. Il pourrait, dans ce cas, être directement considéré comme l'aboutissement du procès codé par *want* car il y aurait préconstruction des déterminations QNT et QLT *à la fois*, par opposition au cas le plus courant où la passivation est impossible et où le C₁ ne peut être totalement considéré comme l'« objet-aboutissement » du procès *want*. Aucun procès secondaire qui viendrait stabiliser QLT de *p* n'est nécessaire. Dans le deuxième cas, la valeur QLT (contrairement à QNT) est beaucoup moins stable.

Réciproquement, si nous pensons que QLT est préconstruite dans une authentique recherche impliquant un animé (exprimée par les rares cas de *want* employé au passif), c'est parce que le référent est nécessairement plus déterminé, voir auto-référentiel comme dans le cas de l'« avis de recherche » (« *Billy the Kid is wanted!* »). C'est beaucoup moins vrai à l'actif où il ne s'agit plus à proprement parler d'un avis de recherche mais d'un « casting ». « *Bob wants to marry a linguist* » est, nous l'avons vu, ambigu du point de vue de QLT.

Même « *Bob wants to marry Linda* » est finalement comparable à « *Oedipus wants to marry Jocasta* » qui, lui aussi n'exclut pas une méprise, bien qu'intégrant un nom propre. Ceci est, sans doute, dû au fait que « *Jocasta* » apparaisse en position de *focus*, alors que dans l'énoncé passif, « *Billy the kid* » apparaissait en position de *thème d'énoncé*. En d'autres termes, et pour le dire comme H. Adamczewski, les éléments qui apparaissent à droite de *want* bien que présumés du point de vue de leur existence font néanmoins encore l'objet d'un choix et font ainsi partie d'un paradigme ouvert. Nous rajouterons pourtant, au vu des remarques précédentes, que le paradigme en question est **à la fois ouvert et restreint**. « Ouvert » parce que la détermination QLT n'est pas forcément acquise, « restreint » car

l'existence d'une valeur est pourtant présupposée et l'on dirait en terme banals, qu'il doit y avoir des limites à l'erreur Œdipienne, un moment où l'on n'est plus dans l'erreur, dans la méprise, mais plutôt dans l'absurde ou le non-pertinent.

Dans un ordre d'idée assez proche « *Oedipus wants to marry Jocasta* » et « *He doesn't want to marry his mom* » sont vrais tous les deux et cela dit quelque chose d'Œdipe, les deux énoncés sont pertinents pour le caractériser comme aveuglé par son propre point de vue. Par contre « *He doesn't want to marry Davy Crockett* » ne gagne pas à être rapproché de l'énoncé précédent et semble non-pertinent ou saugrenu, probablement car *Davy Crockett* s'insère difficilement dans le même paradigme que *Jocasta* (de par son sexe, son époque, sa nationalité, etc.) C'est-à-dire que la question de la **détermination processuelle** ne doit pas être séparée de la **détermination notionnelle** de *p*¹⁹⁴. L'individuation n'est alors possible qu'envisagée sous ces deux aspects. Comme nous l'avons indiqué dans le titre de cette sous-section, le processus d'individuation de *p* ne saurait être décrit seulement en termes de détermination processuelle car *p* n'existe pas uniquement en tant que point d'arrivée d'une relation, mais dispose notionnellement de propriétés qui existent hors de la relation considérée et qui permettent, comme on le verra, de la repérer en identification ou en altérité par rapport à *p*. Nous espérons avoir montré ici que deux courants de la linguistique énonciative peuvent être complémentaires et s'éclairer mutuellement.

Synthétisons les remarques que nous avons faites à propos de la détermination QLT depuis le début de cette section 3.0.0 :

Par opposition à « l'avis de recherche » - l'énoncé en *want* passif pour lequel nous avons proposé que QLT était préconstruit par *want* (ce qui, précisément, rend la passivation possible) - il nous semble que l'expression du **désir** suppose que QLT est présupposée par *want* sans rattachement *explicite* à une seconde relation qui contribuerait davantage à sa stabilisation. Quant à l'expression de la **volonté**, on peut proposer que QLT est à envisager *par rapport à une seconde relation explicite*, à l'intérieur ou à l'extérieur de celle-ci, c'est-à-dire qu'elle est plus ou moins préconstruite par rapport à elle et par rapport à *want*. Lorsque cette détermination qualitative existe en dehors de la seconde relation, elle n'est pas nécessairement préconstruite par rapport à *want* et à son *sujet*, comme le montre la problématique de l'aveuglement Œdipien qui différencie le point de vue de l'énonciateur et

¹⁹⁴ Ce point est absolument crucial et nous conduira à soutenir que le C_1 de *want* est structuré comme un domaine notionnel dont *p* fonctionne comme le centre organisateur à même de situer une relation, ce qui n'empêche pas que celle-ci contribue à sa détermination.

celui de S_1 sur la *nature* de l'objet manquant et donc sur la réalité qualitative de l'objet de désir.

Nous complétons notre ébauche de caractérisation pour *want* de la façon suivante :

***Want* permet la détermination qualitative de son premier argument dont l'existence (la détermination quantitative) est acquise, à travers sa mise en relation avec un deuxième argument dont la détermination quantitative est également acquise et dont l'existence qualitative est soit préconstruite par rapport à la mise en relation soit envisagée par cette même mise en relation. Ce deuxième argument est bâti autour d'un objet manquant p individuable par une détermination processuelle autant que notionnelle. Il constitue alors le repère permettant d'articuler divers degrés d'altérité dans le second argument de *want*, ce qui permet d'envisager des relations de remédiation au manque de différentes manières.**

4.0.0 Seconde Proposition : intégration métonymique des notions exprimées par *want* en « concentricité notionnelle »

Le passage suivant illustre remarquablement bien notre seconde proposition car il suggère que l'énoncé en *want* se prête à une interprétation **étroite** ou au contraire à une interprétation **élargie** et c'est cet élargissement qui permet selon nous de comprendre qu'il renvoie à des interprétations mixtes en synchronie :

(53) Come On, You Know You Want It!

This two-minute Treasure Hunt will help open up your capacity to want freely—like a kid in a toy store. This has nothing to do with having, or needing. It's simply a way for the brain to imagine and create a new future. It's a critical skill of the Treasure Hunter.

Read each step, and then follow the instructions with your eyes closed.

Step One : Think of a store you really like. Imagine that you're walking through the store. Imagine some of the things you may see there. Pick something – anything – and say to yourself : I want that! Say it like an excited, happy little kid in a toy store. Be excited like that little kid.

Step Two : Now, imagine that you have what you want. You got it! See it in your mind's eye. Feel the emotions of having it. If you can, also do this as you doze off to sleep, and as you wake up tomorrow morning.

Happy Hunting! (Google)

Il est question d'aider le lecteur à développer sa fibre de chasseur de trésor. Or, de façon significative, l'auteur distingue deux étapes dans cet apprentissage. Dans la première, il propose d'apprendre à **ressentir le désir et seulement le désir** à partir d'un objet que l'on ne possède pas encore, comme un enfant en position de choisir (« *pick something* ») dans un magasin de jouet (« *a kid in a toy store* »). Sur un plan linguistique, cela est comparable à une fermeture paradigmatique, le mode de saisie présupposant que nous avons évoqué *supra*. Il n'est pas question à ce stade d'envisager l'accession à cet **objet idéal** (« *this has nothing to do with having, or needing* »), lequel reste pour l'instant **manquant** et inaccessible. C'est le sens de « *want freely* ». Il est pourtant souhaitable d'apprendre à ressentir les effets de l'absence du jouet qui induit une **tension** entre lui-même et le sujet (« *be excited like that little kid* »). C'est la naissance du **désir** qui consiste en un dépassement du manque présent et qui constitue un premier pas implicite vers sa remédiation future (« *imagine and create a new future* »). La seconde étape dépasse et inclut la première, il s'agit de penser explicitement la **remédiation** du manque (« *imagine that you have what you want. You got it* »), ce qui permet au chasseur de trésor de développer ses capacités de recherche (« *hunting* ») à partir de son désir de trouver. C'est ce qui l'amènera à mettre en jeu un acte de **volonté**, exercée sur lui-même ou sur autrui, afin de rendre effective cette recherche. Il est d'ailleurs question d'effectuer un travail sur soi-même et de changer son comportement au quotidien (« *do this as you doze off to sleep, and as you wake up tomorrow morning* ») pour tendre vers une plus grande *efficacité*.

Nous proposons à présent le schéma suivant en « cible » qui résumera notre deuxième proposition quant à l'intégration conceptuelle des notions que permettent d'exprimer les énoncés en *want* :

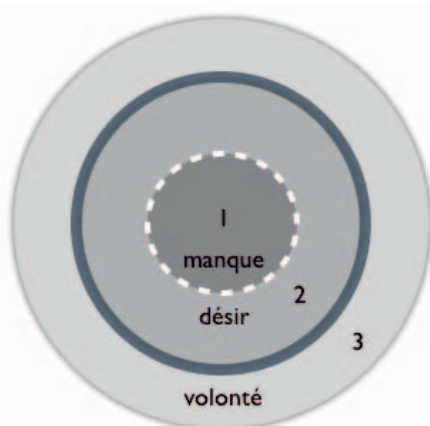


Fig. 2. Intégration des notions exprimables par *want* autour d'un « objet » manquant

Notre schéma fait apparaître une première zone correspondant à ce que nous avons appelé « objet sémantiquement manquant » p et dont nous posons qu'il est conceptuellement indissociable du sémantisme du verbe *want*. C'est cet « objet » qui constitue le « *end-focus* » de l'énoncé où intervient un GN, directement ou comme objet d'un second verbe *pleinement transitif* dans le C_1 , au sens développé *supra*¹⁹⁵, et ceci que l'énoncé exprime le désir ou la volonté. Il s'agit du référent du GN *book* dans « *I want a book* » ou « *I want to read a book* ». On le définit comme **l'état stable à partir duquel on peut penser le manque et sa remédiation, laquelle activera en retour des notions connexes comme le désir ou la volonté, étant entendu que le manque relève déjà, dans cette optique, de la construction notionnelle**. On remarquera sa position centrale dans le schéma, et le fait qu'il est séparé de la zone 2 par des pointillés. Cette représentation vise donc à montrer que la notion de désir inclut cognitivement la représentation de l'objet manquant mais que la zone du désir n'est pas clairement distinguée de celle de l'objet manquant. Elle ne l'est qu'**implicitement**. Cette représentation a un autre avantage : elle permet de situer les deux sujets S_1 et S_2 de $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V \text{ GN}$ par rapport à ces zones. Nous proposons donc d'établir une **correspondance entre les niveaux d'analyse notionnels et prédicatifs** en postulant une **double localisation** pour *want*. La première se pense par rapport au C_0 et donne le C_1 qui inclut S_2 comme radicalement autre. La deuxième se pense à partir de l'objet manquant qui peut en retour repérer S_2 , et la relation que l'on peut penser à partir de lui, plus ou moins en **altérité**, c'est-à-dire de part et d'autre d'une **frontière**. En particulier, on peut reprendre notre fig. 2 et proposer de faire ressortir cette double localisation en postulant que pour $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V$, S_2 est à situer à la fois à l'extérieur de l'objet de manque et du procès impliqué dans la relation de remédiation construite à partir de lui qui en fait un objet désiré :

¹⁹⁵ C'est-à-dire dans les cas où l'ensemble *want to V* est assimilable à un « super-procès », une concaténation dont le procès construit le GN comme une occurrence aboutie.

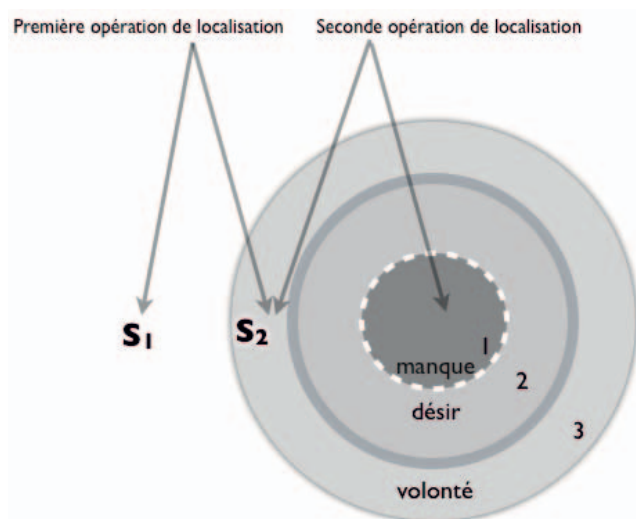


Fig 3. Intégrations des notions que recouvre *want* et double localisation des sujets de la construction $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V \text{ GN}$

De façon générale, S_1 est exclu des trois espaces notionnels représentés (« *I want a book* » implique un écart irrécyclable entre *I* et le livre) alors que S_2 est situable ou bien dans la « zone du désir », c'est-à-dire en 2, ou bien en 3, dans la « zone de la volonté », encore faut-il préciser que ces notions n'ont de sens qu'**indexées à S_1** qui exerce une « domination » sur S_2 ¹⁹⁶, syntaxiquement et sémantiquement (dans « *I want PRO / you to read a book* »). Dans le premier cas, celui du désir, la relation $S_2 \text{ to } V$ reste implicite même si elle est reconstructible à partir du GN, les pointillés marquent donc la sous-détermination de la construction *want GN* mais indiquent en même temps que le S_2 implicite *n'est pas totalement assimilable à l'objet manquant* lorsque l'on glose en explicitant la seconde relation. Dans cette optique, situer S_2 par rapport à l'objet manquant, c'est bien établir une *relation* dans la mesure où l'écart qui les sépare est **irréductible**, ce que notre modèle permet de représenter, même si cet écart est plus ou moins explicité. La frontière qui sépare la zone 2 de la zone 3 (c'est-à-dire S_2 de *to V*) n'est ainsi pas explicitée dans *want GN*. Ni S_2 ni la troisième zone de notre schéma n'est clairement prise en compte dans ce cas, aucun statut explicite n'étant envisagé pour S_2 ou pour V qui demeurent **non-instanciés**. S_2 serait néanmoins situable dans la zone 2, faiblement différenciée de l'objet manquant.

On a alors « *I want a book* » en surface d'énoncé ce qui suffit à évoquer le désir. Le **désir** n'est en effet lui-même pensable que parce qu'une *relation* sous-jacente est

¹⁹⁶ Nous retrouvons là la notion de « sujet d'indexation » de J.-J. Franckel et D. Lebaud (1990) que nous aurons l'occasion d'examiner plus en détail *infra*.

envisageable, qui correspond à un **chemin implicite de remédiation du manque**, ce qui suppose un hiatus, d'où les pointillés qui séparent les zones 1 et 2 de notre schéma. Nous pensons que cela signifie que le sujet S_2 est différencié de l'objet manquant mais l'est plus faiblement, et surtout moins clairement, que quand ce qui est en jeu est la volonté.

Au contraire donc, la volonté correspond à une explicitation de cette relation, à un degré de détermination plus grand et l'espace 3 est séparé de 2 par une **frontière marquée** car la relation explicitée est caractérisée par **une différenciation forte entre S_2 et l'objet manquant**¹⁹⁷ : on a en surface « *I want to read a book* ». En ce sens, la **volonté** marque une altérité conceptuelle plus grande dans la sémantique que l'on peut associer au second argument de *want* et apporte une détermination forte par rapport à la remédiation du manque. Le hiatus que recouvre le chemin de remédiation du manque est assimilable syntaxiquement et notionnellement à un **second procès** (on a une différenciation S_2 to V / GN). Le chemin de remédiation du manque est alors **explicite**. Cela n'empêche pas une opposition $S_2 / to V GN$, où les zones notionnelles 1 et 2 associables au GN et à V, respectivement, sont à la fois *partiellement* assimilables par contiguïté et fortement distinguées de la zone 3 où évolue S_2 , ce que nous développerons aux travers des notions de nexus relationnel et d'« objet manquant étendu » (voir Chap. 4, 1.0.0 *infra*).

Nous illustrerons en analysant (54) où l'énonciateur n'a pas eu ce qu'il désirait :

(54) CUPCAKE?! WTH IS THIS CRAP?! I SAID I WANTED A FREAKIN' MUFFIN! Muffins are naked cupcakes! (Google)

(54) implique que l'existence qualitative de l'objet manquant, *a muffin* est *a priori* clairement délimitée et l'on peut prendre l'adjectif *freakin(g)* comme une trace de cette délimitation qu'il ne faut pas contrarier, sur laquelle on ne peut pas revenir. Ce qui est envisagé c'est un *muffin* et rien d'autre, pas un *cupcake*, qui appartient à une autre catégorie en ce qu'il est quelque chose de trop sophistiqué (« *muffins are naked cupcakes* »). Il s'agit d'une valeur *p'* clairement *rejetée* comme le montre l'interjection « *W(hat) T(he) H(ell) is this crap !* ». C'est pourtant celle qui a été obtenue en situation, ce que déplore l'énonciateur. « *I wanted a muffin* » suffit en fait à construire cette interprétation qui repose sur le regret que l'on ait obtenu *p'* alors que ce qui était envisagé c'était préférentiellement une valeur *p* pour remédier au manque.

¹⁹⁷ Le chapitre suivant posera que cette frontière pleine correspond en fait linguistiquement à *to* alors que la frontière pointillée correspond à un « nexus » non-marqué, pour reprendre un terme que l'on doit à O. Jespersen (1924).

« *I want a muffin* », suffit lui aussi à envisager la remédiation : le GN est suffisant pour activer une altérité (p, p') en privilégiant la valeur p , celle qui est instanciée, sans que p' soit totalement évacuée. Notre hypothèse permet d'accommoder le fait que les notions de manque, désir et volonté s'activent mutuellement. Dans l'énoncé qui nous intéresse on dira que ce qu'a obtenu l'énonciateur n'était pas ce dont il attendait la présence (ce qui **manquait**). Pour autant l'énoncé ne renvoie pas *directement* au manque. Ce qui est vraiment exprimé c'est que son **désir** était autre : il a obtenu autre chose (correspondant à p') que ce qu'il souhaitait *manger*. Cette glose suppose un dépassement de l'objet de manque et prend en compte une relation *implicite* (*eat*). La réintroduire explicitement dans « *I said I wanted to eat a freakin Muffin* », précise l'interprétation : il s'agit d'un *refus* de manger autre chose, un *cupcake* par exemple. L'altérité (p, p') est *explicitée* à travers *to* qui envisage et dissocie plus explicitement les deux valeurs, p étant privilégiée mais contingente. On obtient la **matérialisation en surface de deux valeurs** pour ce qui forme un ensemble **plus complexe**, un prédicat verbal dans le second argument. Par comparaison, le GN n'explicitait pas la valeur p' mais la **sous-entendait**. Il s'agit d'un dépassement du manque plus net que dans l'expression du désir. Ce qui *constitue* les valeurs p et p' est alors plus complexe, c'est en cela que la sémantique de l'objet manquant s'*étend* à une *relation* contenue dans le C_1 . On dépasse une conception étroite de la valeur manquante p liée au **réfèrent du GN** qui, avec *want*, *sous-entend* celle de p' (car il s'agit de se placer sur le mode de l'irréalis). On la fait alors *dépendre*, cette fois-ci en l'explicitant, d'un **second prédicat**. L'altérité (p, p') se comprend alors en relation avec le second prédicat. Les trois notions que nous considérons s'évoquent donc mutuellement.

On commence en effet déjà à entrevoir que, dans la construction $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V \text{ GN}$, dans le cas où elle est prise comme « super-procès » supposant une télélicité aboutissant au réfèrent du GN, on peut associer le GN à la première zone du schéma, celle du manque, l'ensemble *to V* à la deuxième, celle du désir construit à partir du manque, et S_2 à la troisième, celle de la volonté comprise comme la mise en rapport d'un désir et d'un second sujet présidant à la relation de remédiation et dépendant d'une première instance subjective S_1 . S_1 appartient à un autre plan. Il constitue la référence qui permet de distinguer entre les trois notions mises en jeu. Nous anticiperons sur les développements qui vont suivre en proposant la figure 4 qui met en corrélation les notions évoquées ici et les entités que cette construction permet de mettre en relation sur le plan syntaxique. L'ensemble *want to V* constitue alors un *ensemble* solidaire, un procès qui tend à devenir homogène et l'état stable manquant p

correspond au référent du GN impliqué. Il s'agit de l'aboutissement de ce procès de type accomplissement (le référent de *a book* dans « *I want to read a book* ») :

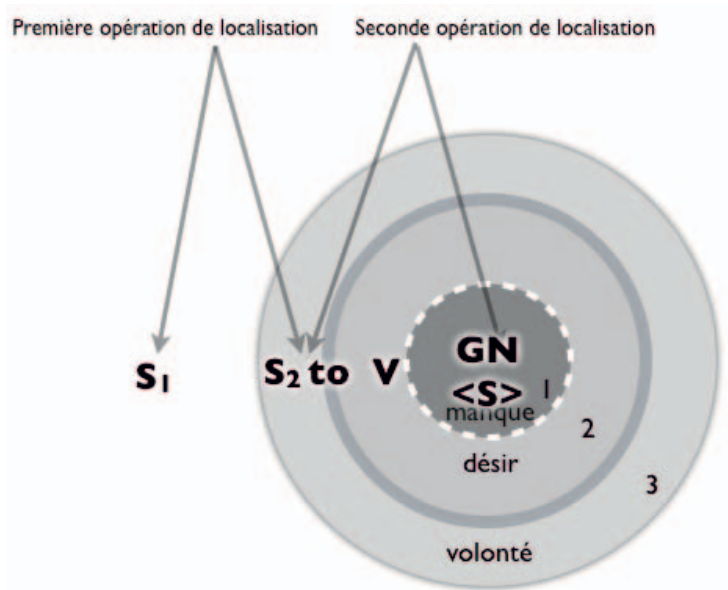


Fig. 4. Corrélation entre notions et éléments de la construction S_1 want S_2 to V

Dans le cas où S_1 et S_2 ne sont pas coréférents, ou avec un type de prédicat moins téléique, l'objet de manque ne correspond pas au référent du GN mais à un état subjectif de S_2 qui en constitue le complémentaire linguistique non-instancié, nous le noterons <S> (voir Chapitre suivant 3.0.0). C'est cette valeur qu'il faudrait alors représenter au centre de la cible de notre figure 4.

(55) I want her to be happy, no matter what that means. (Google)

En (55), ce qui constitue l'objet du manque, l'état stable envisagé est « *a her that is happy* ». Le second procès est alors nettement différencié du procès contribué par *want*. On s'éloigne d'une concaténation pour l'ensemble *want to V* et la seconde instance agentive S_2 explicitée est ce qui est le plus saillant dans le C_1 . Le procès introduit par *to, be happy*, indique comment atteindre à cet état stable pour S_2 . Elle doit se mettre à être heureuse.

Par ailleurs, l'idée d'une intégration de type métonymique a un autre avantage en ce qu'elle permet une inclusion notionnelle de la zone 1 dans la zone 2 sans supposer un « choix en tout ou rien » en ce qui concerne les notions impliquées. Or, en synchronie *want GN* au présent simple ne permet pas de renvoyer au manque en tant que tel. Ce modèle permet néanmoins de penser l'intégration de la conception d'un objet manquant dans la *conceptualisation* de la notion de désir et, partant, dans celle de volonté, intégration qui relève du processus métaphorique au sens de « rayonnement » tel que nous l'entendons dans notre

deuxième partie (Chap. 2, 5.3.0). De plus, dire que S_1 est exclu des trois zones ci-dessus permet de retrouver la notion de « décalage » évoquée dans les pages précédentes car la relation du C_0 à l'objet manquant p n'est pas *directe*. Par ailleurs, la prise en compte des discontinuités que notre schéma fait apparaître permet d'envisager leur « effacement », dans certaines conditions, auquel cas on renverra directement à la notion de manque. Le manque peut n'être plus remédiable au sens où la relation de remédiation impliquant cesse d'être mise en valeur, comme c'est le cas des énoncés en *for* ou, souvent, de ceux en *be + V-ing* :

(56) Copy and Paste Fails - This is a mess and wants fixing SOON. (Google)

(56) ne dit en effet pas qui peut remédier au manque, juste comment, par le procès générique *fix*. En fait la remédiation n'est évoquée qu'à travers ce prédicat en *-ing* sans prise en compte d'un agent. Le passage à l'actualisation est juste donné comme possible mais n'est vraiment envisagé que grâce à l'adverbe *soon*. Lorsque les discontinuités qui séparent les trois zones de notre schéma ne sont plus pertinentes, alors on peut parler de « décrochage » entre le domaine de l'indexation du manque et celui de sa remédiation et l'énoncé n'exprime plus *que* le manque. Au contraire, leur maintien permet d'établir un « système de relais » entre ces différents plans, dont on peut dire qu'ils sont donnés comme reliés par un « décalage » qui unit la zone de l'indexation des notions (celle de l'*être*) et celle de la remédiation (celle de l'*avoir*). Ceci va permettre de dépasser le manque pour permettre l'expression du désir et de la volonté. L'introduction d'un relais agentif dans le second argument fait basculer l'énoncé en *-ing* dans ce type d'interprétation :

(57) That's all right but I don't know that I want him fooling around the office.
(Google)

Le lecteur aura remarqué que ces remarques dépassent les simples liens entre notions que nous avons évoqués au début de cette sous-section. Il aura également probablement anticipé le développement qui va suivre et l'hypothèse que nous formulerons au chapitre suivant, à savoir que l'on peut comprendre le second argument de *want* comme un **domaine notionnel** capable d'articuler des repérages en altérité à partir d'un centre organisateur.

Cette anticipation nous donne l'occasion de souligner que si nous nous étions limités à une intégration notionnelle métonymique covariante avec des degrés de détermination et des opérateurs comme *to* ou *be + V-ing* ou des prépositions, nous aurions associé **forme et sens** dans une approche qui relèverait en fait de la **Grammaire de Construction**. Le développement qui va suivre va, en plus, montrer que les constructions en question imposent

intrinsèquement des **repérages** particuliers entre ces différentes zones, ce qui a d'importantes conséquences sémantico-pragmatiques. C'est en ce sens que nous pensons nous situer dans une linguistique de type énonciatif.

Nous terminerons cette sous-section en essayant de mieux cerner l'objet *p*. Il est donc cernable ou définissable, sur le plan linguistique, par une double détermination relevant à la fois de l'extension et de l'intension. On peut également présenter les choses un peu différemment, comme nous l'avons fait, et parler à la fois d'une **détermination processuelle** et d'une **détermination notionnelle**. Pourtant, l'étiquette « objet du manque » pour *p* n'est pas complètement satisfaisante en linguistique car elle attribue une valeur sémantique à *p* qui ne lui appartient pas en propre. Elle assigne à *un élément* de la relation considérée, la sémantique de la relation elle-même car cette notion n'est envisageable que rapportée à un sujet expérient qui sert d'index à la prédication.

En fait, *p* est à la fois un absent vers lequel on tend (évoquable par le *ad* latin) et le point de départ du désir et de la volonté (évoquable par le *ab* latin), comme le note le psychanalyste G. Massat (2005) à propos de l'objet pulsionnel. Nous pensons que le linguiste qui se situe au niveau notionnel et qui considère l'enchaînement de ces notions sous forme d'intégration conceptuelle, ne peut éviter de considérer ce qui est au cœur de ces notions, même si il ne cherche pas à le définir. C'est, nous semble-t-il, ce que fait E. Sweetser lorsqu'elle suggère que le sémantisme de *need* **intègre et dépasse** celui de *want*. Elle analyse ainsi l'exemple « *he needs to go the grocery store* » en écrivant (1990 : 62) qu'avec *need* : « *some internal forces (e.g. wanting to eat tonight) compel him to go to the store.* »

Nous comprenons ces travaux comme l'ajout d'un quatrième cercle concentrique, dans la représentation notionnelle que nous avons proposée à la sous-section précédente, qui correspondrait à *need* renvoyant notionnellement au besoin, c'est-à-dire à l'obligation ou à la *nécessité* de remédier au manque, ce qui met en jeu un acte de volonté par implication logique. Nous modifions notre fig. 2 en fig. 5 :

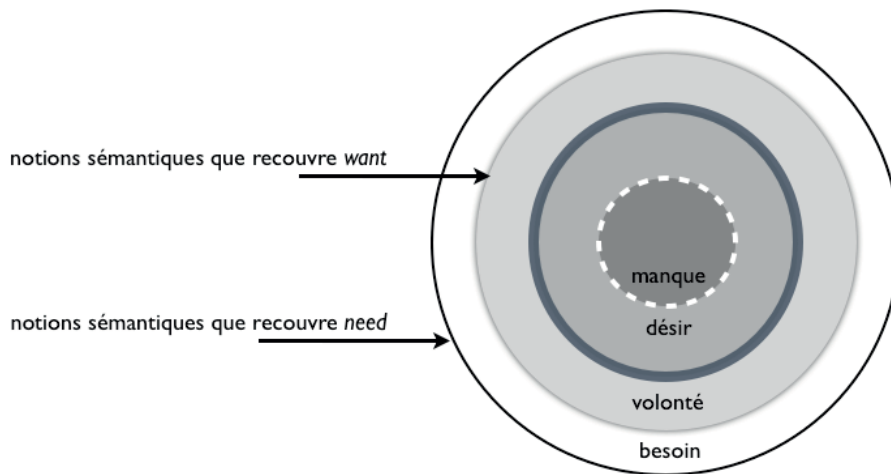


Fig. 5. Intégration des notions évoquables par *want* et *need*.

Selon E. Sweetser, l'état interne du sujet en question est à mettre en relation avec *want*. En même temps, *need* (*Ibid* : 53) dit lui aussi un état interne : « Have to (*as Talmy observes*) has more of a meaning of being obliged by extrinsically imposed authority. And need implies that the obligation is imposed by something internal to the doer. » *Want* et *need* mettent donc en jeu « quelque chose d'interne », difficile à définir mais nécessairement stable, d'où notre idée de la « **concentricité notionnelle** ».

Nous pensons que l'on peut considérer qu'un besoin implique une volonté autant qu'une volonté implique un besoin mais, dans la mesure où l'on peut penser que *need* implique une subjectivisation plus grande que *want* (il est plus proche des modaux « centraux »), et dans la mesure où l'on trouve que *a need* renvoie à une notion qui a quelque chose de plus neutre que *a want*, lequel relève souvent du « superflu » ou du « caprice », on peut supposer qu'avec *want* on est littéralement *plus proche de l'objet du désir* (voir la notion de « désobjectivisation » ci-dessous). Le passage suivant extrait du site *Social Economics for Kids* est très révélateur de cette distinction :

(58) One of the most basic concepts of economics is *want* vs. *need*. What are they exactly? A *need* is something you have to have, something you can't do without. A good example is food. If you don't eat, you won't survive for long. Many people have gone days without eating, but they eventually ate a lot of food. You might not *need* a whole lot of food, but you do *need* to eat. A *want* is something you would like to have. It is not absolutely necessary, but it would be a good thing to have. A good example is music. Now, some people might argue that music is a *need* because they think they can't do without it. But you don't *need* music to survive. You do *need* to eat. (Google)

Ainsi, dans notre représentation, S_1 , le sujet de la prédication en *want*, est localisé hors des trois zones sémantiques exprimables à partir de l'argument interne de *want*, au vu de sa qualité d'index d'une seconde relation dont S_2 est le point de départ, le relais dans le second

argument (voir fig. 4). La figure 5 suggère qu'il est lui-même soumis à un besoin, lequel sera par la suite déclencheur de volonté. Cette notion inclut elle-même un désir et un manque qu'elle dépasse, et nous proposerons la représentation donnée en figure 6. Nous tenons là une explication de la **motivation pragmatique** qui permet de passer du manque à la volonté à travers la **nécessité de remédiation** dans la thèse de la subjectivisation (voir Part. III, Chap. 2, 2.2.0).

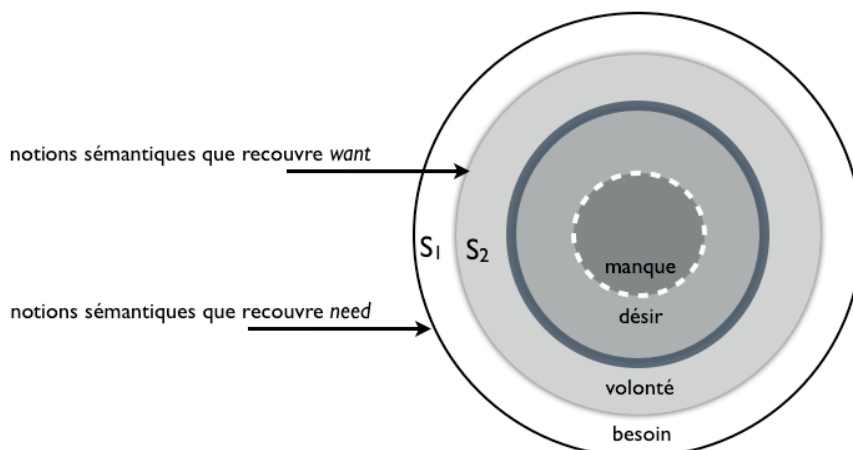


Fig. 6. Notions associées à S_1 et S_2 dans la construction $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V \text{ GN}$

D'après l'énonciateur, S_1 est soumis à la nécessité de remédier au manque et c'est pourquoi il le veut. Pour ce faire, il a besoin de trouver un relais agentif S_2 dans le second argument, relais qui peut constituer une autre version de lui-même placé en position d'agir ou une autre instance subjective. Le sujet de la deuxième prédication S_2 est alors à situer quelque part dans un « disque notionnel » dont le centre est p et dont il est nécessairement distinct. Ce disque est lui-même divisible en des cercles concentriques qui permettent d'envisager ce que l'on peut appeler un « emboîtement sémantique ». Le centre en question, p , représente ce quelque chose d'interne à la notion de volonté ou de besoin, dont on ne sait pas très bien s'il en est la cause ou l'aboutissement. Il est un repère stable qui reste inaccessible. Il n'est pas *en lui-même* un objet manquant, car la notion de manque est déjà un construit, mais il est *assimilable* à un objet manquant pour S_1 .

On retrouve là une conception métonymique de ces notions que p suffit à évoquer. Il *structure* en même temps l'emboîtement notionnel. On commence à entrevoir que p est une sorte d'occurrence non directement accessible mais fortement structurante en ce qui concerne les notions mises en jeu. Par ailleurs, cette représentation a un autre avantage : si la zone du besoin, qui correspond à *need*, intègre les zones sémantiques qui correspondent à *want*, elle est iconiquement plus distante de ce qui est central dans ces notions, p . Or, cet éloignement

est à mettre en relation avec le fait que l'on a finalement un sémantisme codable par un **modal**, en l'occurrence *need*, et l'on retrouve une conception de la subjectivisation basée sur un « **éloignement objectal** », ce que proposait R. Langacker (cf. Part III, Chap. 2, 2.5.0). Inversement, si *p* est souvent matérialisé en surface par un GN partiellement assimilable à un complément direct, l'émergence du désir, de la volonté et du besoin à partir de son référent se laisse comprendre comme une subjectivisation mais, en même temps, comme une **désobjectisation** c'est-à-dire une distance prise par rapport au centre de notre représentation. La remédiation nécessite une prise de distance entre soi et *p*, et *to V* vient justement matérialiser une distance entre *want* et le GN.

Principale vertu du modèle: il suggère une **organisation par intégration de différentes notions autour d'un même centre conceptuel stable**, si bien qu'un énoncé de la forme « *I need X* » renvoie métonymiquement à « *I want X* », « *I desire X* », « *I don't have X* », voire à « *give me X* » etc... c'est-à-dire qu'il convoque en fait des **notions connexes** (codables par d'autres prédicats) qui ont toutes pour point commun ce X, qui les organise et les relie les unes aux autres par implication notionnelle, et renvoyant à ce que nous désignons sous le nom d'objet manquant c'est-à-dire non-disponible pour S₁.

On comprendra alors mieux le double statut de *p*, **aboutissement et point de départ symbolique**. C'est vers cette dernière idée que nous nous tournons à présent, d'un point de vue non plus simplement notionnel mais en combinant un recours à la notion et aux opérations de repérage. Nous considérerons l'idée qu'un énoncé en *want* est conceptualisé, en partie du moins, de droite à gauche à partir d'une réflexion sur les prépositions.

4.1.0 Un argument pour une genèse « par la droite de l'énoncé » : *want* et l'opérateur *for*

Les travaux de E. Gilbert sur *for* nous fournissent un argument intéressant à l'appui de la proposition précédente. Pour ce linguiste, cette forme marque fondamentalement un « hiatus ». Si l'on pose que X correspond à l'élément repéré et Y à l'élément repère (le terme source de la prédication) dans l'ensemble *X for Y*, alors « l'énonciateur marque avec *for* que la propriété notionnelle prédiquée par le terme source n'est pas en adéquation avec l'occurrence situationnelle dont elle est prédiquée » (1999 : 102). En partant de l'opposition QNT / QLT, on peut effectivement dire que *for* marque un *décalage* entre la valeur QNT

portée par X et QLT portée par Y dans un énoncé comme « *they took her for a thief* ». Le reste de l'article propose d'étendre ce concept à l'ensemble des contextes où *for* apparaît.

Parmi les exemples proposés par E. Gilbert, nous avons été frappé par les phénomènes de contraintes suivants (*Ibid* : 105) :

(59) He ran to the door.

(60) He ran for the door.

(61) He walked / drove to the door.

(62) *he walked / drove for the door.

Alors que *to* et *for* sont tous deux acceptables avec *run*, *for* ne fonctionne pas, ou moins bien, avec *drive* ou *walk*. Nous nous permettons de résumer les travaux de E. Gilbert de la façon suivante : si *for* permet de poser la non-adéquation d'une mise en relation entre les entités X et Y, c'est que la relation apportée dans l'énoncé, est le complémentaire d'une relation établie par ailleurs. C'est ce que note J.-R. Lapaire (1993 : 120) en écrivant que la « rupture » est « l'ombre portée du concept de relation ». Alors que *to* pose la relation entre X et Y en constituant le terme Y (*the door*) comme aboutissement du procès dénoté par *run*, *drive* ou *walk* et en fonde la télélicité, *for* n'a pas ce pouvoir et c'est pourquoi les énoncés (62) sont inacceptables. En (59) et (61), *to* marquerait donc un « **aboutissement notionnel** » du procès dénoté par le verbe : atteindre la porte mettrait ainsi fin au procès. Ce point de vue est partagé par D. Boulonnais (2008 : 63) pour qui le *to* prépositionnel est utilisé pour conférer « au SN qui le suit une valeur télélique. Son rôle est de désigner le référent de l'argument régi comme un point d'aboutissement ». En revanche (60) est acceptable car *for* marquerait « **une origine notionnelle** » du même procès, ce que l'on peut rapprocher de la « valeur rétrospective » évoquée par D. Boulonnais (*Ibid* : 73)¹⁹⁸. Autrement dit, la relation entre X et Y serait **présupposée** avec *for* avant d'être déconstruite. C'est le fait d'envisager la porte comme repère-origine qui permet de la distinguer, de la poser en altérité par rapport au procès *run* dont elle constitue le facteur déclenchant. La porte est l'objectif qui permet d'envisager le début du sémantisme de *run* alors qu'en (59) elle en constituait l'aboutissement, ce qui signifie que le procès existait en dehors de la porte qui met fin à son déroulement, comme

¹⁹⁸ « Là où *to* désignait un point d'aboutissement, *for*, dans ses emplois spatiaux, désigne un point situé en arrière (valeur rétrospective). L'explication se trouve dans l'origine de *for*. *For* a la même source que le latin *pro* [...] (*pro castris stare* « devant », mais le dos tourné au camp pour le défendre, +datif). Ce dernier s'oppose à *ante* (« devant », mais face à la place-forte, pour l'attaquer, + accusatif). Il appartient ainsi à un ensemble de formes qui ont pour dénominateur commun d'introduire un élément, entité ou procès, localisé en arrière sur un axe orienté. Il est par exemple apparenté au latin *prae*, signifiant « à cause de / par ». Il a également la même racine que *fram* > *from* qui désigne le point de départ. » (D. Boulonnais (2008 : 73))

c'est aussi le cas en (61). Du point de vue des effets de sens, on peut dire que la porte a été atteinte en (59) et en (61) alors qu'elle ne l'a pas été en (60). Si (62) n'est pas possible, c'est que les procès mis en jeu nécessiteraient notionnellement que leur fin soit construite et non pas que leur origine notionnelle soit envisagée.

L'intérêt de cette analyse, c'est qu'elle fait de *for* *Y* le repère de *X*. Gilbert remarque que c'est le même *for* que l'on retrouve avec des verbes comme *punish*, *reward*, *apologise*, *thank*, etc... c'est-à-dire les prédicats que la grammaire métaopérationnelle appellerait **présupposants**, et qui associent d'ailleurs souvent *for* et le marqueur *-ing* lié à la saisie présupposante. Nous illustrons avec les énoncés suivants :

(63) She apologized for skulking out of the way so shamelessly, she thanked me for saving the life of their beloved dog who was now prancing around with the children as though nothing had happened, and she finished with the regret that she hadn't even asked me my name. (BNC)

(64) Clubs punished him for taking unauthorised time off, missing training and breaking curfew. (BNC)

L'orientation de l'énoncé est alors inverse de ce que l'on avait avec *to* puisque ce qui suit ces verbes c'est, non pas l'aboutissement du processus de punition, mais l'origine de ce qui le fait exister en tant que processus de punition : en (64), la faute en tant que faute (QLT portée par *Y*) appelle le châtime (QNT portée par *X*) dans la suite *X for Y*. D'une certaine façon, la mise en relation ne va pas de soi mais elle est forcée par l'énonciateur, ce que marque *for*. Il y a consécution car il y a non-coïncidence, rupture *partielle*, entre les items reliés par ailleurs. Ceci se traduit par une différenciation entre *X* et *Y* qu'apporte donc *for*, qui se superpose au lien de surface qu'il matérialise en tant que relateur et qui contribue parallèlement à une certaine identification entre les deux termes. Les conditions sont réunies pour que l'on puisse récupérer un **certain rapport causal** et l'on se rappellera que dans les travaux de G. Deléché (1989), l'expression de la cause supposait justement ces deux opérations de différenciation / identification. On se bornera ici à suggérer un lien avec l'usage de *for* traduit par *car* et qui introduit une proposition qui constitue le point de repère causal qui a permis d'énoncer la proposition qui la précède dans la chaîne du discours¹⁹⁹ :

¹⁹⁹ Il s'agit en effet de « justifier » plutôt que d' « expliquer », car cette proposition ne va pas de soi. Ceci serait à rapprocher de ce que D. Boulonnais (2008) dit de la diachronie de *for*, à savoir qu'il a suivi le chemin de la subjectivisation, de l'usage prépositionnel à celui de complémenteur (notamment avec *want* en anglais américain, voir *infra*), jusqu'à cet emploi où il est assimilable à une conjonction. On aurait donc une évolution vers du méta-discours.

(65) Her charms increased every day, not only in my eye but in the eyes of all who beheld her, for my mother took the greatest delight in her waiting maid. (BNC)

E. Gilbert n'inclut pas *want* dans la liste des verbes suivis de *for* mais nous pensons que l'on gagnerait à effectuer un tel rapprochement. Nous citerons le passage suivant et nous le relierons aux remarques que nous avons faites *supra* sur l'organisation conceptuelle de l'énoncé en *want* :

« Le point commun à cet ensemble de verbes est qu'ils sont tous compatibles avec l'existence d'une délimitation qualitative préconstruite, susceptible de fonder la validation de la relation prédicative. [...] Ainsi, *punish*, [...] est défini comme suit dans le *Longman Dictionary of Contemporary English* : « *To make someone suffer because they have done something wrong or broken the law* », définition qui ne fait en fait qu'expliciter, d'ailleurs sous la forme d'une proposition causale, la délimitation qualitative préconstruite. Autrement dit, tous ces verbes peuvent être perçus comme représentant l'issue, le résultat situationnel d'une origine notionnelle préexistante. Et c'est précisément cette origine notionnelle que vient expliciter le syntagme en *for*. Ceci se voit très bien dans le dernier exemple où, avec *for*, on vient après coup, justifier notionnellement la validation de la relation prédicative énoncée précédemment. On retrouve donc l'opération fondamentalement marquée par *for* : renvoi à une délimitation qualitative décrochée par rapport à la délimitation quantitative de la relation, décrochée dans le sens cette fois-ci d'une antériorité, et qualitative dans le sens où il ne s'agit pas d'une simple antériorité situationnelle, auquel cas on aurait seulement succession chronologique, mais d'une antériorité notionnelle. » (E. Gilbert (*Op. Cit.* : 112))

Parler d'« antériorité notionnelle », c'est finalement dire que la genèse de l'énoncé s'est faite de droite à gauche. C'est ce que nous proposons pour *want*. En outre, nous proposons de dire que l'**anglais américain**, contrairement à l'anglais britannique, parce qu'il dispose de la construction $S_1 \text{ want for } S_2 \text{ to } V$, **dispose d'une façon de marquer linguistiquement que le lexème verbal *want* est en fait asserté à partir de son C_1 . Celui-ci est, selon nous, pensé de manière non-homogène à partir d'un objet manquant à la fois point de départ et point d'arrivée de l'énoncé :**

(66) Retail Consultants may not only want their customers to agree with their information, ideally they want for them to walk away with a purchase, feeling great about the interaction. (Google)

(67) Bidy is sorry for Pip, and comments that his dissatisfaction is "a pity". She tells him that she only wants for him "to do well, and be comfortable". (Google)

Notons pour l'instant que l'association *for...to* se comprend finalement assez bien car, comme l'écrit D. Boulonnais (*Op. Cit.* : 91) « *to*, qui exprime la télicité, inclut le SN qu'il régit dans la représentation du procès », ce qui revient à penser *to V* comme la représentation d'un « chemin d'accès » à l'objet manquant *p*. Pour nous, il constitue en partie une extension de *p*. On peut, par ailleurs, penser *for* comme un marqueur d' « externalité » en ce qu'il impose un élément repéré qui « occupe ainsi une position complémentaire ou « extérieure » à celle de l'élément repère exprimé par *for* » (*Ibid* : 91). Nous voudrions étendre cette analyse à *want* : introduire un *for* dans la complémentation, c'est poser la prédication en *want* comme repérée par l'ensemble *to V*, la prédication en *want* se situerait cognitivement « en aval » par rapport à *for... to V* situé en « amont ». Ceci n'empêche pas que *for* serve aussi à indiquer *pour qui* se fait la validation du prédicat verbal envisagé.

D'une certaine façon *for* apparaît précisément pour **déconstruire l'homogénéisation du C₁**. Si la coréférence S₁ / S₂ permet l'effacement de S₂ dans « *I want to eat an apple* », *for* permet potentiellement de réintroduire le pronom à l'accusatif coréférent avec S₁ :

(68) But Mammarsosa's face large and broad with beauty often remains with me. I want for me to get scary dreams. (COCA)

D'autre part, on peut envisager l'hypothèse qu'il s'est agi pour les locuteurs américains de marquer que la genèse de l'énoncé en *want* n'épouse pas, en synchronie, l'ordre de surface après que l'on soit passé, en diachronie, d'une structure impersonnelle impliquant le manque (*there wants X*), plus ou moins contemporaine de la possibilité pour l'objet manquant d'apparaître en position de premier argument dans (*X wants*), à la structure à deux arguments exprimant la volonté dans laquelle l'objet manquant réapparaît à droite. C'est à partir de lui que l'on peut envisager la remédiation de ce manque qui permet de construire cette dernière notion.

Nous obtenons un modèle qui peut évoquer la théorie de la **réélaboration** de P. Cotte. On dira en effet avec lui (1998 : 419) que la diachronie de *want* se caractérise par la réélaboration d'une opération au départ marquée par *there* qui « marque l'idée abstraite d'une [...] localisation », au travers d'un repère dont l'existence est déjà acquise, qui représente la situation d'énonciation, et qui permet à l'origine d'introduire un objet manquant en le donnant comme repéré. En (69), *there wants* introduit l'objet manquant *the occasion* :

(69) « The cause is complete now, I need no more to show me the time is on me. Now there wants only the occasion, which, God willing, shall be of my choosing. » (BNC)

X wants, construction à un seul argument où X correspond à l'objet manquant, constitue un cas comparable dans la mesure où le localisateur *there* n'apparaît pas et où la situation est évoquée par **l'objet lui-même** qui la représente et sert **lui-même de localisateur**. En (70) *deinties* renvoie à un objet manquant et **caractérise une situation** comme *dépourvue* de ce à quoi il renvoie (des bonnes choses). Le tout apparaît dans une subordonnée en *where* qui permet d'asserter *diners can not be long* en la **repérant** dans cette situation particulière (*là où il n'y a pas* de bonnes choses à manger, il ne saurait y avoir de longs repas) :

(70) *Diners can not be long, where deinties want.* (OED)

Dans un autre usage archaïque, comme on l'a vu, il y a introduction d'un second argument et c'est le siège du **manque**, le repéré (*the English*), qui apparaît en première position, le repère constitué par l'objet manquant (*the pompous shew of the French Humanity*) apparaît en seconde :

(71) *The English which want somewhat of the pompous shew of the French humanity, doe want much more of their barbourous cruelty.* (OED)

Dans l'usage moderne, où *want* sert à exprimer la **volonté**, on retrouve l'ordre repère-repère et le repéré, placé en position thématique, finit par être un animé humain plutôt qu'une référence à la situation à travers *there* ou un objet manquant, comme en (69) et (70) qui épousaient l'ordre repère-repéré. Cet usage est donc bien l'aboutissement d'une subjectivisation au sens de l'ajout d'un élément subjectal animé humain susceptible de prendre en charge la prédication en présidant à une relation imbriquée :

(72) *She wanted him to stop, yet at the same time wanted him to go on in the hope that the lovely sensations would begin again.* (BNC)

On peut considérer ces configurations de surface comme la réélaboration d'une même relation et, comme on l'a vu, *want* a contribué à une **localisation**. Or cette localisation a continué à être marquée par ce verbe quel que soit l'ordre repère-repéré, ce qui en indique la préconstruction. De façon assez intéressante, *X for Y* est donc également à associer à l'ordre repéré-repère, c'est-à-dire à un ordre inversé par rapport aux « constructions existentielles » en *want* comme (69) qui ont un fonctionnement comparable à ce qui a constitué le premier type d'emploi de *want* illustré en (70). C'est pourquoi nous l'analysons comme **une « trace explicitative » de la genèse de l'énoncé** : cette structure permet de dire que le terme source de la relation codable par *want* est à chercher à droite de celui-ci. La réélaboration est donc

pour nous une autre approche de la notion de présupposition. Mais pourquoi, à la différence de ce qui se passe avec *punish*, le *for* qui est associé à *want* ne peut être suivi de *V-ing* ? La version modifiée de (67) n'est en effet pas acceptable :

(67') *She tells him that she only wants for him "doing well, and be comfortable."

Nous expliquons ce point comme suit : **bien que ce soit le C₁ qui permette d'asserter *want*, celui-ci doit articuler par ailleurs une discontinuité évoquant une relation de remédiation au manque pour pouvoir exprimer la volonté, dans la mesure où la prédication en *want* est une prédication composite.** Le prédicat en *to V* permet souvent de définir une région privilégiée du C₁ correspondant à l'objet *p*, c'est-à-dire de le déterminer lorsqu'il est présent, sous la forme d'un GN aboutissement d'un « super-procès », en le faisant exister par une deuxième relation, une voie vers la remédiation du manque. Mais cette relation n'est pensable qu'à partir de cet objet manquant. On retrouve l'idée d'une double détermination au sein du second argument, orientée de façon contradictoire et plus ou moins matérialisée par une deuxième relation. **Lorsque celle-ci est « dévitalisée » par *-ing*, elle empêche de réellement penser le manque comme remédiable.** D'une certaine façon, on peut dire que seule la valeur rétrospective de *for* mise en avant par D. Boulonnais est alors activée, au détriment de la valeur prospective nécessaire à l'expression de la volonté et du désir. **L'énoncé en *want* gère ainsi selon nous, une « double orientation »,** même si *want* lui-même est assertable à partir de l'objet *p*, c'est-à-dire de sa droite. Nous dirons que cela revient à postuler une **deuxième opération de repérage dans le second argument, une opération de localisation, qui permet de repérer la seconde relation par rapport à *p*.** C'est ce que les pages qui suivent s'efforceront de montrer.

4.2.0 *Want* et le jeu des prépositions *of* et *for*

Un autre point mérite ici notre attention. Au vu de ce que nous avons dit de *for*, on peut se demander ce qui différencie cette préposition du *of* parfois utilisé en diachronie pour introduire le terme manquant et donc, selon notre hypothèse, permettre l'assertion de *want*. Nous avons déjà cité l'énoncé (73) en guise d'illustration :

(73) Though you may discover the same fury, yet it wants of the same vigour. (OED)

Nos remarques ne sauraient être complètes si l'on n'essayait ici de les départager. Il est vrai que l'énoncé (74), que nous avons également déjà cité, est assez proche de (73) :

(74) I have worked long and hard to ensure that my children want for nothing. (BNC)

For permet quelque chose que ne permet pas *of*. Si les deux prépositions justifient l’assertion de *want*, si elles nous disent toutes deux d’ « où provient » l’assertion, seul *for* permet d’introduire un sujet dans le C₁, seul *for* implique un *to* qui va permettre la remédiation du manque et l’expression de la volonté et du désir, c’est-à-dire que *for* nous dit, non seulement d’où « vient » le manque exprimé par *want*, mais aussi « vers quoi » tend le deuxième sujet, c’est-à-dire qu’il contribue à une orientation qui se fait, cette fois, de gauche à droite autant que de droite à gauche. Il nous dit pour quoi et pour qui se fait la prédication. D’un point de vue diachronique, D. Boulonnais (2008 : 73) distingue ainsi deux phases dans l’évolution de *for* : « une première phase dans laquelle ses emplois sont strictement « rétrospectifs » et une deuxième dans laquelle ils sont devenus majoritairement « prospectifs », sans pour autant éliminer les emplois rétrospectifs d’origine. »

Nous rajouterons ici une troisième préposition : *from*. C. Delmas (1998 : 143) propose en effet d’en rendre compte d’une manière proche de celle que nous venons de proposer pour *of* car, selon lui, la première préposition implique « une séparation résultative » qui « suppose un éloignement patent, « *from* » signale l’extériorité prolongée d’une non-adjacence ». C’est ce type d’opération qui permet un rapport causal comme celui exprimé par (75) :

(75) You're not just shivering from the cold. It's from shock as well. (BNC)

La relation prédicative (*You / shiver*) est, là encore repérée par la droite et le repère introduit par *from* (« *the cold* ») établit une relation avec le repéré que l’on peut qualifier de « congruente » comme J.-R. Lapaire et W. Rotgé (1991) ou de « [+inhérente] », à la manière de H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998)). Les deux termes de la relation, bien que distingués (différenciés) sont par ailleurs identifiés, ce qui crée un rapport causal assez fort, les deux termes de la relation étant conceptualisés de façon difficilement dissociable. Pour résumer : nous avons ici une relation congruente, inhérente et caractérisée par une forte dépendance des termes en repérages.

La préposition *of* est étymologiquement liée à *off*, marqueur que J.-R. Lapaire (1993 : 122) considère comme « l’incarnation même de l’idée de rupture ». Elle marque un lien plus lâche que *from* car elle « n’entraîne pas l’éloignement, elle marque simplement la perte de contact et prototypiquement, une quasi-juxtaposition (dans tous les domaines, y compris celui de la syntaxe). » (Delmas (*Op. Cit.* : 143)). Ce qui différencie fondamentalement cette préposition de la précédente, c’est qu’elle ne code pas le *lien* préconstruit, entre les deux termes du repérage (elle ne code pas le « prolongement » dont parle C. Delmas), même si

celui-ci reste récupérable par inférence, et les deux éléments de la prédication jouissent d'une plus grande indépendance conceptuelle car la relation repère / repéré est plus lâche.

On peut ainsi opposer *learn from* à *learn of*. La première construction permet d'envisager de façon séparée mais contiguë le procès (*learn*) et la source des connaissances (*him*) :

(76) People travelled miles to learn from him. (BNC)

La seconde code moins nettement le lien entre ces entités :

(77) "Learn of Me," says Jesus; "for I am meek and lowly in heart: and ye shall find rest." We are to enter the school of Christ, to learn from Him meekness and lowliness. (Google)

Il s'agit avec *learn of* d'apprendre l'existence de X (*me = Jesus*), aucune autre connaissance n'est donnée comme explicitement *transmise* à partir de lui : ce qui relie X et Y du point de vue informationnel n'est pas envisagé. Pour résumer : nous avons une relation congruente, moins inhérente et caractérisée par une certaine indépendance des termes en repérage. Le type de lien causal construit est alors moins étroit. On peut avancer que le contenu référentiel des éléments de la prédication rentre moins directement en ligne de compte, ce qui est intéressant dans la mesure où l'on a fait de *want* un verbe de « dire ». On comprend alors le choix de *of* au détriment de *from* dans un état de langue archaïque : si le repère est bien un objet, une entité dont la référentialité est admise par les participants à la situation d'énonciation, le repéré (le prédicat verbal *want*), lui, est traité comme un *dire*, assertable à partir d'un état de fait. ***Of* marque cette différence de statut assertif.**

Enfin, par contraste avec *of* et *from*, nous dirons que *for* impose une relation non-congruente, [-inhérente], caractérisée par une relative indépendance des deux éléments de la prédication rapprochés *par l'énonciateur* : les entités mises en jeu sont donc dotées d'une plus grande indépendance encore et c'est paradoxalement parce que cette relation ne va pas de soi, que celui-ci la qualifie de « *only natural* » en (78) :

(78) It was only natural for her to be jealous. It was even possible that some strange, feminine instinct of hers had "known" about his earlier relationship with the girls. (BNC)

On retrouve donc *for* associé à *want* dans trois configurations :

1. Dans les cas de clivage : la prédication en *want* ne « va pas de soi » pour l'énonciateur (et l'on a noté les rapports avec *shall / should*) : « *In that instant all she wanted was for him to take her in his arms again; to know the sweet pressure of his mouth on hers and to feel once more the way her body had come alive beneath his hands.* » (BNC)
2. Après *want* pour introduire un GN (comme dans « *He wants for nothing.* ») qui sert de repère à l'origine d'un manque. Or, de façon significative, le GN en question se réduit très souvent à *nothing*, ou *anything* dans une assertion négative, c'est-à-dire référentiellement à une non-entité dont le statut de repère est donc problématique. On peut dire que la grande indépendance de celle-ci fait problème, d'où le choix de *for* plutôt que de *of*.
3. En association avec *to* en anglais américain indiquant pour quoi, au sens de par rapport à quoi, on affirme le prédicat imbriquant *want*, tout en indiquant par rapport à qui est envisagée la validation de la prédication imbriquée : « *You got it backwards : Bernard is the one who wanted for Rose to live.* » (Google). Dire les choses ainsi c'est dire que *for* souligne l'altérité conceptuelle de la prédication en *want* en introduisant à gauche un sujet capable de remédier à un manque associable avant tout à la droite de l'énoncé.

Nous disons donc que *want* est ***assertable à partir de, et par rapport à, un objet manquant***, non-disponible pour son sujet, ce qui est une façon de poser que ***want* garde en synchronie la mémoire de sa diachronie en tant que verbe exprimant le manque**. Nous pensons alors que l'analyse de l'énoncé en *want* suppose une certaine délinéarisation et nous poursuivrons en proposant une conception du second argument de *want* comme domaine notionnel.

Chapitre Trois – Le second argument de *want* comme domaine notionnel

1.0.0 Formulation de la « problématique de l'objet »

Nous pensons que le complément de *want*, lorsqu'il exprime la volonté ou le désir, est de nature relationnelle, et qu'il l'est principalement parce que ce qui est envisagé dans la conceptualisation de ce complément c'est d'abord un **objet sémantique manquant**. La formule « objet sémantique », on l'a vu, pose problème, ne serait-ce que par ce que ce verbe présuppose en effet que le référent de son second argument n'est pas disponible dans la situation d'énonciation. Dit différemment, le complément de *want* appartient au **complémentaire linguistique** de la sphère de S_1 . Il ne doit pas fermer la voie à une remédiation, et doit permettre de qualifier le sujet d'énoncé. Si objet sémantique il y a, il ne s'agit pas uniquement d'un objet sémantique de *want*, en tout cas pas au sens où il constituerait l'aboutissement du procès auquel renvoie ce verbe, ce qui est à mettre en rapport avec le fait que nous avons affaire à une « prédication composite ». Pourtant cette notion d'objet sémantique se justifie par ailleurs par rapport au verbe imbriquant en ce que *want* permet de faire de son complément **un objet voulu ou désiré**. Il permet en effet la mise en relation de l'objet manquant p et d'une **deuxième relation repérable à partir de lui**. **Sa complémentation apporte ainsi une relation de remédiation qui détermine l'objet manquant et permet le *dépassement du manque***. Une question se pose alors : comment penser un tel objet alors même que certains énoncés en *want* n'intègrent pas de GN ?

Si *want to V* constitue la construction privilégiée de l'expression de la volonté avec *want*, on peut de toute façon se demander quelle relation elle entretient avec des énoncés dont la forme peut être qualifiée de « minimale » :

(A) S want GN (*I want a new laptop*)

(B) S_1 want (S_2) prep (*I want out*)

(C) S_1 want S_2 Adj. / P. Passé (*She wants him dead / cured*)

L'hypothèse que l'on peut formuler pour (A) c'est que, dans la configuration *want GN*, le GN **permet également de reconstruire une altérité à lui seul**, c'est-à-dire **d'évoquer la relation** qui va permettre de remédier au manque. Cette construction est ainsi compatible avec l'expression du désir, de la volonté, vus comme « manques réparables », au même titre que celle qui constitue l'expression privilégiée de telles notions : la construction *want to V*. *Want GN*, implique donc une altérité comparable à celle qui existe avec *want to V* et qui conditionne l'apparition du sens volonté / désir. La différence entre les deux interprétations dépend, on l'a vu, du degré de définitude accordée à la relation (explicite dans le premier cas, implicite dans le second).

De façon plus générale donc, on peut supposer que cette altérité évoquée par le GN active fondamentalement **une relation** (pour ne pas dire qu'elle en est le produit) ce qui, nous le verrons, s'applique également à (B) et à (C). Nous dirons qu'un objet de manque *p* qui permet de construire désir ou volonté est envisagé dans tous les cas et correspond alors référentiellement à « *an I that is out (of this situation)* » pour (B) ou à « *a him that is dead / cured* » pour (C) alors que ce qui est effectivement disponible en situation, c'est référentiellement le complémentaire, la valeur *p'*. Nous aurons à envisager ces différentes possibilités *infra*. Nous faisons, pour l'instant, l'hypothèse que les types d'énoncés que l'on peut décrire par les configurations (A), (B) et (C) permettent l'expression de la volonté ou du désir précisément car ils évoquent une altérité (*p, p'*), bien que de manières différentes. Les deux dernières structures, parce qu'elles sont marginales, permettent d'espérer comprendre la façon dont le second argument de *want* est conceptualisé, notre hypothèse se devant d'en rendre compte au même titre que les constructions plus fréquentes.

Dans le cas de (A) qui est le plus simple, il reste donc à expliquer comment cette relation est envisageable dans les cas où le GN est le seul élément instancié dans le second argument de *want*. Au vu de ce que l'on a dit du rôle de *to*, on comprendra qu'une réponse possible à ce problème est en fait la « coercion de type » (« *type shifting* ») de J. Pustejovsky, que l'on retrouve ici. Postuler un *to*, c'est postuler un prédicat implicite à travers lequel on envisage l'existence du référent du GN. C'est faire du GN un **objet de ce prédicat**, tout en permettant de le mettre en relation avec le deuxième sujet contenu dans le second argument de *want*. Une telle analyse fait donc potentiellement du GN en question un objet syntaxique et sémantique d'un prédicat verbal abstrait. S'il est objet sémantique de *want*, il ne l'est que de **manière indirecte en tant qu'objet manquant, et par réanalyse de la structure ternaire mise en jeu en transitivité, ce qui le fonde en objet « voulu » ou « désiré »**. Ainsi, « *I want an apple* » serait équivalent à « *I want (to eat) an apple* ». Nous

avons déjà souligné ce que cette hypothèse avait de non-pleinement satisfaisant, dans notre seconde partie en nous basant sur H. Harley (2004), mais nous voudrions apporter ici une critique un peu différente et nous montrerons que ce n'est pas exactement ce que dit J. Pustejovsky. C'est que le débat sur la « coercion de type » fait se confronter deux « camps » qui conçoivent ce mécanisme de manières bien différentes. C'est, selon nous, que l'on peut le concevoir soit comme une hypothèse syntaxique, soit comme une hypothèse sémantique.

1.1.0 La « coercion de type » comme hypothèse syntaxique. Le GN comme objet d'une seconde transitivité ?

Un prédicat *to V_{trans}* postulé abstraitement a un avantage : il permet de fonder l'altérité associée à la remédiation possible du manque en donnant le GN associé comme l'**aboutissement** d'une **transitivité seconde**. C'est de cette façon que J. Fodor et E. Lepore (1997) *interprétaient* les travaux de J. Pustejovsky sous l'influence, on l'a vu, de J. McCawley (1974 (1979)) qui proposait déjà une hypothèse **syntaxique** liée à *have*. Nous allons montrer que l'hypothèse d'un prédicat abstrait en *to V* et d'un *have* sous-jacent sont en fait comparables si l'on fait du GN de *want GN* l'aboutissement des relations différentes que ces opérateurs permettent de marquer. Ce point de vue fait alors, selon nous, de la coercion de type une hypothèse foncièrement syntaxique. Le prédicat *transitif* effacé à reconstruire est donc, en principe, un prédicat **télique de type accomplissement car le GN est vu comme l'aboutissement de l'ensemble *want to V***. Cet ensemble forme alors un « super-procès » concaténatif. Nous interprétons les travaux de J. Pustejovsky de façon un peu différente car ils suggèrent que le GN rattaché à *to V* est plus ***un point de départ*** qu'un aboutissement, ce qui en fait, selon nous, une hypothèse plutôt sémantique. L'hypothèse que nous proposons nous-même tente de concilier les deux orientations.

Dans le premier cas considéré ici, le GN en question est donc vu par **métonymie** comme le symbole d'une altérité liée à la remédiation, mais dans cette hypothèse, une **transitivité seconde** et sous-jacente est vue comme **fondant cette altérité**. Cette hypothèse a le défaut de ses qualités : elle attribue la responsabilité de l'altérité uniquement au prédicat effacé. Dans la mesure où celui-ci est restructurable à partir du GN, celui-ci est pris **pour repère** permettant d'envisager qualitativement le **prédicat transitif qui est repéré** par rapport à lui. L'identification partielle de ces deux entités par ailleurs différenciées impose alors la télicité du prédicat par rapport au procès duquel le GN fait office de dernier point. Le GN est alors individué en tant qu'*aboutissement* notionnel du procès, et le fait que le prédicat abstrait soit pensé comme *effacé* conduit à penser que celui-ci est **unique**.

L'autre hypothèse syntaxique, celle d'un *have* sous-jacent effacé est plus satisfaisante en apparence car la deuxième relation impliquée par *have*, est également plus floue, ce verbe étant une sorte d'hyponyme recouvrant une **multiplicité** de prédicats. Ces deux hypothèses sont en fait deux facettes d'un même raisonnement et constituent deux visions, l'une **étroite**, l'autre plus **large** de la même hypothèse syntaxique, dont l'abstraction culmine avec la préposition P_{have} . A la question « *what does he want ?* », on peut répondre « *He wants a beer / to drink a beer / to have a beer* », sans vraiment avoir l'impression de dire quelque chose de très différent.

Le rôle de *to* apparaît alors central dans les deux premières hypothèses car c'est lui qui va permettre de distinguer entre les deux sujets de la prédications en *want* : S_1 et S_2 . En cas de non-coréférence entre le sujet du verbe imbriquant et celui de l'imbriquée, il y a introduction en surface du deuxième sujet à travers *to*. La remédiation à laquelle préside S_1 est donc indirecte. S_2 est son relais dans le complément et *to* est donc bien **un marqueur d'altérité au sein du C_1** . Parallèlement, comme le note P. Cotte (1982 : 139) il fait basculer le complément de *want* dans la « non-actualité », non-actualité qui est en fait le propre de ce verbe (qui est à l'opposé de *have*, de ce point de vue) :

« *have* ne se conçoit que si la relation entre le sujet et le complément est assurée ; ceci demande que le complément ait le maximum d'actualité, or cette actualité peut être compromise par deux choses : $to + V$, plus problématique que $\emptyset + V$ d'actuel, et le fait que le deuxième procès ne soit pas aussi celui de *have*, car alors ce dernier voit le contrôle de l'actualisation lui échapper en grande partie. »

To peut donc être compris à la fois comme **relateur d'un ensemble dissocié** sujet / prédicat et comme la marque d'une **dépendance de la seconde relation** par rapport à la première (qui lui impose sa non-actualité dans le cas de *want*). Il indique donc que la deuxième relation est dépendante d'un deuxième sujet pour son actualisation. On peut penser qu'une relation construite par *to* est une version **plus schématique** d'une relation construite directement par *have*, *be* ou n'importe quel autre **prédicat verbal tensé**. On s'en convaincra en notant que *to* ne fait pas qu'introduire un prédicat mais *représente* une relation prédictive, ce qui en fait une **proforme** apte à remplacer les trois types de prédicats verbaux ci-dessous :

- (1) You are not obliged to have sex, if you don't want to. (BNC)
- (2) [à propos du DVD *Sugar Daddy 101*] Also, it tells you how you can BE one if you want to. (Google)
- (3) Give the customers plenty of opportunity to see you from all angles and let them feel the cloth if they want to. (BNC)

Ceci indique que **to fait lui-même partie de la relation qu'il ne fait pas qu'introduire mais qu'il symbolise également**. Il permet dans les énoncés ci-dessus de l'évoquer par reprise, sans avoir à en préciser la nature, notamment en évitant de préciser le **degré d'altérité** qu'elle met en jeu, ce qui permet la construction du désir ou de la volonté, c'est-à-dire de la remédiation du manque.

La problématique de la construction de l'altérité est bien ce qui est en jeu ici. Peut-on y parvenir sans l'aide d'opérateurs effacés dans *want GN* ? Les hypothèses considérées ici répondent en fait par la négative et d'une façon finalement très comparable. On comprendra que ce qui les oppose, ce sont les degrés d'altérités que chaque opérateur effacé permet d'apporter.

Nous abordons d'abord la **conception étroite de l'interpolation syntaxique**, celle qui postule l'élosion d'un verbe transitif régissant le GN présent dans *want GN*. L'ensemble *to V_{trans}* présent dans la syntaxe en structure profonde **apporterait donc l'altérité nécessaire pour envisager la remédiation du manque** dans le second argument en associant la bonne valeur *p* au GN. La valeur complémentaire *p'* est *a priori* situable « du côté de S_2 » sujet capable de remédier au manque mais à situer en amont de l'actualisation.

(4) I want to get a laptop that is affordable and will allow me to play PC games on it.
(Google)

En (4), PRO, qui correspond ici à S_2 , gère une altérité constituée du prédicat verbal *get a laptop* et de son complémentaire *not get a laptop*, il gère deux valeurs (*p, p'*). Dans « *I want a laptop* » l'objet visé *p* incarné par le GN n'est pas relié à une relation de surface mais suffit lui-même à évoquer *p'*. L'ordinateur est en effet implicitement non-immédiatement disponible pour S_1 et son image PRO. Dans la solution syntaxique, il y a *réduction* du second argument à un GN car *want GN* serait *dérivé* de *want to V GN*. **Il y a *implication* de la seconde relation et le GN hérite de l'altérité (*p, p'*)**.

La deuxième solution syntaxique, celle d'un verbe *have* sous-jacent, n'est pas foncièrement différente. Celui-ci serait de toute façon introduit par *to* et « *I want X* » serait alors l'ellipse de « *I want to have X* ». Ce qui est construit, c'est là encore, une **altérité**. Nous disons néanmoins qu'elles ne sont pas tout à fait équivalentes. Avec un *have* sous-jacent, la relation n'est plus de nature transitive mais maintient une différenciation forte entre deux arguments (*PRO / go to a certain firefox bookmark*) en (5). L'altérité est liée à la **localisation**

marquée par ce verbe (on se rappellera que ce terme renvoie à la relation asymétrique par excellence) :

(5) I want to have a short cut on my desktop to go to a certain firefox bookmark, how do I do this? (Google).

Cette différenciation est plus nette que celle que marquerait un transitif de type accomplissement :

(6) As the 2006 elections hurtle towards us, I want to kill my TV-set. (Google)

Le lien qui unit les termes *kill* et *my TV-set* est plus fort. Le procès dénote une action orientée du premier au second, rapportée à S_2 qui correspond ici aussi à PRO. Le **verbe transitif** introduit par *to* conceptualise le second argument comme l'**aboutissement d'un procès**. L'altérité entre PRO et *TV-set*, le terme de départ et le terme d'arrivée, relève également de la localisation, mais de façon *moins directe* : le procès dénoté par *kill* est plus chargé sémantiquement que celui apporté par *have*. Avec *have*, la notion d'aboutissement est beaucoup moins pertinente car **aucun procès borné n'est explicitement envisagé d'un point de vue notionnel**. C'est pourquoi nous faisons de cette hypothèse une version moins forte de celle qui pose l'effacement d'un *to V_{trans} GN* dont le dernier constituant serait l'aboutissement : on arrive à l'**évocation d'un degré d'altérité** de manière en quelque sorte **plus minimale**.

La troisième hypothèse que nous considérons à présent marque un **degré d'abstraction encore plus grand**. Il s'agit de poser une relation à travers P_{have} à la manière de H. Harley (2004). Il n'est plus question de considérer l'entité postulée comme un procès mais plutôt comme un relateur dont la *seule* fonction est de marquer une opération de localisation²⁰⁰. Cette hypothèse permet de conférer au GN un statut d'« objet existant » en écartant *en apparence* le plan syntaxique. Ainsi, « *I want PRO a cigarette* » permet de localiser la cigarette *directement* par rapport à PRO. Cette hypothèse se situe **en deçà de la problématique verbale, en deçà de la télélicité**. La dimension syntaxique de l'hypothèse s'en trouve donc atténuée car **l'individuation du GN ne dépend plus autant du second procès** et les deux entités sont conceptualisées de façon plus indépendante. P_{have} autorise un repérage plus direct. Notons que les tenants de cette hypothèse ont effectué un choix théorique en

²⁰⁰ Alors que celle-ci n'était apportée qu'implicitement par les prédicats transitifs évoqués précédemment qui imposent une différenciation sujet / objet.

choissant une version abstraite de *have* dans la mesure où ce verbe impose un ordre repère-repéré. Or, puisque le GN n'est plus nécessairement l'aboutissement d'un *procès*, on aurait pu théoriquement envisager une inversion de cet ordre et il nous semble que postuler un localisateur abstrait aurait pu **potentiellement permettre un repérage orienté de droite à gauche et relativiser la notion de visée dans le second argument**, comme nous le proposerons nous-même. Nous pensons en effet que dans « *I want PRO a cigarette* », PRO est, au moins partiellement, localisé directement par rapport à la cigarette dans cet exemple où aucun *procès* n'est explicitement donné.

Les deux premières hypothèses donnent un poids relativement important à la **détermination syntaxique** et proposent finalement une altérité liée à une localisation par **l'interpolation d'un relateur**. La seconde opération de localisation postulée l'est *indirectement* par l'intermédiaire du *procès* transitif, ou plus directement par *have*. La préposition abstraite elle-même maintient un ordre ternaire qui n'est pas sans rappeler S-V-O et suggère que l'individuation du GN ne peut se faire sans le relateur, même si elle est plus souple à cet égard. Leur atout est donc de conférer une altérité suffisante au second argument de *want*, altérité centrée sur un GN (mais contribué par un relateur qui lui est externe), et dont la construction est réattribuée ensuite à *want*, réanalysé comme prédicat sémantiquement transitif. Les hypothèses considérées ici permettent de comprendre ce GN comme référent à un objet voulu ou désiré, ce qui nécessite la prise en compte d'une relation de remédiation à un stade embryonnaire ou plus développé qu'il représente par métonymie.

Nous disons, pour notre part, que **l'ensemble de la seconde relation est assimilable à l'objet de *want***, ce qui n'empêche pas que cet objet soit avant tout conceptualisé autour d'un **objet manquant *p*** au sens d'état stabilisé et **organisant la relation** et c'est cette assimilation qui constitue la principale ligne de force de notre thèse. Nous souscrivons à l'idée de la reconstruction métonymique mais pas à sa systématisme, ni à *l'effacement* d'un relateur extérieur dont la fonction est de permettre au référent du GN d'évoquer l'altérité (*p*, *p'*) qui permet la prise en compte de la remédiation. Nous pensons que celle-ci est **directement construite au niveau prédicatif par *want* lui-même**.

Nous voudrions à présent montrer que *want GN* permet, d'après nous, de reconstruire *plusieurs* prédicats que l'on ne gagne pas forcément à poser comme relevant complètement de la problématique de l'accomplissement car le GN peut être vu comme participant au *procès* à différents stades de celui-ci, ce qui va nous éloigner de l'hypothèse syntaxique. Autrement dit, **le GN second argument implique une relation plus schématique encore** que celle que permet d'évoquer un *to V_{trans} GN* ou un *have GN*. Le GN matérialisant l'objet non-disponible

dans cette configuration est également déterminé en dehors de la relation seconde car il est **en partie déterminé notionnellement**.

1.2.0 Contre-argument à l'hypothèse syntaxique : la sémantique de *S want GN*, un « en deçà » de la question processuelle

Partons d'un énoncé trouvé sur une page web consacrée aux tatouages ratés (« *the gallery of regrets* ») :

(7) No, no, I said I wanted a STIPPLED PHOENIX! (Google)

Quelle que soit la réalité de l'objet représenté par le tatoueur, celui-ci n'est pas conforme aux attentes de l'énonciateur. Pour autant, les problèmes posés par ce type d'énoncés ne sauraient être posés en termes de « valeur de vérité », et il semble « incongru » de s'interroger sur la représentation de l'événement impliqué en (7) à travers une *stricte* opposition vrai / faux (voir K. Lambrecht (1994 : 45)). Il s'agit plutôt d'évaluer la **conformité** de l'objet par **rapport à un type**. Parallèlement, le GN impliqué n'est évidemment pas vu comme l'aboutissement d'un processus dénoté par *want* lui-même. Celui-ci, bien qu'ayant une construction ternaire n'est pas pour autant téléologique mais sert à exprimer, en (7), ce que l'on peut appeler une *contrariété*. L'état résultant d'un processus *implicite* est différent de ce qui était attendu par le sujet, et la **mise en relation** particulière que permet *want* entre le sujet et l'état stabilisé envisagé à travers le référent du GN implique que le sujet est contrarié dans sa volonté. Ceci est, bien entendu, également dû au prétérit car « *I want a stippled phoenix* » : indiquerait, non pas une contrariété mais une attente, ou une *commande*, passée par le sujet. Il y a dans les deux interprétations évoquées, **non-présence linguistique** de l'objet, ce qui correspond dans le premier cas à la présence d'un « autre que ce qui était attendu » et dans le second, d'un « attendu à venir ». On pourrait gloser la contrariété exprimée en (7) par « *I don't know what you call this, but this is not a stippled phoenix* ». Nous entendons par le terme « commande » pour sa version au présent simple, renvoyer ici au fait que la détermination qualitative du GN dont il est question est préconstruite par l'énonciateur. Ce terme de « commande » fait bien ressortir le fait que nous avons affaire à l'expression d'une volonté, au sens où nous l'entendions en 3.4.0 au chapitre précédent : c'est-à-dire que le GN serait envisagé en relation avec un second procès non-explicite, mais explicitable, et qui en déterminerait partiellement l'individuation. Pourtant, la structure *want GN*, elle-même, ne dit rien de cette éventuelle seconde relation contribuant à préciser qualitativement l'objet de manque, et peut tout aussi bien être utilisée pour évoquer un vague *désir*. Comme nous

l'avions noté plus loin dans le même chapitre (3.6.0), il nous semble que l'expression du désir suppose que QLT est moins stable, du point de vue de l'argument externe de *want*, et *sans* que cette détermination qualitative soit présentée comme dépendante d'une seconde relation explicite, même si on peut, par la suite, en reconstruire une. Dans ce cas, on obtiendrait alors plutôt l'expression d'une *volonté*, par explicitation de la relation de remédiation. La stabilisation de la détermination QLT est à envisager à l'intérieur ou en dehors de celle-ci. Tout indique d'ailleurs que le problème en (7) a bien été l'interprétation de ce vague désir de la part du tatoueur. On peut dire, en termes banals, que c'est en partie parce que sa volonté est restée implicite que le désir du client a été contrarié.

Une grande latitude a ainsi été laissée à l'exécutant car « *I want a stippled phoenix* », ne contient pas de second procès (autre que celui évoqué par le participe passé à fonction adjectivale, *stippled*) et apparaît moins déterminé que « *I want you to tattoo me a stippled phoenix* ». De façon révélatrice, et en poussant encore davantage le raisonnement, l'on pourrait dire que ce qu'il a réalisé ici n'était pas ce qui était attendu, et que ce qui a été obtenu aurait pu être plus proche de ce qui était attendu, si l'énonciateur avait pris la peine de **préciser** le ou les procès nécessaires à la réalisation de ce qu'il voulait. Il y a le même écart entre la commande et le rendu qu'entre la volonté et le désir. La raison en est selon nous que *want GN* est une construction **sous-déterminée du point de vue processuel**. Nous y voyons un contre-argument à apporter à la coercition de type au sens étroit, comprise comme hypothèse syntaxique, qui se fondait sur la systématisme de l'effacement *d'un seul procès*. Autrement dit, ***want GN* est une construction différente de *want to V GN***.

Nous développerons l'idée de la sous-détermination de la première en remarquant que, par opposition à un énoncé en *want*, un énoncé transitif télique lié à l'accomplissement se prête plus facilement à une sémantique vériconditionnelle²⁰¹, car en théorie du moins, l'action de l'agent sur le patient peut être quantifiée :

(8) I ate an ice-cream in 2 minutes.

(9) I wanted a stippled phoenix in 2 minutes.

L'ajout de *in 2 minutes* en (8) montre que cet énoncé est de type événementiel et télique car la borne de droite du procès est *explicitement* prise en compte, ce qui n'est pas le cas de (9). Nous dirons en tout cas que *in 2 minutes* ne porte pas sur le procès désigné par

²⁰¹ On se rappellera d'ailleurs qu'un procès télique implique un lien étroit avec son objet, à relier à l'émergence d'une occurrence particulière de ce que celui-ci dénote, ce que P. et C. Kiparsky (1970), inspirés de Frege liaient à la question de la vérité.

want mais plutôt sur le fait qu'il fallait que le co-énonciateur *produce* l' « objet » attendu en deux minutes ce qui renverrait à un deuxième procès implicite. Si événement il y a, il est en fait apporté en relation avec le second argument du verbe. Le problème demeure pourtant que **le procès auquel il est lié n'est pas spécifié**. Nous utilisons le verbe français « produire » précisément car il est ambigu et peut signifier soit « réaliser », soit « donner à voir »²⁰², c'est-à-dire que nous pensons qu'il existe une ambiguïté descriptible en termes aspectuels. Il peut y avoir soit prise en compte du procès implicite lui-même menant à l'existence de l'objet, soit de l'état résultant de ce procès implicite, matérialisé par l'objet existant. Deux gloses sont possibles :

-centrage sur le procès : « *I wanted him to tattoo me a stippled phoenix tattoo in two minutes* » ou « *start tattooing me in two minutes' time* » (interprétation de type **activité**)

-centrage sur l'objet : « *I left him two minutes to show me a proper stippled phoenix tattoo* » (interprétation de type **accomplissement**)

Cette ambiguïté sur ce que l'on pourrait appeler le degré d'avancement du procès considéré s'explique, selon nous, par le fait qu'il s'agit en (9) d'un **événement conceptuellement dépendant et évoqué de façon minimale**. Cette dépendance conceptuelle n'est pas présente dans la construction transitive explicite qui est univocale et suffisamment déterminée de ce point de vue par le procès lui-même comme en (8). Contrairement donc à l'interprétation que nous faisons de la coercition de type vu sous l'angle syntaxique, **la question de l'accomplissement ne semble pas centrale avec want GN**. On trouve les mêmes interprétations liées au syntagme *a quick tattoo*. S'agit-il de dire que le procès qui mène à la réalisation du tatouage est rapide, comme en (10), ou s'agit-il d'en évaluer qualitativement le produit fini, comme en (11) qui accompagne la photo d'une esquisse réalisée au stylo à bille sur une main ? Les interrogations de l'énonciateur se laissent alors paraphraser par « que vaut-il d'un point de vue qualitatif ? » et portent en fait sur le *rendu* :

(10) These potential customers wanted to do a quick tattoo, but Kelvin answered: "If you want the tattoo to be good, it needs time." (Google)

²⁰² Il s'agit du sens II du verbe *produire* que le TLF en ligne définit comme suit : « Faire apparaître officiellement, faire connaître publiquement une personne ou une chose qui *existent déjà*. » (nous soulignons).

(11) This is a quick tattoo I drew on my way home one day, that took me about 5 minutes. It's a drawing of H.P. Lovecraft's monster Cthulhu. [...] All Lovecraft fans tell me whatcha think. (Google)

Nous pensons qu'avec *want*, comme avec *have*, ces déterminations aspectuelles sont plus vagues que dans un énoncé comme (8) précisément car elles ne sont pas à rechercher dans un procès extérieur effacé mais plutôt à envisager à partir du GN lui-même.

Considérons à présent l'énoncé suivant :

(12) ? I had a stippled phoenix in two minutes.

L'acceptabilité de (12) paraît plus douteuse que celle de (9), sa version en *want*. Nous pensons que c'est parce que, avec *have*, le second argument est **repéré directement** par rapport au premier : il a un fort degré d'actualité par rapport au sujet. Autrement dit la présence de l'objet dans la sphère du sujet bloque ici une interprétation événementielle. Celle-ci est néanmoins possible dans le cas des emplois « dynamiques » de *have* comme « *I had a cigar* », mais le procès que l'on peut reconstruire à partir de *cigar (smoke)* n'implique qu'un **seul participant**, contrairement au procès qui sous-tend (12) qui nécessite la présence d'un deuxième participant tatoueur. Il semble plus approprié de faire appel à *get* qu'à *have* pour rendre compte des deux interprétations recherchées :

-centrage sur le procès : « *I got tattooed a stippled phoenix in two minutes.* »

-centrage sur l'objet : « *I got a stippled phoenix tattoo in two minutes.* »

Nous pensons pouvoir dire qu'avec *have GN*, le repérage direct entre les deux arguments ne permet pas que ceux-ci manifestent une altérité trop grande, notamment dans le cas où un participant supplémentaire serait à introduire dans le second. *Want* permet plus facilement un morcellement de son C_1 qui a moins d'actualité. Le fait que *want* soit plus souple à cet égard (car il peut permettre la participation d'un autrui au procès implicite) permet de supposer qu'il autorise *intrinsèquement* la gestion d'une altérité plus grande dans son second argument. Ceci est, d'après nous, dû au fait que, avec *want*, le second argument n'est **pas repéré directement** par rapport au premier et il est présupposé non-immédiatement disponible pour le sujet d'énoncé, contrairement à ce qui se passe avec *have*, dont il constitue une sorte de dépassement opérationnel. La relation argumentale est moins étroite, ce qui confère au GN une plus grande *autonomie conceptuelle* et laisse place à l'introduction d'un participant supplémentaire. **Il n'est pas pour autant nécessaire de postuler qu'un second**

procès, même abstrait, soit toujours présent et effacé avec *want* et qu'il soit totalement responsable de l'individuation du GN en fondant l'altérité conceptuelle. Nous disons cependant :

1. que *want*, lorsqu'il exprime le désir et à plus forte raison la volonté nécessite qu'une relation soit conceptualisée dans son C_1 et qu'elle implique une altérité sujet / prédicat.
2. que cette relation *explicitée* indique comment accéder à l'état stable manquant capable de satisfaire la volonté du sujet d'énoncé, à travers un procès imbriqué.
3. que cela ne signifie pas que la relation en question soit systématiquement élidée dans le C_1 de *want*, précisément car on se situe souvent avec ce verbe en deçà de la question processuelle.
4. que l'altérité conférée à p non-immédiatement accessible pour le sujet d'énoncé, existe donc au moins partiellement en dehors de la seconde relation R_2 , c'est-à-dire de façon notionnelle, ce qu'indique *want*.

Le dernier point sera abordé plus en détail à partir de la section 4.0.0. Nous revenons pour l'instant sur les trois premiers et justifierons une **distinction « sujet d'indexation » / « sujet d'effectuation »** à la lumière des remarques précédentes. Ainsi, même **un énoncé de type *want GN* peut suggérer une forte relation intersubjective, ce qui ne nous semble pas être le cas de *have GN*.** C'est pourquoi « *I want a tattoo / an ice-cream / a guitar for Xmas / a slap in the face...* » peuvent constituer des commandes, au sens large du terme, et des **expressions de la volonté**, au même titre que « *I want you to tattoo / give / buy me....* ». Une deuxième relation explicite est potentiellement récupérable dans la première construction. Par contraste, *have* dans un emploi exprimant une forte relation intersubjective suppose *nécessairement* une explicitation de la deuxième relation (« *he had them paint the fence* », « *you have to paint the fence* ») et *to* apparaît alors en cas de co-référence S_1 / S_2 . Avec *want*, le passage de l'objet de l'extérieur à l'intérieur de la sphère du C_0 n'est pas acquis : celui-ci étant en fait préconstruit comme hors cet espace, il peut potentiellement, nous l'avons vu, appartenir à la sphère d'un autre participant, et il s'agit souvent « naturellement » du co-énonciateur. Nous y voyons là un moyen d'intégrer la pragmatique à la grammaire de *want*.

J.-J. Franckel et D. Lebaud écrivent d'ailleurs à propos du verbe français *désirer* (1990 : 125) qu'il permet d'envisager une localisation non-effective et que « cette effectuation dépend d'un autre sujet (S_e) [= sujet d'effectuation] ou de facteurs indépendants de S_i [= sujet

d'indexation]. » Nous utiliserons dorénavant cette distinction de façon plus systématique en associant le **sujet d'indexation** à S_1 et le **sujet d'effectuation** à S_2 dans S_1 *want* S_2 *to V*. Cette altérité conceptuelle autorise à penser que le complément de *want* est de toute façon de **nature relationnelle** lorsque ce verbe exprime le désir / la volonté - relation qui peut être **évoquée de façon minimale ou, au contraire, plus développée**. Plus celle-ci sera explicitement donnée, plus nous aurons affaire à l'expression d'une volonté. Plus celle-ci sera laissée implicite, plus l'altérité gérée sera, non pas construite, mais *à reconstruire*, plus nous aurons affaire à l'expression d'un désir.

Est-il alors possible de penser cette altérité comme apportée de manière plus sémantique que syntaxique tout en faisant du GN de la complémentation de *want* une sorte d'objet correspondant de façon prototypique à l'objet manquant p , lequel est, selon nous, essentiel dans tout énoncé en *want*, même si il n'est pas toujours instancié tel quel en surface? Ceci permettrait de formaliser l'intuition que le référent du sujet S_1 est *avant toute chose* « attiré » par l'état stable manquant p .

Dans sa forme syntaxique, l'hypothèse de la coercition de type n'est pas pleinement satisfaisante comme le montrent les énoncés que nous venons de citer. Pourtant, il semble possible de reformuler cette hypothèse au niveau sémantique. Si nous avons d'abord trouvé les expressions « objet du désir » ou « objet de volonté » gênantes, c'est parce qu'elles étaient trop vagues, dans la mesure où l'on a bien affaire à une prédication composite : c'est que c'est l'*ensemble* du second argument de *want* qui est *assimilable* à cet « objet sémantique du désir », à cet « objet de volonté », ce qui signifie que « le désir » et la volonté ne sont que des *positionnements* par rapport à p et des manières de le « travailler »²⁰³. Nous avons posé qu'un état stable manquant était nécessairement impliqué par l'énoncé en *want* sans nécessairement être instancié en surface. En effet, quelle que soit la complexité (ou la simplicité) du C_1 , la question qui permet de le « retrouver » est toujours « *what do(es) S want ?* », la présence ou l'absence d'un GN ne change rien à cet état de fait. Autrement dit, **l'énoncé en *want* présuppose p et non pas la relation implicite qui n'est envisagée que de façon secondaire à partir de lui** et c'est pourquoi nous avons dit que ce qui était envisagé c'était p « *avant tout* » - avant la manière d'y accéder. En (13), la question dont la réponse est matérialisée en surface par *in* – un « fragment » de relation – est bien lancée avec *what*. Cela indique pour nous que la sémantique du C_1 est *assimilée* à celle d'un objet :

²⁰³ « Assimilable » ne veut pas dire identique. Nous entendons par là que le C_1 de *want* s'organise autour de l'état stabilisé que constitue l'objet manquant p , c'est-à-dire que celui-ci sert de repère fondateur de cette altérité.

(13) A : What does your boy want ?

B : He wants in.

(13') A : * Where does your boy want ?

B : He wants in.²⁰⁴

1.3.0 La seconde localisation à partir de *p*. Contre l'interpolation systématique

Plutôt que de dire qu'un localisateur abstrait est présent dans le second argument de *want*, nous disons que **c'est l'occurrence individuée manquante *p* qui sert de localisateur au second procès.**

Un premier argument va dans ce sens : cette occurrence qui renvoie souvent à un GN est indispensable mais pas le second procès. Elle peut être bien délimitée qualitativement en dehors de toute seconde relation. Nous pensons ainsi que *p* peut être déterminé par préconstruction du paramètre QLT par *want* lui-même, c'est-à-dire être conceptualisé comme remède possible à un manque en dehors d'un second procès. Cela nous semble être le cas dans un énoncé de type « avis de recherche » au passif comme (14) :

(14) Madman Is Wanted to Fill Europe's Job From Hell. (Google)

Il s'agit simplement de tenir un rôle préétabli, d'envisager prospectivement l'existence actualisée d'une entité occupant la place de C_0 de la prédication passive - rôle bien délimité qualitativement dans l'esprit de l'énonciateur comme le montre le co-texte : « *You would have to be bordering on insanity to accept the role of European Central Bank president when Jean-Claude Trichet steps down in October this year.* »

Par ailleurs, dans l'énoncé actif *want GN*, ce n'est souvent qu'une fois pris en compte un objet manquant que l'on peut concevoir une seconde relation qui va en faire quelque chose susceptible de combler un désir ou une volonté. Or, dans notre approche, les liens qui unissent désir et volonté ne sont pas obligatoirement à mettre en valeur. Ce prédicat verbal n'est donc pas systématiquement effacé, mais on peut potentiellement l'introduire pour **gloser** un énoncé, dans la mesure où **gloser n'est pas donner pour strictement synonyme**. Certains

²⁰⁴ Il faut distinguer cet énoncé, qui relève de la « *small clause* » (voir *infra* 2.0.0), dans lequel le groupe prépositionnel fait partie du second argument de *want*, qui consiste alors en une seconde relation enchâssée, des groupes prépositionnels qui ne constituent pas un argument du verbe mais plutôt un circonstant : « A : *Where do you want them ?* B : *I want want them by the door.* »

énoncés de la forme *want GN* supportent pourtant mal la reconstruction d'un prédicat sous-jacent et cette reconstruction n'est de toute façon pas nécessairement souhaitable :

(15) 'All right, all right,' said the butcher, freeing himself from Archie's fingers and brushing himself clean, 'move along now. I've got meat coming. I'm in the business of bleeding. Not counselling. You want Lonely Street. This Cricklewood Lane.'
(Zadie Smith, *White Teeth*)

Il est difficile de trouver un prédicat transitif pour gloser « *you want Lonely Street* », énoncé qui reste parfaitement interprétable en l'état. On remarquera d'ailleurs l'absence de verbe dans la dernière phrase, ce qui matérialise le « **souci d'économie** » de l'énonciateur qui cherche à couper court à la conversation. La construction *want GN* paraît alors avoir été choisie précisément en vertu de ce qu'elle a de **sous-spécifié**. Il s'agit simplement d'exprimer un désir, pas une volonté. De la même façon, en (16) qui correspond à un « *teaser* » publicitaire pour un produit de la marque Novation, le référent de *it* est plus que flou. Il n'est connu que de l'énonciateur, qui ne montre qu'une photo peu explicite faisant voir quelques diodes d'un produit non-identifié à ce jour. Il s'agit d'exciter le désir du co-énonciateur et *rien d'autre*. Il n'est pas possible de savoir précisément quoi faire d'un objet dont la fonction même reste inconnue :

(16) This is a little bit of Novation's next big thing. You want it already, right ?
(Google)

(17) est assez semblable dans la mesure où le second argument de *want* correspond à *nothing*. Comment d'ailleurs reconstruire un prédicat à partir de *nothing* ? On traduira en disant que le vendeur dont il est question ici « n'a rien d'intéressant », de désirable pour le client, *un point c'est tout* :

(17) Don't listen to him... he's got nothing you want. Besides, he's a total dick. (tiré de la bande-dessinée *Xed Out* de Charles Burns)

Ces énoncés qui expriment avant tout le désir n'impliquent rien d'autre que la simple prise en compte d'une présence envisagée de *p* dans la situation d'énonciation, il s'agit d'une **lecture étroite** de *want GN*, sans prise en compte des moyens d'accéder à *p*, ce que montre assez bien (18) :

(18) Oh come on, you know you want it - 2 ovens - one rather shallow for keeping things warm or for baking shallow things. A full sized oven for turkey or whatever giant thing you need, or for doing several dishes at once. (Google)

Il s'agit de jouer sur un désir car il s'agit d'une petite annonce qui précise les caractéristiques d'un objet, une cuisinière, dont le sujet d'énoncé ignore tout puisqu'il appartient à l'énonciateur. Il y a conformité qualitative par rapport à un type de cuisinière qui correspond à une norme interpersonnelle présentée comme partagée par le co-énonciateur (« *you know* »). Tout le monde veut ce qui est beau et bien, ce qui est le cas de cet objet, et c'est pourquoi on peut se permettre de dire « *you know you want it* ». *Want* est utilisé pour évoquer cette norme qualitative. Elle correspond à ce que le sujet *you* peut attendre d'une cuisinière. Il ne s'agit ici que d'envisager l'existence et donc **la disponibilité** de celle-ci, de rendre publique l'existence de l'objet à vendre. Est c'est parfois une simple présence qui est envisagée comme dans l'échange suivant entendu dans *Eastenders* : « *A : Where's your dad ? B : He's not in. Why do you want him ?* ».

Au contraire, la prise en compte implicite de la remédiation peut être initiée par *want GN* dans des contextes qui impliquent le passage à l'acte. On traduira (19) par « est-ce que tu veux bien me passer le beurre ? » : il y a prise en compte d'une seconde subjectivité qui joue entre soi et l'accession à l'objet de désir. C'est également le cas en (20) avec le simple ajout de *please* :

(19) Wanna pass me that butter ? (Google)

(20) I want that! Please, can I have that ? (Google)

En (20), on peut également dire que la remédiation est explicitée plus loin à travers *have*, et c'est également le cas en (21) avec *get* :

(21) My daughter has reached that precious milestone of wanting everything she sees in the store and she believes with the right approach, she'll get it. (Google)

Avec la prise en compte de la remédiation on dépasse le désir pour atteindre la volonté. Il s'agit d'étendre son désir à autrui ou de se penser soi-même en position d'agir pour obtenir l'objet manquant.

Le fait que le référent du GN puisse être bien stabilisé en lui-même n'empêche pas qu'un prédicat (ré-)introduit contribue également à la détermination de l'objet manquant auquel il renvoie. Autrement dit, nous pensons qu'un énoncé en *want* repose sur une **double**

détermination. En quelque sorte, il nécessite autant un mouvement de détermination qui irait de gauche à droite que de droite à gauche. Le prédicat *to V* tient toujours lieu de déterminant du GN mais on ne peut pas dire qu'il en fonde tout entier la détermination. On peut dire qu'il explicite comment y « accéder ». Il fait, en quelque sorte, office de **spécifieur**.

Dans la chanson de Nina Simone, *I want a little sugar in my bowl*, la narratrice envisage simplement d'abord avec *want GN* quelque chose de doux et de réconfortant (« *sugar* », « *sweetness* ») avant de préciser comment l'obtenir « *drop a little sugar in my bowl* » :

(21) Well I want a little sugar / In my bowl / Well I want a little sweetness /
Down in my soul / [...] Whatsa matter daddy / Come on save my soul /
Drop a little sugar in my bowl.

Tout ceci suggère donc une **approche autant extensionnelle qu'intensionnelle** de la détermination de *p*, l'objet de manque. En résumé on peut supposer que nous avons affaire à une **double localisation avec *want***. La première fonde le C_0 comme repère par rapport auquel le C_1 constitue une altérité forte dans C_0 *want* C_1 , l'objet n'étant pas disponible pour le sujet. La seconde fonde *p* comme le repère permettant de situer une relation prédicative permettant d'accéder à *p*. Le C_0 serait alors le centre de la « sphère du sujet » de *want* et *p* celui de la « sphère de l'objet » contenue dans son C_1 qui permet de dire si ce qui sera mis en œuvre pour la remédiation permettra bien d'accéder à l'univers de *p*. En disant cela, nous avons fait un pas supplémentaire vers la thèse de la conceptualisation du C_1 comme un domaine notionnel structuré autour de *p*. Avant d'exposer pleinement cette hypothèse, nous souhaitons montrer encore davantage que l'on peut effectivement considérer *p*, non pas comme un aboutissement mais comme **un point de départ** dans le C_1 . Une hypothèse intermédiaire par rapport à celle que nous défendons consiste à faire de la coercition de type une hypothèse plus sémantique que syntaxique.

1.4.0 La « Coercition de type » comme hypothèse sémantique

La force de l'hypothèse de la coercition de type est, selon nous, d'être fondamentalement de type métonymique : il y aurait expression de la volonté car un GN permet de coder de façon minimale une relation qui peut être comparée avec la situation de manque dans laquelle se trouve le sujet énonciateur. Nous défendons l'idée qu'il n'est pas forcément nécessaire de postuler un verbe lexical unique reconstruit par métonymie, mais nous pencherons plutôt pour envisager un domaine notionnel centré sur l'objet, une sorte de

sphère de l'objet et qui pourrait, non seulement servir à repérer différents prédicats, mais aussi permettre de repérer cet objet par rapport à la sphère du co-énonciateur ou à celle d'autres participants, en particulier celle du sujet d'effectuation. Les deux sphères pouvant coïncider ou non, l'on tiendrait là une explication des phénomènes pragmatiques évoqués *supra*. Une telle hypothèse répondrait à une intuition plausible : ce qui semble important dans un énoncé en *want*, c'est bien avant tout l'objet ou la propriété convoités et l'on dit bien que l'on est « attiré par quelque chose » pour dire en fait qu'on le désire ou que l'on veut se l'approprier.

Ce qui nous semble important dans cette hypothèse c'est que le GN puisse servir à expliciter par reconstruction une altérité dans le second argument de *want*. En guise de première étape de notre raisonnement, nous pensons qu'il est possible de modifier l'orientation de la version syntaxique de la coercition de type en prenant le GN de la construction *want GN*, non pas comme l'aboutissement d'un procès unique mais comme ce qui autorise la reconstruction d'un ensemble de procès possibles permettant de remédier au manque. Autrement dit, l'on peut en faire un **point de départ**. Le postulat étant finalement que le GN est un objet sémantique de *want* avant d'être, éventuellement, l'objet syntaxique et sémantique d'un autre procès sous-jacent. Nous précisons qu'il est en fait l'élément manquant, i.e. non-disponible pour S_1 , qui permet d'asserter *want*. Le verbe garde ainsi la mémoire de sa diachronie en tant que verbe du manque. Ce n'est qu'*ensuite* qu'il devient objet d'un second procès, ouvrant par là même la voie de la remédiation du manque. La perspective est, pour ainsi dire, inverse de celle proposée par la version syntaxique. Il nous semble que cela est plus conforme à ce que proposait, à l'origine, J. Pustejovsky (1995) (contrairement aux lectures plus récentes que l'on a fait de ses travaux). Cette proposition n'est donc pas si éloignée de son principe de « co-composition », celui-là même que J. Fodor et E. Lepore (1998) cherchaient à évacuer²⁰⁵. Cette inversion de la perspective permet de répondre à l'intuition forte qu'un énoncé en *want* permet avant tout d'exprimer l'idée que le sujet de l'énoncé est attiré principalement par un objet (au sens large) avant même de se poser

²⁰⁵ F. Marušić et R. Žaucer (2006 : 130) résumant les choses comme suit : «*Pustejovsky's system is thus built on 'co-composition', whereby the DP complement (the nature of the DP complement) co-determines the interpretation of its selecting head. This is what Fodor and Lepore (1998) object to. They claim that there is no need for co-composition, since want a cigarette means exactly want to have a cigarette, want a beer means exactly want to have a beer, etc.* » Ce qu'ils cherchaient à maintenir c'est donc la primauté de la syntaxe sur le sémantique : « *without co-composition, semantic selection remains **unidirectional**, going from the selecting head to its complement.* » (nous soulignons le mot « *unidirectional* » afin de montrer la proximité avec notre propre problématique. Nous défendons en effet une double-orientation. Nous contestons donc l'unidirectionnalité.)

la question de son acquisition. L'inversion de perspective théorique est d'ailleurs matérialisable en surface.

Ce qui est en jeu c'est donc finalement de savoir si l'on préfère donner comme équivalent pour (22) « *I want an apple* » :

(22a) I want to eat an apple.

(22b) I want an apple to eat.

On se souviendra peut-être que c'est l'ordre (22b) que Pustejovsky utilisait dans ses gloses alors que Fodor et Lepore lui répondaient en raisonnant sur l'ordre manifesté en (22a), ce qui n'est pas si anecdotique. Ceci nous amène à reconsidérer l'hypothèse que la notion d'objet est centrale dans la complémentation de *want*, idée que nous examinons à travers la notion de « **sphère de l'objet** ». Pour nous, c'est *p* qui permet d'organiser le second argument de *want*. Cette idée permet de poser que le seul verbe n'est pas l'élément central dans la construction de l'énoncé en *want* et c'est en cela que nous rejoignons les trois conceptions de la sémantique développées dans Pustejovsky (1999 : 293) : « [...] (a) *the semantics of lexical items are underspecified expressions*, (b) *every element in a phrase may function « actively » in the composition of the phrase*, and (c) *the notion of word sense only emerges at the level of the sentence, namely, its « sense in context. »*.

Cette approche plus **sémantique** de la coercition de type nous paraît avoir été envisagée dès les années 1970 par J. R. Ross (1976 : 264) bien qu'il la rejette au profit de ce qu'il appelle « *have deletion* » :

« [...] the alternative to a syntactic rule of HAVE DELETION would be a semantic rule which would convert the single-clause syntactic structure [...] into the semantically necessary bi-propositional structure [...]. That is, there can be no choice on grounds of simplicity between a syntactic rule of HAVE DELETION and an interpretive semantic rule of proposition building, for the operations are essentially inverses of one another. »

Contrairement à Ross, qui choisit finalement l'hypothèse syntaxique, nous pensons préférable d'explorer la voie sémantique, ce que la linguistique énonciative nous paraît autoriser à travers la notion de **repérage**.

La représentation suivante matérialisera l'analyse que nous proposons pour (22). La flèche pointillée qui relie la sphère du sujet d'énoncé *I* et son image *I'* à l'intérieur du C_1 de *want* (équivalent du PRO de la grammaire générative), représente l'ascendant du sujet d'énoncé sur cette valeur particulière de ce que nous avons appelé S_2 et qui est non-instanciée dans l'énoncé. A l'intérieur du C_1 , le point de départ est constitué d'une occurrence

particulière de la notion *apple* qui elle-même permet de circonscrire un domaine notionnel particulier, une « sphère de l'objet » qui permet d'inclure ou d'exclure des prédicats ou des propriétés apportées par le contexte (on peut envisager une pomme pour la manger, la donner à quelqu'un, l'utiliser comme monnaie d'échange, etc.). Ce domaine notionnel, cette sphère, peut coïncider au moins partiellement avec celle d'un autrui²⁰⁶, qui peut être le co-énonciateur comme nous le supposons ici, ce que nous matérialisons par un cercle pointillé :

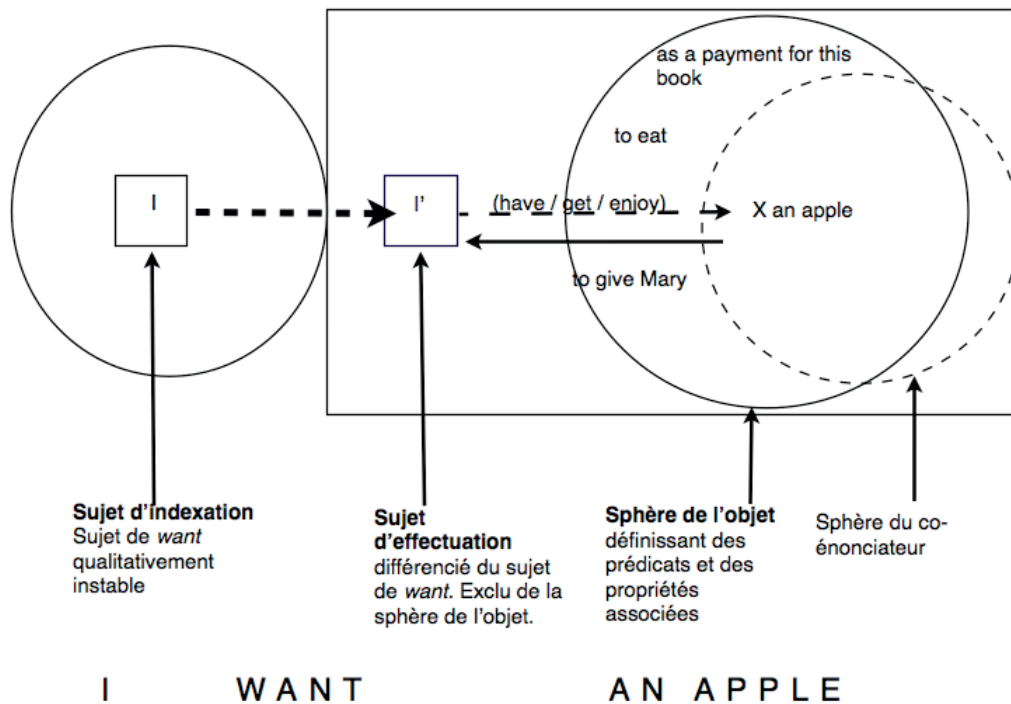


Fig. 1. Analyse de « *I want an apple* »

Par définition, et comme nous l'avons vu, le sujet d'énoncé S_1 et son image à l'intérieur du second argument (appelé ici « *I'* » et correspondant à S_2 , sujet d'effectuation) sont à situer à l'extérieur de cette sphère de l'objet manquant p . La flèche horizontale pleine qui relie l'intérieur de la sphère de l'objet et S_2 , indique que, conceptuellement, un énoncé en *want* est construit d'abord par sa droite : le **sujet d'effectuation** est donné comme **exclu de la sphère de p** . Ce n'est que secondairement et par reconstruction qu'une autre relation est récupérable (ce que nous faisons apparaître par une deuxième flèche pointillée), relation qui est évoquable schématiquement par *to* et qui peut correspondre à divers prédicats qui ont pour point commun de maintenir une altérité entre leurs deux arguments (ce qui exclut les prédicats copulatifs de la reconstruction). Si cette relation implicite *reconstruite*, qui contribuerait alors

²⁰⁶ Nous jouerons, plus loin, sur une opposition « tiers » / « autrui ». (voir 4.3.0)

à une **structure équi-sujet**, est mise en valeur par le contexte, alors « *I want an apple* » est effectivement glosable par « *I want to have / eat an apple* » et l'interprétation est plutôt à chercher du côté de la volonté. La raison en est que l'altérité contenue dans le C_1 est dans ce cas **spécifiée** par la mise en relation de S_2 et du prédicat qui contient le GN. Dans ce cas, l'instabilité qualitative du sujet d'énoncé à qui il manque quelque chose pour être « complet » (et qui subit une qualification à travers la prédication en *want*), est rapportée à la mise en relation entre S_2 et le prédicat reconstruit. **S_2 est potentiellement la source agentive de la stabilisation qualitative de S_1 .** C'est lui qui va éventuellement remédier au manque au profit du sujet d'énoncé.

Nous proposerons également le schéma suivant comme alternative à la fig.1 :

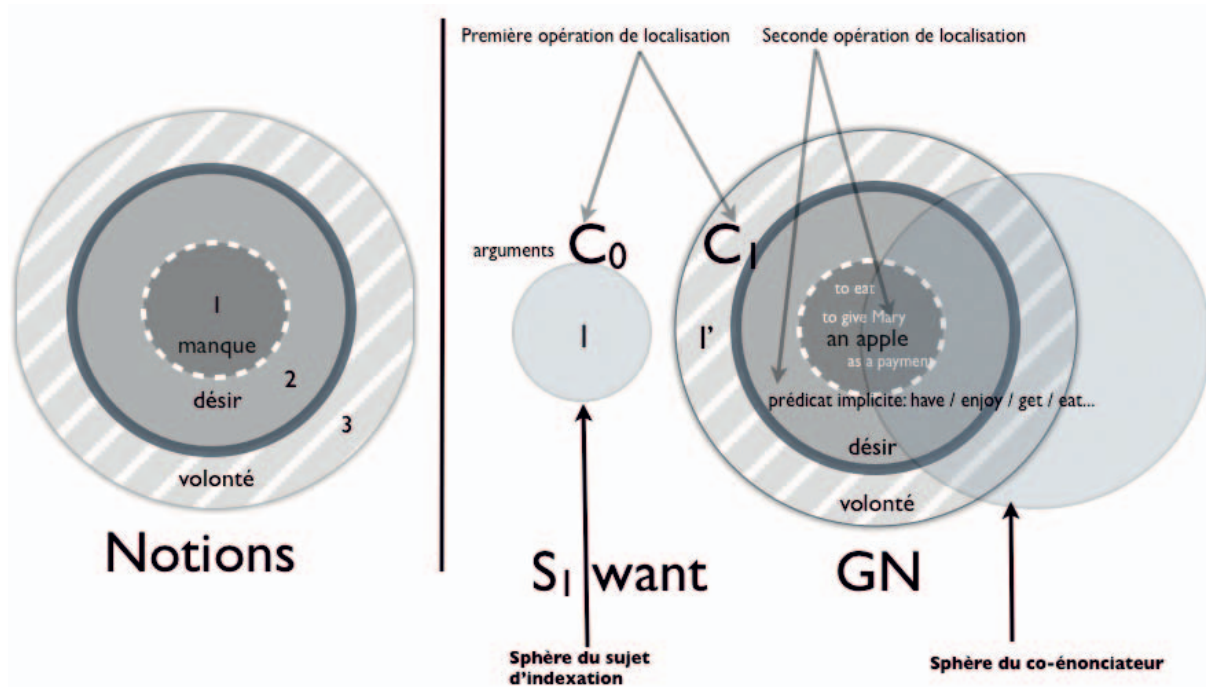


Fig. 2. Schéma alternatif faisant apparaître les notions impliquées.

Il s'agit de faire ressortir le fait que *want GN* autorise la reconstruction d'un prédicat implicite par **localisation à partir du GN compris comme objet de manque**, au centre des notions plus complexes que l'on peut évoquer avec cette construction. Ceci permet **d'évoquer une relation implicite** à travers le seul GN, ce qui construit son référent comme objet de **désir**. Cette dernière notion se pense comme l'**extension métonymique** de celle du manque, d'un objet à une relation implicite dont il est faiblement différencié. Nous verrons que la construction *want to V GN* parce qu'elle *instancie* la relation prédicative, active explicitement notre troisième zone notionnelle, celle de la volonté, qui constitue une rupture plus nette par rapport aux deux zones précédentes en permettant explicitement, à travers *to*, la prise en

compte d'un autre participant à la prédication : S_2 . Celui-ci est référentiellement différenciable de S_1 lorsque la structure est utilisée en *première intention* alors que la *reconstruction* impose normalement leur co-référence. En comparaison, la construction *want GN* qui nous occupe ici ne met pas spécialement en valeur cette zone, que nous hachurons, et notre schéma représente l'interprétation « étroite » de *want GN*, celle qui évoque un simple désir.

Nous apporterons, à présent, une remarque complémentaire. La TOPE fait généralement de *to* un « opérateur de visée ». Cette vision est parfois contestée, notamment dans J.-P. Gabilan (1998 : 60), et nous comprenons sa réticence à parler de visée pour un énoncé comme « *to be or not to be* ». Nous dirons pour notre part que cette étiquette se justifie partiellement avec *want*, ne serait-ce que parce que la relation qui unit S_2 et le prédicat reconstruit est une relation de « pouvoir » : S_2 possède un ascendant sur le procès permettant d'atteindre un état stable défini ici autour d'un GN. En fin de compte, cette relation de « pouvoir » est elle-même envisagée par rapport à S_1 . Par ailleurs, cet aboutissement reste virtuel : il n'est pas complètement dévirtualisé et n'est, à ce stade, qu'envisagé. Ceci reste cohérent avec la définition qu'A. Culioli (1990 : 133) donne pour le terme visé car elle « implique un objectif à atteindre et un hiatus (une distance à combler) ».

Pourtant, si notre analyse est correcte, la raison de l'apparition de *to* n'est pas uniquement de marquer une visée, puisque la seconde relation n'est parfois que reconstruite et **la visée semble exister de toute façon dans *want GN***. Ainsi, on peut préférer dire, avec H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998)), que *to* a pour fonction de marquer que ce qui est à sa droite est un prédicat, puisque nous « passons » d'abord de l'objet désigné par le GN, au prédicat reconstruit, puis à une relation prédicative dont S_2 est l'initiateur potentiel. J.-P. Gabilan (*Op. Cit* : 60) juge alors qu'il est plus « abstrait » mais aussi plus « simple » de dire que *to* « marque la première étape de mise en relation d'un sujet grammatical et d'un prédicat », ce qui a pour avantage de laisser en suspend l'orientation de la relation. Autrement dit, il est difficile d'être totalement satisfait par le mot « visée » lorsque nous sommes confrontés à des orientations contradictoires (comme le montre le sens des flèches de notre fig. 1). Nous pensons néanmoins que ce terme peut se justifier pour *want* car l'orientation gauche-droite (sujet / prédicat), de la deuxième relation dépendante, nous semble compatible avec cette appellation, mais nous garderons en tête que cette orientation est suggérée par l'ordre linéaire, alors que la genèse de l'énoncé est plutôt inverse, ceci à cause de la dépendance de la seconde relation au sein de laquelle, nous avons *avant tout* un GN en

position de focus (en tout cas en (22)) qui renvoie à un objet manquant qui permet d'asserter *want*.

Nous sommes donc proches de l'hypothèse sémantique de la coercition de type mais nous ne disons pas que la reconstruction d'un second prédicat soit toujours nécessaire. Nous proposons en tout cas de **prendre l'objet lui-même comme localisateur dans le C₁** ce qui nous **dispense de l'interpolation systématique**. **Nous faisons appel à la linguistique de l'énonciation parce qu'elle permet de penser l'opération de localisation mise en jeu dans le C₁ de *want* sans pour autant nécessiter l'interpolation d'un relateur abstrait**. Elle permet d'envisager une séparation possible entre le relateur et l'opération de localisation et d'**envisager cette opération directement à partir de *p*** ce qui sera le sens de notre troisième proposition en 4.0.0.

Vertu du modèle : Nous disons qu'un objet est déterminé par ce qu'il *est* et par ce que l'on en *fait*. Ce qu'on en *fait* détermine ce qu'il *est* (ce que pose la coercition de type syntaxique) / ce qu'il *est* détermine ce qu'on en *fait* (coercition sémantique). Ces deux aspects semblent difficilement séparables. Il est préférable de partir de ce qu'il *est* pour repérer ensuite éventuellement ce que l'on en *fait* car on a alors une relation de repérage qui peut se passer d'intermédiaire. Cela est cohérent avec le fait de poser une structuration d'abord par la droite de l'énoncé, si l'on accepte que *want* (qui garde la mémoire de son sémantisme originel associé au manque) préconstruit d'abord l'existence de l'objet manquant *p*. Dans la mesure où celui-ci est indissociable de *want*, prédicat à deux arguments, et dans la mesure où *want* est le prédicat recteur d'un deuxième prédicat verbal, alors il est normal que cet objet soit envisagé avant le deuxième prédicat qui indique comment y « accéder ». Ceci n'empêche pas que ce dernier puisse, en retour le déterminer davantage.

Nous traitons à présent des énoncés dont le complément correspond à ce que l'on appelle les « prédictions secondes » ou « *small clauses* », qui peuvent sembler problématiques au vu des conceptions développées dans cette sous-section, ce qui nous permettra de préciser ce à quoi correspond *p* lorsqu'il n'est pas assimilable à un GN. Il s'agit en effet d'énoncés ne contenant pas de GN objet d'une seconde relation en surface et qui sont de type $S_1 \text{ want } (S_2) \text{ prep}$ ou $S_1 \text{ want } S_2 \text{ adj.} / p. \text{ passé}^{207}$.

²⁰⁷ La seconde structure, contrairement à la première n'est jamais équi-sujet et ne permet pas l'effacement de S_2 , d'où l'absence de parenthèses (voir à la fin de la section suivante).

2.0.0 La « prédication seconde » et « la problématique de l'objet du manque »

L'on pourrait d'emblée apporter un contre-argument à l'hypothèse qui pose que le désir ou la volonté s'exerce à partir d'un objet manquant. La présence d'un GN référant à un objet ou une entité de premier ordre n'est pas une condition nécessaire et suffisante pour obtenir un énoncé en *want* exprimant le désir ou la volonté. Il y a d'abord le problème des énoncés qui ne contiennent pas de GN à proprement parler mais plutôt des éléments adjectivaux, adverbiaux ou prépositionnels qui peuvent être vus comme renvoyant, là encore de façon métonymique, à des relations prédicatives.

(23) Let's face it. Everybody hated him. There were a bunch of people who wanted him dead. (entendu dans *Eastenders*)

(24) McGahee wants out of Buffalo. (Google)

(25) Phil, your boy wants in. (entendu dans *Eastenders*)

(26) I want him cured. (BNC)

L'hypothèse métonymique nous met en fait sur la voie de ce que J. McCawley appelait « *the remains of a deceased clause* » ou, plus précisément ici, de ce que l'on appelle de façon plus courante en grammaire générative, « *small clause* ». Le prototype de la *small clause* se rencontrerait avec un verbe comme *consider* et la tradition grammaticale parle alors « d'attribut du COD » dans un énoncé comme « *I consider Carl a jerk* ». Bien que l'attribut du COD soit traditionnellement associé à des syntagmes nominaux ou adjectivaux comme en (23), nous avons affaire en (24) et (25), à des syntagmes prépositionnels mis en relation avec un élément qui apparaît en position de « spécifieur » (PRO et *your boy*, respectivement), mais qui peut être considéré sémantiquement comme un sujet puisqu'il s'agit d'un type de proposition que l'on peut définir comme une « phrase prédicative sans copule ». C'est, entre autres, ce que propose B. Aarts (1992 : 184). Ce type de proposition peut également intégrer un participe passé comme en (26).

Il faut noter que, du fait que la *small clause* ne contient pas de marque de temps, il s'agit d'un type de proposition qui apparaît toujours en position d'imbriquée. N. Ruwet (1982 : 149) refuse pour sa part l'idée d'un *effacement* de la copule et propose que ce type de proposition est « engendré directement en base par la règle syntagmatique VP → V NP

ATTR », l'élément ATTR pouvant être réalisé de manières diverses. Ceci lui permet de faire de ce type de complémentation un trait définitoire d'une sous-catégorie de verbes comme *juger* ou *croire* que nous avons déjà évoqués sous l'étiquette « prédicats d'attitude propositionnelle » et qui, on l'a vu, sont comparables à *want* par bien d'autres aspects. Nous ne pensons pas qu'il soit intéressant de postuler une copule *be* en structure profonde pour ce type d'énoncé mais nous montrerons plus loin dans cette section que ce type de structure peut néanmoins être qualifié d'« attributive » en ce qui concerne son *sens*. Notons au passage que, parmi les travaux que H. Harley (2004) cite à l'appui de l'hypothèse de l'existence de la préposition abstraite P_{have} , il y a l'étude que S. Beck et K. Johnson consacrent à la « construction transitive à deux objets » (2004). Ces derniers défendent en effet une position proche de la sienne en contestant l'étiquette « double objet » dans un énoncé comme « *Satoshi sent Thilo the Damron guide* ». Ils proposent, de façon intéressante, de dire que cette phrase ne contient pas deux COD mais plutôt une *small clause* construite à partir d'une copule *have* (« *they contain a small clause with a head predicate HAVE* » (Ibid : 98)) Ils donnent ainsi pour structure sémantique de l'énoncé précédent : *[Satoshi's sending the Damron Guide] CAUSE [BECOME [Thilo HAVE the Damron Guide]]*. On voit donc en quoi cette position diffère de celle de Ruwet sur cette question : l'effacement d'une copule. On voit donc également en quoi elle diffère de la nôtre en ce qui concerne *want* : nous ne pensons pas souhaitable de poser un relateur abstrait interpolé et nous développerons une proposition alternative dans la suite de cette section à partir de la notion de « nexus ». Pour l'heure, remarquons que le point de vue de Beck et Johnson rend inappropriée l'étiquette « construction à double-objet » pour les constructions de type $V GN_1 GN_2$. On se rappellera que c'est à partir de ce type de structure que nous avons présenté la Grammaire de Construction. L'hypothèse de la copule *have* est une façon d'expliquer la dynamicité de ces énoncés, i.e. le sens de « transfert » entre les deux entités désignées par les GN en position d'objet (voir Part. II, Ch. 2, 1.2.0).

Pour ces chercheurs, la construction ne fait pas intervenir deux objets, ce qu'ils montrent en reprenant un test de R. Kayne (1984). Alors qu'un transitif authentique comme *examine (the problem)*, permet une nominalisation dont le noyau peut-être soit un prédicat nominalisé dérivé du verbe lui-même (*the examination of the problem*), soit une nominalisation dont le noyau est son second argument (*the problem's examination*), un prédicat d'attitude propositionnelle comme *believe* introduit une *small clause* et ne permet pas ce type de construction, car le premier GN n'est pas un argument du verbe : *believe Thilo*

handsome → **the belief of Thilo's handsome* / **Thilo's belief handsome*. De la même façon, *present Satoshi the ball* ne permet ni **the presentation of Satoshi of the ball*, ni **Satoshi's presentation of the ball*. (Beck et Johnson (*Op. Cit* : 98-99)). Ils en concluent que *present* est plus proche de *believe* que de *examine* et introduirait quelque chose qui tient de la **proposition**, plutôt que deux arguments distincts. Or, nous dirons que, si cette analyse est exacte, l'hypothèse de la « copule *have* » dans la **construction ditransitive** rend bien compte du fait que GN₁ correspond à un animé humain *destinataire* du référent de GN₂ - *have* permettant de poser le premier en **repère** du second comme dans « *He faxed Mary the report* ». L'existence de chacun des termes de la seconde relation est envisagée de façon indépendante, et c'est la raison pour laquelle il s'agit d'une structure plutôt **extensionnelle**, même si d'autre part la complémentation du verbe a bien quelque chose de phrastique en ce que cette analyse en fait une proposition réduite. Nous pensons qu'avec *want* les choses sont différentes : nous pensons que c'est l'**objet** qui est pensé comme **repère** et que c'est lui qui permet d'asserter *want* en sa vertu d'objet manquant, ce qui en fait une structure plutôt **intensionnelle** et nous sommes plus nettement du côté du verbe d'attitude propositionnelle. Ceci n'exclut pas une *extensionnalité* une fois que l'objet manquant est mis en relation avec un second prédicat imbriqué qui sert de relateur par rapport à un sujet S₂ dans S₁ *want* S₂ *to V GN*. Le point commun entre les deux constructions étant que l'on tend à avoir une complémentation de type propositionnelle, mais l'analyse de *want* nécessite, selon nous, une **délinéarisation**. Autrement dit, nous ne faisons pas du complément de *want* systématiquement une *small clause* dont le nœud pourrait être marqué par *have* ou *get*. Nous partirons pourtant d'énoncés en *want* qui intègrent effectivement une proposition réduite pour expliciter notre proposition qui pose qu'aucun relateur abstrait systématique n'est nécessaire pour le verbe qui nous intéresse, et que l'objet non-disponible *p* est ce qui sert avant tout de localisateur.

Revenons sur le terme « *small clause* ». Si l'on utilise parfois les termes de « petite proposition », de proposition « réduite » ou « averbale », la linguistique française parle plus volontiers, et plus généralement, de « **prédication seconde** », ce que P. Cadiot et N. Furukawa (2000 : 4) définissent comme suit : « La prédication seconde, c'est celle qui est réalisée par un type de séquence qui est syntaxiquement intégré à la phrase, mais dans lequel l'élément nominal concerné ne constitue pas sémantiquement une tête par rapport à l'élément non nominal impliqué. » On pourrait ainsi dire qu'en (23) par exemple, le pronom *him*

constitue syntaxiquement une « tête » par rapport à l'élément adjectival « *dead* » mais que cela n'est pas vrai sémantiquement car la relation n'est pas acquise.

Pour le français, C. Muller (2000 : 21) distingue trois grandes catégories syntaxiques et sémantiques pour les constructions à adjectif avec attribut du complément. Nous adaptons sa distinction à l'anglais et la complétons en suivant M. Halliday (1967 (2005)). Nous nous demanderons alors où placer *want* dans cette classification qui distingue :

1. Les opérateurs causatifs mettant en jeu sémantiquement un verbe opérateur du type « faire » (ou « *make* ») et un complément en « être », aboutissement de ce procès lié au « faire » : « *Always he made her uneasy, as if he could see right through to the deeps of her scheming soul.* » (BNC)

Halliday (*Ibid* : 47 et sq.) propose une analyse similaire en faisant du complément un aboutissement de la proposition « *extensive* » en *make*. Elle constitue par ailleurs une proposition « *intensive* », puisque la prédication seconde est ici définie à la fois en extension et en intension : il s'agit de qualifier le sujet S₂ (*her*) à travers l'action (*make*) que le sujet S₁ (*he*) exerce sur lui.

2. Les verbes à « actant de type verbal ». C'est notamment le cas des prédicats d'attitude propositionnelle comme « croire », « *believe* » ou « *think* ». Une copule peut être ainsi en quelque sorte « intégrée » à la prédication première et la prédication première être la seule réalisée. Ce « recouvrement » signifie que la prédication seconde est une relation présupposée par le verbe principal et réductible à ses deux arguments : comme dans « *How could I think him dead ?* » (Google). La proposition serait ici simplement « *intensive* », dans les termes de Halliday, c'est-à-dire que la relation (*he / be dead*) n'est pas l'aboutissement du procès dénoté par *think*, mais il s'agit d'attribuer une qualité à *he* par la mise en relation elle-même (d'où l'idée que le prédicat verbal intègre sémantiquement une copule alors que dans le cas précédent « *She / (be) uneasy* » était le « produit » d'un procès causatif codé par *make*).
3. Les verbes qui n'impliquent pas de rapport préétabli avec la seconde prédication. L'extension prédicative reposerait, dans ce cas, sur une relation de concomitance ou de « temps partagé ». « *You can eat it hot as a side dish, or in salads or sandwiches* (Google) », serait sémantiquement plus ou moins équivalent à « *eat it while it's hot* ». Ce que Halliday décrit à l'aide de sa notion de « *range* » qui sert à spécifier la portée, le domaine de pertinence d'un procès (*Ibid* : 27).

Want appartient plutôt à la deuxième catégorie et l'on retrouve l'idée d'une prédication composite, ce qui ne va pas sans problèmes. Nous pensons qu'un énoncé comme « *I want him dead* » est bien « *intensive* » (car le C₁ attribue bien une qualité à *him*). La relation « *he / (be) dead* » n'est pas l'aboutissement du procès auquel *want* renvoie, ce qui ne fait pas de cette construction, une construction à proprement parler « *extensive* ». Nous avons cependant l'intuition que *dead* renvoie à un état résultant. L'analyse développée par M. Halliday est en fait plus complexe car les traits « *extensive* » et « *intensive* » se combinent à « *depictive* » ou « *resultative* ». Ce dernier trait semble alors applicable à la prédication seconde car l'on pourrait gloser l'énoncé entier par « *I want you to cause him to be dead* ». Nous montrerons que les choses sont en fait moins évidentes car la prédication seconde mérite en fait d'être appelée *small clause* précisément par ce qu'elle permet de **sous-détermination** et donc d'ambiguïté entre « *resultative* » et « *depictive* ». La relation qu'elle marque se situant entre la copule et le procès. Nous pensons qu'il s'agit d'un **type de repérage en deçà**, non seulement **de la question processuelle**, mais aussi de la question de la **relation copulative**, même si c'est bien ce type de relation qui est en jeu *sémantiquement* (voir plus bas).

Nous retrouvons, par ailleurs, ce que nous avons appelé la « problématique de l'objet ». A partir de quoi s'exerce le désir où la volonté ? Nous partons à nouveau de l'idée que, fondamentalement, l'expression de la volonté nécessite une relation explicite. En d'autres termes, la volonté porte non pas directement sur *he* mais sur (*he / (be) dead*) malgré l'accusatif porté par le pronom. C. Muller (*Op. Cit.* : 21) écrit en effet que si « les actants de la copule non réalisée sont pris en charge par le verbe principal, comme des compléments indépendants, **la sémantique reste cependant celle d'une complétive.** » (nous soulignons).

Considérons ainsi (27) :

(27) I don't want you anywhere near him (entendu dans *Eastenders*)

Ce qui est l'objet de la volonté, ce n'est pas *you*, c'est plutôt la relation prédicative (*you / not (be) anywhere near him*). Ce qui est voulu c'est que le co-énonciateur n'approche pas l'autre personnage, ce qui serait aussi le cas si l'on avait une complémentation en *to* (« *I want you not to be anywhere near him* »). Dans ce dernier cas, l'on peut dire que ce qui est l'« objet de volonté » de *want*, c'est la relation matérialisée par *to*. Nous précisons ensuite quel est l'objet manquant *p* qui permet d'envisager la relation exprimant la volonté. Notons pour l'instant, pour (27), que rien ne matérialise la relation en surface qui n'est évoquée que par ses deux arguments. C. Muller fait appel à O. Jespersen et à son concept de « **nexus** » qui renvoie au lien relationnel en dehors de sa réalisation superficielle. Nous nous approprions

nous-même ce concept et citerons le passage suivant :

« [...] the relation between the last two words in *he painted the door red* is evidently parallel to that in *the door is red* [...]. What is common to these is what I term a nexus [...] asking the reader to bear in mind that on the one hand the presence of a finite verb is not required in a nexus, and that on the other hand a nexus may, but does not always, form a complete sentence. » (Jespersen (1924 (1992 : 115)))

L'intérêt du concept, c'est donc précisément de parler d'un nœud relationnel sans nécessairement le supposer marqué en surface. D'autre part, ce qui oppose « *nexus* » et « *junction* » chez Jespersen, c'est que le premier terme suppose un degré d'assertivité bien supérieur au second et « insuffle vie » (« *imparts life* ») à la relation. Ainsi, comparé aux exemples ci-dessus, *a red door* ne met pas en jeu un nexus mais une « *junction* ». En ce sens, un nexus fait appel à une différenciation plus grande entre les deux termes qu'il sépare avant de relier, ce qui renverrait plus nettement aux notions modernes de « repère / repéré » et « thème / rhème » : « *A nexus [...] always contains two ideas which must necessarily remain separate : the secondary term adds something to what has already been named. Whereas the junction is more stiff or rigid, the nexus is more pliable ; it is as it were animate or articulated* ». (*Ibid* : 116)

Dans le cas des prédications secondes en *want* nous sommes confrontés à un **nexus propositionnel dépendant**. Cette dépendance est visible avec ce verbe, autant de par le caractère non-fini de la complémentation en *to*, que de par le fait que l'on a une prédication linéairement seconde. Nous reformulerons alors notre point de vue en posant que l'expression de **la volonté porte sur un nexus propositionnel** parfois matérialisé par *to*.

Mais une question se pose alors. Qu'est-ce qui oppose (27) et (27') :

(27) I don't want you anywhere near him.

(27') I don't want you to be anywhere near him.²⁰⁸

Il est possible de réintroduire une copule, *to be* dans le second argument de *want* en (27'). Et l'on note également que la négation peut également y apparaître car on peut dire :

(27'') I want you not to be anywhere near him²⁰⁹.

²⁰⁸ Nous avons trouvé sur Google « *Stop thinking that you can turn him gay... At this point I don't want you to be anywhere near him because I hate what you say...* ».

²⁰⁹ Bien que peu naturel, ce type d'énoncé est attesté. On en trouve un exemple dans le corpus oral du BNC : « *So, we really want him not to play.* » et dans le Time Corpus : « *Prime Minister Nehru recently warned his people. "I want you not to have faith in such sadhus."* », et sur Google : « *Jack : I want you not to be unhappy. / Lucy: And what are you, the Happiness Guru, Jack? Are you happy?* »

Par contraste, « **I want you not anywhere near him* » n'est pas acceptable. Il y a donc distribution, en (27), de la négation du verbe imbriquant à la *small clause* imbriquée sans toutefois qu'elle puisse y apparaître en surface. Cela est au contraire possible en (27'') qui introduit *to be*. Cette différence marque, selon nous, **une plus grande intégration conceptuelle** par rapport à *want du contenu de la small clause* que de celui de la proposition en *to*. Un degré de dépendance plus grand entre les deux prédications existe dans ce cas, comparé à (27') et (27'') qui contiennent une proposition en *to* et donc un nexus visible en surface. Si (27') est, il est vrai, plus naturel que (27''), c'est précisément parce que la négation, lorsqu'elle est portée par le verbe imbriquant, va dans le sens d'un renforcement de la dépendance qui caractérise de toute façon la prédication imbriquée. Pourtant, le fait que (27'') soit néanmoins possible montre que cette dépendance est moins forte que dans l'énoncé à *small clause* (27), **l'imbriquée en *to* jouissant d'une plus grande autonomie assertive** alors que la *small clause* ne reçoit pas la négation. Nous pensons que **cette indépendance plus grande de la complémentation en *to* a pour corollaire un degré de détermination plus grand de la relation qui est en jeu dans ce type de proposition**. C'est ainsi que (27') et (27'') sont quelque peu maladroits parce qu'il font apparaître *be*, alors que l'on s'attendrait avec *to* à un lexème plus déterminé comme dans « *I want you to stay away from him* ». Le *be* que nous avons réintroduit dans la relation prédicative implicite que nous avons associée à (27) est sémantiquement plus approprié à ce type d'énoncé qu'à un énoncé en *to* qui de toute façon spécifie explicitement une relation. Quitte à spécifier une relation, autant que celle-ci soit plus déterminée qu'une simple identification. Nous ne prétendons pas que la **copule** soit présente, à quelque niveau que ce soit, avant d'être effacée, mais nous montrerons qu'elle est **sémantiquement pertinente** dans les gloses que nous associons aux *small clauses*, car elle permet bien de comprendre que l'on puisse d'abord définir un objet comme manquant, objet à partir duquel on peut penser le fameux nexus qui permet à la volonté ou au désir de s'exercer, le nexus en question n'étant pas matérialisé dans le cas de la *small clause* probablement car l'énonciateur a intérêt à ne pas spécifier la relation.

Nous retiendrons que l'on peut comprendre ce type de complémentation comme **l'évocation minimale d'une relation prédicative**, comme le laisse d'ailleurs supposer le passage suivant :

(28) "Frankly, I don't care, » the girl said. « It's your problem, not mine. I just want you to get out of here. Right now. This is my place, and I want you out. If you don't leave, I'm going to call the police and have you arrested." (P. Auster, *City of Glass*)

On peut donc avancer que l'étiquette « *small clause* » pour la prédication seconde, se justifie en ce que le second argument de la relation qu'elle contient est évoqué de façon minimale, **en dehors de toute détermination processuelle**. En (28), l'énonciatrice réagit à l'intrusion qu'elle vient de constater dans son appartement. Elle use, dans un premier temps, d'une complémentation qui intègre un prédicat introduit par *to* mis en relation avec le sujet *you* : « *I just want you to get out of here* ». On peut dire alors qu'il y a construction d'un événement virtuel dont la dévirtualisation est envisagée de manière explicite au travers du procès *get out of here*. Cette relation est ensuite reprise, mais n'est plus évoquée que de façon schématique, dans « *I want you out* ». De façon significative, si le procès n'est plus alors évoqué explicitement dans la prédication, nous dirons qu'il est néanmoins reconstituable par inférence à partir de son point de départ *you* et de son point d'arrivée, *out*, qui renvoie métonymiquement à l'état résultant du procès désigné par *get out of here* appliqué au sujet imbriqué *you*. Nous pensons néanmoins que les deux énoncés en *want* ne sont pas équivalents puisque la relation entre le sujet et l'aboutissement du procès n'est plus évoquée par elle-même. La relation ainsi obtenue perd la détermination quantitative et une partie de la détermination qualitative que lui conférait le prédicat verbal à travers la construction explicite d'une occurrence de **procès**. Elle devient néanmoins une relation où ce qui est mis en avant est avant tout **un état qualitatif du sujet**. Corrélativement, l'on peut dire que le sujet *you* perd de son agentivité et l'on retrouve l'idée que la relation contributive par ces *small clauses* est une relation de *sens* copulatif. Nous pensons ainsi que l'on peut schématiser un énoncé comme *I want you out* comme (A) et non pas comme (B) :

(A) I want [you / BE (you) out]

(B) I want [you / GET (you) out]

Les prédicats en capitales marquent les deux types de relations que l'on peut *reconstruire*²¹⁰ pour un tel énoncé, et les parenthèses marquent que ces relations portent sémantiquement sur le sujet de la relation imbriquée lui-même. Alors qu'en (A) la copule *be* marque une certaine identification entre ce sujet et son image dans le prédicat, le procès spécifié par *get*, prédicat transitif, marque en (B) une certaine différenciation entre ces deux entités. En d'autres termes, choisir la représentation (A), c'est dire que *you* est déterminé qualitativement par *out*. Ce que veut l'énonciatrice, c'est moins une série d'actes particuliers

²¹⁰ Il ne s'agit donc pas de dire qu'il s'agit de prédicats élidés.

de la part du co-énonciateur qui l'amèneraient à quitter les lieux (ce qu'impliquerait (B)), qu'un état du sujet différent de celui qui le caractérise dans la situation. Ce que veut l'énonciatrice, c'est en fait « *a you that's out* », « *a you that's out of my apartment* ». Pourtant la copule reste volontairement non-instanciée, ce qui place cet énoncé **en deçà de la relation copulative** et en fait une forme volontairement sous-déterminée de ce point de vue : il s'agit d'une **déconstruction de ce type de relation**. La problématique de la copule est bien celle qui est pertinente mais elle est volontairement laissée de côté. Ceci est également vrai du point de vue processuel car on peut dire que les moyens à mettre en œuvre pour atteindre le résultat qualitatif sont ainsi passés sous silence et peuvent faire l'objet d'une rectification comme c'est le cas en (29) :

(29) She says she did want him out of the house, but she didn't want to kill him as a court was going to evict him anyway. (BNC)

Il apparaît ici clairement que les deux propositions ne sont pas sémantiquement équivalentes : ce que voulait l'énonciatrice, c'était « *a husband that's out of the house* » et rien de plus, si bien que la proposition coordonnée par *but* apparaît comme une **dénégation** : la relation (*I / want to kill him*) n'a jamais été envisagée sérieusement et c'est pourquoi elle n'est pas instanciée dans la première partie d'énoncé. L'on pourrait dire qu'il y a ici déconstruction d'une inférence selon laquelle la fin justifierait les moyens puisque seule la fin avait été envisagée par l'énonciatrice. En d'autres termes, avec la *small clause* il y a sous-détermination processuelle par rapport à l'énoncé en *to*, ainsi qu'une sorte de sous-détermination « copulative ». C'est pourquoi nous avons dit que la relation qui est en jeu se situe entre celle qui est marquée par une copule ou un véritable procès.

Pourtant, ce que (28') et (28'') ont en commun c'est de pouvoir exprimer la volonté²¹¹ :

(28') I just want you to get out of here.

(28'') This is my place, and I want you out.

Ceci suppose d'abord cognitivement un **objet manquant** (« *a you that's out* ») dont la non-présence constatée sélectionne le lexème *want*, ce qui autorise d'envisager, explicitement ou non, la remédiation du manque par reconstruction de relations permettant d'atteindre cet objet manquant.

²¹¹ Selon la distinction apportée *supra*, (28'') peut aussi être compris comme l'expression d'un simple désir car la relation sur laquelle s'exercerait la volonté n'est pas marquée en surface.

Plusieurs conséquences découlent alors de l'analyse précédente en ce qui concerne la *small clause* :

i. la glose nominale au moyen d'une relative restrictive en *that* vise à montrer que ce type de proposition constitue une qualification de S_2 . Bien qu'il ne s'agisse que d'une glose, elle fait ressortir qu'une propriété ou un état résultant qui peut être codé par un participe passé ou par d'autres moyens, permet de définir une « version de S_2 » conforme aux souhaits de l'énonciateur. Nous avons déjà émis l'idée que lorsque *p* ne correspondait pas à un GN en surface, il correspondait à un **état stabilisé récupérable à partir de la deuxième relation imbriquée, état définissable cette fois autour de S_2** . Une conséquence importante de ce point serait que ce **type de proposition**, contrairement à ce qui se passe pour *want GN*, **est glosable par un prédicat aussi bien télique que atélique**.

Les trois énoncés suivants renvoient à un désir, ou potentiellement à une volonté de voir une tierce personne rentrer, être placée derrière des barreaux ou guérie :

(30) I want him back here. (BNC)

(31) I want him arrested. (BNC)

(32) I want him cured. (BNC)

ii. la délimitation de *p* comme état stable récupérable à partir d'une qualification de S_2 se fait à droite du verbe imbriquant *want*.

iii. du fait de sa position à droite de ce verbe, cette qualification représente une bonne valeur pour l'énonciateur.

iv. elle est ramenée par le verbe imbriquant au sujet d'énoncé à travers son rôle de relateur.

v. le sujet d'indexation S_1 ne saurait coïncider avec cette bonne valeur, même en cas de co-référence et *p* demeure non-immédiatement disponible pour S_1 . Ceci implique que la caractérisation de S_2 envisagée demeure non-validée pour lui. On pourrait donc gloser « *I want you out of my apartment* » par « *a good you would be out of my apartment* » ou « *I want out* » par « *a good me would be out* »²¹².

vii. il en découle qu'il n'appartient, non pas à S_1 , mais à quelqu'un d'autre, de mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour précipiter l'avènement de ce « bon *you* », les moyens pour ce faire étant passés sous silence.

²¹² La séquence « *a good me* » n'est pas si incongrue et on la trouve attestée sur Google (utilisée par des locuteurs natifs) : « *I want to be a good mom. But I also want to be a good me. A happy me. Can the two co-exist? I like to think so.* » La non-coïncidence de ce que l'énonciatrice pense être le cas et ce qu'elle envisage comme un idéal d'elle-même trahit d'ailleurs une *objectification* de soi à laquelle contribue la détermination en *a*.

En cas de co-référence S_1 / S_2 (« *I want in* »), l'énonciateur ne dit pas plus ce qu'il mettra en œuvre pour réaliser cet idéal qui peut, même dans le cas précédent, rester un vœu pieu, de l'ordre du « *wishful thinking* », c'est-à-dire rester à l'état de *désir latent* : les différents procès qui pourraient être utilisés pour atteindre p n'étant pas explicités. Le I non-instancié capable de mettre en œuvre ces procès est de toute façon une « version » du sujet d'énoncé dotée d'une capacité d'agir sur l'objet de désir, dont lui-même ne dispose pas directement : il s'agit du sujet d'effectuation, une version de I situable dans l'avenir.

Ainsi, même dans ce type d'énoncé qui ne contient pas de prédicat verbal à proprement parler, il est possible de récupérer un objet manquant à partir des éléments de la complémentation. Nous insistons encore sur le fait que ce que nous entendons par là, c'est que ce qui est cognitivement primordial dans la complémentation, c'est une **entité stable qui peut tenir le rôle d'objet non disponible dans la situation et à partir duquel on peut élaborer un désir ou une volonté**. Celui-ci n'est pas nécessairement instancié en surface d'énoncé, à part dans le cas où nous avons *want PRO to V_{accomp} GN*. P est en effet matérialisé par un GN qui joue un rôle crucial dans le second argument de *want* dans le cas où *want to V* est réanalysable comme un seul procès télique. Dans le cas contraire, **il correspond à une version idéale de la seconde instance subjective instanciée ou non, qui correspond à l'élément le plus saillant du second argument**.

Une altérité récupérable dans le complément va permettre, si elle est faiblement envisagée et peu déterminée, de donner un sens de désir à l'énoncé. Celui-ci prendra un sens de volonté en cas d'altérité plus forte, notamment quand le nexus propositionnel est instancié par un prédicat en *to*. La question de la co-référence des pronoms permet également de relativiser ou de confirmer cette altérité. Ainsi, « *I want out* » tient plutôt du désir que de la volonté, alors que « *I want you out* » peut potentiellement exprimer les deux notions, ou en tout cas, semble permettre une « affirmation de la volonté » plus importante. Il s'agit en effet d'une volonté qui s'affirme plus *car elle se donne à voir*, étant exercée explicitement sur **autrui**.

Par contre, les constructions S_1 *want* S_2 *p. passé* et S_1 *want* S_2 *adj.* interdisent la co-référence entre S_1 et S_2 (« **I want cured* » / « **I want dead* ») ce qui implique que S_2 est nécessairement instancié (« *I want him cured* » / « *I want him dead* »). Ces constructions expriment alors nettement une **volonté**. Un sujet d'effectuation tiers est invité à agir dans ces énoncés. De façon comparable, l'on peut se demander si la construction *want GN V-ing* exprime la même notion dans la mesure où le nexus relationnel n'est pas clairement matérialisé :

(33) I want him waiting by this corner. (BNC)

La réponse est moins évidente puisqu'il y a bien une altérité *visible* entre le pronom et le second prédicat, ce qui fait pencher la balance du côté de l'expression de la volonté, mais cette altérité est relativisée par le marqueur *-ing* dans la mesure où l'agentivité du sujet d'effectuation est considérablement réduite. Nous avons vu, en effet, que le pronom joue ici un rôle comparable à celui d'un spécifieur : le nexus relationnel semble gommé par rapport à celui qu'un *to* permettrait d'introduire.

A la forme négative (« *I don't want him waiting by this corner* »), ce qu'exprime l'énonciateur est moins une **volonté niée, le rejet d'une action** que S₂ pourrait commettre, comme cela serait le cas pour « *I don't want him to wait by this corner* », qu'un **refus de le placer dans une position qui serait défavorable**. Cette « position défavorable » peut l'être pour S₂, comme dans ce passage où l'énonciatrice souhaite que la rupture soit la moins douloureuse possible pour son ex-amant :

(34) I don't want him waiting on me! I've told him that repeatedly. He can't start to get over me if he can't even grasp that we're over! (Google)

Elle peut être défavorable pour S₁ lui-même :

(35) I don't want him sneaking around, searching through my drawers and cupboards and trying to find my diaries. (Google)

Il en ressort que **la négation de *want GN V-ing* équivaut sémantiquement à l'affirmation d'un état de S₂ jugé *non-désirable*, plutôt qu'à la volonté que celui-ci ne valide pas une relation prédicative**. C'est sans doute que, là encore, il existe des **modulations** sur la façon dont on envisage la seconde relation. Nous reviendrons en détail sur les formes en *-ing* dans notre quatrième et dernier chapitre.

3.0.0 Explicitations de l'objet de manque par des gloses en *that*

Lorsque qu'aucun GN présent en surface d'énoncé n'est assimilable à un objet de manque, *p* correspond à un état stable à envisager à partir du **sujet** de la seconde relation. C'est notamment le cas pour la *small clause* ou lorsque *want to V* ne constitue pas un « super-procès ». Nous posons qu'il est définissable à partir d'une subordonnée relative en *that* à partir des éléments relationnels disponibles dans le C₁ :

- i. pour la « *small clause* »: $a S_2 + that + be$: « *I want him dead* » > *a him that is dead*.
- ii. pour un intransitif : $a S_2 + that + V_{intr}$: « *I want him to die* » > *a him that has died* ou sa glose adjectivale, *a him that's dead*.
- iii. pour un verbe de construction transitive atélique : $a S_2 + that + V$ « *I want you to look good* » > *a you that looks good*.

L'objet manquant non-disponible envisagé par un transitif indirect est plus difficile à circonscrire et « *I want her to pay for the meal* » pourrait aussi bien avoir pour base conceptuelle « *a meal that's paid for by her* » que « *a her that pays for the meal* » mais, dans les deux cas, ce qui permet d'atteindre p , c'est de toute façon la relation (*she / pay for the meal*). Nous penchons néanmoins pour la première solution, dans la mesure où elle autorise une généralisation que nous avons déjà évoquée et que nous proposons plus formellement à la fin de cette sous-section (voir quelques lignes plus bas). Quoi qu'il en soit, nous posons que tout énoncé en *want* s'élabore avant tout autour d'un état stable, cet objet qui n'est pas immédiatement accessible pour S_1 en situation d'énonciation mais qui permet de repérer des relations qui vont permettre d'en envisager l'accès pour le sujet d'effectuation. Cette hypothèse permet en tout cas de **donner S_2 a priori en altérité par rapport à cet état stable manquant en situation à travers la seconde opération de localisation que nous envisageons pour *want*.**

En appelant $\langle S \rangle$ l' **objet p non-instancié** en surface dans les configurations i. à iii., on obtient la représentation suivante :

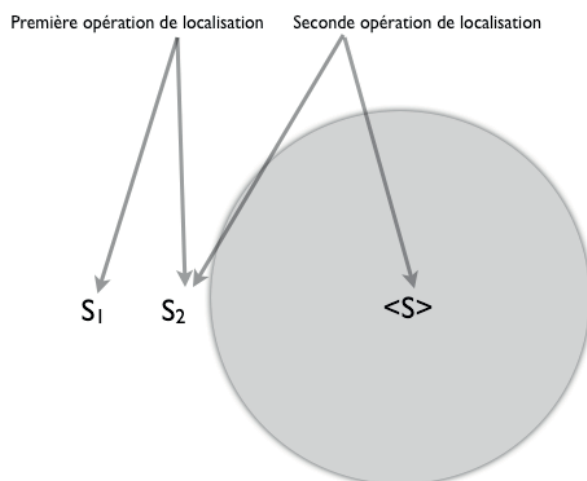


Fig. 3. Repérage de S_2 à partir de son complémentaire $\langle S \rangle$ non-présent en Sit_0 et non-instancié dans l'énoncé en *want*

L'approche que nous suivons ici nous permet de dire qu'avec la *small clause* aucune relation de remédiation n'est explicitement prise en compte à **partir de la version idéale de S₂, manquante en situation et non-instanciée dans l'énoncé, que nous notons <S> et qui constitue son complémentaire linguistique**. Ceci n'empêche pas que l'on puisse expliciter une telle relation par une construction en *to V*. **Le prédicat reconstruit est alors pensable au-delà de la question de sa télélicité**, contrairement à celui que l'on peut reconstruire à partir d'un GN qui est le plus souvent de type accomplissement. Il peut, en particulier, être de nature copulative.

Nous disons qu'à chaque fois qu'une seconde subjectivité S₂ est explicitement présente dans la complémentation, c'est à partir d'elle que l'on peut retrouver l'objet *p* qui permet de bâtir le désir et la volonté. Nous expliquons cette « primauté » de S₂ sur le GN dans un procès transitif par le fait que *le sujet est de toute façon plus saillant cognitivement que l'objet*, à plus forte raison lorsqu'il est [+animé], ce en quoi nous rejoignons l'axiomatique de R. Langacker (1999 : 34) :

« A subject [...] is characterized schematically as a nominal that elaborates the clausal trajector ; more precisely, its profile corresponds to the primary figure within the process profiled at the clausal level. Analogously, a direct object is defined schematically as a nominal that elaborates the clausal landmark, its profile corresponding to the secondary figure within the designated process. »

Nous pouvons alors généraliser à partir des cas que nous avons envisagés jusqu'à présent et dire que **S₂ est vu comme un complémentaire linguistique**. Il peut être, *directement*, le complémentaire de <S>. Dans « *I want to be a rock star* », S₂=PRO renvoie au complémentaire d'une version idéale de *I* pensé comme rock star : le *I* présent en situation n'en est pas une. *Indirectement*, il est le complémentaire du référent de *p* matérialisé par le GN de *want GN*, dans la mesure où il est rejeté dans l'altérité définie par rapport à *p*. Dans, « *I want a Big Mac* », PRO appartiendrait à l'altérité définie à partir du Big Mac, il est assimilable à la valeur *p'*. Même dans « *I want you to give me a Big Mac* », le *you* de surface est situable du côté de *p'*. Il n'est pas *p*, le « *you that gives me a Big Mac* », il est placé *a priori* du côté de la valeur non-actualisée en vertu même de son rôle d'instance de validation de la seconde relation permettant d'atteindre à *p*, en vertu de son rôle de sujet d'exécution gérant l'altérité dissociée (*p, p'*).

Nous formulons à présent plus formellement notre troisième proposition quant à la façon dont le second argument de *want* est conceptualisé.

4.0.0 Troisième proposition : le second argument de want comme domaine notionnel

Nous avons déjà proposé que les notions que l'énoncé en *want* permet d'évoquer sont pensables en tant qu'inclusions métonymiques. Nous en sommes ensuite arrivé à exprimer l'idée que le point de départ conceptuel de ces notions correspondait à un objet manquant, que nous avons appelé *p* et dont le repérage permet de définir des « sous-espaces sémantiques » à l'intérieur de l'espace sémantique que l'on peut associer au second argument de *want*.

En effet, nous avons voulu montrer au début de ce chapitre qu'il est concevable d'en faire un état stable, envisageable quel que soit le complément de *want*, qui permet d'abord de penser la plus simple des notions codables par ce verbe : le manque. Nous avons ensuite essayé de montrer qu'il n'était pas conceptuellement dépendant des relations plus élaborées que l'on peut envisager dans le C_1 (désir et volonté). Nous en faisons, au contraire, une occurrence structurante. Il permet parfois de renvoyer au manque et rien qu'au manque, les autres relations plus complexes étant contingentes.

Nous pensons que c'est cet objet manquant, car non-disponible pour S_1 , qui permet en fait d'organiser l'ensemble de l'espace sémantique en différentes « zones » correspondant à des degrés d'altérité différents au sein du C_1 de *want*. Ce que nous proposons, c'est donc d'en faire le **centre organisateur** d'un domaine notionnel correspondant à ce C_1 . Nous citerons ici la définition que E. Gilbert (1993 : 70) donne pour ce concept : « Ce centre organisateur est une occurrence qui possède toutes les qualités de la notion, qui représente donc une occurrence type et qui va de ce fait pouvoir fonctionner comme point de référence pour toutes les autres occurrences. ». C'est lui qui organise la **frontière** du domaine notionnel, en délimitant l'intérieur et l'extérieur de celui-ci et c'est lui qui permet de penser la notion de **gradient**, comme l'écrit A. Culioli (1999b : 9) :

« [...] tout domaine notionnel comporte trois principes de structuration : l'un concerne le zonage topologique (Intérieur, Frontière, Extérieur), le second gère la continuité (continu / discontinu ; granularité ; occurrences discrètes / gradient) ; enfin, le troisième fournit les deux modes de centrage : type / attracteur, où le type assure l'identification des occurrences à un étalon de référence (mode de conformité), tandis que l'attracteur représente l'occurrence (inaccessible, parce qu'imaginaire) qui fournit la valeur absolue, valeur extrême du gradient en plus-et-moins. Ainsi, l'attracteur est le point de stabilité d'un agrégat de valeurs, qui sont ordonnées (orientation vers le centre / vers l'Extérieur), selon des degrés différenciés. »

Ceci a l'avantage immédiat de permettre une première dichotomie au sein des énoncés en *want* en isolant d'abord les énoncés où **aucune altérité forte** n'est concevable au sein du

domaine constitué par le second argument et qui a toutes les qualités de son centre organisateur. Celui-ci **fait uniformément référence à un objet ou une propriété manquants**, qui correspond à *p*. C'est notamment le cas des énoncés en *want V-ing*. En (36) il s'agit référentiellement de « *a mess on that carpet that's cleaned* », version idéalisée du sujet d'énoncé dont il est le complémentaire linguistique absolument distinct (par la première opération de localisation que nous avons postulée), et qui n'est pas instanciée dans la complémentation. Aucune remédiation effective n'est clairement envisagée dans l'énoncé en *want*, même si le second énoncé évoque les procès nécessaires au nettoyage :

(36) The mess on that carpet wants cleaning. Go and get some water, go and get the cloth quickly. (BNC)

La TOPE parle alors de **centre attracteur** : « L'attracteur fait donc que, quoi qu'on fasse, on a une opération qui ramène à l'intérieur par le fait que toute occurrence va lui être identifiée » (Culioli 1990 : 60). Dans le modèle d'A. Culioli, le centre attracteur intervient en effet lorsque le domaine notionnel se construit, non pas à partir d'une occurrence représentative, ou typique, qui sert de référence mais à partir du prédicat lui-même, qui est sa propre référence, ce qui renvoie à une représentation abstraite et absolue. « Qualitativement, l'attracteur est un point de concentration au sens où, quelle que soit la partie du domaine considéré, l'attracteur la contient par assimilation, par identification » (*Ibid* : 61). Nous dirons que, dans les énoncés qui expriment le manque, toute occurrence envisageable par rapport à *p* est identifiée à lui et que **toute altérité conceptuelle dans le C₁ devient non-signifiante**. C'est d'ailleurs ce que permet le marqueur *-ing*. Toute occurrence envisagée se trouve alors identifiée au centre du domaine, par une sorte de processus de massification, et renvoie à du haut degré. E. Gilbert (*Op. Cit* : 71) peut ainsi écrire :

« En tant qu'occurrence typique, le centre organisateur a en effet un double statut : il équivaut non seulement à une occurrence quelconque, et, donc, représentative (il est identifiable à toute autre occurrence appartenant à l'intérieur du domaine notionnel), mais il correspond aussi à une occurrence « par excellence » (il possède la totalité des propriétés caractéristiques de la notion), et peut, en ce sens, renvoyer à une représentation abstraite et absolue. »

L'homogénéité du C₁ ainsi obtenue ne permet pas de penser le manque comme remédiable et empêche que le sujet d'indexation (S₁, dans *S₁ want X*) qui est repéré hors domaine, puisse trouver un « relais » S₂, sujet d'effectuation, dans le domaine notionnel que constitue son C₁.

Face à ces énoncés qui expriment le manque, ceux qui expriment le désir ou la volonté supposent au contraire une altérité plus ou moins forte et nécessitent la constitution d'une **frontière** dans ce domaine notionnel.

Dans le schéma suivant, la zone 1 cerclée de pointillés correspond donc à ce qui est maintenant un **centre organisateur**, une occurrence imaginaire, non-directement accessible car elle est un prototype permettant de poser un gradient. En effet, notre objet p ne saurait « être atteint » par le sujet d'exécution qui ne peut s'identifier à lui. Ce dernier se trouve exclu du domaine qui lui correspond d'un point de vue topologique et n'est situable que dans une zone *périphérique*, en 2 ou 3. Ceci permet de penser une *relation* entre lui et p . Quand au sujet d'indexation, il se trouve relégué complètement à l'extérieur du domaine, hors même de la zone 3 et sur un autre plan, *en position de considérer objectivement la remédiation* (voir Part. III, Chap. 3, 2.5.0). En croisant notre représentation des notions exprimables par *want* et la structuration culiolienne du domaine notionnel, nous obtenons le schéma suivant :

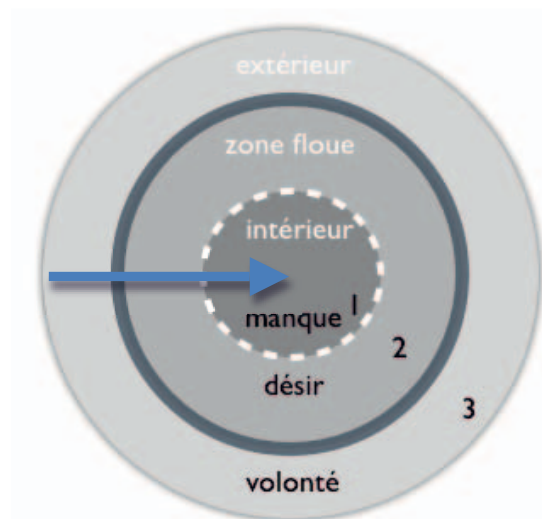


Fig. 4. Structuration du C_1 de *want* comme domaine notionnel

La zone floue, correspondant à la zone 2 de notre schéma, articule une altérité faiblement déterminée par rapport au centre attracteur que constitue l'objet manquant p , si bien qu'elle correspond à une altérité (p, p') où l'on peut avoir les deux valeurs. On se rappellera que dans notre « cible notionnelle », il s'agit de l'espace sémantique qui correspond à l'expression du désir. Autrement dit, l'altérité envisagée par rapport au centre attracteur est suffisamment forte pour que l'on ait la constitution d'une **relation** entre deux entités (dont l'une ne saurait être assimilée à p). Cette **altérité** est en même temps suffisamment faible pour rester assez **indéterminée et souvent implicite**, si bien que les

pointillés de notre schéma correspondent à un nexus propositionnel non marqué. Ce cas correspond aux énoncés sous-déterminés du type *want GN* ou aux *small clauses* :

(37) She fully understands that it'll be up to you and Alan to decide whether you want a book on this subject and if you think it is a complete non-starter you might like to stop her in her tracks. (BNC)

(38) [...] do you want them in a carrier bag? (BNC)

Nous en profitons pour indiquer que si ces énoncés sont sous-déterminés, ils le sont de façons différentes. Si, en (37), « *you want a book* » permet bien d'envisager une relation prédicative par *reconstruction*, ((*you / read a book*), (*you / buy a book on this subject*) etc...), son sujet reste implicite et correspond sémantiquement à un *sujet d'effectuation co-référent avec le sujet d'indexation* (le sujet de l'énoncé). Expliciter les relations que nous donnons entre parenthèses au moyen de *to V* équivaldrait à expliciter le nexus, ce qui situerait S₂ dans la zone 3 de notre schéma, du côté de la volonté. A défaut d'explicitation, le sujet d'effectuation, normalement associable à la valeur *p'* (car il n'a pas encore atteint l'objet de manque), n'est pas clairement envisagé, autrement qu'en relation avec le référent du GN, a *book*. **Il appartient à l'implicite de l'énoncé**, tout comme la distinction (*p, p'*) : la relation de remédiation elle-même est implicite, elle est simplement *évoquée* à travers le GN qui marque la valeur *p* et active implicitement *p'*.

En revanche, (38), qui correspond à une *small clause*, fait apparaître un pronom personnel, ici *them*. Ce pronom permet à la fois de définir ce qu'est l'objet manquant *p* : « *a them that's in a carrier bag* » et ce qui n'est pas cet objet : « *a them that's not in a carrier bag* », ce qui correspond à *p'*. Dans le cas qui nous intéresse, aucun prédicat verbal n'est précisé et l'altérité entre les deux valeurs n'est pas très forte, nous avons donc une altérité (*p, p'*) globalement identifiée au second argument du verbe, sans forte détermination de la relation qui les unit potentiellement. Nous restons dans la zone du désir, comprise comme une zone d'altérité faible entre les entités participant à la relation. L'altérité est pourtant suffisante pour éventuellement permettre de repérer clairement un *sujet d'effectuation* S₂ susceptible d'actualiser la relation, dans la mesure où la *small clause* suffit à envisager une remédiation du manque, même de manière minimale, sans explicitation du procès. Dans une proposition réduite comme (38), où aucun sujet est animé n'est disponible, **ce sujet reste implicite** (il s'agirait de la caissière). Au contraire, il est *donné* dans la construction en *to* (« *Do you want me to put them in a carrier bag?* »), sauf en cas de co-référence S₁ / S₂. On voit donc que

want GN et la *small clause* ont un fonctionnement proche, ils contiennent « plus d'implicite » que *want to V*.

Sans nexus relationnel marqué, ce sujet d'effectuation est situable dans la zone 2, celle de l'altérité faible. Il est donc potentiellement identifiable à *p'* et, dans une moindre mesure à *p* : il est le sujet dissocié de l'objet manquant, pourtant pensé implicitement comme capable d'y accéder, il reste donc, même dans ce cas *recupérable* par le couple énonciateur / co-énonciateur. Nous posons donc que **le sujet d'effectuation, celui qui procède à la remédiation, est a priori associable à la valeur *p'* et que c'est à partir de lui que l'on envisage l'accès à *p* quelle que soit la configuration.** *To V* matérialise cet accès en ce que le prédicat verbal sépare et relie ces deux valeurs. *S*₂ est alors clairement placé par l'énonciateur de l'autre côté de la frontière que représente *to*. Quand le nexus n'est pas marqué, *S*₂ n'a pas de statut privilégié par rapport à la relation à tel point qu'il est difficile de parler de « sujet d'effectuation ». En (39), le référent de *her* fait partie de l'objet manquant qui active le désir de l'énonciatrice, « *a her that's away* » parce qu'aucune frontière n'est envisagée. Il s'agit de la fille adoptive de l'énonciatrice qui est agressive avec elle et ses enfants. L'énonciatrice envisage simplement la vie sans la jeune fille, ce qui suppose qu'elle ne soit pas là. Peu importe comment arriver à cet état de fait. Elle n'attend aucune action claire de sa part, elle souhaite juste son absence :

(39) I want her away from my children. I feel that I have devoted 9 years of my life to her, and she has thrown my love and compassion in my face. (Google)

La figure 5, alternative à la fig. 4 permettra de bien l'expliquer :

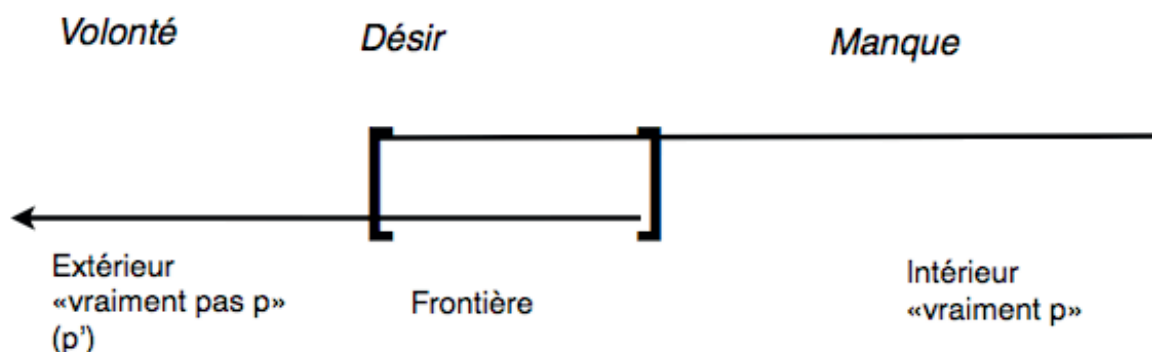


Fig. 5. Représentation alternative du *C*₁ de *want* comme domaine notionnel

Nos représentations permettent de faire ressortir que c'est à partir de *p*, centre organisateur que l'on va, *par extension*, pouvoir reconstruire le manque par rapport à S_1 et une relation qui permettra de remédier au manque. Rendre cette relation explicite, c'est marquer un nexus avec *to* qui introduit une altérité forte dans le domaine notionnel que constitue le second argument de *want*. On considérera (40) qui est différent de (39) par la présence de *to* :

(40) I want her to be away from me if she's aggressive because I believe in natural consequences : if you hit/kick/bite/push someone, they will not want to play with you.
(Google)

En (40), *to* relie ce qui est vraiment un sujet d'effectuation (*her*), décalé du sujet d'indexation (*I*), au prédicat qui ouvre un accès au remède du manque (*to be away from me*). S_2 est distinct de ce prédicat. Nous pensons que ce que permet *want*, c'est effectivement d'envisager une prise de position pragmatico-sémantique qui permet de construire la remédiation du manque de façon prospective. Il est clair qu'en (40) ce qui est souhaité c'est le contraire de la version de *her* effectivement présente en Sit_0 : quelqu'un qui non seulement se tienne éloigné de l'énonciateur, « *a her that's away from me* » mais aussi quelqu'un qui ne soit pas agressif comme le précise la subordonnée en *if*. Il s'agit d'apprendre au référent de S_2 à bien se comporter, à quitter la pièce en cas de confrontation car l'énoncé provient d'un forum appelé « *Strategies for dealing with tantrums* ». L'énonciatrice veut que sa fille apprenne à quitter la pièce lorsqu'elle sent qu'elle va faire un caprice, comme le précise le cotexte : « *I want her to learn to remove herself from the situation if she feels like she's losing it.* ». *To be away from me* montre comment S_2 peut arriver au bon comportement. Du point de vue de S_1 (la mère), on peut parler de décalage entre ce qui constitue le comportement actuel de sa fille et ce qu'elle envisage pour elle, mais, pour ainsi dire, la « balle est dans le camp » de la fille et c'est à elle qu'il revient de bien se comporter. (39) ne dit pas ça, il exprime juste « un ras-le-bol » de l'énonciatrice.

Ceci explique que l'on puisse parler de *to* comme d'un « opérateur de visée » dans les cas où il est associé à un prédicat imbriquant comme *want* ou *wish*. J. Chuquet écrivait d'ailleurs (1986 : 140) : « [...] ce que nous avons appelé visée pour TO + BV n'est autre que le constat de ce **décalage** entre la situation d'énonciation et la situation dans laquelle l'énonciateur se place pour envisager la validation de la relation. » (nous soulignons). Poser *p* en centre organisateur permet de rejeter le prédicat en *to*, hors de son domaine propre, du côté de *p'*, sans toutefois aller jusqu'à l'identifier à cette valeur *p'*. C'est en ce sens que *to V* est

différent de *p*. Il constitue néanmoins le « **chemin d'accès à *p*** » c'est-à-dire qu'il contribue secondairement à sa détermination mais le chemin d'accès à l'objet manquant n'est pas l'objet manquant autrement que **par assimilation**. L'altérité envisagée entre le prédicat verbal et *p* est faible. S_2 , effectivement instancié par *her* en (40) se trouve, lui, de l'autre côté de la frontière, du côté de *p'*. La dissociation entre (*p*, *p'*) est alors plus nette qu'en (39) et S_2 est clairement **donné en position d'agir** pour obtenir *p*. En tout cas il est attendu de la petite fille qu'elle agisse (cf. *to remove herself from the situation*, dans le cotexte). « *I want her away from my children* » ne dit pas ça, il revient plus facilement à quelqu'un d'autre de prendre les mesures adéquates (un juge responsable des adoptions qui prendrait une décision dans ce sens, son père qui l'empêcherait de voir le reste de la famille, etc...)

Or, si l'on associe, de façon privilégiée, le second argument de *want* au co-énonciateur et que ce domaine peut plus ou moins intégrer « une frontière » introduisant un sujet d'exécution capable de prendre en charge la validation de la relation prédicative, on peut supposer que le **co-énonciateur doit prendre position par rapport à cette frontière** et, donc, par extension par rapport à l'actualisation de la relation. (41) ne marque pas de nexus mais il a été produit pour qu'un webmestre agisse dans le sens de l'énonciateur. Il lui est implicitement demandé d'agir en enlevant ce qu'il a écrit, bien que l'énoncé ne fasse apparaître aucun *you* :

(41) I wrote a review of an agent. You included the price I paid for my home and I want that removed. (Google)

En (42), un sujet S_2 est précisé (*him*), il s'agit d'un courriel adressé au site de magie *Spells4free.com*. Pourtant, ce que l'énonciatrice veut avant toute chose, c'est de l'aide. Elle veut que quelqu'un, le destinataire de la lettre, le co-énonciateur qui serait « *powerful and generous enough* », force S_2 à l'aimer par la magie, c'est-à-dire qu'il actualise le prédicat *love me as much as I love him* **malgré S_2** :

(42) **I want him to love me as much as I love him**
By: [aquaveridian](#)

My boyfriend and I, we got separated 5 months ago...but after we broke up we still contact each other... I still love him, and he said he still cares about me. But I sense that all this time we've been together, [about 3 years more or less] he has a problem with his confidence. He always felt that I'm way too high compared with him... financially and academically, I understand this very much, he's a guy, and sometimes.... ok, most of the times, the guy has to be on top. I tried my best to make him forget his lack of confidence but there's no use...

Please... please... anyone powerful and generous enough help me pray for him not to feel that way, and bring back us together. (Google)

Ceci débouche, on le verra, sur ce qui est potentiellement un conflit intersubjectif entre S_2 et le co-énonciateur. Nous défendons l'idée que le co-énonciateur *you* doit implicitement prendre position par rapport à cette altérité (p, p') alors même que S_2 est, par définition, du côté de p' , placé en position d'actualiser p .

Nous pouvons ici préciser un peu ce point et clarifier une première fois ce que nous entendons par « **empathie** » : en plus de la tendance pour l'énonciateur à s'identifier au sujet de *want*, le **premier principe d'empathie** joue également sur l'identification implicite de la sphère du co-énonciateur à p . Ensuite, lorsqu'une altérité subjective par rapport à p est introduite par un nexus plus ou moins explicite, la sphère du co-énonciateur pourra éventuellement *s'étendre* à la valeur p' , du côté du sujet d'effectuation. On obtient alors la **possibilité que le sujet d'effectuation passe partiellement sous la domination de la sphère du co-énonciateur**. Nous développons ce point.

4.1.0 La notion de « **sujet d'effectuation** » relativisée

Si S_1 *want GN* renvoie à un désir ou à l'expression d'une volonté, c'est selon nous que le GN en question suffit à symboliser une relation de remédiation, c'est-à-dire à évoquer une altérité (p, p') dans la mesure où p renvoie à l'objet manquant envisagé par l'énonciateur et où la valeur p' est activée de façon implicite. Dire que le référent du GN en question est pragmatiquement sous la domination du co-énonciateur, c'est dire que celui-ci préside **directement** à l'altérité (p, p') dans cette construction. C'est à lui qu'il appartient de fournir l'objet manquant, comme en (43) qui est une réponse à une petite annonce. C'est à lui que s'adresse le mot *please* :

(43) I want that mobile. Please send me details. (Google)

Aucun sujet d'effectuation n'étant précisé, le co-énonciateur que l'on a associé de préférence à p en tant que destinataire de l'énoncé est également assimilable à la valeur p' . Cette valeur serait du côté d'un sujet S_2 instancié par *you* dans une glose de type S_1 *want S₂ to V GN* comme « *I want you to give me that mobile* » mais il y aurait une nette **dissociation** (p, p'). Le co-énonciateur préside alors **indirectement** à l'altérité de valeur explicite, il doit actualiser un prédicat pour accéder à p . En (43) il était implicitement à la fois du côté de la valeur visée et du complémentaire de cette valeur, moins clairement distingués.

En (44), dans « *I want them off the screen* », S_2 est instancié par *them* (=the blue tracking lines). Il renvoie à de l'**inanimé** et l'énoncé est très comparable à (43) qui met en jeu *want GN* :

(44) After applying a tracked motion, I'm trying to reposition a video track frame by frame, but everytime I select the track, the blue tracking lines appear, obstructing my view of the video. I want them off the screen. How? (Google)

Mais un exemple comme (45) où il est question de sportifs qui se sont mal comportés fait apparaître un *them animé humain* :

(45) I love the Gators as much as anyone, but as soon as anyone does anything seriously wrong, I want them off the team myself. (Google)

Il introduit donc une entité potentiellement agentive et cognitivement saillante dans le C_1 . **L'altérité est plus marquée**, ce qui invite à une forte prise de position par rapport à elle. C'est ainsi que « *I want them off the team* » peut consister en un ordre ou une requête adressée au destinataire des propos, dont la sphère inclurait potentiellement les deux valeurs (p, p'). Dans le cas où le co-énonciateur est un supporter lambda, on peut l'interpréter par « *qu'elle est ta position sur le sujet ?* » / « *what's your take on it ?* ». Il devrait exprimer une préférence pour p ou p' . Dans le cas où il s'agit de quelqu'un qui a un réel pouvoir décisionnel, comme l'entraîneur, on aurait alors une glose par un impératif, et l'énonciateur dit en fait quelque chose comme « *fire them* ». Les joueurs n'auraient pas leur mot à dire et n'auraient aucun pouvoir agentif dans une relation implicite. Il peut pourtant s'agir d'un simple souhait de I par rapport à *them* et à leur comportement implicite. On pourrait espérer que les joueurs partent de leur *plein gré*, glose qui place la gestion de (p, p') sous leur pleine responsabilité.

Dans le dernier cas, le co-énonciateur serait amené « à laisser faire » S_2 , à ignorer la mise en rapport de l'altérité de valeur par rapport à S_2 dans le second argument que l'énonciateur a mise en place. Dans le premier cas, c'est à lui qu'il reviendrait d'agir, de prendre l'initiative, d'étendre son champ d'action pour englober (p, p'), ce qui le place en concurrent de S_2 . De toute façon, comme on l'a vu, la relation impliquée dans « *I want them off the team* » est donc sous-déterminée, et il est difficile de faire de *them* un « sujet à part entière » d'autant que son agentivité est toute relative. La notion de sujet d'effectuation pose problème car le procès susceptible d'apporter la remédiation est passé sous silence. On a en fait un conflit interprétatif lié à la **concurrence** que se livreraient le co-énonciateur *you* et le

réfèrent de la troisième personne **pour le statut de sujet d'effectuation**, vu le caractère faiblement spécifié de la relation.

Ainsi, on peut imaginer une interprétation intermédiaire : même dans la verbalisation d'un simple souhait à travers « *I want them off the team* ». L'énoncé peut correspondre aux attentes de l'énonciateur par rapport au comportement du sujet d'effectuation dans le cas où celui-ci est *them* lui-même. *You*, en tant que destinataire de l'énoncé, est appelé indirectement à prendre position par rapport à lui, c'est-à-dire qu'il peut éventuellement s'arranger pour que le réfèrent de *them*, les joueurs, quittent l'équipe. L'on aurait alors quelque chose équivalant à « *I want you to make them leave the team* ». Cette dernière possibilité glosée par l'énoncé en *to* invite à situer explicitement *you* dans la zone 3, celle de la volonté exercée par S₁, à gauche de la frontière notionnelle, du côté du nexus propositionnel marqué par *to*. *Them* est toujours *agent*, au sens où les joueurs *agissent* en partant mais, c'est *you* qui initie la relation.

De façon significative, dans « *I want you to make them...* », *you*, qui devient sujet d'effectuation *explicité* se trouverait « **reculé** », mis à distance de la position finale, focale de l'énoncé. On voit donc que **la notion de sujet d'effectuation est davantage liée à l'expression de la volonté qu'à celle du désir**. Elle est liée à la prise de distance d'une instance agentive par rapport à l'objet manquant, lequel est associé de préférence au co-énonciateur. Ce « recul » n'est pas du tout explicité dans l'énoncé où apparaît la *small clause* où **l'énonciateur n'assigne pas à *you* de place en surface d'énoncé et c'est à lui de prendre position par rapport aux attentes exprimées** : il semble donc autant responsable par rapport à S₁ de la validation éventuelle de la relation que le sujet de la *small clause* (lorsqu'elle incorpore un animé-humain).

En (46), tiré d'un article en ligne de CNN, une mère envisage d'abord simplement la mort du réfèrent de *him*, le tueur de son enfant (« *I want him dead* »). Le fait de mourir ou de ne pas mourir, (*p*, *p'*) semble simplement être envisagé en lien avec cette instance subjective. Le cotexte met pourtant rapidement en valeur le fait que ce qui est souhaité c'est l'intervention d'un tiers (*be put to death*) pour actualiser *p*, mais cela était resté implicite dans un premier temps :

(46) "He couldn't be dead fast enough for me. I want him dead. I want him dead now." Asked if it mattered whether Smith was put to death or spent the rest of his life behind bars, Schorpen firmly stated, "My daughter's not breathing. She'll never breathe again. I can never hold her again. I've got to wait for appeals before, you know, he dies? It matters to me." (Google)

Le tiers n'est placé en position d'agir par S_1 qu'*implicitement*, contrairement à ce qui se passe dans l'énoncé qui fait apparaître une structure manipulative : « *I want you to put him to death* ». **C'est précisément la raison d'être de la complémentation en *to* que de mettre à distance p et S_2 , associable *a priori* à la valeur p' .** Par contraste, la *small clause* a pour **fonction**, non seulement **de gommer la distinction (p, p')**, mais aussi **de rendre moins pertinentes les notions d'effectuation et de subjectivité au sens de « *subjecthood* »**. Voilà pourquoi nous dirons que cet énoncé à proposition réduite joue davantage sur l'**empathie** et la bonne volonté du co-énonciateur que sa version en *to* où celui-ci n'a plus le *loisir* de s'identifier à p' dans l'altérité (p, p'), mais est *clairement* placé par l'énonciateur du côté de p' , c'est-à-dire de l'autre côté de la « frontière » qui le sépare de p sur lequel il peut et *doit* agir.

Nous conserverons l'appellation « sujet d'effectuation » tout en précisant que celle-ci est plus ou moins relativisée par la notion d'empathie qui permet de décomposer la subjectivité d'un sujet selon des traits [+/- initiateur] et [+/- agent].

4.2.0 La notion d' « empathie » revisitée à travers l'agentivité

Nous disons que dans la mesure où *want GN* ne fait pas apparaître explicitement d'entité clairement différenciée du co-énonciateur, le référent du GN est implicitement identifié à l'objet manquant qui passe souvent en effet sous la domination de *you*. En (47), il est question d'affaires que *he* veut récupérer. L'énonciateur signale clairement qu'elles sont sous la responsabilité de *you* (ce qui est renforcé par *back* au vu du fait que *he* et *you* formaient un couple dans le passé) :

(47) In my opinion, I think if he wants that stuff back bad enough, he can come get it.
His stuff or his friend's stuff isn't your responsibility anymore. (Google)

La même chose vaut pour « *I want an apple* ». C'est en effet lui qui servira de sujet à la relation prédicative introduite par *to*, reconstructible à partir du GN, et qui permet de gloser l'énoncé précédent par une structure manipulative : « *I want you to give me an apple* »²¹³. Rappelons en effet, nous avons posé qu'avec *want*, l'**énonciateur s'identifie** plus ou moins

²¹³ Si nous avons vu que *I want GN* se laissait préférentiellement gloser par une structure équi-sujet avec un verbe de type accomplissement : « *I want an apple* » > « *I want to eat an apple* ». L'énoncé « *I want you to give me an apple* » est une glose de la *dimension manipulative* de l'énoncé de départ, que nous introduisons précisément pour intégrer l'idée que le référent GN est *a priori* sous la domination de *you*, ce que l'on peut rendre explicite, dans la mesure où le GN permet d'évoquer une relation prédicative. Le jeu sur les interactions *I / you* étant ce que nous entendons par « empathie ».

au C_0 par empathie, et « *he / she / it / they / you want X* » est souvent assimilable à du discours rapporté par lequel S_0 mesure l'écart qui sépare le sujet d'énoncé de l'objet manquant. Comme nous le verrons, dire que le référent du C_0 est absolument différent du référent du C_1 , c'est par conséquent dire que le C_1 passe, de préférence, sous la coupe de « celui qui est autre que l'énonciateur », c'est-à-dire celle du co-énonciateur. Notons que « *he / she / it / they / you want(s) a carrier bag* » est un énoncé qui s'adresse souvent à lui en l'invitant à agir (à fournir un sac).

De façon comparable, « *I want him dead* » oblige *you* à prendre position par rapport à *p*, « *a dead him* », tout en lui donnant plus de « latitude », car il peut choisir de se positionner en zone 2 dans notre représentation notionnelle, c'est-à-dire en deçà de l'action, et il lui incombe alors de produire *p*, « *a dead him* » à partir de la position *p'* implicite sans que le sujet d'énoncé ait directement à envisager les moyens d'y parvenir. Aucune frontière explicitée par un procès ne sépare clairement ces deux valeurs. Au contraire, au moment de l'interprétation, le co-énonciateur peut pragmatiquement se situer de lui-même en zone 3, et reformuler « *I want him dead* ». Il sera initiateur agentif d'un procès qui débouchera sur *p* à partir d'une position de sujet d'effectuation qui correspond à ce qui est autre que *p*, (donc situable *a priori* du côté de *p'*, position marquable par une frontière). Il comprendra l'énoncé comme « *I want you to make him die / to kill him* ».

En résumé : si, comme on le verra plus en détail, S_1 *want X* s'adresse d'abord à *you*, alors on peut associer l'objet non-disponible *p* évoqué par *X* à la sphère de *you*. A partir du moment où l'on a une relation, c'est-à-dire une altérité constituée à partir de *p*, *you* va avoir à déterminer où se **positionner** par rapport à cette relation. Va-t-il « rester » du côté droit de l'énoncé ou « remonter » vers la gauche et s'identifier au sujet d'effectuation ?

La question peut se poser pour S'_0 même lorsque celui-ci est explicitement donné par l'énonciateur comme différent du sujet d'effectuation, lorsque S_2 est instancié par autre chose qu'une deuxième personne (*I want him to X*) :

(48) I hate my husband I want him to die. I hate everything about him. I hate how he makes food, sits close to me and purposely chews like an idiot in my ear. (Google)

Dans l'oreille d'un tueur à gage, par exemple, (48) équivaldrait à la passation d'un contrat sur la tête du mari. Ceci nous amène à considérer la zone 3 comme la zone à partir de laquelle la volonté de S_1 peut s'actualiser à travers S_2 . Il s'agit d'une zone séparée de celle du désir par une frontière qui correspond à un nexus propositionnel marqué par *to*, symbole de l'agentivité du sujet d'effectuation S_2 dans S_1 *want S_2 to V*. Nous développons ces

considérations sémantico-pragmatiques au point suivant mais notons que cette « prise de position » est possible car l'altérité que le C_1 de *want* articule permet justement d'ouvrir la voie à l'**empathie**. Nous dirons à ce stade que celle-ci joue en fait à **deux niveaux**.

D'une part donc, la gauche de l'énoncé en *want* permet en général à l'énonciateur de s'identifier au sujet d'indexation. Ce faisant il mesure lui aussi l'écart qui sépare S_1 de l'objet du manque. La différenciation C_0 / C_1 autorise à penser que la droite de l'énoncé est d'abord le domaine du co-énonciateur, domaine qui, avant tout, est centré sur l'objet manquant. Ce domaine du co-énonciateur peut *s'étendre* jusqu'à celui du sujet d'effectuation pour l'assimiler ou non. Cette **identification potentielle du co-énonciateur à S_2 même dans le cas où l'énonciateur prend la peine de spécifier un autre animé-humain** peut, selon nous, également être appelée **empathie**. Ceci constituera notre second principe d'empathie.

C'est pourquoi, dans « *I want him to shut up* », on peut penser que *you* est invité à imaginer ce qu'il faudrait mettre en œuvre pour obtenir « *a silent him* », ou, du moins ce que cela pourrait nécessiter. La sous-section suivante montrera que cela est dû aux repérages particuliers que permet la construction S_1 *want* S_2 *to V*. Nous précisons pour l'instant notre « **principe d'empathie** » qui pose les deux tendances suivantes pour *want* :

1. L'énonciateur s'identifie implicitement au premier argument et le co-énonciateur s'identifie, ou est identifié, implicitement au second argument. Particulièrement à la valeur p correspondant à l'objet non disponible pour S_1 .
2. Si une altérité faible est envisagée à partir de ce dernier, la relation sous-déterminée ainsi créée passe, par *extension*, sous la coupe de l'énonciateur - l'initiateur du procès reconstructible évoqué comme une « ébauche » est implicitement le co-énonciateur. Dans « *He wants a mobile* », c'est souvent préférentiellement à lui qu'il pourrait échoir de fournir le portable. On reste dans la « zone » de l'expression du *désir* et la question du sujet d'effectuation perd de sa pertinence en ce que la sphère de *you* inclut p et p' sans préciser la relation qui permettrait de passer de l'une à l'autre. En cas d'altérité plus marquée, notamment au moyen d'un *to*, qui introduit un procès plus déterminé, cette question se pose à nouveau et le co-énonciateur peut s'identifier ou non au sujet d'effectuation S_2 situé du côté de p' : il peut être initiateur du procès sans en être agent, puisque ce rôle revient malgré tout *explicitement* à S_2 dans la surface de l'énoncé. Il peut aussi choisir de ne pas s'impliquer. C'est ce choix que nous avons appelé « prendre position » par rapport à la relation et c'est toute l'ambiguïté de « *I want him to shut up* ». Si l'**agent** du deuxième procès semble bien être *him* (c'est lui qui se tait) il n'en est pas nécessairement l'**initiateur** car cette tâche peut incomber au

co-énonciateur qui peut choisir de le *faire* taire. Une frontière nette entre *p* et *p'* se trouve matérialisée et il s'agit à présent de satisfaire une *volonté* du sujet d'indexation, ce qui n'exclut pas un **conflit intersubjectif** dans le C_1 .

4.3.0 Conséquences pragmatico-sémantiques de l'analyse de *want* comme impliquant une double localisation

Nous nous sommes, à la fin de notre troisième partie, inspiré de la Grammaire de Construction pour associer certaines « zones » de l'énoncé en *want* à des **interprétations sémantiques**. Nous allons, à présent, établir un lien entre ces observations et la notion de **repérage**, centrale dans la linguistique énonciative. Les deux opérations de localisation que nous postulons pour ce verbe (entre ses deux arguments et à l'intérieur même du second argument) entraînent par la constitution de « zones » de la construction en *want* qu'il est possible d'associer cette fois à des relations pragmatiques particulières. Dans la mesure où ces relations sont, en toute hypothèse, contraintes par la construction elle-même, nous dégagerons trois grandes zones, ou domaines, **pragmatico-sémantiques** caractéristiques du verbe *want*.

Nous partons de l'énoncé en *want* le plus simple morphologiquement : S_1 *want* GN. Nous avons posé que le mode de relation particulier imposé par le verbe exige une altérité forte entre son C_1 et son C_0 . Nous pensons que cela a une conséquence importante au niveau des repérages intersubjectifs et que cela permet d'intégrer des considérations pragmatiques à notre analyse. Ainsi, lorsque « *I want a cigarette* » est prononcé par *I* instanciant S_1 , le C_1 matérialisé par le GN est à associer à un espace linguistique dont *I* est nécessairement exclu et qui est à repérer en rupture directe avec l'espace linguistique associé au C_0 . Celui-ci renvoie alors, sans ambiguïté, au sujet énonciateur. Dans ce cas précis, il semble pertinent de dire que le C_0 est à associer à la sphère de l'énonciateur et le C_1 à la sphère du co-énonciateur.

Dans le cas d'un énoncé à la troisième personne comme « *He wants a cigarette* », le C_1 ne saurait correspondre à un référent qui pourrait appartenir à la sphère du référent du C_0 , *he*. La cigarette n'est pas immédiatement disponible pour lui. En d'autres termes, la cigarette appartient préférentiellement à l'univers de *I* ou de *you*. Un tel énoncé est produit par l'énonciateur, pour signifier qu'il est en son pouvoir d'accéder au désir du sujet d'énoncé, ou que cela est du pouvoir du co-énonciateur. D'autre part, il signifie que l'un et l'autre peuvent se mettre à la place de ce sujet d'énoncé par empathie, ce qui signifierait quelque chose comme : « nous savons toi et moi ce qu'il en est de l'état dans lequel se trouve S_1 ». L'on comprendra que « se mettre à la place de » signifie que l'on est d'*abord* dans une position absolument distincte de ce que l'on considère. Le cas le plus simple et le plus banal de

complémentation en *want* impose donc, selon nous, la conceptualisation de deux domaines linguistiques repérés en **rupture absolue**. Dans la mesure où l'énonciateur parle avant tout pour produire un effet sur autrui, nous appellerons le domaine d'altérité forte, le « **domaine de l'autre** ». Nous dirons que tout énoncé en *want* construit à sa droite un domaine qui est de façon privilégiée le domaine de *you*, puisque l'énonciateur a tendance à s'identifier au C_0 , ce qui a le mérite de lier pragmatique et repérages énonciatifs.

Nous posons en effet que la forme S_I *want GN* est à associer à **la notion de « personne »**, au sens de E. Benveniste (1966 : 251-257), où le *je* est un *non-tu* et vice versa, et où les deux pronoms renvoient aux participants à la situation d'énonciation - ce qui est cohérent avec la forte valeur illocutoire des énoncés en *want*. Que l'on dise « *I / you / he want(s) GN* », la première opération de localisation que nous postulons pour *want* implique que la droite de l'énoncé soit le complémentaire de son espace gauche et constitue un « domaine d'altérité », un « domaine de l'autre », qui correspond sur un autre plan à ce que nous avons appelé « sphère de l'objet manquant ». Cet espace se définit par rapport à un objet ou une propriété *p*, correspondant ici au référent du GN. D'autre part, et de façon plus générale, puisque *I* est le complémentaire de *you* et que *he* constitue la « non-personne » chez Benveniste (*Ibid* : 256), laquelle s'oppose elle-même au couple énonciatif matérialisé par *I* et *you*, l'espace d'altérité en question reflète potentiellement ces oppositions. Par exemple, « *I want GN* » signifie plus ou moins « *You have GN* ».

Si bien que le « domaine de l'autre » est encore interprétable en « **domaine d'autrui** ». Parallèlement et comme nous espérons l'avoir montré précédemment, X *want GN* oppose de façon binaire la gauche de la construction, à relier avec les effets du manque, et sa droite, à relier avec la possibilité d'une remédiation envisagée à partir de ce GN, ou encore, la gauche avec un « défaut de l'être », la droite avec un « avoir » envisagé. Nous prenons le pronom *you* comme prototype de l'altérité subjective, c'est-à-dire de l'autrui. Nous précisons donc notre distinction : l'ensemble du C_1 de *want* constitue « un espace de l'autre », un domaine d'altérité au sens large, et la sphère de l'objet manquant *p* correspond plus ou moins dans cette construction *want GN*, à la « sphère d'autrui » à l'intérieur de cet espace de l'autre. On retrouve notre **premier principe d'empathie** : la gauche de l'énoncé favorise une identification à l'énonciateur, la droite au co-énonciateur.

Nous pensons que c'est à partir de ce deuxième domaine défini en exclusion, la sphère de l'objet *p* (qui se trouve être associée de façon privilégiée à celle de l'« autrui »), que se construit un autre domaine que nous appellerons le « **domaine du tiers** », puisque celui-ci se constitue par un **second repérage en altérité** par rapport, cette fois-ci, à la sphère de l'objet

manquant. Cette formulation permet de fractionner le « domaine de l'autre » que l'on ait une construction equi-sujet ou non. L'espace de l'autre, caractéristique du second argument de *want* est décomposable en supposant une discontinuité à l'intérieur de celui-ci dont *to* serait la matérialisation évidente. Ainsi, le domaine privilégié du *you*, son espace pragmatique au sens de l'anglais « *dominion* », peut lui-même articuler clairement une altérité : « *I want him to smoke a cigarette* » et l'accès à la sphère de l'objet (référentiellement « *a him that smokes* ») dépendre non seulement de *you* mais aussi d'une tierce personne, S_2 . Il s'en suit un **fractionnement de l'espace de l'altérité**. Celui-ci a lieu entre l'**espace d'autrui**, qui fait en quelque sorte, office d'**espace pragmatico-sémantique par défaut** dans $X \text{ want } GN$ et l'**espace du tiers** qui introduit une discontinuité à l'intérieur de cet espace, ce qui est patent dans $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V$. Prononcer « *I want him to smoke a cigarette* » peut ainsi constituer un ordre pour le co-énonciateur où l'on attendrait de lui qu'il force S_2 ou s'arrange pour le faire fumer, voire le laisse faire. L'idée est donc que le troisième domaine sémantique constitué en repérage en altérité, par rapport au second, est en quelque sorte le **domaine privilégié de la troisième personne, par rapport auquel la deuxième doit se positionner en retour**. C'est cette **identification possible entre ces domaines séparés que nous avons appelée « second principe d'empathie »**.

Si l'espace de S_1 et le domaine de l'autre, en tant que premier espace d'altérité, se définissent en rupture et que le repérage prend la valeur (\neq), l'espace de l'autre peut articuler la même rupture, ce qui aboutit finalement à un repérage de type (ω) *par rapport au domaine de S_1* . C'est parce que cette valeur de l'opérateur de repérage est associée aux troisièmes personnes que nous avons parlé d'« espace tiers »²¹⁴ au sens où l'adjectif tiers renvoie à ce qui est « autre que l'altérité », ce qui correspond à la « non-personne » de E. Benveniste. **Ceci n'est pas imputable aux seuls repérages entre pronoms mais est, selon nous, contraint par la construction elle-même.**

De façon intéressante, la linguistique énonciative pose que « la valeur référentielle des pronoms de troisième personne est établie par **anaphore**, c'est-à-dire tributaire d'une première mention de l'entité désignée dans un énoncé précédent ou antérieurement dans le même énoncé » (M.-L. Groussier et C. Rivière (1996 :146), nous soulignons). Nous pensons donc que dans la construction $S_1 \text{ want } GN$, la partie la plus à droite de la construction, « l'espace de l'autre », que nous avons associé à autrui - à *you* vu comme **symbole du**

²¹⁴ Nous avons en tête les expressions « tierce partie » ou « tiers payant » qui renvoient à ce qui est le médiateur entre deux parties.

complémentaire linguistique de S₁ - est ce qui est envisagé en premier dans la complémentation du verbe et se conçoit comme un non-présent, un objet de manque. Ce n'est qu'*ensuite* que l'on peut, à partir de lui, construire en exclusion, une autre zone, tierce par rapport au domaine de S₁ dont elle est décrochée, on peut expliciter cette construction par *S₁ want S₂ to V GN*. Le domaine définissable autour de S₂ demeure en décalage par rapport à celui de l'objet du manque et fondamentalement sur un autre plan par rapport à celui du premier argument. D'un point de vue sémantique, il n'est plus simplement associable à du **non-réel** mais à du virtuel, à du **contingent** - terme qui implique un décalage par rapport au premier décalage qui fonde le non-réel. C'est, de façon significative, à partir de cette troisième zone que peut s'envisager la remédiation du manque par une visée de l'objet non-immédiatement disponible pour S₁. C'est en ce sens que cette position est associable à une valeur *p'*. Elle n'est définissable qu'à partir d'un déjà envisagé comme non-présent par rapport à S₁, la valeur *p* de préférence dominée par *you*, et c'est pourquoi on pourrait l'associer à la troisième personne. Nous prenons le nexus relationnel comme la marque du fractionnement du domaine de l'autre et nous proposons à présent une représentation qui permettra de fixer les idées :

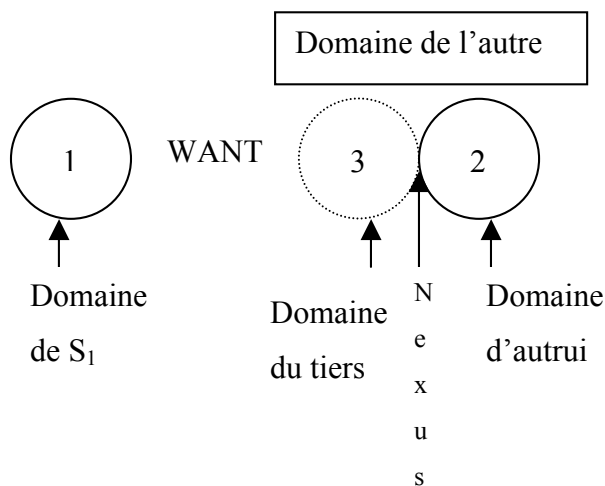


Fig. 6. Représentation de la prédication en *want* en « domaines pragmatico-sémantiques »

Contrairement à la zone 3, la zone 2 ou **domaine d'autrui** correspond par défaut à la sphère de *p*, c'est-à-dire qu'il correspond à **l'instanciation minimale du « domaine de l'autre »** dans l'énoncé en *want GN*, verbe qui est, de toute façon, transitif en anglais moderne. C'est à partir de lui que se constitue éventuellement le **domaine du tiers** qui est par là même assimilable à un fractionnement du **domaine de l'autre**. On peut alors qualifier la

zone 2 de « domaine d'autrui » dans la mesure où autrui est « le prochain par rapport à soi » d'après le Petit Larousse : il s'agit du prochain par rapport à l'énonciateur identifié à S_1 . Cette fragmentation permet alors de définir un nexus matérialisable par *to*. Sur un plan notionnel, cette matérialisation n'est pas obligatoire et parfois implicite, notamment dans les *small clauses* du type « *I want him dead* ». Les zones pragmatico-sémantiques que l'on peut distinguer dans la construction, descriptibles en termes de personnes, ne sont pas étanches mais favorisent l'assimilation de l'un à l'autre par extension, au niveau énonciatif, comme nous l'avons vu dans les sous-sections précédentes. Nous appelons ces phénomènes « empathie ».

Nous allons clore ce chapitre en explorant une autre conséquence de notre proposition qui fait du second argument de *want* un domaine notionnel. Cela nous permettra de préciser les mécanismes de la reconstruction et de distinguer un usage de *want to V GN* reconstruit à partir de *want GN* et un usage en première intention de la même structure.

5.0.0 A propos des reconstructions processuelles à partir de p

Dire que le second argument de *want* est construit comme un domaine notionnel organisé autour de *p*, c'est le penser comme le point de départ et le point d'arrivée de la prédication. Nous posons que le référent du GN qui matérialise *p* dans *want GN* permet de sélectionner notionnellement un ensemble de « faires » particuliers qui contribuent à sa détermination. Ceux-ci sont donc partiellement déjà repérés par rapport à *p*, ce qui n'empêche pas qu'ils contribuent à le spécifier en retour. Le procès reconstruit semble préférentiellement télique et correspond ainsi à un verbe prototypiquement transitif. L'ensemble *want to V GN* correspond alors à un « *super-procès* » dont le GN est l'aboutissement. Si nous disons « préférentiellement », c'est que d'autres procès sont parfois envisageables, comme *have* ou *own*. Reste à comprendre pourquoi. Nous commencerons par nous demander *comment* le second prédicat est, au moins partiellement, déterminé par son objet.

Nous raisonnerons à partir des travaux de J.-C. Souesme qui fait de *do GN* (= *do something*) une sorte d'**archi-lexème**, un hyperonyme du prédicat télique. Souesme (1989) compare les séquences *make something* et *do something* d'une façon qui est très éclairante pour notre propos. Il avance en effet que *make* marque le simple passage de l'extérieur à l'intérieur d'un domaine notionnel associé aux propriétés physico-culturelles du référent du GN qui le suit. Ainsi, *make a table* envisage le passage de /non-table/ à /être-table/. Ceci revient à dire que « avec *make something* on s'intéresse à la fin, pas aux moyens » alors que

do something permet d'envisager ces moyens : « *do something* correspond à la classe des prédicats non-statifs, alors que *make something* occulte ces procès. » (*Ibid* : 101). C'est ainsi que « *He did a table* » est un énoncé qui prend en compte le ou les procès nécessaires à la réalisation d'une table. On peut de cette manière considérer que *do* représente un ou plusieurs prédicats non-statifs pensés en relation avec deux états (/ne pas être table/ et /être table/, dans cet exemple), ce qui permet d'envisager le passage de l'un à l'autre à travers la construction d'un intervalle borné et à bornes séparées, alors qu'elles seraient confondues avec *make*.

Souesme estime alors que « ce sera nécessairement l'élément suivant *do* qui servira de repère et délimitera la classe des procès envisagés » (*Ibid* : 103) et que « la classe de procès se trouve définie en premier lieu par rapport au C_1 de *do*, puis une seconde délimitation de la classe a lieu lors de la mise en relation avec un C_0 » (*Ibid* :105). C'est cette analyse que nous appliquons à *want*. Dans cette optique, l'objet non-disponible *p* est suffisamment déterminé notionnellement pour **servir de repère à une relation prédicative** qui constitue par retour le « chemin d'accès » à *p*. Ce dernier permet en fait également de repérer le nexus propositionnel qui peut être :

1. marqué par *to* et donc explicitement différencié de *p*, auquel cas il nous est apparu que la notion de « sphère de l'objet » était pertinente pour marquer ce type de repérage, en ce que cette expression fait référence à une **frontière** pensable métaphoriquement comme le rayon d'une sphère. Il s'agit pour le sujet d'effectuation d'envisager les procès qui permettent l'entrée dans la sphère de l'objet dont il est *a priori* exclu par l'énonciateur.

2. laissé implicite, auquel cas la différenciation entre les termes de départ et d'arrivée de la relation est toute relative et on a en fait un repérage qui tient également de l'identification. Le terme de départ initiant la remédiation est dans ce cas situé dans une **zone floue** par rapport à la frontière de la sphère de *p*.

Ces remarques invitent à rapprocher S_1 *want* S_2 *to* V_{trans} *GN* de *do GN*, alors que S_1 *want GN* est plutôt comparable à *make GN*. Or, nous avons associé cette dernière construction en *want* à l'expression d'un désir, notion faiblement déterminée et qui renvoie plutôt à une « inaction », au sens où aucun agent n'est profilé. Nous notons d'ailleurs avec intérêt que les prières se verbalisent souvent en anglais avec *make*. Nous les comprenons d'ailleurs comme l'expression d'un désir sans prise en compte d'une relation de remédiation :

(49) She snuggled into him and closed her eyes. Please God make her go to sleep. His prayer was answered. (BNC)

(50) Davina, where are the hot men bb!? I've heard there's some new "housemates" please God make it be a man with a six pack! (Google)

(51) At my parents' with my wife's parents opening gifts. Oh! Is that for me? Please God make it be a revolver. (Google)

On retrouve en fait l'idée que le C_1 de *want* subit potentiellement une double détermination. Puisque le GN constitue la réalisation minimale la plus courante de ce second argument, nous le considérerons comme son **repère primaire**. En tant que réalisation simple de p , il constitue à la fois un point de départ et un point d'arrivée. **Point d'arrivée** car il constitue le support téléonomique du « faire » apporté par la relation reconstructible S_2 to V qui contribue à sa détermination. **Point de départ** car il est conceptuellement prégnant dans la construction de la relation qu'il contribue à déterminer et à repérer. Nous irons jusqu'à dire qu'il contribue à la construction des bornes de l'intervalle d'un procès particulier appartenant à une classe de procès possibles. En nous inspirant encore une fois de J.-C. Souesme (*Ibid* : 103), nous proposerons le schéma suivant²¹⁵ :

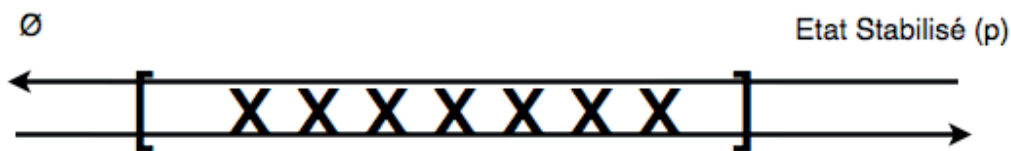


Fig. 6. Construction d'une classe de procès à partir de p

Nous avons posé que tout énoncé en *want* présuppose un état stabilisé p qui correspond sémantiquement à du « non-immédiatement disponible pour le sujet d'énoncé », souvent matérialisé par un GN, mais également définissable à partir de l'exploitation d'éléments de son C_1 interprétés sous l'angle de la détermination (*I want him dead* > $p = a$ *dead him, a him that's dead*). L'élément p , est alors assimilable au centre organisateur d'un domaine notionnel qui permet de construire une frontière de l'autre côté de laquelle on peut situer la **classe de procès** représentée à l'intérieur de l'intervalle de la figure 6²¹⁶.

²¹⁵ Là où Souesme n'introduit qu'une flèche qui va de gauche à droite, nous doublons celle-ci par une flèche qui va de la droite vers la gauche afin d'explicitier l'idée que la classe d'occurrences des procès envisagée est susceptible d'être déterminée aussi bien par la gauche que par la droite de l'énoncé. Idée que le paragraphe suivant s'efforcera de développer.

²¹⁶ Il s'agit ici de faire une lecture « faible » du concept de frontière dans la mesure où le GN objet n'est pas totalement séparable du prédicat verbal télique (d'où les pointillés de notre figure 4 ci-dessus). En fait, nous défendons l'idée que l'ensemble V GN constitue une sorte de « conception étendue » de p dans S_1 *want* S_2 to V GN. V appartenant à la zone floue du domaine dont le GN représente le centre organisateur, *to* la frontière et S_2 l'extérieur. (voir Chap. 4 *infra*)

Lorsqu'aucune relation n'est spécifiée comme dans *want GN*, la frontière n'est pas matérialisable et l'on a écrasement de l'intervalle qui est alors réduit à \emptyset . Cependant, même si aucune relation n'est spécifiée, il est possible d'en reconstruire *une ou plusieurs* à partir du GN, éventuellement explicitables par la construction en *to*, d'où le terme « **classe d'occurrences** ». Ce sont les propriétés de *p* qui permettent d'envisager une classe d'occurrences de procès, lesquels sont matérialisés par des croix, sur notre schéma et sont situables dans cet intervalle, qui correspond à un ensemble de « faires » possibles. Un GN renvoyant à un produit qui se consomme *présélectionnera* un procès de type accomplissement (« *I want some tea* » peut ainsi évoquer une classe qui inclura *drink, sip, swallow, down, slurp, etc.*)

Par ailleurs, et de façon un peu différente, la construction *S₁ want S₂ to V GN de première intention*, puisqu'elle explicite une valeur pour V, ne prend en compte qu'une occurrence de procès. *To* apporte en outre une détermination supplémentaire en ce que le prédicat envisagé est mis en relation avec S₂, sujet d'effectuation. Ceci permet d'introduire une notion, non plus simplement de « faire » mais de « contrôle agentif » dans la construction, car il apparaît que la borne de gauche de l'intervalle est également repérée par rapport à S₂, sujet agent normalement initiateur de la relation. Il y a, de façon simultanée, sélection d'un « faire » particulier parmi l'ensemble des « faires » possibles.

A l'intérieur de cette classe, nous examinons à présent la façon dont ces procès en eux-mêmes sont conceptualisés et en faisant également appel à la notion d'intervalle : pour chaque procès *reconstruit*, le repérage particulier imposé par *p*, qui correspond ici au GN, impose souvent que V renvoie à un procès télique à bornes séparées et de type accomplissement (généralement avec co-référence S₁ / S₂, à moins que l'on cherche à gloser un rapport manipulatif, ce qui constitue un cas particulier : « *I want an apple* » > « *I want you to give me an apple* »). Cela signifie que, à partir de *p*, on peut construire la borne de droite de l'intervalle correspondant à la finalité du procès (et la borne de gauche est préconstruite comme distincte car le procès est envisagé par rapport à un sujet d'effectuation fortement distingué du GN-aboutissement).

Vertu du modèle: Faire de *p* non seulement l'entité qui permet d'asserter *want* (verbe qui renvoie historiquement à un objet manquant), mais aussi le centre organisateur d'un domaine notionnel assimilable au second argument de ce verbe, c'est permettre de le penser comme localisateur d'une deuxième relation prédicative plutôt que de supposer l'*effacement* d'un

localisateur plus ou moins abstrait. Le procès auquel renvoie ce second prédicat est alors construit à partir de ce domaine qui va généralement en permettre le bornage. Dans le cas de *want GN* qui permet une reconstruction processuelle, ce modèle a pour avantage, par rapport à la coercition de type conçue de façon syntaxique, de supposer que la télicité généralement envisagée par le prédicat soit construite par le repérage par rapport à *p* plutôt que préconstruite par ce relateur extérieur.

Notons que nous avons donné un double statut à la construction $S_1 \text{ want } (S_2) \text{ to } V \text{ GN}$: elle existe en tant que construction « initiale » et en tant que *glose* de $S_1 \text{ want } GN$. Nous sommes à présent mieux armés pour comprendre ce qui différencie les deux constructions. Dire que la première est la **glose** de la seconde, ce n'est pas poser leur équivalence. Nous voyons au contraire que la glose se donne comme une *reconstruction* à partir du GN et que ce qui est reconstruit, c'est en général une *classe* d'occurrences de procès téliques qualitativement envisageables par la mise en relation avec le GN. Tout verbe particulier sélectionné pour expliciter le sens de *want GN* est **une possibilité parmi d'autres**.

L'usage de cette construction, non pas comme glose mais en **première intention** est donc bien différent : sa raison d'être est précisément de **sélectionner un procès particulier** en spécifiant éventuellement un sujet S_2 différent de S_1 . Il en découle que là où *want GN* **évoque une pluralité** de procès, *want to V GN* n'en instancie qu'**un seul**.

Une autre conséquence est que ce modèle nous semble permettre de comprendre la différence de portée des modifieurs notée par J. McCawley (1974 (1979)) et discutée par F. Schwarz (2006). Notons d'abord qu'il semble parfois préférable de reconstruire un procès statif, plutôt que télique :

(52) He said he wants a dog "in the future". Later, when appropriate, let him rescue a dog that needs a home and take good care of it. (Google)

En (52), une glose possible est « *He wants to own a dog* ». Ceci s'explique, à notre avis, d'abord par le fait que *dog* **n'évoque pas naturellement de relation qui serait son « prolongement naturel »**, comme *cigarette* évoque *smoke* ou *book* évoque *read*. Par contraste, (53) permet la reconstruction d'un prédicat non-statif, qui met en jeu un vrai intervalle de temps, *drink*, et qui renvoie à la consommation du verre de whisky :

(53) He wants a whisky in two seconds.

C'est lorsque l'on ne peut pas reconstruire un procès descriptible comme un intervalle de temps qui se situerait dans le prolongement de *want*, que les **modifieurs viennent porter sur la deuxième relation** qui est alors de **type statif** (*have* statif, *own*...). En (52) *in the future* porterait sur *own*. En (53), *in two seconds* porterait sur *want* et non pas sur *drink* si l'on glosait par « *He wants to drink a whisky in two seconds* ».

Un élément d'explication a donc trait au type de relation reconstruit. *Have / own* supposent une nette différenciation entre leurs deux arguments. Il y a une distance irréconciliable entre PRO (=he) et *a dog* en (52). *Want to have / own a dog* fait ressortir une seconde localisation qui est nette et directe, car les deux verbes n'impliquent pas d'intervalle de temps. L'ensemble *want to V* fait ainsi apparaître une discontinuité conceptuelle telle qu'elle permet aux modifieurs temporels de porter sur la seconde relation. Le *he* qui désire le chien et celui qui le possède effectivement sont clairement différenciables. D'ailleurs, en (52) il s'agit du footballeur américain Michael Vick qui n'a plus le droit de posséder un animal après avoir organisé des combats de chiens et c'est pourquoi l'énonciateur envisage cette possibilité de manière détournée (« *Later, when appropriate, let him rescue a dog that needs a home and take good care of it.* »)

Dans la version explicitée de (53), *want to drink a whisky*, contient une localisation moins forte et moins directe car un intervalle de temps est envisagé pour le second procès. Les termes *whisky* et *drink* sont le prolongement naturel l'un de l'autre au niveau notionnel. Dans l'énoncé reconstruit, l'ensemble *want to V* est alors une vraie concaténation et les modifieurs portent naturellement sur *want*. Le *he* qui désire le whisky est celui qui désire le boire. Notionnellement ce qui est en jeu c'est un désir complexe, celui de *boire un whisky*. Ce qui doit avoir lieu en deux secondes, ce n'est pas le fait d'avoir un verre vide à la suite d'une consommation de whisky mais au contraire de se *mettre à en boire*. C'est en tout cas le sens de ce qui glosé par « *He wants a whisky in two seconds* ». C'est ce qui fait dire à Schwarz que le modifieur porte sur *want* dans la glose. Il nous semble qu'introduire une discontinuité sous la forme d'une autre instance subjective (« *I want you to drink a whisky in two seconds* ») créerait une ambiguïté : s'agit-il de dire que je désire que tu te mettes à boire dans deux secondes (c'est sur *want* que porterait le modifieur) ou s'agit-il de dire que je désire que tu finisses ton verre en deux secondes (portée sur *drink*) ?

Quant à la *small clause*, on l'a vu, elle marque une altérité entre les deux termes qu'elle met en jeu. La relation marquée se situe entre une relation copulative et une relation marquable par un procès à bornes séparables. En (54), l'ensemble *want P.Pers_{acc.} + adj* (*want her dead*) ne forme pas alors une concaténation et le modifieur (*in two weeks*) porte sur la

seconde relation, ce que veut l'énonciateur c'est programmer la mort de sa femme dans le temps :

(54) A : OK Pie, I want her dead in a month.

B : Two weeks Mr. Godolphin, you have my word. (Google)

Nous terminerons ce travail par une comparaison portant sur les complémentations en *to* et en *-ing* qui nous permettra d'envisager un jeu sur l'homogénéité du second argument de *want* dont nous pensons pouvoir rendre compte par notre hypothèse d'une structuration du C_1 à partir d'une seconde localisation envisagée à partir de *p*.

Chapitre Quatre - Les complémentations en *to* et en *-ing* : modulations sur la seconde opération de localisation

Nous revenons, dans un premier temps, sur les énoncés en *want to V* à travers la problématique de l'homogénéisation du second argument. Ceci nous permettra d'opposer la modalité que cette construction permet d'exprimer et celle que codent les modaux centraux de l'anglais. Nous verrons, en particulier ce qui oppose le *you want to / wanna* « déontique » et *you should*. Au passage, nous dirons quelques mots de *wish* et de la volonté, notion qui a elle-même trait à la modalité. Enfin, la problématique de l'homogénéisation nous permettra de réfléchir à ce qui oppose les énoncés en *want to V* et ceux en *want V-ing*.

1.0.0 A propos de la complémentation en *to*

1.1.0 Problématique de l'homogénéisation

Le verbe *want* localise donc une altérité forte sur sa droite à partir de son premier argument. Celle-ci s'organise selon notre hypothèse, à partir d'un état stable donné comme non-disponible par rapport à S_1 , donc ce qui est pour lui un « objet » manquant appelé *p*. Dans le cas d'un énoncé comme « *I want him to shut up* », où le deuxième verbe est intransitif, nous dirons qu'il est assimilable à un état stable que l'on peut noter $\langle him \rangle$ image idéale du référent de *him* qui instancie S_2 dans S_1 *want S₂ to V*. $\langle Him \rangle$ constitue une valeur de *p* non-instanciée et correspond au complémentaire linguistique de S_2 effectivement présent dans la situation Sit_0 . *P* permet donc de définir une sphère, un domaine notionnel d'où S_2 , sujet d'effectuation est exclu. A partir du centre de cette sphère et S_2 , on peut à la fois établir une relation avec S_2 , *shut up*, et la localiser par rapport au domaine notionnel mis en jeu. Cette relation implique un nexus sémantique et, contrairement à ce qui se passe dans le cas de la *small clause*, ce nexus est marqué en surface par *to*. La fonction de cet opérateur étant d'indiquer que ce qui se situe à sa droite est un prédicat, la relation en question est donc explicitement une relation prédicative.

En première intention, *want to V* implique une détermination de la relation, par **spécification**, plus importante que celle des relations qui seraient reconstruites à partir de *want GN* : un seul procès est sélectionné alors que cette dernière construction nécessite un

choix dans une *classe d'occurrences* de procès, en général téléliques. Ceci n'est pas le cas pour les *small clauses*, où différents procès sont plus facilement envisageables, qu'ils soient téléliques ou atéléliques. Ainsi, la relation prédicative en question est instanciée explicitement par un prédicat verbal à la surface de l'énoncé, *shut up*, et ce prédicat verbal est conceptuellement inséparable de l'objet sémantique de manque qu'il contribue à individuer : il s'agit ici sémantiquement d'un « *him that shuts up / has shut up* » codable différemment par « *a quiet him* ». C'est ce « *quiet him* » qui constitue selon nous le point de départ de l'énoncé non-instancié en surface. Nous obtenons donc, à partir du domaine défini par *p*, une valeur correspondant à son complémentaire, effectivement présent dans la situation *p'*, qui est référentiellement « *a talking him* ». Cette valeur sémantique est effectivement instanciée dans la syntaxe en position de sujet d'effectuation, le pronom accusatif *him* incarnant S_2 .

Nous disons que **l'altérité fondée à partir de *p* englobe, par assimilation, le prédicat verbal et atteint le nexus relationnel marqué par *to***. L'altérité va donc servir à repérer le sujet d'effectuation lui-même en le situant de l'autre côté de la frontière qu'est le nexus marqué par *to*. Le second prédicat verbal introduit par *to* appartient donc à l'altérité fondée par *p* et mise en relation avec S_2 . Il fait partie de *p* mais en reste partiellement différenciable, c'est ce qu'il faut entendre par « assimilation ». Considérons (1) :

(1) Meal Replacement bar never really worked for me. If I want a meal, I want to eat.
(Google)

En (1), « *I want to eat* » explicite comment actualiser « *I want a meal* », i.e. comment atteindre à *p*, *a meal* (en mangeant). On voit qu'il est question de ce qui constitue « *a proper meal* » car manger des substituts de repas « *Meal Replacement bar(s)* », ce n'est pas vraiment manger. On ne peut pas manger n'importe quoi, et l'objet manquant n'est pas complètement assimilé à la relation introduite par *to*. Il permet en fait de la repérer, d'envisager son *adéquation* vis-à-vis de la satisfaction du désir, vis-à-vis de l'accession au manque. La relation de remédiation permet de déterminer davantage l'objet *p*, en même temps que celui-ci permet de qualifier la relation. Concrètement, l'énoncé (1) dit à la fois ce qu'est « *a proper meal* » (quelque chose qui n'est pas constitué de substituts de repas) et ce que c'est que manger correctement, « *eating properly* ». On voit que les deux notions sont contiguës mais pas complètement réductibles l'une à l'autre, il y a assimilation partielle entre elles. *To V* est repéré dans la continuité de *p*.

Les énoncés de type *want V-ing* comme « *The carpet wants cleaning* » sont différents. Dans ce cas, le prédicat en *V-ing* n'est pas différencié de *p*. Le prédicat n'appartient pas, dans

ce dernier cas, à l'altérité fondée à partir de l'objet non-disponible mais il fait notionnellement partie intégrante de *p* : un tapis digne de ce nom est normalement un tapis propre, c'est du moins ce que sous-entend l'énonciateur (voir 2.4.2 *infra* pour les détails de l'analyse). Aucune place n'est d'ailleurs accordée à S_2 , comme agent de remédiation du manque. Dans l'échange suivant, entendu dans la série anglaise *Shameless*, le locuteur A est en train de faire chanter B. Il ne dit pas clairement qu'il cherche à forcer B à remettre son plafond en état. Il parle avant tout du plafond. Celui-ci est défectueux, il a besoin d'être refait, ce qui est signifié par le prédicat en *-ing* (*do*). Un plafond en état d'usage n'a normalement pas besoin d'être réparé, et on devrait dire « *it doesn't want / need doing* ». Le prédicat verbal fait partie de la définition intrinsèque de ce qu'est l'objet idéal non-disponible *p* :

(2) A : You used to be a plasterer, right ?

B : Yes.

A : I got a ceiling wants doing. I won't pay you anything.

Tout est dans le non-dit. Le locuteur B, a tout intérêt à comprendre le message et à se mettre au travail où il lui en cuira, mais cela reste implicite. Cela n'est explicité que dans un deuxième temps, à travers *pay* qui implique un travail. La relation de remédiation qui permettrait d'atteindre à *p* reste très largement implicite, elle n'est pas complètement prise en compte dans l'énoncé *want V-ing*. Elle ne dispose en outre pas d'un repère subjectif clair.

La gestion de la relation envisagée en lien avec *p* n'est donc pas la même que l'on ait *to V* ou *V-ing* et c'est ce que nous entendons quand nous disons que *p* permet de **repérer la relation** de manière plus ou moins homogène ou inhérente. Dans le cas de la complémentation en *to V*, *p* est partiellement dissocié du prédicat, sans l'être totalement car celui-ci indique comment l'atteindre. Nous dirons que **to marque une frontière** dans le domaine notionnel associé au complément de *want* et que **le prédicat verbal appartient à la zone floue** (voir notre figure 1 ci-dessous). Nous dirons également que l'ensemble *V GN* constitue une « conception étendue » de *p* et que le procès dénoté par *V*, dans la mesure où il indique comment atteindre *p*, est *partiellement assimilable* au centre organisateur du domaine notionnel symbolisé par le GN. Le schéma ci-dessous propose donc un contraste quand à la localisation du prédicat verbal : nous avons d'un côté une conception étendue de *p* permise par la complémentation en *to V* et de l'autre une « conception réduite » contribué par *V-ing*
217.

²¹⁷ On pourrait le dire autrement en proposant que *to V* conceptualise l'*extension* de *p* alors que *V-ing* en conceptualise l'*intension*.

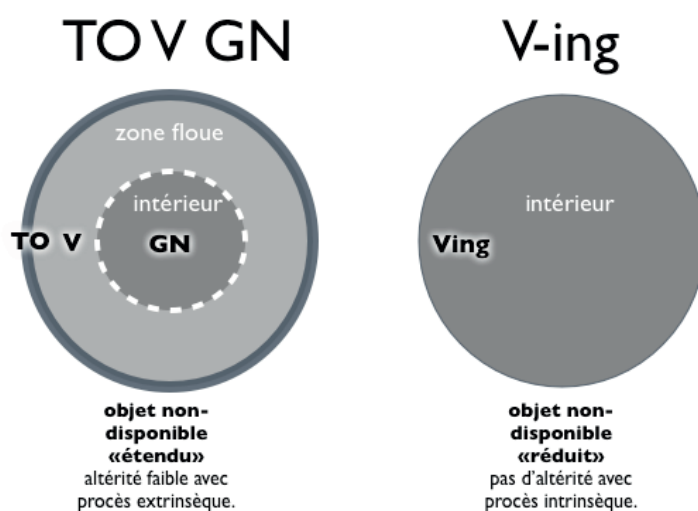


Fig. 1. Conception du procès apporté par *to V* comme « objet de manque étendu »

Nous dirons que le procès est conceptualisé de façon extrinsèque par rapport à l'objet qu'il introduit dans *to V GN*, alors que dans *want V-ing*, aucune altérité n'est prise en compte dans le domaine notionnel de l'objet du manque et le procès est conceptualisé comme définissant intrinsèquement celui-ci. Dans le premier cas, ceci permet que *p* représente le **prédicat en *to V* qu'il localise, de façon métonymique**. La réciproque est également vraie, ce qui fait que l'expression « altérité (*p, p'*) » renvoie à la fois à ce qui est l'objet manquant et ce qui n'est pas l'objet manquant lui-même et, *par extension*, à la validation et à la non-validation du prédicat que l'on peut lui associer. Le choix de la complémentation en *to V* ou de à *V-ing* marque un premier travail sur l'homogénéité de la prédication en *want*. La complémentation en *to V* est elle-même modulable de ce point de vue.

L'altérité forte qui oppose le C_0 et le C_1 de *want* implique que ce dernier soit d'abord souvent associé préférentiellement au co-énonciateur, ce « non-*I* » qu'est le *you*. Nous posons que ce C_1 étant naturellement organisé à partir de l'objet sémantiquement manquant, cette sphère du co-énonciateur se centre sur la sphère de l'objet avec laquelle elle correspond, au moins en partie. Or, dans le cas qui nous intéresse, la frontière de celle-ci est conceptualisée par rapport à un nexus, comme pour la *small clause*. Contrairement à cette dernière, le nexus est marqué par *to* qui code clairement une extériorité entre S_2 et la sphère de l'objet : ce marqueur se positionne donc entre ces deux entités qu'il sépare et qu'il relie. G. Méliis (1998 : 70) l'exprime comme suit « la forme TO + BV est associée à un hiatus qui appelle un franchissement de frontière ».

Nous disons que la sphère du co-énonciateur s'étend donc jusqu'à ce nexus, jusqu'à ce *to* qu'elle atteint, et qui symbolise la relation prédicative et sa détermination par rapport à un sujet à gauche. Dans « *I want him to shut up* », la sphère du co-énonciateur intègre *shut up* et rencontre le nexus. Cet ensemble constitue une extension de la valeur *p*. En d'autres termes, ce qui est soumis à une certaine contingence, ce qui est dépendant d'un « sujet d'effectuation » (S_2) différent du « sujet d'indexation » (S_1), pour parler comme J.-J. Franckel et D. Lebaud (1990), c'est cette bonne valeur correspondant à la zone floue (qui coïncide avec le prédicat verbal) et à l'objet manquant qu'il permet d'atteindre.

S_2 est placé par l'énonciateur de l'autre côté de la frontière, du côté de p' (le *non-p* que l'on a effectivement en situation). Il occupe une position de sujet d'effectuation et envisage donc *p* sans pour autant pouvoir éliminer p' , valeur complémentaire associable *a priori* à la position qu'il occupe. S_2 est potentiellement à la fois l'initiateur et l'agent du procès en *to V*. Dans notre exemple c'est à lui qu'il incombe de se taire.

Par ailleurs, le nexus est différencié du procès et extérieur à celui-ci, tout en lui étant *identifiable* par continuité. C'est que montre l'usage de *to* comme proforme. En (3) *to* représente la relation (*we / join in a single currency*) :

(3) But we are not obliged to join in a single currency if we do not want to. (BNC)

Il est ce qui permet la dissociation (p, p') en même temps qu'il symbolise cette dissociation. C'est de part et d'autre du nexus que le sujet d'indexation et le co-énonciateur vont se **positionner**. Ainsi « *I want him to shut up* » peut constituer un acte illocutoire indirect et signifier « *shut him up* » pour l'énonciateur. C'est-à-dire que S_2 peut rester agent d'un procès dont il n'est pas l'initiateur. On pourrait en fait paraphraser encore en « *shut him up, why don't you ?* » ce qui fait de notre énoncé en *want* une exhortation adressée à *you*. En fait, nous dirons que la sphère du co-énonciateur correspond *d'abord* à celle définie à partir de la bonne valeur *p*. La sphère du co-énonciateur coïncide souvent *a priori* avec celle de l'objet manquant tout **en pouvant la dépasser en incluant la zone floue que constitue le prédicat verbal en allant jusqu'à atteindre le nexus** dans le cas d'une complémentation en *to*. Nous avons déjà proposé une représentation qui croise interprétations sémantiques, structuration notionnelle et composantes syntaxiques de la construction $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V \text{ GN}$ (cf. p. 352).

Matérialiser les sphères du co-énonciateur et du sujet d'effectuation permet de faire ressortir que **le nexus relationnel** matérialisé par *to* (et qui sert de frontière au domaine notionnel auquel est assimilable le second argument de *want*) **constitue un enjeu pour les deux participants** considérés. Il rentre potentiellement dans leurs domaines pramatico-

sémantique propres, d'où le conflit intersubjectif que nous avons signalé à plusieurs reprises. Il apparaît alors clairement que *to* est à la croisée de leurs univers respectifs :

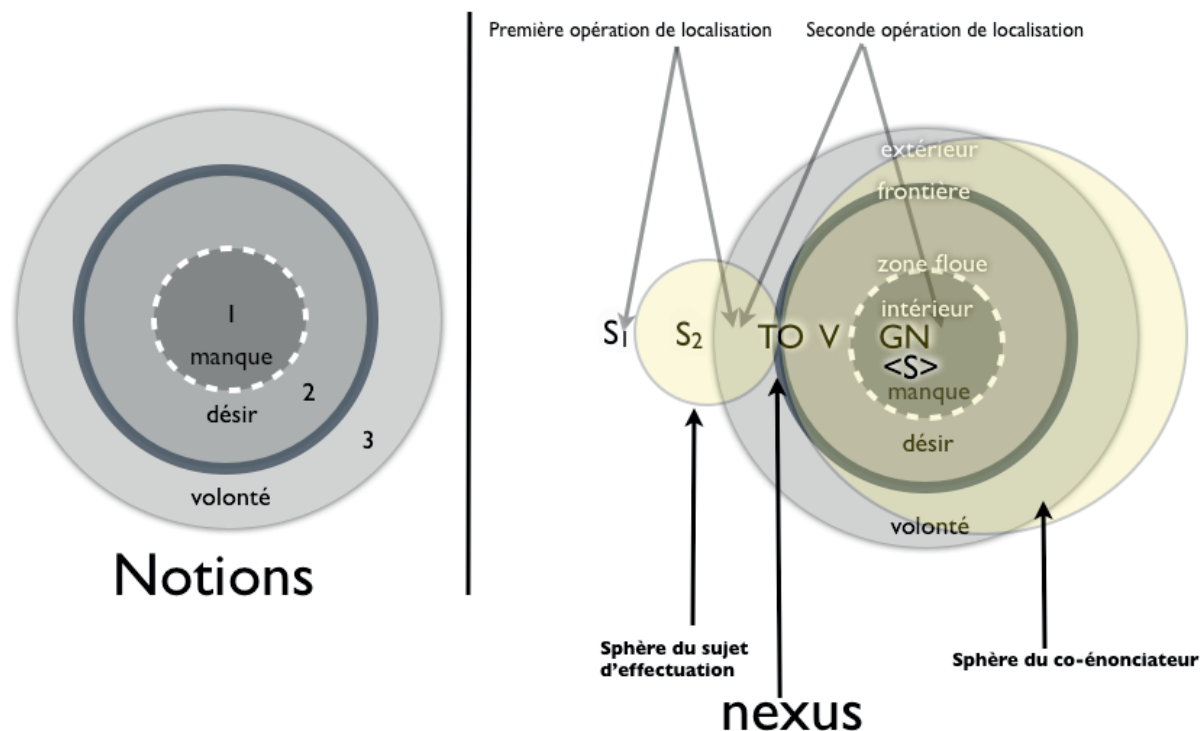


Fig. 2. Le nœud prédicatif marqué par *to* comme enjeu intersubjectif.

S_2 étant lié au nexus, il peut éventuellement passer sous la coupe du co-énonciateur par extension de sa sphère et reste alors sujet agent de la seconde relation (c'est bien lui qui va se taire dans « *I want him to shut up* ») tout en cessant d'en être l'initiateur (le co-énonciateur / destinataire de l'énoncé est ainsi chargé de le faire taire). **La sphère du co-énonciateur est implicitement étendue pour inclure le nexus.** Nous avons donc affaire à un acte illocutoire indirect où l'énonciateur invite le co-énonciateur à agir, indirectement mais fermement. Notons alors que celui-ci a toujours la possibilité de considérer que la relation n'est pas vraiment en son pouvoir et, dans ce cas, le sujet d'effectuation n'entre pas dans ce que l'on pourrait aussi appeler sa « sphère d'influence ». Il y a alors prise de position faible du co-énonciateur par rapport à la relation prédicative, mais il peut faire le choix inverse, c'est-à-dire considérer que la gestion de l'altérité (p, p') est aussi de son ressort. L'extension de sa sphère de p à la position associable à p' montre qu'il n'est pas « indifférent » à ce que doit faire S_2 , en ce qu'il prend en compte l'altérité. En ce sens, l'adjectif « indifférent » relève presque de la métalangue naturelle, et montre que le terme d'empathie semble bien choisi pour rendre compte de ces phénomènes.

La réalité des énoncés montre en fait que le domaine d'autrui implicitement construit, si il est préférentiellement celui du co-énonciateur, est parfois plutôt associable à l'énonciateur. En (4), c'est bien lui qui n'est pas indifférent aux actions du sujet *he / PRO* :

(4) My friend had bronchitis and he wants (PRO) to smoke weed what should I tell him? (Google)

C'est parce qu'il s'inquiète pour son ami qu'il s'interroge sur le bien-fondé de le laisser continuer à exercer une activité mauvaise pour sa santé (« *smoke weed* »). Le cotexte montre néanmoins que le co-énonciateur est invité dans cette situation à se mettre à la place de l'énonciateur en position d'agir plus ou moins directement sur PRO (« *What should I tell him ?* »). On peut en fait paraphraser l'ensemble en « *should I let him ?* », ce qui implique que S_0 considère que lui-même, et indirectement S'_0 , peuvent empêcher S_2 / PRO d'accéder à ce qu'il désire, c'est-à-dire p . Il sont à situer *a priori* du côté de p et envisagent p' en relation à p , rôle qui échoit normalement à S_2 . Il est en leur pouvoir de *laisser* S_2 continuer à fumer ou non, de ne pas s'y *opposer* - autre terme qui marque une prise de position et la prise en considération de la valeur complémentaire à partir de p - c'est pourquoi nous disons qu'ils sont *a priori* du côté de p avant d'envisager p' .

Nous nuancerons donc nos propos en disant que le sujet S_2 lié à l'effectuation peut être *plus ou moins* sous la coupe du co-énonciateur et / ou de l'énonciateur. Ceci autorise la décomposition de la subjectivité de S_2 au moyen des traits [+/- initiateur] et [+/- agentif].

Nous prendrons un dernier exemple pour montrer que le conflit intersubjectif potentiel est parfois moins pertinent, notamment quand S_2 qui instancie normalement un sujet tiers renvoie en fait au co-énonciateur :

(5) I want you to tell them this whole story from start to finish leaving out nothing. (Google)

L'énoncé fait apparaître une instanciation de S_2 différenciée référentiellement de S_1 . Quel est donc l'état stabilisé correspondant à p et envisagé en premier ? Nous dirons qu'il s'agit de <you>, référentiellement « *a you that tells them the whole story from start to finish leaving out nothing* » dans la mesure où p correspond prioritairement à un domaine centré sur l'instance subjective dans le cas où celle-ci est explicitement présente dans le C_1 .

A partir de ce <you> on peut envisager le complémentaire *you* effectivement présent dans la chaîne linéaire et actualisé dans la situation d'énonciation, référentiellement caractérisable par « *a you that doesn't tell the whole story...* ». Cette valeur est située hors du

domaine notionnel centré sur <you> et à partir duquel on pourrait situer d'autres prédications ou propriétés liées par des rapports logiques (cause, conséquence...) *so they can pass judgment, so as to be honest, so they know* etc... Parallèlement, *p* **permet de situer un autre participant**, ici <them> codable par « *a them that knows the whole story...* » différent de celui effectivement présent en situation d'énonciation.

Le nexus relationnel marqué par *to* situe de fait S_2 , *you*, en dehors de la sphère de l'objet. La relation que le nexus permet d'envisager est explicitée par un prédicat verbal, ici *tell them this whole story from start to finish leaving out nothing*. Le prédicat verbal ouvre en quelque sorte un chemin vers la sphère de l'objet et constitue en soi une voie vers la remédiation au manque que celui-ci représente. L'objet sémantique en question est par là même constitué en objet visé. L'altérité qui existe entre le C_0 et le C_1 du verbe est si forte qu'une partie de celui-ci est amenée à coïncider avec la sphère du co-énonciateur. Nous posons que cette « sphère » se centre d'abord sur la valeur *p* au sens strict, que constitue ici <you> et s'étend par remontée au nexus matérialisé par *to* (elle est ici représentée par un cercle pointillé). Si S_2 renvoie au co-énonciateur (premier représentant de l'altérité par statut), alors cette sphère de *you* va, par identification partielle, aller jusqu'à **inclure S_2** , comme nous pensons que c'est le cas pour cet énoncé. Nous irons alors jusqu'à risquer un jeu de mots et nous dirons que la relation est finalement « *up to you* », ceci pour faire comprendre que l'ensemble de la relation est sous la « **domination étendue** » de « **you** »²¹⁸. Si en revanche S_2 renvoyait à un **sujet délocuté** en manifestant par là même un degré d'altérité plus important, alors **la sphère du sujet du co-énonciateur ne s'étendrait « pas facilement »** de l'objet jusqu'à cette incarnation de S_2 . L'on retrouverait le cas précédent et l'énoncé « *I want him to tell them this whole story from start to finish leaving out nothing* » pourrait constituer un acte illocutoire indirect glosable par « *have him tell them this story...* », ou « *I want you to make sure he tells them...* », d'où un possible rapport de force intersubjectif. C'est précisément ce rapport de force qui n'est plus pertinent dans l'énoncé que nous venons d'étudier et qui est gommé dans les énoncés en *want* à interprétation déontique.

²¹⁸ De façon intéressante, A. Wierzbicka (2006 : 53), propose une paraphrase en *want* pour l'expression « *it's up to you* » dont elle note qu'elle n'a pas d'équivalent direct dans les autres langues européennes : « *if you want to do it, you can do it ; if you don't want to do it, you don't have to do it* ».

1.2.0 Retour sur les énoncés en *want to* « déontiques » : le « cheminement empathique »

L'analyse précédente nous permettra d'éclairer les phénomènes qui rentrent en jeu dans l'analyse des énoncés en *want to* à interprétation déontique. Nous transformerons les exemples déjà cités d'énoncés déontiques affirmatif et négatif (6) et (7):

(6) You want to shut up.

(7) You don't wanna make an enemy of this family.

Nous avons vu que les énoncés originaux (6) et (7) ont une interprétation déontique et permettent l'évacuation de la source de la contrainte. On peut la faire réapparaître en (6') et (7') :

(6') I want you to shut up.

(7') I don't want you to make an enemy of this family.

(6) et (7) intègrent des constructions equi-sujet et ont donc pour particularité d'exprimer des relations qui tendent à devenir binaires, alors que (6') et (7') ont une structure nettement plus ternaire. L'analyse que nous avons proposée pour la complémentation de *want* apporte un complément à l'hypothèse de l'univerbation.

Nous avons posé que l'intérêt de concevoir *p* comme le centre d'une sphère, d'un domaine notionnel délimitable en termes de frontière, résidait en ce qu'une telle approche permet de centrer l'altérité du C_1 de *want* en priorité sur un « **objet manquant** ». Comme nous avons également posé qu'il existe une altérité forte entre le C_0 et le C_1 de ce verbe, l'altérité forte du C_1 permet d'**organiser le repérage de tout ce qui est autre que le sujet d'énoncé**. D'autre part, la sphère de l'objet manquant coïnciderait en partie avec la sphère du co-énonciateur qui inclurait préférentiellement cet objet manquant. Cette dernière hypothèse permet d'envisager une **extension de cette sphère jusqu'à ce que celle-ci rencontre une altérité trop forte**. Lorsque *to* est utilisé, il constitue précisément un symbole d'altérité forte (l'altérité sujet / prédicat) en même temps qu'il représente la relation prédicative. La sphère du co-énonciateur rencontre donc, par « extension empathique », cette relation bien déterminée qui représente le choix d'une valeur et qui relève également du domaine du **sujet d'effectuation**. Dans le cas de la structure equi-sujet que l'on retrouve en (6') et en (7'), la valeur qui correspond au référent de S_2 , et dont la présence est pensée comme actuelle par l'énonciateur, est comparable, de par leur **co-référence partielle**, à la valeur idéale <you>.

référentiellement « *a quiet you* » et « *a you that doesn't make an enemy of this family* » qui constituent l'aboutissement des relations (*you / shut up*) et (*you / make an enemy...*). Ceci permet à la **sphère du co-énonciateur** de repérer le *you* sujet d'effectuation potentiel en *inclusion* car **la discontinuité rencontrée est relativisée**²¹⁹. Si ce qui apparaît de l'autre côté de la frontière relève également plus ou moins du domaine du co-énonciateur, alors la pertinence même de la frontière est partiellement déconstruite. Notre modèle permet d'expliquer cette homogénéisation. Ainsi, la sphère du co-énonciateur se trouve étendue à la sphère du tiers, sujet d'effectuation, et inclut l'ensemble de la relation (*you / shut up*) : il y a **empathisation de la deuxième relation** où l'initiateur et l'agent coïncident – dans la mesure où ce qui constitue **l'empathisation est bien à définir ici comme l'extension de la sphère de l'énonciateur ou du co-énonciateur à une autre instance subjective**. Il y a assimilation par « lissage » du degré d'altérité supplémentaire que constitue potentiellement S_2 associable au complémentaire p' de l'objet manquant : nous faisons ici référence à la valeur de S_2 instanciée par l'énonciateur qui aurait pu prononcer « *I want you to shut up* ». Autrement dit **et la valeur p et la valeur p' ont en commun leur inclusion par repérage au domaine du co-énonciateur**. Il y a coalescence entre la sphère de S_2 et celle du co-énonciateur. Nous obtenons un énoncé où les discontinuités du C_1 sont « gommées » : un énoncé **binarisé**. (voir Part. III, Chap. 2, 4.6.1). Cette binarisation initiée par le premier principe d'empathie (qui s'intéresse aux « positions initiales » de l'énonciateur et du co-énonciateur par rapport aux arguments de la prédication), va être achevée par le second principe (la remontée de la sphère du co-énonciateur de la droite vers la gauche).

La source de la contrainte intersubjective est effacée lorsque l'on passe de (6') à (6). Si en (6') le co-énonciateur, instanciant S_2 , présidait à l'actualisation de deux valeurs mutuellement exclusives (p, p'), S_1 , lui, n'envisageait qu'une seule bonne valeur p correspondant à $\langle you \rangle$ et dont S_2 était *a priori* exclu (il voulait un « *you* silencieux »). Or S_1 , coïncide au départ avec l'énonciateur, c'est lui qui est à l'origine du choix de p . En (6), il disparaît et ***you* finit alors par occuper la place** associée de façon privilégiée à ce dernier, **celle de l'index de la prédication, ce qui permet de lui attribuer le choix de p par réanalyse** (*you* se voudrait lui même silencieux). On retrouve le premier principe d'empathie, i.e. la tendance à avoir une identification partielle entre le sujet de S_1 , quel que soit son référent, et l'énonciateur. On arrive à l'idée que c'est *you*, sujet d'indexation dans « *you*

²¹⁹ Voir la fin de la sous-section précédente. Une discontinuité forte serait apportée si S_2 correspondait à une tierce personne comme dans « *I want him to shut up* ».

wanna say sorry » qui envisage une et une seule bonne valeur *p* même si cognitivement cet énoncé est dérivé de (6') (« *I want you to shut up* »). Celui-ci inclut au départ une « version de *you* » effacée et correspondant au sujet d'effectuation qui a à composer avec l'accession effective à *p* à travers une relation à valider malgré la prise en compte de son complémentaire linguistique. Le sujet d'effectuation est placé dans cette situation par l'énonciateur correspondant à S₁ dans l' « énoncé manipulatif » de départ. La binarisation de l'énoncé, signe de modalisation, s'accompagne de la **remontée du sujet d'effectuation en position de sujet d'indexation**. L'altérité de valeurs à laquelle il présidait potentiellement finit par être gommée et l'on obtient un *you* en position de sujet qui gère une altérité (*p, p'*) relativisée car c'est *p* qui est nettement privilégiée. Il est présenté comme ayant tout intérêt à actualiser *p*. C'est ce phénomène de remontée que nous souhaitons appeler « **cheminement empathique** ».

Il apparaît donc finalement prévisible que « *you want to shut up* » soit glosable en « *you should shut up* » car ce modal marque une relation qui n'est pas congruente ou [-inhérente] et [+orientée prédication], ce qui signifie que l'on envisage bien une seule valeur, à actualiser, sans pouvoir pour autant négliger totalement le complémentaire linguistique, que l'énonciateur cherche pourtant à gommer. Dans cette optique la « non-inhérence » de la relation signifie en fait la **réattribution de la responsabilité du choix de la bonne valeur au sujet d'énoncé par l'énonciateur**. C'est lui qui opère la mise en relation sujet / prédicat comme il le ferait avec *shall / should*. De la même façon, « *you'd better shut up* », marque fondamentalement que celui-ci choisit fictivement une valeur jugée préférable à une autre.

1.2.1 Quelques contraintes pour ce type d'énoncé

En dehors des contraintes de personnes notées ci-dessus (la nécessité d'avoir un *you* ou un *we*), le British National Corpus nous permet de constater que ce type d'interprétation déontique est associé de façon privilégiée à des énoncés qui apparaissent en **contexte assertif**. Elle n'est en effet pas compatible avec l'interrogation :

- (8) Well, do you want to know how I really caught it? (BNC)
- (9) 'You want to marry me?' he murmured. (BNC)

Par opposition, (9') serait susceptible d'une telle interprétation.

(9') You want to marry me. You really should.

Il est là encore question d'un objet non-disponible dont la sémantique est : « *a me that's married to you* », ou « *me as a husband* ». Ce type de modalité et d'ailleurs glosable à partir d'un verbe transitif comme *use*, ou du tour *do with*, qui mettent en valeur le rôle d'*objet* de désir que revêtent ces entités dans « *you could use a husband like me* » ou « *you could do with a husband like me* ».

Par ailleurs, il semble que la séquence *you want to* doive apparaître en **assertion principale** plutôt que dans une circonstancielle ou une interrogative indirecte, ce que signalait déjà O. Polge (voir par exemple (2008 : 107)). Ainsi, ni (10) ni (11) ni même (12) ne peuvent prendre une interprétation modale :

(10) If you want to skip the first quest in The Legend of Zelda on the NES, you can go straight on to the second one by entering Zelda as your name on the initial screen. (BNC)

(11) Be certain who you want to talk to, what you want to say, and whether you want to leave a message if he or she is not available. (BNC)

(12) It's getting towards that time of year when you want to make plenty of garments and the faster the better. (BNC)

La complétive complément d'adjectif et la complétive objet semblent d'ailleurs exclure ce type d'interprétation comme le montrait (11) ci-dessus et comme le montre (13) :

(13) 'I think you know what you want to do,' Minton announced, 'I shall leave you alone.' (BNC)

Cela semble également être vrai des cas qui font apparaître un clivage. Nous modifierons (9') et citerons (14) :

(9'') It's me you want to marry.

(14) 'Ain't me you want to kiss. (BNC)

En revanche la séquence *you want to* peut tout à fait prendre une interprétation déontique à l'intérieur d'une subordonnée relative (comme en (15), dans *things that...*) ou d'une complétive sujet (comme en (16) dans *what you want to do...*) :

(15) There might be specific things that you want to check around the fieldwork like the number of respondents er, the type of respondents. (BNC)

(16) Lee has been dealing with budding campus revolutionaries in his tight little island nation by packing them off with scholarships to universities in affluent industrial

democracies like Australia. " What you want to do is disperse them and open them up to new ideas, " Lee says enthusiastically. (Time corpus)

Notons qu'il s'agit pour (15) d'une relative restrictive et d'une intégrative pour (16) donc d'un énoncé glosable au moyen d'une restrictive :

(16') The thing that you want to do is disperse them and open them up to new ideas.

Il nous semble que ce type d'interprétation est plus plausible avec une restrictive qu'avec une non-restrictive car une non-restrictive entretient, par définition, une relation plus lâche avec son antécédent et constitue une sorte d' « adjoint », ce qui irait dans le même sens que la contrainte qui impose que le *you want to* déontique apparaisse plutôt dans une assertion principale car, dans le cas de la restrictive, l'ensemble antécédent-relative constitue un bloc d'une solidarité plus importante : nous avons moins l'impression d'avoir affaire à deux assertions. La possibilité d'avoir ce type d'emploi dans les restrictives demeure pourtant une simple possibilité, et non pas une obligation, comme le montre (17) qui exprime une simple volonté :

(17) A smile is a great invitation for an approach. Second is a brief but very definite eye contact with the man whom you want to approach you. (Google)

Ce qui sépare les deux derniers cas est assez significatif : la fonction de l'antécédent dans la relative n'y est pas la même. *That* est objet du verbe *do* en (16') alors que *whom* est sujet du prédicat en *to (approach)* dans l'énoncé (17). Autrement dit, il bloque la binarisation de la proposition nécessaire à l'interprétation déontique en séparant sémantiquement *want* de *to*²²⁰.

Il serait nécessaire de procéder à une étude plus systématique de ces contraintes mais nous pensons pouvoir dire que ce type d'emploi est favorisé lorsque *you want to* apparaît comme une **assertion unique**, pour ainsi dire **autosuffisante et binaire**. C'est-à-dire lorsqu'elle est assimilable à un vrai jugement émanant de l'énonciateur en T₀, et l'on se souviendra que ce type d'emploi n'est pas possible au prétérit, ce qui rapproche ces constructions de l'expression de la modalité au moyen d'auxiliaires modaux de plein droit. On peut alors, à ce stade, explorer davantage ces énoncés et se demander dans quelle mesure ils divergent de ceux qui incluent un modal.

²²⁰ Voir la sous-section précédente et le débat sur la contraction (Part. III, Chap. 2, 4.1.0).

1.2.2 La modalité exprimée au moyen de *want to* comparée à celle relevant du paradigme des modaux

J. et J.-C. Milner (1975) analysent un type d'énoncé français avec *vouloir* qui n'existe pas tel quel en anglais, mais qui implique également un emploi modal qui, on le verra, n'est pas sans rappeler le *you want to / wanna V* déontique que nous venons d'évoquer. Un énoncé comme « Pourquoi voulez-vous être riche ? » parce qu'il renvoie à du non-factif, articule un premier décalage : la complétive se situe normalement dans le futur par rapport au vouloir, et l'on retrouve l'expression d'une altérité forte ouvrant la voie à une remédiation comparable à celle qu'exprime *want*. Il exprime la volonté mais l'échange suivant, emprunté à l'étude que nous citons, fait apparaître un emploi de *vouloir* très différent de la volonté et qui introduit une reprise :

(18) A : Mais il ne pleut pas

B : Pourquoi veux-tu qu'il pleuve ?

Nous le traduirions en anglais par « *why should it rain ?* » et noterons que l'énoncé prononcé en amont par A montre bien le caractère contrefactuel de ce type d'emploi. Au risque de simplifier excessivement l'article très fouillé des Milner, on notera qu'il existe un certain nombre d'arguments pour considérer que vouloir introduit, dans cet usage, un « dire », par opposition à un « faire ». On citera comme particulièrement convaincant le fait que *vouloir* ne puisse pas recevoir de négation, l'idée que *pourquoi* ne porte pas sur la cause du vouloir, et le fait qu'une première personne serait exclue de cet usage alors que cette contrainte n'existe pas dans l'emploi lié à la volonté. Ceci suggère que le second argument de *vouloir* est homogénéisé de façon comparable avec ce qui passe pour *you want to*.

La complétive renvoie à du déjà dit qu'il s'agit de remettre en cause, ce qui est glosable directement par un conditionnel, et ce qui marque une rupture avec la situation d'énonciation plus forte que celle qui existe déjà avec le verbe *vouloir*. L'on remarque d'ailleurs que celui-ci, qui portait la marque du présent, disparaît au conditionnel : « Pourquoi pleuvrait-il ? ».

J. et J.-C. Milner (*Ibid* : 137) considèrent que, ici, « *veux-tu* est un performatif de deuxième personne »²²¹ par lequel :

²²¹ Un point commun entre ce type d'emploi de *vouloir* et les performatifs, réside en ce que *vouloir* ne peut jamais prendre un infinitif pour C₁ (contrairement aux emplois de type « volonté ») mais requiert une proposition : « Pourquoi veux-tu qu'il soit mort ? / *Pourquoi veux-tu qu'il mourir ? / Je déclare le bal ouvert », à opposer à « je déclare ouvrir » et « je veux mourir » (volonté) où l'on a un infinitif imposé par la structure equi-sujet avec un *je* qui est de toute façon proscrit des énoncés précédents.

« un premier locuteur A use d'un terme ; en lui demandant de justifier celui-ci, un locuteur B le met en position d'avoir voulu et non pas simplement dit ce terme, de l'avoir pris en charge, de s'être commis en le proférant. Là où, du point de vue de A, il n'y avait qu'énonciation, apparaît, du point de vue de B une volonté rétrospective. »

B est évidemment à identifier à l'énonciateur et A au co-énonciateur.

Cette façon de présenter les choses nous paraît révélatrice dans la mesure où le jeu des pronoms (qui exclut la référence à Sit₀ dans le C₁, au moins de façon directe, c'est-à-dire par rapport à l'énonciateur) couplé aux « distortions » mentionnées plus haut et qui nous éloignent du « faire », crée un décalage dans le C₁ si important qu'il n'est plus question ici de volonté. Il n'y a pas de deuxième relation de remédiation qui serait le deuxième décalage qui servirait de relais permettant de remédier au manque. Le C₁ en tant que « dire » appartient alors, de toute façon, à un autre plan que celui du « faire » qui permet la remédiation que *vouloir* impliquerait, dans le cas où il signifie *désirer*²²². Il s'agit d'un cas extrême où il n'est plus question de remédier à une situation de manque, à travers une relation posée, et que nous voulons, pour notre part, gloser par « pourquoi veux-tu que je dise avec toi qu'il pleut ? ». Il s'agit de revenir sur une valeur correspondant à un choix déjà effectué sur l'axe paradigmatique. Ce faisant nous interprétons l'article cité d'une façon un peu différente de ce que proposent les Milner sans pour autant contredire l'idée que « [...] tant au niveau du choix de *vouloir*, qu'au niveau de la seconde personne, *veux-tu* est la trace d'une opération du sujet parlant, transposant le propos d'un autre sujet parlant. » (*Ibid* : 141). Notre glose a l'avantage de montrer que ce que dit le co-énonciateur n'engage pas que lui. Nous avons d'ailleurs déjà émis l'idée que tout énoncé en *want* a une valeur illocutoire forte et oblige le couple énonciateur / co-énonciateur à « prendre position » par rapport à la réalité mondaine et nous maintenons ce point même dans le cas où la réalité correspond à des *paroles* prononcées.

Nous notons donc avec intérêt que cet emploi de *vouloir* a la même fonction que la construction *You want to / wanna V* déontique : « **faire disparaître** » le *je / I* de la structure. Mais, alors que cette dernière le fait disparaître en tant que **source** de la contrainte (l'énonciateur en tant qu'instance repère du procès envisagé dans l'intérêt de *you*) comme dans l'énoncé (18), *veux-tu*, dans ce type d'emploi, fait disparaître l'énonciateur en tant que **destinataire** de propos dont il se désolidarise. Ce qui est commun aux deux constructions, c'est que l'on peut les comprendre comme un jeu sur des marques de subjectivités différentes dans un même énoncé. C'est en cela que l'approche des Milner est une approche que l'on

²²² C'est ce *vouloir* qui signifie *désirer* qui est comparable à *want*, de part l'origine latine du second verbe *desiderare*, « regretter l'absence de ».

peut qualifier d'énonciative puisque *veux-tu* serait dans cet emploi, la trace de l'intervention d'un « locuteur »²²³ sur l'énoncé d'un autre sujet. Nous dirons que *you want to* dans son emploi déontique est **la trace du « masquage » de l'intervention de l'énonciateur et de la réattribution des propos qui suivent à un autre sujet**. On paraphrasera dans les deux cas par un *should*, qui prendra une valeur en discours légèrement différente :

(19) "You want to buy into panics, not sell into them," says Peter Canelo, U.S. investment strategist at Morgan Stanley. (Time Corpus)

(19') You should buy into panics, not sell into them.

(20) Pourquoi voulez-vous que les ventes de voitures croissent dans l'absolu ? (Google)

(20') Why should there be an increase in car sales ?

La traduction que nous proposons pour (20), donnée en (20'), fait apparaître un emploi de *should* que P. Larreya et C. Rivière (1991 : 90) disent « apparenté au subjonctif » et qui implique des « contextes dans lesquels un fait *présupposé* (présenté comme connu) fait l'objet d'une appréciation ; cette appréciation peut-être de *type logique* (on juge du caractère logique ou illogique d'un fait [...]) ou de *type moral* [...]. » On est alors du côté du « dire ». (19') au contraire est plus nettement déontique, ou radical, et ces mêmes auteurs parlent alors d'« obligation relative » (*Ibid* : 89). On est alors du côté du « faire ».

Mais qu'en est-il de « *He should be doing his maths by now* » qui recevrait une interprétation « épistémique » mais semble tenir à la fois du « dire » et du « faire » ?

A bien y réfléchir (20) et (20') posent le même type de problème. Nous pensons que ce qui fait l'objet d'une présupposition dans (16') est un « dire » et que l'on peut comprendre cet énoncé comme étant **à mi-chemin entre le déontique et l'épistémique** : « *Why should I say, as you do, that **there is such a thing as an increase in car sales** ?* ». Il y a malgré tout référence implicite à un « faire », l'*acte* de parole.

Alors qu'en français, en (20), l'énonciateur destinataire des propos disparaît, la version anglaise, en (20') évacue à la fois la source des propos (le-coénonciateur) et leur destinataire

²²³ L'usage qui est fait par eux du mot « locuteur » est proche de la conception d'« énonciateur » qui est au centre de la linguistique énonciative, le jeu entre le *je* et le *tu* étant crucial dans leur analyse : « tout locuteur est, en même temps et comme tel, un auditeur virtuel de l'autre (et actuel de lui-même) ; tout interlocuteur est, en même temps comme tel, un locuteur virtuel de ce qu'il dira ensuite et de ce qu'il dit à l'instant » (J. et J.-C. Milner (1975 : 142)). L'originalité de ces réflexions est qu'elles se réclament à la fois de la linguistique et de la psychanalyse (notamment des travaux de E. Benveniste et de J. Lacan).

(l'énonciateur). Nous avons donc ici un emploi de *should* encore plus « audacieux » que celui que nous avons en (19'), glose de (19).

La distinction sémantique traditionnelle : radical / épistémique apparaît donc quelque peu simpliste au vu de ces phénomènes. On peut introduire d'autres distinctions, comme le fait F. R. Palmer (2001), ce qui permettra de saisir un peu mieux les différentes stratégies énonciatives en jeu ici. L'opposition basique se réécrit chez lui : « **modalité événementielle** » (« *event modality* ») versus « **modalité propositionnelle** » (« *propositional modality* »). Le premier terme est utile lorsqu'il est fait référence à des événements dont l'**actualisation** n'est qu'envisagée : « *events that have not taken place but are merely potential* » (*Ibid* : 70). Cette étiquette renvoie alors à deux types de modalité : la modalité « **déontique** » et la modalité « dynamique ». Dans le premier cas, le **passage à l'actualisation est envisagé de l'extérieur** (« *the conditioning factors are external to the person indicated as the subject* » (*Ibid* : 70)) alors que la modalité « **dynamique** » implique un **passage à l'actualisation depuis l'intérieur du sujet** ».

C'est ainsi que « *You should buy into panics...* » diffère de « *You want to buy into panics...* » : le premier cas relève, d'après nous, du « déontique » Palmerien, et le second du « dynamique ». D'autre part, « *I want you to buy into panic* », ferait apparaître une source externe de contrainte sur *you* (sujet d'effectuation) correspondant au sujet d'indexation *I* et donc une actualisation envisagée de l'extérieur, ce qui relève du « déontique ». On voit donc que la plasticité des repérages permise par *want* accommode les deux types de modalité événementielle et que ce verbe permet en fait de « déguiser » une modalité « déontique » en modalité « dynamique ». Cela correspond à la « désubjectivisation » dont parlait M.-L. Groussier (2000).

D'autre part, le *should* de « *why should there be an increase in car sales ?* » qui n'était ni tout à fait épistémique ni tout à fait radical, relève de la « **modalité propositionnelle** » dans le système de Palmer, terme qui renvoie au *judgement* de l'énonciateur sur une proposition (*Ibid* : 8). Il faut alors distinguer entre « **modalité épistémique** » et « **modalité évidentielle** » (« *evidential modality* »). Dans cette optique, l'épistémicité implique un jugement quant à la valeur de vérité de la proposition qu'il note « P » (« *judgments about the factual status of P* »), ce qui relève du « être ou ne pas être le cas ». La « modalité évidentielle » joue sur les conditions qui ont permis la constitution de P, les preuves qui permettent d'énoncer P.

Nous proposons les raccourcis suivants pour résumer ces travaux : alors que la « **modalité événementielle** » s'intéresse à **l'actualisation de l'événement** en prenant en

compte la source des repérages qui envisage l'actualisation, la modalité « **évidentielle** », s'intéresse aux **conditions de prise en charge** d'une proposition P par un locuteur. Dans une approche énonciativiste, on dirait alors que cette dernière est plus proprement métalinguistique et que ce qui est en jeu, ce sont finalement les conditions d'énonciation d'un énoncé. Par ailleurs, l'opposition « dynamique » / « déontique » n'est pas sans rappeler le trait [+/- inhérent] proposé par H. Adamczewski et C. Delmas (1982 (1998)) pour traiter des modaux.

Ce parallèle fait, dans le système de Palmer, le *should* de l'énoncé (20') renvoie à de la « modalité évidentielle » glosable par « existe-t-il des preuves ou de bonnes raisons pour dire que les ventes de voitures augmentent ? ». Il est intéressant que le verbe *vouloir* puisse alors être utilisé dans ce sens alors que le *want* anglais interdit un tel emploi, et (21) aurait effectivement un sens bien différent car relevant de la volonté :

(21) Why do you want car sales to increase ?

Contrairement au verbe français, *want* a *plutôt* partie liée à la « modalité événementielle » et même si « *it's obvious she wants to tell us something* » a bien quelque chose à voir avec la « modalité propositionnelle », cela semble en grande partie renforcé par l'adjectif « *obvious* ». Plus largement, on peut, de toute façon, se demander où placer la volonté dans le système que F. R. Palmer propose pour la modalité.

Le problème n'est pas simple et dépend de quel verbe exprimant la volonté on considère. En réalité, *want* peut être souvent assimilé à du « déontique » au sein de la « modalité événementielle », ce que nous avons nous-même noté à maintes reprises en soulignant la « force pragmatique ». Le passage suivant que nous reproduisons *in extenso* en raison de sa grande clarté, permet en effet d'opposer *want* à d'autres verbes qui renvoient à la volonté et au désir, au premier rang desquels il y a *wish* :

« It could be argued that fears and wishes are best treated as epistemic since they indicate attitudes to propositions rather than unrealized events. Indeed, Givón (1994 : 280) refers to hopes and fears as 'epistemic anxiety'. Wanting, however, seems to be different in that its emotion is more directed to the event, and so should be treated as deontic, a kind of directive. A comparison of 'wish' and 'want' may bear out this point in two ways. First, telling someone **what is wanted is often a direction for action** whereas an expression of wish is not so obviously so. Secondly, wishes, like fears and hopes, can relate to the past as well as the present or future whereas wanting cannot :

I wish John had come

I fear John came

I hope John came

?? I want John to have come.

(The last example may not be impossible but is very unnatural).
These two features should be treated as deontic, the others as epistemic. »
(F. R. Palmer, *Ibid* : 134) (nous soulignons)

Ce que l'on retrouve là, c'est la non-factivité associée à *want* ainsi que le fait d'envisager la remédiation du manque et ses conséquences pragmatiques. Au contraire, *wish* serait alors épistémique et correspondrait plutôt à un « dire » qu'à un « faire » : il ne fait que dire dans quel état est le sujet alors que *want* tient à la fois du « faire » et du « dire »²²⁴.

1.2.3 Quelques remarques sur *wish*

Wish ne construit pas à lui seul la possibilité de remédiation du manque et la raison en est que s'il préconstruit bien un objet *p* manquant, c'est-à-dire absent dans la situation d'énonciation et qu'il le donne en altérité forte par rapport à son sujet d'indexation - ce qu'il a en commun avec *want* - il ne construit pas *p* comme centre d'un domaine notionnel à partir duquel on va pouvoir repérer une seconde relation par **localisation**, à la différence de ce dernier.

Ainsi, alors que « *I want a cigarette* » suffit pour évoquer un désir ou une volonté, (18) est agrammatical :

(22) *I wish a cigarette.

De façon très parlante au vu des considérations développées dans cette thèse, ce qu'il faut précisément adjoindre au GN pour exprimer le désir ou la volonté, c'est précisément l'opérateur de localisation *have* :

(23) I wish I had a cigarette.

Soulignons d'ailleurs l'importance du « prétérit modal », qui suggère que le « décalage » entre les deux parties de la construction, la partie qui concerne les effets du manque et sa remédiation éventuelle c'est-à-dire l'altérité C_0 / C_1 n'est pas complètement préconstruite par le verbe, au niveau prédicatif, mais doit être renforcé par la rupture avec T_0 que marque le prétérit. En réalité deuxième décalage, celui que nous donnons comme nécessaire à la remédiation du manque est également contribué par *have* qui porte le prétérit. On voit donc bien ce qui oppose *wish* à *want* : ce dernier permet de poser le référent du GN de

²²⁴ De façon très synthétique : il tient de l' « avoir » et de l' « être » alors que *wish* tient seulement de l' « être ». Le premier dit un défaut de l'être *et* comment y remédier (voir Part. III, Chap. 2, 5.0.0), ce que ne fait pas le second.

want GN comme localisateur permettant d'envisager une relation ouvrant la voie vers la remédiation du manque, ce qui permet de penser le désir et la volonté. Le GN introduit directement par *want* permet l'évocation implicite du choix (p, p') dans le C_1 , ce que ne permet pas l'autre verbe. ***Wish*, lui, code d'abord le désir et ne s'intéresse pas explicitement au manque qui le fonde**, il n'évoque p que secondairement et « intercepte » le désir à un stade plus « tardif » que *want*. En ce qui concerne l'expression du désir, *wish* constitue une sorte de dépassement de *want* il est, en ce sens, « moins explicite » sur la construction de cette notion. C. Paulin (2005 : 165) fait d'ailleurs de *wish* et du verbe français *désirer* « des formes de dire à caractère performatif » qui « indiquent qu'une sélection a été opérée par le sujet dans le but d'obtenir ce que dénote le complément ». Nous pensons que *want* évoque l'opération de sélection elle-même avant de considérer son aboutissement comme acquis. Ceci signifie qu'il s'agit avec *wish* de penser le désir d'un objet dont l'existence est préconstruite comme un « dire », mais sans nécessairement le verbaliser à voix haute. On arrive à l'expression d'un désir, mais de façon moins analytique qu'avec *want*.

Nous serions plus proche de l'emploi performatif typique, donc plus proche du « dire », dans un tour comme « *I wish you well* » ou « *I wish you a happy birthday* » que nous dirons être des sortes de « bénédictions ». D'autre part, C. Paulin (*Ibid* : 159) étudie la construction qu'elle décrit comme *wish* + *GN attributaire* + *GN COD* que nous illustrerons par : « *So, I wish you a happy and healthy life ...* » (BNC). Il s'agit de la construction dite « ditransitive » dont nous avons déjà abondamment traité, dans notre seconde partie notamment. Il y a bien ici une sorte de « sens de transfert » qui permet l'évocation d'une remédiation, mais celui-ci est attribuable à la « construction ditransitive » elle-même qui évoque bien une relation de type (*you / have a happy and healthy life*) alors que *want GN* a une certaine dimension dynamique en soi. Il est assez significatif que le BNC ne retourne que très **peu d'occurrences de la séquence *wish GN* où le GN n'est pas sujet d'une relation imbriquée** à deux arguments, ce que *want* permet très couramment. Les rares cas de *wish GN* que nous avons pu trouver relèvent justement surtout du **performatif** avec : *wish luck, happiness, fulfillment* ou *prosperity* ou alors, il s'agit de prédicats verbaux nominalisés ou qui évoquent, de toute façon, directement une **relation** ou un procès à plusieurs participants comme *wish assistance* ou *wish upheaval*. Par contraste, *want* est compatible avec un objet beaucoup plus concret et qui suffit à reconstruire une relation (là où *wish* semble nécessiter que celle-ci soit davantage explicitée).

Nous rajouterons que la séquence *wish to V* n'est pas tout à fait comparable à *want to V*. Elle l'est dans la mesure où elle permet l'expression d'une volonté à partir du désir, celle-ci

étant atténuée par rapport à *want*, peut-être parce qu'elle paraît moins « pressante » dans la mesure où **le manque lié à l'objet localisateur est moins explicite**, d'où la traduction par « *souhaiter* » :

(24) I wish to point out that the SDLP were only admitted to the Socialist International by my credentials. (BNC)

To permet là encore une construction manipulative mais celle-ci est beaucoup moins contraignante qu'avec *want* :

(25) You are a young gentleman and I am sorry to say, not better than I wish you to be. (BNC)

Le **deuxième décalage permettant de penser la volonté, et exprimant la remédiation du manque, nécessite d'être clairement explicité** avec *wish*, notamment, on l'a vu, par un verbe au prétérit : « *I wish you were...* ». D'autre part, la forme *were*, concurrente de *was* dans les énoncés en *wish* aux première et troisième personnes du singulier est analysable comme une distortion supplémentaire indiquant le manque d'ascendant, voire de contrôle, du deuxième sujet sur le prédicat, ce qui le rend plus « passif », moins agentif :

(26) When Hoare had decided on resignation, Baldwin himself (accompanied by Eden) went to see him and amiably asked him how he felt. "I wish I were dead," was Hoare's discouraging response. (BNC)

Enfin, il y a un point sur lequel *want to V* et *wish to V* diffèrent. Le second verbe de la prédication paraît difficilement pouvoir être *have*, lorsque ce verbe signifie « consommer » :

(27) ?? I wish to have a cigarette.

1.2.4 Quelle différence y a-t-il entre « *you should* » et « *you want* » ?

Nous sommes, à ce stade, mieux armés pour comprendre la différence entre « *you should* » et « *you want to / wanna* ». Si l'on a vu que cette dernière construction était mieux vécue en synchronie, car elle ne fait pas appel à un modal et permet une « désobjectivisation » de la contrainte, la relation exprimée par *should* est de toute façon construite de façon bien différente. Du fait que la relation sujet / prédicat n'est pas congruente mais **imposée par l'énonciateur**, on peut dire que, si l'on appelle *p* la « bonne valeur » que celui-ci attribue à la **relation**, on dira que *should* permet d'asserter *p* malgré la préconstruction d'une valeur complémentaire *p'*, qui n'est, de ce fait, pas évacuée et présupposée par le modal. Par

contraste, dans *you want to V, to V* permet, avec *want*, de sélectionner une bonne valeur *p* pour une relation prédicative, sans que l'on puisse toutefois totalement éliminer *p'*. La bonne valeur n'est pas *donnée* telle quelle mais, **dépend en fin de compte de l'objet manquant localisateur qui entretient des liens très étroits avec le procès qu'il permet de repérer**. C'est lui qui permet de sélectionner la bonne valeur par *construction d'une relation* : l'altérité de la relation prédicative (*p, p'*) est construite **à partir de l'état stabilisé que constitue l'objet non-disponible**. Le prédicat verbal en constitue alors une extension. Autrement dit, avec le « *want* déontique », la bonne valeur de la relation prédicative *p*, consiste en l'objet non-disponible *plus* le prédicat verbal associé. La relation qui permet d'accéder à l'intérieur du domaine, est marquée par un nexus matérialisé par *to*, marqueur qui symbolise *p* autant que *p'*. Il y a ensuite univertation, binarisation de l'énoncé dont le sujet est *you* et la bonne valeur est associée à l'ensemble de la relation marquée par *want* qui représente alors le nœud prédicationnel à la manière d'un modal. Nous pensons alors que la différence entre les deux constructions est assez nette : « *you want to / wanna* » garde en quelque sorte **l'histoire de sa genèse** à partir de l'objet de manque, ce qui permet l'expression d'une contrainte, moins subjectivement marquée qu'avec *should* mais en quelque sorte plus « ferme » car il n'y a pour ainsi dire **qu'une seule bonne valeur à partir de l'objet manquant qu'on désire atteindre**. Il n'y a qu'une seule manière de faire : la bonne manière que celui-ci impose. C'est pourquoi il ne serait pas tout à fait justifié de remplacer *you want* par *you should* dans le passage suivant, qui accompagne une vidéo du site *Youtube* expliquant comment changer la mémoire d'un ordinateur portable :

(28) To remove, press out on the metal latches. RAM should pop up at a 25 degree angle. At this point, you can remove the RAM. Now is time to add your new RAM. This time, insert your RAM at a 25 degree angle. Push the RAM into place. You may feel a slight resistance but you want to ensure it's well-seated. Press down to snap it in place.

On pourrait paraphraser en disant, qu'étant donnée la configuration de l'ordinateur en question, il n'y a pas d'autre choix pour insérer la barette de mémoire - à moins de vouloir mal faire les choses et que celle-ci soit « mal mise », ou « *not properly seated* ». « *You should ensure it's well-seated* » serait en quelque sorte à la fois plus directif et moins « ferme », car la préconstruction de *p'* laisserait plus de « latitude » au co-énonciateur, plus de « libre arbitre », c'est-à-dire le choix de valider par son action ou *p* ou *p'*. L'énoncé en *want* est plus fort d'un point de vue illocutoire et se paraphrase plutôt par « *the proper way to do things is to ensure that it's well-seated* », ce qui fait ressortir que la bonne valeur (« *the right / proper*

way ») est **sélectionnée par rapport à ce que l'on cherche à atteindre**, l'on retrouve la détermination d'une classe de procès par le C₁ de *do* dont parlait J.-C. Souesme (1989) avec sélection d'une bonne valeur. On peut alors considérer, qu'avec « *you want* », l'énonciateur devient un « énonciateur spécialiste » qui s'« efface » (contrairement à ce qui se passe avec *should*) devant la « bonne manière de faire *les choses* ». Nous illustrons par l'énoncé suivant :

(29) What you want to focus on is Darelle Revis's head. (commentaire sportif entendu sur ESPN)

La volonté pédagogique de l'énonciateur qui commente un ralenti est ici patente. On peut dire qu'il guide l'énonciateur vers la bonne manière de regarder les choses : « étant donné les règles du jeu et l'action qui vient de se produire, ce qu'il faut regarder pour comprendre *correctement* la scène, c'est la tête de ce joueur, ce qu'un expert comme moi peut vous garantir ». *You should...* serait moins pédagogique car moins explicatif et l'on n'aurait pas ici reconstruction d'une bonne valeur à partir de l'objet. Cette reconstruction, qui correspond au départ à un parcours mental plus analytique que le co-énonciateur est forcé d'effectuer (« *I want you to focus on...* ») - même si cela est effacé - est un processus très différent, de ce qui se passe avec *should*. Nous pensons que ce parcours de reconstruction où énonciateur et co-énonciateur ont leur place, est qualifiable de « **cheminement empathique** », et nous avons d'ailleurs déjà souligné que cette notion est un outil important pour comprendre *want*. Enfin, les remarques qui précèdent nous poussent à proposer l'idée que *you should* marquerait un dépassement de *you want to* déontique. Le choix de la « bonne valeur » *p* pour la relation prédicative est moins opaque avec la seconde construction, car il résulte d'un processus analytique dont le pivot, le repère, correspond à l'état stable que l'on cherche à obtenir dans la situation. La première construction implique une clôture du paradigme des choix possibles et relève d'une stratégie plutôt synthétique : il n'est plus question pour l'énonciateur de justifier l'origine de la contrainte qu'il exprime.

2.0.0 Les énoncés en *-ing*

Nous revenons à présent sur les énoncés en *-ing* et commencerons par ceux qui mettent en jeu la forme *wanting*, associée ou non à *be*. Nous y voyons un argument pour notre analyse qui pose que tout énoncé en *want* suppose un état stable *p* non-disponible, source d'une opération de localisation qui organise une altérité dans le C₁ du verbe, laquelle est liée à la remédiation du manque.

2.1.0 *Wanting (in)*

Il ressort des considérations que nous avons développées dans le reste de ce travail que notre analyse permet une prédiction quant à l'interprétation du verbe *want* : lorsque son second argument ne permet pas de concevoir une seconde altérité suffisante, il ne permet pas de construire une remédiation au manque et c'est l'énoncé entier qui prend ce type d'interprétation. Or, de façon significative le marqueur *-ing* peut précisément permettre de ne pas construire de second argument à *want* dans un fonctionnement quasi-adjectival :

(30) Democracy is likely to remain not only a contestable concept, but also a "critical" concept: that is, a norm or ideal by which reality is tested and found wanting. There will always be some further extension or growth of democracy to be undertaken.
(BNC)

Il s'agit, en tout cas, de déconstruire la valence de *want*, verbe normalement transitif en anglais moderne. Faire de *-ing* un marqueur de « nominalisation », c'est précisément ne plus envisager le procès du point de vue quantitatif, mais plutôt d'un point de vue qualitatif²²⁵, ce que le nom a d'ailleurs en commun avec l'adjectif. En effet, comme nous l'avons signalé ici à plusieurs reprises, ce type d'emploi est plutôt de nature adjectivale, comme le suggère la possibilité de remplacer *wanting* par *faulty*²²⁶.

Notre énoncé (30) est assez révélateur du fonctionnement de *want* : il s'agit de poser une équivalence *reality-democracy* et poser de cette dernière notion comme l'aune à laquelle on doit juger la réalité, ce que l'on peut gloser en : « *reality is found wanting by the standards of democracy* ». On voit que l'énonciateur se livre ici à un véritable méta-discours explicitant le fonctionnement de *wanting* qui, parce qu'il dérive de *want* suppose une « norme ou un idéal », notre objet manquant, que l'on peut expliciter par « *a reality that embodies true democracy* ». Or, dans cet usage de *wanting*, aucun second argument n'est construit qui ferait apparaître en surface cet objet manquant, qui est capable, par sa seule présence, d'organiser une altérité dans le C₁. Sa présence directe ou indirecte permettrait de localiser une relation susceptible de remédier au manque ressenti. Si, comme nous le pensons, la gauche de la

²²⁵ On peut citer G. Méliès (1998 : 77) qui oppose V-ING à TO V comme suit : « [...] il ne s'agit plus de définir une occurrence de procès localisée par rapport à une situation qui engage une origine particulière. Dégagé des contingences liées à une origine particulière ou à une origine situable, le procès est définissable sur le plan de ses propriétés, ce qui apparaît comme un élément invariant avec le marqueur ING »

²²⁶ La séquence « *found faulty* » est attestée sur Google (424 000 occurrences) : « *46 million batteries in Nokia phones found faulty.* »

construction en *want* est associable avec un « défaut de l'être » et sa droite avec une « remédiation par l'avoir » (qui n'est pensable qu'à *partir* de l'objet non-disponible), on comprendra aisément que, dans ce cas précis, l'énoncé ne puisse renvoyer à autre chose qu'à un manque. A l'inverse, lorsque la forme *wanting* est suivie d'un second argument nominal en position d'objet direct comme en (31) ou sous forme de complétive comme en (32), l'interprétation est à chercher du côté de la volonté :

(31) I see them as women wanting lone motherhood as a gesture of independence and to augment a feminist argument that men are useful but disposable. (BNC)

(32) "It has actually reduced my pulling power," says the 18-year-old who plays tearaway McDonald twin Steve. "It seems to put girls off wanting to get involved with me – which I can understand." (BNC)

Lorsque la suite *be wanting* est suivi de *in*, la préposition peut servir à introduire un groupe prépositionnel instanciant un argument du verbe qui permet d'explicitier la nature du défaut dont est affecté le sujet d'énoncé :

(33) 'But from about 1330 there is a steady decline in regularity and architectural quality: even in formal documents the writing is not only strongly cursive but wanting in discipline, and suggests an unsuccessful attempt to reconcile the claims of ceremoniousness and speed' (Hector, op cit). (BNC)

(34) Though incapable of grasping the subtleties of indirect administration, Murrells was not wanting in the ambition to control. (BNC)

Il est alors aisé de récupérer l'objet *p* par rapport auquel est différencié le sujet d'indexation. Il correspond sémantiquement ici à « *a disciplined writing* », à « *an ambitious Murrells* » ou à « *a power-hungry Murrells* ».

Nous avons déjà signalé que *in* peut parfois introduire, non plus la nature du défaut, mais plutôt l'individu ou la classe d'individus pour laquelle le défaut est pertinent. Nous avons d'ailleurs déjà cité un énoncé très proche de (35) :

(35) In larvae of the Hymenoptera Apocrita and the higher Diptera the antennae are often reduced to minute tubercles or are atrophied. They are wanting in all Protura. (BNC)

Notons qu'ici le défaut est constaté de façon plus quantitative que qualitative, au sens des déterminations liées aux paramètres QNT et QLT, puisqu'il est question de la non-

existence ou de l'absence d'un objet (ici les antennes des protoures) plutôt que d'en rapporter les propriétés à un type. La préposition *in* serait alors traduite par *chez* et introduit le siège du manque. Par ailleurs, lorsque le défaut constaté du sujet est envisagé de façon plus quantitative que qualitative, *in* n'apparaît souvent plus et *to be wanting* se traduit par « être absent » :

(36) The fact is, that though strong natural genius is always accompanied with strong natural tendency to its object, yet it often happens that the tendency is found where the Genius is wanting. (BNC)

Nous pensons que l'écart par rapport à l'objet manquant peut être mesuré sous l'angle **qualitatif et quantitatif**. Lorsqu'aucun second argument en *in* n'est introduit dans la complémentation de *not to be wanting*, c'est le second aspect qui est envisagé :

(37) Yet signs are not wanting that the mental effort of doing so is one which will become more and more difficult as the memory of the distinct courts of Law and Equity dies out. (BNC)

Ce qui ne **manque pas quantitativement** ici ce sont des *signs that the mental efforts of doing so ...*. Au contraire, on peut souvent réintroduire un syntagme prépositionnel en *in* avec *found wanting* car il s'agit de la conformité par rapport à un type, le verbe *find* marquant un travail d'appréciation, ce qui se rend assez bien en français par « **laisser à désirer** » et joue sur une dimension plus **qualitative** :

(38) The structure of the "old" Congress was found badly wanting. (BNC)

On pourrait, en effet, avoir « *badly wanting in organisation* ».

2.2.0 (Be) wanting GN / wanting to V

2.2.1 Usage en discours

Les séquences gérondives *wanting GN* et *wanting to V* sont attestées en tant qu'expression de la volonté :

(39) When the cleaning woman came, he sent her away, not wanting a third person in the house. (BNC)

(40) The Brazilian, reckoned to be on £10 million a year with McLaren Honda but wanting to get away, has been ruthless in setting his sights on getting the best car in the business for next season. And that is the Didcot-based Williams team. (BNC)

(39) et (40) fonctionnent de façons comparables en ce que *not wanting a third person in the house* et *wanting to get away* permettent de repérer les relations validées (*he / send her away*) et (*The Brazilian / be ruthless in setting his sights on getting the best car in the business for next season*). On peut dire qu'un **rapport causal** est présent dans les deux cas, même si il est un peu différent. Alors que (39) présente un ordre « conclusion-prémisse », (40) présente un ordre « prémisse-conclusion », pour le dire comme G. Deléchelle (2004 : 35). Le rapport causal est donc plutôt « explicatif » dans le premier cas et « justificatif » dans le second.

D'autres séquences sont le produit de l'application de la forme périphrastique *be + V-ing* au verbe *want*. Elles sont attestées dans le BNC dans le corpus oral, comme dans le corpus écrit :

(41) Yeah. We're, we're not wanting a wage out of it or anything. (BNC) (extrait de conversation)

(42) "Damn it all, Maggie, you know I'd guard her with my life!" he said furiously. "Just because you're wanting a cosy trip with Felipe de Santis there's no need to drag my character into it!" "That's both impudent and unfair!" Maggie raged, her face flushing wildly. (BNC) (œuvre de fiction)

(43) When we talk about our reductions, we will get to a point where the reductions that are being proposed to you, actually conflict with a number of policy directions that you are wanting to go in, and we'll flag those up to you. (BNC) (transcription de réunion publique).

(44) If you go fly fishing you are normally wanting to catch either trout or salmon. (BNC) (copie d'élève britannique)

Si *want* peut recevoir *be + V-ing*, on remarquera que cette forme est à associer de préférence à la **langue orale**. Ainsi, si le BNC la répertorie dans la partie qu'il consacre aux œuvres de fictions, nous n'avons pas trouvé d'occurrences de *be wanting a GN* en dehors des **passages dialogués** (dont (42) constitue une illustration) et, dans le même ordre d'idée, on dira que (44), qui est extrait d'un « *school essay* », appartient à un registre relâché, écrit dans un style oralisé. Il n'en demeure pas moins que les locuteurs natifs font souvent appel à cette

structure, notamment lorsqu'il s'agit de souligner un élément particulier de la situation dans laquelle se trouve le sujet d'énoncé qui devient objet de discours :

(45) "He's joined the Liberal Party, and now he's a very important cog in the cabinet. He's working under the new name too of humanitarian. The latest is he's improving the prisons, and" – her head went back now and she laughed – "he's wanting a law brought in for heavy sentences for incest." (BNC)

Il s'agit d'un passage romanesque où l'énonciatrice brosse le portrait peu flatteur d'un des protagonistes dont la sincérité est mise en doute. *Be + V-ing* s'insère parfaitement dans cette stratégie qui exploite des marques de subjectivité assez forte comme *the latest, the new name of* ou même *now* qui ont, non seulement un fonctionnement déictique, mais qui marquent en plus une sorte de prise de distance ironique vis-à-vis du contenu de l'énoncé, ce qui est renforcé par le verbe de discours *laugh*. « *He's wanting a law brought in for heavy sentences for incest* » est présenté au co-énonciateur comme la dernière étape, prévisible au demeurant, du parcours opportuniste du personnage. De fait, ce type d'énoncé est souvent utilisé, dans le corpus oral du BNC, dans un contexte d'explicitation :

(46) You're wanting to produce a certificate for the kids, is that what you're talking about ? (BNC) (transcription de réunion publique)

(47) Two people who are planning to leave our organization, and the purpose of talking to them was to say, oh, what's the problem ? Why are you wanting to leave ? (BNC) (transcription de réunion publique)

L'énoncé (46) montre clairement qu'il s'agit de réinterpréter des propos antérieurs et (47) fait apparaître une question qui est une demande de justification : l'énonciateur demandait à deux employés sur le départ de motiver leurs intentions. Ce que l'on retrouve dans cet énoncé, comme dans les précédents c'est une relation considérée comme acquise et qui correspond, dans ce dernier cas à un problème déjà bien identifié, déjà pensé. La transcription de réunion publique suivante offre le même type de fonctionnement. L'énonciateur, pris par le temps, décide de se *recentrer* et de revenir au plan de son intervention tel qu'il l'avait envisagé avant de commencer à parler. Il introduit alors un nouvel aspect du problème qu'il est en train de traiter :

(48) Just there'll now be a short reflection. Is that what time is it, please? Quarter to nine. Expecting there would be lots of talk about economics, I was wanting to talk

about morality, which are nearer to the gospel. Traidcraft itself describes its activities as bringing love and justice into international trade. (BNC)

Ce que nous retrouvons dans ces séquences, qu'elles soient gérondives ou descriptibles par la formule *be + V-ing*, c'est finalement la capacité de l'énoncé en *want* de repérer et motiver la validation d'autres relations prédicatives²²⁷. Cette propriété, qui est de toute façon liée à ce que nous avons appelé « empathie », se retrouve souvent avec le verbe *want*, et (48) est modifiable en « *I wanted to talk about morality* ». Le destinataire du discours reste à même de comprendre que l'énonciateur change son « angle d'attaque » et affirme la relation (*Traidcraft itself / describe...*). Nous dirons que nous avons là un certain rapport explicatif qui se trouve encore *renforcé* par *be + V-ing* qui souligne l'antériorité de la relation prédicative introduite par *want* par rapport à ce qui va suivre.

Nous partons d'énoncés de ce type en les utilisant cette fois-ci dans notre argumentation quant à la structuration des énoncés en *want* au niveau prédicatif.

2.2.2 Enseignements au niveau prédicatif

Nous avons émis l'idée qu'un énoncé en *want* exprimait le manque à partir du moment où celui-ci n'était plus donné comme remédiable. C'est ainsi qu'en anglais (*to be*) *wanting* est devenu le **pendant contemporain de l'emploi intransitif de *want***, aujourd'hui archaïque, et que cette construction en est venue à exprimer le **manque**. Notons donc que la non-instanciation du second argument de ce verbe est précisément rendue possible par le marqueur *-ing* dont la fonction est de massifier le prédicat verbal. Pour le dire autrement, et conformément à l'hypothèse que nous défendons ici, le C₁ n'est pas instancié parce qu'aucune altérité n'est pensée qui permettrait de penser la remédiation. **La remédiation implique nécessairement un décalage par rapport au manque, notion qui, elle-même suppose un décalage par rapport à la situation d'énonciation.** Le marqueur *-ing* a donc pour propriété de permettre la non-instanciation de l'objet et donc de gommer le second décalage autorisant la remédiation. Il en découle que l'objet est fortement implicite par rapport à la mise en relation avec le premier argument et, pour ainsi dire, **repéré sur un autre plan**. La première altérité forte, pensée à partir du sujet est moins saillante, d'un point de vue cognitif, que ses effets sur le premier argument, car ce qui est envisagé ce sont bien plus les **répercussions** du manque que la *construction* du manque lui-même. Le sujet d'indexation n'est plus donné

²²⁷ Voir Part. III, Chap.1, 3.1.1.

comme capable d'agir, même indirectement, c'est-à-dire à travers le relais que constitue le sujet d'effectuation, et l'objet du manque se retrouve, dans une position « **décrochée** » par rapport à lui. Le domaine de l'objet manquant ne permet plus de conceptualiser des discontinuités et on peut le concevoir comme un domaine notionnel où chaque point est ramené qualitativement à l'objet non-disponible qui se donne comme **attracteur**. D'un point de vue argumental, la seule entité instanciée est le sujet d'indexation auquel sont rapportés les effets du manque, manque qui peut être constaté sous un angle quantitatif (traduction par *être absent*) (49) ou qualitatif (50) (traduction par *laisser à désirer*) :

(49) In phytophagous insects the mandibles are bluntly toothed and often bear a molar or crushing surface near the base of the biting margin. In carnivorous forms the teeth are sharply pointed, being adapted for seizing and cutting, and the molar surface is wanting. (BNC)

(50) The pace of Bob Daynes gave Crossley a nervous afternoon, but the quality of the final ball was wanting. (BNC)

Certains énoncés où aucun objet n'est instancié ont pourtant une interprétation qui relève de l'expression de la volonté ou du désir :

(51) She was so busy talking to another woman, who was weighing onions, that she never noticed what the wee fellow was doing. So I took it upon myself to tell her, old nosey-parker that I am. I knew she'd better be told, otherwise she'd get a bonnie fright when she was stopped at the paydesk and accused of shoplifting. She got a big enough fright when I said: "Excuse me, but your wee laddie is filling your bag with apples that I'm sure you'll not be wanting. (BNC)

Il apparaît pourtant qu'il s'agit ici d'un cas d'ellipse de l'objet (*apples*) car l'objet est en fait instancié en amont. Il peut parfois s'agir d'un être humain, auquel cas, ce qui est exprimé c'est un désir sexuel. C'est le cas dans cet exemple où *wanting* est nominal, puisqu'il appartient à un SP :

(52) The sensation rocked through her, and she wanted only to remain there, feeling the suggestive thrust of his tongue as it explored the inner softness of her mouth and gently, expertly made her intensely and inescapably aware of the hard, pulsing heat of his virile manhood pressing insistently against her thighs. "God, Meredith! You're driving me crazy with wanting". (BNC)

Nous y voyons la confirmation de notre analyse qui faisait de *p* le point de départ de l'altérité seconde qui va permettre la remédiation du manque et le repère permettant de localiser une classe de prédicats. On comprend alors bien que l'analyse de J.-C. Souesme

(1989), qui permettait d'expliquer le sens d'un prédicat comme *do somebody* - qui convoque lui aussi la même aire sémantique - puisse être étendue à un énoncé comme « *I want you* » ou « *I'm wanting you* ». Il s'agit en effet bien **de reconstruire une classe de procès à partir de *you***, pour *le* satisfaire et *se* satisfaire d'un point de vue sexuel.

Revenons aux énoncés en *be + V-ing*. Nos remarques précédentes nous font dégager un paradoxe intéressant qui recoupe deux points :

1. *be + V-ing* permet la non-instanciation du second argument de *want* ce qui fait basculer l'interprétation de l'énoncé du côté du manque.
2. lorsque *be + V-ing* est associé à un second argument instancié ou élidé, l'interprétation est liée à l'expression du désir et de la volonté.

Cela signifie que, si *-ing* permet d'éliminer une discontinuité, d'envisager le prédicat verbal sous sa dimension qualitative plus que quantitative, **l'instanciation du second argument suffit à relativiser cette tendance** parce qu'elle permet d'introduire l'altérité nécessaire à la survenue existentielle d'une relation qui va permettre de remédier au manque. Ceci se comprend assez bien lorsque le second argument est instancié par *to V* qui gère explicitement une altérité (*p, p'*) :

(53) It may be that friends and relatives who are less affected by the death of the family member, could give some special attention to the children who are wanting to be comforted and to be told what is going on. (BNC)

Nous pensons que la même analyse s'applique lorsque le second argument est instancié par un **GN**. C'est que, selon nous, celui-ci **suffit pour structurer une altérité** qui va soit rester implicite, soit pouvoir être explicitée en surface par la suite. Nous dirons que cela milite en faveur d'une construction de l'énoncé en *want* à partir de sa droite et basée sur un objet manquant envisagé avant toute autre chose :

(54) You'll be wanting some lunch. (BNC)

(55) Often there's a lot of, that people erm do or don't do that you, you can't erm go along with when people are wanting terminations of pregnancy or, or they're thinking of leaving their husbands and going off with somebody else, then you just have to listen to what they say and put the facts as you see them in front of them. (BNC)

Autrement dit, l'altérité nécessaire à la remédiation est constituée par *want* dès le niveau prédicatif, ce que nous ne pensons pas être vrai de *wish* (voir 1.2.3 *supra*).

Par ailleurs, ce type d'énoncé nous permet de revenir sur un autre point de notre analyse. Nous avons émis l'idée que ce qui différencie le désir de la volonté, c'est que la première notion supposait une relation imbriquée plus floue, moins déterminée. Or, il nous semble que ce type d'énoncé en *be + V-ing* exprime en fait plus volontiers le **désir**, notamment à la **forme négative** :

(56) The man was not wanting to be interviewed, but such is the power of television that he had to agree. (BNC)

(57) What can I do to show guys I'm not interested in them? Well I got a few after me but then, thing is I'm just not really into them and I don't know how to show that I'm not. I'm friends, with benefits, with one of them though. But how can I show the rest I'm not wanting to do anything with them or even like them. (Google)

(58) I'm not an historian and I'm not wanting to write about how I perceive the social change over the century as a historian, but as somebody who's walked through it and whose life has been dictated by it too, as all our lives are. (Google)

Alors que ces énoncés exprimeraient préférentiellement un **refus** (une volonté de ne pas actualiser une relation seconde) s'ils incorporaient un temps simple (« *he didn't want to be interviewed* », « *I don't want to do anything with them* », « *I don't want to write about...* »), il nous semble que ces énoncés impliquent plutôt ici un **non-désir** (de façon assez littérale en (57)). La négation porte en fait sur le premier terme de la prédication composite (sur *want* lui-même) ce qui indique que la deuxième relation passe en arrière-plan et qu'un énoncé du type *to be wanting X* met plus l'accent sur un état du sujet d'indexation que sur la relation qui permet la remédiation du manque. Celle-ci est moins saillante que lorsque nous avons affaire à une forme simple. De manière générale, on peut supposer que, lorsque la négation a pour cible l'objet **présupposé non-disponible par le prédicat *want***, l'interprétation est de type non-désir²²⁸. A l'inverse, lorsque la négation porte sur les *relations* construites à partir de lui, l'énoncé bascule du côté du refus, donc de la volonté niée. *Be + V-ing* va les faire passer en arrière plan et ce qui est mis en valeur c'est plutôt le prédicat *want* qui code le manque et, par *implication*, l'objet manquant, d'où l'interprétation de type non-désir.

²²⁸ Dans la série *Shameless*, on trouve l'échange suivant où un petit garçon maladroit essaie de séduire une petite fille, partie à la recherche d'une robe pour un mariage, en lui offrant son skateboard. Ce n'est pas ce qu'elle désire : « *A : Do you want my skateboard? B : I don't want a skateboard. I want a bridesmaid dress.* ». La négation porte sur *want* et, à travers *want*, sur l'objet du désir.

Nous avons fait des remarques comparables en ce qui concerne les énoncés du type *want GN V-ing*, sur lesquels nous revenons à présent (Part. IV, Chap. 3, 2.0.0).

2.3.0 *Want GN V-ing*

Notre recherche dans le BNC n'a pas retourné d'énoncés où le GN était attesté par un nom propre. La plupart d'entre eux fait, en réalité, apparaître un **pronom** ou un **GN faiblement déterminé** du type *everyone, anyone* ou *people*. Les autres types de GN sont beaucoup plus rares. Nous citerons (59) lu dans les commentaires du site web du *Guardian* :

(59) If you must know Osama runs the kebab shop down the end of our road. However, I won't be telling you where we live because his doners are to die for and I don't want everyone descending on his establishment.

Nous avons en outre remarqué que l'écrasante majorité de ces énoncés était à la **forme négative**. C'est le cas de l'énoncé oral (60) :

(60) Yes. It's a copy of something in America. There's nothing worse than when you're at home you don't want people banging unannounced on the door saying trick or treat. (BNC)

Il nous est apparu comme frappant que la plupart de ces énoncés négatifs mettait en jeu un **verbe au sémantisme clairement négatif**, ce qui nous pousse à dire qu'ils sont principalement utilisés pour exprimer le rejet d'un comportement **indésirable**. On appréciera par exemple le rôle des verbes *nose (a)round, muck about, meddle* et *pry* dans les énoncés suivants :

(61) "I don't think her affairs would bear ... whats-it?" "Exposure?" offered Sam. "Exposure," agreed Camille. "She doesn't want people nosing round. I can see her point." (BNC)

(62) It proved exactly what Sutton thought: whatever the intellectuals might think, the punters did not want designers mucking about with their newspapers. (BNC)

(63) As far as I'm concerned, the incident is over and I don't want him meddling in our affairs." (BNC)

(64) No, he just didn't want her prying, seemed to have a thing about her treading too closely to his private life. (BNC)

Lorsque le verbe est moins connoté péjorativement, la structure négative *want GN V-ing* semble imposer une **lecture détrimentale du prédicat verbal** comme le montre l'énoncé oral (65) ainsi que (66), qui semble contrarier l'idée que l'énonciateur se fait de la décence :

(65) Right, I've got Mr followed by Mr. Chairman members I, I'll look very hard for, for the words I know you will say and I will support you, that we really don't want members bringing up detailed points like that at this committee. (BNC)

(66) "Now, pop your treads off and give her a cuddle; and make sure she's out of here soon, I don't want her mooning about in the morning." (BNC)

Ces énoncés montrent que ce qui est rejeté est pensé comme détrimental par rapport au sujet d'indexation, que celui-ci coïncide ou non avec l'énonciateur, comme en (66). Il ne s'agit pas réellement d'exprimer un refus, c'est-à-dire le rejet d'un vrai choix (*p, p'*) concernant la relation prédicative à laquelle S_2 présiderait dans la structure S_1 *want* S_2 *to V*. Il s'agit de dire qu'un comportement possible, voire typique, du référent du GN de S_1 *want* *GN V-ing* a déjà été pensé et peut être jugé comme indésirable. En ce sens, ce comportement est **définitoire** de l'objet manquant correspondant à la bonne valeur envisagée et, là encore, *want* marque sa non-actualité. Il s'agit d'un comportement désirable du référent du GN, qui apparaît en position de spécifieur par rapport au prédicat en *-ing*. Référentiellement, cet état correspond respectivement à : « *people that don't nose around* », « *a her that doesn't pry* » ou « *a her that doesn't moon about in the morning* » et n'est pas instancié en surface. La négation qui porte sur *want* rejette la valeur complémentaire effectivement instanciée dans l'énoncé qui correspond au mauvais comportement d'une seconde subjectivité.

Comme la relation entre le GN et le verbe en *-ing* est préconstruite, par opposition à construite, et puisque l'on se situe au-delà de l'assertion, cette relation de remédiation peut être qualifiée d'implicitée, par opposition à explicitée, et l'on comprend alors que l'on se situe du côté du désir plutôt que de la volonté. Le nexus relationnel n'est en effet pas donné explicitement. On peut alors supposer que si l'on trouve majoritairement des pronoms pour instancier le GN impliqué, c'est qu'ils constituent une **forme de reprise**, ce qui les donne comme **thèmes prototypiques** (voir les travaux de K. Lambrecht (1994)). Nous dirons que le GN en position de « sujet » de *V-ing* ne se retrouve pas pensé en altérité forte par rapport au prédicat verbal et à l'ensemble de l'objet de manque. Tout au plus se trouve-t-il situable du côté de la zone floue du domaine notionnel, aucun nexus n'étant vraiment envisagé. On

comparera avec S_1 *want S₂ to V GN* qui rejette S₂ de l'autre côté de la frontière que constitue *to* :

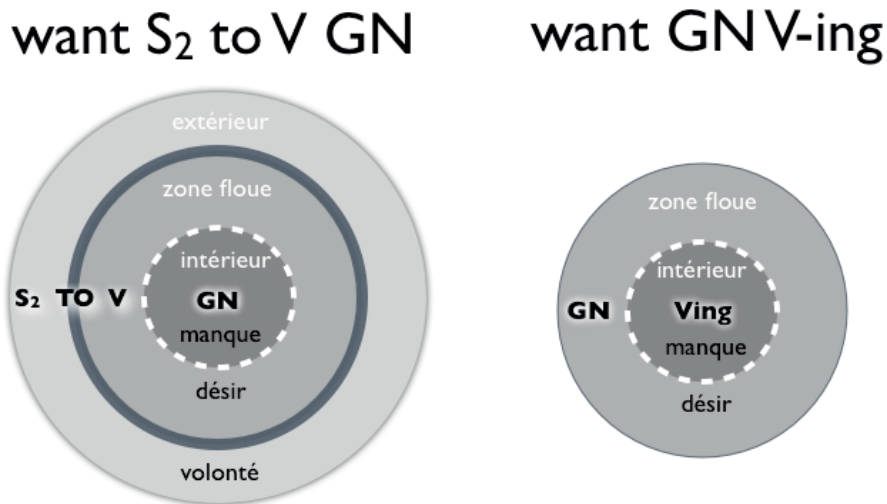


Fig. 3. Différences dans la localisation par rapport à l'objet de manque des éléments des relations *want S₂ to V GN* et *want GN V-ing*

Les très rares cas où *want GN V-ing* est utilisé à la forme affirmative indiquent que l'on se situe de toute façon en deçà de la problématique de l'assertion de la deuxième relation, en tout cas du point de vue processuel, car les moyens d'accéder à ce qui manque sont passés sous silence :

(67) I want him waiting by this corner. (BNC)

(68) "Somebody has seen something. Somebody knows something. I want that somebody found and I want them talking." (BNC)

Cette façon de présenter les choses permet d'expliquer certains énoncés de ce type qui peuvent paraître surprenants, ceux pour lesquels le GN spécifiant V-ing ne renvoie pas à un sujet agentif par rapport au deuxième procès :

(69) "Quite frankly, young man, we would be insane not to be vigilant. We want him watching, and you're the man to do it." (BNC)

(70) Those lads have served me well. I want them looking after. (BNC)

Dans ces deux énoncés, on peut, en effet, dire que *him* et *them* correspondraient aux **patients** des procès *watch* et *look after* dans un énoncé comme « *I want you to watch / look after him / them* ». Or, nous dirons précisément que la raison d'être de la construction que

nous étudions ici est d'éviter cette présentation des choses : la déconstruction de la dimension processuelle de ces prédicats a pour corollaire la **relativisation des rôles thématiques** normalement mis en jeu. Il faudrait donc, en toute hypothèse effacer la frontière, même pointillée, qui sépare le GN du V-ing dans notre figure 3 tant l'ensemble *GN V-ing* est conceptualisé de façon solidaire et homogène.

Nous terminerons cette sous-section par une dernière remarque. Si l'on a dit que cette structure négativée permettait le plus souvent d'exprimer un état du GN impliqué jugé indésirable **pour le sujet d'indexation**. Certains énoncés donnent l'impression que celui-ci envisage également les choses comme étant ou n'étant pas dans l'intérêt du **sujet d'effectuation** :

(71) Cos he don't want me going there cos I fell arse over tip earlier! My leg's just going like weak. (BNC)

En fait, l'intérêt d'autrui et celui du sujet d'indexation semblent souvent plus ou moins coïncider :

(72) And at night we'll all be together again summing everything up, looking at priorities, talking about what happens if we need to change things. On Saturday morning I want them thinking, I don't want them going into their shells. The closer we come to the game the more we focus as a group, and the more people drop off the equation. (BNC)

C'est le cas pour l'entraîneur de football qui prend des décisions dans l'intérêt de ses joueurs et c'est le cas de l'association de victimes qui se met à la place des personnes non-sinistrées mais néanmoins menacées par la prochaine crue :

(73) He said that residents of the first floor flats, which had not been flooded had been told that they would have to return as soon as possible. "But we have said "No". We want them levelling and we are standing firm together. Residents of the Morfa flats are saying they do not want to live here ever again." Another flat resident, mother-of-two Michelle Parry, said she was not insured and had lost everything. "Everything has gone it's just terrible." She said she had liked her flat but would not want to go back there. (BNC)

Nous y voyons là une **troisième manifestation du principe d'empathie** qui se manifesterait dans une **tendance du sujet d'indexation, le premier argument, à se mettre à la place du référent du GN** de la construction *want GN V-ing*.

2.4.0 *Want V-ing*

2.4.1 Usage en discours

Il s'agit de distinguer ici les cas où *V-ing* instancie à *lui seul* le second argument de *want* des cas de nominalisation où ce qui est en jeu est *un argument d'une seconde relation imbriquée* comme c'est le cas pour (74) qui relève de la *small clause* alors que (75) correspond au premier cas qui nous intéresse ici :

(74) The Confederation of British Industry also wants hacking outlawed, but the Data Protection Registrar is adamant that hacking per se should not be a crime. (BNC)

(75) It's a nice doggy int it? Ah! Ah! brushing or summat. Eh? Want brushing or summat. Want brushing and washing. (BNC)

Il ressort de l'étude du BNC que cette structure apparaît là encore de façon privilégiée à l'oral et relève d'un registre plutôt familier. Il semble d'ailleurs que certains locuteurs l'utilisent en lieu et place de *want to V* :

(76) Will you sort out, er, what pull-overs you want washing tomorrow ?²²⁹ (BNC)

Cet énoncé semble principalement exprimer une volonté glosable en « *what pull-overs you want me to wash tomorrow* ». Nous noterons pourtant que, dans la suite de l'échange, cette même structure est prise cette-fois dans l'usage qui lui est généralement associé, « avoir besoin de... », et *want* semble alors remplaçable par *need* :

(77) A : Oh, I don't want any done.

B : Well, I don't know. There seems to be about four or five about, so I'm sure some of them might want washing. (BNC)

L'énoncé (78), extrait d'une conférence, fait d'ailleurs apparaître la substitution *want / need* :

(78) The individual of course wants feeding, needs feeding, but should all resources of this area, that area, be rife to that particular point, every two to three years? (BNC)

²²⁹ Nous réintroduisons la ponctuation dans ces énoncés oraux retranscrits pour en rendre la lecture plus aisée et éliminons désormais les répétitions et marques d'hésitation.

La construction *want V-ing* exprime donc généralement plus le manque que la volonté et **le sujet d'indexation correspond en principe à un objet défectueux** en comparaison de ce qui était attendu, comme dans l'échange suivant où il est question d'une alliance qui a perdu de son lustre :

(79) A : Mmm. It's nice. Been a bit battered. I used to take it off. It wants us, it wants cleaning.

B : You know what you want to do, put it. Soak it. Put it in a saucepan with some Fairy Liquid and bring it to the boil and let it boil for about six minutes. (BNC)

On remarquera ainsi qu'il est d'abord question de l'objet et de ce dont il a besoin, (un bon nettoyage) avant que l'on suggère les moyens pratiques à mettre en œuvre pour le rendre conforme à l'état attendu. On peut dire, encore une fois, que le prédicat en *-ing* renvoie à une notion de procès de façon plus qualitative que quantitative et, quand il est question d'agir de façon pratique, les procès sont évoqués à partir de *to V* : *you want to soak it, put it in a saucepan...* . De façon significative **want V-ing évacue la question de l'agentivité** et R. Loock (2009 : 1) cite R. Huddleston et G. Pullum (2002) pour qui cette structure est un « passif caché » (« *concealed passive* »)²³⁰. **Le C₀ correspond sémantiquement à une version de l'objet de manque qui se trouve dans une position où il est par définition donné comme qualitativement défaillant** : il n'est pas doté de toutes les qualités dont il devrait *normalement* jouir²³¹ (ce que code le participe passé *battered* en (79)). Le C₀ correspond donc au complémentaire linguistique de l'objet *p* et non plus à un sujet humain donné comme privé de la jouissance immédiate de celui-ci. Parallèlement le prédicat en *V-ing* indique ce qui manque qualitativement au C₀ pour être assimilable à l'objet idéal. Nous dirons que, là encore, le premier principe d'empathie est invocable : l'énonciateur s'identifie au premier argument de *want* et mesure qualitativement l'écart qui le sépare de l'objet idéal. Le prédicat en *-ing* indique la voie qualitative vers la **bonne valeur**, sans pour autant permettre d'envisager une relation agentive de remédiation. C'est la raison pour laquelle la traduction

²³⁰ « *With a small number of catenative verbs, notably need, require, deserve, and want, a gerund participial may be passive while lacking the usual marking of the passive – we refer to this as the concealed passive construction* » (R. Huddleston et G. Pullum (2002 : 1199-1200)) et ceci en vertu du fait que *want cleaning* se glose assez bien en *want to be cleaned*. R. Loock (2009) développe toutefois l'idée que cette étiquette est plus adaptée à la structure *want V-en* (« *I want him cured* ») et pense le *V-ing* de *want V-ing* de manière plus nominale que verbale à l'intérieur d'un continuum.

²³¹ A propos de la séquence proche « *shoes that need cleaning* », G. Girard (1996 :127) note de façon similaire que « le besoin d'être nettoyé est en quelque sorte inhérent aux chaussures pour que les chaussures restent utilisables ».

française de « *it wants cleaning* » par « *elle a besoin d'un bon nettoyage* » nous paraît parlante.

Il semble donc intéressant de faire appel ici à la notion d' « **inaccusativité** » utilisée en grammaire générative, que l'on doit à D. Perlmutter (1978), et qui s'applique au départ aux intransitifs. Parmi ceux-ci, on peut distinguer, de façon binaire, les verbes « **inergatifs** » des « **inaccusatifs** ». Ces derniers ont pour sujet une entité qui n'est pas de nature agentive mais qui est en fait *un objet sous-jacent* alors que les inergatifs ont un *sujet qui n'est ni agent ni objet sous-jacent*²³². G. Girard-Gillet (2008 :110) propose une extension de la notion d'inaccusativité qui correspond assez bien à notre propos : « l'inaccusativité signifierait une absence de cause intentionnelle d'un animé humain dans le procès de changement d'état. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'agentivité, mais celle-ci est gommée, en quelque sorte, dans la structure ». Dans cette optique, *want V-ing* a bien quelque chose à voir avec l'**inaccusativité** et l'on pourrait aller jusqu'à dire que *(to be) wanting (in)* relève plutôt de l'autre catégorie d'intransitifs, ceux qui sont liés l'**inergativité**. En effet, le sujet est encore affecté, dans le premier cas, par un procès dont il est l'objet sémantique, le patient, alors que cela n'est plus vrai du second où il n'est réellement qu'un index dans « *he's wanting in common sense* »²³³.

Il apparaît que le marqueur *-ing* permet donc cette déconstruction de la relation transitive en reléguant la notion d'agent en arrière-plan. Alors que le rôle sémantique du patient est également déconstruit lorsque c'est *want* lui-même qui porte *-ing*, cela n'est pas vrai lorsque ce marqueur est porté par le second verbe de la prédication composite, celui qui est associable à la remédiation du manque. Ce qui est de nature inergative c'est en fait *V₁ -ing* (*wanting*) (illustré par (80)) et ce qui est de nature inaccusative c'est l'ensemble *V₁ V₂ -ing* (*want V-ing*) (illustré par (81))

(80) For one thing, he makes for an incredulous math teacher, but much worse, he's wanting in any depth of character at all. (Google).

(81) The bible of 1727 is a little torn and wants mending. (Google)

²³² Ce que M. Rappaport, B. Levin et M. Laughren (1988 : 30, note 3) formulent comme suit : « L'argument unique d'un verbe inaccusatif est un objet sous-jacent (niveau de la structure profonde) ou encore un argument direct [...]. Pour les verbes inergatifs, l'argument unique est un sujet sous-jacent (niveau de la structure profonde) ou un argument externe. »

²³³ L'argument unique est bien en effet un argument externe. On notera toutefois que ce type d'emploi n'implique pas un sujet agent, contrairement à *talk*, *run*, ou *resign* que l'on classe généralement parmi les inergatifs.

D'autre part, le principe d'empathie explique que l'on puisse concevoir ce type d'énoncé comme relevant de la **métaphore anthropomorphique**. C'est que se « mettre à la place » du sujet signifie ici adopter la position du complémentaire linguistique, pensé en différenciation par rapport à l'objet idéal non-disponible *p*. Celui-ci délimite un domaine notionnel qui permet de lui associer des prédicats. Il en découle que l'énonciateur utilise *want V-ing* pour évoquer qualitativement le prédicat dont le C_0 a besoin pour être conforme à une référence bien établie notionnellement. Ceci suppose donc, au préalable, de le ramener à une **norme qui tient de la doxa**, définissable par ce second procès et **partagée par énonciateur et co-énonciateur**. Par exemple, un bon frein à main est un frein à main qui n'est pas trop lâche, ce que **présuppose**²³⁴ « *the handbrake wanted tightening up* » (BNC), ce qui, dans notre approche où l'objet *p* est ce qui permet de localiser la seconde relation, impose une non-différenciation entre celui-ci et le prédicat verbal alors que celui-ci était pensable en altérité faible dans la complémentation en *to V GN*. Nous reproduisons à nouveau notre figure 2 en précisant que nous avons affaire, avec la complémentation en *V-ing*, à une version réduite de l'objet de manque, en comparaison avec le cas de figure précédent :

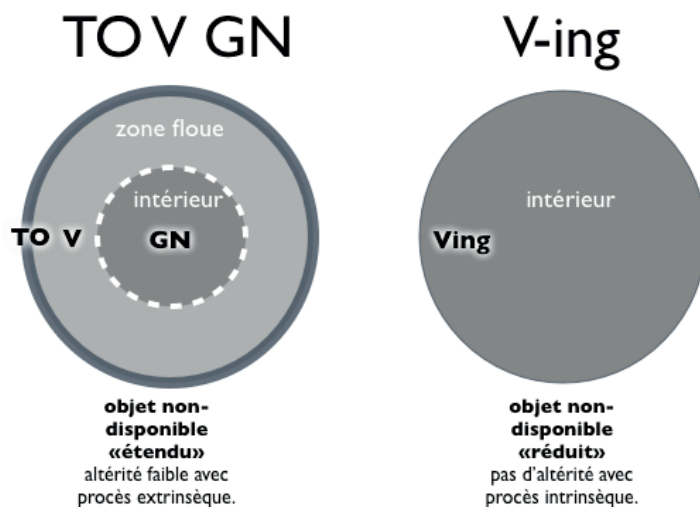


Fig. 4. Conception du procès apporté par *V-ing* comme objet de manque réduit

Encore faut-il préciser que la construction qui nous intéresse **permet d'exclure le référent du GN instanciant S_1 (*the handbrake*) du domaine notionnel ainsi envisagé. Il est ainsi repéré en altérité absolue par rapport au domaine centrable sur le second**

²³⁴ Ce que nous avons appelé « objet idéal non-disponible » est bien cette présupposition d'un état stabilisé et valorisé nécessaire à tout emploi de *want*.

argument, celui de l'objet idéal, et ceci même s'il est référentiellement co-indexable avec le patient du procès évoqué par *V-ing*. **Il est donc donné comme défectueux, situable dans un « entre-deux qualitatif ».** (cf. p. 283)

S'il est au moins concevable de parler de « métaphore anthropomorphique », c'est que S dans la construction *S want V-ing* est bien le « sujet sémique » de l'ensemble, pour reprendre l'analyse de G. Girard à propos de *S need V-ing*. Cela signifie que S est « le lieu où existe un besoin » (1996 :127) ou un manque (dans le cas de *want V-ing*), alors même que **le prédicat en -ing permet de définir ce qui doit être accompli** « pour que sa spécificité propre continue à exister ». C'est-à-dire que cette construction n'est possible que si *V-ing* vient spécifier ce qu'est le référent de S. Cela implique un lien privilégié entre les deux termes. Par contraste, le même article développe l'idée que *to V* dans *S V₁ to V₂* dans un énoncé en *need* comme « *my car needs to be sold* », implique que S ne soit le sujet sémique que de *V₂* car il n'est pas « le lieu où existe un besoin ». *Need to V* autorise une relation plus lâche entre S (*car*) et le prédicat en *to* (*sell*). En fait on pourrait gloser par « *I need to sell my car* ». Au contraire donc, dans « **my car needs selling* » le lien entre *my car* et *selling* se devrait d'être très fort. Le nom *car* serait sujet sémique, le lieu où existe un besoin. Ce qui rend cet énoncé inacceptable, c'est l'absence de lien privilégié entre S et le prédicat en -ing car « une voiture ne doit pas être vendue pour conserver le caractère qui en fait une voiture » (*Ibid* : 127), et le même type de contrainte est à l'œuvre dans l'énoncé en *want V-ing* « **my car wants selling* ».

On retrouve l'idée que **la relation de remédiation peut faire plus ou moins partie de la définition de l'objet manquant**. Il existe ici des affinités notionnelles préconstruites entre le *C₀* de cette construction et le verbe mis en jeu. On peut ainsi considérer acquis qu'un bébé, ça se nourrit, ou que des ordures, ça se brûle :

(82) "And what if the baby wants feeding ?" Ernest asked. (BNC)

(83) The comic wanted burning anyway; it was torn and the print was totally obscured by the grimy hands of its previous owners. (BNC)

(84) A : This is rubbish. These want burning don't they? Do they?

B : Yeah. I'll burn them. Why do they want burning ?

A : Well, I don't like things like this flying around. (BNC)

Ce dernier exemple montre en fait que la norme en question est moins partagée que *considérée* comme partagée par l'énonciateur. O. Polge (2007) signalait que le prédicat en *V-*

ing se devait d'être **télique**. L'énoncé suivant semble, à première vue, contredire ce point à travers l'usage de *snuggle* :

(85) You want snuggling, I got snuggling, she fumed, knowing for sure that she wasn't the clinging type but, with some devil on her back, this way seeming to be the only way she could cope with being "engaged". (BNC)

On pourrait, éventuellement, considérer que *snuggling* n'est qu'un nom (ce qui le rapprocherait de (74)) et que l'énoncé n'est, de toute façon, pas comparable aux précédents, puisqu'il exprime plutôt un désir qu'un manque (« tu veux des calins, je vais t'en donner »). Pourtant, il est sans doute possible que « *You want snuggling* » puisse, dans un autre contexte signifier quelque chose comme : « Toi, ce qu'il te manque, c'est un bon gros calin », auquel cas, *snuggle* serait compréhensible comme un procès dont l'aboutissement serait un *you* « comblé » disposant de ce dont il avait besoin *au départ*. Le procès renverrait donc en fait à un **accomplissement**, dans ce type d'emploi. C'est en cela, que nous rejoignons Polge. Nous reformulerons la contrainte ainsi : lorsque *want V-ing* exprime le *manque*, le procès impliqué correspond plus ou moins au prototype de la télicité - l'accomplissement.

Pour A. Deschamps (1993 : 161) le verbe en question est toujours « un verbe à objet direct ou indirect, ou à complément prépositionnel », le C_0 de *want* correspondant sémantiquement au patient du second prédicat, ce qu'il appelle le « C_1 virtuel » du verbe en *-ing*. Ceci explique pourquoi un procès comme *look at* signifie en fait *check* :

(86) OK, that wants looking at and I doubt a fuel filter is going to make it OK.
(Google)

(87) [...] our circulation to that is poor and that wants looking at quite urgently. (BNC)

Il s'agit souvent de poser un processus dont l'aboutissement constituera une **restauration** du C_0 à un état conforme correspondant à *p*. Nous citerons parmi les prédicats répertoriés par le BNC, ceux qui renvoient :

- i. à la propreté ou à la remise en ordre du C_0 : *washing, cleaning, brushing, ranking, sorting...*
- ii. au bon fonctionnement du C_0 : *checking, repairing, tightening, changing, checking, stabilising, replenishing...*
- iii. au bien-être du C_0 : *feeding, snuggling, settling, mollycoddling, jollyng...*

On pourrait probablement multiplier les catégories, mais le fait est qu'il est souvent question d'évoquer une relation dont le **C₀ est le bénéficiaire** :

(88) "You and Jim want jollyng up a bit." He told them another long joke and won a laugh out of Bella that sealed the success of the evening for him. (BNC)

Pourtant, le principe d'empathie permet de relativiser cette affirmation dans certains cas où c'est plutôt l'**énonciateur** qui bénéficie du procès envisagé qualitativement même s'il semble feindre d'en attribuer les bénéfices au C₀ :

(89) What I really want is to meet someone who I can have a bit of fun with, but who is in it for the pleasure and doesn't want paying. (BNC)

(90) The boy was long gone, they both knew that. Sarah was writhing in agony, tears on her cheeks. "You lot want slaughtering. My boy ain't done nothing." (BNC)

De façon intéressante, cette structure permet précisément de **ne pas instancier clairement le bénéficiaire subjectif de la relation** comme cela serait le cas si l'on avait « *I want you lot slaughtered* »²³⁵ ou « *I don't want to pay them* ». Les choses sont présentées avec *want V-ing* comme étant attendues et souhaitables *indépendamment de celui qui en tire parti*. Pour l'énonciatrice de (90) la mort de ses interlocuteurs ne serait *que justice*, au vu de ce qui vient de se passer, le décès de son fils. De toute façon, là encore, nous ne sommes plus variment dans la problématique de la remédiation et l'agent qui pourrait combler le manque n'est pas évoqué directement. Ce type d'énoncé en *want* est bien moins contraignant d'un point de vue illocutoire que ceux qui font apparaître *to V*. En témoigne le passage suivant qui est la transcription d'une situation authentique enregistrée dans une salle de classe :

(91) Teacher : [we] said the Sun spins, do all the planets spin?

Pupil : Er, no. No.

Teacher : Can we check that? I'm thinking of one in particular that wants checking. There's one that's very hot one side and extremely cold the other. So, some of the planets spin. Is there anybody that can look into that for us for next week? (BNC)

L'enseignant en appelle à la bonne volonté des élèves et ne cherche pas à les contraindre.

²³⁵ Par contraste, la *small clause*, *want GN* ou *want to V* semblent toujours impliquer que le sujet d'énoncé tire profit de la relation.

2.4.2 Analyse de ce type d'énoncé

Nous avons vu que ces énoncés ont pour particularité de ne pas placer en position de premier argument une entité par rapport à laquelle est localisée dans le second argument une seconde relation susceptible de remédier au manque d'un objet absent. Ce qui se trouve en position de C_0 , c'est plutôt une entité qui **correspond directement au complémentaire linguistique de p** et dont l'énonciateur valide la présence dans la situation d'énonciation. Il s'agit donc, d'une part, d'un énoncé qui a partie liée à l'expression du manque, qui donne le sujet comme défectueux, mais qui, d'autre part, n'est pas complètement étranger à l'expression de la volonté au sens où le manque se donne malgré tout comme remédiable, mais uniquement implicitement.

Contrairement à l'emploi intransitif que permet la construction *wanting*, le verbe *want* est ici construit en lien avec un second argument, réalisé sous la forme d'un prédicat en *V-ing*. Or, de façon significative, ce second prédicat est lui-même massifié et la seconde relation ne fait pas apparaître, ne « profile » pas (au sens Langackerien) à l'intérieur de son second argument, l'état stable p qui correspondrait à l'aboutissement celle-ci. Cela signifie que contrairement à *to V*, l'altérité (p, p') au niveau du procès (qui renverrait au « passage à l'action » qui permettrait la remédiation) n'est pas explicitement prise en compte. La valeur p n'est alors envisagée que de façon qualitative à travers le procès en *V-ing*. Ainsi donc, ce qui est envisagé pour la remédiation en (92), ce n'est pas directement l'action d'un agent, sujet de la deuxième relation, mais c'est avant tout le procès lui-même qui précise ce dont a besoin *the cab roof* pour ne plus être défectueux (*riveting up*) :

(92) The cab roof still wants riveting up, but that's not such a major job. (Google)

Par contraste, (92') développerait la seconde relation et expliciterait le rôle de l'agent :

(92') I want you to rivet up the cab roof.

Nous posons que ce qui constitue ici le point de départ non-instancié de l'énoncé (92), est une version idéale du référent de *the cab roof*, correspondant au centre d'un domaine notionnel. Ses propriétés physico-culturelles sont, partiellement, définissables à partir d'un état qualitatif envisageable en relation avec le procès mis en jeu dans le second argument. On peut ainsi gloser : « *a good cab roof is a riveted one* ». Ce que permet *want*, c'est selon nous d'envisager avant tout cette « bonne version » du toit du taxi et de la **différencier** de celle qui est effectivement présente en situation. On obtient donc deux valeurs : une version idéale de *the cab roof* : que nous notons $\langle \textit{the cab roof} \rangle$ et la version du même objet dont l'existence est

validée en situation est dont le référent est instancié en surface par le syntagme *the cab roof* dans l'énoncé. La valeur envisagée, *<the cab roof>* permet de définir un domaine notionnel dont les différents points sont assimilables à des valeurs qualitativement équivalentes et valuées en tant que bonnes valeurs : « *a proper cab roof* ». Le prédicat télique de la seconde relation est conceptualisé comme l'un des procès capables de renvoyer à l'intérieur du domaine notionnel par métonymie : « *a proper cab roof is a cab roof that is riveted* ». C'est **ce procès qui est isolé dans la situation** et pensé comme permettant de passer de ce à quoi réfère *the cab roof* en surface, autrement codable par « *an unriveted cab roof* », à sa version idéale *<the cab roof>*, « *a riveted cab roof* ».

Comme c'était le cas pour *want GN*, où un *to V* était restructurable, la structure dont nous traitons ici implique bien un état stable non-disponible *p* que l'on peut considérer à la fois comme point de départ et comme point d'aboutissement d'un second procès. Les deux constructions apportent un GN. Toutefois, le GN apparaît en position de premier argument de *want* dans *GN want V-ing*. C'est que cette construction permet, là encore, de « ne pas donner à voir » la dimension agentive de la seconde partie de la prédication composite. Mieux, elle permet que **le premier argument du prédicat recteur *want* corresponde référentiellement au complémentaire linguistique de *p***. Comparé aux autres constructions que *want* permet, celui-ci est « déplacé » de la droite de l'énoncé, auquel il est traditionnellement associé comme appartenant au domaine de la remédiation du manque. Il est alors introduit dans le domaine de gauche, celui que nous avons associé au manque et à ses effets.

L'énoncé n'explicité en fin de compte que *p'*, le complémentaire linguistique de *p* et le prédicat susceptible d'apporter la remédiation. Par comparaison, *want GN*, explicitait *p* et implicitait *p'* et le prédicat. *Want to V* explicitait une dissociation (*p, p'*) en relation avec un prédicat. La *small clause*, elle, explicitait les deux valeurs mais ne les dissociait pas clairement.

Il nous semble que le français dispose d'une construction proche avec *ne demander qu'à* :

(93) Biotechnologies : un secteur qui ne demande qu'à décoller. (Google)

Comparé à *S₁ want S₂ to V*, nous dirons que *S₁ want V-ing* n'explicité qu'une toute petite partie des relations que permet d'envisager le verbe *want*. Nous faisons pourtant l'hypothèse que la genèse de la seconde structure est tout aussi complexe que la première et qu'elle passe par les mêmes étapes. Ceci revient, d'une certaine façon, à en faire une construction **dérivée**.

Ce que les deux constructions ont, selon nous, en commun, c'est d'être conceptualisées par la droite, à partir d'un objet correspondant à un état stabilisé envisagé comme un idéal absent en situation qui permet d'asserter *want*.

Dans $S_1 \text{ want } S_2 \text{ to } V$, celui-ci est repéré en altérité radicale par rapport au sujet d'indexation et à sa sphère, selon une première opération de localisation. Nous avons proposé que cet objet manquant permette ensuite de repérer une seconde relation permettant la remédiation possible du manque, ce qui a trait aux notions de désir et de volonté. P est donc pensé comme localisateur. Dans « *I want you to clean the carpet* », il s'agit référentiellement de « *a clean carpet* », matérialisé dans ce cas précis par le GN, *carpet*. Cet état stable permet de localiser en altérité faible le prédicat *clean* relié au sujet *you* par l'intermédiaire de *to*, ce qui constitue un second repérage en altérité, une seconde localisation qui s'exerce, cette fois-ci dans le complément. *To* a pour fonction de relier sujet et prédicat et de marquer leur nexus relationnel, il permet que le procès *clean* vienne également spécifier p en retour. Par ailleurs, le prédicat *clean*, parce qu'il est télique et de type aboutissement suppose, d'un point de vue aspectuel une borne de droite à la fois distincte de l'objet *the carpet* et partiellement identifiable à celui-ci. Autrement dit, **la relation** établie par *clean* **fait elle-même partie de l'altérité construite** autour de p , même si cette altérité est faible car elle est notionnellement un moyen d'accéder à p . La différenciation qui caractérise l'objet manquant et le prédicat verbal, si elle est réelle, n'en est pas moins relative car l'un peut représenter l'autre par métonymie. C'est pourquoi nous avons intégré l'ensemble *to V* à la **zone floue** du domaine notionnel, ce qui suppose à la fois la prise en compte de la frontière marquée par le nexus et de ce qui est vraiment l'état stable p manquant dans le domaine notionnel, auquel V vient partiellement s'assimiler. D'autre part, et le sujet d'effectuation *you* et la valeur p' , complémentaire linguistique du domaine notionnel centré sur le référent de *the carpet*, sont rejetés dans l'altérité. L'instanciation du nexus par *to* permet également l'instanciation de *you* en surface. En revanche, la valeur p' (= « *an unclean carpet* ») qui, elle, n'est pas matérialisée en surface, fait partie des présupposés de la situation, ou, si l'on préfère, de l'implicite de l'énoncé. On peut considérer que p' , est implicitement située du côté de S_2 .

Nous dirons que dans « *the carpet wants cleaning* », *-ing* porte sur l'ensemble du second prédicat, c'est-à-dire sur *clean* et ce qui pourrait lui servir de point d'aboutissement sémantique, l'objet idéal p que symbolisait le GN *the carpet* dans la construction précédente. La frontière notionnelle qui pourrait exister entre lui et le procès n'est plus pertinente et l'altérité entre le tapis idéal et *cleaning* n'est plus prise en compte, à tel point que *cleaning*, formant un tout avec son objet, peut suffire à l'évoquer en tant que second argument de *want*.

La bonne valeur *p* qui serait normalement à associer avec la droite de la construction n'est plus instanciée. La relation de remédiation n'est évoquée de façon minimale que par l'intermédiaire du *procès* (alors que d'autres cas d'évocation minimale reposent sur ses arguments, notamment dans le cas de *want GN*). Autrement dit, **le prédicat fait ici partie intégrante et indistinguée du domaine notionnel** évoqué par *p* et c'est peut-être la raison pour laquelle nous avons pu vérifier avec O. Polge (2006b) que ce type d'énoncé se retrouve très peu souvent à la forme négative (une seule occurrence dans le BNC). La prise en compte de la zone floue n'est plus ici pertinente.

Notons que dans ce type d'énoncé, le second procès est instancié mais son objet n'apparaît pas en position canonique. Le verbe *want* possède bien un deuxième argument radicalement différent de son sujet, qui n'est autre que ce second prédicat en *-ing* dont l'objet est déplacé. D'après nous, la seule présence d'un second argument « en position directe » laisse entendre que la remédiation du manque est possible, ce qui n'exclut pas totalement une interprétation de type désir, et ce qui donne l'impression d'avoir affaire à une métaphore anthropomorphique. Mais, d'autre part, aucun nexus relationnel n'est évoqué dans le C_1 de *want* et donc **le sujet d'effectuation n'est pas profilé dans le second argument**, contrairement au cas précédent. Il appartient à l'implicite de l'énoncé. On reste donc plutôt du côté du désir sans basculer réellement dans l'expression de la volonté. Enfin, puisqu'aucun sujet d'effectuation différent de *p* n'est profilé, l'altérité pensée à partir de *p* va finir par être identifiée au **sujet d'indexation** qui instancie la place de premier argument de *want*. Aucune altérité subjective claire n'empêche cette identification. C'est ce que A. Deschamps (1993 : 161) notait pour ce type de structure **qui impose une co-référence C_0 / C_1** . On a un sujet qui est en même temps un objet défectueux et qui est *mis en position de désirer* que l'on pallie ses défauts, de désirer être mis en conformité à une norme, mais sans que les moyens pour ce faire ne soient explicites, du moins d'un point de vue intersubjectif. G. Méliès (1998 : 79) peut ainsi écrire d'un énoncé proche, « *I don't say charity doesn't want organising* », qu'avec *-ing*, deux points sont essentiels :

- « a. non-pertinence du rapport à l'origine particulière : le manque devra être comblé quelle que soit l'origine qui s'engage dans le procès qui comblerait ce manque.
- b. non-mention d'occurrence particulière du procès : le procès est défini par rapport à ses propriétés dans la mesure où c'est la nature du procès qui est pertinente dans la structure. »

Ces points reprennent en fait notre analyse, à savoir non-profilage de l'agent et détermination qualitative du C_0 à travers le procès

On peut finalement effectuer un dernier rapprochement qui éclairera davantage la façon différente dont la remédiation du manque est envisagée que l'on ait affaire à une complémentation en *to V* ou en *V-ing* car il s'agit **d'initier un processus visant à combler le manque**, mais ce processus peut être conceptualisé sous différents modes. A ce titre les travaux de E. Corre sur l'alternance qui nous concerne ici, rapportée aux **inchoatifs**, que sont *begin* et *start* nous paraissent bien éclairants. Il s'agit donc d'étudier une séquence $V_1 V_2$ formellement comparable à ce que nous avons avec *want*. Alors que *to V* marquerait un « décompactage » du second procès en même temps qu'un fort ascendant du sujet d'énoncé sur celui de l'imbriquée, *V-ing* est signe de « compactage » et le sujet de l'imbriquée passe à l'arrière plan, le seul sujet profilé est celui de l'*imbriquante* :

« TO V est en effet plus apte à marquer une potentialité d'actualisation de l'événement, l'autonomie agentive du sujet s'en trouvant diminuée et le rôle de l'énonciateur accru (les générativistes ont d'ailleurs toujours lié TO V à une analyse de type montée), et le procès visé est plus susceptible d'être décompacté, décomposé, et construisant sa temporalité simultanément à l'énonciation qui le préside, d'où la perception d'une véritable inchoation. Avec -ING, l'effet obtenu étant celui d'une actualisation supposée validée du procès avec tous les effets possibles d'événements en cours ou itérés, celui-ci n'est plus perçu dans son épaisseur temporelle ; de là l'effet d'une agentivité assumée par le référent du sujet » (E. Corre (2005 : 168)).

Nous illustrons à partir des séquences suivantes où ce type d'effet est assez nettement perceptible.

(94) Do you know the theory that Louisa Musgrove ought to have fallen out of a gig, but Jane Austen could not bear it because of poor Mrs Lefroy? [...] To return to the catastrophe of the Thorntons, it is basically all right, because you keep the rule that important characters who are going to die must begin dying from the start. Araminta is fey, and Dermot is "hopeless", and their death is artistically right, and no one will bring in a verdict of wilful murder against you --; although you have a strong motive to kill them. (BNC)

(95) If breathing stops, there is no oxygen getting to the brain and within three minutes the brains cells begin to die. (BNC)

Les effets de « **compactage** » de $V_1 V_2$ sont ainsi mis en valeur en (94) où il est question de « *theory* » et de « *rule* » et d'une mort qui est « *artistically right* », lexèmes qui renvoient à une norme inter-subjective bien établie. C'est en ce sens que « *important characters who are going to die must begin dying* » renvoie à la mise en œuvre de ce qui est finalement un « programme esthétique » canonique sans que l'agent du deuxième procès soit mentionné. C'est en fait le sujet du premier qui assume « naturellement » toute l'agentivité. Par contraste, en (95), « *within three minutes the brains cells begin to die* » met en jeu un

« **décompactage** » en *begin to die* où l'inchoation semble plus forte dans la mesure où un deuxième sujet contraint, coréférent avec celui de V_1 , est sous-entendu pour V_2 , et où il s'agit clairement ici de mettre en valeur une succession temporelle dans un lien de cause à effet. **Ceci permet d'envisager le même sujet à deux moments distincts du procès ce qui est très comparable avec S_1 want S_2 to V lorsque les deux sujets sont coréférents.** G. Méliis (*Op. Cit.* : 76) estime de la même façon que :

« Quand il y a référence à la pression exercée sur le second sujet ou à la modification du second sujet en vue de l'effectuation d'un procès, l'énoncé privilégie la relation avec le second terme de départ, ce qui motive l'emploi de TO. L'absence de la seconde origine déclenche l'emploi de ING qui ne prend pas en compte cette origine [...] ».

On peut donc dire que le prédicat en *want V-ing* est un prédicat statif en ce qu'il marque selon S. Robert (1994 : 216) « une conformité qualitative du procès par rapport à une qualité envisagée au préalable », ce en quoi il s'oppose à *want to V* qui relève du « verbe d'action » :

« Les verbes d'état ont notamment pour caractéristique, par opposition aux verbes d'action d'être « compacts », c'est-à-dire qu'il ne sont pas découposables dans le temps et n'ont pas de déroulement temporel. N'ayant ni début ni fin, ils fonctionnent par rapport au temps en tout ou rien, sous forme d'une simple localisation : l'état est ou n'est pas vérifié au moment où je parle. » (*Ibid* : 216)

3.0.0 En guise de bilan : want (brièvement) comparé à need

Avant de conclure ce travail, nous souhaitons dire quelques mots d'un article dans lequel S. Harves discute des « structures syntaxiques » (2008 : 211) associées à *want* et à *need*, ce qui nous permettra de rappeler et de mettre en perspective les principales lignes de force de notre thèse.

Harves part des conclusions de R. Larson *et al.* (1997), qui proposaient d'étendre l'analyse d'un *have* sous-jacent pour *want*, que J. McCawley (1974 (1979)) avait défendue, à *need*. C'est ce que suggéraient déjà L. Karttunen (1976) et J. R. Ross (1976)²³⁶. Or, l'étude

²³⁶ L'hypothèse de la « *have deletion* » est étendue par Ross à *expect, require, demand, would like, seek, hope / beg / plead for*, verbes qui partagent des « propriétés sémantiques communes » mais que l'article ne définit pas clairement et qu'il ne juge pas « nécessaires et suffisantes » pour délimiter une classe. Ces verbes s'opposent pourtant à *like* ou à *prefer* en ce qu'ils acceptent de renvoyer à deux moments chronologiques contradictoires : « *I wanted / desired / would like a bagel by tomorrow.* » vs « **I liked / preferred a bagel by tomorrow* » c'est que les premiers seraient des « *desiderative and 'future' verbs* » contrairement aux seconds (J. R. Ross (1976 : 267). Ce qui est préfiguré ici, ce sont les verbes de « *future having* » dont parle A. Goldberg (1992) (voir Part. II, Chap. 2, 1.3.0).

typologique de S. Harves fait ressortir que seules les langues indo-européennes qui disposent d'un verbe de type *have*, disposent aussi d'un verbe de type *need* transitif (mais pas toutes, comme c'est le cas du français qui passe par *avoir besoin*). Pourtant, un certain nombre de langues, comme le russe, qui n'ont pas d'équivalent direct de *have* transitif possèdent un équivalent transitif de *want* mais ne possèdent pas de transitif de type *need*. On aurait donc pu s'attendre à ce que ces langues ne possèdent pas de *want* transitif si *have* est le plus petit dénominateur commun et à *want* et à *need*. C'est, conclut-elle que les deux verbes ont une structure syntaxique différente.

Il existe pourtant des raisons pour postuler la présence d'un *have* élide pour les deux verbes et l'on pourrait alors reprendre l'exemple déjà cité de McCawley (*Op. Cit.*) et remplacer *want* par *need*. On obtiendrait en effet une lecture de « *Bill needs / wants your apartment until June* » où *until June* semble porter non pas sur le verbe principal instancié mais plutôt sur la jouissance de l'appartement, ce qui supposerait un second prédicat élide de type *have*.

Sur un autre plan, des rapprochements peuvent être effectués entre les deux prédicats dans la mesure où ils sont de type intensionnel. Rappelons ainsi que la substitution de termes co-référents ne maintient pas la valeur de vérité de la phrase (nous empruntons les exemples de Harves) :

(96) Mira needs / wants Superman.

(97) Mira needs / wants Clark Kent.

De la même façon que *want*, *need* suivi d'un objet ne renvoyant à aucune dénotation réelle ne produit pas une phrase fausse contrairement à ce qui se passe avec un transitif non-intensionnel :

(98) Mira needs / wants a unicorn.

(99) Mira owns a unicorn.

Il existe cependant des différences dans la mesure où *need* se rapproche d'un prédicat à montée (« *raising verb* ») comme *seem*, en ce qu'il accepte un « sujet explétif » de type *there* alors que cela est difficile avec *want* qui est un « *control verb* » :

(100) And there needs to be a young African-American voice on the panel I think.

(COCA) (besoin)

(101) A young African-American voice needs to be on the panel. (besoin)

(102) A young African-American voice wants to be on the panel. (volonté)

(103) *There wants to be a young African-American voice on the panel.²³⁷ (manque ?)

(104) A young African-American voice seems to be on the panel. (probabilité)

(105) There seems to be a young African-American voice on the panel. (probabilité)

Nous n'avons effectivement pas trouvé d'occurrence de *there wants...* renvoyant à la volonté dans les corpus COCA, Time Corpus et BNC. Ce que l'on trouve, par contre, ce sont quelques séquences *there wants...* qui signifient « il faut / il manque » :

(106) " There wants to be a revolution, " the father used to say. " What do these rich folks care for the poor man - their women don't even comb their own hair. " (COCA)

(107) And these three are in effect but one matter, showing the certainty of the time for which the lessee shall have the land, and if any of these fail, it is not a good lease, for then there wants certainty. (BNC)

Quelle analyse est proposée par Harnes pour *want* et *need* ? Elle pose qu'il suffit de modifier légèrement l'hypothèse de départ pour *want*. Pour une langue comme le russe qui ne dispose pas réellement d'un équivalent de *have* et où l'on traduit « j'ai... » par « chez moi est... » (*у меня есть...*), l'auteur suggère (*Op. Cit.* : 215) que l'on puisse postuler un verbe de type *be* qui « prendrait la relève » de *have* dans ce type de langue. En résumé, **un verbe transitif de type *want* est possible dans les langues qui n'ont pas de *have* car ce qu'implique ce verbe peut être exprimé au travers d'un *be* ou d'un *get* sous-jacent.** C'est d'ailleurs, on l'a vu, ce qui a poussé H. Harley (2004) à rendre *have* « plus abstrait » en postulant l'existence de P_{have}.

F. Marušič et R. Žaucer (2006), eux, postulent un verbe phonologiquement nul qui peut être soit *have* soit *get*. En fait, à propos de *want*, de *need* et de verbes comme *propose*, *promise* et *expect*, L. Karttunen écrivait déjà (1976 : 373) :

« [...] in spite of simplicity of the surface structure, the ordinary noun phrases of these verbs are derived from underlying representations that contain **sentential objects**. This is clearly one of those cases where semantic problems can be simplified by assuming a more abstract deep structure. But it is not entirely clear what kind of embedded sentence should underlie the surface object. There seems to be little evidence for deciding this question beyond the observation that it certainly should be **some type of existential or possessive construction**. » (nous soulignons)

²³⁷ Si cet énoncé est interprétable, sans être vraiment grammatical, le sens du verbe ne serait en tout cas pas comparable à celui qu'il a en (102). Il s'agirait d'exprimer un manque et non plus la volonté.

La dernière phrase vise à permettre qu'un énoncé comme « *John wants a revolution* » puisse être glosé en « *John wants there to be a revolution.* »

En tout état de cause, notre propre hypothèse pour *want*, parce qu'elle ne postule pas d'opérateur de localisation extérieur à l'objet manquant ne pose pas le genre de problème évoqué d'un point de vue typologique par Harnes. Ce n'est de toute façon pas son objectif. Nous poursuivrons la présentation de ces travaux, que nous jugeons intéressants et qui nous permettront de synthétiser le débat. Aucune langue indo-européenne qui est privée d'un équivalent de *have* ne possède d'équivalent de *need*, ce qui semble confirmer l'hypothèse de R. Larson *et al.* d'un verbe *have* sous-jacent, faisant systématiquement de son complément une proposition tensée, le propre du prédicat intensionnel étant, d'après ces auteurs, d'avoir pour complément une *proposition*, ce en quoi ils rejoignent Karttunen : « *intensionality manifests itself with all clausal complement constructions.* » (1997 :1). Or, F. Schwarz (2006 : 271) fait remarquer, qu'en allemand, le verbe *brauchen*, le pendant de *need* dans cette langue, n'a précisément pas le même comportement lorsqu'il est suivi d'une infinitive ou d'un simple GN. Dans le premier cas, il impose une assertion négative à la proposition alors que la polarité n'a pas d'importance dans le second :

(108) Hans braucht keine Angst zu haben.

(109) *Hans braucht Angst zu haben.

(110) Hans braucht (kein) Geld.

Ceci semble indiquer que ce qui est en jeu, ce **n'est pas systématiquement une proposition de plein droit**. Il n'est pas possible de dire que (110) qui reçoit la négation incorpore une proposition, de la même façon que *need* n'est pas systématiquement *need to have*. Schwarz propose une complémentation de type *small clause* organisée autour d'un élément nul *have*²³⁸.

Ce que suggère S. Harnes (*Op. Cit.* : 216) est un peu différent : « *transitive need results from incorporation of nominal need into silent HAVE* ». Ce dernier est aussi un *opérateur nul* qui ne co-ïncide pas avec le verbe *have*. L'opération abstraite à laquelle renvoie le verbe *need* intègre donc ici la notion de besoin à travers le nom *need* et une version abstraite de *have* qui l'intègre. Nous résumons : *need*, *V = have + need*, *N*. Ceci aurait l'avantage, non seulement d'expliquer pourquoi **les langues qui ne disposent pas de *have*,**

²³⁸ C'est-à-dire un élément qui a des propriétés différentes du verbe *have* mais qui permettrait d'envisager un sens de type transfert.

ne disposent pas de *need* transitif, mais rendrait également compte du fait qu'une langue comme le français, tout en ne disposant pas d'un équivalent transitif de *need*, ait précisément recours à ce qui est postulé ici, une sorte de « *have need of* » : *avoir besoin de*²³⁹. Par ailleurs, une étude sur la base de données CHILDES²⁴⁰, menée par K. Sugisaki (2009) semble aller dans le sens de Harnes et montrer que les enfants acquièrent généralement *have* avant *need* (parfois en même temps mais jamais après) et *want* le plus souvent avant *have*. Notons que ce qui pousse l'auteur à refuser la thèse de Harley pour *want*, c'est qu'elle pense qu'un relateur non-verbal, de type propositionnel, comme P_{have} ne permet pas fondamentalement d'introduire un événement et n'explique donc pas la différence de portée des modificateurs temporels que signalait McCawley. Elle décide de s'en tenir à la réintroduction d'un verbe *have*. Nous avons, pour notre part émis l'idée que l'événement en question n'était pas systématiquement présent mais plutôt reconstructible, notamment parce que *want* exprime parfois un manque ou un désir et rien d'autre.

Notre solution est différente de par ses tenants et ses aboutissants. Nous ne systématisons pas un seul relateur mais postulons que celui-ci est sélectionné à l'intérieur d'une classe d'occurrences possibles à partir d'une opération de localisation centrée sur le domaine notionnel construit autour d'un état stable p non-immédiatement disponible pour S_1 . P est donc donné comme manquant dans l'univers de S_1 par une localisation antérieure à celle qui envisage la remédiation. Nous maintenons que *want GN* est une structure sous-déterminée et ambiguë par rapport à *want to V GN* qui *peut* en constituer une version plus spécifiée et, de ce fait, apporter éventuellement un site événementiel sur lequel peuvent porter les modificateurs, notamment effectivement lorsque la seconde relation est de type statif (codable par *have*, *own*, *enjoy*...). La relation ne se situe alors pas dans le prolongement de la relation apportée par *want* lui-même. Ce faisant, le verbe perd de sa centralité et nous réintroduisons des critères sémantiques. Ce sont eux qui vont permettre d'écarter telle ou telle interprétation. Ainsi, « *I want your apartment until June* » suggère que la spécification temporelle porte effectivement plus sur le *having / enjoying* que sur le *wanting*. Nous reconnaissons que ce que nous proposons est assez proche des modèles qui posent l'existence d'une proposition réduite ou *small clause* sous-jacente mais nous pensons qu'une proposition réduite est une entité

²³⁹ Il resterait à expliquer pourquoi la fusion entre les équivalents de *have* et de *need* n'a pas lieu dans ces langues, contrairement à d'autres. Cette question reste en suspens dans l'étude que nous citons.

²⁴⁰ Il s'agit d'une base de données qui rassemble des transcriptions de conversations, entre enfants et en interaction avec des adultes. Voir <http://childes.psy.cmu.edu/>

linguistique qui a ses caractéristiques propres²⁴¹ et qui ne nécessite pas, sur un plan théorique, que l'on cherche à réintroduire un élément verbal pour faire du sens. Peut-être est-il possible de résumer rapidement le débat en posant que la question est de savoir si le complément de *want* est systématiquement une proposition (auquel cas il est plus ou moins nécessaire d'interpoler un relateur) ou bien si ce qui est effectivement mis en jeu dans l'énoncé permet plutôt de **représenter** une proposition. Nous optons pour cette dernière solution et notre approche en termes de domaine notionnel vise précisément à introduire l'idée qu'une seule entité suffit à **évoquer** une relation, à travers une lecture étroite ou élargie de l'énoncé. C'est la raison pour laquelle nous avons fait de *p* autant le point d'arrivée que le point de départ conceptuel de l'énoncé. Autrement dit, le relateur *interpolé*, qu'il soit un verbe à part entière, un verbe nul, ou un élément plus abstrait encore, ne nous semble pas être une nécessité théorique absolue.

Nous n'accordons donc pas de place centrale à *have* ou à *get* pour saisir le sémantisme de *want* ou de *need* et associons l'opération de localisation que nous postulons pour la complémentation de ces verbes à un objet non-disponible et valué positivement par rapport à S_1 . Nous admettons une certaine proximité dans le fonctionnement de ces verbes mais, plutôt que de dire que ces verbes intègrent un deuxième opérateur de localisation, nous partons plutôt de l'objet manquant comme organisateur d'un domaine notionnel auquel le sémantisme de ces verbes n'est pas étranger. Les notions qu'ils expriment se recouvrent en fait assez largement. C'est la raison pour laquelle nous avons proposé une concentricité notionnelle et que *need* intègre et dépasse *want*, du point de vue des notions que ces verbes convoquent. Il faudrait départager davantage ces prédicats, ce qui dépasserait le cadre de ce travail, mais nous dirons que la **subjectivisation** de *need* est plus aboutie que celle de *want*, ne serait-ce que parce qu'il s'agit d'un modal, mais aussi parce que cela est cohérent avec ce qui a été noté plus haut : alors que *need* est comparable aux prédicats à montée, *want* est un « *control verb* ». Nous comprenons cet état de fait comme signifiant que *need* marque comme une abstraction plus grande, un éloignement plus important de l'objet *p* et une « prise de contrôle » plus grande de l'énonciateur sur l'énoncé, autrement dit une **désobjectivisation**.

Enfin, nous soulignerons que, pour intéressantes qu'elles soient, les hypothèses que nous avons présentées ici ne disent rien, du moins explicitement, des interprétations de type défaut / manque, notamment dans les énoncés que nous avons étudiés à la section précédente,

²⁴¹ C'est en ce sens qu'il s'agit d'une construction.

alors que nous avons fait de p , notre objet sémantiquement manquant, le point de départ de notre traitement de *want*.

Conclusion Générale

Nous avons, au cours de cette étude souvent fait appel aux travaux de O. Polge. Ils nous ont servi de base de réflexion et ils ont nourri, avec ceux d'autres auteurs, notre propre hypothèse qui pose que le complément de *want* est structuré comme un domaine notionnel à partir d'un état stable que l'on peut considérer comme renvoyant sémantiquement à un objet non-disponible, un objet manquant pour le sujet. Nous avons dit de cet état *p*, au-delà même de la notion de manque, qu'il s'agissait d'une occurrence fortement structurante et capable de repérer un certain nombre de propriétés ou de relations en altérité ou en identification, autrement dit de les localiser. Cela autorise le repérage et la reconstruction de relations, plus ou moins explicites et inhérentes, qui permettent de remédier au manque et d'exprimer un désir ou une volonté. Ce n'est qu'à un moment tardif de la rédaction de la présente thèse, alors que nous avons déjà grandement élaboré notre hypothèse, que nous avons eu connaissance d'un article de Polge qui se termine par une conclusion ouvrant sur une problématique proche de la nôtre :

« On peut imaginer que les occurrences linguistiques d'un marqueur tel que *want* renvoient à un faisceau d'opérations assimilables aux propriétés d'une notion relationnelle et que ces occurrences s'organisent sous la forme d'un domaine notionnel, muni d'un centre organisateur, doté de toutes les propriétés constitutives de la notion, une frontière comportant certaines propriétés correspondant à la notion mais privées d'autres, enfin, l'extérieur regroupant les occurrences ne possédant aucune des propriétés du centre organisateur. » (Polge (2008 : 123))

La proximité entre ce passage, qui s'inscrit dans la Théorie des Opérations Enonciatives de A. Culioli, et ce que nous avons nous-même proposé, en empruntant au même cadre théorique la façon dont il pense l'organisation du domaine notionnel, est assez frappante. Il s'agit pourtant ici d'un point qui n'est pas spécialement développé, et pour cause : il apparaît en conclusion et vise à élargir la réflexion développée dans le corps de l'article en question. Les brefs développements qui suivent ce passage sont en fait plutôt à rapprocher d'une **démarche diachronique** qui fait appel à une **sémantique du prototype** :

« A un moment donné de l'évolution, certaines opérations sont devenues parties intégrantes de ce centre organisateur alors qu'elles ne l'étaient pas jusque-là : l'emploi prototypique de *want* est passé de l'expression du manque à celui du désir. D'ailleurs, l'expression originelle du manque n'entretient plus qu'un lien ténu avec l'expression par *want to* de la projection dans l'avenir d'un procès. On peut donc rattacher les occurrences de *want* qui expriment le désir à l'intérieur de ce domaine et celles exprimant un manque à sa frontière. » (*Ibid* : 123-124)

Il semble plus ou moins clair que l'usage qui est fait du concept de domaine notionnel est différent de celui que nous en faisons dans ce travail. Ici, la notion de frontière permet de délimiter entre un cas central prototypique en synchronie, l'expression par *want* de la notion de désir / volonté, et un cas marginal qui est celui de l'expression du manque. Nous avons proposé quelque chose d'assez différent : faire intervenir ce concept au **niveau prédicatif** en relation étroite avec le **niveau notionnel**.

Pour nous, tout énoncé en *want* met en jeu un objet manquant, que celui-ci soit instancié ou non. C'est, selon nous, cet objet qui sert de localisateur dans le complément, en articulant des entités rapportées à cette occurrence structurante. Il y a ainsi repérage de relations permettant d'approcher cette occurrence idéale et des participants éventuels à ces relations, ce qui autorise la construction de l'expression du désir ou de la volonté à partir du manque. C'est à ce niveau que nous faisons intervenir le concept de frontière du domaine notionnel. L'**altérité** conçue autour de *p* peut être **plus ou moins forte et explicite**, ce qui oppose par exemple la *small clause* d'un côté à la complémentation en *to V* de l'autre. Mais il faut noter que même une relation explicite peut être **plus ou moins inhérente** par rapport à *p*. C'est, nous semble-t-il, ce qu'a montré la fin de notre dernier chapitre où nous avons analysé la construction *want V-ing* comme mettant en jeu une relation de remédiation qui n'est pas concevable en altérité par rapport au domaine notionnel centré sur l'objet manquant. Au contraire, dans la relation de remédiation que met en jeu *want to V*, le prédicat verbal est à situer en relation avec la frontière de ce domaine notionnel (marquée par le *to* qui sert à l'introduire). Il est à la fois proche de la frontière et du côté du centre organisateur que constitue *p*. Ceci permet de situer le procès lui-même dans un « entre-deux » marquant le chemin d'accès au centre du domaine. Il est situable dans la zone floue du domaine. Cette distinction est ce que nous entendons lorsque nous disons que *p* est **capable de repérer le second prédicat**. Il s'agit d'une sorte de jeu sur l'homogénéité du lien qui relie objet manquant et relation de remédiation.

Cette altérité relative explique qu'un GN en position de complément direct de *want* puisse évoquer métonymiquement un procès. D'un point de vue sémantique, on peut également dire que *want* suppose un double décalage entre ces arguments et que ceci a pour pendant la **double relation de localisation** qu'il permet d'un point de vue opérationnel. Par la première, il repère le C_1 en altérité absolue par rapport au C_0 et pose ainsi l'existence de l'objet manquant, repère qui localise la seconde relation de remédiation explicitable à l'intérieur du C_1 . En cas de non prise en compte de cette seconde relation, l'énoncé signifie plutôt le manque.

C'est ainsi qu'au niveau **notionnel de l'analyse**, notre proposition permet de mettre en corrélation interprétations et jeux sur la discrétisation ou l'homogénéisation de l'espace linguistique associé à la prédication en *want*, jeux dont les emplois manipulatifs et modaux constituent un bon révélateur, de par leurs portées pragmatiques différentes. C'est d'ailleurs notre notion d'**empathie** qui nous a permis de faire la **jonction entre les niveaux prédicatif et énonciatif**, dans la mesure où l'empathie a été introduite pour permettre d'envisager des positions subjectives qui peuvent tendre à se confondre dans la situation d'énonciation, alors même que la relation particulière construite grâce à *want* tend à assigner les participants à la situation à des « places distinctes », des domaines pragmatico-sémantiques préférentiellement associables à chacun des arguments du verbe.

Nous espérons en cela avoir contribué à apporter quelques éléments de caractérisation abstraite pour *want* qui demande malgré tout encore à être distingué davantage d'autres verbes associables aux notions de volonté, désir ou manque, ainsi qu'à des prédicats appartenant à des paradigmes plus larges : prédicats intensionnels, non-factifs, concaténatifs, etc... C'est de cette façon que l'on pourra mieux cerner l'opération propre à ce verbe, dont on peut supposer qu'elle a quelque chose d'unique dans la mesure où deux formes linguistiques ne sont jamais strictement synonymes. Le caractère « utopique » de l'entreprise de rapprochement et d'opposition que cela comporte qui, par définition n'est envisageable que sur une échelle colossale, n'empêche pas que chaque progrès réalisé à un niveau local complète et enrichisse l'analyse de l'unité lexicale que l'on cherche à décrire. La formalisation qui s'en suivra, voie que nous n'avons fait qu'effleurer ici, ne manquera pas en retour de suggérer de nouvelles synthèses qui feront émerger de nouvelles questions qui permettront de resserrer la description de ce verbe.

Références bibliographiques

Dictionnaires :

- A Frequency Dictionary of Contemporary American English. Word sketches, collocates and thematic list.* M. Davies et D. Garner, éd. Routledge. 2010
- Collins Dictionary.* URL : <http://www.collinslanguage.com/>
- Dictionnaire des racines des langues européennes.* R. Grandsaignes d'Hauterive. Larousse. 1948
- Oxford English Dictionary.* CD-Rom edition. 2.0. Cambridge University Press. 2002
- Le Trésor de la Langue Française en ligne.* URL : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- WordReference.* URL : <http://www.wordreference.com/>
- New Oxford American Dictionary.* Disponible dans les systèmes d'exploitation Apple Mac OS X.

Ouvrages théoriques :

- Aarts, B. 1992. *Small Clauses in English: the nonverbal types.* Berlin et New York : Mouton de Gruyter
- Aarts, J. et F. Aarts. 1995. « *Find and Want, a corpus-based study in verb complementations* » in *The Verb in Contemporary English – Theory and description.* B. Aarts et C.F. Meyer, éd. Cambridge : Cambridge University Press : 159-182
- Adamczewski, H. et C. Delmas. 1982. *Grammaire Linguistique de l'Anglais.* Paris : Armand Colin. 2^{ème} édition. 1998
- Adamczewski, H. 1976. *BE+ING dans la grammaire de l'anglais contemporain.* Thèse Paris VII : Champion. 1978
- _____. 1996. *Genèse et développement d'une théorie linguistique.* Perros-Guirec : La TILV
- Aijmer, K. 1985. « The semantic development of *will* » in *Historical Semantics and Historical Word-formation,* J. Fisiak, éd. Berlin : Mouton de Gruyter : 11-21
- Aoun, J. et D. Lightfoot. 1984. « Government and Contraction » in *Linguistic Enquiry 15 :* 465-473
- Augustin, C. 1987. « La transitivité est-elle un concept opératoire en linguistique anglaise ? » in *La transitivité – Domaine anglais.* CIEREC Travaux LII : Université de Saint-Etienne : 49-65
- Bachimont, B. 2000. « Engagement sémantique et engagement ontologique : conception et réalisation d'ontologies en Ingénierie des connaissances » in *Ingénierie des connaissances, évolutions récentes et nouveaux défis.* J. Charlet, M. Zacklad, G. Kassel et D. Bourigault, éd. Paris : Eyrolles : 305-323
- Beck, S. et K. Johnson. 2004. « Double objects again » in *Linguistic Enquiry 35 :* 97-124
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de linguistique générale, I.* Paris : Gallimard
- Boas, H. 2004. « You wanna consider a Constructional Approach to Wanna-Contraction? » in *Language, Culture, and Mind.* M. Achard et S. Kemmer, éd. Stanford, CA : CSLI Publications : 479-491
- Boisson, C. 1987. « Anglais 'have', français 'avoir' et l'empathie » in *La Transitivité.* CIEREC Travaux LII : Université de Saint-Etienne : 155-180

- _____. 2005. « La Terre, la barre de fer et le préfet de l'Isère : faits, lois / modèles, théories » in *Anglophonia* 18. Presses Universitaires du Mirail : 7-27
- Bolinger, D. 1980. « *Wanna* and the gradience of auxiliaries.» in *Wege zur Universalienforschung : Sprachwissenschaftliche Beiträge zum 60. Geburtstag von Hansjakob Seiler*. G. Brettschneider et C. Lehmann éd. Tübingen : Narr : 292-299
- Boulonnais, D. 2008. « Les emplois prépositionnels de *to* et de *for* : grammaticalisation et Subjectification » in *Anglophonia* 24. Presses Universitaires du Mirail : 45-9
- Bouscaren, J., J. Chuquet et B. Filhol-Duchet. 1982. « Have opérateur de localisation » in *Cahiers de Recherche en Grammaire anglaise T.1*. J. Bouscaren éd. Gap & Paris : Ophrys : 53-72
- Brugman C. et G. Lakoff. 1988. « Cognitive Topology and lexical networks » in *Lexical Ambiguity Resolution*. S. Small et al. éd. San Mateo, CA: Morgan Kaufmann : 477-508
- Cadiot, P. et N. Furukawa. 2000. « Présentation » in *La Prédication seconde*, Langue Française, 127 : 3-5
- Cauzinille-Marmèche, E., D. Dubois, et J. Mathieu. 1988. « Catégories et processus de catégorisation » in *Modèles généraux de développement cognitif*. G. Netchine éd. Paris : PUF
- Chuquet, J. 1986. « TO et l'infinifatif anglais » in *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, n°3. Gap : Ophrys
- Corre, E. 2005. « BEGIN / START et leur complémentation : perspective diachronique et synchronique » in *Anglophonia* 18. Presses Universitaires du Mirail : 157-172
- _____. 2009. *De l'aspect sémantique à la structure de l'événement. Les verbes anglais et russes*. Paris : Presse Sorbonne Nouvelle
- Cotte, P. 1982. « TO opérateur de dévirtualisation » in *Modèles linguistiques. T. IV, 2* : 135-149
- _____. 1998. « Have n'est pas un verbe d'action : L'hypothèse de la réélaboration » in *La transitivité*. A. Rousseau éd. Lille : Presses Universitaires du Septentrion : 415-439
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations, T. 1*, Paris : Ophrys, coll. HDL
- _____. 1999 a. *Pour une linguistique de l'énonciation. Domaine notionnel, T. 3*, Paris : Ophrys, coll. HDL
- _____. 1999 b. « Des façons de qualifier », in *Les opérations du détermination. Quantification / Qualification*. A., Deschamps et J. Guillemain-Flescher éd. Gap : Ophrys, collection HDL : 3-12
- _____. 2002. *Variations sur la linguistique. Entretien avec Frédéric Fau*. Paris : Klincksieck
- Delmas, C. 1998. « Lexique et grammaire du 'manque' en anglais », in *Mélanges Jean Tournier, Recherches en linguistique étrangère XIX*. C. Paulin éd. Annales littéraires de l'Université de Franche-Comté, 643, Paris : Les Belles Lettres : 139-178
- Delmas, C. et al. 1993. *Faits de langue en anglais*. Paris : Dunod
- Deléchelle, G. 1983. « Antériorité, simultanéité, concomitance et causalité en anglais » in *Trema* 8, Université de Paris III : 31-48
- _____. 1987 « Cause et transitivité ». in *La transitivité – Domaine anglais*. CIEREC Travaux LII : Université de Saint-Etienne : 11-28
- _____. 1989. « L'expression de la cause en anglais contemporain ». Thèse Paris III.
- _____. 2004. « Causalité et phrase complexe : prédications et circonstances concomitantes » in *Cercles* 9 : 121-142
- Desclés, J.-P. 1998. « Transitivité syntaxique, transitivité sémantique », in *La transitivité*, A. Rousseau éd. Lille : Presses universitaires du Septentrion : 162-180

- Desagulier, G. 2005. *Modélisation cognitive de la variation et du changement linguistiques : Etude de quelques cas de constructions émergentes en anglais contemporain*. Thèse Bordeaux III
- Deschamps A. 1993. « It needs explaining : Etude de la non-coréférence avec les verbes à compléments à forme non finie sans sujet » in *Opérations énonciatives et interprétation de l'énoncé*. Paris et Gap : Ophrys : 155-170
- Dubois, D. 1986. *La compréhension de phrases : représentations sémantiques et processus*. Thèse d'État Paris VIII.
- Ducrot, O. 1980. *Les Echelles argumentatives*. Paris : Éditions de Minuit.
- Fauconnier, G. 1984. *Espaces mentaux*. Paris : Éditions de Minuit.
- Fauconnier, G. et M. Turner. 2001. « *Conceptual Integration Networks* » (Expanded web version, 10 February 2001). URL : <http://markturner.org/cin.web/cin.html>
- Fillmore, C. 1966. « Deictic categories in the semantics of 'come' », in *Foundations of Language 2* : 219-227
- _____. 1968. « The case for case » in *Universals in Linguistic Theory*. E. Bach, R. Harms, éd. New York : Holt, Rinehart and Winston : 1-90
- _____. 1982 « Frame semantics » in *Linguistics in the Morning Calm*. Linguistic Society of Korea éd : 111-137. Reproduit dans Geeraerts, D. 2006. *Cognitive Linguistics: Basic Readings*. Berlin et New York: Mouton de Gruyter : 374-400
- Fillmore, C., P. Kay et M. C O'Connor. 1988. « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : The case of *let alone* ». in *Language 64 (3)* : 501-538
- Fodor, J. et E. Lepore. 1998. « The Emptiness of the lexicon : Reflections on James Pustejovsky's The Generative Lexicon » in *Linguistic Inquiry 29* : 269-288
- _____. 1999. « Impossible words » in *Linguistic Inquiry 30* : 445-453
- Franckel, J.-J.. 1989. *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*, Paris : Librairie Droz
- Franckel, J.-J.. et D. Lebaud. 1990. *Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance*. Gap : Ophrys, collection HDL
- _____. 1992. « Lexique et opérations. Le lit de l'arbitraire. » in *La Théorie d'A. Culioli, Ouvertures et incidences*, Paris : Ophrys : 89-105
- Franckel, J.-J.. et D. Paillard D. 1998. «Aspects de la théorie d'Antoine Culioli», in *Langages 129* : 52-63
- François, J. 2008. *Les grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents*. Cahiers du CRISCO n°26. Université de Caen
- Frege, G. 1971. *Écrits logiques et philosophiques*, Paris : Seuil : Points essais
- Freeze, R. 1992, « Existentials and other locatives », in *Language 68 (3)* : 553-95
- Gabilan, J.P. 1998. *Les suites V1 /V2 en anglais*. La TILV éditeur, collection Grammatica
- Gaudy - Campbell, I. 2004 « N't comme marque d'anaphore », in *Cycnos, Volume 18 n°2*. URL : <http://134.59.6.81/cycnos/index.html?id=43>
- Gilbert, E. 1993. « La théorie des Opérations Énonciatives d'Antoine Culioli », in *Les Théories de la grammaire anglaise en France*. P. Cotte éd. Paris : Hachette Supérieur : 63-96
- _____. 1999. « De quelques emplois de *For* » in *Les opérations de détermination. Quantification / Qualification*. A. Deschamps et J. Guillemin-Flescher éd. Gap : Ophrys, collection HDL : 101-118
- Girard, G. 1996. « Faut-il faire l'hypothèse d'un invariant différentiel » in *Modèles linguistiques, XVII, 1*. ENSAM. Lille : 119-132
- _____. 2005. « Identification, localisation, attribution d'une propriété : analyse des structures *there's an oddness to the room* et *she had a timid side to her* », in *Cycnos, Volume 21 n°1*. URL: <http://revel.unice.fr/cycnos/document.html?id=8>

- Girard-Gillet, G. 2008. « Les infinitives problématiques : l'exemple de *cease to* » in *Anglophonia 24*, Presses Universitaires du Mirail : 99-115
- Givón, T. 1979. *On understanding grammar*. New York : Academic Press
- _____. 1993. *English Grammar. A Function-Based Introduction. Vol. 1*. Amsterdam et Philadelphie : John Benjamins, 1993.
- _____. 1994. « Irrealis and the subjunctive » in *Studies in languages 18* : 265-33
- Godard, D. et Jayez, J. 1993 « Le traitement lexical de la coercion » in *Cahiers de linguistique française, 14* : 123-149
- Goldberg, A. 1992. « The inherent semantics of argument structure : The case of the English ditransitive construction. » in *Cognitive Linguistics 3 (1)* : 37-74. Reproduit dans Geeraerts, D. 2006. *Cognitive Linguistics: Basic Readings*. Berlin et New York: Mouton de Gruyter : 401-458
- _____. 1995. *Constructions. A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago et Londres : University of Chicago Press
- Grice, P. 1975. « Logic and conversation » in *Syntax and semantics, vol 3*. P. Cole et J. Morgan éd. New York : Academic Press
- Gropen, J., S. Pinker, M. Hollander, R. Goldberg, et R. Wilson. 1989. « The Learnability and Acquisition of the Dative Alternation in English », in *Language 65* : 203-257
- Gross, M. 1975. *Méthodes en syntaxe*. Paris : Hermann
- Groussier, M.-L. et Rivière, C. 1996. *Les mots de la linguistique. Lexique de linguistique énonciative*. Gap / Paris : Ophrys
- Goussier, M.-L. 2000, « Subjectivisation croissante de la valeur des modaux au cours de l'histoire de l'anglais », in *La modalité et les modaux en diachronie et synchronie (domaine anglais)*, Actes des journées scientifiques 1998/1999. J. Pauchard éd. Presses Universitaires de Reims : 73-101
- Geeraerts, D. 1989. « Prospects and problems of prototype theory ». Reproduit in Geeraerts, D. 2006. in *Cognitive Linguistics : Basic Readings*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter : 141-165
- Guillemin-Flescher, J. 1999. « Verbes atéliques et construction d'occurrences » in *Les Opérations de détermination : quantification/qualification*. A. Deschamps, J. Guillemin-Flescher, éd. Gap : Ophrys : 251-268
- Halliday, M. 1967. « Notes on Theme and Transitivity in English Part 1-2-3. », in *Journal of Linguistics 3*. Reproduit dans Halliday, M. 2005. *Studies in the English Language*. J. Webster éd. Vol 7 in the Collected Works of M.A.K. Halliday.
- Harley, H. 1998. « You're having me on! Aspects of have » in *La grammaire de la possession*. J Guéron et A. Zribi-Hertz éd. Nanterre, Université Paris X: 195-226
- _____. 2004. « Wanting, Having, and Getting : A Note on Fodor and Lepore 1998 » in *Linguistic Inquiry 35* : 255-267
- Harves, S. 2008. « Intensional Transitives and Silent HAVE : Distinguishing between *want* and *need*. » in *Proceedings of the 27th West Coast Conference on Formal Linguistics*. N. Abner et J. Bishop éd. Somerville, MA : Cascadilla Proceedings Project : 211-219
- Haspelmath, M. 1997. *Indefinite pronouns. (Oxford Studies in Typology and Linguistic Theory)*. Oxford: Oxford University Press
- Hong, S. 1996. « A note on *wanna* contraction : another look » in *Taejoon-Chungnam Branch ELLAK, Vol. 40* : 283-307
- Hopper P. et S. Thompson 1980. « Transitivity in Grammar and Discourse » in *Language, vol. 56, 2* : 251-299
- Hopper, P. et E. Traugott. 2003. (1993). *Grammaticalization*. Cambridge : Cambridge University Press

- Huddleston, R. et G. Pullum. 2002. *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press
- Jespersen, O. 1924. *The philosophy of grammar*. Chicago : University of Chicago Press. UCP edition. 1992
- Joos, M. 1964. *The English Verb*. Madison and Milwaukee : University of Wisconsin Press
- Kayne, R. 1984. « Unambiguous paths » in *Connectedness and binary branching*. Dordrecht : Foris : 129–164
- Karttunen, L. 1973. « La logique des constructions anglaises à complément prédicatif » in *Langages*, 8 : 56-80
- _____. 1976. « Discourse referents » in *Syntax and Semantics 7 : Notes from the Linguistic Underground*. J. McCawley éd. New-York : Academic Press : 363-385
- Khalifa, J. C. 1999. *La syntaxe anglaise aux concours, Théorie et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Armand Colin
- Kiparsky, P. et C. Kiparsky. 1970. « Fact », in *Progress in Linguistics*. M. Bierwisch et K. Heidolph éd. The Hague : Mouton : 143-173
- Kleiber, G. 1990. *La Sémantique Du Prototype. Catégorie et Sens Lexical*. Paris : PUF
- _____. 1999. *Problèmes de Sémantique. Sens et Structures*. Presses universitaires du Septentrion
- Krug, M. 2000. *Emerging English Modals : a corpus-based study of grammaticalization*. Berlin et New York : Mouton de Gruyter
- Kuno, S. 1987. *Functional syntax, Anaphora, Discourse and Empathy*. Chicago : The University of Chicago Press
- Lacan, J. 1975. « Texte du Séminaire « RSI » : Leçon du 15 avril 1975 ». URL : http://gaogoa.free.fr/Seminaires_HTML/22-RSI/RSI15041975.htm
- Lakoff, G. et C. Brugman. 1986. "Argument forms in lexical semantics" in *BLS*, 12 : 442-54
- Lakoff, G. et M. Johnson. 1980. *Metaphors We Live By*. Chicago : University of Chicago Press
- Lakoff, G. 1970. « Global Rules » in *Language*, 46, 3 : 627-639
- _____. 1987. *Women, Fire, and Dangerous Things: What Categories Reveal about the Mind*. Chicago / London : The University of Chicago Press
- Lalande, A. 1926. *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. 2^{ème} édition. Paris : PUF. 2006
- Lambrecht, K., 1994. *Information Structure and Sentence Form*. London: Cambridge University Press
- Langacker, R. 1987. *Foundations of Cognitive Grammar. Vol. 1: Theoretical Prerequisites*. Stanford, Ca. : Stanford University Press
- _____. 1990. *Concept, Image, and Symbol, The Cognitive Basis of Grammar*. Berlin et New York : Mouton de Gruyter
- _____. 1991. *Foundations of Cognitive Grammar, Vol. 2 : Descriptive Application*. Stanford, Ca. : Stanford University Press
- _____. 1999. *Grammar and Conceptualization*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter
- Lapaire, J-R. 1993. « Le concept de rupture en linguistique. » in *Séminaire Pratique de linguistique anglaise*. J-R. Lapaire et W. Rotgé éd. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail : 117-133
- Lapaire, J-R. et W. Rotgé. 1991. *Linguistique et grammaire de l'anglais*. 2^{ème} édition. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail. 1998
- Laplanche, J. et J-B. Pontalis. 1968. *Le Vocabulaire de la psychanalyse*. 2^{ème} édition. Paris : PUF

- Larrea, P. 1989. « Sur la relation be / have » in *L'Anaphore, Domaine anglais*, St Étienne : CIEREC. Travaux LXV : 59-77
- Larrea, P. et C. Rivière. 1991. *Grammaire explicative de l'anglais*. Paris : Longman France
- Larson, R., M. den Dikken et P. Ludlow. 1997. *Intensional transitive verbs and abstract clausal complementation*. MS. URL : <http://www-personal.umich.edu/~ludlow/itv.pdf>
- Lazard, G. 1994. *L'actance*, Paris : PUF : Linguistique nouvelle
- Leech, G. et al. 2009. *Change in Contemporary English. A Grammatical Study*. Cambridge : Cambridge University Press
- Loock, R. 2009. « This structure needs explaining : passif caché ? », Journée d'études de l'ALAES consacrée à la préparation de l'agrégation (Paris), 23-24 janvier 2009. MS. URL : http://djamet42.free.fr/ALAES/Concours/2008/Le%20passif/passif_loock.pdf
- Lyons, J. 1977. *Semantics* (vol. 1 & 2), Cambridge : Cambridge University Press
- _____. 1995. *Linguistic semantics: An introduction*. Cambridge: Cambridge University Press
- Martin, R. 1983. *Pour une logique du sens*. Paris : PUF. 1992
- Marušič, F. et R. Žaucer. 2006. « On the complement of the intensional transitive 'want' » in *Stony Brook Occasional Papers in Linguistics I*. T. Kawamura, Y. Suh, et R. Larson édés. Stony Brook : 128-151. URL : <http://www.linguistics.stonybrook.edu/sbopl/>
- Massat, G. 2005. « L'objet petit a. Séance (inédite) du 10 mars 2005 » extrait du séminaire « RSI ou pire... ». URL : <http://www.psychanalyse-paris.com/L-objet-petit-a.html>
- McCawley, J. D. 1974. « On identifying the remains of deceased clauses » in *Language Research 9* : 73-85. Reproduit dans McCawley, J. D. 1979, *Adverbs, vowels, and other objects of wonder*. Chicago : University of Chicago Press
- McIntyre, A. 2003. « The German dative, HAVE, and the syntactic decomposition of verbs » MS. University of Leipzig. URL : <http://www.uni-leipzig.de/~angling/mcintyre>
- _____. 2006. « The interpretation of German datives and English have » in *Datives and Other Cases*. D. Hole, A. Meinunger et W. Abraham édés. Amsterdam : Benjamins : 185-211
URL : <http://www3.unine.ch/webdav/site/andrew.mcintyre/shared/mcintyre/mcintyre.dative.band.prepub.pdf>
- Mélis, G. 1994. *Etude énonciative de l'opposition Base Verbale, Base Verbale + ING en anglais contemporain : facteurs contextuels et situationnels*. Thèse de Doctorat, Université Paris VII
- _____. 1998 « Critères de différenciation de TO et ING dans les énoncés complexes » in *Topiques. Nouvelles Recherches en Linguistique Anglaise*. CIEREC. Travaux XCIII. Université de Saint-Etienne : 67-84
- Milner, J. et J-C. Milner, 1975. « Interrogations, reprises, dialogue », in *Langue, discours, société. Pour Emile Benveniste*, Paris : Seuil 122-148
- Meillet, A. 1912. « L'Evolution des formes grammaticales » reproduit in *Linguistique historique et linguistique générale I*. Genève et Paris : Slatkine et Champion: 130-148. 1982
- Merle, J-M. 2003, « Want », in *Linguistique comparée et traduction, Tome 6*. Gap : Ophrys : 151-181
- Miller, J. 2004. « Scottish English: Morphology and Syntax » in *A Handbook of Varieties of English*. B. Kortmann et E. Schneider édés. Berlin : Mouton de Gruyter : 47-72
- Muller, C. 2000. « Les constructions à adjectif attribut de l'objet, entre prédication seconde et complémentation verbale » in *La Prédication seconde, Langue Française 127* : 21-35
- Muller, P. 2002. *Les énoncés en WHEN en anglais : les variations dans leur interprétation*, mémoire de DEA. Université de Franche-Comté

- Okazaki, M. 2002. « Contraction and grammaticalization » in *Tsukuba English Studies 21* : 19-60
- Palmer, F. R. 1987. *The English Verb*. London and New York: Longman. 2nd edition
- _____. 2001. *Mood and modality*. Cambridge: Cambridge University Press. 2nd edition
- Partee, B. 1999. « Weak NP's in HAVE Sentences ». MS.
URL : <http://www.illc.uva.nl/j50/contribs/partee/>
- Paulin, C. 2005. « Parcours sémantique des verbes *desire* et *wish* : sémantisme et fonctionnement. » in *Parcours linguistiques - Domaine Anglais*. G. Girard éd. CIEREC Travaux 122 : 147-166
- Perlmutter, D. 1978. « Impersonal passives and the unaccusative hypothesis. » in *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkley Linguistics Society* : 157-189
- Pinker, S. 1989. *Learnability and Cognition : The acquisition of argument structure*. Cambridge, Mass. : MIT Press
- Polge, O. 2006 a. « Relation entre deux termes et stabilisation : le cas de *want* » in *Corela, Numéros spéciaux, Le parcours*.
URL : <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=944>
- _____. 2006 b. « La subjectivisation de *want* et les niveaux notionnel, prédicatif et énonciatif. » in *Constructions verbales et production de sens*. D. Lebaud, C. Paulin et K. Ploog éd. Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté : 349-359
- _____. 2007. « *Etude du prédicat Want et de ses emplois en anglais contemporain*. » Thèse Paris VII
- _____. 2008. « *Want* : du manque au désir » in *Du notionnel à l'énonciatif et retour, Cahiers de Recherche en linguistique anglaise*. M.-L. Groussier et C. Rivière éd. Paris : Ophrys: 107-125
- Postal, P. et G. Pullum. 1982. « The contraction debate » in *Linguistic Inquiry 13* : 122-13
- Pottier, B. 1974. *Linguistique générale. Théorie et description*. Paris : Hachette
- _____. 1992 *Sémantique générale*. Paris : PUF
- Puckica, J. 2008. « Sens et relations dans les grammaires de construction » in *Lexis 1 : la Polysémie*. D. Jamet éd. URL : <http://screcherche.univlyon3.fr/lexis/spip.php?article74>
- Pulman, S.G. 2005. « Lexical decomposition: for and against. », in *Charting a New Course: Natural Language Processing And Information Retrieval: essays in honour of Karen Spärck Jones*. J. I. Tait éd. Dordrecht : Kluwer Academic/Springer : 155-174
- Pustejovsky, J. 1995. *The Generative Lexicon*. Cambridge, Mass. : MIT Press
- _____. 1998. « Generativity and Eplanation in Semantics : A reply to Fodor and Lepore » in *Linguistic Inquiry 29* : 289-311
- Quine, W. V. O. 1960. *Word and Object*. Cambridge, Mass. : MIT Press
- Quirk, R. et al. 1985. *A Comprehensive grammar of the English language*, London / New York : Longman
- Ranger, G. 1998. *Les Constructions concessives en anglais : une approche énonciative, Cahiers de recherche - numéro spécial*. Paris : Ophrys
- Rappaport, M., B. Levin, et M. Laughren. 1988. « Niveaux de représentation lexicale », in *Lexique 7* : Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion : 13-32
- Rastier, F. 1991. *Sémantique et recherches cognitives*, Paris : PUF
- _____. 1999. « De la signification au sens. Pour une sémiotique sans ontologie », in *Texto !*
URL : <http://www.revue-texto.net/index.php?id=560>
- Richards, N. 2001. « An idiomatic argument for lexical decomposition » in *Linguistic Inquiry 32* : 183-192
- Rivière, C. 1984. « Equivalents anglais de *devoir* et *falloir* » in *Cahiers Charles V 6 Linguistique Comparée et traduction : le Statut Modal de l'énoncé* : 7-26

- Robert S. 1994. « Sur le rôle du sujet énonciateur dans la construction du sens : liens entre temps, aspect et modalité » in *Subjecthood and Subjectivity*. M. Yaguello éd. Paris : Ophrys : 209-229
- Rondal, J-A. 2006. *Expliquer l'acquisition du langage*. Sprimont : Mardaga Editions
- Ross, J.R. 1976. « To have 'have' and to not have 'have' ». In *Linguistic and literary studies in honor of Archibald A. Hill*. 1. M. A. Jazayery, E. Polomé, et W. Winter édés. The Hague : Mouton : 263-270
- Rotgé, W. 1993. « Congruence / non-congruence: deux outils d'analyse linguistique » in *Séminaire Pratique de linguistique anglaise*. J-R. Lapaire et W. Rotgé édés. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail : 99-116
- _____. 1996. « Problématique des concepts de valeur fondamentale, valeur centrale, invariant en linguistique » in *Modèles linguistiques*, XVII, 1, ENSAM, Lille : 71-76
- Ruwet, N. 1982. *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Seuil
- Sag I. et Fodor. J. 1994. « Extractions without traces » in actes de la *West Coast Conference on Formal Linguistics 13*. Stanford : CSLI Publications
- Schwarz, F. 2006. « On NEEDING propositions and LOOKING FOR properties » in actes du colloque SALT XVI : CLC Publications
URL : http://research.nii.ac.jp/salt16/proceedings/Salt16FSpaper_new_cls_7_9.pdf
- Souesme, J-C. 1989. « DO, deux valeurs, une fonction », in *Explorations en linguistique anglaise*, A. Gauthier éd. Berne : P. Lang : 91-151
- Sugisaki, K. 2009. « On Children's NEEDs » in *Proceedings of the Seventh GLOW in Asia*. R. Mohanty et M. Menon édés. Hyderabad: EFL University Press : 225-236
URL : http://faculty.human.mie-u.ac.jp/~sugisaki/Sugisaki_09.pdf
- Sweetser, E. 1990. *From Etymology to Pragmatics: Metaphorical and Cultural Aspects of Semantic Structure*. Cambridge : Cambridge University Press
- Talmy, L. 1988. « Force dynamics in language and cognition », in *Cognitive Science*, 12 : 49-100
- Tesnières, L. 1959. *Éléments de syntaxe structurale*. 2^{ème} édition. Paris : Klincksieck. 1988
- Tham, S.-W. 2002. « The definiteness effect in English HAVE sentences » in *Texas Linguistic Society 8 Proceedings*. University of Texas, Austin
- _____. 2005. *Representing possessive predication: Semantic dimensions and pragmatic bases*. Thèse Stanford University
- Tournier, J. 1993. *Précis de lexicologie anglaise*. 3^{ème} édition. Paris : Nathan Université. 1998
- Traugott, E. 1989. « On the rise of epistemic meanings in English: An example of subjectification in semantic change », in *Language* 57 : 33-65
- _____. 1995. « Subjectification in Grammaticalization » in *Subjectivity and subjectivisation : Linguistic Perspectives*. D. Stein and S. Wright édés. Cambridge : Cambridge University Press : 31-54
- Trévisé, A. 2003. « Les représentations du moment de l'énonciation : hétérogénéités, ambivalences et reconstruction du sens » in *Anglophonia 14*. Presses Universitaires du Mirail : 63-78
- Tuggy, D. 1993. « Ambiguity, polysemy, and vagueness » in *Cognitive Linguistics* 4 (3) : 273-290
- Van Riemsdijk, H. 2002. "The unbearable lightness of GOing." In *Journal of comparative Germanic linguistics* 5 : 143-196
- Vendler, Z. 1967. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, NY: Cornell University Press
- Victorri B. 1992, « Un modèle opératoire de construction dynamique de la signification » in *La théorie d'A. Culioli*. Gap : Ophrys : 185-201
- _____. 1997. « La polysémie : un artefact de la linguistique ? » in *Revue de Sémiotique et de Pragmatique*, n°2 : 41-62

- Wechsler, S. 2005. « Wanting, Getting, and Enjoying it. Handout from talk presented at the University of Berkley. »
URL : <https://webpace.utexas.edu/wechsler/BerkeleyHAVE4.handout.pdf>
- Wierzbicka, A. 1982. « Why you can have a drink when you can't have an eat. » in *Language*, 58 : 753-799
- _____. 1996. *Semantics : primes and universals*. Oxford : Oxford University Press
- _____. 2006. *English. Meaning and culture*. Oxford : Oxford University Press

Sources littéraires des exemples

- Asimov, Isaac. 2004. *Second Foundation*. Ebook edition.
- Auster, Paul. 2009. *City Of Glass*. Ebook Edition
- Forster, E. M. 1999. *A Room With a View*. Penguin. Abrégé en *ARWAV*.
- Hecht, T. 2006. *After Life: An Ethnographic Novel*. Duke University Press.
- Hornby, Nick. 2005. *A Long Way Down*. Penguin. Abrégé en *ALWD*.
- Smith, Zadie. 2000. *White Teeth*. Hamish Hamilton.

Appendices

I. Place de *want* parmi les 150 mots les plus fréquents du corpus COCA

(source:
<http://www.wordfrequency.info/>)

Rang	Lemma	Partie du discours	Occurrences
1	the	a	22038615
2	be	v	12545825
3	and	c	10741073
4	of	i	10343885
5	a	a	10144200
6	in	i	6996437
7	to	t	6332195
8	have	v	4303955
9	to	i	3856916
10	it	p	3872477
11	I	p	3978265
12	that	c	3430996
13	for	i	3281454
14	you	p	3081151
15	he	p	2909254
16	with	i	2683014
17	on	i	2485306
18	do	v	2573587
19	say	v	1915138
20	this	d	1885366
21	they	p	1865580
22	at	i	1767638
23	but	c	1776767
24	we	p	1820935
25	his	a	1801708
26	from	i	1635914
27	that	d	1712406
28	not	x	1638830
29	n't	x	1619007
30	by	i	1490548
31	she	p	1484869

a: article
 c:conjonction
 d: déterminant
 de l'infinitif
 e: existentiel
 i: préposition
 j: adjectif
 m: cardinal
 n: nom
 p: pronom
 r: adverbe
 t: marqueur
 v: verbe
 x: not, n't

Note: le classement est fonction, non seulement du nombre d'occurrences, mais aussi de la "dispersion" (la répartition plus ou moins homogène dans le corpus)

32	or	c	1379320
33	as	c	1296879
34	what	d	1181023
35	go	v	1151045
36	their	a	1083029
37	can	v	1022775
38	who	p	1018283
39	get	v	992596
40	if	c	933542
41	would	v	925515
42	her	a	969591
43	all	d	892102
44	my	a	919821
45	make	v	857168
46	about	i	874406
47	know	v	892535
48	will	v	824568
49	as	i	829018
50	up	r	795534
51	one	m	768232
52	time	n	764657
53	there	e	784528
54	year	n	769254
55	so	r	756550
56	think	v	772787
57	when	c	678626
58	which	d	685982
59	them	p	677870
60	some	d	674193
61	me	p	709623
62	people	n	691468
63	take	v	670745
64	out	r	678603
65	into	i	668172
66	just	r	677711
67	see	v	663645
68	him	p	677707
69	your	a	659622
70	come	v	628254
71	could	v	617932

72	now	r	605997
73	than	c	579757
74	like	i	568850
75	other	j	547799
76	how	r	538893
77	then	r	543977
78	its	a	539719
79	our	a	525107
80	two	m	511027
81	more	r	517536
82	these	d	513864
83	want	v	514972
84	way	n	470401
85	look	v	491707
86	first	m	463566
87	also	r	464606
88	new	j	435993
89	because	c	438539
90	day	n	432773
91	more	d	420170
92	use	v	420781
93	no	a	402222
94	man	n	409760
95	find	v	395203
96	here	r	412315
97	thing	n	400724
98	give	v	384503
99	many	d	385348
100	well	r	411776
101	only	r	379574
102	those	d	378007
103	tell	v	388155
104	one	p	369553
105	very	r	391821
106	her	p	397950
107	even	r	361067
108	back	r	367844
109	any	d	348100
110	good	j	353973
111	woman	n	341422

112	through	i	340921
113	us	p	351088
114	life	n	333085
115	child	n	333849
116	there	r	333433
117	work	v	318210
118	down	r	329409
119	may	v	324569
120	after	i	311902
121	should	v	310265
122	call	v	308050
123	world	n	303506
124	over	i	300349
125	school	n	304183
126	still	r	296953
127	try	v	294023
128	in	r	285035
129	as	r	281483
130	last	m	289843
131	ask	v	284632
132	need	v	276744
133	too	r	280396
134	feel	v	275214
135	three	m	266744
136	when	r	268219
137	state	n	272193
138	never	r	262584
139	become	v	259102
140	between	i	264158
141	high	j	255936
142	really	r	263414
143	something	p	254910
144	most	r	246360
145	another	d	240646
146	much	d	244507
147	family	n	243267
148	own	d	240452
149	out	i	242443
150	leave	v	240482

II. Place de *want* parmi les 60 verbes les plus fréquents du corpus COCA

(source: <http://www.wordfrequency.info/>)

Rang parmi les verbes	Rang total	Lemma
1	2	be
2	8	have
3	18	do
4	19	say
5	35	go
6	37	can
7	39	get
8	41	would
9	45	make
10	47	know
11	48	will
12	56	think
13	63	take
14	67	see
15	70	come
16	71	could
17	83	want
18	85	look
19	92	use
20	95	find
21	98	give
22	103	tell
23	117	work
24	119	may
25	121	should
26	122	call
27	127	try
28	131	ask
29	132	need
30	134	feel
31	139	become
32	150	leave
33	151	put
34	154	mean

35	156	keep
36	159	let
37	164	begin
38	165	seem
39	167	help
40	168	talk
41	170	turn
42	173	start
43	175	might
44	177	show
45	195	hear
46	200	play
47	202	run
48	207	move
49	208	like
50	210	live
51	213	believe
52	214	hold
53	216	bring
54	217	happen
55	224	must
56	229	write
57	263	provide
58	269	sit
59	282	stand
60	284	lose

INDEX DES NOTIONS ET DES AUTEURS CITES

- A**
- Aarts, B., 390
Aarts, J. et F., 65, 66, 68, 70, 71, 72, 74, 76, 78
Adamczewski, H. et Delmas, C., 202, 221, 252, 265, 293, 364, 388, 446
Adamczewski, H., 12, 75, 77, 78, 102, 159, 163, 168, 177, 289, 290, 312, 319, 344
air de famille, 147
ancrage, 230
Aoun, J. et Lightfoot, D., 255, 256
attrition
 phonologique, 259
Augustin, C., 224
- B**
- Bachimont, B., 62
backgrounded, 132, 305
Beck, S. et Johnson, K., 108, 129, 391, 392
Benveniste, E., 108, 163, 167, 168, 169, 171, 172, 173, 177, 223, 239, 418, 419, 444
binding, 118, 119
blend conceptuel, 260, 263
Boas, H., 264, 265
Boisson, C., 12, 139, 178, 179
Bolinger, D., 10, 220, 245, 246, 248, 249, 253, 259
Boulonnais, D., 358, 359, 361, 363, 364
Bouscaren, J., 172, 173
Brugman, C. et Lakoff, G., 138
- C**
- caractérisation
 abstraite, 12, 65, 161, 163, 164, 274, 286
catégorisation, 92
Cauzinille-Marmèche, E., Dubois, D et Mathieu, J., 147
centralité, 81, 135, 141, 151
centre attracteur, 405
centre organisateur, 406
chaîne du discours, 47, 359
Charreyre, C., 318
Chuquet, J., 221, 313, 314, 323, 326, 343, 409
co-composition, 94, 95, 96, 97, 108, 111, 120, 384
coercition de type, 95, 96, 120, 289, 303, 368, 369, 375, 376, 379, 383, 384, 385, 389, 425
colorations, 120
concentricité
 métonymique, 139
concentricité
 notionnelle, 346, 355
construction, 125
continuum, 82, 84, 86, 140, 143, 159, 161, 164, 169
conventionnalisation, 212
Corre, E., 476
Cotte, P., 85, 279, 310, 323, 361, 370
Culioli, A., 11, 21, 38, 51, 134, 153, 154, 157, 158, 162, 163, 170, 172, 203, 204, 270, 318, 320, 323, 388, 404, 405
- D**
- dativisation, 129
décomposition
 lexicale, 63, 93
déconstruction, 75, 80, 168, 169, 200, 201, 223, 234, 398, 464, 467
Deléchelle, G., 43, 170, 224, 359, 455
Delmas, C., 10, 28, 168, 177, 184, 192, 196, 232, 290, 312, 321, 364
Desagulier, G., 10, 215, 245, 247, 248, 249, 250, 251, 259, 263, 269, 270, 289, 303, 368, 369, 375, 376, 379, 383, 384, 385, 389, 425
Deschamps, A., 470
dire, 42
discours indirect, 185
Dubois, D., 148
Ducrot, O., 134
dynamique des forces, 261
- E**
- empathie, 49, 51, 164, 178, 179, 181, 183, 184, 186, 194, 195, 214, 239, 243, 244, 276, 284, 285, 411, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 438, 457, 464, 466, 468, 471, 486
e-site, 269
espace mental, 105, 157, 187, 197, 199, 200, 202
événement, 121
extension, 341
- F**
- faire, 42
Fauconnier, G., 105, 157, 187, 197, 198, 199, 202, 263, 264, 490
Fauconnier, G. et Turner, M., 263
feinte intersubjective, 241, 260
figure / ground, 229
Fillmore, C., 93, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 140, 145, 291
Fillmore, C. Kay, P. et O'Connor, M., 134
focalisation, 199
focus, 176, 304, 319, 329, 344, 348, 389
focused, 132
Fodor, J., 35
Fodor, J. et Lepore, E., 91, 92, 94, 96, 97, 98, 107, 120, 121, 369, 384, 385
for, 312
forme marquée, 307
forme schématique, 11, 38, 39, 93, 125, 147, 151, 152, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 164, 173, 174
frame, 128, 131, 132, 134, 291
FrameNet, 135
Franckel, J.-J., 23, 25, 161, 162, 189, 203, 490
Franckel, J.-J. et Lebaud, D., 153, 158, 159, 349, 378, 433
Franckel, J.-J. et Paillard, D., 157, 159, 270
François, J., 131
Freeze, R., 108, 109
Frege, G., 36, 105, 343, 375
frontière, 404
- G**
- Gabilan, J.-P., 221, 271, 290, 293, 388
Gerraerts, D., 145
Gilbert, E., 357, 358, 359, 360, 404, 405
Girard, G., 466
Girard-Gillet, G., 467, 469
Givón, T., 211, 446
glose, 12, 20, 22, 23, 24, 31, 32, 44, 46, 47, 48, 50, 51, 52, 74, 75, 86, 87, 93, 103, 105, 266, 274, 275, 276, 277, 279, 281, 283, 319, 324, 337, 349, 399, 402, 411, 412, 414, 425, 443, 445, 466
Godard, D. et Jayez, J., 96, 120
Goldberg, A., 125, 128, 129, 130, 131, 141, 142, 144, 145, 148
gradient, 404
Grammaire de Construction, 8, 10, 84, 88, 128, 129, 131, 134, 135, 139, 140, 144, 147, 154, 159, 251, 259, 263, 264, 265, 353, 391, 417

- grammaire HPSG, 257
grammaticalisation, 59, 207, 211, 212, 213, 214, 215, 219, 223, 233, 237, 239, 241, 243, 247, 259, 265, 489
Grandsaignes d'Hauterive, R., 28
Greimas, A., 62
Grice, P., 55, 491
Gropen, J. et al., 128
Gross, M., 126
ground, 230
Groussier, M.-L., 207, 225, 241, 445
Groussier, M.-L. et Rivière, C., 153, 173, 320, 325
Guillaume, G., 38
Guillemin-Flescher, J., 325, 326
- H**
- Hale, K., 93
Harley, 11
Harley, H., 98, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 118, 122, 128, 129, 179, 205, 279, 280, 369, 391, 479, 481
Harves, S., 477
Haspelmath, M., 202, 203
hiatus, 29, 55, 350, 357, 388, 432
highlighted, 132
Hong, S., 256
Hopper, P. et Thompson, S., 315, 343
Hopper, P. et Traugott, E., 247, 259
Huddleston, R., 245
Huddleston, R. et Pullum, G., 466
hyperonyme, 50, 51, 58, 370, 421
- I**
- iconicité, 45, 144, 257, 284
implicature conversationnelle, 55
inaccusativité, 467
individuation, 105, 114, 304, 316, 317, 318, 320, 322, 323, 326, 328, 330, 332, 333, 336, 338, 339, 340, 342, 343, 345, 372, 373, 374, 378
inergativité, 467
-ing, 47, 69, 71, 75, 76, 77, 78, 82, 83, 88, 131, 220, 245, 247, 273, 275, 307, 359, 363, 401, 405, 429, 431, 451, 452, 457, 459, 462, 466, 469, 470, 475
input sémantique, 127
intension, 341
invariant, 11, 38, 64, 65, 151, 152, 153, 156, 157, 158, 159, 161, 452
- J**
- Jackendoff, R., 93, 145
Jakobson, R., 62
Joos, M., 284
- K**
- Karttunen, L., 98, 313, 477, 479, 480
Kay, P., 133
Kayne, R., 391
Keyser, S., 93
Khalifa, J.-C., 260
Kiparsky, P. et C., 308, 313, 314, 342, 375
Kleiber, G., 34, 36, 38, 63, 92, 120, 145, 147, 148, 150, 161
Krug, M., 10, 214, 219, 221, 222, 243, 247, 248, 251, 253, 257, 258, 259
Kuno, S., 178
- L**
- Lacan, J., 444, 492
Lakoff, G., 35, 36, 92, 93, 125, 133, 140, 145, 156, 197, 253, 489
Lakoff, G. et Brugman, C., 143
Lakoff, G. et Johnson, M., 156
Lalande, A., 339
Lambrecht, K., 176, 291, 294, 295, 374, 462
landmark, 170, 230, 238, 267, 268, 269, 270, 403
Langacker, R., 10, 76, 125, 132, 145, 153, 154, 155, 159, 170, 181, 187, 189, 211, 213, 223, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 267, 268, 269, 270, 357, 403
Lapaire, J.-R., 182, 312, 358, 364, 492, 495
Lapaire, J.-R. et Rotgé, W., 44, 364
Laplanche, J. et Pontalis, J.-B., 319
Larrea, P., 110, 178, 179, 181, 187, 188, 189, 191, 200, 236
Larrea, P. et Rivière, C., 444
Larson, R. et al., 477
Lazard, G., 82, 85
Leech, G. et al., 211, 220, 242, 246, 247
lexicalisation, 260
lexie, 25, 26, 27, 33, 120, 140, 141
linguistique cognitive, 125, 128, 153, 156, 157, 197
linguistique de l'énonciation, 101, 123, 155, 163, 164
Loock, R., 466
Lyons, J., 243, 493
- M**
- manque définition, 81
Martin, R., 36
Marušič, F. et Žaucer, R., 111, 114, 129, 384, 479
Massat, G., 493
McCawley, J., 11, 69, 93, 97, 98, 99, 100, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 113, 120, 121, 369, 390, 477, 478, 481
McIntyre, A., 108, 110, 179
Meillet, A., 211
Mélis, G., 221, 432, 452, 475, 477
Merle, J.-M., 276, 278, 285
métaphore, 65, 72, 73, 74, 79, 149, 151, 153, 156, 157, 159, 189, 243, 276, 468, 475
métasémie, 26, 63
métonymie, 65, 72, 73, 74, 81, 95, 151, 153, 325, 369, 383, 473, 474
Miller, J., 246
Milner, J. et J.-C., 442
mini-grammaire, 134
modaux émergents, 10, 247, 248
motiver, 185
Muller, C., 39, 394
mutation, 26
- O**
- Okazaki, M., 211, 259, 265
ontologie, 36, 74, 91, 151, 156, 160
opérateur, 11, 38, 75, 76, 152, 153, 156, 157, 160, 161, 164, 167, 169, 170, 172, 173, 176, 181, 187, 190, 265, 270, 277, 278, 279, 286, 293, 296, 309, 312, 323, 333, 336, 343, 357, 388, 393, 419, 429, 447, 480, 482, 489
opérateur de visée, 87
opération, 43, 46, 47, 95, 111, 123, 152, 153, 157, 160
opération de localisation, 123, 167, 171, 173, 174, 176, 187, 189, 193, 194, 204, 205, 216, 222, 223, 234, 266, 279, 283, 286, 296, 309, 363, 372, 389, 402, 418, 429, 451, 481, 482
- P**
- Palmer, F. R., 74, 105, 245, 246, 247, 250, 445, 446, 447
paramètre S, 203

- paramètre T, 203, 204
 Paulin, C., 448
 Perlmutter, D., 467
 Pinker, S., 127, 128, 130
 Polge, O., 11, 12, 74, 81, 137, 139, 157, 158, 195, 198, 207, 208, 209, 210, 214, 220, 221, 227, 234, 236, 239, 250, 251, 440, 469, 470, 475, 484
 polysémie, 11, 22, 26, 38, 60, 61, 63, 65, 70, 89, 91, 93, 94, 96, 123, 125, 138, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 148, 150, 161, 162, 164, 167, 174
 polysémie
 systématique, 80, 88, 93
 Postal, P. et Pullum, G., 253, 255
 Pottier, B., 25, 61, 62, 77, 84, 315
 préconstruction, 118, 289, 290, 310, 318, 319, 320, 322, 323, 333, 334, 336, 344, 362, 380, 449, 450
 préconstruit, 46
 prédication
 composite, 286, 300, 303, 317, 336, 367
 prédication seconde, 70, 129, 390, 392
 préposition abstraite, 108, 109, 122, 205, 279, 373, 391
 présupposition, 319
 programme de sens, 38
 programme
 minimaliste, 256
 prototype, 85, 129, 133, 135, 138, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 153, 154, 169, 225, 245, 247, 252, 318, 390, 406, 418, 470
 psycho-grammatical, 44
 psychologie
 gestaltiste, 229
- Puckica, J., 141, 143, 144, 145, 149, 150
 Pulman, S., 63, 93
 Pustejovsky, J., 92, 93, 94, 95, 96, 97, 100, 120, 121, 122, 279, 280, 368, 369, 384, 385, 490
 Putnam, H., 35
- ## Q
- QLT, 204, 273, 277, 282, 320, 321, 322, 323, 325, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 341, 343, 344, 345, 357, 359, 375, 380, 453
 QNT, 203, 273, 277, 282, 320, 323, 325, 330, 332, 333, 334, 336, 341, 343, 344, 357, 359, 453
 qualia, 95, 120
 quasi-synonyme, 21, 22, 23, 30, 48, 52, 53, 60, 61
 Quine, W.V.O., 98, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 114, 121, 197, 202, 318, 343
 Quirk, R. et al., 245, 246, 247, 248, 251, 304
- ## R
- Rappaport, M., Levin, B. et Laughren, M., 467
 Rastier, F., 33, 34, 36, 37, 62, 146, 149
 réanalyse, 197, 207, 209, 211, 212, 213, 214, 216, 224, 225, 227, 236, 239, 244, 250, 260, 265, 330, 368, 438
 réélaboration, 361
 relations d'inférence, 93
 remédiation, 50, 95, 139, 195, 197, 209, 214, 221, 222, 279, 282, 284, 285, 286, 289, 299, 305, 308, 310, 311, 312, 314, 340, 346, 348, 350, 353, 356, 361, 363, 364, 367, 369, 371, 375, 384, 398, 403, 405, 407, 409, 412, 418, 420, 436, 442, 443, 447, 449, 451, 452, 453, 457, 458, 460, 466, 469, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 485
 repérage, 43, 45, 47, 127, 151, 153, 154, 158, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 186, 187, 203, 226, 232, 257, 267, 270, 309, 357, 363, 364, 372, 377, 385, 389, 394, 404, 417, 418, 419, 422, 424, 425, 437, 485
 représentation
 topologique, 157
 réseau sémantique, 138
 résidu, 99
 rhème, 45, 75, 294, 296, 395
 Richards, N., 108, 111, 112
 Rivière, C., 28
 Robert, S., 477
 rôles sémantiques, 126
 Rondal, J.-A., 110, 253, 254
 Rosch, E., 133
 Ross, R., 98, 107, 385, 477, 495
 Rotgé, W., 152
 Ruwet, N., 390
- ## S
- Sag, I. et Fodor, J., 254
 saillance, 229
 Saussure, F., 37
 scène schématique, 132
 Schwarz, F., 114, 115, 116, 117, 122, 205, 480
 semantic bleaching, 211
 sémantique du
 prototype, 35, 39, 81, 123, 125, 144, 145, 146, 147, 148, 150, 159, 164
- sémantique
 structurale, 92
 sème, 61, 62, 63, 146
 sèmes, 37, 61, 62, 63, 94, 97, 146
 situation
 d'énonciation, 230
small clause, 70, 111, 129, 380, 390, 392, 396, 397, 398, 399, 402
 Souesme, J.-C., 421, 422, 423, 451, 458
 subjectivisation, 165, 205, 207, 208, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 231, 232, 233, 234, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 285, 286, 299, 355, 357, 359, 362, 482
 Sugisaki, K., 481
 Sweetser, E., 63, 207, 213, 242, 354, 355
 syntaxe ditransitive, 127, 128
- ## T
- Talmy, L., 261, 315, 355
 Tesnière, L., 132, 156, 157, 314
 thème, 225, 294
to, 336, 339, 370, 388, 409, 430, 431, 433
 TOPE, 170, 171, 184, 190, 202, 203, 230, 270, 290, 319, 320, 336, 388, 405, 406
topic, 58, 294, 295
 Tournier, J., 24, 25, 26, 27, 41, 113, 140, 141, 149, 489
 trace theory, 253, 270
trajectory, 170, 230, 403
 transitivité, 315
 Traugott, E., 207, 211, 212, 213, 215, 226, 233, 237, 239, 241, 247
 Tuggy, D., 138
 type de discours, 41

U

univerbation, 247,
248, 249, 250,
251, 252, 257,
259, 260, 263,
267, 271, 437, 450

V

valence, 53, 75, 79,
126, 127, 128,
134, 306, 452
valeur, 37
valuation positive, 49,
56, 176, 209, 210,
242, 285

vantage point, 230
verbe léger, 97, 107,
108, 112, 116,
119, 121, 122
verbes manipulatifs,
260
Victorri, B., 152, 153,
161, 162
visée, 388

W

Wierzbicka, A., 87,
105, 107, 241,
299, 300, 301,
305, 436

ELEMENTS POUR UNE CARACTERISATION ABSTRAITE DU VERBE ANGLAIS WANT

RESUME

Après s'être interrogée sur la notion de sens, cette thèse se fixe pour objectif de dégager un certain nombre d'éléments linguistiques allant dans le sens d'une caractérisation abstraite à même de rendre compte des différents emplois du verbe anglais *want*. Il est proposé que ce verbe conserve aujourd'hui quelque chose de son emploi diachronique initial en tant que « verbe de manque » à partir d'une première opération de localisation par laquelle le sujet grammatical est mis en relation avec un objet ou une propriété non-immédiatement disponible pour lui dans la situation d'énonciation. Cette mise en relation particulière accompagne un processus de subjectivisation culminant dans une tendance forte à la modalisation de l'énoncé en *want*, en lien avec des effets déontiques et épistémiques. Par ailleurs, les interprétations mixtes associées à l'énoncé en *want* poussent à proposer d'en rendre compte par une « concentricité notionnelle » centrée sur un état stable *p* donné comme absent du domaine du sujet et à partir duquel s'élaborent les notions de *manque*, de *désir* et de *volonté* qui se convoquent et s'activent mutuellement à partir du second argument de *want*. Il semble intéressant de le traiter comme un domaine notionnel organisé autour de *p*, lequel sert de repère permettant d'envisager une seconde opération de localisation qui autorise le repérage d'une relation permettant d'atteindre *p*. Ainsi, la distinction *désir* / *volonté* est pensable en termes de degrés dans les déterminations que l'on peut construire à partir du *manque*. Ce travail met donc en relation les constructions syntaxiques possibles du second argument de *want* et ces déterminations.

Mots clés : *Caractérisation abstraite – localisation – modalisation – subjectivisation – empathie – domaine notionnel*

ELEMENTS FOR AN ABSTRACT CHARACTERISATION OF THE ENGLISH VERB WANT

ABSTRACT

After an overview of what underpins the notion of meaning, this thesis intends to identify a number of linguistic features that could serve as an abstract characterisation informing the uses of the English verb *want*. It is claimed that a vestige of its original use as a verb expressing *lack* has been kept in its modern uses as a verb expressing *desire* in that it marks a prime operation of localisation by which the grammatical subject connects to an object or a property *p* that is not immediately available to him in the speaking situation. It is shown that this relation relies on a subjectification process which culminates in a strong tendency towards the modalisation of the *want* sentence resulting in both epistemic and deontic effects. Given that *want* is used in utterances which convey mixed interpretations, it is suggested that those partially overlapping notions are best described in terms of a « notional concentricity » organised around an object or stable property which is absent from the dominion of the grammatical subject. It serves as the conceptual basis from which the mutually evocative and mutually activating notions of *lack*, *desire* and *volition* arise. It is argued that this organisation can be described as a notional domain centring on the missing object *p*, acting as a starting point for a second localisation operation whose aim is to locate a relation to palliate the lack of *p*. It is thus possible to account for the difference between *desire* and *volition* as degrees in the determinations that can be constructed from the missing object. This thesis then correlates the syntactic constructions in the internal argument of *want* with those types of determination.

Key words : *Abstract characterisation – localisation operation – modalisation – subjectification – empathy – notional domain*